This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

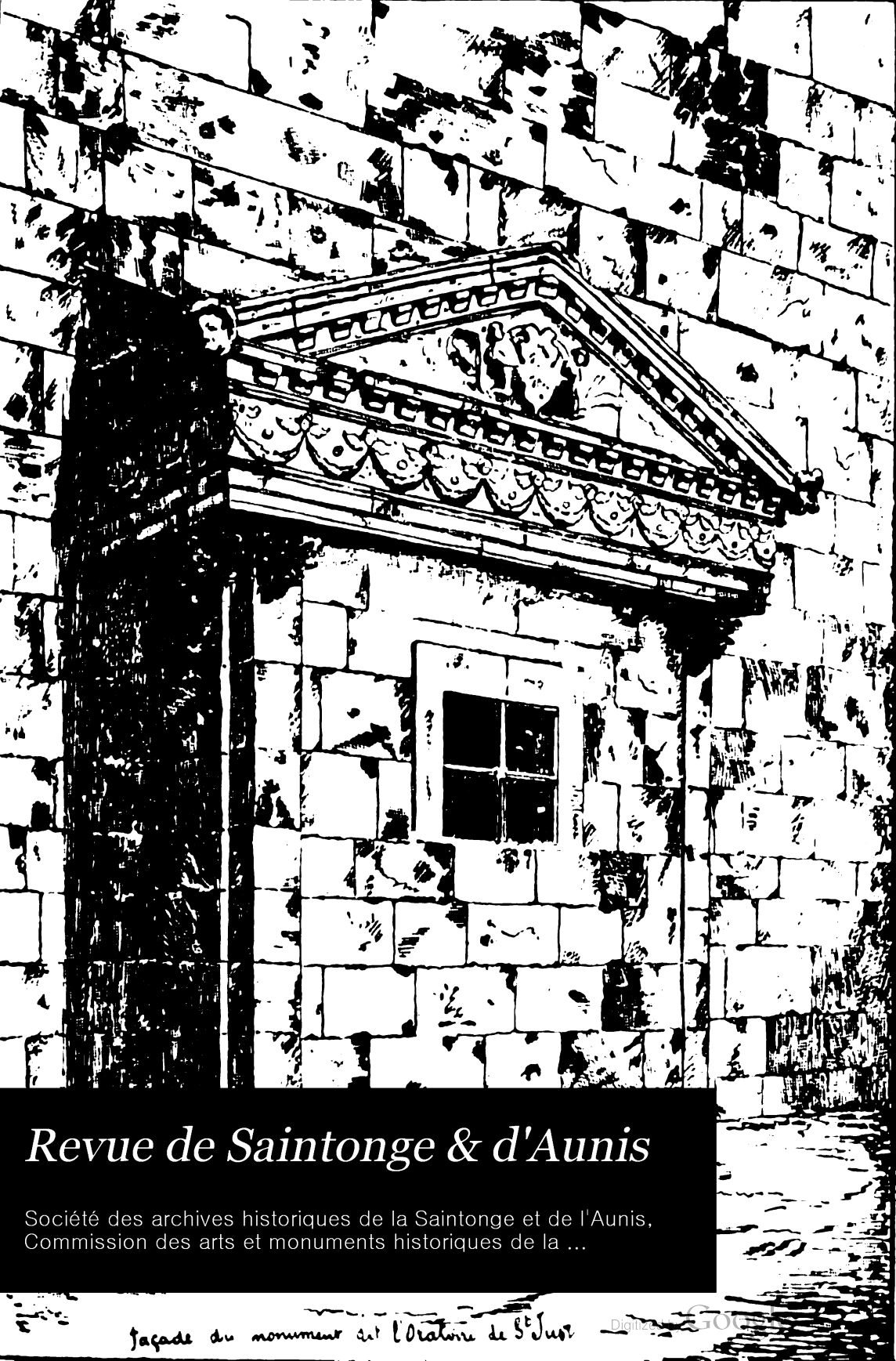

Revue de Saintonge & d'Aunis

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Commission des arts et monuments historiques de la ...

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.S325
A35

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE

LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

Digitized by Google

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

1890-1891

BUREAU.

Président : LOUIS AUDIAT, I ✠, lauréat de l'institut, bibliothécaire-archiviste, rue des Arènes, 6, à Saintes.

Vice-Président : DENYS JOLY D'AUSSY, au château de Crazannes, par Le Port d'Envaux, et à Saintes, rue des Ballets, 27.

Secrétaire : Edouard AMOUROUX, ancien chef d'institution, cours National, 89 *bis*, à Saintes.

Secrétaire adjoint : Le docteur LÉON TERMONIA, O ✻, médecin major en retraite, cours Reverseaux, 9, à Saintes.

Trésorier : CHARLES DANGIBEAUD, licencié en droit, rue Saint-Maur, 15, à Saintes.

COMITÉ DE PUBLICATION.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY, ✻, membre de l'institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, à Paris.

Le baron LÉON DE LA MORINERIE, ✻, à Aunay, par Châtenay (Seine), et à Paris, avenue des Ternes, 85.

GEORGES MUSSET, A ✠, archiviste-paléographe, avocat, bibliothécaire de la ville, à La Rochelle.

JULES PELLISSON, juge au tribunal civil de Barbezieux.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, correspondant de l'institut, à Gontaud (Lot-et-Garonne).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ferdinand BABINOT, notaire, cours National, 28, à Saintes.
Edmond BOILEVIN, négociant, grande rue, 23, à Saintes.
Jules GUILLET, négociant, rue Laroche, 12, à Saintes.
Maurice MARTINEAU, négociant, rue du Palais, 12, à Saintes.
Abel MESTREAU, négociant, rue des Frères, 24, à Saintes.

Le siège de la société des Archives est à Saintes, cours National, 89 *ter*.

RÈGLEMENT. ARTICLE II. La société se compose : 1° de membres fondateurs qui versent, une fois pour toutes, une somme de 500 francs... 2° de membres qui paient une cotisation annuelle de 13 francs ; 3° de membres perpétuels qui rachètent leur cotisation moyennant une somme de 150 francs....

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

ARCHIVES HISTORIQUES

REVUE

DE LA SAINTONGE & DE L'AUNIS

XI

PARIS
A. PICARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 82

SAINTES
Mme Z. MORTREUIL, LIBRAIRE
RUE ESCHASSERIAUX, 42

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-17-26
13492

REVUE

DE SAINTONGE & D'AUNIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JANVIER 1891. — CHRONIQUE de la société des *Archives* ; revue de la presse. — AVIS ET NOUVELLES : Distinctions honorifiques ; dons à la société ; sociétés savantes ; programme du congrès de la Sorbonne. — ERRATA. — NÉCROLOGIE : Bérard, Bouraud, Brédif, Meilhac, Monjalon, Pelletreau, Putier, Soulignac. — MARIAGES : Pierre de Boussiers et Alix du Cheyron du Pavillon ; François Brunet et Marie Thomas de Boisgiraud ; Paul de Pindray et Anne-Marie Ancelin de Saint-Quentin. — ARCHÉOLOGIE : Plaques de cheminée ; le Gros-Roc ; monnaies mérovingiennes à Herpes ; vases gallo-romains, fouilles, et anneau romain à Saintes ; substructions gallo-romaines à Suzac ; inscriptions romaines de Saintes ; la renaissance en Saintonge. — VARIÉTÉS : Motet pour saint Léger ; les *Campani* de l'île de Ré ; la préhistoire au conseil général. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : Les nouvelles catholiques ; plans de La Rochelle ; La Rochelle et ses ports ; Colbert de Croissy ; Champlain ; la langue du Canada ; Joseph de Malartic et ses campagnes au Canada ; Callières ; les Le Gardeur de Tilly ; Beillant, Dompierre, Javrezac, Saint-Sever et le duc de Guienne ; Saint-Germain du Seudre ; œuvres de Palissy et d'Ambroise Paré. — QUESTIONS ET RÉPONSES : Verreries et gentilshommes verriers ; société de littérature à Rochefort ; le corsaire Authon Barberousse. — BIBLIOGRAPHIE : *A-DU.*

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du bureau (11 décembre)

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre.

Le président annonce la mort de notre confrère Henri Pelletreau, de Rochefort.

Admission de nouveaux membres :

La séance publique de lectures aura lieu le même jour que la réunion trimestrielle, le 3e jeudi de janvier.

On étudie la question de l'excursion du mois de mai.

La séance est levée à 3 h. 1/2.

E. A.

Digitized by Google

Dans sa dernière séance, la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* a admis comme membres :

MM. Léon Balbaud, chevalier de la légion d'honneur, médecin principal de la marine, à Cherbourg, présenté par MM. Louis et Édouard Audiat ;

Emile Barraud, négociant, à Cognac, présenté par MM. Louis Audiat et Gustave Barraud ;

Dimitrios Bikélas, homme de lettres, à Athènes et à Paris, présenté par MM. d'Aussy et Audiat ;

Edmond Bordage, attaché au laboratoire paléontologique du muséum d'histoire naturelle, à Paris, présenté par M. Audiat ;

Mme la comtesse douairière de Callières, au château de Bonnières, par Sainte-Foy la Grande (Gironde), présentée par MM. Louis Audiat et le docteur Vigen ;

Le comte Gabriel Maurès de Malartic, à Paris, présenté par M. Louis Audiat ;

Mageau, instituteur public, à Soubise, présenté par M. Audiat ;

Charles Roullet, négociant, à Cognac, présenté par MM. Audiat et Lussaud ;

Saunier, à Mainxe, présenté par MM. Louis Audiat et Delamain.

REVUE DE LA PRESSE

—

Le *Bulletin* de la société archéologique du Périgord, septembre-octobre, p. 358, signale, dans notre numéro du 1er juillet, *La prose de saint Front* ; le *Bulletin* de la société des antiquaires de l'ouest, l'épitaphe relative à Caius Julius Victor et le *Bulletin* de la société d'émulation des Côtes-du-Nord, les *Campagnes de Du Guesclin* dans le numéro de septembre.

—

Les *Tablettes des deux Charentes*, du 8 novembre, mentionnent le travail « des plus intéressants » sur l'*Instruction primaire* ; et, dans le numéro du 29, reproduisent l'article sur l'amiral Jacob, répété par le *Progrès* du 30, la *Charente-Inférieure* du 6 décembre, l'*Indépendant* du 9, le *Courrier de La Rochelle* du 11, la *Gazette* de Royan du 14.

—

L'*Ere nouvelle*, du 13 novembre, appelle l'attention sur le cimetière mérovingien d'Herpes, mémoire « important pour l'art et l'histoire dans nos contrées » ; la note a été reproduite par l'*Indépendant* du 20, la *Charente-Inférieure* du 22, le *Mémorial de Saintes* du 23, le *Courrier de La Rochelle*, le *Moniteur de la Saintonge*, l'*Echo saintongeais* et l'*Union* du 27, le *Journal de La Pallice* du 30.

—

L'*Echo rochelais* du 19 novembre, rendant compte du numéro

Digitized by Google

de novembre, parle de la *Caverne magdalénienne*, étude qui « forme, dans sa sobriété, un tout suffisamment complet »; du *Cimetière d'Herpes*, mémoire lu à une séance de la société « dont il eut été regrettable de priver le public », et des illustrations qu'y a jointes M. Dangibeaud « avec l'habileté de son crayon et de son pinceau... Rien ne manque à ce travail pour attirer l'attention des amateurs d'antiquités, d'autant qu'il est écrit avec une science véritable et beaucoup de clarté » ; enfin de l'*Instruction primaire*, « résumé d'un travail plus considérable ».

—

Le *Progrès*, du 19, cite le « très savant, mais très clair et simple article de M. Edmond Bordage » sur la découverte du Gros-Roc. La *Gazette des bains de Royan*, du 23, mentionne *Une caverne préhistorique*, découverte « appréciée avec beaucoup de savoir » par M. Bordage, qui « décrit les objets d'une façon intéressante même pour les profanes ». Cette note a été répétée par le *Moniteur de la Saintonge* du 3 décembre, la *Charente-Inférieure* du 6, l'*Ere nouvelle* du 7, l'*Indépendant* du 9.

—

Le *Bulletin du protestantisme*, du 15 novembre, reproduit, p. 613, la rectification relative au marquis de Langallerie et à ses deux femmes, Marie de Pourroy, marquise de Simiane, et Marguerite de Frère.

—

Les *Annales bourbonnaises*, « recueil mensuel historique, archéologique et artistique », du 1er décembre, notent « dans la savante *Revue de Saintonge-Aunis*, un périodique modèle, une très substantielle, très complète et très intéressante étude sur l'instruction primaire... »

—

Les *Etudes religieuses* du 30 novembre, le *Polybiblion* du 15 décembre, publient le sommaire des numéros de septembre et de novembre.

Ont publié le sommaire du numéro de novembre : le *Journal de La Pallice*, l'*Echo rochelais* et la *Charente - Inférieure* du 8 ; l'*Echo de Jonzac*, le *Courrier de La Rochelle*, l'*Ere nouvelle*, l'*Eclaireur saintongeais* du 9 ; l'*Union* du 13 ; le *Bulletin religieux* du 15 ; le *Journal de Marennes* du 23.

AVIS ET NOUVELLES

—

La réunion trimestrielle des membres de la Société aura lieu le 15 janvier, à 1 heure, au siège de la société, cours National, 89 ter, à Saintes.

Le soir, à 8 heures, séance publique.

—

Digitized by Google

La table du xe volume du *Bulletin* sera envoyée avec le numéro de mars 1891.

—

Par décision du 8 décembre, Mgr Fulbert Petit, évêque du Puy, a nommé chanoines honoraires plusieurs de nos confrères : M. l'abbé Armand de Laage, supérieur du petit séminaire de Montlieu ; M. Elie Gendre, aumônier de la Providence de Saintes, ancien supérieur de Montlieu, chanoine de La Rochelle, et M. Augustin Fellmann, curé-doyen de Courçon.

—

Parmi les lauréats de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux, pour l'année 1889-1890, nous remarquons : M. Jules Roux, de Saint-Germain-de-Marencennes, qui, pour sa thèse de doctorat, a obtenu une médaille d'argent (prix Godard) ; M. Camille Fromaget, de Saintes, étudiant de 4me année, qui a obtenu le prix de la faculté (une médaille d'argent et 185 fr. de livres), et M. Gaston-Edouard Haury, aussi de Saintes, étudiant de 1re année, qui figure sur le palmarès pour une mention honorable.

—

L'académie de médecine, dans sa séance du 16 décembre, a décerné le prix Fabret (1,000 francs), question des folies diathésiques, à MM. H. Mabille et Lallemant, docteurs-médecins, à l'asile de Lafond, près de La Rochelle.

—

Le comice agricole de l'arrondissement de Saintes a, dans sa séance du 16 décembre, distribué les récompenses suivantes aux instituteurs du canton sud de Saintes, qui lui avaient adressés des mémoires : 100 fr. à M. Béraud, instituteur à Chermignac ; 50 fr. à M. Bergier, instituteur aux Gonds ; et 25 fr. à M. Charroux, instituteur à Courcoury.

—

Dans sa séance solennelle du 20 novembre, l'académie française a décerné le prix d'éloquence de l'année, 2,500 francs, étude sur les contes de Perrault, à Arvède Barine (Madame Vincent, de La Rochelle). Le mémoire a paru dans la *Revue des deux mondes*, du 1er décembre.

—

A l'occasion du 75e anniversaire de la société philharmonique de La Rochelle, célébré le 14 novembre, M. Simouneau a fait l'histoire de la société, que publient la *Charente-Inférieure* du 22 novembre, le *Courrier de La Rochelle* du 23 et l'*Echo rochelais* du 26. M. Callot avait envoyé des strophes reproduites par l'*Echo rochelais* du 19, et M. Couneau a lu une pièce de M. Drouineau ; les deux poètes chantent les fondateurs et les plus célèbres artistes de la société.

—

Digitized by Google

En 1891, probablement dans les premiers jours d'août, se tiendra à Rochefort la douzième session du congrès national des sociétés françaises de géographie. Dès à présent, la société de géographie de Rochefort organise ce congrès, et la ville se prépare à accueillir dignement les savants qui y viendront. Le conseil municipal, dans sa séance du 29 septembre, a décidé à l'unanimité de recevoir les membres du congrès. Ce ne sont pas seulement les géographes qui y sont conviés, mais aussi « les savants et les curieux de la science », tous ceux qui s'intéressent aux études. Nous faisons en particulier appel aux membres de la société des *Archives* et nous les engageons à prendre part à ce congrès. Nous en publierons plus tard le programme qui comprendra certainement plusieurs excursions dans le département.

—

La librairie Saffroy, au Pré-Saint-Gervais (Seine), met en vente au prix de 6 francs une quittance (19 juin 1473) « de frère Ogier, ministre de l'ostel-Dieu de Saint-James près Taillebourg, à Gieffroy Martin, receveur ordinaire pour le roy nostre sire ès pays de Xaintonge, ville et gouvernement de La Rochelle, de 100 s. t. de rente annuelle sur les fiefs et aumosnes de laditte recette, à cause dudit hospital. La pièce est signée : Prevost, notaire ; Tillas (?) près Saint-Jean d'Angély. » *Tillas* est certainement un mot mal lu.

—

A la séance de la société de géographie du 19 décembre, M. de Quatrefages, président, a fait l'éloge du marquis de Chasseloup-Laubat. Voir le *Journal officiel* du 25.

—

Vient de paraître, *Le château d'Ardenne et les seigneurs de Moulidars en Angoumois* (*généralité de La Rochelle*), par M. l'abbé Tricoire, grand in-8°. Prix pour les souscripteurs 5 fr., et 7 fr. 50 pour les autres.

Le 16 novembre a paru à Cognac le premier numéro du journal *La Vérité*, sous la direction de M. Roger des Fourniels; à Rochefort, l'*Avenir de l'Ouest*, imprimé par M. Tessier.

La 1re livraison du *Dictionnaire international des écrivains du jour*, par M. le comte Angelo de Gubernatiés (Florence, Nicolai, éditeur), qui vient de paraître, contient un article sur M. Louis Audiat « érudit et écrivain français, président de la société des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*... »

—

Le 30 octobre, a eu lieu à Saint-Jean d'Angély l'adjudication des travaux (24,000 francs) à faire au clocher de Fenioux, l'un des monuments les plus remarquables de notre contrée. MM. Héraud et Philippon, entrepreneurs à La Rochelle, ont été déclarés adjudicataires. Les travaux seront exécutés sous la surveillance de M. Rullier, architecte à Saintes, et la direction de M. Ballu, architecte du gouvernement.

Digitized by Google

Le 10 décembre, en faisant une tranchée pour installer les appareils à gaz dans la belle crypte romane de Saint-Eutrope à Saintes, les ouvriers ont mis à découvert une dizaine d'auges en pierre contenant des ossements.

—

Tous les journaux, en novembre dernier, ont raconté qu'à Saint-Martial de Coculet, canton d'Archiac, Julien Braud, propriétaire au village de Bois, avait chargé sa servante de démolir le mur d'un vieux bâtiment en ruines qu'il avait acheté pour le jeter bas, et que celle-ci a trouvé deux boîtes de fer blanc dont l'une contenait 122 pièces du XVIe siècle, d'une valeur de 96 francs, c'est-à-dire 11,808 francs, et la seconde renfermait 27 écus en argent de 6 francs, soit 162 francs. D'autres ont prétendu qu'on a trouvé quelques pièces du XVIe siècle et que la servante, pour exciter à plaisir la cupidité de son maître, avait répandu le bruit d'un grand trésor. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans son audience du 11 décembre, le tribunal correctionnel de Jonzac a condamné à trois mois de prison Marguerite R.., femme B.., qui refusait de livrer à son maître le trésor découvert par elle.

—

DONS A LA SOCIÉTÉ

M. le baron Garran de Balzan (1) a offert à la société des *Archives*, par l'intermédiaire de Mgr Barbier de Montault, les imprimés et manuscrits suivants :

Affaire des subsistances de la marine de Rochefort. Poitiers, imp. Oudin, 1847, in-8°, 159 pages.

A mes concitoyens, signé : « Mouchet, ancien notaire. » Angoulême, imp. Broquisse [182.], in-4°, 16 pages.

A messieurs les président et conseillers composant la cour royale de Poitiers. Gabriel-Joseph-Phinée Massias, commandant la place de l'île d'Aix... contre Jean Picton, maçon... (184 .), lithographie, in-4°, 18 pages.

A messieurs les président... Gabriel-Joseph-Phinée Massias... contre François-Louis Guichot fils, domicilié à Marans.. 1840, lithographie, in-4°, 16 pages.

Bains de mer de La Rochelle, 2 lithographies. Bordeaux, Legé, in-8°.

[Chassiron (Martin de]. *Lettres sur l'agriculture du district de La Rochelle et des districts voisins, par un cultivateur.* La Rochelle, de l'imp. de Lhomandie et Chasteauneuf, 1796, in-18, XII-112 pages.

Conclusions motivées pour M. Drilhon, notaire, fils et légitime héritier de M. Drilhon, décédé, légataire universel de made-

(1) Voir dans la *Revue des provinces de l'Ouest* du 1er décembre, page 255 *Mémoires de Garran du Coulon*, d'après ses papiers inédits, par M. le capitaine Espérandieu, avec un tableau généalogique.

Digitized by Google

moiselle Sophie de Saint-André... contre Charles de Saint-André, frère de la dite Sophie... Poitiers, imp. Henri Oudin, [1851], in-4°, 11 pages.

Consultation. [Mémoire imprimé pour la demoiselle Chaillolaud, contre le sieur Maréchal, avoué à Saintes, et la dame Bruslé, son épouse.] Poitiers, imp. Catineau, août 1817, in-4°, 28 pages.

Consultation pour le sieur Pierre-Paul Sorain, propriétaire, intimé, contre la dame Chaillou, son épouse... Poitiers, imp. Catineau, novembre 1818, in-4°, 28 pages.

Consultation pour M. Caccia, banquier à Paris, contre les syndics et les créanciers Morel, directeur de la monnaie à La Rochelle. Paris, imp. A. Pihan de La Forest, 1819, in-4°, 20 p.

Défense sur appel pour Louis Marsault, boulanger, et Joséphine Filliatre, son épouse, demeurant à La Rochelle, contre Jean-Baptiste Lemanissier, avocat, demeurant en la même ville. La Rochelle, Louis Chauvet, imprimeur, juin 1816, in-4°, 49 pages.

Examen du prétendu testament de M. de Bégeon de Sainte-Mesme par messieurs Danjou... Poitiers, imp. Oudin, 1852, in-4°, 5-15 pages.

Jugement rendu par le tribunal civil de La Rochelle, le 30 août 1845, *entre MM. Louis-Frédéric Doin-Musset et Théophane de Mauprie... et M. Charles-Armand Delagarde...* Poitiers, imp. Saurin, 1845, in-4°, 7 pages.

Lettres de Bridault (an XII) à la société d'émulation de Poitiers; — de la société de littérature, sciences et arts de Rochefort, à Blondeau (1806). Voir plus bas, page 71.

Lettre d'un pauvre laboureur de La Tremblade à M. Bourbaud, professeur de droit civil à l'école de Poitiers... signé : « A. de Barruel-Beauvert, laboureur. » Marennes, imp. de J.-S. Raissac, 1841, in-4°, 4 pages.

Lettres (Dix) de « Galopin fils » (Rochefort, an II) à « M. Balzan de Garran, pensionnaire à l'école centrale à Niort ».

Mémoire à consulter pour la compagnie d'assurances, contre le sieur Kermel, de La Rochelle, et le capitaine Daniel... Paris, imp. Bailleul, 1819, in-4°, 41 pages.

Mémoire à consulter et consultation pour Me Jacques-Edouard Mareschal... contre Catherine Chaillolaud... Saintes, Hus. 1818, in-4°, 99 pages.

Mémoire pour François-Joseph Bastide Maillezac, contre René Sarrazin-Lami. Poitiers, imp. Catineau, décembre 1812, in-4°, 38 pages.

Mémoire pour le sieur Guillaume Paulinier père, ex-entrepreneur des hôpitaux militaires de Saint-Jean d'Angély et autres places, contre le sieur Edouard Mareschal, avoué... à Saintes. Saintes, Hus, imprimeur, 1818, in-4°, 52 pages.

Mémoire pour le sieur Pierre-Paul Sorain... intimé dans l'appel interjeté par la demoiselle Elisabeth Chaillou, son épouse... (séparation de corps). 1818, in-4°, 67 pages.

Mémoire pour M. Béguier fils, propriétaire, demeurant à

Digitized by Google

Rochefort, contre MM. Gisquet, banquiers à Paris. Rochefort, imp. Goulard [1828], in-4°, 35 pages.

Mémoire pour M. J.-G. Caccia, banquier à Paris... contre M. Titon, receveur général des finances à La Rochelle. Poitiers, imp. Barbier, 1838, in-4°, 66-15 pages.

Mémoire pour M. le duc de Richelieu et M. le marquis de Jumilhac, contre M. Rabreau... Paris, imp. Proux, 1840, 102-L p. — Il y a 50 pages de *Pièces justificatives* très importantes : Aveu (1745) de Nicolas Vallet de La Tousche pour les fiefs et seigneuries de Marennes, Chessous, Saint-Just, Brouhe, Montaiglain ; arrêts (1675 et 1763) entre les Richelieu et l'abbesse de Saintes, des 9 septembre 1769, 7 décembre 1779, 24 août 1784, etc.

Mémoire signifié pour dame Marie-Suzanne-Henriette Maubert, épouse de messire Jean de Luppé, écuyer, demanderesse en séparation de corps et de biens, contre le sieur de Luppé, deffendeur. In-folio [1735], 24 pages.

Note avant plaidoirie, par MM. Goring et Abel... contre MM. A. Seignette, Lévêque fils et C°, négociants à La Rochelle. Poitiers, imp. Dupré, 1853, in-4°, 22 pages.

Note de M. Guillonnet. Poitiers, imp. Saurin [1830], in-4°, 3 pages.

*Note pour le sieur**** [Rouvier, D. M., à Niort]. Poitiers, imp. Catineau [182.], in-4°, 10 pages.

Précis pour les compagnies d'assurances de Bordeaux contre.. les sieurs Babut frères, négociants à La Rochelle... Poitiers, Catineau, décembre, 1819, in-4°, 14 pages.

Précis sur plaidoiries dans la cause du sieur Kermel, négociant à La Rochelle, contre la compagnie royale d'assurances... Poitiers, Catineau, février, 1826, in-4°, 40 pages.

Précis sur plaidoiries pour les sieur et dame Boucheron, intimés, contre le sieur Massiou, appelant. Poitiers, imp. Catineau.

Réflexions sur le comique larmoyant, par M. M. D. C. (Martin de Chassiron). Paris, Durand, 1749, in-8°, VIII-77 pages.

Réponse de M. Bourcy, substitut du procureur du roi près le tribunal de Marennes, au mémoire distribué... par un sieur Dominique Vallée... Rochefort, de l'imprimerie de Faye fils, propriétaire du journal, rue Saint-Charles, 1823, in-4°, 8 pages.

Réponse de M. J.-C. Caccia aux explications orales de M. Titon, à l'audience du 19 janvier 1838... Poitiers, imp. Barbier, 1838, in-4°, 44 pages.

Réponse de M. Voyer à la dernière page de l'errata de M. Guillonnet. Saint-Jean d'Angély, V° Lacurie, imprimeur, [183.], in-4°, 4 pages.

Résumé de la contestation entre les sieurs Peyrusset et C°, de Nantes, et le sieur Filleau, de La Rochelle. Poitiers, imp. de Catineau, mai 1821, in-4°, 8 pages.

Suite de la clef ou journal historique sur les matières du temps. Septembre 1762. A Paris, et se vend à La Rochelle, in-18.

Digitized by Google

Conférences : A Cognac, le 16 novembre, par M. Lalut, avocat, *L'esclavage et la liberté individuelle dans l'antiquité* ; le 30, par M. Godet, avocat à Saint-Jean d'Angély, l'*Ouvrier chrétien*, le 8 décembre, à la salle des Capucines, à Paris, *Vercingétorix et les Gaulois*, par M. Tapernoux, publié dans l'*Indépendant* des 18 et 20 décembre ; le 15, à Cognac, par M. Delalande, *Le drame de la passion à Ober-Ammergau, en 1890 ;* et le 28, *Les idoles de la révolution*, par M. Guilbaut.

—

Sociétés savantes. — Société des sciences de La Rochelle. Séance du 14 novembre. Parmi les publications reçues, M. Beltremieux signale l'*Histoire des cétacés des mers d'Europe*, par van Beneden ; des 25 espèces admises par l'auteur, 15 appartiennent à notre région. M. Fournier résume divers articles des derniers fascicules de la *Revue scientifique*, entre autres : sur les ballons lenticulaires dirigeables par Caprazza ; sur les phénomènes très complexes de la respiration, d'après les observations les plus récentes ; sur un ouvrage de Jean Rey, médecin au Bug (Dordogne) au xvie siècle, traitant de la pesanteur, ouvrage très rare, dont un exemplaire complet existe à la bibliothèque de La Rochelle ; sur un nouveau procédé de fabrication des tubes métalliques avec une barre pleine, par la traction combinée avec une rotation très rapide ; sur le dépeuplement de la mer ; sur les produits odorants des rosiers. Lecture, par M. Couillaud, de son mémoire sur la propagation de l'instruction parmi les adultes des communes rurales, au moyen de conférences gratuites faites au chef-lieu de canton par des personnes dévouées à la science. Présentation par M. Beltremieux d'un nautilus giganteus et de deux ammonites trouvés et offerts par M. Dollot. — Séance du 12 décembre, consacrée en grande partie à la lecture du rapport du trésorier sur les recettes et les dépenses et à l'élection des membres du bureau ; les membres actuels sont tous réélus. M. Beltrémieux résume un article du journal *Le Naturaliste*, sur l'homme fossile de Chancelade (Dordogne), dont le squelette a été étudié par M. le docteur Testut, de Lyon, résumé auquel il ajoute quelques considérations sur l'époque géologique correspondante (époque quaternaire). Il résulte de la comparaison de ce squelette avec ceux des différentes races humaines de l'époque actuelle, que ses principaux caractères ne se retrouvent plus que chez les Esquimaux. Lecture par M. Couillaud de sa notice sur les croyances et traditions en Saintonge à la fin du xixe siècle : lumières volantes, revenants, talismans, empiriques, sorciers, devins, somnambules, etc.

L. Termonia, d. m.

—

Société littéraire de La Rochelle. — Les journaux de La Rochelle, le *Courrier* du 6 novembre et l'*Echo rochelais* du 22,

Digitized by Google

ont publié, de M. Georges Musset, un compte-rendu des séances de juin et octobre. Signalons quelques faits : Dépôt, par M. L. Mercier, de divers documents relatifs à l'ancienne société littéraire qui dura de 1815 à 1830, de l'inventaire des meubles et immeubles de Crussol d'Uzès, décédé évêque de La Rochelle, en 1789, et d'un dossier concernant la société de la bibliothèque, qui vécut de 1842 à 1851. M. Menut a fait l'historique de ces deux sociétés et a parlé d'un portrait prétendu de Jean Guiton, conservé à La Rochelle et reproduit par la photographie. M. Garnault a lu un travail « qui résume, de la façon la plus heureuse, les nombreux faits relatifs au commerce maritime et colonial de La Rochelle depuis la création de la chambre de commerce, au commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours ». M. Musset a signalé les plaques de cheminées dont s'est enrichi le musée; une d'elles lui donne l'explication d'un sigle qu'il n'avait pu trouver dans sa note sur les deux plaques de cheminées de P. L. G., Paul Le Goux (Voir *Bulletin*, IV, 276). L's barré, ou P doublé, est une ornementation et aussi un rébus, la fermesse, ou fermeté, allusion à la constance, à la fermeté de l'amour.

—

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1891

Section d'histoire et de philologie. — 1° Transformations successives et disparition du servage; 2° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers; 3° Histoire des anciennes foires et marchés; 4° Anciens livres de raison et de comptes; Journaux de famille; 5° Vieilles liturgies des églises de France; 6° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes; 7° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs : distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français; 8° Jeux et divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes; 9° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle; 10° Etudier quels ont été les noms de baptêmes usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que possible, la forme exacte; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces noms; 11° Origine et histoire des anciens ateliers typographiques en France; 12° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance; 13° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV; 14° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes; 15° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de l'ancienne France;

Digitized by Google

16° Recherches relatives à l'histoire de la marine française d'après les archives notariales des villes maritimes de France ; 17° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.), jusqu'au règne de Louis XIII.

Section d'archéologie. — 1° Signaler les inventaires des collections particulières d'objets antiques, statues, bas-reliefs, monnaies, formées en province du XVIe au XVIIIe siècle ; 2° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique ; 3° Etudier dans une région déterminée de l'Afrique les édifices antiques, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de villes, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes ; 4° Signaler les objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent ; 5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées, soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés ; 6° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens d'une province ou d'un département, réputés antérieurs à l'an mil ; 7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.) ; 8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge : signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date ; 9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers : en donner autant que possible les coupes et plans ; 10° Rechercher les documents écrits ou figurés relatifs à l'archéologie navale ; 11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge : indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits ; 12° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier ; 13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique : signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; 14° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée ; 15° Etudier dans les *Acta sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Digitized by Google

Section des sciences économiques et sociales. — 1. Rechercher quelle était, sous l'ancien régime, dans les diverses régions de la France, la nature des fonctions des procureurs du roi auprès des autorités locales d'ordre municipal ; 2. Quelles étaient les attributions des procureurs-syndics et autres fonctionnaires analogues sous le régime de la constitution de 1791 ; quelle a été la mesure de leur influence sur les administrations collectives de cette époque ; 3. Recherches locales sur la statistique des accidents, des maladies et des décès dans les diverses professions ; 4. De l'autorité paternelle sur la personne et sur les biens des enfants légitimes ou naturels ; 5. Etudier, en France et à l'étranger, les institutions qui sont de nature à faciliter l'arbitrage et la conciliation entre patrons et ouvriers ; 6. Jusqu'à quel point l'état peut-il intervenir légitimement dans les questions d'hygiène publique ? 7. De l'exécution de la peine des travaux forcés ; 8. Le crédit territorial en France et la réforme hypothécaire : est-il possible d'organiser des livres fonciers avec le cadastre actuel et par une simple extension de la loi du 23 mars 1855 dans le sens de la publicité et de la spécialité absolues ? 9. Du rôle des écoles professionnelles dans l'enseignement primaire obligatoire : faut-il mettre l'atelier dans l'école ou l'école dans l'atelier ? (Comparaisons internationales).

Section des sciences. — 1. Etude du mistral ; 2. Tremblements de terre ; 3. Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations astronomiques et spectroscopiques ; 4. Comparaison des climats des différentes régions de la France ; 5. Des causes qui semblent présider à la diminution générale des eaux dans le nord de l'Afrique et à un changement de climat ; 6. Etudes relatives à l'aérostation ; 7. Signaler les hybrides d'oiseaux et de mammifères obtenus récemment ; 8. Etude du mode de distribution topographique des espèces qui habitent notre littoral ; 9. Etude détaillée de la faune fluviatile de la France : Indiquer les espèces sédentaires ou voyageuses et, dans ce dernier cas, les dates de leur arrivée et de leur départ ; noter aussi l'époque de la ponte. Influence de la composition de l'eau ; 10. Etudier, au point de vue de la pisciculture, la faune des animaux invertébrés et les plantes qui se trouvent dans les eaux ; 11. Etudier les époques et le mode d'apparition des différentes espèces de poissons sur nos côtes ; étude de la montée de l'anguille ; 12. Etude des procédés à employer pour la multiplication des poissons de nos côtes et l'introduction d'espèces nouvelles ; 13. Etude de l'influence que l'on peut attribuer aux usines industrielles et aux amendements agricoles dans la dépopulation de nos cours d'eau ; 14. Etude de l'apparition des cétacés sur les côtes de France : indiquer l'époque et la durée de leur séjour ; 15. Etude des insectes qui attaquent les substances alimentaires ; 16. Comparaison des espèces de vertébrés de l'époque quaternaire avec les espèces similaires de l'époque actuelle ; 17. Fixer, pour des localités bien déterminées de la région des Alpes et des Pyrénées, la limite

Digitized by Google

supérieure actuelle de la végétation des espèces spontanées ou cultivées; étudier les variations qu'elle a subies à différentes époques; 18. Etude des phénomènes périodiques de la végétation; date du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité. Coïncidence de ces époques avec celle de l'apparition des principales espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture; 19. Comparaison de la flore de nos départements méridionaux avec la flore du nord de l'Afrique; 20. Etude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha, et de leurs succédanés. Quelles sont les conditions propres à leur culture; de leur introduction dans nos colonies; 21. L'âge du creusement des vallées dans les diverses régions de la France; 22. Faire la statistique détaillée des grottes, abris sous roches et terrains d'alluvion où ont été découverts des ossements humains et des restes d'industries remontant à l'époque quaternaire, soit pour la France entière, soit pour une ou plusieurs de ses principales régions; préciser la nature des objets et indiquer les principaux fossiles qui leur étaient associés; 23. Rechercher dans le plus grand nombre possible de têtes osseuses néolitiques celles qui reproduisent à des degrés divers les caractères des races de l'époque précédente; signaler les faits de fusion et de juxtaposition de caractères qu'elles peuvent présenter; 24. Préciser, surtout par l'étude des têtes osseuses, le type ou les types nouveaux-venus, dans une région déterminée, aux époques de la pierre polie, du cuivre, du bronze et du fer; 25. Déterminer les éléments ethniques dont le mélange a donné naissance à une de nos époques actuelles; 26. Etudier et décrire avec détail quelqu'une de nos populations que l'on peut regarder comme ayant été le moins atteinte par les mélanges ethniques; rechercher et décrire les îlots de population spéciale et distincte qui existent sur divers points de notre territoire; 27. Rechercher l'influence que peut exercer sur la taille et les autres caractères physiques des populations la nature des terrains.

Section de géographie historique et descriptive. — 1. Déterminer les limites d'une ou plusieurs anciennes provinces françaises en 1789; 2. Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes et des particuliers; étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française; 3. Inventorier les cartes locales manuscrites et imprimées, cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.; 4. Biographie des anciens voyageurs et géographes français; missions scientifiques françaises à l'étranger avant 1789; 5. De l'habitat en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, les villages et les hameaux; dispositions particulières des locaux d'habitation, des fermes, des granges, etc.; origine et raison d'être de ces dispositions; altitude maximum des centres habités; 6. Tracer sur une carte les limites des différents pays (Brie, Beauce, Mor-

Digitized by Google

van, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants; indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.); 7. Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figuront pas sur les cartes; 8. Dresser la carte d'une portion du territoire français dont les noms présentent une terminaison caractéristique, tels que *ac*, *oz*, *ville*, *court*, etc.; 9. Chercher le sens et l'origine de certaines appellations communes à des accidents du sol et de même nature (cours d'eau, pics, sommets, cols, etc.); 10. Etudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, etc.); 11. Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique; traditions locales ou observations directes; 12. Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au delà de la période historique, tels que déplacements des cours d'eau, brusques ou lents; apports ou creusement dus aux cours d'eau; modifications des versants, recul des crêtes, abaissements des sommets sous l'influence des agents atmosphériques; changements dans le régime des sources, etc.

—

Une circulaire du directeur des beaux arts demande que les mémoires destinés aux lectures lui soient adressés avant le 15 mars et les noms des délégués avant le 1er. Les travaux, qui doivent particulièrement s'occuper des artistes et des monuments, n'auront pas à prendre plus de 20 minutes, ou seront résumés. En conséquence, ceux des membres de la société qui désireront prendre part à la prochaine session devront adresser la demande au président de la société avant le 25 février, et leurs mémoires avant le 10 mars.

—

Errata. — Page 360. « A l'occasion de la petite notice consacrée à mon vieil ami Pouget, permettez-moi de vous faire remarquer qu'il portait le titre de comte, qu'il tenait de son grand-père, l'amiral comte Martin, mort sans enfant mâle. A la restauration, on avait mis l'amiral en demeure d'abandonner ou son titre ou la dotation qui y était attachée; il n'hésita pas naturellement. C'est Pouget qui raconte ce trait dans son histoire de son grand-père. Lui-même était très attaché à son titre. Le père de Pouget était *commissaire de marine* et non *capitaine*. En 1827, alors qu'on rétablit l'inspection de la marine, il fut nommé inspecteur, et retraité en cette qualité en 1831. » (*Notice sur la vie et les travaux de P.-B. Pouget*, par J. T. Viaud dans les *Travaux de la société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort*, page 3, 1854-55). Bourru. »

Page 362, 2e alinéa, 2e ligne, lire : *Joseph*-Marie-Hubert...

Digitized by Google

Page 363, 3e §, ligne 2, lire : *Roger* de Lestrange, *troisième* fils de Marie d'Aymar de *Palaminy ;* dernière ligne : *vis virtutem fovet.*

Page 364, § 4e, ligne 5e, lire : XVIIe *siècle* et non XVe ; Archiac ne passa des Montberon aux Bourdeille qu'en 1559, par la mort de René de Montberon tué à la bataille de Gravelines, frère de Jacquette de Montberon, fille de François de Montberon, seigneur d'Archiac, et épouse (juin 1558) d'André de Bourdeille ; — ligne 12e, lire ARCHAC, au lieu d'*Archiac.*

NOTES D'ETAT CIVIL

I. — NÉCROLOGIE

La société a une nouvelle perte à déplorer :

Le 9 décembre, est décédé à Rochefort, où il était né, Henri Pelletreau, âgé de 62 ans, époux de Mme S.-H. Gambo. C'était un homme de bien, qui donnait à toutes les bonnes œuvres largement et sans ostentation. M. Léon Pelletreau, obéissant aux dernières volontés de son père, a remis diverses sommes de 100, 200, 300 et 700 francs aux diverses institutions de bienfaisance de Rochefort et de Royan, écoles chrétiennes, hospices, pauvres protestants, petites sœurs des pauvres, secours mutuels, orphelinat, etc.

—

Le 31 octobre, est décédé à Jonzac, âgé de 69 ans, François Bouraud, commis-greffier du tribunal civil, depuis le 4 novembre 1851. Né à Montizeau, commune de Saint-Maigrin, le 17 juin 1821, de François Bouraud et de Marie-Anne Simon, cultivateurs, il épousa à Jonzac, le 24 juin 1851, Anne Rambaud, dont il laisse deux enfants : Marie-François-Henri, dit André, avocat au barreau de Jonzac, et Jean-Maigrin-René, pharmacien de 1re classe à Saintes. « M. Bouraud, dit l'*Echo de Jonzac* du 9 novembre, avait su, par la droiture de son jugement et ses connaissances profondes, se faire des amis de tous ceux dont il avait été le collaborateur. Tous avaient su, malgré sa modestie, apprécier son savoir, sa scrupuleuse honnêteté et son amour de la justice avant tout. » M. Duret, premier juge, remplaçant le président du tribunal empêché, M. Patron, bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Lafond, président du conseil de fabrique dont Bouraud avait été longtemps trésorier, et M. Villedieu, greffier en chef, dont il avait été le collaborateur dévoué et l'ami, tenaient les cordons du poêle.

—

Le 2 novembre, est décédé, à La Rochelle où il était né, Jules Brédif, âgé de 71 ans, époux de Marie-Clémence Durand de

Digitized by Google

Coupé, directeur des contributions directes en retraite, fils d'Augustin Brédif et de Zoé Bernon, beau-père de M. Albert Thurninger, ingénieur en chef des ponts et chaussées. A 23 ans, il était entré dans l'administration où, « pendant quarante-deux années, il ne cessa de porter haut l'idée du devoir, et de laisser dans les divers postes qu'il a successivement occupés, la réputation de son savoir, de sa courtoisie et de sa droiture ». Ses obsèques ont eu lieu le 5 à la cathédrale, au milieu d'une foule considérable. Mgr l'évêque a donné l'absoute. Au cimetière, M. Berteaud, directeur des contributions directes, a prononcé un discours qu'a publié la *Charente-Inférieure* du 5. « Dans l'exercice de ses fonctions, dit l'*Echo rochelais* du 5, Brédif fut pour ses subordonnés un chef affable, soucieux d'être juste, et toujours cordialement dévoué à ses collaborateurs les plus humbles » ; il ajoute que des influences politiques l'empêchèrent d'obtenir la croix de la légion d'honneur qui lui était due.

—

Le 11, est décédé à Fouras, Jean-Jacques Putier, né à Saint-Laurent de La Prée, le 29 novembre 1831, de Jacques Putier et de Madelaine-Elisabeth Targé. C'était un grand propriétaire-éleveur, un des agriculteurs les plus distingués de la région ; au concours régional de la Charente-Inférieure de 1875, il avait obtenu la prime d'honneur. Depuis le 26 août 1860, il a toujours fait partie du conseil municipal de Fouras. A la mort d'Eugène Allard, nommé maire de cette localité le 18 mai 1884, la majorité conservatrice appela Putier à ces fonctions, le 13 juillet 1884. Il les exerça jusqu'au 20 mai 1888. Il avait épousé, le 3 juin 1851, Rosalie-Adélina Masson, fille de Louis-Léon Masson et de Marie-Catherine Proteau. De cette alliance vinrent deux enfants : 1° Jacques-Louis-Arthur, né à Fouras le 20 octobre 1852, mort le 17 septembre 1865, des suites de brûlures contractées dans un incendie que ce malheureux enfant avait allumé, par imprudence, dans les chais de son père ; 2° Louise-Gabrielle, née à Fouras le 16 janvier 1867, mariée le 25 juillet 1887 à M. Georges Bugeau, avocat au barreau de Rochefort, conseiller général du canton de Saint-Aignan. A. D.

—

Le 14, est décédé à Rochefort François Monjalon, âgé de 67 ans, un des entrepreneurs du premier des bassins de commerce de Rochefort, qui faisait le plus louable usage de sa fortune et savait s'associer à toutes les œuvres charitables.

—

Le 22, est décédé Paul-Julien Meilhac, né en 1838, ordonné prêtre en 1865, curé de Lussant depuis 1876.

—

Le 3 décembre, est décédé à Royan, âgé de 64 ans, Eugène Bérard, officier de la légion d'honneur, capitaine de frégate en

Digitized by Google

retraite, qui avait en 1870 exercé les fonctions de général de brigade à titre auxiliaire.

—

Le 11, est décédé à Migré, où il était curé depuis 1882, Joseph-Jean Soulignac, né en 1824, ordonné prêtre en 1850. « M. Esgonnière, curé-doyen de Loulay, a redit devant une foule recueillie et émue le bien qu'il aimait à faire autour de lui, sans bruit et sans ostentation ».

II. — MARIAGES

Le 23 octobre, a été célébré, au temple de Gemozac, le mariage de M. Pierre-Etienne-François Brunet, lieutenant au 88e régiment de ligne à Mirande, ancien sergent-major au 6e, fils de M. le docteur Th. Brunet, médecin à Bergerac, avec Mlle Marie-Hélène-Marguerite Boisgiraud, fille de M. Ernest Thomas-Boisgiraud, maire de Gemozac, ancien conseiller général de la Charente-Inférieur, officier d'académie, à Boisgiraud, près de Gemozac. Les témoins étaient d'une part M. Louis-Georges Brunet, lieutenant au 49e de ligne à Bayonne, et Mizraël-Denis Franc de Ferrière, beau-frère de l'époux ; et de l'autre M. Georges Chastellier, chevalier de la légion d'honneur, chef d'escadron d'artillerie, sous-directeur de l'arsenal de Tarbes, et M. Emile Chastellier, chevalier de la légion d'honneur, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Auch, cousins germains de l'épouse.

—

Le 4 décembre, a eu lieu à Salignac, canton de Mirambeau, arrondissement de Jonzac, le mariage de M. Pierre-Henri de Boussiers, fils de François-Louis, et de Félicie Martineau, petite-fille du marquis de Sercey, amiral et pair de France, avec Mlle Alix du Cheyron du Pavillon, fille de Louis et de Caroline Parent, d'une famille très considérée de grands industriels des environs de Givet, sur la frontière belge, anoblie en 1818. Armes : *D'argent à 3 sangliers de gueules.*

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé du Boulet de La Boissière, curé de Salles. Les témoins du marié étaient son oncle M. Martineau et son cousin, M. le baron de Baillet, parent aussi de la mariée par sa femme Marie de Foucaud, fille de Nathalie du Pavillon ; de la mariée, son oncle, le vicomte du Pavillon, et son cousin germain, le comte de Pindray.

La famille du Cheyron, dont le *Nobiliaire de Guienne* a, page 157, t. I, donné la généalogie, est originaire du Périgord, où elle est encore représentée par plusieurs membres et entre autres par le comte Paul du Pavillon, qui habite le beau château et la grande terre de La Gaubertie. Marie-Déodat du Pavillon, ancien officier de la marine royale, se fixa en Saintonge au château de Salignac, par son mariage (20 mars 1828), avec Antoinette-Cécile de Lestrange, qui lui apporta cette terre.

Digitized by Google

Il a eu sept enfants : 1° Albert, mort sans alliance ; 2° Louis-Charles, père de la mariée ; 3° Joseph, marié en Médoc à Mlle Bonnet; 4° Alfred; 5° Nathalie, mariée (17 avril 1849) au marquis Louis de Foucaud, du Périgord ; 6° Gabrielle, mariée (1er août 1856) à Etienne d'Arche ; 7° Eustochie, qui a épousé M. Lecroupe de La Boissière. Louis du Cheyron du Pavillon, entré à Saint-Cyr en 1855, fit la campagne d'Italie et reçut la médaille de la valeur militaire. Après son mariage (21 novembre 1864), il donna sa démision et se retira au château de la Béarnaiserie, puis à Sallignac, qu'il avait fait construire. En 1870, il n'hésita pas à quitter femme et enfants pour reprendre du service. Il fut fait chef de bataillon et décoré. Armes : *D'azur à trois rocs d'échiquier d'or, posés 2 et 1.* Devise : COELUM NON SOLUM.

A cette ancienne famille du Périgord appartenait Pierre-Joseph-Pascal du Cheyron du Pavillon, grand vicaire de Pierre-Louis de La Rochefoucauld, évêque de Saintes, qui fut déporté sur les pontons de Rochefort, et est mort, il y a peu d'années, chanoine de Périgueux, grand oncle de la mariée.

Les Boussiers, originaires de Bretagne, sont fixés en Périgord depuis le XVIe siècle. Le père du marié habite le château de Belair, canton de Castillon, arrondissement de Libourne, et a quatre enfants.

—

Le 14, a eu lieu, à Saint-Germain du Seudre, le mariage, bénit par le curé, M. l'abbé Roy, qui a adressé une brillante allocution, de M. le vicomte Marie-Charles-Jean-*Paul* de Pindray, second fils du comte Paul de Pindray, aide-commissaire de la marine, décédé, et d'Eugénie Parent, mariée à Givet le 10 décembre 1855, avec Anne-Marie Ancelin de Saint-Quentin et de La Garde, fille d'Eugène-Louis-Marie de Saint-Quentin et de Nelly-Emma Nouveau de La Carte, qui mourut fort jeune. Les témoins du marié étaient le comte Elie de Pindray, son frère aîné, et le comte Louis du Pavillon, son oncle ; de la mariée, ses oncles, le vicomte de Fautereau et le vicomte Albert-Marie de Saint-Quentin, époux de Marie-Louise de Vassal-Monviel. Voir dans le *Bulletin* des Archives, t. VII, page 400, *Louis Ancelin de La Garde*, décapité à Paris en 1794.

Les Pindray, originaires, de l'Angoumois (Voir *Nobiliaire du Limousin*, III, 343) portent : *D'argent au sautoir de gueules.* Le grand-père du marié, fils de Guy, chevalier de Saint-Louis, chef de bataillon sous la restauration, et de Marguerite de La Croix du Repaire, avait épousé, le 19 août 1814, Marie-Augustine-Sophie Madey d'Escoublant et habitait Salignac, près de Pons. Le père, Paul de Pindray, aide-commissaire de la marine sur le vaisseau amiral pendant la guerre de Crimée, fit aussi la campagne d'Italie dans l'Adriatique ; outre le marié, il a eu encore Elie et Jean, puis Germaine, mariée au lieutenant de vaisseau de Carfort, neveu de l'amiral Duperré, qui commande l'escadre de la Méditerranée, et Sophie.

Digitized by Google

Les Ancelin de la Garde et de Saint-Quentin, famille saintongeaise, qui porte : *De gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur*, ont formé plusieurs branches dont une seule subsiste maintenant, celle de Saint-Quentin, descendant de Louis-Marie Ancelin, seigneur de Saint-Quentin de Ransanne, et de Marie-Henriette de Couvidou de Saint-Pallais. Le père de la mariée, Eugène de Saint-Quentin, remarié en 1873 à Elodie Cousin de Feugré, veuve du comte de Charron de Brie, a un frère, Albert qui a une fille et un fils Jean-Louis-Marie, seul rejeton mâle de la famille Ancelin, et une sœur Angèle-Marie-Henriette Ancelin, épouse en 1873 de Charles Pasquanet de Lavaud, baron de Pierrebrune, dont une fille.

ARCHÉOLOGIE

—

Plaques de cheminée. (Voir *Bulletin*, iv, 276, et ix, 316). — J'ai rencontré dernièrement à Rochefort, chez un marchand fripier, parmi des guenilles et des ferrailles, une plaque de cheminée en fonte portant la date de 1738. On y voit dans un cartouche du temps l'écu de France entouré des ordres, sommé de la couronne royale. Il y a en outre : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM EX HOC NVNC ET VSQVE IN SECVLVM.

H. B.

—

Caverne du Gros-Roc (Voir *Bulletin*, x, 365). — Un cadavre vient d'être trouvé dans cette caverne. Il s'agit de déterminer à quelle époque il appartient.

—

Monnaies mérovingiennes a Herpes. — M. Philippe Delamain, dont on a lu, dans notre dernier numéro, le mémoire sur l'intéressant cimetière mérovingien d'Herpes (x, 373), a découvert depuis dans une tombe onze monnaies, les seules qu'il ait encore rencontrées. Elles étaient toutes dans la main du cadavre. La trouvaille est des plus importantes : car ces monnaies sont complètement inédites et inconnues ; ce sont des demi siliques d'argent, de quatre types différents et formant transition entre les monnaies à type romain et les monnaies franchement franques. Elles datent de 550 à 560.

—

DÉCOUVERTE DE VASES GALLO-ROMAINS A SAINTES

Le sieur Joulin, en creusant une cave sous sa maison, sise à l'angle nord-ouest du terrain qui doit devenir la place

Digitized by Google

Adolphe-Brunaud, a découvert, dans un trou de rocher, une quarantaine de vases gallo-romains, en terre blanche, forme des *lagenæ* à une ou deux anses. On sait que toute cette partie du quartier Saint-Vivien, occupée autrefois par la ville romaine, est aujourd'hui en train de devenir un important faubourg. On bâtit beaucoup, et journellement les travaux amènent quelque objet de l'ancienne civilisation. Cette trouvaille de poteries est intéressante, moins par les vases eux-mêmes, tous de forme commune, que par leur disposition sous terre. Ils étaient enfouis sans ordre, sans symétrie, mais sur deux couches cependant, sans se toucher. Tous, vides, occupaient une position verticale; mais les uns avaient le goulot en bas et les autres en haut. Quelques uns portent des graphites ; le musée de Saintes en a acquis cinq. Ces petites inscriptions, gravées après cuisson avec une pointe de stylet, ont été mises au dessous du col, au dessus de la panse. On lit : I, VAOS sur l'un ; VIIRIL, en très longues lettres, sur un second, accompagnées de BI et de V ; FIII FIII sur un troisième ; AN XIIS sur un quatrième ; PIC PPIII sur un cinquième, et CANT sur un morceau de poterie samienne.

—

FOUILLES A SAINT-VIVIEN DE SAINTES

Les fouilles qu'a faites M. Emile Proust, pour la construction de sa maison de la rue Laroche, à Saint-Vivien, ont mis à découvert un grand nombre de cercueils en pierre, parmi lesquels il s'en est trouvé deux qui s'écartent des dimensions et des formes habituelles. L'un, d'une longueur de 2m 40 sur 0m 80, avait été fouillé, il y a une quinzaine d'années ; un cercueil d'enfant en plomb en avait été alors retiré au milieu d'une grande quantité d'ossements. Le couvercle, fait d'une seule pierre, a la forme d'un prisme taillé dans un parallélogramme, dont les quatre angles supérieurs ont été conservés, forme fréquemment employée par nos sculpteurs de monuments funèbres. Le conservateur du musée, M. Audiat, estimant ce spécimen intéressant, l'a fait transporter parmi les nombreuses richesses archéologiques qui gisent dans la cour du musée, en attendant un abri contre les intempéries.

Le second cercueil, fort endommagé, a les mêmes proportions et la même forme; un cercueil en plomb, du poids de 283 kilos, en a aussi été retiré et livré au fondeur par l'entrepreneur; aucun objet n'y a été trouvé. Une de ces auges de pierre offrait une particularité que je n'ai vue nulle part. La tête du mort reposait dans le creux d'une tuile très épaisse et longue de 0m50 ; cette tuile était posée sur une dalle romaine à rebords fort épais, du poids de 10 kilos et de 0m50 sur 0m45. Le chevet, taillé dans le cercueil même, est rare dans les sépultures de Saintes, alors qu'il existe le plus souvent ailleurs.

La canalisation du gaz, qui vient d'être faite rue Laroche, a rencontré à 50c de la surface du sol et coupé perpendiculairement quantité de cercueils de pierre dont les premiers ont

Digitized by Google

été trouvés en face du jardin Vrignaud, c'est-à-dire à près de 400 mètres de l'emplacement de l'église Saint-Vivien ; on peut juger l'immense espace qu'occupait cette nécropole.

Z.

—

SUBSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES A SUZAC

ASuzac, commune de Saint-Georges de Didonne, où déjà l'on a découvert une foule d'objets gallo-romains, notre confrère, M. Charles Roullet, a pratiqué des fouilles qui ont mis à découvert des fondations sur une vaste étendue. On y voit quelques aires bétonnées et en plusieurs endroits des cendres et du charbon au milieu de débris de poteries, des murs se coupant à angle droit et formant des appartements. Un conduit, parfaitement intact, aboutissant à un mur plein, a 30 centimètres de haut sur autant de large ; il est dallé de ces belles briques à l'estampille de MERULA CUBUS, recouvert par des pierres sans ciment, et formé de briques rouges posées sur champ ; un mur, qu'on a déblayé sur une étendue de près de 70 mètres a 0,85 d'épaisseur ; c'est près de ce mur qu'ont été déterrées douze colonnes. Il y avait donc là un assez vaste bâtiment ; était ce un simple portique d'une villa, ou bien les restes d'un édifice public ? Deux fragments de fûts ont, l'un 0,40 l'autre 0,55 de diamètre.

On a trouvé là des os d'animaux domestiques avec deux couteaux de cuisine très oxidés ; des poids de pêcheur usés, polis par le frottement ; quelques fusaïoles, des débris de poteries grossières, et aussi de cette fine poterie rouge qu'on voit dans toutes les fouilles ; quelques rares monnaies, totalement frustes, sauf une de TETRICVS, qui fut élu empereur par les troupes des Gaules, 267 avant Jésus-Christ, et règne jusqu'en 273.

Un fragment de vaisselle rouge glacée, jadis appelée samienne ou arretine, des villes de Samos ou d'Arrezzo, qui avaient des fabriques renommées, porte ces lettres :

EPRIÆ

C'est évidemment un mot mal formé pour EPPIÆ. Eppia ou Eppius sont deux noms gaulois assez répandus en Aquitaine. « Les poteries marquées à ces deux noms essentiellement celtiques, dit M. Camille Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, I, 520, sont très nombreuses à Bordeaux, surtout dans le cimetière de Terre-Nègre ; en revanche elles apparaissent rarement ailleurs, et si on les trouve çà et là, c'est dans les régions voisines de la nôtre, par exemple dans le Poitou. » Aussi ces potiers peuvent-ils être avec le plus de vraisemblance considérés comme établis dans le pays. Ils sont les plus anciens, si l'on en juge par les caractères de l'estampille, la désinence du nom, l'archaïsme du génitif *eppiai* et la nature assez grossière de la poterie. « Quoi qu'il en soit, les poteries de cette marque sont les plus anciennes qu'on ait employée

Digitized by Google

ici; ce sont plutôt des imitations de vases samiens ou arrétins que des poteries samiennes proprement dites ».

—

ANNEAU ROMAIN A SAINTES

M. Fontaine, horloger à Saintes, possède une bague trouvée à Saint-Vivien, dont M. Héron de Villefosse nous donne, page 320 du *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques* (1890), cette description : « Cette bague est en or avec chaton en agate. L'intaille, très fine, représente un homme jeune, imberbe, debout; le poids de son corps repose entièrement sur la jambe gauche, tandis que la jambe droite est légèrement repliée en arrière ; il porte une lance et un petit bouclier rond; une chlamyde est jetée sur son épaule droite, laissant tout son corps à découvert; sa coiffure affecte la forme d'un bonnet phrygien ; il est bien difficile de dire si c'est un casque ou un bonnet. » Cette bague a été acquise par le musée de Saintes.

—

INSCRIPTIONS ROMAINES
DANS LES MURS DE L'HOPITAL DE SAINTES

Les dernières inscriptions trouvées à l'hôpital de Saintes, dans le mur est, que l'économe, M. Lesueur, faisait réparer, présentent, l'une, ce fragment:

LE
O.PI

dont les lettres ont 0m20 et 0m17, sont du Ier ou du commencement du IIe siècle et appartiennent à un monument considérable, sans qu'il soit possible d'en tirer un sens certain.

Sur l'autre on lit ces mots :

C·IVL·VICTORIS·L·TO
RI·ET·LIBERIS·POSTERIS

que nous avions interprétés : CAIVS IVLIVS TO... AFFRANCHI DE CAIVS JVLIVS VICTOR, A SOI, A SES ENFANTS ET LEURS DESCENDANTS, croyant qu'il y avait [*si*]BI et non [*uxo*]RI. (Voir *Bulletin*, X, 267).

M. l'abbé Laferrière lisait, lui : CAII JVLII VICTORIS LIBERTI TO...PATRI (*ou matri*) ET LIBERIS POSTERISQUE, sans traduire.

M. Héron de Villefosse, *Inscriptions romanes nouvellement découvertes à Saintes*, page 318 du *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques* (n° 2 de 1890, paru le 29 octobre), lit :

C·IVL·VICTORIS·L·TO[*vtillae vxo*]
RI·ET·LIBERIS·POSTERIS[*qve eorvm*]

A Caius Julius... affranchi de Caius Julius Victor, à Toutilla, son épouse, à ses enfants et à leurs descendants. «Il n'est

Digitized by Google

pas rare, dit-il, dans les textes funéraires de trouver le nom du père ou celui du patron inscrit après le *cognomen* du défunt, tandis que régulièrement il aurait dû figurer après le *gentilicium*. Ici nous aurions un exemple nouveau de ce fait. De plus, le patron, au lieu d'être désigné simplement par son prénom ou par son surnom, est mentionné d'une façon complète avec ses trois noms. »

« Il s'agit probablement de ce prêtre des trois Gaules à l'autel de Lyon, C. Julius Victor, citoyen santon, fils du gaulois Congonnetodubnus. M. le chanoine Julien-Laferrière a retrouvé, il y a deux ans, dans les murs du même hôpital, l'importante inscription qui nous fait connaître les principales étapes de sa carrière. Le défunt, dont le nom manque, était son affranchi ou celui de son fils. Les deux tombeaux, celui de l'affranchi et celui du patron, devaient être voisins, puisque les débris en ont été retrouvés dans la même construction. »

Cependant le savant épigraphiste déclare que « si l'inscription se lisait sur la frise intérieure d'un monument funéraire, nous n'aurions là que la partie médiane du texte. Il manquerait le commencement et la fin de chaque ligne disposée en retour d'équerre et probablement sur une surface de même largeur. Il serait alors possible que les lettres TO appartinssent au cognomen du défunt », comme nous l'avions pensé (*Bulletin*, x, 267), CAIVS JVLIVS TO[*utillus*] ; « les noms du défunt et ceux de son patron seraient ainsi disposés suivant la règle ordinaire. Dans ce dernier cas, les noms de la femme devaient être placés au commencement de la seconde ligne. »

Dans sa lettre du 25 mars 1890, où M. Julien-Laferrière annonçait cette découverte, il ajoutait : « J'ai vivement regretté de n'avoir pas été informé des derniers travaux exécutés à l'hôpital de Saintes : car il est probable que, sans une dépense bien lourde, j'aurais pu recueillir d'autres documents ou d'autres fragments d'inscriptions, enfouis maintenant pour toujours, l'ancien mur ayant été surélevé de deux mètres... J'ai prié l'économe de suspendre les travaux jusqu'après les fêtes de pâques. Je compte aller à Saintes à cette époque, et prendre moi-même la direction des travaux, quitte à y contribuer pour une part, afin de sauver les objets curieux et faire les constatations ou les relevés indispensables. »

—

INSCRIPTIONS ROMAINES DE SAINTES D'APRÈS LES MANUSCRITS

Voir *Bulletin*, x, 59 et 154.

Le Bulletin de la société nationale des antiquaires de France (4e trimestre de 1889, page 255) a publié les *Inscriptions extraites des papiers de Peiresc*, dont nous avons déjà dit un mot, x, 59. Le recueil manuscrit de Peiresc, à la bibliothèque nationale, fonds latin 8957, contient, au feuillet 175, des copies qu'il avait tirées « ex schedis D. Pavilionis..... »; ses copies sont

Digitized by Google

très exactes et accompagnées d'annotations par lesquelles on apprend qu'il avait voyagé en Savoie, en Bresse, en Bretagne et en Saintonge, les années 1600 et 1601. En voici une qui mérite d'être mise en lumière, parce qu'elle est inédite ; malheureusement l'indication de la provenance manque de précision.

1

MAGN
ROMANAE.....
. . . . . .

« En Saintonge. »

Le manuscrit 8958, folio 270, contient, sous la rubrique SANTONVM, cinq textes épigraphiques accompagnés d'annotations utiles en ce qu'elles fixent les points précis de Saintes où ils ont été découverts, d'autant plus que la dénomination de ces endroits, par exemple le *donjon* et la *muraille de Rigault* est oubliée aujourd'hui.

2

E
SoLLE
MNISV////
PODVALIS
DEFVNC/////
ANN. XXXI

« Au corps de garde du donjon. »

Voir Veyrel, page 11 ; La Sauvagère, 125 ; Bourignon, 64 ; Audiat, 31, et Espérandieu, qui lit ainsi, page 318 : D. M. SOLEMNIS VIPODVALIS (*filii*) DEFVNCTI ANN[*orum*] XXXI. *Aux dieux mânes de Solemnis, fils de Vipodualis, mort à l'âge de 31 ans.*

3

M ROMAE ET AVG
PROVINCIAE GALLI
DE PVBLICO

« A la muraille de Rigault, parmy les masures et fragments de grandes colonnes et frises corinthiennes de quelque grand temple. »

Cette copie est supérieure à la seule que l'on connût par l'*Indice du cabinet* de Samuel Veyrel. L'M au commencement de la première ligne permet de restituer [*ad ara*]M ROMAE ET AVG[*usti*] ou [*fla*]M[*ini*] ROMAE ET AVG.

(Voir Veyrel, page 11; La Sauvagère, 43 et 125 ; Chaudruc de Crazannes, *Antiquités*, 36 ; Audiat, 28 ; Espérandieu, 154).

Digitized by Google

4

ET MEMOR
VRBICAE
PVBL QVIE
TV SANC
S. P.

Le cadre prouve que ce fragment d'inscription est indépendant d'un autre fragment dont il est surmonté à tort dans la copie de Samuel Veyrel, ainsi conçue, page 12 :

5

D M
MEMORIAE FISCA
LIS
ET
MEMORIAE VRBICE
PVBLIQVIE . SANT
S. P.

(Voir aussi La Sauvagère, p. 128; Bourignon, 63; Audiat, 66; Espérandieu 312).

6

DVMNOMOTVS
LOSIITVCARI
F

« Au bastion de Saint-Vivien, du costé du levant. »

Il faut lire : « Dumnomotus, Losetucari filius. » Ce texte est inédit ; les noms gaulois Dumnomotus et Losetucarus sont nouveaux.

7

MAGNILLAƎ
VODELVTEIA
CI . F ·LVCANVS
LVCANI F · MATRI

« A l'antiporte du donjon. »

A la première ligne, l'E final est retourné ; à la deuxième ligne, ligature de OD et de TE ; à la quatrième, de MA de TR. La lecture de ce texte, dans lequel Veyrel avait introduit le mot MARITO avant MATRI, devient désormais régulière.

MAGNILLÆ , VODELUTEIACI F(*iliæ*) , LUCANUS , LUCANI F(*ilius*) MATRI.

Digitized by Google

(Voir Veyrel, *Indice*, page 11 ; La Sauvagère, *Recueil*, 127 , Bourignon, *Recherches*, 52 ; Audiat, *Epigraphie santone*, 64 ; Espérandieu, *Epigraphie romaine*, qui, page 314, changeant le *marito* ajouté par Veyrel en *merito*, traduit : *A Mag... lia, fille de Vodeluteiacus, Lucanus, fils de Lucanus* (*a fait élever ce tombeau*) *à sa mère pour ses mérites*).

Une remarque : Si c'est en 1609, comme le dit Veyrel, que ces pierres furent découvertes, comment Papillion les a-t-il vues en 1601 dans son voyage à Saintes ?

D'un autre côté, dans la *Revue archéologique* de juillet-août 1890, sous ce titre : *Contribution à l'épigraphie gallo-romaine*, M. Blanchet raconte qu'il a trouvé dans deux manuscrits de la bibliothèque nationale des indications inédites sur des inscriptions de Saintes qui paraissent perdues, et que M. Espérandieu a signalées d'après des auteurs antérieurs. Le premier de ces recueils est le manuscrit français 10440, intitulé : *Antiquités et inscriptions recueillies en diverses provinces par Gabriel Brotier, Souciet et autres*. Au folio 18 on trouve les inscriptions suivantes : « Santon. En la muraille de la ville, au dedans, près le château, en un recoin : M.ROMÆ.ET.AVG.PROVINC. GALLI.DE PVBLICO. Voir plus haut le numéro 3.

« Près de là :

D M
ET MEMORIA
M.ARICIAE

(Voir Bourignon, page 47 ; Audiat, 8 ; Espérandieu, 303).

« En la muraille par dehors, environ le mesme endroit, près de deux effigies :

D.M..ET
MEMOR
CNEI.POM
PEI.REMI

ARTEMIA
MATER
P

(Voir Bourignon, p. 43, qui dit l'inscription de Pompée encadrée dans le mur extérieur du jardin de l'hôpital ; Muratori, page MDCCXXVIII, qui les tient de Nicolas Pacedianus ; Audiat, 35 ; Espérandieu, 303).

Le second recueil fait partie de la collection Peiresc ; c'est le manuscrit latin 8958. Au folio 270, on trouve les inscriptions suivantes : « Au corps de garde du donjon : E SOLEMNIS... » comme plus haut, numéro 2.

« Au bastion de Saint-Vivien, du côté du levant: DVMNOMOTVS LOS//TVCARI F », comme plus haut, numéro 6 ; et aussi les numéros 1, 3, 7.

L'inscription : ROMAE ET AVGVSTO PROVINCIA GALLIAE DE PVBLICO

Digitized by Google

a été ainsi restituée par Chaudruc de Crazannes : ROMAE.ET.AVGVSTO.PROVINCIA.GALLIAE *Aquitanicae* DE PVBLICO.

» M. Audiat présenta des objections contre les mots PROVINCIA GALLIAE, et Auguste Bernard proposa la restitution suivante que M. Espérandieu est disposé à considérer comme la meilleure : *Sacerdoti*.ROMAE.ET.AVGVSTI *tres* PROVINCIAE GALLIAE DE PVBLICO.

» La restitution hypothétique de la deuxième ligne a pour elle le texte du marbre de Thorigny, dont l'inscription nous apprend qu'un monument fut élevé en l'honneur de T. Sennius Sollemnis par *tres provinciæ Galliæ*.

» Pour établir cette lecture, il est nécessaire de supposer que les premiers éditeurs de l'inscriptiou ont oublié un E après PROVINCIA. Effectivement, le manuscrit de Peiresc porte PROVINCIAE (Voir n° 3). Mais le manuscrit français porte seulement PROVINC. Le mot, qu'il soit écrit en abrégé ou en entier, paraît toujours désigner un pluriel.

» Nous lisons ensuite GALLI sur les deux manuscrits, et l'état incomplet de ce mot indique dans l'inscription une lacune déjà révélée par la fin de la ligne précédente où le nom d'Auguste était probablement écrit en toutes lettres comme celui de Rome; de l'autre côté, l'inscription était également brisée : car le manuscrit français 10440 montre avant ROMAE une lettre cassée que le manuscrit de Peiresc donne comme un M entier. D'après les textes qui nous sont fournis par les deux manuscrits, il semble que l'inscription se présentait sous la forme suivante : [*Sacerdoti* ou *ad ara*]M ROMAE ET AVGVSTI [*tres*] PROVINCIAE GALLIAE DE PUBLICO. »

» M. Espérandieu restitue ainsi : *Sacerdoti* ROMAE ET AVGVSTI *ad confluentem tres*... Mais l'expression *ad confluentem* ne nous semble pas pouvoir être séparée du mot *ara*.

» L'inscription, qui vient en second lieu dans le manuscrit français 10440, est donnée dubitativement par M. Espérandieu comme inscription perdue de Saintes. Bourignon déclare que des inscriptions de Saintes lui ont été communiquées par l'abbé Brothier et les transcrit de la façon suivante :

D.M. ET.MEMOR M.ARICIAE	ARTEMIA MATER P

« Ces deux fragments, cités aussi séparément par M. Audiat, ont été considérés par M. Espérandieu comme faisant partie d'une même inscription. On voit, d'après le manuscrit 10440, dont nous avons conservé la disposition, qu'il n'en est pas ainsi. Il n'y a pas de doute sur la lecture :

D(*is*) M(*anibus*) ET MEMOR(*iæ*) CNEI POMPEI(*i*) REMI ARTEMIA MATER P[*osvit*].

» Le texte DVMNOMOTVS (n° 6) est probablement l'épitaphe

Digitized by Google

d'un individu dont le nom peut être rapproché, au moins en partie, des noms lus sur des monnaies des anciens Bretons : *Dumnoveros*, *Dumnosoveros*.

» Le manuscrit français 10440 fournit, au feuillet 42, deux copies des inscriptions de l'arc de triomphe de Saintes. La première nous paraît mériter d'être reproduite à cause de son ancienneté :

DIVO AVGVSTO CAESARI NEPOTI DI
VI IVLII PONTIFICI AVGVRI
C.IVLIVS C IVLI OTVANENNI F RVFVS
C.IVLI CEDOMONIS (OU GEDOMONIS) NEPOS
EPOTSOROVIDI. PRON.
SACERDOS ROMAE ET AVGVSTI AD
ARAM QVAE EST AD CONFLVENTEM
PRAEFECTVS FABRVM.D.

» Cette leçon devra être consultée pour les formes des noms propres. Ainsi M. Espérandieu, dans la restitution qu'il propose, lit *Eposterovidi*, tandis que beaucoup de copies (celle de notre manuscrit en particulier) donnent la leçon *Epotsorovidi*. Les trois lettres qui suivent *Epo* ne sont plus visibles sur le monument ; c'est pourquoi il est bon de tenir compte de toutes les copies anciennes.

« Le même manuscrit fournit encore un texte du milliaire de Consac, qui est presque identique au texte donné par Bourignon, p. 48, et reproduit par M. Espérandieu, p. 23, n° 7. »

—

La renaissance en Saintonge (1)

(Mémoire lu à la séance publique du 23 avril 1890)

I

USSON, LONZAC, SAINT-JUST

La renaissance n'a pas laissé de traces bien profondes en Saintonge. On remarque par ci par là, à Balanzac, au Châtelard de Meursac, à Pons, Saint-Saturnin de Séchaud, Saint-Jean d'Angle, Corme-Royal, Ozillac, Arthenac, Sainte-Lheurine, Saint-Germain de Lusignan (2), ici une chapelle, ailleurs quelque partie de bâtiment restaurée, des portes, des fenêtres, où son influence se manifeste. Mais combien sont rares les monuments qui portent les caractères distinctifs de l'art du XVIe siècle, et ont conservé, jusqu'à nous, leur originalité primitive ! On les compte. Les châteaux de Matha et de Taillebourg sont détruits ; Burie, Saint-Jean d'Angély, Pons, Jonzac gardent encore des

(1) Voir dans le volume *Réunions des sociétés des beaux-arts des départements du 27 au 31 mai 1890*, XIVe session, p. 496-507, un résumé de ce mémoire.

(2) Plus tard nous reprendrons en détail l'étude de ces fragments.

Digitized by Google

vestiges de l'époque ; Marennes, une maison ; Saintes, presque rien, si ce n'est à Saint-Pierre.

M. Léon Palustre fait cette observation très judicieuse dans son bel ouvrage : *La Renaissance en France*, t. III, p. 256 : « Loin d'être accueilli avec enthousiasme, dit-il, voire simplement accepté, le nouveau style est à peine subi. » La petite cour des sires de Pons, celle des comtes d'Angoulême, leurs voisins de Cognac, si brillante, mais plus littéraire qu'artistique, sous Louise de Savoie, François Ier lui-même, les Sainte-Maure à Jonzac, les Coëtivy et les La Trémoille à Taillebourg, deux prélats florentins, François et Julien Soderini, assis l'un après l'autre sur le siège épiscopal de Saintes, réussirent mal à acclimater et à propager le goût du jour. Leur patronage échoua devant un obstacle qui arrête trop souvent les meilleures volontés, le défaut d'argent, diverses autres causes qui vinrent compliquer les difficultés du temps et détourner les esprits de la voie nouvellement ouverte.

La noblesse n'est plus assez riche pour entreprendre des constructions grandioses et dispendieuses. Son goût ne la porte pas de ce côté. Elle se contente de l'antique logis restauré, mais subventionne les restaurations des églises paroissiales où chaque seigneur possède une chapelle particulière. Le mouvement philosophique et religieux l'intéresse davantage ; bientôt elle lui consacrera ses ressources disponibles.

Usson est l'unique exemple (1), en Saintonge, d'une maison seigneuriale qui, bâtie au XVIe siècle, reçoive avec profusion les luxueuses parures de l'art contemporain.

Le temps n'avait pas encore réparé les fortes brèches que la lutte contre les Anglais fit éprouver à la fortune publique, quand éclatèrent les guerres d'Italie. Les gentilshommes saintongeais rejoignirent l'armée royale, se couvrirent de gloire sur les champs de bataille, mais beaucoup contractèrent des emprunts pour subvenir aux frais d'équipement, toujours onéreux, et soutenir la vie des camps ! Charles de Coucis, seigneur de Burie, l'un des « trois nobles et braves chevaliers et gentils capitaines de Guyenne », le contemporain et l'égal de d'Essé et de Sansac, doit son premier cheval à la libéralité de François de Bourdeille et, en 1560, envoie cette lettre lamentable à Catherine de Médicis : « Je vous supplye très humblement, madame, considérer que je suis pauvre et me vouloir aider à vivre suyvant le service que je fais à sa majesté : car j'en ai grandement besoing. » La bourgeoisie, tout aussi besoigneuse, l'échevinage de Saintes plus pauvre encore, ne songent point davantage aux grands travaux artistiques : ils ont bien d'autres soucis. La ville est « de petit revenu » ; de lourdes charges grèvent son modeste budget. On pense au nécessaire d'abord.

---

(1) Dampierre-sur-Boutonne appartenait au Poitou ; Crazannes et Neuvicq datent des dernières années du XVe siècle.

Digitized by Google

D'ailleurs, les fléaux, divers événements, surviennent qui compliquent les embarras financiers. Au commencement du siècle, la peste jette l'épouvante par tout le pays; plus tard, l'augmentation et la perception rigoureuse des droits sur la gabelle soulève la contrée; la sanglante répression de Montmorency achève de la terrifier. Les esprits n'étaient guère portés aux innovations de la renaissance. Enfin, la réforme, dès 1535, recrute ses premiers prosélytes. La noblesse encourage ses rapides progrès, et bientôt la ligue calviniste, devenue assez puissante pour chercher un port sur l'Océan, obtient de Jacques de Pons qu'il fortifie Brouage et le lui livre. Les guerres civiles, si intenses en Saintonge, vont commencer; non seulement elles arrêteront tout mouvement artistique, mais détruiront en grande partie toutes les œuvres accomplies ou entreprises pendant un laps de soixante années.

Seul, au milieu des désastres et des événements multiples qui signalent cette fin du xve siècle et le début du xvie, seul, le clergé, qui croit encore pouvoir étouffer la révolution religieuse, moins atteint et plus respecté dans ses biens, conserve des revenus considérables. Depuis 1450, l'évêque Guy de Rochechouart et son chapitre poursuivent une œuvre immense, rebâtir Saint-Pierre. La papauté favorise ce dessein. Les fidèles, stimulés par les bulles pontificales, envoient leurs offrandes, même de l'étranger. Les mourants oublient rarement d'insérer dans leurs testaments une disposition en faveur de cette église. Aussi les travaux avancent-ils rapidement, assez vite pour que la renaissance ne trouve dans ce vaste vaisseau qu'une place fort restreinte où elle puisse exercer son influence, autant que nous pouvons en juger actuellement.

Ces réflexions sommaires suffiront à expliquer comment l'architecture civile ne produisit, chez nous, que le château des Rabaine à Usson, le puits de l'ancien château de Brizambourg transplanté aujourd'hui sur une place de Saint-Jean d'Angély, et la fuie du prieuré de Montierneuf, quand l'architecture religieuse, plus féconde, met au chevet de Saint-Pierre une couronne de riches chapelles funéraires, bâtit le porche et la porte d'un escalier à Saint-Just, Notre-Dame de Lonzac, la croix hosannière si singulière de Moëze, peut-être unique en France, derniers témoignages de cette ferveur chrétienne qui, pendant les siècles précédents, fit surgir des merveilles de notre sol saintongeais.

Le château d'Usson se distingue parmi les édifices contemporains civils et religieux. L'abondance de ses statues allégoriques, médaillons d'empereurs romains, cartouches, devises et sentences latines ou françaises, profanes ou sacrées, armoiries, sculptures ornementales partout répandues; la toiture originale d'une tour d'angle, encore en place, la galerie, particulièrement remarquable (1), désignent ce monument à l'attention

(1) « ..... De la tour si faussement considérée comme un colombier, dit M.Pa-

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. I

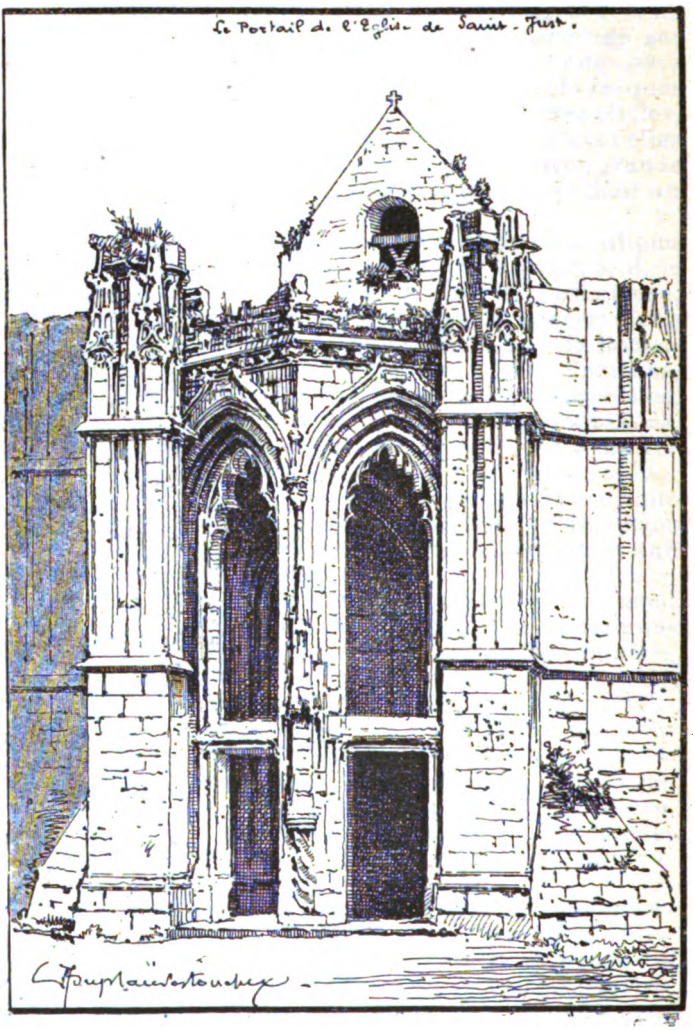

Ant. Duplais-Destouches, del.

PORCHE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JUST (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Digitized by Google

PL. II

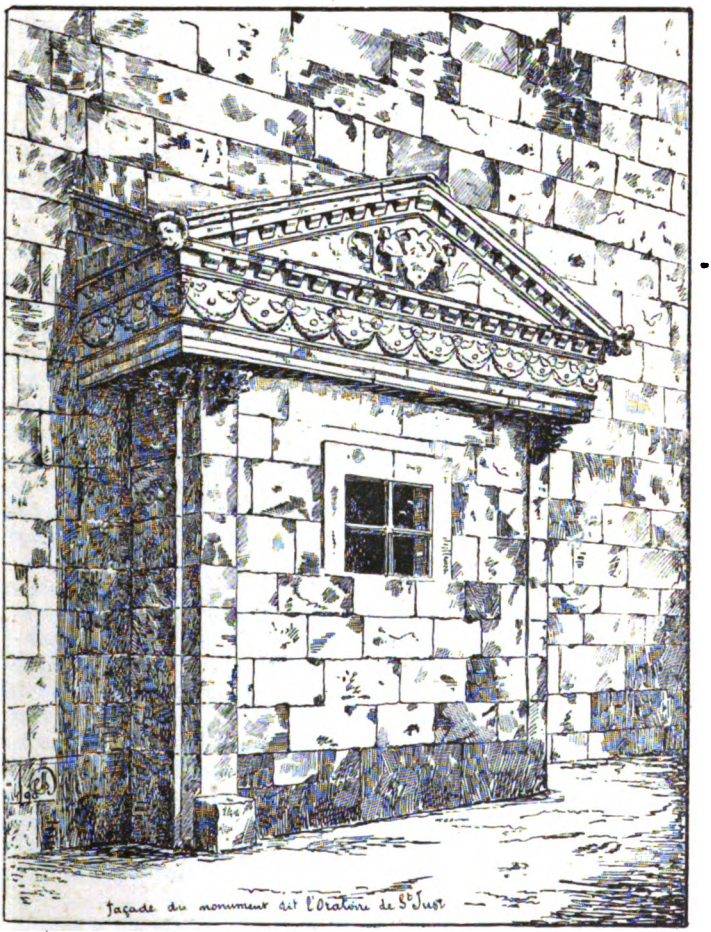

Ch. Dangibeaud, del.

FAÇADE DE « L'ORATOIRE » DE SAINT-JUST (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Digitized by Google

Digitized by Google

générale. Cette tour est un morceau très curieux : vide à l'intérieur, unie à l'extérieur, elle ne reçoit de décoration qu'au sommet ; une frise de masques grimaçants, coupée par des fûts de colonnes creuses, l'enlace tout autour, et une coupole en pierre, à imbrications, avec lanterne décorée de coquilles et de croissants (1), coiffe le tout. Si les détails de ce château ne sont pas également beaux, il en est de charmants, si certaines proportions, si certains reliefs, exagérés, surprennent, si on constate parfois de la lourdeur, il y a des parties fort agréables. Usson démonté pièce par pièce, est aujourd'hui rebâti, rajeuni, transformé, augmenté, à sept kilomètres de son aire primitive. Usson n'est plus à Usson, et ne ressemble plus guère à celui des Rabaine. Qui s'en plaindra ? La *bâtisse*, telle qu'elle existait il y a dix ans, avait conservé fort peu de choses de l'ancienne ordonnance. La façade, refaite sans soin, ne présentait qu'un assemblage confus de pierres, qui maugréaient de se trouver si mal appareillées. Un homme de goût a débrouillé ce chaos ; il faut lui en savoir gré.

Quelle est le constructeur d'Usson ? Pourquoi des croissants alternent-ils avec les coquilles des Rabaine sur le lanternon de la tour et une gargouille ? Deux questions connexes qu'il est plus facile de poser que de résoudre. M. Palustre nous dit bien, sans nous convaincre, que la véritable inspiratrice de l'œuvre fut Diane d'Estuer, la première femme de Paul de Rabaine ; que le Blésois et l'Anjou furent successivement mis à contribution dans la construction, et qu'enfin on a préféré substituer aux armes des d'Estuer : *D'argent au sautoir de gueules*, des croissants qui rappellent mieux le nom de la châtelaine. M. Palustre a été induit en erreur. Paul de Rabaine et Diane d'Estuer, sa femme, ne peuvent avoir bâti Usson entre 1532 et 1542. Le *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, par l'abbé J. Nadaud, t. IV, cite Paul de Rabaine, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron d'Usson et Brillac, où il demeurait en 1631, étant âgé de 60 ans, et où il mourut le 16 septembre 1653. Il avait épousé Diane d'Estuer. Nous ne connaissons parmi les Rabaine d'Usson aucun autre Paul. Nous devons confesser cependant que la filiation de cette branche est fort défectueuse. Si nous avons pu retrouver les autres presque complètes, celle-ci a échappé à nos recherches : les documents font défaut. Paul de Rabaine, seigneur de Jazennes, était son contemporain ; il se maria trois fois : 1° avec Françoise de Saint-Laurent ; 2° avec Louise de Beaumont ; 3° avec Élisabeth de Saint-Mathieu, et mourut le 28 octobre 1661. L'ordre généalogique indiquerait plutôt un Jean de Rabaine, marié

---

lustre (*loco cit.*), et dont le rôle était de buter simplement à son extrémité l'une des ailes du château... »

(1) Le *Magasin pittoresque* de 1877 a donné une gravure, accompagnée d'une note, par M. Louis Audiat et aussi l'*Art en Saintonge*.

Voir pour les nombreuses inscriptions gravées à Usson l'*Epigraphie santone*, pages 257 et suivantes.

Digitized by Google

à Jacquette de Sainte-Maure. Aucune des femmes entrées dans cette famille, au XVIe siècle, ne se nommait Diane et ne portait des armoiries qui puissent expliquer le croissant. Il faut donc attendre; les archives n'ont peut-être pas encore livré leur dernier secret; une heureuse découverte est toujours possible.

***

Tandis qu'une ornementation fastueuse distingue Usson, Notre-Dame de Lonzac, moins recherchée dans ses atours, isolée, très en vue, détache nettement ses formes d'un style très pur et très élégant, sur un fond de plein air. Cette petite église (1), le joyau de notre renaissance locale, fut bâtie « spécialement en remembrance de l'âme de feue noble dame Catherine d'Archiac », par son mari, un grand seigneur de la cour de François Ier, Jacques de Genouillac, dit Galliot, maître de l'artillerie, grand-écuyer, sénéchal de Quercy, seigneur d'Assier, Capdenac, etc. Rien ne révèle cependant la présence de la châtelaine. Son corps transporté d'Arthenac, où il avait été déposé après son décès, est enterré dans la chapelle qui lui était destinée, et pas un écusson, pas une initiale ne dit qu'il est là. L'artiste chargé de cette construction, semble avoir écarté, de parti pris, tout motif tiré de l'idée religieuse, ou qui rappelât la défunte, prodiguant au contraire sur les murs extérieurs et intérieurs, aux clefs de voûte, le nom, la devise et les armes (2) du mari.

L'une des beautés de Lonzac, c'est la large frise qui court tout autour du monument. Elle attire de suite le regard. L'architecte, Nicolas Bachelier ou autre, ne s'est point embarrassé dans les rinceaux et enroulements déliés. S'inspirant de la charge du constructeur, il a dessiné deux gueules de canons, l'une obstruée par un boulet, l'autre vide, ou si l'on préfère une culasse et une gueule de canon vide ; il a gravé sur la circonférence la devise JAIME FORTVNE OU SICVT ERAT IN PRINCIPIO (3), les

(1) Voir sa description dans le t. VIII de la *Revue*, p. 258, et dans le tome IV de nos *Archives*, p. 370, l'acte de fondation d'une messe quotidienne, daté du 26 mai 1330. Cf. Chaudruc de Crazannes : *Essais archéologiques... sur le Quercy ;* Rainguet: *Quelques mots sur l'architecture de l'église de Lonzac*, p. 22 du *Bulletin religieux* de La Rochelle ; le baron de Rivière : *L'église et le château d'Assier.*

(2) *Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or mises en pal ; aux 2 et 3 d'or à 3 bandes de gueules.* Catherine d'Archiac portait : *De gueules à deux pals de vair au chef d'or.*

(3) Ces deux phrases ont fortement intrigué les épigraphistes et les biographes. M. L. Audiat et M. Joly d'Aussy, qui a retracé récemment la vie de Genouillac, ont scindé le mot FORTVNE et lu GALIOT AIME FORT VNE. Remarquons cependant qu'à Lonzac rien n'autorise cette leçon. Mais nous la verrons à Assier. Quelle serait cette *une* ? « Pour moi, dit l'*Epigraphie santone*, p. 231, la version que j'adopte est : GALIOT AIME FORT VNE. Il paraît que Galiot dissimulait sous un calembourg son affection pour Louise de Savoie. Il aimait *fort une* femme, qui lui préférait le connétable Charles de Bourbon ; c'est-à-dire Louise de Savoie, la mère de François Ier. M. d'Aussy avait d'abord partagé cette opinion, puis il revint sur ce premier jugement.

Digitized by Google

a séparées par les deux initiales I et K (qui souvent ressemble plus à H qu'à K) en les cantonnant de quatre petits boulets. Le motif répété compose une frise très originale, qui produit

---

D'ailleurs, Chaudruc de Crazannes était de cet avis. « On remarque (à Assier, au château), dit-il (*Essais archéologiques sur le Quercy*, 1838, p. 20 et suiv.), un pilastre où Hercule est représenté étouffant le lion de Némée; dans un autre, il terrasse Anthée ; ici on grave le nom de Galiot ; sur l'autre groupe, on lit : JAIME FORTVNE. Cette devise, répétée plusieurs fois sur des cartouches placés dans des trophées, dans des guirlandes, ou portés par des amours, est souvent accompagnée des mots : OVI JE LAIME. SICVT ERAT IN PRINCIPIO. Dans quelques endroits FORT et VNE sont séparés par un point, pour qu'on ne pût se tromper sur l'intention et le sens de cette devise de galanterie, où l'on croit voir une allusion à l'amour du grand-maître pour la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier ; quelquefois ces mots sont réunis pour faire prendre le change aux personnes qui ignoraient cette circonstance de la vie de Galliot, et par une sorte de discrétion. » Ainsi, Genouillac, au mépris de toutes convenances, aurait fait graver sur le tombeau de sa femme, une déclaration amoureuse qui s'adressait à une autre, peut-être sous les yeux du propre fils de cette femme. (La *Biographie* Michaud donne à Catherine d'Archiac, qui passe cependant pour être morte sans enfants, François de Genouillac). Le cynisme nous paraît déjà improbable.

Il se remarie ; il épouse Françoise de Laqueuille. Louise de Savoie meurt en 1531. Son amour méprisé le tenaille si fort quand même, qu'il l'écrit sur tous les murs de son château d'Assier, même sur les vitraux ! Cette constance est touchante. Voici qui frise la folie : il veut, de son vivant, construire son tombeau, ou du moins construire l'église dans laquelle il sera enterré, et en 1540, à un âge déjà très avancé (il était né en 1466), six années avant sa mort, neuf ans après celle de l'ingrate, la même flamme toujours le dévore, et il ordonne qu'on en inscrive le témoignage sur son nouvel édifice. Décidément le cœur ne vieillit pas ! Mais il y met une *discrétion* extrême, et le public *prendra aisément le change ;* on croira son amour complétement éteint : car la fameuse J'AIME FORT VNE (en deux mots) ne se trouve qu'une fois, dans un petit coin. Il faut noter que sa fille, la vicomtesse d'Uzès, devient la complice de son père, puisqu'elle contribue à l'achèvement de l'église. Tout cela n'est-il pas absolument invraisemblable ?

M. d'Aussy l'a bien compris. Réformant son premier jugement, il a pensé que la devise s'appliquait à Catherine d'Archiac, et que le SICVT ERAT IN PRINCIPIO éveillait une idée de pérennité tout en l'honneur de la défunte. Si Lonzac seul montrait cette inscription, le sens pourrait paraître net, clair, évident. Mais à Assier l'explication tombe, perdant toute signification. Quel service nous aurait rendu Galiot, s'il avait eu l'idée de traduire sa devise en latin ! Les graveurs, au contraire, se sont complus dans une orthographe française fantaisiste : JAYME, IEIME, IEME FORTVNE, qu'ils accompagnaient du SICVT ERAT ou de GLOIRE SOIT A NOVS. Pas la moindre traduction latine. Le jeu de mots n'aurait plus été possible. Philippe-le-Bon, lors de son mariage avec Isabelle de Portugal, fut plus explicite : « Aultre n'aurai » devint sa devise. Il est vrai, suivant une spirituelle remarque de M. de Barante, qu'il ne l'appliquait qu'à la femme légitime.

Nous ignorons la circonstance qui dicta la sienne à Galiot de Genouillac. Se montrait-il simplement reconnaissant ? La fortune, c'est-à-dire la destinée, la chance, ne lui fut-elle pas clémente, et jeune encore, ne le combla-t-elle pas de richesses et d'honneurs ? Il pouvait aimer la fortune. Le mot se prêtait aisément à une double entente. L'époque montra une grande prédilection pour ces rébus ingénieux. Galiot n'eut garde de laisser échapper celui-ci. Il pouvait, à l'occasion, avec une légère transformation orthographique, lui donner un tour galant. Il ne l'oublia pas. Quand il envoya à Louise de Savoie un magnifique livre d'heures, manuscrites et enluminées, au lieu de signer le cadeau de son nom, qui par lui-même n'avouait aucun sentiment, il fit mettre sa devise avec le mot scindé en deux, qui disait beaucoup. Ne serait-ce point là l'origine de l'interprétation que les contemporains attribuèrent à cet apophthegme, et que les modernes ont partagée ? Il n'en fallait pas davantage.

Digitized by Google

le meilleur effet (1). Il devait reprendre cette idée plus tard, à Assier, l'amplifier en faisant raconter par la pierre les exploits militaires du grand-maître de l'artillerie, comme s'il eut voulu lui dresser une sorte de colonne trajanne d'un nouveau type (2).

La porte d'entrée n'est pas moins remarquable. Humble disciple de l'antique et des théories païennes, chères à la renaissance, l'artiste oublie la destination du bâtiment qu'il doit orner ; il sculpte sur le linteau deux épisodes de la vie d'Hercule, motifs répétés au château d'Assier, du reste. Ces deux petits bas-reliefs excitèrent la suspicion des révolutionnaires, qui les firent effacer, soit qu'ils y vissent une menace pour le nouveau gouvernement, soit qu'ils y trouvassent une allusion à l'oppressive féodalité qui venait de prendre fin (3). L'exécution des parties respectées est supérieure ; on ne peut lui comparer que celle de Saint-Just ou la niche de la chapelle des Tourettes. Ce

---

(1) D'après M. Léon Palustre, l'architecte de Lonzac devait être originaire des bords de la Loire, parce que, dit-il, il fallait avoir vu Chaumont, où existe une frise analogue, pour savoir le parti que l'on en pouvait tirer. Est-il impossible que Nicolas Bachelier connût cette particularité, même sans être allé à Chaumont ?

(2) L'église d'Assier présente une similitude frappante avec celle de Lonzac. On a déjà signalé ce rapport, et on a eu raison. Il n'est pas douteux que l'auteur de Lonzac ne soit le constructeur d'Assier, à moins que l'on ne suppose *a priori*, sans preuves, que Galiot ait conservé et communiqué le plan de Lonzac. Le plan est le même, sauf de légères modifications; les dimensions sont plus amples, beaucoup de détails se ressemblent. Chacune comprend deux parties nettement tranchées, l'une pour les vivants, l'autre pour les morts, celle-ci formant annexe à la première. Ainsi, on voit à Assier cinq travées dans la nef large et spacieuse, un transept, le clocher sur le bras gauche (il est sur le droit à Lonzac), un chœur pentagonal dans lequel s'ouvrent, du côté gauche, une petite chapelle sépulcrale, vis-à-vis une chapelle plus vaste, sans doute réservée à la famille de Genouillac ; aux voûtes, sans pendentifs, les armes du fondateur entourées du cordon de Saint-Michel. Près de l'entrée principale, dans le bas de l'église, se trouve le tombeau de Galiot, fermé par une clôture ajourée en bois, portant la date de 1549. Nous en dirons un mot : le personnage nous appartient un peu.

Sur un tombeau Galiot est couché en habits civils. En dessous on lit : APRES LA MORT BONNE RENOMEE DEMEREE. Au-dessus se dresse un grand bas-relief, sous un entablement supporté par deux colonnes. Le grand-maître est représenté debout, tête nue, la barbe très longue, revêtu de ses armes, adossé à un canon, derrière lequel se tiennent deux soldats. En bas une inscription : STATVTVM ETS (*sic*) HOMINIBVS SEMEL MORI ; en haut: MANET POST FVMERA (*sic*) VIRTVS. Sur la corniche sont placées deux statuettes, les armoiries et un cartouche avec cette inscription en onze lignes (répétée en inscrustation dans le fronton de la clôture) : CY DORT C/ELVI QVI NE/VT IAMAIS P/ROPOS DE RPO/SER EN LA VIE/ MORTELLE LES/ LONGS TRAVAV/LX LVY ONT DONN/E REPSOS CAR PAR / SES FAITZ SA VIE EST/ IMMORTELLE. La transcription donnée par Chaudruc (*Essais sur le Quercy*) est très fautive. Nous avons rappelé déjà qu'à l'extérieur de l'église, une frise, divisée en petits tableaux, retrace les principaux épisodes de la vie militaire du constructeur. Au-dessus du portail, mutilé, orné de deux grandes statues, on lit: VIVAT.D.IAC.GALEOTVS, et près d'une porte latérale : LAN.MIL.V.ET XL° LE. XXI° DAVRIL FVT COMANCEE.LA PNTE LOVAGE A DIEV. AINSI.SOIT.IL. F. M. Enfin on retrouve les mêmes disques enrubannés, les mêmes cartouches rectangulaires qu'à Lonzac, avec la devise JAIME FORTVNE. Sur un endroit on voit : SICVT ERAT IN PRINCIPIO JEME FORTVNE.

(3) La moitié de la frise a disparu pour le même motif. Mais on est resté en route heureusement, faute d'argent ou de patience.

Digitized by Google

sont, en effet, trois constructions de dates très rapprochées, portant le même cachet, sorties, peut-être, du même ciseau.

Les deux dernières ont une importance capitale : elles occupent dans la classification des œuvres du XVIe siècle, une place à part. La chapelle des Tourettes, à Saint-Pierre de Saintes, fixe une date ; l'église de Saint-Just présente une disposition architectonique qui n'a pas de similaire dans le département.

M. Léon Palustre néglige l'une et l'autre. *La Renaissance en France* est également muette sur ce petit édicule si bizarre, auquel Lesson donne le nom, peu justifié, d'oratoire de l'abbesse. Evidemment, personne ne les lui a signalées. Mieux renseigné, il n'aurait pas négligé trois spécimens curieux de l'art du XVIe siècle, et nous aurions, sur le dernier, son opinion qui n'aurait pas manqué d'apporter un peu de lumières dans une question fort obscure. Le supplément réparera cet oubli involontaire, nous l'espérons.

*
* *

L'église de Saint-Just, près Marennes, fut construite vers la fin du XVe siècle. Le plan assez vaste, mais très simple, offrirait un intérêt médiocre, si la renaissance n'avait doté cet édifice de deux des principaux ouvrages qu'elle ait créés en Saintonge. L'église avait été donnée autrefois à l'abbaye des dames de Saintes, avec Saint-Pierre de Salles en Marennes; ce puissant monastère possédait en même temps une partie de Saint-Just, les villages de Luzac et Moizac (1). On peut donc supposer que Jeanne de Villars, abbesse de 1438 à 1484, et Anne de Rohan qui lui succéda, puis Blanche de La Rochandrie, secondées par les seigneurs des environs, ont entrepris et terminé la reconstruction de l'église. Toutefois, le clocher n'a jamais été fait ; la façade devait être des plus modestes. Vers 1525, on décida de la compléter par l'adjonction d'un porche monumental. Appuyé sur la façade, entre deux vigoureux contreforts, il se compose de deux ouvertures carrées se présentant en angle très obtus, surmontées d'un grand fenestrage dont les meneaux sont aujourd'hui brisés ; un pilier à moulure hélicoïde, qui supportait une statue, sous un dais pyramidal, et une colonnette où s'enroule la salamandre, séparent, de haut en bas, ces quatre baies. Une balustrade couronnait ce charmant édifice, échantillon unique, dans notre province, d'un porche triangulaire (2).

Un escalier, dont la porte est encore, malgré ses mutilations, un exemple de la prodigieuse habileté avec laquelle les ouvriers de ce temps là ciselaient la pierre, conduisait à la galerie. Cette porte mérite un regard. Deux pilastres couverts d'arabesques

(1) Aveu et dénombrement de Jeanne de Villars, 1472. *Recueil de la commission des arts de la Charente-Inférieure*, t. III, et *Archives historiques de la Saintonge*, t. IV. Cf. *Histoire de l'abbaye*, par le frère Boudet, publiée dans le t. XII des *Archives*.

(2) Le dessin, très exact, qui accompagne ce mémoire, est dû à la plume de M. Antoine Duplais-Destouches

Digitized by Google

délicates, soutiennent un linteau, orné de rinceaux, que borde une forte moulure; par dessus, la valve d'une coquille s'étale au milieu d'un fronton cintré, enfin une sorte de vase contrebouté par deux supports simulant des dauphins, sert de piédestal à deux amours portant des écussons. Deux pinacles, ayant chacun un enfant au sommet, se dressent à droite et à gauche. On ne saurait reprocher au jacobin qui accepta la triste mission de hacher les armoiries et marteler les sculptures, d'avoir volé son salaire; son absurde besogne fut consciencieusement poursuivie, si consciencieusement, qu'on ne peut deviner la moindre pièce des armoiries, mises en plusieurs endroits, et conséquemment chercher le personnage qui dota l'église de cette belle porte (1).

L'édicule dont nous avons parlé plus haut, se trouve, tout près, dans la cour d'une maison, qui est, en outre, remarquable par une fenêtre très élégante du xve siècle. Dès l'abord, cette construction étonne; ses dimensions exiguës éveillent une vive curiosité. L'intérieur, pouvant contenir cinq ou six personnes, n'offre d'autre intérêt que les quatre caissons du plafond: deux portes donnent accès, d'un côté, dans un corridor, de l'autre, dans une grande chambre; une petite fenêtre carrée laisse pénétrer la lumière; les murs sont nus; une sorte de niche rectangulaire et profonde est pratiquée dans un angle. La façade extérieure (2), peu élevée au-dessus du sol, forme une faible saillie sur la haute muraille de la maison; elle est en pierres unies; deux colonnes montaient le long des arêtes; les chapiteaux subsistent; une guirlande de fleurs soutenues, de distance en distance, par des têtes ailées, vigoureusement taillées, décore l'entablement que couronne un fronton triangulaire, au centre duquel existait naguère un bel écusson, muet aujourd'hui, que portent deux enfants. La question se pose naturellement de savoir quelle destination cet étrange monument a pu recevoir, pour quel usage il fut construit. Lesson, avons-nous dit, était d'avis que l'abbesse de Saintes, quand elle séjournait à Saint-Just, y venait réciter ses heures. Elle ne possédait aucune maison dans le village. Un autre pense que ce réduit devait être une salle de bain, celui-ci un lavabo (3), celui-là la propriété de l'architecte sculpteur (4) du clocher (il n'y en a pas!) ou du suzerain. Ces

---

(1) Nous ne la donnons pas comme un morceau rare de la renaissance, se recommandant par un modèle exceptionnel. L'ordonnance générale n'a rien au contraire qui n'ait été reproduit ailleurs. Mais en Saintonge nous n'en pourrions citer un second spécimen.

(2) Voir notre dessin, planche II. Dimensions à l'intérieur: largeur, 1m70, hauteur jusqu'à l'entablement des caissons, 2m50. La fenêtre mesure 0m8.

(3) Lavabo est un mot essentiellement moderne. Le *lavoir*, *lavatorium*, petit appartement dans lequel plusieurs personnes pouvaient se laver, n'existait que dans les monastères, à côté du réfectoire. Les religieux ou religieuses après le repas, venaient se laver les mains à un grand bassin percé de trous. Les laïques « donnaient à laver », dans des bassins, avant et après le repos.

(4) Les prix payés, à l'époque, ne permettent guère de supposer que cet artiste ait fait des économies telles qu'il put s'offrir un immeuble de cette

Digitized by Google

conjectures si divergentes, plus faciles à émettre qu'à prouver, ce conflit d'opinions, témoignent assez de l'embarras où l'on se trouve, de découvrir le service auquel il était affecté. La tradition ne transmet aucun souvenir ; les archives interrogées ne révèlent rien jusqu'ici. L'hypothèse d'un sanctuaire domestique paraît cependant la plus séduisante, et la mieux défendable. Ces pièces, la plupart du temps d'étendue fort restreinte, près des chambres à coucher, cellules souvent très riches, consacrées à la prière, ne sont rares dans les manoirs et les châteaux, ni au XVIe ni au XVIIe siècle. Le château de Jonzac en fournit un exemple : un oratoire existait à côté de la chambre de la comtesse (1).

II

LA CHAPELLE DES TOURETTES

Les églises de Saint-Just et de Lonzac nous apportent une double constatation : la renaissance prenant pied en Saintonge d'assez bonne heure, l'architecture religieuse devançant l'architecture civile, et gardant toujours sur elle l'avantage des conceptions élégantes, harmonieuses, délicates. Saint-Pierre de Saintes complétera cette démonstration, et nous révélera approximativement l'époque à laquelle remonte la première manifestation parmi nous de l'art rénové du XVIe siècle. Cette apparition coïncide avec l'arrivée d'un étranger — le fait n'est point indifférent — un florentin, Julien Soderini, qui passa de l'évêché de Vicence au trône épiscopal de notre ville. Il y entra le 13 janvier 1514, et y vécut trente ans. Or, Guy de Tourettes est mort en 1519, comme nous verrons plus loin, laissant sa chapelle commencée. Le prélat italien arrivait avec une éducation et des idées artistiques bien différentes de celles qu'avaient pratiquées ses prédécesseurs. On comprend qu'il voulut les implanter, et montrer les effets merveilleux du nouveau style dans sa cathédrale. Il sut vaincre la résistance que toute innovation provoque, convertir son chapitre, et l'amener à adopter la nouvelle esthétique dans les chapelles qui allaient entourer le chevet de l'église. Que Julien Soderini ait introduit les arabesques et les rinceaux à Saint-Pierre, cela nous paraît très vraisemblable; mais nous ne prétendons pas dire qu'il appela des ouvriers italiens. Personne ne se méprendra, en effet, sur les dates de 1663 et 1675, gravées en haut des deux pignons extérieurs. Elles indiquent les restaurations exécutées aux frais de l'évêque Louis de Bassompierre. Le style des crochets, la salamandre sculptée sur une petite

---

importance et l'orner. Un maçon gagnait 60 centimes par jour, et l'exécution d'un chapiteau, quelque compliquée qu'elle fût, comme ceux de Chambord, se payait 5 fr. 20 (Palustre, *La Renaissance*, t. III). En tout cas on n'explique pas l'usage de cet édicule.

(1) *Inventaire des meubles de la succession du comte de Jonzac*, 10 septembre, 2 octobre 1750, publié en partie par l'*Echo de Jonzac* du 26 août 1883.

Digitized by Google

colonnette, dans un des deux recoins extérieurs formés par les trois chapelles, ne laissent aucun doute à cet égard. Le chapitre adopta un plan d'ensemble ; toutes les chapelles furent construites suivant le même type, mais les doyens, qui devaient bientôt s'en emparer, eurent toute liberté pour racheter par la magnificence intérieure la simplicité extrême et uniforme du dehors (1). Les Tourettes, les du Refuge, les Goumard en usèrent les premiers. Ils choisirent chacun une chapelle et y établirent leur sépulture de famille. Les Rochechouart avaient déjà donné l'exemple. Quelques débris subsistent encore : une belle clef de voûte armoriée dans celle des du Refuge ; un pignon, où l'on voit les armes des Goumard (chapelle de la Vierge) ; celle des Tourettes est presque entière, sauf l'extérieur. Les vitraux de M. du Massé ; « le très beau et riche monument eslevé en pierre de marbre », au milieu d'une chapelle « dorée et asurée avec force petites ymaiges faites tant en bois que de plâtre toutes dorées de petits anges, le tout faict en bosse »; le buste en marbre colorié de Jean du Refuge (2), celui en bronze d'un Prahec, chanoine; la belle sépulture rehaussée d'or, d'argent et d'azur sur laquelle était couchée une statue en marbre blanc (3); un grand *Ecce homo* en marbre peint (4), renfermé sous vitre, ont été renversés par les calvinistes. Maitres de la ville pour la seconde fois, en 1568, ils détruisirent l'église, pillèrent le trésor et auraient bien volontiers démoli l'énorme clocher, s'ils n'eussent craint « que, si on le gettoit par terre, l'on pouvoit bien getter toutes les maisons de la ville par terre » (5). Etrange aberration qui pousse les hommes de tous âges, de toutes les époques, de tous les partis, à venger sur des monuments, « qui n'en peuvent mais et n'ont aucun sentiment », comme dit Brantôme, les injures, les injustices, leurs revendications, leurs droits méconnus, les maux de toutes sortes dont ils souffrent ! Vengeance stérile qui n'aboutit à d'autre résultat que de laisser derrière soi des désastres et des ruines irréparables.

Qui a sauvé la chapelle des Tourettes ? Pourquoi a-t-elle échappé au désastre qui emportait les autres ? Comment s'est-

---

(1) Le chapitre faisait travailler alors à la « nouvelle église », c'est-à-dire la partie occupée par le chœur actuel. Il n'est rien resté de ces travaux, détruits en 1568. Nous ignorons donc leur caractère et leur style.

(2) Jean du Refuge, frère de Charles du Refuge, abbé de Moutier-la-Celle à Troyes. Il fut doyen du chapitre à Saintes et prieur commendataire de Saint-Eutrope (1520-1524). En 1490 on trouve encore un Elie du Refuge, écuyer, seigneur des Bordes, officier de la maison du comte de Taillebourg, et Paul du Refuge, garde du scel de Mme la duchesse d'Orléans en 1481. Ils portaient *d'argent à deux fasces de gueules et deux guivres ou couleuvres affrontées d'azur.*

(3) Tabourin, dans *Recueil de la commission des arts*, t. III (1877), p. 142 ; *Epigraphie santone*, par M. Louis Audiat, p. 169.

(4) Voir sur *La polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la renaissance*, les *Mémoires de la société des antiquaires de France*, t. VIII, 1888.

(5) Tabourin, *loco citato.*

Digitized by Google

elle conservée jusqu'à notre époque ? Nos renseignements ne nous apprennent point les causes de cette préservation. Elle a moins souffert parce qu'au milieu des plus grandes ruines quelque chose reste toujours indemne.

Pourtant, après le passage des huguenots, il subsistait encore d'importants débris. Les prétendues réparations ont achevé l'œuvre des guerres.

Quoiqu'il en soit, la chapelle des Tourettes aujourd'hui consacrée à saint François d'Assise, naguère à saint Louis de Gonzague, était désignée sous différents noms : Chapelle des enfants de chœur, des Marraux, *aliàs* Boisleroy, de la Cène.

« A droite de la psalette, dit Tabourin, il y avoit une chapelle que l'on appeloit la chapelle des Torrestes, que avoit fait bastir ung doyen de Torrestes, qui estoit venu de Bretaigne et estoit alié de la maison de Pisany, et l'appeloit communément la chapelle des enfans de chœur de la psalette, à cause que, à tel jour que arrive la feste de la conception de nostre Dame, qui est au mois de décembre, toutes les semaines de l'année, le maistre de la psalette devoit une messe de la conception à mottet pour les bienfacteurs de la maison de Courbon, que l'on appelle à présent de Saint-Légier : car ils estoient les plus proches de ceux de Torrestes, comme il est à présupposer; et pour ce faire on légua ung fief près Jarnac-Champaigne, que l'on appelloit le fief du filz, ce me semble ; et tous les enfans de cœur alloient ayder à chanter la ditte messe en la ditte chapelle; et l'autel d'icelle chapelle s'apeloit l'autel de la Saine, parce que au-dessus d'iceluy il y avoit eslevé en bosse, comme il apert encores à présent, comment notre Seigneur fit la saine à ses apôtres... Au dessoubz de laquelle chappelle et partie d'icelle, il y a une vouste là où l'on mettoit les corps morts de ceux de la maison de Torrettes... etc. » (1).

Guy de Tourettes obtint vraisemblablement vers 1518, peut-être un peu plus tôt, la concession d'un caveau dans l'église. La place choisie, les travaux d'excavation terminés, il fit construire la chapelle ; il orna la voûte d'une délicate rosace ajourée, fit ouvrir les fausses portes et les fausses fenêtres latérales, qui furent couvertes de fines arabesques, sculpter cette jolie petite niche si fouillée, et sur le retable de l'autel un bas-relief (2) représentant Jésus au milieu des apôtres instituant l'eucharistie, enfin les consoles qui supportaient des statues. Dans le fond, le fenestrage, qui devait être très découpé, tamisait la lumière à travers une verrière.

---

(1) Audiat, *Saint-Pierre de Saintes*, p. 69 et 62, *Registre de Tabourin* ; *Recueil*, ut supra.

(2) Il y a peu d'années on pouvait le voir encore en place ; son état mutilé inspira à quelqu'un l'idée malencontreuse de retourner la pierre. C'est la même personne, assure-t-on, qui fit gratter les rinceaux des linteaux des fausses portes pour enlever plus vite le badigeon, remplacé aussitôt d'ailleurs. Ajoutons que ce badigeon, blanc aujourd'hui, était rouge autrefois. Pourvu qu'un troisième, bleu, couleur de ciel, ne vienne pas augmenter la couche de ce fard, qui empâte ces fines ciselures sans profit, puisqu'il ne cache pas les injures du temps !

Digitized by Google

Tel est du moins l'état dans lequel nous voyons aujourd'hui cette chapelle. Mais nous ne pouvons déterminer la portion que le vénérable doyen fit bâtir de ses propres deniers. Mort en 1519, il n'eut pas la joie de terminer son œuvre. Il n'était pas riche. L'insuffisance de sa succession fit suspendre les travaux qui ne furent repris qu'en 1522, grâce à la généreuse intervention de son frère, Arnaud de Tourettes (1). Celui-ci dit, en effet, dans son testament du 5 juin 1521 : « La chapelle commansée par feu mon frère, dont Dieu ayt l'âme, ne se pouvoit parachever en bref des biens de mondit frère ; je veux et ordonne qu'elle soict parachevée de mesdits biens. » (2).

Cette famille de Tourettes ou Torette est une des moins connues des généalogistes. Voici quelques notes inédites : En 1353, Pierre de Torrettes, clerc, avait la garde du sceau des rois de France à Parcoul ; en 1449, Elie de Tourettes, licencié ès loix, était lieutenant général du sénéchal de Saintonge ; il est peut-être le même qu'Elie de Tourettes, seigneur de Saint-Dizan du Gua, près Mirambeau, premier président au parlement de Paris, marié à Isabeau Gombaud, dont il eut cinq enfants, trois fils et deux filles. Un des garçons, Guillaume (3), était conseiller au parlement de Paris, en 1462 ; le second, Arnaud de Tourettes, appelé partout Elie, nous ne savons pourquoi, seigneur des Rabanières et de Pisany, devint président au parlement de Bordeaux. Le troisième doit être Guy, entré dans les ordres, nommé successivement abbé de Sablonceaux, doyen du chapitre et même, pendant quelques jours seulement, évêque de Saintes (4). Une des filles épousa un Dangliers, conseiller au parlement de Bordeaux, proche parent probablement de Claude Dangliers, écuyer, seigneur de La Sausaie, gouverneur de La Rochelle. Charlotte de Tourette, sa sœur, épousa Arthus-Guillaume de Vivonne, seigneur de Saint-Gouard, grand-père et grand'mère de Jean de Vivonne, marquis de Pisany, sénéchal de Saintonge, ambassadeur du roi à Rome et en Espagne, qui eut de sa femme, Julie Savelli, la célèbre marquise de Rambouillet, l'incomparable Arthénice.

Arnaud de Tourettes, seigneur de Saint-Dizan et Beauregard, président à Bordeaux, acquit, le 25 août 1503, de François de Pons et de Marguerite de Coëtivy, sa femme, la terre de Pisany, qu'ils avaient achetée, quatre ans auparavant, de Jeanne de Rabaine. Il mourut en 1522, sans héritier direct ; son fils, Denis,

---

(1) Les deux Tourettes semblent s'être soustraits à une habitude généralement observée par les autres constructeurs. Ils n'ont mis aucun écusson. On trouve le monogramme du Christ, l'M de la Vierge, mais leurs armoiries : *D'azur, à trois tours d'or*, sont absentes. Toutefois nous serions très disposé à interpréter la longue tour qui se dresse le long du mur, à gauche, dans le sens d'un rappel d'armoiries ou de nom : *Tourette* confine à *tourelle*.

(2) Document inédit que nous publierons avec d'autres concernant la famille.

(3) Voir Blanchard, *Les présidents à mortier du parlement de Paris*, catalogue des conseillers de janvier 1462 jusqu'en 1469, p. 28.

(4) Voir dans Briand l'affaire qui suivit cette nomination, *Histoire de l'église santone*, tome II, p. 43.

Digitized by Google

aliàs Jean, licencié ès loix, l'avait précédé dans la tombe depuis plusieurs années, ne laissant pas d'enfants. J'ignore s'il faut l'identifier à Denis de Tourettes, mari de Jeanne de Ponthieu; c'est probable. D'après un état des cens et rentes qui leur sont dus, daté du 10 janvier 1517, ils possédaient des fiefs à Pons, Saint-Léger, Biron, Coulonge, Pérignac, Marennes, Cozes, Avy, Bougneau, etc. Denis de Tourettes, fils d'Arnaud, devait épouser Jeanne de Bremond, depuis femmed'Arthus de Vivonne, neveu du même Arnaud, quand la mort l'enleva. Notre président, se voyant sans héritier capable de conserver son nom et de porter ses armes, désirant ne pas laisser éteindre ce nom, donna Pisany, par acte du 28 mars 1521, renouvelé dans son testament du 5 juin, au premier enfant mâle qui naîtrait du mariage de son neveu, Arthus de Vivonne, avec Catherine de Bremond (1), sous la condition que cet enfant prendrait le nom de Tourettes et les armes de la famille; mais il accordait au père la faculté de faire exécuter cette clause par un enfant autre que l'aîné. Voilà pourquoi Jean de Vivonne, quatrième fils d'Arthus, porta, à la cour, dans sa jeunesse, le nom de Tourettes.

Une concession quelconque dans une église ne s'obtenait pas sans qu'il en coûtât quelque chose. D'ailleurs le solliciteur appuyait toujours sa demande de l'offre d'une constitution de rente perpétuelle ou d'abandon de fief. S'agissait-il d'assurer la célébration de messes pour le repos de l'âme de parents décédés et pour soi-même, on fondait un anniversaire; le moyen restait le même. Un prêtre touchait le revenu et devait accomplir les charges que le testateur ou le donateur avait ordonnées. Ces services commémoratifs devenaient parfois de véritables solennités. Celui des de Pons, doté de 100 sols de rente, comportait une messe à bourdon, drap des morts tendu dans le chœur, le soir à vêpres, à matines, à la messe; armoiries fixées aux quatre cierges, autel paré de noir, *Libera* dans le chœur (2). Nous connaissons déjà celui des Tourettes.

Mais il arrivait, surtout à la campagne, que, pour une raison ou pour une autre, le service était oublié; aussi quand Galiot de Genouillac fonda la messe quotidienne, à Lonzac, il donna non pas à la cure, mais à la fabrique, les rentes qu'il affectait au bénéfice. Toutefois, l'usage prévalut de donner le fonds productif de rente à l'église dans laquelle on créait l'obit, et de garder pour sa famille la présentation du titulaire de la chapellenie, sauf approbation de l'évêque ou du chapitre. Ce droit se transmettait et passait des descendants directs du fondateur à ses héritiers éloignés. François-Charles de Crusol, comte d'Uzès,

---

(1) Cette donation soulève, en passant, une question de généalogie, qui intéressera notre confrère M. A. de Bremond d'Ars. Cet acte est du 28 mars 1521. Arnaud prie son neveu « qu'il veule prendre à femme espouze Catherine de Bremond, damoizelle, fille de messire Jehan Bremond, chevalier, seigneur de Balanzac, maistre d'ostel ordinaire du roy... etc. » Or, *La maison de Bremond d'Ars*, par Léon de Beaumont, la fait marier le 10 janvier 1519.

(2) TABOURIN, *loco citato*.

Digitized by Google

marquis de Montausier et de Pisany, gouverneur de l'île d'Oleron, en fut investi. Le 26 mai 1732, il présente au chapitre Pierre Genty, acolyte, pour être pourvu de la chapellenie des Marraux, vacante par démission de Joseph Dangibaud. Le 7 août 1776, Marie-Anne-Suzanne de Collet, veuve de Ponthieu, seigneur du Breuil, Vandré, etc., est la patronne de ce bénéfice.

Guy de Tourette dut donc constituer une rente, et peut-être léguer par disposition testamentaire une augmentation. Arnaud, son frère, donna sept livres de revenu, à prendre sur les terres de Pisany. Des accroissements successifs portèrent le produit de ce bénéfice au point qu'en 1685, il était partagé entre trois chapelains : Henri Dussaud, sieur de La Guiardrie ; René Mauchen, sieur de La Boucaudrie ; Pierre Petit, curé de Blanzac. Le bois des Marraux, en Vénérand, contenait à lui seul 67 journaux, presque vingt-deux hectares.

Telle est l'origine de cette chapelle des Tourettes que peu de personnes connaissent. Nous ne possédons presque rien sur les autres. Celle des du Refuge, « bien couverte, voûtée et vitrée, fermée par des piliers de bronze », s'appelait la chapelle de la Trinité. Le buste en marbre peint du doyen se trouvait derrière « l'autel sépulture » ; à côté il y avait la chapelle du saint Esprit, bien voûtée, beaux vitraux, « bel autel bien accommodé ». Plus loin la chapelle, « qui s'appeloit de sainct Jehan l'évangéliste, autrement des Gommards, là où il y avoit de chasque cousté d'icelle ung sainct Jehan l'évangéliste et un sainct Jehan l'apocalipse ». De l'autre côté, la chapelle des Rochechouart ou de Mamory ; d'autres encore, dont Tabourin même ignorait les noms, puis des espaces laissés vides attendant de nouvelles constructions.

Pendant que l'initiative privée s'emparait ainsi de cette portion de la cathédrale et l'embellissait de mille manières, le chapitre ne se bornait pas à une simple admiration contemplative. Il n'avait cessé de construire. On allait poser la charpente et les vitraux dans l'église neuve, quand tous les travaux furent détruits par la tourmente des guerres de religion. Ce n'est pas tout. S'il nous était donné de parcourir un inventaire complet du mobilier de Saint-Pierre, nous retrouverions bon nombre d'objets renaissance. Tabourin, qui avait grandi et vieilli au milieu de la troupe des enfants de chœur et des choristes, connaissait mieux que personne la richesse du trésor. Il nous apprend que les vases d'or et d'argent, les châsses, calices, croix, crosses, bassins, chandeliers, « si poissants que les enfants de chœur ne les pouvoient porter », les grosses paix d'argent doré « fort poissantes, esmaillées d'ung crucifix et de plusieurs sortes d'esmail », étaient nombreuses. Il cite encore les plaques d'or, larges comme un double ducat, semées sur la chape que revêtait le trésorier le jour de pentecôte, pendant la procession : lourd mais précieux manteau dont deux enfants de chœur soutenaient les côtés, tandis que « deux bastonniers », marchant derrière, le bâton sur l'épaule, ne le perdaient jamais de l'œil,

Digitized by Google

tout occupés à écarter les gens trop curieux ou trop empressés à ramasser celle des belles plaques qui se serait détachée. Les tapisseries surtout émerveillent Tabourin : « C'estoient les plus belles et riches tapisseries, dit-il, que jamais homme vit. » Les cérémonies religieuses avaient conservé, au XVIe siècle, une pompe et un cachet de naïveté qu'elles perdirent très vite. Les jours de fêtes solennelles, l'église était parée magnifiquement. On tendait les tapisseries les plus précieuses, tissées de fils d'or, d'argent et de soie, représentant la destruction de la ville de Jérusalem. C'est au milieu de ce beau décor que les enfants de chœur simulaient la résurrection, au jour de pâques. Les tentures moyennes soie et laine, fils d'argent et soie, laine, fils d'or et d'argent, avaient pour sujets : Judith et Holopherne, le déluge, la destruction de Sodome et Gomorrhe, l'entrée à Jérusalem, saint Pierre délivré de la prison. Elles servaient aux fêtes minimes à bourdon. Les plus petites, laine et capiton, ornaient tous les jours l'église et les sièges de messieurs les chanoines. On y voyait un saint Mathias, le miracle de la multiplication des pains.

Tabourin nous explique comment toutes ces richesses, lentement amassées, n'ont pu nous parvenir. Le chapitre, à l'approche de l'armée calviniste, avait fait emballer tapisseries, vases d'or, d'argent, et tous les objets précieux dans une gabare, qui devait les déposer à Angoulême. Il espérait les soustraire ainsi au pillage. Le secret fut trahi. Saint-Même averti « ne faillit de se trouver sur le bord de la rivière pour en faire la volerie ». Tout fut perdu.

Nous en avons dit assez maintenant pour apprécier le degré d'influence qu'exerça la renaissance en Saintonge, la faveur dont elle fut l'objet auprès de quelques personnages, et déterminer la date de sa première œuvre. Elle débute à Saint-Pierre de Saintes, vers 1518, sous l'impulsion d'un florentin, avec la chapelle des Tourettes ; s'affirme avec celle des du Refuge, les églises de Lonzac et Saint-Just. Usson marque son complet épanouissement; Moëze en est la dernière et non la moins originale manifestation.

CH. DANGIBAUD.

VARIÉTÉS

I

MOTET POUR LE JOUR DE LA FÊTE DE SAINT LÉGER

Tel est le titre d'une petite pièce, d'un tour très original, que j'ai découverte dans les papiers de mon grand-oncle, Pierre Giraud, qualifié, le 23 avril 1720, prêtre, vicaire et choriste de l'église Saint-Léger de Cognac, et chapelain de la chapelle de

Digitized by Google

Saint-Eloy, desservie dans ladite église. Il était fils de mon cinquième aïeul, Jean Giraud, notaire royal à Cognac, et de Marie Chausserouge, fut baptisé à Saint-Léger le 25 décembre 1693, et mourut en 1751, curé de la paroisse de Saint-Christophe de Celles, canton d'Archiac. Voici ce motet, qui est de son écriture :

Sacra Leodegarii modulemur præconia
In ejus festivitate hodierna.
Nobis adest digna exultandi causa :
Etsi enim sit levis nominis gratia,
Non est tamen levis reipsa.
Non levis in pugna, non levis in victoria,
Non levis in corona, non levis in mortalium terra,
Non levis in principum aula,
Non levis in cœlituum patria,
Non levis in beatorum gloria ;
Sed levis ad currendum in justitiæ via,
Levis ad sectanda Christi vestigia,
Levis ad vincenda inimicorum odia,
Levis ad assequenda martyrii præmia,
Levis ad volandum super sidera.
O Leodegari, vestra non sint levia
Pro nobis apud Deum suffragia.

Je ne sais si cette pièce a été publiée ; elle m'a paru digne, en tout cas, de figurer parmi les *Analecta liturgica* de notre région.

J. P.

II

Les Campani, milice de l'île de Ré

(Voir *Bulletin*, X, 322)

L'île de Ré, depuis le VIIIe siècle, sous Eudes d'Aquitaine, sous ses seigneurs les Mauléon, les Thouars, et sous les rois de France jusqu'à la Révolution française, a toujours entretenu, à ses dépens, une milice qui nuit et jour surveillait l'océan pour repousser les attaques des Normands, des Espagnols et des Anglais. Les Rhétais disaient qu'ils étaient le boulevard du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et de la Guienne.

Dans le VIIIe siècle, la population comptait à peine six mille habitants. Il y en avait trente mille dans le XVIIe (Lettre de l'intendant du commerce à Paris : A. K., t. I, p. 44). L'insulaire, par ses privilèges, ne devait aucun service militaire en dehors de l'île (A. K., t. I, p. 21). Ces milices formaient trois compagnies de dragons recrutées dans la bourgeoisie. Leur uniforme était bleu; et trois divisions de canonniers garde-côtes, recrutées parmi les marins, avaient habit, chapeau d'uniforme, guêtres, etc. Enfin, l'infanterie était composée de trente-deux compagnies prises parmi les agriculteurs, les hommes de labour. Ils n'avaient pas d'uniforme. Ce sont ces hommes de labour qui

Digitized by Google

montaient tous les jours la garde dans les forts, au nombre de six cents : ce qui les obligeait à abandonner la culture de la terre qui, seule, les faisait vivre (A. K., t. I, p. 26). Le syndic Verdon, dans sa requête à l'intendant de La Rochelle, n'hésite pas à dire qu'on a vu des soldats agriculteurs poussés par la faim, qui broutaient l'herbe des champs (A. K., t. I, p. 280). Tous les rois jusqu'à Louis XVI ont dit : Nous confirmons les grands priviléges de nos chers et bien-amés les insulaires de Ré, en considération des grands services qu'ils rendent à la couronne, en combattant les ennemis de la France (A. K., t. I, p. 40, 41, 42).

Je pourrais multiplier tous ces faits historiques, qui sont les titres de noblesse de cette milice rhétaise; mais je m'arrête, parce que M. G. de C. me demande son nom. Etait-elle connue sous le nom de *Campani*, *Campanus*, qui est de la Campanie, province d'Italie, terre de Labour ? Dans les écrits seigneuriaux, royaux, nous ne trouvons que cette formule : Les milices de l'île de Ré. Mais dans la langue populaire je retrouve des locutions qui vont nous éclairer. Un citoyen français sous les armes, dans le costume — pittoresque parfois — du campagnard, n'a rien de bien imposant... Souvenons-nous des quolibets qui pleuvaient sur les gardes nationales du XIXe siècle. L'infanterie des milices rhétaises n'a pas échappé aux saillies du langage populaire; les terriens, les courtauds, les petons, les magayants, ajoutons avec deux historiens, Isnard et Callot, le nom de Campani, les soldats laboureurs, et nous resterons dans la vérité historique.

Regardons sur les cartes de ces deux historiens, et nous apercevrons, adossé à la dune sauvage, un régiment portant le nom de Campani : ce sont les milices rhétaises.

Mon honorable contradicteur prétend qu'il y avait dans l'armée de Schomberg, un régiment de Champagne, en latin *Campani*, et que c'est lui que nous voyons sur ces cartes. Ma réponse sera courte : Toutes les relations parlent du régiment de Champagne. La relation du duc d'Angoulême et les autres historiens disent que ce régiment avait été fondu par détachements dans les autres corps. Toutes oublient de lui donner ce nom, si bizarre, suivant M. G. de C., de Campani. Si ce régiment des Campani n'est pas un régiment des milices, rhétaises, je ne les trouve plus sur ce champ de bataille; mais l'histoire est là pour nous éclairer (1).

---

(1) LISTE INCOMPLÈTE DES OFFICIERS DES CAMPANI RHÉTAIS

1350. Pierre de Claricus, capitaine général (acte d'assemblée); — 1479. Jean Mérichon, sieur d'Uré, capitaine général (lettre de Louis XI); — 1589. Arnaud Bruneau, capitaine général (confirmation d'Henri IV); — 1590. Nicolas d'Ernault, commandant (acte d'assemblée); — 1615. Guillaume Cothonneau, major général (acte d'assemblée); — 1640. Jacob Cothonneau, capitaine général (acte d'assemblée); — 1640. Henri de Sarrante, lieutenant-colonel (A. K., t. I, p. 25); — 1650. Lecercler Deshormeaux, lieutenant-colonel (acte d'assemblée); — 1668. Jean Dagien, écuyer, inspecteur des milices (A. K., t. II, p. 23); — 1674.

Digitized by Google

1640. Jean Pied d'Argent, saulnier, à Ars, a été blessé à la poursuite des Anglais en 1628 (A. K., t. III, p. 28); — 1663. Requête des habitants au roi. On a vu, dans la dernière guerre contre les Anglais, avec quelle rapidité ils ont mis sur pied 32 compagnies d'infanterie et 3 régiments de dragons, qu'ils ont entretenus pendant dix-huit mois, à leurs dépens (A. K., t. I, p. 99); — 1733. Le syndic général rappelle à l'intendant que les faits d'armes des milices rhétaises ont tant terrifié les Anglais à Sablonceau et au pont du feneau de Loix, qu'ils ont marqué ces lieux sur leurs cartes géographiques, du nom de passages du sang (A. K., t. I, p. 32); — 1750. Dans une supplique à Louis XV, les habitants de l'île disent que, dans la dernière guerre, les Anglais n'ont jamais osé se mesurer avec eux (A. K., t. I, p. 10); — 1755. Le syndic Néraud fait requête à l'intendant parce qu'on viole trop souvent les priviléges rhétais. Cependant, que n'ont-ils pas fait pour conserver l'île ? Ils ont massacré des corps entiers de l'armée anglaise, et, pour en perpétuer le souvenir, la fosse de Loix s'appelle la fosse aux Anglais (A. K., t. I, p. 107). — En face de tous ces grands souvenirs historiques, Isnard a donc pu mettre sur son frontispice : *Et tanti servasse fvit.* Et si grands ont été leurs services pour conserver l'île à la France, qu'on me permette d'ajouter, qu'en inscrivant sur les murailles de notre ville le nom de nos ancêtres, nous avons cru faire un acte qui nous honorait.

Dr Kemmerer.

*
* *

En remerciant M. le Dr Kemmerer des documents qu'il nous fournit sur les milices de l'île de Ré, je suis heureux de déclarer que je n'ai jamais eu l'intention de mettre en doute l'existence ni le patriotisme de ces troupes, et en même temps de rendre hommage au sentiment pieux dont s'est inspiré le conseil municipal de Saint-Martin-de-Ré, quand il a donné aux rues de cette ville les noms de ceux qui l'ont illustrée. Mais la discussion est ailleurs : les milices de l'île de Ré ont-elles jamais porté ce nom, bizarre par sa terminaison latine, les Campani ?

Vincent Marchand, lieutenant-colonel (A. K., t. II, p. 11); — 1680. Jacques de Ferrières, colonel (A. K., t. II, p. 61); — 1684. Pierre Herbert, colonel général (A. K., t. II, p. 63); — 1685. Jacques Leloup, colonel (A. K., t. II, p. 10); — 1696. Le notaire Rapé, major (A. K., t. I, p. 62); — 1700. Jacques Chesneau, chef de division des gardes-côtes (acte d'assemblée); — 1700. Charles Jeudi, capitaine de dragons (A. mairie d'Ars); — 1708. Jacques Souriceau, colonel des milices (A. K., t. I, p. 98); — 1710. François Denesle, colonel général des gardes-côtes (A. K., t. I, p. 100); — 1712. André Grémoux, colonel des milices (acte Féburе); — 1712. Pierre Daniaud, colonel des dragons (acte Rochar); — 1714. Jean Dupont-Maroix, capitaine général des gardes-côtes (acte Rochar); — 1723. Hector Tachar d'Arbussy, colonel des milices (acte d'Artaud); — 1723. Pierre Gilbon, lieutenant général des gardes-côtes (mairie de Saint-Martin); — 1755. Chesneau Aubry, chef de division des canonniers gardes-côtes (acte d'Artaud).

Digitized by Google

Existe-t-il un seul texte, un seul acte qui les désigne sous ce nom ? Dans le livre de M. Kemmerer on rencontre plusieurs fois les expressions de colonel, lieutenant-colonel, officiers de Campani : « 1723. Hector Taschard d'Arbussy, colonel des Campani (acte d'Artaud) ; Henri de Sarrante, lieutenant-colonel des Campani (acte Pénétreau) ; 1708. Souriceau, colonel des Campani (état civil de Saint-Martin). » Ces expressions sont-elles exactes ? Existent-elles dans les actes cités ? Là est toute la question. Le seul argument de mon contradicteur est le suivant : « Les milices de l'île de Ré, qui ont pris part au combat de Loix, doivent figurer sur la carte de Montcornet. » Or, sur cette carte, il n'y a que l'appellation de Campani qui puisse leur convenir ; donc les milices rétaises s'appelaient Campani. Ce raisonnement est-il logique et juste ? Est-il possible que ce nom étrange leur ait été appliqué par dérision, pour montrer que sous l'habit militaire ils n'étaient que des *laboureurs*, des habitants de la *Campanie*, *terre de Labour* ?

Nous laissons chacun juge de cette question, et nous nous bornerons à remarquer que le même raisonnement s'applique encore bien mieux au régiment de Champagne. En effet : 1° le régiment de Champagne était bien à la bataille de Loix ; c'est l'auteur lui-même qui nous l'indique en citant la relation du duc d'Angoulême : « Schomberg disposa son armée en six gros bataillons : les gardes étaient à la tête..... le centre était formé par quatre bataillons, *deux de Champagne*, un de Rambur, un de Beaumont..... enfin le corps d'armée formé de quatre mille fantassins » ; 2° la carte de Montcornet montre précisément cette disposition, et l'on y voit que ces bataillons de Champagne sont bien indiqués par le mot de *Campani*, comme les gardes par celui de *Pretoriani*, le régiment de Navarre par celui de *Navarræi* et le régiment de Beaumont par celui de *Bellimontani ;* 3° l'*Expeditio Rupellana* d'Abel de Sainte-Marthe est précise ; il s'agit justement de la bataille de Loix ; l'auteur énumère les troupes rassemblées par Schomberg : « Insula trajecta, copiis legionum regiæ custodiæ, Navarræ, Campaniæ, Pedemontanæ, nec non Melleraii, Ramburii, Praslinii, Belmontii et Fraxinæi opportune collectis, equitibus turbæ augustalis Reginæ Matris et Aureliani ducis sibi adjunctis, in quatuor acies exercitum prudentissimè divisit. » Est-il possible de ne pas reconnaître, là encore, la même énumération: Les gardes, les régiments de Navarre, de Champagne, de Piémont...? (1) M. Kemmerer demande un texte, il l'a, et décisif. Quant aux milices rétaises et quant aux habitants de l'île qui s'étaient joints à l'armée de Schomberg, il est facile de comprendre qu'ils devaient se trouver encadrés dans ce corps d'armée de quatre mille fantassins dont parle le duc d'Angoulême. Mais il faut distinguer, et M. Kemmerer me permettra de traiter cette ques-

(1) Voir aussi *La descente du régiment des gardes du roy et celui du sieur de Beaumont en l'isle de Ré.* Paris, J. Martin, 1627, petit in-8° de 15 pages.

Digitized by Google

tion en prenant comme guides les écrivains spéciaux qui se sont occupés de l'organisation des anciennes troupes françaises, le général Susanne et M. Léon Hennet :

« L'origine de la garde-côte, dit celui-ci dans son intéressant travail, *Les Milices Gardes-Côtes* (1), est fort ancienne, et on pourrait en retrouver trace au moyen âge. L'ordonnance de 1517 (art. 28, 29 et 30), et surtout l'ordonnance de février 1543 en fixent l'organisation. » Toutes les paroisses situées à moins de deux lieues de la côte sont assujetties au service de garde-côte, qui comprend le guet de la mer et la défense de la côte. L'amiral de France est chargé de faire deux fois par an « la monstre des hommes des paroisses garde-côtes », et il peut les contraindre « à eux armer et à s'embastonner ». Pour la première fois on trouve, dans un règlement du 12 mai 1696, l'expression de *milices* appliquée à la garde-côte. Les paroisses garde-côtes étaient réparties en capitaineries commandées par des capitaines gardes-côtes, chargés de faire faire l'exercice dans chaque paroisse une fois par mois en temps de guerre, et trois fois par an en temps de paix. Il y avait cinq capitaineries en Aunis et cinq en Saintonge. Ce n'est qu'en 1747 qu'on réunit ces compagnies en bataillons, qui furent placés sous les ordres d'un lieutenant-colonel garde-côtes ; puis les bataillons furent réunis par groupe de deux sous le commandement d'un colonel garde-côtes. L'année suivante, on créa dans chaque province un poste d'inspecteur qui eut rang de lieutenant-colonel (ordonnance du 1er avril 1748). La même ordonnance créait une compagnie de dragons d'ordonnance spéciale à l'Aunis, chargés de faire des patrouilles sur la côte. Il y avait aussi, dans chaque province, des canonniers gardes-côtes organisés en batteries. M. Kemmerer nous cite les noms de quelques uns de ces officiers gardes-côtes ; je lui serai très reconnaissant de compléter la liste qu'il nous fournit ; mais pourquoi leur donner un nom qu'ils n'ont jamais porté ?

Pour les régiments levés et entretenus par l'île, c'est toute autre chose. Il arrivait fréquemment, à cette époque où le nombre des régiments entretenus à titre permanent par le roi était encore peu élevé, qu'au moment d'une guerre les habitants d'une ville ou d'une province levaient et entretenaient à leurs frais des troupes qui venaient renforcer l'armée royale. Susanne en cite plusieurs exemples : « Régiment d'Albigeois, levé le 17 juin 1625 par la ville d'Alby ; régiment d'Annonay, levé le 17 juin 1625 par la ville d'Annonay. » Pour lever ces régiments, il fallait une commission du roi, qui nommait le chef et les officiers. Pour les villes ou les provinces, c'était une contribution plus ou moins volontaire, rien de plus. Les compagnies levées par l'île, et dont parle la requête au roi, ont dû être levées dans de semblables conditions et encadrées dans un

(1) Voir *Journal des sciences militaires*, livraisons de novembre 1885 et suivantes.

Digitized by Google

régiment déjà formé. Rien n'empêche même qu'elles n'aient fait partie du régiment de Champagne, puisque, « dès 1590, ce régiment jouissait d'une telle réputation, dit Susanne (1), que beaucoup de gentilshommes ne voulaient accepter des commissions pour lever des gens de pied qu'autant qu'on les ferait entrer dans Champagne » ; puisque surtout ce régiment tenait alors garnison à La Rochelle et à Saint-Martin.

Formé en 1569 par un dédoublement des vieilles bandes de Picardie, le régiment de Champagne était le quatrième par ordre d'ancienneté des régiments qui marchaient en tête de l'infanterie, « et c'est peut-être celui, dit le général Susanne, dont le nom est resté le plus populaire. » Dès sa fondation nous le voyons mêlé à l'histoire de notre région. Sous son premier mestre de camp, l'illustre Gohas, il assiste à la bataille de Moncontour et prend part au siége de Saint-Jean d'Angély. En 1572, il était au siége de La Rochelle, et dans un assaut il y perdait son mestre de camp et 24 de ses officiers. En 1621, Champagne prend de nouveau part au siége de Saint-Jean d'Angély ; en 1622, il est au siége de Royan où il perd le tiers de son effectif. De là, sous le commandement de Pierre de La Mothe-Arnaud, le frère du grand Arnaud, le régiment fut envoyé au blocus de La Rochelle. Pour empêcher les communications entre les Anglais et la ville rebelle, Arnaud fit construire le Fort-Louis. Il fit régner dans son régiment une telle discipline et il l'exerça avec tant de soin que sa renommée s'étendit par toute la France, et le roi y envoya un officier de ses gardes pour apprendre l'art de la guerre sous un tel maître, qui ne fut plus connu que sous le nom d'Arnaud du Fort. A sa mort en 1624, Arnaud fut remplacé par Jean du Caylard de Saint-Bonnet, marquis de Toiras, qui, aussitôt, reçut l'ordre de s'emparer de l'île de Ré, où Soubise s'était retiré. Il débarqua près des Portes avec 23 compagnies du régiment de Champagne, s'empara de Saint-Martin et contraignit Soubise à une fuite honteuse. Nommé gouverneur de Saint-Martin, Toiras y fit construire une citadelle et, en même temps, à quelques kilomètres de là, le fort La Prée (2). Après le malheureux combat de Sablonceaux, Toiras, enfermé dans la citadelle de Saint-Martin avec son régiment, y soutient un siége mémorable, pendant lequel un héroïque soldat de Champagne, Pierre Lanyer, traversa à la nage le détroit pour aller demander du secours à Louis XIII (3). Enfin, le 6 octobre, Buckingham est contraint de lever le siége et Toiras sort de la citadelle à la tête des 400 hommes qui lui restent, et c'est lui, dit Susanne, « qui porta les premiers coups aux Anglais à la bataille de Loix. Après cette brillante affaire, le roi ne voulut point confier à d'autres qu'aux

(1) *Histoire de l'ancienne infanterie française*, t. II ; régiment de Champagne.
(2) Voir *Archives historiques*, tome XVI ; *Lettres du chevalier de La Hoguette*, XII, XXIII et XXV.
(3) Voir *Mercure françois*, tome XII, pages 216 et suivantes ; tome XIII, page 857.

Digitized by Google

soldats de Champagne le soin de garder l'île de Ré (1). » Il serait trop long de rapporter tous les faits d'armes qui illustrèrent par la suite le nom glorieux du régiment de Champagne ; qu'il suffise de rappeler que, sur les 37 mestres de camp ou colonels qui l'ont commandé, 15 ont été tués sur le champ de bataille et 2 sont devenus maréchaux de France.

Ainsi le régiment de Champagne était à la bataille de Loix et il n'a pu être oublié sur la carte de Montcornet. Nous croyons avoir surabondamment démontré que c'est lui qui y figure sous l'indication latine de *Campani*.

En terminant, qu'on nous permette un vœu : le nom de ce brave et glorieux régiment mérite bien de figurer *en français* sur les murs de la ville qu'il a si vaillament défendue. Qu'on y fasse aussi figurer les gardes-côtes rétais, si l'on veut, mais sous leur nom.

Et quant aux services rendus par l'île de Ré à la France, loin de moi la pensée de les nier ou de les déprécier ; mais, quelque grands qu'ils soient, ils n'ont jamais été indiqués par la devise : ET TANTI SERVASSE FVIT ! *Servasse*, parfait de l'infinitif de *servare*, veut dire *avoir conservé* et non pas *avoir rendu des services*.

G. DE C.

III

LA PRÉHISTOIRE ET L'HISTOIRE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

A la séance du 27 août 1890, présidée par M. Justin Combes, vice-président, M. Théophile de Laage de Meux, conseiller général de Saint-Savinien, fait un rapport sur une demande de subvention de 300 francs par la commission des arts et monuments historiques, et au nom de la deuxième commission conclut « au renvoi à l'administration pour études ». M. le comte Anatole Lemercier, conseiller général de Saintes et président du conseil, maire et député de Saintes, combat cet ajournement, et prie qu'on inscrive au budget dès maintenant la somme demandée. « Le conseil général, dit-il, a voulu, l'an dernier, encourager les recherches préhistoriques faites par nos instituteurs. Vous savez la très intéressante découverte qui a été récemment faite dans la commune du Douhet par un instituteur intelligent, qui l'a entreprise à ses risques et périls. Il importe que les objets ainsi découverts ne disparaissent pas de notre département; or, des personnes de Cognac promettent deux, trois francs et plus aux enfants qui leur apporteront des pièces curieuses. L'instituteur du Douhet s'est mis en rapport avec la commission des arts et monuments historiques, qui n'est pas une société locale, mais bien une société du département, dont les membres sont nommés par M. le préfet. Il a

(1) Susanne, *loco citato*.

Digitized by Google

demandé à cette commission de diriger ses travaux ; elle l'a fait et demande aujourd'hui au conseil général de lui allouer, sur le crédit de 500 francs, une somme de 300 francs pour continuer ces recherches. Cette commission des arts et monuments historiques pourra faire d'autres découvertes intéressantes. Depuis la mort de son regretté président M. de Bremond d'Ars, elle a choisi pour la présider M. Musset, un savant qui fait le plus grand honneur au département et à son ancien professeur, notre honorable collègue, M. Combes. »

M. le baron Eschasseriaux, conseiller général de Saintes et député de Jonzac : « Je me joins à M. le comte Lemercier pour demander qu'on alloue ces 300 francs à la commission des arts et monuments historiques : on ne peut pas faire de cette somme un meilleur usage. »

Le président, M. Combes, maire et conseiller général de Pons, sénateur : « Je comprends le sentiment auquel obéissent mes honorables collègues, et je suis disposé à m'y associer ; je dois cependant faire quelques réserves. Quand j'ai sollicité l'an dernier, du conseil général, l'inscription au budget départemental d'une somme de 500 francs pour encourager les recherches préhistoriques des instituteurs, j'avais surtout été frappé de ce que jusqu'ici ces recherches avaient été faites un peu à l'aventure. Lorsqu'un hasard heureux a amené une découverte de ce genre et qu'on a voulu la poursuivre, il a fallu recourir à une méthode dont les sociétés seules ont le secret. Jusqu'à présent, on s'est surtout occupé de trouver des pièces intéressantes ; mais on a perdu de vue le côté géographique. Or, c'est surtout à ce point de vue que j'ai sollicité, l'an dernier, du conseil général un crédit de 500 francs ; j'ai voulu que partout les instituteurs et leurs élèves pussent, à l'inspection du sol, constater si des peuplades antiques y avaient campé, afin que l'endroit de ces campements pût être noté sur la carte. En intéressant, comme je l'ai fait, les instituteurs à ces recherches, la géographie préhistorique pourrait s'éclairer d'un jour nouveau. Or, on fait aujourd'hui un peu dévier de son objet le crédit en demandant d'en allouer une partie à la commission des arts et monuments historiques pour mener à bonne fin une découverte intéressante. Il arrivera alors que les instituteurs se désintéresseront de ces recherches, et que ce sera sous la direction de cette société que se feront les explorations. Vous n'aurez plus que fort peu d'instituteurs qui feront des recherches en plein champ, et vous ne contribuerez pas, comme je le voulais, à l'étude de la géographie préhistorique. Je crains, en un mot, que la commission des arts consacre la plus grosse partie de la somme qui lui sera allouée à approfondir une découverte déterminée, et qu'elle décourage ainsi les instituteurs de faire des recherches, des découvertes peut-être moins intéressantes par elles-mêmes, mais plus utiles au point de vue géographique. Cependant, si la commission des arts et monuments historiques veut entrer dans les vues que j'indique, si elle veut mener de

Digitized by Google

front les deux choses, c'est-à-dire l'étude de la géographie préhistorique et les recherches sur un point déterminé, je ne m'oppose pas à ce qu'on lui confie le soin de répartir ce crédit de 300 francs. »

M. le baron Eschasseriaux dit qu'on peut allouer la somme en stipulant un usage déterminé. M. le comte Lemercier ajoute que ce sont « toujours les instituteurs qui profiteront de l'allocation », mais dirigés par une société savante. M. Combes insiste pour que les recherches soient conduites dans le sens géographique, et qu'il soit bien établi que « cette somme devra avoir la même destination que celle que nous lui avions assignée ».

Le conseil général décide que 500 francs seront inscrits au budget de 1891, dont 300 francs seront mis à la disposition de la commission, « dans le but qui vient d'être indiqué ».

M. Théophile de Laage, après ce vote, a fait très judicieusement observer que, si l'on donne une subvention à la commission des arts, il est équitable d'en accorder une à la société des *Archives historiques*. M. Combes fait cette remarque que ce n'est pas une subvention qu'on accorde à la commission, mais la disposition d'une somme déjà inscrite l'an dernier et qu'on inscrirait pour l'année prochaine. La distinction est peut-être un peu subtile : car il serait facile de voter 500 francs pour les recherches historiques et de déclarer que partie de cette somme, soit 300 francs, serait mise à la disposition de la société des *Archives*. La société acceptera la somme sous ce nom, si on le préfère à celui d'allocation, de secours ou de subvention.

M. Eschasseriaux ne croit pas « qu'il soit possible de refuser toute subvention aux sociétés historiques, scientifiques et littéraires du département. Il sera nécessaire de rétablir un jour, du moins en partie, ces subventions qui ne grèvent pas trop lourdement le budget ». M. Frédéric Roche, conseiller général de Rochefort, voudrait une mesure d'ensemble « et qu'on n'accordât pas d'allocation à une seule société ». M. le marquis de Dampierre, conseiller général de Saint-Genis, président de la société des agriculteurs de France, ajoute : « L'ensemble de ces subventions ne s'élevait qu'à 1,200 francs ; on pourrait rétablir la subvention des *Archives historiques* qui ont rendu tant de services au département. » M. Eschasseriaux conclut : « Cet échange d'observations peut être considéré comme une invitation à M. le préfet de songer à ces sociétés dans le prochain budget. »

*
* *

Il y a trois ans (août 1887), le conseil général de la Charente-Inférieure a, pour équilibrer son budget, supprimé toutes les subventions aux sociétés savantes du département. Il n'y a pas de petites économies ; quand on rogne, il faut rogner. Partout ailleurs les conseils généraux, les conseils municipaux, à l'exemple de l'état, se font une obligation et un honneur d'en-

Digitized by Google

courager les études et les recherches locales. Ainsi l'intelligente ville de La Rochelle a subventionné le beau volume de M. Musset, *Les faïences rochelaises*. Outre le *Catalogue* de sa bibliothèque, imprimé déjà deux fois, elle a édité à ses frais : *Notices historiques sur les sociétés des lettres, sciences et arts de La Rochelle* (in-8°, 1873) ; *Bibliographie rochelaise* (in-8°, 1882) ; elle va publier le catalogue de son musée. La ville de Rochefort, chaque année, vote 500 francs à sa société de géographie. Nobles exemples que les autres municipalités s'empressent de ne pas suivre. Et cependant y a-t-il une société d'orphéon ou d'harmonie, des courses de chevaux ou de vélocipèdes, qui n'obtienne des subventions ? Le département des Deux-Sèvres donne à la société de statistique 2,000 francs et la ville de Niort 600 francs. La société des *Archives du Poitou* reçoit des allocations des départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée.

On a donc vu, non sans étonnement, le conseil général d'un département qui n'est pas le dernier dans la statistique des lettres, ne pas trouver sur un budget de 2 millions 700.000 fr. un millier de francs pour subvention aux trois ou quatre sociétés qui représentent ici l'enseignement supérieur, et qui donnent le noble exemple de l'initiative privée. Un journal spécial de Paris, *Le courrier de l'art*, s'est fait l'écho de cette surprise, et a écrit cette phrase un peu brutale : « Le conseil général a supprimé par un véritable vote de... toutes les subventions aux sociétés savantes du département. Ces prodigalités s'élevaient au chiffre plus que modeste de 1.200 francs, soit 300 francs à chacune de ces sociétés, au nombre desquelles on compte des institutions qui sont l'honneur du département, telles que la société des *Archives* et la société des *Sciences naturelles*. »

L'année suivante, le conseil général, trouvant la situation financière un peu meilleure, rétablit 900 francs ; mais, en 1889, toute allocation fut de nouveau supprimée, malgré les efforts de quelques membres, et l'utilité incontestable de ces subventions. Seulement ce qu'on ôtait à l'un on le donnait à l'autre ; on déshabillait saint Pierre pour habiller saint Paul ; et sur la proposition de M. Combes, après un discours très intéressant sur la matière (Voir *Délibérations*, page 601), le conseil vota, comme essai et pour une seule année, 500 francs à distribuer aux instituteurs qui feraient des découvertes préhistoriques. 400 francs ont été donnés à M. Clouet, instituteur au Douhet.

La mesure était bonne en principe, puisqu'elle provoquait, encourageait, facilitait l'étude d'une branche de la science ; et de même que le département envoie des jeunes gens à l'école des beaux arts et pensionne des élèves du conservatoire, il est juste qu'il aide ceux qui, sans songer à s'en faire une carrière, ou à en tirer profit, se dévouent aux études plus désintéressées des arts, des lettres, de l'histoire, des sciences.

Or, nous le demandons en toute sincérité, en quoi la préhistoire méritait-elle mieux la sympathie du département que l'his-

Digitized by Google

toire? Quel est cet amour soudain, instantané, vif, dont ont été saisis à l'improviste nos conseillers généraux pour le robenhausien et l'époque quaternaire? Pierre polie, silex taillés, bois de renne, rhinocéros thichorinus, ou mammouth, ont tout à coup séduit, charmé, ravi toute notre assemblée; elle a abandonné la géologie, dit raca à la géographie; elle n'a eu d'yeux que pour les racloirs et les nucleus. Elle refusait 300 francs à l'histoire, elle ôtait 300 francs à l'archéologie; elle donnait 500 francs au préhistorique.

On pourrait aussi se demander pourquoi attribuer la somme aux seuls instituteurs? Si les professeurs se mettaient à étudier les haches celtiques et a déterrer des débris de céramique gauloise, ne seraient-ils pas aussi dignes d'encouragement, et leur refuserait-on le moyen de faire d'autres découvertes? La société de géographie de Rochefort met au concours un sujet de géographie et n'admet que les instituteurs. A La Rochelle la ligue de l'enseignement propose des prix pour les gens seuls qui sont munis d'un brevet de capacité. Ce sont des sociétés particulières qui dépensent leurs fonds comme elles l'entendent. Le conseil général peut-il se montrer exclusif? Pourquoi ne pas appeler tout le monde? Une découverte a-t-elle moins de valeur si elle est faite par un bachelier en droit ou un docteur en médecine? et un licencié ès lettres devra-t-il passer l'examen du brevet pédagogique pour être autorisé à ramasser sur le sol des pointes chéléennes ou des haches moustériennes?

Les instituteurs sont très bien placés pour étudier leur commune à tous les points de vue: topographique, statistique, ethnologique, archéologique, linguistique, historique et autres. Ils ont un commencement d'instruction qu'il faut les pousser à compléter; ils ont, en dehors de leurs classes et du secrétariat de mairie, des loisirs qu'il leur vaut mieux employer à l'étude, et beaucoup font ainsi; beaucoup ont formé de petits musées où sont rassemblés productions du pays et débris du passé; quelques uns se sont créé une spécialité, et s'adonnent celui-ci à l'histoire, celui-là à l'archéologie, cet autre aux sciences naturelles. Efforts heureux, auxquels on doit applaudir et que les représentants de l'état, de la commune, du département ont le devoir de favoriser.

Mais dans la commune, il n'y a pas que l'instituteur. De ci, de là on rencontre quelqu'un qui a le goût sans avoir les moyens: c'est un cantonnier qui en cassant ses cailloux en a remarqué un qui n'était pas comme ceux de la prestation; c'est un facteur qui sur son parcours kilométrique a ramassé des pierres plus curieuses que les autres et a commencé une collection; c'est un journalier qui, à temps perdu, les dimanches, s'amuse à creuser dans le sol et a recueilli divers objets. S'ils font une trouvaille importante, leur refusera-t-on tout subside pour continuer? Seront-ils obligés d'abord de se faire recevoir instituteur, public ou libre?

Le curé, lui aussi, est bien placé pour connaitre le passé de

Digitized by Google

sa paroisse, historique et préhistorique ; il a aussi, en dehors de son ministère, du temps que ne prennent pas les soins de la famille. S'il se livrait à ces travaux, ne mériterait-il pas aussi quelque regard bienveillant, et ses découvertes vaudraient-elles moins? N'est-ce pas un prêtre, l'abbé Bourgeois, qui a été un des initiateurs de la science préhistorique et aussi l'un des plus hardis en ses affirmations? Et M. l'abbé Harmand n'a-t-il pas contribué beaucoup à populariser ces découvertes ?

D'ailleurs, le sujet semble trop restreint. En quoi par exemple des fouilles archéologiques ont-elles moins d'importance que des fouilles préhistoriques? N'a-t-on pas autant besoin de connaître nos aïeux du moyen âge que nos ancêtres gaulois ? La découverte d'une statue grecque ou romaine vaut peut-être celle d'une scie magdaléene ou d'une moque celtique. L'exhumation de la ville de Sanxay par le père de La Croix, ou du cimetière mérovingien d'Herpes, par M. Philippe Delamain, ne sont guère au dessous des grottes du Douhet ou de la cité lacustre de Saint-Vaize.

Ces fouilles dans la terre, dans les grottes, dans les lacs et les étangs sont nécessaires; elles sont, pour les origines de notre nation surtout, indispensables. Que savons-nous des peuples qui ont précédé les Gaulois sur notre sol ? Que nous ont appris des Gaulois les auteurs grecs ou romains ? Ce sont les dolmens, les tumulus, les tombeaux qui nous ont révélé le peu de notions que nous possédons sur eux ; mais que dix lignes feraient plus pour leur histoire que toutes leurs armures et leurs ustensiles de ménage! Ne dédaignons donc pas les textes. Une jambe, un bras, un torse nous dira à quel point en était l'art ; un groupe causera notre admiration et nous édifiera sur le degré de civilisation; mais une inscription nous révélera des faits. La chronique d'un vieil auteur, un manuscrit retrouvé nous racontera des événements ignorés. Ceci complète et expliquera cela. Les écrits sont une source d'informations très précieuse, correspondance intime ou lettres patentes, chartes ou actes de la vie privée, registres paroissiaux et minutes de tabellions, nous permettent de connaître les mœurs de nos pères et les événements dont ils ont été les héros ou les victimes. Oui, oui, sachons ce qu'étaient les Celtes, nos ancêtres, les Romains, nos aïeux ; ce n'est pas une raison pour systématiquement ignorer ce que faisaient les Français il y a trois ou dix siècles. L'histoire écrite, fut-ce celle de nos grands-pères, peut aussi offrir quelque intérêt et aussi quelque leçon à leurs descendants. Ceux qui se livrent à cette étude, ceux qui compulsent les dossiers poudreux, ceux qui font des reconnaissances dans cette forêt sombre des événements lointains, ceux qui fouillent les archives et creusent une matière, traitent un sujet, qui passent des années, leur existence parfois, à éclairer un point obscur, ont-ils moins bien mérité de la patrie? Ils ont dépensé autant d'intelligence, autant d'activité, de temps, dirais-je d'argent? que celui qui met des manœuvres dans une sablière à chercher des cailloux, ou bien qui perfore

Digitized by Google

un tumulus où sont des fragments d'os, des débris d'armes, des cassons de pots. Pourquoi donc seraient-ils dédaignés? et quand il y a une faveur à obtenir pourquoi seraient-ils exclus?

L'an dernier, des villes, des départements ont cru qu'une publication spéciale était un monument plus durable qu'une fontaine surmontée d'une statue ou une colonne de pierre, voire de bronze, pour rappeler et conserver le souvenir de cette date mémorable, 1789. Beaucoup ont choisi le registre des délibérations de cette époque, et, à l'exemple de l'état qui consacre des sommes à l'impression des actes du comité de salut public ou des décisions prises alors dans l'intérêt de l'instruction publique, ont reproduit par la typographie les procès-verbaux des directoires et des districts. Rien de ce genre n'a été fait dans la Charente-Inférieure. Pourquoi le département ne publierait-il pas les délibérations des assemblées départementales de 1789-1793? On y voit comment, dans le désarroi causé par le passage d'un régime à un autre, le directoire du département eut à pourvoir à tout, avec quelles difficultés il fut aux prises pour les mesures, souvent intempestives ou prématurées, qu'ordonnaient l'assemblée constituante et l'assemblée législative ; comment il dut s'occuper de tout à la fois: police et ordre intérieur, finances et administration, guerre et subsistances. Quel spectacle étonnant donnèrent ces hommes, tout à coup investis de pouvoirs presque sans limites, forcés d'obéir à des lois précipitamment faites là-bas et qu'ils ne pouvaient appliquer sur place, luttant contre « l'anarchie spontanée » et préparant des levées d'hommes qui allaient combattre sur le Rhin et dans la Vendée ?

Croit-on que cela ne serait pas aussi intéressant qu'un bâton de commandement, même orné de quelques signes hiéroglyphiques, ou qu'un ossement de mouton dont un sauvage a sucé la moelle? Rien qu'en diminuant de moitié le volume pansu et incommode, que chaque année le conseil général consacre à ses délibérations, ce volume qui pendant de longues années, s'était contenté de 500 pages, n'en avait pas moins de 1,024 en 1889 pour la seule session d'août (coût 6,800 fr.) et 1,536 en 1887, il aurait vite le moyen d'imprimer les délibérations de l'assemblée départementale qui sont encore inédites et de compléter ainsi une collection qui a son importance, qui l'aurait bien mieux encore.

Nous voulons espérer que le conseil général en favorisant la préhistoire n'oubliera pas l'histoire : « Si, comme l'a dit en fort bons termes M. Combes, l'histoire de l'homme n'est pas un simple amusement, si elle est au contraire l'un des éléments de la philosophie dont les principes dominent toutes les sciences, si elle contribue au perfectionnement de la morale, autant par les informations qu'elle nous donne sur le passé que par la comparaison qu'elle permet avec le présent, pouvons-nous être insensibles à la découverte de faits dont elle utilise les notions, ou à la conservation des témoignages dont elle forme sa trame ? »

D. A.

Digitized by Google

LIVRES ET PÉRIODIQUES

ARCHIVES HISTORIQUES DU POITOU, tome XX (1889). Il y a : *Documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de la Trinité de Mauléon ; Lettres* de Boula de Nanteuil, intendant du Poitou, à Blactot, son subdélégué à Bressuire ; *Miscellanées*. Citons en 1237, le 21 février, association religieuse entre l'abbaye de Mauléon et celle de Chatres au diocèse de Saintes : « Notum sit quod nos Guillelmus, abbas et conventus ecclesiæ de Castris, Santonensis diœcesis, statuimus.....quod canonici S. Trinitatis de Maleone recipiantur in ecclesia nostra, sicut canonici nostri et quicumque canonici ad nos venerint liceat eos manere apud nos quamdiu voluerint, nisi excommunicati fuerint.... et cum dies obitus alicujus eorum nobis annuntiatus fuerit, triginta et septem diebus missa et vigiliæ pro eo celebrabuntur et conductus in refectorio pro eo pauperibus erogabitur, sicut pro canonicis nostris, et sribetur obitus ejus in calendario. » L'abbé de Mauléon promet les mêmes choses, page 46. — Page 232, en 1224, 12 août, serment de fidélité des habitants de La Rochelle au roi de France, et rôle des 1,757 habitants qui ont prêté le serment. — Page 266, 1297, quittance donnée à Pierre de Melet, receveur du roi en Poitou et Saintonge. — Page 268, 1348, 15 juillet, mandement de Pierre Flote, dit Floton de Revel, capitaine général du Poitou et Saintonge (depuis le 1er juin 1348), au receveur de Saint-Maixent, pour faire payer au sieur de Thors (Savary III de Vivonne), capitaine souverain du Poitou et de Saintonge, en 1336, 200 livres destinées à la solde des gens d'armes de sa compagnie. — Page 269, 1348, 17 août, le même ordonne de délivrer à Pierre de La Braye le produit de l'impôt de 12 deniers pour livre (Pierre de La Broie, lieutenant des maréchaux, se trouvait plus tard, en avril 1352, à Saint-Jean d'Angély, où il s'occupait de l'enrôlement et du paiement des gens d'armes. *Etude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem* par Molinier). — Page 273, 1352, 27 mai, quittance de 30 livres donnée par Guillaume de Repousset, écuyer, pour ses gages et ceux de deux autres écuyers de sa compagnie en la garnison de Saint-Jean d'Angély. — 1353, 20 février, quittance de gages donnée par Jacquemart de Tournes, écuyer de la garnison de Saint-Jean d'Angély. — Page 275, 1353, 15 juin, quittance de gages donnée par Arnault Vigier, chevalier de la garnison de Saint-Jean d'Angély, pour lui et un écuyer de sa compagnie. — Page 276, 1353, 1er juillet, quittance donnée par Ancel de Pernes, écuyer de la garnison de Saint-Jean d'Angély. — 1353, 7 juillet, quittance de Phelippot Fenon, pour lui et neuf archers de sa compagnie à Saint-Jean d'Angély. — 1353, 6 septembre, quittance de Barthélemy de Pairé, archer à cheval, à Saint-Jean d'Angély. — Page 279, 1353, 10 octobre, quittance de gages donnée par Jaquemart de Tournes, à La Bastide Saint-Gilles devant

Digitized by Google

Surgères.— Quittance de Barthélemy de Pairé, archer, pour ses gages et ceux de sa compagnie. — Page 280, 1353, 18 novembre, quittance de Robert Tirel, écuyer, à Saint-Jean d'Angély.

—

Bulletin évangélique de l'ouest, du 1er novembre, contient: *Au couvent des « nouvelles catholiques »* [de Pons], où est mentionné le livre « des abjurations soigneusement cataloguées et suivies de la grosse signature orgueilleuse (?) de Marie d'Achet — ne serait-ce pas Marie d'Albret ? — comtesse de Marsan, de Guillaume (lisez: de La Brunetière du Plessis de Gesté), évêque de Saintes, ou du gardien des récollets ». On cite comme entrées chez les dames de la foi à Pons: Elisabeth Aumet, 26 ans (1746); Marthe Discon, fille de Timothée, 13 ans, de l'île d'Oleron (1700) ; Mme Ballon, de Tonnay-Boutonne, 30 ans (1712) ; Chailloleau, de Marennes, 15 ans (1696) ; Chasseloup, fille d'un procureur de Marennes, 23 ans (1697) ; Suzanne Chauvin (1734) ; Dangirard et Raboteau, cousines germaines, filles de négociants de Tonnay-Boutonne, 16 et 19 ans (1714). Cela se termine ainsi : « Ces temps sont passés. Rome ne tue plus... y a-t-elle renoncé en principe ?... Si le tribunal de l'inquisition n'y fonctionne plus, le vent y est encore. L'intolérance est l'essence même du catholicisme. Loin de faire amende honorable des crimes du passé, l'église les revendique comme un titre d'honneur. Plus que jamais la papauté persévère dans sa vieille devise : Mort à la liberté de penser ». Le tout est « d'après une conférence de M. de Richemond, au temple de Saintes, en 1889 ».

—

Bulletin historique du comité des travaux historiques (1890, nos 2 et 3) contient de M. Louis de Richemond une note sur Elie Richard, né le 12 octobre 1672 à La Rochelle, mort vers 1720, et des extraits de *La relation des voyages faits en Hollande, en Allemagne, par Elie Richard, avocat au parlement.* Il passe à Nuaillé, Mauzé, Niort, Saint-Maixent, Lusignan, Poitiers, où il remarque à l'église Notre-Dame « la statue équestre de Constantin», à Châtellerault, La Haye, Loches, Amboise, Orléans, Paris. La *Revue poitevine* du 15 décembre a reproduit le passage relatif au Poitou.

—

Le Canada-Français (Québec, imprimerie Demers), dans ses livraisons de septembre et novembre 1890, publie *La traite des pelleteries sous Champlain*, épisode de la vie de notre illustre compatriote, et dans le numéro de novembre, dernier de la publication, *Notes sur le greffe et les greffiers de Québec*, où l'on lit le procès qui eut lieu à propos du testament de Champlain.

—

La Charente-Inférieure du 1er novembre contient: *Les hôpitaux militaires de La Rochelle au XVIIIe siècle*, d'après la

Digitized by Google

Revue de l'intendance de février 1890 : « Pour La Rochelle, il y avait cinq hôpitaux : Saint-Martin de Ré, 400 lits ; île d'Aix, 20 ; Brouage, 47 ; île d'Oleron, 63 ; La Rochelle, 903, et quatre établissements non pourvus d'hôpitaux mais ayant leur aumônier ou religieux attitré et appointé à 36 livres chacun ; citadelle de La Rochelle, fort la Prée, île Madame, fort Lupin.

—

La curiosité universelle du 18 août contient : *Gravures anciennes représentant des vues de la ville de La Rochelle* (Bibliothèque nationale, premier volume de la *Topographie de La Rochelle*) : « La première feuille est le plan à vol d'oiseau ; la vue est prise de la porte Dauphine. On y voit la vieille tour de la Lanterne, nommée ainsi d'une lanterne fixée au haut du clocher qui la surmontait; elle était là dans le but d'éclairer les vaisseaux qui étaient au loin sur mer la nuit ; au premier plan est le camp du roi. Cette gravure est de 1673 avec légende au bas.

» La deuxième feuille montre un autre plan du même endroit, 1575, avec une légende.

» La troisième feuille représente le même point de vue, avec trois personnages à droite au premier plan, un titre latin à gauche ; au bas dans un cartouche, il y a le fort Notre-Dame de Cogne, puis un petit monument gothique, avec clocher, « appelé l'évesché, et la rue Saint-Yon, puis l'orreloge indiqué sur la tour » ; puis celle de la Lanterne. Cette gravure sans date doit être de 1575 environ.

» Quatrième feuille : un plan de la ville, dont on voit les quatre faces en élévation et le reste est à plat, près des monuments ; le texte est latin, sans nom.

» Cinquième feuille : Rupella 1620. La vue est prise du chenal et à vol d'oiseau. Cette gravure est bien faite.

» Sixième feuille : « *Le vray pourtrait de La Rochelle* avec » les deux forts élevez par monseigneur le comte de Soissons » pour la battre en ruine. Ensemble, l'armée navale en son » ordre, plus l'invention de la chaîne (ou estacade) de l'ingé- » nieur Pompée Targon, pour les fermer et empescher leurs » courses. » Gravure sur bois, intéressante à cause du texte qui est au bas ; elle est de 1623 ; se vend chez Michel de Mothonière, rue Mont-Orgine, à la Coronne.

A la fin de ce volume, il y a l'intérieur de l'église Notre-Dame de Lagord, une petite vue de l'église fortifiée d'Esnandes, l'église de Marsilly, pour l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis, publiée par Charpentier, éditeur à Nantes.

Trois gravures de La Rochelle, par Claude Chastillon, topographe ; Le Plomb, petit port de mer, près La Rochelle. Forme de petit basteau surnommé le Plon, deux hommes le font manœuvrer comme aux bouchots à Esnandes, pour la pêche des moules ; le fort Louis, puis celui d'Orgencourt, bâtis sur une charpente dans la mer ; le château de Condé, près La Rochelle, par C. Chastillon. Le plan de La Rochelle, gravé en 1820, par M. Sanier, graveur en cachet de la ville.

Digitized by Google

» Septième feuille : Le plan et situation de la ville de La Rochelle, gravure au burin avec trois chevaliers à cheval et armés, puis des soldats en marche traînant des canons ; au bas du plan sont gravés ces quatre vers :

Par tes rébellions ne trouble point le calme
De l'Estat de ton Roy, citoien Rochelois.
N'attends pas que par force il ait sur toi la palme.
Le ciel combat pour lui ; range-toi soubs ses lois.

» On voit dans cette gravure le faubourg de Tasdon.

» Huitième feuille : Portrait de la ville de La Rochelle avec ses forteresses, comme elle est à présent. Vue à vol d'oiseau.

» Neuvième feuille, composée de six grandes parties gravées par Callot, qui représentent le siége de La Rochelle par terre et par mer. Ces vues ont été copiées en petit par Ad. Rouargue, dans le *Magasin pittoresque*, année 1857. Puis un portrait de Clément Métezeau, architecte et ingénieur du roi, inventeur de la digue de Richelieu ; un portrait de Louis de Bourbon, roi de France et de Navarre; au bas est une petite vue de La Rochelle, prise de la digue ; puis une autre vue de la ville de La Rochelle, avec deux navires en premier plan (se vend à Paris, chez Pierre Mariette, à l'Espérance) ; puis une aquarelle sur parchemin bien faite, elle est vue du chenal ; une gravure au burin grossière, avec légende latine et française; au bas il y a : « Se vendent à Paris, chez Jollain, rue Saint-Jacques, à la ville » de Cologne.» Trois vues de la ville en longueur, dessinées par Garreau, père et fils, en 1849, gravées par J.-P. Lebas ; une vue avec la jetée, peinte et gravée par L. Garneray. Vinet, éditeur à Paris, a publié six vues dans *La France de nos jours*; il y a l'hôtel de ville, l'intérieur de la cour, puis l'extérieur, style gothique, et l'entrée du port, vue prise de la jetée ; puis deux vues du canal Maubec, publiées par Charpentier, éditeur à Nantes; La Rochelle, vue prise de la petite rive, gravée par Ozanne et Le Gouaz. Quatre dessins du grand temple, vu sur quatre faces, bâti en 1630, démoli en 1685. Les bains de mer, plusieurs vues, 1827 (nommés Marie-Thérèse, la Grève). Ruines des bastions de Saint-Nicolas, de Maubec et de la Fonderie: on y voit les clochers, la tour du château de Vauclair, tour du phare, tour de la Chaîne, tour de Saint-Yon. Puis une lithographie, vue du jardin des bains Marie-Thérèse, en 1826. »

—

L'Événement du 14 novembre publie, de M. Emile Blémont, un article : *La France d'outre-mer*. L'auteur évoque, au nom seul de notre colonie perdue, « toute une épopée de gloire et de désastres, où passent tour à tour les grandes, les inoubliables figures de ces Français héroïques, qui ouvrirent à la civilisation le nord du Nouveau-Monde, et y marquèrent, avec une sagacité merveilleuse, l'emplacement des cités modernes ». A côté de Jacques Cartier, le chef de l'expédition, qui, « parti de

Digitized by Google

Saint-Malo, sa patrie, par une aube d'avril, prenait possession, le jour de la Saint-Laurent, 16 juillet 1534, de l'immense Kannata des sauvages », il cite ses hardis compagnons, Charles de La Pommeraye et Claude de Pontbriant, puis Pierre de Guast, de Mons en Saintonge, vice-roi de l'Acadie ; l'infortuné Cavelier de La Salle, l'illustre marquis de Montcalm et Samuel de Champlain, « Xaintongeois », le vrai créateur de la colonie, « le père de la Nouvelle France », l'explorateur chevaleresque qui fonda Québec et lutta vingt-sept ans contre les Iroquois et les Anglais.

Plus loin, retraçant les atrocités auxquelles se livrèrent les Anglais contre « huit mille Acadiens pacifiques, jetés brutalement à fond de cale, et transportés à la Nouvelle-Ecosse, etc. », après l'abandon que fit Louis XV de notre belle colonie et de ses 70,000 colons, par le traité de Paris du 10 février 1763, M. Blémont ajoute : « Crime inutile ! Ces proscrits, qui tous descendaient des trois cents familles saintongeoises débarquées au XVIIe siècle, ont préservé jusqu'à nos jours leur langue et leurs coutumes originelles. Ils sont maintenant cent trente mille. » Enfin, au sujet du français parlé au Canada, le publiciste remarque : « Sur les lèvres des Canadiens et des Canadiennes, notre langue prend un charme particulier ; elle a quelque chose de plus jeune, de plus simple, de plus frais. Aucun voyageur n'a trouvé leur accent déplaisant ou ridicule. Ils disent : je *vas*, au lieu de je vais ; un *mirouër*, pour un miroir; *freid* pour froid, *dreit* pour droit, *q'ri* pour quérir, et ils prononcent *un* comme *in*. » Mais c'est là de la pure prononciation saintongeaise ; aussi va pour la simplicité et la fraîcheur de ce langage de nos anciens compatriotes, mais non pour la jeunesse. Cette façon de parler est, au contraire, archaïque, comme notre patois saintongeais lui-même, qui n'est autre qu'une des formes du vieux français arrêté dans son développement par suite de l'éloignement de notre province de la province privilégiée, où siégeait la cour avec son entourage de beaux esprits, et des difficultés de s'instruire dans le beau langage, les maîtres diplômés devant avoir été sans doute autrefois plus rares qu'aujourd'hui.

PIARE MARCUT.

—

GRANDE ENCYCLOPÉDIE (Voir *Bulletin*, X, 419), dans sa 179e livraison, t. VII, 165, publie, de M. Louis Delavaud, *Brouage*, avec armoiries *parti de France et de Navarre* ; VIII, 617, la Charente, fleuve, et 968, Cavelier de La Salle, le célèbre voyageur, qui partit de La Rochelle, le 24 juillet 1684, pour fonder un établissement dans la Louisiane, articles courts mais substantiels.

—

INSCRIPTIONS ANTIQUES DU MUSÉE DE LYON par A. Allmer et P. Dissard. Lyon, Debroche, 1888-1890, 3 vol. grand in-8e.

Le tome II contient, 4-135, un important mémoire sur l'associa-

Digitized by Google

tl on des trois Gaules pour le culte de Rome et d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône, avec les noms des prêtres qu'on a pu retrouver. Les Santons en ont trois; voir page 102.

—

Instructions aux ministres de France en Bavière et en Palatinat. Ce recueil, publié par M. André Lebon, ne présente pas pour l'histoire de notre province autant d'intérêt que les autres volumes de la même collection ; aucun des personnages qui ont représenté la France près des électeurs, et qui ont joué, parfois en Bavière ou en Palatinat, le rôle de conseillers écoutés, ou celui de protecteurs toujours suspects, n'appartenait, par sa naissance, à notre région. Nous mentionnerons seulement la mission donnée en 1693 au marquis de Dangeau, près l'électeur Palatin (Confer *Mémoires de Pomponne*, t. II, p. 324). Dangeau, qui se trouvait à Trèves, fut chargé de décider le Palatin à garder la neutralité. Le célèbre auteur du *Journal* était né dans la Beauce; mais il a possédé en Poitou les comtés de Melle, de Civray, les baronnies de Saint-Hermine et de Bressuire. C'était un des fournisseurs des bois de nos établissements de Rochefort.

M. Lebon publie les instructions données à Croissy à l'occasion du mariage de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière avec le dauphin (Cf. les *Mémoires* de Pomponne, p. 247-258), en 1679. Il n'a pas parlé, plus que les autres historiens, de la part prise par François de Callières aux négociations préliminaires de cette union. Nous avons fait mention de la mission confiée à Callières, dans la notice que nous avons donnée à la *Grande encyclopédie* sur ce diplomate, seigneur de Clérac, né en Normandie, mais originaire de la Saintonge. Il en parle en ces termes, dans sa lettre du 25 octobre 1696, à la marquise d'Uxelles : « Puisque je suis après à vous débiter mes aventures, j'ai encore eu le déplaisir de perdre une grande et aimable protectrice en madame l'électrice de Bavière, ayant eu le bonheur, pendant que j'étais envoyé extraordinaire en sa cour, de m'acquérir beaucoup de part en son estime et en sa confiance, et ayant eu communication du secret du mariage de madame la princesse, sa fille, avec monseigneur, qu'elle devait elle-même amener à la cour de France, pour avoir l'honneur d'y voir le roi, qu'elle chérissait uniquement, se souvenant toujours d'avoir été proposée pour être reine de France, dont elle m'a parlé plusieurs fois. Le mariage de sa fille se conclut suivant ses désirs; mais elle n'eut pas la joie de goûter ce plaisir si souhaité : car elle mourut avant sa conclusion ; et je vis encore par là le dessein qu'elle avait de m'attacher auprès de madame la dauphine, par une charge considérable qu'elle voulait demander au roi, renversé par sa mort, dans le temps que je recevais tous les huit jours de ses lettres, pleines d'estime et de bienveillance, depuis mon retour en France : autre grand sujet de dégoût pour les grandeurs mondaines. » L'électrice

Digitized by Google

dont il est question était Adélaïde de Savoie, dont M. Claretta a écrit la vie (Turin, 1877) ; morte en 1676, elle avait été mariée en 1650, à l'électeur Ferdinand-Marie, mort le 25 mai 1679. Le mariage du dauphin eut lieu le 28 janvier 1680.

Le négociateur du mariage, Colbert de Croissy, avait été, comme on sait, député pour l'exécution des ordres du roi dans les provinces de l'ouest en 1669, et dirigea en Poitou la recherche des faux nobles. Son rapport a été publié par M. Dugast-Matifeux (*Etat du Poitou*). Il avait épousé une fille de Joachim Bérault, grand audiencier de France, et de Marguerite de Laistre ; la famille Bérault était originaire de Niort. Chaque volume du recueil des *Instructions* contient plusieurs pièces émanées de Croissy, pendant qu'il exerçait la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères. « Personne n'écrivait mieux, dit l'abbé de Choisy ; et toutes ses dépêches, qu'il dictait lui-même, sont admirables. » J'ai donné à la *Grande encyclopédie* une notice sur Colbert de Croissy, et dans ce même ouvrage un article sur les *Chambres de réunion*, l'une des œuvres dont Croissy a porté la responsabilité. Son fils Torcy visita Munich en mars 1686 ; il y resta dix à douze jours seulement. « Il eut l'honneur, dit le marquis d'Ancezune dans la *Vie* de son père (manuscrits français 10668, bibliothèque nationale), de saluer l'électeur de Bavière, à qui il présenta une lettre que madame la dauphine avait eu la bonté d'écrire en sa faveur. »

Le 1er volume des *Instructions aux ambassadeurs en Russie*, publié par M. Alfred Rambaud, ne nous fournit guère de renseignements qui intéressent directement notre province. M. Rambaud a compris sa tâche autrement que ses devanciers ; il a fait une étude complète des relations des deux pays et a tantôt indiqué les documents que l'historien a à sa disposition, tantôt cité les pièces les plus importantes. Les *Instructions* se trouvent ainsi, au grand profit de l'histoire, n'être plus que les centres autour desquels se groupe le récit de chaque période des relations de la France et de la Russie. L'ouvrage tout entier est précédé d'une introduction, vaste tableau d'ensemble. Le chapitre 1er du recueil, *Origines de la diplomatie russe et premières relations avec la France*, est particulièrement intéressant. Dès le XVIe siècle, des marchands français pénétrèrent en Russie ; mais le premier ambassadeur envoyé au tsar fut, en 1586, François de Carle. Henri IV échangea plusieurs lettres avec Feodor Ivanovich et Vassili Choniski ; en 1607, il recommandait à celui-ci Bertrand de Casans, marchand de La Rochelle, envers lequel le faux Dmitri avait contracté une dette de 3,000 roubles pour achat de bijoux. Le premier ambassadeur de Russie fut reçu à Bordeaux en 1615, par Louis XIII. « Il y a environ 60 ans, dit un mémoire de 1628, que tout le trafic de Moscovie était entre les mains des Français. »

En 1665, « un certain Gargot », dit M. Rambaud, « est envoyé en Courlande, auprès du duc Jacob, avec une instruction du 16 septembre. La Courlande formait alors un état indépendant,

Digitized by Google

et il s'agissait seulement d'étudier les ressources qu'offrait ce pays pour nos constructions navales » (p. 55). Ce Gargot n'était-il pas de La Rochelle?

L. D.

—

Journal des campagnes au Canada de 1755 a 1760, par le comte de Maurès de Malartic, lieutenant général des armées du roi... 1730-1800. Dijon, Damidot, 1890, in-8°, xxvi-373 pages.

Tout ce qui touche à la Nouvelle-France ne laisse pas indifférente la vieille France ; en particulier, le Canada intéresse la patrie de Champlain. Nous devons donc signaler ce *Journal des campagnes au Canada*, que vient de publier l'arrière-petit-neveu de celui qui les a faites et écrites, M. le comte Gabriel de Maurès de Malartic, avec le concours de M. Paul Gaffarel, professeur à la faculté des lettres de Dijon. A un autre point de vue ce livre devrait encore nous intéresser, par la notice claire, sobre, précise sur l'auteur, qui fut un homme des plus remarquables; comme beaucoup de ces héroïques pionniers, de ces courageux soldats, qui ont là bas, isolés, sans témoins, loin de Versailles et de Paris, fait des merveilles, il n'a pas eu la gloire méritée et les honneurs dus. M. le comte de Malartic l'a vengé un peu de l'oubli et tiré de l'obscurité. En même temps qu'il ravivait une des illustrations de sa famille, il rappelait aux Français un grand serviteur de la France.

Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de Malartic, le second des dix enfants de Pierre-Hippolyte-Joseph, était frère d'Ambroise-Eulalie, dit le vicomte de Malartic, maréchal de camp, puis maire de La Rochelle et député aux états généraux de 1789. En 1755, il est, au Nouveau-Monde, attaché au corps d'armée qui défendait le Canada sous les ordres du comte de Vaudreuil ; il accompagne Montcalm dans toutes ses campagnes, comme major général. En 1759, il est devant Québec, est blessé en 1760, prend part à toutes les expéditions, et il en a raconté les détails. « Son journal présente un grand intérêt historique : car l'auteur enregistre, avec soin et par le menu, tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il apprend. Grâce à lui, nous vivons de la vie des Canadiens d'alors, nous partageons leurs espérances, nous nous désolons avec eux, nous nous indignons comme ils s'indignaient. Ce sont les notes d'un soldat en campagne, écrites au jour le jour, tantôt sous la tente, tantôt en canot, aujourd'hui en présence de l'ennemi, demain en conférence avec les tribus sauvages. »

De retour en France avec les restes de l'armée, Malartic fut nommé major du Royal-Comtois en mai 1763, et en juin, colonel du régiment de Vermandois. Quatre ans après, il est, avec son régiment, envoyé aux Antilles, où il fut commandant en chef et gouverneur de la Guadeloupe ; puis passa à la Martinique et à Saint-Domingue. Rentré en France avec son régiment, il fut détaché avec lui en Corse, et promu (1780) au grade de maréchal de camp ; en 1792, le roi le nomma lieutenant gé-

Digitized by Google

néral et gouverneur des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance avec l'Ile de France pour résidence. Grâce à son énergie, à l'affection qu'il inspirait à tous, Malartic put, dans cette terrible époque, si désastreuse pour nos colonies, et au milieu de l'effervescence, « calmer les esprits, pacifier les cœurs et maintenir l'ordre partout. »

Le biographe nous a raconté ses efforts avec beaucoup de verve : il constitue une assemblée coloniale, et il fait décider que des lois expédiées de la mère patrie on n'appliquerait que celles qui seraient bonnes. La convention se fâcha, envoya des commissaires, qui, mal accueillis par la population, ne durent leur salut qu'à la protection du gouverneur et à la fuite. En outre, il fallait résister à l'Angleterre. Malartic, avec les seules ressources de l'île, lutta énergiquement et se maintint, grâce au courage et au dévouement des habitants. Il mourut le 28 juillet 1800, à l'âge de 70 ans. La colonie prit le deuil pour un mois ; et l'escadre anglaise qui bloquait Port-Louis, en apprenant la mort de celui qui, depuis plus de six ans, la tenait en échec et résistait victorieusement à toutes ses attaques, cessa son feu et rendit les honneurs militaires à cet ennemi, dont elle appréciait tout le mérite.

Tels sont les principaux traits de cette belle vie. Il faut remercier M. de Malartic de nous les avoir fait connaître. Des cartes et un beau portrait achèvent de compléter cette intéressante publication.

—

La Rochelle et ses ports, par Georges Musset; illustrations d'Emile Couneau. La Rochelle, Siret, 1890, in-4°, 159 pages.

Ce bel ouvrage n'est pas une œuvre de circonstance, comme en a fait naître l'inauguration de La Pallice ; mais c'est bien la fête du 19 août dernier qui lui a donné le jour. On ne fait pas au pied levé un travail de cette sorte ; il faut une longue préparation, et des connaissances depuis longtemps amassées. M. Georges Musset était tout prêt et tout disposé ; une circonstance, et l'œuvre était faite. L'histoire des ports de La Rochelle est un peu, au début, l'histoire de La Rochelle au point de vue maritime et commercial. Comme il en sait les détails et comme il sait les dire ! La partie moderne, qui n'a pas encore beaucoup d'histoire, intéressera plus vivement les ingénieurs, les armateurs, ceux qui lisent pour un profit immédiat ; elle contient des renseignements précieux.

Quelle différence entre le vieux port, le port du XIIe siècle, et La Pallice ! Le même d'ailleurs qu'entre la barque du cabotage et le navire cuirassé. On suit le développement du commerce, le creusement des anses, des bassins, des hâvres, des estuaires de ruisseaux, qui deviennent des ports de pêche, des ports de refuge, des ports de défense, presque des ports de guerre. Voici le port d'Aliénor d'Aquitaine, et les tours La Chaîne, Saint-Nicolas, avec le port Neuf, Le Gué Charraud, Esnandes, Le Plomb, Cou de Vache ; voici le port du XVIIIe siècle et les différents

Digitized by Google

projets pour l'agrandir ; c'est le chapitre le plus considérable, parce que les documents sont plus abondants. Le XIXe siècle est notre siècle; mais que de choses l'auteur a encore à nous apprendre qui se sont passées au commencement ou que nous avons pu voir nous-mêmes, et que nous avons oubliées !

Malgré tout son talent, M. Musset aurait été impuissant à nous mettre sous les yeux les navires, les fortifications, les ports du passé, même le port de La Pallice. M. Emile Couneau, l'artiste des *Tours de La Rochelle* (Voir *Bulletin*, VII, 72, 207), nous a fait réellement voir et toucher tout cela. Vingt-un dessins, petits ou grands, vues ou plans, ornent ce livre. Quelques uns sont des restitutions; mais on voit bien que cela devait être saisi. Ces illustrations sont vraiment d'un grand effet : ces grouillements de navires entassés, forêt de mâts, ces canots donnent une idée de ce qui était et de ce qui est. Et ces perspectives de La Rochelle au loin avec ses remparts, ses tours, son fouillis de maisons, d'une part, de l'autre ces barques, ces navires toutes voiles dehors, qui s'y dirigent en hâte et heureux, n'est-ce pas là ce qu'on aperçoit réellement quand on arrive en bateau à la cité de Guiton et de Richelieu ? M. Couneau, qui d'autre côté travaille si énergiquement à la prospérité de sa chère Rochelle, a tenu à lui consacrer encore son fin crayon ; ce ne sera pas la dernière fois.

—

Le National, grand journal hebdomadaire illustré à Lowell (Canada), contient dans son premier numéro (13 juin 1890) : « *Le Gardeur de Saint-Pierre*, explorateur canadien et soldat », par M. le major Edmond Mallet. Jacques Le Gardeur, écuyer, sieur de Saint-Pierre, chevalier de Saint-Louis, appartenait à la branche de Repentigny, famille originaire de Normandie, qui remonte à Jean Le Gardeur, sieur de Croysille, anobli en 1510 (Voir *Épigraphie santone*, page 177). Catherine Corday, veuve de René Le Gardeur, sieur de Tilly, de Thury-Harcourt, petit-fils de Croysille, vint dans la Nouvelle-France en 1636, avec ses deux fils, Pierre Le Gardeur, sieur de Repentigny, et Charles, sieur de Tilly, et sa fille Marguerite, femme de Jacques Le Neuf de La Potherie, et s'établit près de Québec. Pierre eut de Marie Favery trois enfants nés en France et deux au Canada ; le plus jeune des trois, Jean-Baptiste, épousa Marguerite Nicollet, dont vint Jean-Paul, sieur de Saint-Pierre, qui se distingua par ses découvertes dans l'ouest et par ses exploits dans la guerre contre l'Angleterre. Jean-Paul eut, en 1701, à Repentigny, près de Montréal, de Josèphe Le Neuf de La Villière, plusieurs fils, dont le plus jeune fut Jacques de Saint-Pierre, qui dès 15 ans combattait contre les sauvages. En 1732, enseigne dans l'armée coloniale, il était en 1733 nommé commandant du fort Beauharnais chez les Sioux; il fit brillamment la guerre pendant presque toute sa vie. Il fut tué à la bataille de Lake-George, le 8 septembre 1755. Voir aussi pour la filiation, *Annuaire de la noblesse*, de Boréal d'Hauterive, 1863, page 177.

Digitized by Google

Le Mémorial de Saintes, *Gazette des bains de mer*, etc., du 10 août au 2 novembre, contient la suite des articles de M. P. de Lacroix, *A travers l'histoire de la contrée*, et sur Javrezac, Dompierre-sur-Charente, Beillant et ses environs.

Nos 450-451, 10-17 août. *Javrezac*, petit bourg « coquet et riant », bâti en amphithéâtre sur la rivière l'Antenne. Les Bernard l'ont possédé au XVIe et au XVIIe siècle. L'un d'eux, Pierre, s'est attaché à la maison de Navarre; il en fut le secrétaire, et joua un rôle assez actif dans les divers synodes tenus par les protestants en 1601 et en 1605. De son mariage avec Jeanne Roux en 1578, il eut trois enfants; le dernier, Bertrand Bernard de Javerzac, fut « l'enfant gâté de la famille. Il aimait la littérature, faisait agréablement les vers », ce qui l'engagea sans doute à se fixer à Paris où il prit à partie Balzac, dans la querelle littéraire de ce dernier contre le P. Goulu, supérieur des feuillants. Mal lui en advint. Surpris au lit par trois inconnus avec lesquels il eut à rompre des lances, et qu'il poursuivit jusque dans la rue, « en chemise », il fut le héros d'une mésaventure qui « amusa beaucoup la cour et la ville ». Il n'en fallut pas davantage pour dégoûter Bertrand Bernard du séjour de la capitale, et il « revint s'entretenir dans son pays avec les naïades de l'Antenne ». Sur la rive droite de ce petit cours d'eau, est le domaine des Angeliers, qui compte parmi ses possesseurs Pons de La Gourgue, François-Galiot de Bremond, Jean-Louis de Bremond d'Ars, Charles de Bremond, comte d'Ars, cousin du précédent, et en dernier lieu la famille Hennessy.

Nos 452-455, 24 août-14 septembre, *Dompierre-sur-Charente*. Il est laissé un peu de côté pour Orlac. Les Bremond furent seigneurs d'Orlac et de Dompierre, depuis le mariage, vers 1620, de Jean-Louis de Bremond d'Ars, fils de Josias de Bremond d'Ars, maréchal de camp, avec Marie de Verdelin, fille de Jacques de Verdelin, qui acheta la terre d'Orlac, et de Jeanne Vinsonneau; ils conservèrent ce titre jusqu'à la révolution. L'église Saint-André d'Orlac, datant du XVe siècle, tombait en ruine depuis que ce bourg a cessé d'être un centre paroissial. Mais M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, qui joint au respect traditionnel des ancêtres le culte des lettres et l'amour de l'art, a racheté cet édifice à la fabrique de Dompierre, et il le fait reconstruire. Il y eut alliance entre les Bremond et les du Bourg, seigneur de Porcheresse, par le mariage, en 1700, de Jacques-René de Bremond d'Ars, seigneur d'Orlac, de Dompierre-sur-Charente, de Saint-Fort et du Fouilloux, avec Marguerite-Mélanie du Bourg. Les du Bourg étaient seigneurs de Dion, fief important, situé entre Dompierre et Chérac. L'un d'eux, Dominique du Bourg, sieur du Pérou, docteur en médecine, fut maire de la ville de Saintes en 1652. Le domaine de Dion est aujourd'hui la propriété de M. Maillet, maire de Chérac.

Nos 456-462, 21 septembre-2 novembre, *Beillant et ses environs*. Beillant est un simple village dépendant de la commune

Digitized by Google

de Saint-Sever, situé à la bifurcation de la double ligne ferrée Etat de Nantes-Angoulême et de Nantes-Bordeaux : il doit sa notoriété à cette double circonstance. Aussi est-ce de Saint-Sever que s'occupe spécialement M. de Lacroix, puis de Courcoury, de Rouffiac et de Chaniers, qui forment les « environs » de Beillant. L'écrivain signale l'empoisonnement, « au château de Saint-Sever, près Saintes », de Mme de Thouars et du duc de Guyenne, frère de Louis XI, par l'abbé de Saint-Jean d'Angély, d'après la *Statistique* de Gautier, la *Biographie saintongeaise* de Rainguet, l'*Histoire* de Massiou et autres. Mais il est une source à laquelle M. de Lacroix a négligé de puiser, c'est le *Bulletin* des Archives, IV, p. 140 et 166-172; il aurait vu qu'il ne faut pas confondre Saint-Sever à 15 kil. de Saintes et de Pons, avec Saint-Sever, chef-lieu d'arrondissement des Landes. La ville de Saint-Sever fut effectivement donnée à la veuve du vicomte de Thouars, Colette de Chambes, par le duc de Guyenne, lorsqu'elle sollicita la protection de ce dernier contre Louis XI qui essayait de s'approprier ses biens. C'est, malade à Saint-Sever, qu'elle testa, le 14 décembre 1471, nommant exécuteurs testamentaires Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, Faure de Versois, abbé de Saint-Jean d'Angély, et Henriet de La Roche, écuyer de cuisine, et qu'elle mourut le même jour, c'est-à-dire deux mois après la prétendue pêche empoisonnée de l'abbé de Saint-Jean d'Angély. Quant au duc de Guyenne, il survécut cinq mois à celle qui « devait être son Agnès Sorel ». Depuis Duclos, dit M. le docteur E. Turner, on ne croit plus guère à cet empoisonnement. Charles de Guyenne, frère de Louis XI, était « atteint depuis plusieurs mois d'une maladie de langueur », où l'on a reconnu le fruit de l'inconduite, et dont Mme de Thouars aurait bien pu hériter. Ainsi s'élucide un fait historique que la légende a cherché à dramatiser et que M. de Lacroix aurait dû rectifier, en s'étayant des dernières recherches archiviques.

Après Saint-Sever, Rouffiac. Pendant la fronde, la cavalerie du prince de Condé y fut défaite. A Courcoury, le prieuré de Saint-Eutrope et l'abbaye de La Frenade possédaient des immeubles. Chaniers n'a de remarquable que son église datant du XIIe siècle, avec soudures du XVe. Pour toutes ces anciennes paroisses, l'écrivain a compulsé les registres et en a exhumé les noms les plus marquants. Avec un peu plus de méthode dans l'ordonnancement des faits, nul doute que son travail gagnerait à la lecture et aurait infiniment plus de prix.

A. L.

—

Œuvres choisies de Bernard Palissy, suivies des *Voyages* d'Ambroise Paré, racontés par lui-même. Paris, Delagrave, 1890, in-16, 320 pages.

M. Eugène Muller, conservateur à la bibliothèque de l'arsenal, a eu la bonne pensée de comprendre dans la collection de la

Digitized by Google

Nouvelle bibliothèque historique et littéraire, éditée par M. Ch. Delagrave, *Voyages dans tous les mondes*, un extrait des *Œuvres* de Bernard Palissy et *Les voyages faits en divers lieux par Ambroise Paré, de Laval, conseiller et premier chirurgien du roi*. Les *Voyages* d'Ambroise Paré sont « restés commeperdus dans un vieil in-folio, qui n'est plus guère ouvert que par quelques praticiens en quête de tel ou tel renseignement professionnel, mais peu soucieux des particularités biographiques ». Les ouvrages de Palissy sont plus connus, et les éditions ne lui ont pas manqué, depuis l'in-4° de Faujas de Saint-Fond (1777) jusqu'aux deux in-8° de Benjamin Fillon (1888), sans compter les deux volumes originaux (1563 et 1580), ni les in-12 de Cap (1844) et d'Anatole France (1880). L'éditeur remarque que, « depuis plus de trois siècles, aucune édition vraiment populaire n'en a été faite ». Cette « édition populaire » est sans doute une édition où l'orthographe du XVIe siècle est modernisée. Il est incontestable que l'aspect de ces formes vieillies rebute un peu le lecteur qui n'y est pas habitué ; il est donc bon de mettre l'auteur à sa portée, puisque lui ne veut pas se mettre à la portée de l'auteur, à la condition cependant que le texte ne soit pas modifié, qu'on respecte scrupuleusement la pensée de Palissy, et qu'il n'y ait de changé que *esmaux* en *émaux*, *teste* en *tête*.

L'art de terre qui ouvre ce petit volume, commence ainsi : « Tu m'as promis ci-devant, *dans un discours net*, de m'apprendre l'art de terre. » Dans l'édition de 1580 et de 1888, il y a : « Tu m'as promis cy devant de m'apprendre l'art de terre. » Pourquoi avoir ajouté : *dans un discours net*, que ne porte aucun texte imprimé ? Ailleurs, page 174, je lis à propos de Maumusson : « Les habitants du pays disent avoir passé autrefois de *liesse* d'Alvert en l'île d'Oléron. » La phrase, inintelligible, a déjà été plus d'une fois rectifiée (Voir *Les œuvres de maistre Bernard Palissy*, t. II, p. 166, et t. I, p. CXIV et CXVI); il s'agit de l'*île* d'Arvert ou *isle* d'Alvert et de l'île d'Oleron. Faut-il croire que M. Muller n'a pas connu cette édition des œuvres de son auteur?

Il y a d'excellentes notes au bas des pages, trop rares à notre gré ; mais la biographie du personnage demandait plus de trois pages, dont une presque entière est consacrée à la mort. M. Muller n'ose pas rejeter complétement le récit d'Agrippa d'Aubigné, comme l'avait fait M. Anatole France ; il n'ose non plus l'affirmer : « On raconte », dit-il. — « Sire, aurait répliqué Palissy ». Il ajoute : « On a récusé l'authenticité de cet entretien », et avec preuves à l'appui, je crois. Il fallait prendre parti.

—

ORIGINES DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE, par le docteur Hamy (Paris, Leroux, 1890, in-8°, 321 pages). L'auteur cite le cosmographe André Thevet, d'Angoulême, abbé de Masdion, mort en 1592, comme le plus ancien garde connu des objets exotiques, rap-

Digitized by Google

portés en France par les ambassadeurs, « premier noyau des cabinets royaux devenus de nos jours le muséum d'histoire naturelle et le musée d'ethnographie. »

—

Le Peuple des 1er et 26 octobre publie *Saint-Germain du Seudre*. L'église est du XIe siècle; le curé était à la nomination de l'abbesse de Fontevrault. Les curés sont : En 1731, Corbinaud, mort à 59 ans, le 23 août 1766 ; 1766-1767, Dohet, prêtre-vicaire ; 1767, de La Gontrie, ancien curé de Virollet, mort le 20 août 1784, âgé de 64 ans ; Garlopeau, depuis curé de La Jard ; Baudry de La Garenne, curé le 14 octobre 1785 [qui fut déporté pour refus de serment, remplacé par Allenet, jureur, revint après la révolution, et fut chanoine de La Rochelle ; il avait fait rebâtir le presbytère]. Longtemps la paroisse fut desservie par Champagnolles. Vers 1848, fut nommé Coste, qui exerça son ministère jusqu'à sa mort arrivée le 24 juin 1889 ; il fut remplacé par M. Roy, curé actuel.

La cloche pèse environ 300 kilos. Elle porte l'inscription suivante : ÉLISABETH-MARIE-GABRIELLE DE SAINT-GERMAIN DU SEUDRE, FONDUE LE 10 AOUT 1834. M. P.-F. LEGOIS, DESSERVANT. M. RENÉ-ÉLIE-AUGUSTE, COMTE DE SAINT-LÉGIER, PARRAIN; ÉLISABETH-MARIE-GABRIELLE PRIQUÉ DE GUIPPEVILLE, DAME DE VASSELOT DE PÉRISSAC, MARRAINE. M. DANIEL BAILLOU, MAIRE. » Legois était curé de Champagnolles.

Il y a lieu de croire que, lors de la tourmente révolutionnaire, l'ancienne cloche fut détruite, ou bien qu'un accident quelconque nécessita son remplacement : car dans les archives de la mairie de Saint-Germain du Seudre, nous avons lu le passage suivant : « Le 11 février 1774, on a fait la cérémonie d'une cloche qu'on nomme Germaine. Le parain a été M. Charles de La Chambre, ancien officier dans le régiment de Monconseil ; la marraine, Angélique du Breuil, veuve de M. de Chalais, seigneur du Gagnon. Présents : MM. les curés de Boutenac, Brie, Saint-Simon de Pelouaille, Saint-André de Lidon et plusieurs autres. »

Le 23 mars 1787, décéda à l'âge de 93 ans et fut inhumée dans l'église, Mme de Chalais, qui, en 1776, avait donné une chasuble et une chape en soie verte et violette. Ont été aussi enterrés dans l'église : le 4 juillet 1735, Simon David, ancien curé, âgé de 75 ans ; le 23 août 1766, Michel Corbineau, prieur-curé, à l'âge de 89 ans ; le 24 août 1784, de La Gontrie, prieur-curé, qui avait (1766) construit les murs du cimetière où il fit planter des noyers, et la porte de la sacristie (1767); puis, le 10 janvier 1749, Joseph de La Marthonie, seigneur de La Faye, âgé de 52 ans. Le 29 avril 1807, mariage de Félicie de Cumont avec Joseph Bonneaud de Mongaugé, avocat et juge suppléant à la cour criminelle de Saintes.

On peut encore trouver dans les registres, qui commencent à l'année 1736 seulement : le 4 septembre 1740, baptême d'Angélique-Marie-Anne, née, le 12 octobre 1735, de Jean de La Mar-

Digitized by Google

thonie, écuyer, seigneur du Gagnon, et d'Angélique Dubreuil, et qui est tenu sur les fonts par Antoine Dubreuil, écuyer, seigneur de Théon, Châteaubardon, Vérac, du Breuil de Meschers, et par Marie-Anne de La Marthonie, seigneur en partie de Roussillon, en présence de Joseph de La Marthonie, seigneur de La Faye; d'Eutrope-Alexandre Dubreuil, diacre et prieur de Saint-Léger; d'Henri-Geoffroy de Blois, seigneur de Roussillon; demoiselle de La Marthonie, « seigneure en partie de Roussillon. » Le 3 février 1751, mariage de Pierre Horric, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Tresnel infanterie, avec Marie de La Marthonie; le 19 avril 1754, mariage de Joseph-Bertrand de Maran, seigneur de Saint-Amand, conseiller au parlement de Toulouse, avec Marie-Anne de La Marthonie, « seigneure du Gaignon et de Roussillon en partie »; 2 juin 1759, mariage d'Antoine de La Chapelle, seigneur de La Marterière, avec Anne Trouillé de Boisamoran qui mourut le 6 février 1767, âgée de 50 ans; le 18 avril 1781, Pierre Bigot, seigneur haut justicier de Beaulon, épouse Marie-Jeanne de Roussillon, fille de Charles de Blois, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Roussillon; février 1767, naissance de Jacques-Gaspard, fils de Charles de Blois, chevalier, seigneur de Roussillon, et de Marie-Anne Pandin de Beauregard, tenu sur les fonts par Gaspard Pandin, écuyer, et Marie de Lériget, femme de Jean de La Porte, seigneur d'Estrade.

Le numéro du 17 décembre donne la liste des instituteurs depuis 1825, et des maires depuis l'an VIII.

QUESTIONS ET RÉPONSES

I. Questions

N° 462. *Verreries et gentilshommes verriers en Saintonge.* — D'obligeants collègues voudraient-ils bien m'indiquer les principales verreries de la Saintonge et de l'Angoumois avant la révolution, et si parmi elles il y en a encore en activité? Où trouve-t-on des documents concernant et les ateliers et les gentilshomes verriers qui les faisaient marcher? Quelles ont été et sont les principales familles des nobles verriers du sud-ouest?

DE SAINT-S.

N° 463. — Je reproduis la lettre suivante que M. Garran de Balzan a offerte à la société des *Archives*. Elle est imprimée; les mots en italiques sont seuls manuscrits:

« Société de littérature, sciences et arts de la ville de Rochefort, sur Charante.

» Rochefort, le 25 *novembre* 1806.

» Monsieur, vous avez été présenté à la Société, comme pouvant coopérer efficacement à ses travaux; elle s'est empressée de vous admettre au nombre de ses *membres associés corres-*

Digitized by Google

pondants dans sa séance générale du *2 septembre 1806*. Nous nous félicitons, en vous transmettant son vœu, d'être les interprètes de ses sentiments pour vous.

» Nous avons l'honneur de vous saluer, avec une considération distinguée.

» Pour la Société, les membres composant le bureau :

» Le président, Samuel Menand ; le vice-président, Etievent; le secrétaire général adjoint, G.-J.-B. Croiszetière.

» M. Blondeau, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation, à Poitiers. »

Pourrait-on me donner quelques renseignements sur cette société de littérature, sciences et arts de Rochefort, et en général sur les sociétés savantes de Rochefort ? L.

—

II. Réponses.

N° 267 ; tome IV, 174 ; VIII, 156 ; X, 351. *Authon Barberousse*. — La légende, recueillie par Brantôme sur l'origine saintongeoise du fameux corsaire Barberousse, s'appuie-t-elle sur quelques données historiques ? M. de Roumegoux, dans le *Bulletin de la société historique du Périgord*, a essayé de le démontrer. Notre *Revue* a donné l'analyse de ce travail (x, 351), dans lequel il est établi qu'un Antoine d'Authon construisit le château des Combes, après avoir vendu ou échangé la terre des Bernardières avec François de Bourdeille, grand-père de Brantôme, pour celle du Petit-Mareuil en Saintonge, par acte du 9 février 1502 ; qu'il vendit ce même château des Combes à Jean de Marcillac, greffier au parlement de Bordeaux, le 27 février 1506. Cet Antoine d'Authon est celui dont parle Brantôme dans son discours sur les couronnels de l'infanterie française, et le même dont le chroniqueur Jean d'Authon (son parent, très vraisemblablement) a raconté les exploits (T. IV, p. 174). C'est ce personnage que l'imagination périgourdine, enflammée par le récit de ses hauts faits répétés pendant les veillées, a confondu avec le célèbre corsaire. Que Brantôme se soit empressé d'accueillir cette tradition qui s'accordait avec son amour pour les étonnantes aventures, cela n'a rien qui nous doive surprendre ; cependant, avec une réserve chez lui bien méritoire, il a soin de la donner pour ce qu'elle vaut : « Voilà mon conte achevé, dit-il; je ne sçay s'il est vray, mais je l'ay ainsi ouy conter à de jeunes personnes qui le tenoient de plus vieulx qu'eulx : possible que cela soit faulx, possible que non.. Là dessus en discourra qui voudra. Ce que j'en ay écrit, c'est pour une curiosité qui plaira possible à aucun et non possible aux autres...» Ailleurs il dit encore en parlant de Barberousse: «S'il est vray qu'il ait esté françois, comme j'ay dit ailleurs, il a fait honneur au nom françois; et s'il ne l'estoit pas, il est à louer d'où qu'il soit. » Le conte de Brantôme n'aurait donc dû être accepté que sous bénéfice d'inventaire ; mais son étrangeté même a suffi pour l'accréditer. Adrien Richer, dans sa *Vie des plus célè-*

Digitized by Google

bres marins, publiée en 1784, l'a propagé, et la *Biographie saintongeoise* de Damien Rainguet le réédite sans émettre le plus léger doute. Aujourd'hui cependant, mieux qu'au siècle dernier, nous sommes renseignés sur l'origine de Kaïr-Eddin et de son frère Aroudj ; les dire contradictoires de Sandoval, de Turquet de Mayerne et de Diego de Haedo ont été élucidés par de récentes publications, notamment par celle de la chronique arabe du XVIe siècle, éditée d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale par MM. Sander Rang et Ferdinand Denis ; et plus encore par *l'Histoire des guerres maritimes* d'Hadji-Khalfa qui, d'après M. de Hamener, serait un abrégé des commentaires dictés par Kaïr-Eddin lui-même à Sinan-Tchiaouch. D'après la chronique citée plus haut et qui a pour titre : *Les pieux exploits d'Aroudj et de Kaïr-ed-Din, fondateurs de l'Ogeac d'Alger*, le père de Barberousse serait « un honnête musulman, établi à Mételin, nommé Yakoub Reiss.» Ce surnom de Reiss lui venait sans doute de ce qu'il commandait un navire de commerce. Hadji-Khalfa le dénomme Yakoub d'Yenidjewardar, et le désigne comme Spahi roumeliote, ce qui semble indiquer qu'il avait abandonné la religion chrétienne. De là l'épithète de renégats donnée à ses enfants. Les détails transmis par Sandoval complètent, sans les infirmer, ceux de chroniqueurs orientaux. La femme d'Yakoub, veuve d'un prêtre grec, aurait suivi l'usage alors répandu d'élever ses filles dans la religion chrétienne; l'une d'elles aurait même été religieuse ; c'est cette origine chrétienne de la famille de Barberousse qui l'a fait confondre avec Antoine d'Authon, son contemporain, qui fut lui aussi un des plus hardis marins de son temps. D. A.

BIBLIOGRAPHIE

—

A la mémoire de M. Philippe-Louis-Mélanie Rondeau, chevalier de la légion d'honneur, ancien conseiller à la cour d'appel de Poitiers, ancien président de la société des antiquaires de l'ouest. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 16 pages.

L'opuscule contient le *Discours* prononcé aux obsèques, à Ligueil, par M. A. Bonvallet, et un *article nécrologique* lu à la société des antiquaires de l'ouest, par M. J.-L. de La Marsonnière. Voir *Bulletin*, x, 91.

—

Annuaire de la société de géographie de Rochefort pour l'année 1890. Rochefort, imp. Thèze, 1890, in-8°, 20 pages.

Il contient la liste des membres et des sociétés correspondantes.

—

Digitized by Google

Annuaire général de la Charente-Inférieure pour 1889. La Rochelle, Foucher, 1889, in-8°, 268 pages.

— Idem, *pour 1890. Idem*, 1890, 233 pages.

—

Arbellot (L'abbé), chanoine titulaire, président de la société archéologique du Limousin. *Les sources de l'histoire des origines chrétiennes de la Gaule dans Grégoire de Tours.* Limoges, Ducourtieux, 1890, in-8°, 27 pages.

Parmi les défenseurs de la tradition qui place au premier siècle l'évangélisation de la Gaule, un des plus convaincus et des plus redoutables, est M. l'abbé Arbellot. Il a lutté, il lutte toujours, chaque fois avec de nouvelles armes, c'est-à-dire de nouveaux textes. Il examine en cet opuscule où Grégoire de Tours a puisé ce qu'il dit des premiers évêques de la Gaule, et n'a pas de peine à montrer qu'en copiant, en réunissant divers textes, il a confondu, embrouillé ce qui était clair ; de là des contradictions frappantes, que l'auteur signale avec beaucoup de sagacité. Grégoire de Tours n'est pas le seul écrivain qui ait parlé de nos premiers évêques, de nos premiers martyrs; il faut donc comparer les témoignages et s'en rapporter aux plus anciens, qui sont les contemporains ou les plus près des faits racontés. Le texte, où Grégoire de Tours dit de saint Eutrope, évêque de Saintes, qu'il a été envoyé par le pape Clément, n'a pas échappé au savant chanoine. (Voir aussi *Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie*). Ce mémoire, qui a été lu aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne en 1889, nous paraît décisif.

—

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. XVIII. Paris, Picard ; Saintes, Mortreuil, 1890, in-8°, 8-399 pages. Prix 15 francs.

Ce volume contient la fin de l'*Histoire de La Rochelle*, par Amos Barbot, avec tables des trois volumes ; puis *Inventaires* du château de Taillebourg, Royan et de Gilles de Montgommery à Saint-Jean d'Angély, par M. Ch. Dangibeaud, M. D. d'Aussy et Mgr Barbier de Montault ; enfin *Les machines du Plessis-Besançon au siége de La Rochelle en 1628*, par M. le comte Horric de Baucaire ; *Table onomastique*, par M. Amouroux.

—

Ardin (Mgr). *Instruction pastorale* (n° 20)... *sur le martyre, à l'occasion de la béatification du vénérable Jean-Marie Perboyre, prêtre de la congrégation de la mission, et mandement pour le saint temps de carême de l'an de grâce 1890.* La Rochelle, imp. rochelaise P. Dubois, 1890, in-8°, 44 pages.

— *Lettre circulaire* (n° 27)... *à l'occasion du sacre de monseigneur Frédéric Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.* La Rochelle, imp. P. Dubois, 1890, in-8°, 9 pages.

Digitized by Google

— *Lettre pastorale* (n° 29)... *relative à l'œuvre de Notre-Dame des martyrs*. Id., 7 pages. Le prélat prescrit une quête pour l'érection à l'île d'Aix d'une église destinée à honorer la mémoire des prêtres qui ont succombé pour la foi en 1793-94, à l'embouchure de la Charente, pontons de Rochefort, île d'Aix, île Madame, île de Ré, île d'Oleron, port de Blaye, etc.

—

Aussy (Denys d'). *Campagnes de Du Guesclin dans le Poitou, l'Aunis et la Saintonge*, 1372-1375. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 16 pages. (Extrait du *Bulletin* de la société des Archives, t. x, septembre 1890.)

—

Auton (Jean d'). *Chroniques de Louis XII*, édition publiée pour la société de l'histoire de France, par R. de Maulde La Clavière. Paris, Laurens, 1889, in-8°, 1er volume.

—

Barbier de Montault (Mgr X.). *Les fers à hosties de la Saintonge*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 11 pages. (Extrait à 50 exemplaires du *Bulletin* de la société des Archives de juillet 1890.)

—

Barbot (Amos). *Histoire de La Rochelle*, publiée par M. Denys d'Aussy, t. iii. Paris, Picard ; Saintes, Mortreuil, 1890, in-8°, 316 pages. (Extrait du t. xviii des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*).

—

Barraud (P.-B.). *Châteaubernard*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 8 pages. (Extrait du *Bulletin* de la société des Archives, numéro de janvier 1890.)

—

Barthélemy (Anatole de). *Nouveau manuel de numismatique ancienne*. Nouvelle édition. Paris, Roret, 1890, in-18, 484 pages et 12 planches. (Compte-rendu très élogieux dans le *Bulletin monumental* de novembre 1889.)

—

Bikélas (D.). *Notice sur le marquis de Queux de Saint-Hilaire, suivie des discours prononcés à ses obsèques* [par MM. Alfred Croiset, Auguste Longnon, Paul Meyer et Ch. Casanova] *et d'autres hommages rendus à sa mémoire* [par M. Michel Bréal dans le *Temps*, M. Gaston Deschamps dans les *Débats*, M. Siméon Luce dans *La France pendant la guerre de cent ans*, M. Gaston Paris dans le vie volume des *Œuvres complètes* d'Eustache Deschamps, et par M. Typaldo Kozakis et M. Théodore Delyannis dans la séance (5 décembre 1889) de la chambre grecque] ΜΝΗΜΟΣΥΝΟΝ. Paris, Didot, 1890, in-8°, 77 pages, avec un portrait à l'eau-forte et une bibliographie. (Voir *Bulletin*, x, 8).

Digitized by Google

— *L'empereur Nicéphore Phocas*. Paris, typ. Chamerot, 1890, in-8°, 14 p. (Extrait de la *Nouvelle revue* du 15 août.)

—

Bordage (Edmond), licencié ès-sciences, membre de la société géologique de Paris. *Note sur la caverne magdaléenne du Gros-Roc du Douhet*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 11 pages. (Extrait du *Bulletin de la société des Archives de la Saintonge*, t. x, novembre 1890.)

— *Paléontologie végétale. Sur deux nouvelles espèces de Chondrites*... [La Rochelle, Siret, 1890], in-8°, 4 p. et 1 planche. Voir aussi dans la *Revue scientifique* du 2 avril 1887, *La dissémination des plantes*, par M. Bordage).

—

Bouny (A.), pasteur à Arvert. *Protestantisme et tradition*. Sermon prêché à Saint-Pallais, le 3 novembre 1889, à l'occasion de la réformation. Marennes, imprimerie Bertrand, 1889, in-8°, 15 pages.

—

Bourdeille (Le marquis de). *Notice sur Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme*. Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1890, in-8°, 16 pages. (Extrait du *Bulletin de la société historique du Périgord*). Voir x, 417.

—

Bremond d'Ars (Le comte Guy de). *La vertu morale et sociale du christianisme*. Paris, librairie académique Didier-Perrin, 1890, in-16. Prix, 3 fr. 50. Excellent ouvrage et très loué.

—

Breton (Jules), de l'institut. *La comtesse Duchâtel, née Marie d'Harcourt (1854-1889)*. Paris, imp. Chamerot, petit in-4°, 52 pages.

—

Bussière (Georges). *Brantôme*. (Voir *Bulletin*, x, page 241).

—

Catalogue des diverses publications de MM. Anatole, Théophile et Guy de Bremond d'Ars, avec indications de leurs travaux manuscrits. Quimper, imp. Ch. Cotonnec, 1890, in-8°, 20 pages.

Il y a 67 numéros pour le premier, 10 pour le second et 9 pour le troisième ; et ce n'est souvent qu'un sommaire : « Diverses notes historiques, biographiques et bibliographiques » ; ou « nombreux articles dans le *Mémorial de l'Ouest* » ; ou « pièces et articles publiés avec notes dans les mémoires de la société des *Archives historiques de la Saintonge* ». Nous aurions aimé l'indication des articles ; mais avec une telle fécondité, ce *Catalogue* exigera bientôt un supplément ; alors on le complétera pour le plus grand avantage des biographes présents et des bibliographes futurs.

—

Digitized by Google

Compte-rendu des recettes du denier de Saint-Pierre, de la propagation de la foi et de la sainte enfance du diocèse de La Rochelle et Saintes pendant l'année 1889, suivi d'un *Aperçu des diverses œuvres de charité*. La Rochelle, imp. Dubois, 1890, in-4°, 16 pages.

—

Couilliaux (Alcide), [greffier de la justice de paix à Tonnay-Charente], membre de la société des sciences naturelles de La Rochelle. *Etude sur la graphologie*. Conférence faite dans la salle de l'oratoire, le 21 décembre 1889. La Rochelle, imp. Siret, 1890, in-8°, 29 pages, avec carte reproduisant divers fac-simile d'écritures. Prix, 1 fr. 50.

Ce travail sur l'art de connaître les hommes par leur écriture, propagé par l'abbé Michon, se termine ainsi : « Quand nous nous connaîtrons bien nous-mêmes, quand nous connaîtrons intimement nos semblables, non seulement nous serons vigoureusement armés pour les combats de la vie ; mais en devenant chaque jour meilleurs, nous nous rapprocherons insensiblement de cette perfection morale vers laquelle tous les êtres humains doivent tendre et qui amènera inévitablement avec elle le règne de la paix, de la justice et de la fraternité universelle. » Ainsi soit-il. Mais que de choses dans la graphologie !

—

Cour d'appel de Poitiers, Chambre correctionnelle. Affaire du guet-apens de Pont-l'Abbé (12 juillet 1889). M. Adolphe Duport, contre MM. Forestier, Bitaudeau, Martinet et Dupuy. Orléans, imp. Micheau, 1890, in-8°, 82 pages.

—

Couraud (Aristide). *Monographie de la ville de Cognac (Charente). Exposé sommaire de ses développements successifs depuis le commencement du XIXe siècle*. Cognac, imp. de la *Constitution*, 1890, in-4°, 24 pages.

Le titre indique une étude historique ; le sous-titre restreint la *Monographie* à un exposé des progrès de la ville depuis 1800, année où elle avait 3,000 âmes, à 1886, où elle en a 15200. Il y a des chiffres significatifs : le budget était, en 1815, de 19,801 fr. en recettes ; en 1889, de 581,850. Un résumé des principales entreprises communales, acquisitions, appropriations, fondations, constructions, etc., servira aux futurs historiens de la ville de Cognac.

—

Crahay de Franchimont. *Notice sur les travaux d'amélioration de la Garonne maritime et de la Gironde supérieure*. Paris, imp. nat., 1889, in-8°.

—

Damas (de), marquise de Cumont. *Recherches sur la noblesse du Périgord*. Paris, Champion, 1890, in-8°, 376 pages.

En attendant la seconde édition de l'*Armorial de la noblesse*

Digitized by Google

du Périgord, que nous annonce M. Alfred de Froidefond de Boulazac (2 volumes in-8°, avec 800 figures de blasons ; prix, 15 francs), Mme la marquise de Cumont publie ce volume plein de documents tirés des archives de Pau, de Bordeaux et d'archives particulières. Ce sont des textes d'hommages depuis 1208 jusqu'à 1672, avec des montres et des rôles, pièces authentiques et de la plus haute valeur. Viennent ensuite des maintenues, la liste des gentilshommes qui ont voté en 1789, etc. On voit l'intérêt de ces documents. Regrettons que l'auteur avec sa compétence et son savoir, n'ait pas annoté ces noms ou la plupart au moins. Le volume en eût été notablement augmenté; nul ne s'en plaindrait. Une ample table des noms termine ce livre où les amateurs trouveront beaucoup de noms saintongeais. Voir aussi compte rendu dans le *Polybiblion* de novembre, p. 449.

—

Dampierre (Le marquis Elie de), président de la société des agriculteurs de France. *Discours*... à l'ouverture de la 21e session annuelle (6 février 1890). Paris, imp. Noizette, 1890, in-8°, 13 pages.

—

Dangibeaud (Charles). *Crazannes*, eau-forte, 1889, in-8°.

—

Delamain (Philippe). *Un cimetière mérovingien* à Herpes (Charente). La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 12 pages avec gravures et planche. (Extrait à 25 exemplaires du *Bulletin de la société des Archives* de novembre 1890).

—

Delétant (Auguste), *Fables et contes en vers*. Troisième édition ornée du portrait de l'auteur et de 30 dessins par Duplais-Destouches. Niort, Clouzot, 16 septembre 1890, in-8°, VIII-376 pages. Prix : 10 francs ; 20 exemplaires sur Japon à 20 fr.; 30 sur Chine, 15 fr. Voir ci-contre un spécimen des gravures.

C'est la troisième édition de ce livre que nous donne l'habile éditeur de Niort, M. Clouzot. Avant de mourir, le docteur avait préparé cette édition définitive ; M. Duplais-Destouches devait l'orner de 30 dessins et d'un portrait. Son neveu, M. Renaud, a respecté les désirs du fabuliste ; et nous avons un fort beau livre de plus. Rien n'a été négligé, typographie, papier, caractères : l'auteur, s'il avait pu le voir, aurait encore plus aimé et admiré son œuvre. Viennet écrivait que « sur les quarante ou cinquante recueils du même genre qui lui avait été envoyés depuis dix ans, il n'en citerait pas quatre qui puissent être mis en parallèle avec celui de M. Delétant. » Qu'eut-il dit s'il avait vu les jolis dessins qui accompagnent, expliquent, commentent les récits ! M. Duplais-Destouches a mis lui son goût, sa finesse et son habilité. C'est l'interprète que je prise surtout. Que faut-il de plus à l'auteur des *Fables*? Viennet l'a félicité ; M. Musset

Digitized by Google

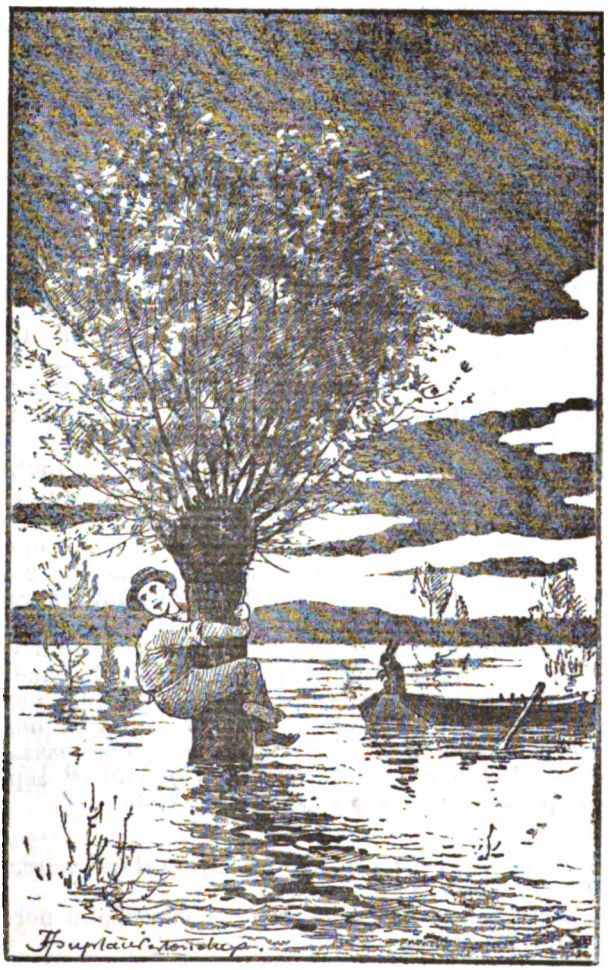

Le métayer et le lapin. (Page 215).

Digitized by Google

lui a donné des éloges (*Courrier de La Rochelle*, 19 octobre) et M. Duplais-Destouches l'a illustré.

—

Délibérations du conseil général du département de la Charente-Inférieure, session d'août 1889. La Rochelle, typographie E. Martin, 1889, in-8°, 184-899 pages.

— *Session ordinaire d'avril 1890.* Idem, 398 pages.

— *Session extraordinaire d'avril 1890.* Idem, XXXIV-232 pages.

— *d'août 1890.* Idem, 216-839 pages. Tables et tableaux.

—

Du Boys (Emile). *Un Bourguignon et un Orléanais érudits au XVIIe siècle. Lettres inédites de B. de La Monnoye à Nicolas Thoynard, de 1679-1697*, publiées et annotées par M. Emile du Boys. Paris, L. Techner, 1890, in-8°, 43 pages.

Rien n'était plus facile que d'écrire, à propos d'une douzaine de ses lettres, sur le spirituel auteur des *Noëls bourguignons* une ample notice. M. Du Boys s'est sagement contenté d'une abondante note pleine d'indication, qui prouve qu'il connait parfaitement où puiser pour biographier Bernard de La Monnoye. Les notes sur les diverses personnes mentionnées dans les lettres sont aussi complètes et intéressantes qu'il soit possible.

— *Deux correspondants limousins de Baluze. Lettres inédites de Pradilhon de Sainte-Anne et de M. du Verdier.* Limoges, Ducourtieux, 1890, in-8°, 32 pages.

Les lettres sont relatives à des généalogies limousines. L'auteur nous donne quelques renseignements sur ces deux correspondants, dom Jean Pradilhon, d'Eymoutiers, religieux feuillant, mort en 1701, âgé de 61 ans, que tous les biographes, sauf Moréri, ont oublié, et Charles-Antoine Melon du Verdier, conseiller au présidial de Tulle, pourvu en 1701 d'une charge de receveur des tailles à Nevers, mort en 1725, neveu par alliance de Baluze. Des notes très sûres et très nombreuses, comme à l'ordinaire, éclairent beaucoup de passages de ces lettres. Voir, dans le *Bulletin critique* du 1er septembre 1890, compte rendu très élogieux par M. T. de L.

—

Duplais (Léonie). *Etude sur la légion d'honneur, 1802 à 1890.* Paris, l'auteur, 1890, in-8°.

— *Berck-sur-mer.* Carentan, typ. de l'académie normande, 1890, in-18, 188 pages.

—

Duret (Ed.) *L'horloge merveilleuse de Niort en Poitou*, fabriquée en 1570 par Jean Bouhin. Document publié par Ed. Duret. Saint-Maixent, imprimerie Reversé, 1889, in-8°. 5 pages (Extrait de la *Revue poitevine*, de novembre 1889).

Le Gérant, Noel Texier.

Digitized by Google

REVUE
DE SAINTONGE & D'AUNIS
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MARS 1891. — CHRONIQUE : Séances de la société ; revue de la presse ; incendie des archives de Saint-Martin de Ré ; avis ; nouvelles ; distinctions ; beaux arts ; sceau d'Agnès de Chazac ; une vierge byzantine ; publications nouvelles ; conférences ; sociétés savantes ; congrès. — NÉCROLOGIE : Marie Arnoux, l'amiral Aube, Barbraud, Boisdon, Irma Broquedis, Brudieu, Carluy, Suzanne de Champagnac, Denys de Bonnaventure, Marie Fleurat de Parade, Fraignaud, Froment-Coste, Jallant, Lételié, Marck, Maréchal, Justine Mellez, Moinardeau, le comte de Mornac, l'amiral Pallu de La Barrière, Sophie Saint-Marc, Thiéry. — MARIAGES : Aris Boutinet et Hermance Sicot ; Camille Le Porquier de Vaux et Jeanne Dumorisson. — ARCHÉOLOGIE : Le gaufrier de Saintes. — VARIÉTÉS : *Bonne année* ; l'imprimerie à Maillé ; les milices rhétaises ; erreurs dans les périodiques. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : Ardenne et Moulidars ; souvenirs d'un canadien en France ; l'imprimerie à Niort ; les représentants du peuple en mission ; Ronce-les-Bains et Marennes ; les pontons de l'île d'Aix. — QUESTIONS ET RÉPONSES : La seigneurie de Saint-Marsault ; Ledru Rollin, saintongeais ; l'auteur du *Moine*, de *La religieuse* ; un gouverneur de Cognac discret ; les gentilshommes verriers en Saintonge ; Henry Bridault ; Authon-Barberousse ; une société de littérature à Rochefort. — BIBLIOGRAPHIE : *E-H.*

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 15 janvier 1891

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. Audiat fait part des distinctions honorifiques accordées à quelques uns de nos confrères.

Il annonce la mort du colonel comte de Mornac.

Il est temps de s'occuper définitivement du monument de Taillebourg.

M. Dangibeaud, trésorier, expose la situation financière.

BUDGET DE 1890

RECETTES

Cotisations perçues	5.563.12	
— à percevoir	338.00	
Intérêts	400.98	
Rembours^ts divers (dont 150 à recevoir)	280.75	
Vente de numéros	26.90	
— d'insignes	98.00	6.716.75

Digitized by Google

DÉPENSES

Impressions : Volume XVIII	2.424.50	
— Revue 1890	2.257.05	
Diverses gravures	297.35	
Impôts (deux années)	65.60	
Insignes	323.30	
Loyer	250.00	
Frais de bureau	300.00	
Affranchissem^ts divers (lettres, colis, etc.)	354.25	
Divers (reliure, concierge, menuisier)	253.05	6,525.10
Différence en faveur de l'actif		191.65

Les matières à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée ; les membres présents se donnent rendez-vous pour la séance publique de lectures qui aura lieu le soir même.

Le secrétaire,

Ed. Amouroux.

—

Séance publique du 15 janvier

A 8 heures, la séance est ouverte. Le public remplit la salle.

Le président, à propos de l'insigne que les membres de la société prennent pour la première fois, explique l'origine du mot *insigne* et ses différentes significations : *signum*, portrait, statue ; emblème, symbole ; enseigne, drapeau, étendard ; sin, cloche (le sin de ville), un des attributs et des privilèges des communes de France au moyen âge (*toc-sin, toque-sin*), campane ; noblesse de cloche ; *signum*, seing ; seing manuel ; signe apposé au bas des contrats, croix, et autres marques ; plus tard, signature, ce qui dément la fameuse formule : « Le dit seigneur a déclaré ne savoir signer, attendu sa qualité de gentilhomme » ; *signum*, diminutif *sigillum*, sceau, sceau armorié ; écu, blason et son origine ; utilité du blason en histoire ; exemples : le château de Champdolent, dont la date a été déterminée par le blason des Coëtivy accolé à celui de Marie de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel ; la cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, que l'auteur, dès 1870, a fixée à 1476-1488 par le blason combiné des Rochechouart-Mortemart avec celui des Vivonne, date justifiée par la publication faite, dans le t. X des *Archives*, des bulles et lettres d'indulgences en faveur de la cathédrale.

Après cette causerie, M Denys d'Aussy, vice-président, se lève et s'exprime ainsi :

« Monsieur le président, la société des *Archives* compte seize années d'existence ; si elle n'a point encore atteint sa majorité, elle a depuis longtemps dépassé l'âge adulte ; il lui est donc permis d'élever la voix, et vous avez si bien et si souvent parlé d'elle, qu'elle aussi se croit autorisée à parler de

Digitized by Google

vous. Avant vous, monsieur le président, dans ce pays de Saintonge, si riche en souvenirs, bien des esprits soucieux de nos gloires passées avaient exploré ce sol, fouillé les vieilles chroniques, retracé nos annales et redit l'histoire des luttes séculaires qui ont précédé notre admission dans le sein de l'unité nationale. A Dieu ne plaise que je vienne ici critiquer l'œuvre de nos devanciers : nous savons rendre justice à l'infatigable ardeur qu'ils ont apportée dans leurs travaux, à leur profonde érudition, et aussi à ce charme du style qui exercera toujours sur le lecteur sa puissante séduction ; mais il faut bien l'avouer : il manque à leurs écrits ce que la science moderne est en droit d'exiger, la précision, l'exactitude puisées aux sources mêmes de l'histoire, le document, le document authentique et indiscutable venant appuyer les affirmations de l'historien et leur donnant cette autorité et cette évidence qu'on demande à une enquête judiciaire. Grâce aux travaux de notre société, grâce à vous, monsieur le président, ceux qui viendront après nous trouveront une abondance de matériaux qui leur permettra d'élever à notre chère province un monument digne d'elle, digne de son passé. C'est à votre initiative, à votre persévérance que sera dû cet heureux résultat. La ville de Saintes vous doit la statue de l'illustre émailleur Bernard Palissy, si souvent tentée avant vous; la reconstitution de sa riche et belle bibliothèque, *e flammis rediviva*, comme le dit la légende de son sceau ; l'organisation de son musée archéologique ; on vous devra encore le développement du goût et du zèle pour les études historiques dans nos contrées. Vous devez être fier du succès qui a couronné vos efforts. Au début de votre œuvre un petit nombre d'adeptes se groupaient autour de vous ; aujourd'hui, c'est toute une légion que vous guidez aux pacifiques conquêtes de la science. C'est en son nom, c'est au nom de tous que je viens ici, monsieur le président, vous assurer des sentiments de haute estime et de cordiale sympathie de nos sociétaires. Les membres du bureau, ceux du comité de publication et du conseil d'administration ont tenu en outre à vous donner un témoignage sensible de leur gratitude : ils m'ont chargé de vous offrir l'insigne de la société, frappé spécialement pour vous. Ils auront cette satisfaction de le voir briller sur votre poitrine à côté des palmes universitaires, en attendant une récompense plus haute encore et depuis longtemps méritée. Cet insigne est en or : nous n'avons pas de métal plus précieux, mais quelle que soit la valeur intrinsèque et la valeur artistique de cet emblême, nous n'avons jamais eu la prétention, croyez-le bien, monsieur le président, de la mesurer à l'étendue de vos mérites ; et, en vous le remettant je me permettrai, de vous rappeler le vieil adage du poète classique :

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum.

M. Louis Audiat, surpris, répond à peu près ainsi :

Digitized by Google

« Mon cher confrère, messieurs, vous avez voulu me ménager une surprise, et vous y avez réussi. Pourtant, malgré le secret si bien gardé, j'aurais dû tout attendre de votre cordialité et de votre généreuse courtoisie, et si mon étonnement est grand, ma joie l'est davantage. Cette marque de sympathie de nos confrères qui dirigent et administrent la société, m'ira droit au cœur ; je sais que vos éloges sont sincères : car à la société des Archives, nous n'avons pas l'habitude de flatter ; même l'on a pu trouver que nous disions trop franchement la vérité et, que nous secouions quelquefois un peu rudement les erreurs ; vos louanges, vous les pensez ; mais votre générosité naturelle vous fait illusion. En effet vous m'apportez, mes chers confrères, des travaux excéllents, des pièces intéressantes ; je mets les unes au volume, les autres au *Bulletin* ; et voilà comment notre société a acquis en peu de temps un renom dont j'ai très souvent les preuves et dont il n'est pas juste de m'attribuer le mérite. C'est au travail de tous, c'est à la bonne harmonie qui règne entre les membres du bureau, c'est au zèle de chacun que nous devons cet heureux résultat de voir nos volumes appréciés en France et à l'étranger, parmi les sociétés savantes et les érudits, et d'avoir obtenu une médaille d'argent à l'exposition universelle de 1889.

C'est à vous, mon cher confrère, qui interprétez si gracieusement les sentiments de nos confrères, que je devrais adresser les éloges que vous me décernez. L'amour de l'histoire locale est pour vous une tradition de famille. Vous l'avez trouvée dans l'héritage paternel, et ce patrimoine vous l'avez singulièrement et brillamment agrandi. Avec un jugement droit, une érudition sûre, vous élucidez certains points obscurs ou inconnus ; vous nous faites revivre dans un style élégant et clair nos compatriotes de jadis ; et ces travaux dans notre modeste *Revue* ou dans les recueils spéciaux de Paris, se font goûter des plus difficiles.

« Vous voulez bien aimablement rappeler ce que les circonstances m'ont permis de faire pour la ville de Saintes, pour la Saintonge à laquelle m'attachent les berceaux de mes enfants et des amitiés sincères. Le témoignage de sympathie que vous m'offrez aujourd'hui, messieurs, me sera un précieux souvenir et un encouragement. Je continuerai, dans la mesure de mes forces, à me dévouer à l'œuvre entreprise, en répétant d'une part le cri du poète américain Longfellow : *Excelsior*, et de l'autre la devise d'une des plus anciennes familles de ce pays : « Ne espoir ne peur », n'attendant, mes chers confrères, que la continuation de votre concours et de votre sympathie, l'estime des gens de bien et l'amitié de quelques cœurs d'élite. »

M. Marcel Geay se lève et lit une pièce de vers improvisée, dont nous citons quelques uns :

...Je vais vous dire enfin du meilleur de ma voix
La gloire de celui que portent au pavois
Notre admiration et notre gratitude,
Sa gloire, c'est d'avoir avec sollicitude

Digitized by Google

Alors que ses travaux, ses talents, ses succès
Des hauts sommets semblaient lui permettre l'accès,
Poursuivi noblement et savamment la tâche
De faire aimer de nous l'étude qui s'attache
Aux choses du passé lointain, à ces vieux bois
Par le temps épargnés, aux pierres d'autrefois
Aux parchemins poudreux, aux antiques grimoires
Qu'on découvre oubliés tout au fond des armoires.
Oui, sa gloire est d'avoir en un faisceau brillant
Uni tant de science avec tant de talent,
Et d'avoir pour le vrai lutté toute la vie,
Sans jamais se lasser sur la route suivie !...

M. Audiat répond : « Comme si la prose ne suffisait pas, vous avez voulu associer la poésie à votre délicat hommage, et exprimer en vers vos sentiments si bienveillants. C'est le propre de la poésie d'embellir, d'exagérer ; en vrai poète vous n'avez pas manqué de dépasser les éloges que déjà la prose me prodiguait si généreusement. Et pourtant ces beaux et bons vers, je les garderai pieusement dans nos archives de famille, puisque archives il y a ; et en les relisant je verrai une fois de plus se réaliser le mot du critique : « Pectus est quod disertos facit. » Oui, c'est l'amitié, le cœur, qui fait les orateurs éloquents, nous l'avons vu tout à l'heure ; vous venez de prouver qu'il fait aussi les poètes. »

M. Denys d'Aussy lit un mémoire : *Episode de la bataille de Jarnac. Montesquiou a-t-il assassiné le prince de Condé?*

M. Maurice Martineau lit, au nom de M. Marcel Pellisson, une pièce de vers en patois saintongeais : *La boune année à Piarre Marcut.* (Voir plus bas, page 118).

M. Audiat lit, au nom de M. Edmond Maguier, des strophes : *Pallas Athéné.*

M. Charles Dangibeaud lit, à propos du petit monument de Saint-Just en Marennes, un travail, *Dieu ou cuvette*, où il montre par les mœurs d'alors qu'il ne pouvait être un lavabo, une salle de bains, mais qu'il était un oratoire. E. A.

—

Aussitôt après l'incendie de la mairie et des archives de Saint-Martin de Ré, dont on trouvera les détails plus loin, page 94, le président de la société a publié la lettre suivante adressée aux membres de la société :

Saintes, le 23 janvier 1891.

Monsieur et cher confrère, le désastre qui vient d'anéantir les riches archives de Saint-Martin de Ré nous doit être une leçon. Vous savez quels ravages le feu a déjà faits dans nos dépôts publics : La Rochelle a presque perdu complétement ses anciennes archives, et, il y a vingt ans, il n'est pas resté une page de celles de Saintes. Doit-on se borner à regretter le malheur arrivé, et à déplorer stérilement la perte de tant de richesses historiques ? Il y a certainement des mesures de préserva-

Digitized by Google

tions locales à prendre. Il y a surtout un moyen infaillible d'assurer la conservation des documents manuscrits ; l'état nous donne l'exemple par la publication de sa vaste collection de documents inédits sur l'histoire de France. Les conseils généraux sont entrés dans cette voie, et certaines villes tiennent à honneur de publier de temps en temps quelque volume d'histoire locale. La société des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, créée en 1874 pour imprimer des documents inédits relatifs à l'histoire de nos deux provinces, reconnue d'utilité publique en 1886, a déjà, vous le savez, dépensé pour cela plus de soixante mille francs, publié dix-huit volumes de textes et dix de travaux et mémoires. Mais qu'il reste à faire ! Nous sommes cinq cents ; nous devrions être mille ; nous avons 28 volumes, c'est 100 qu'il nous faudrait.

Je viens vous prier de nous communiquer en copie ou en originaux les pièces qui seraient à votre disposition. Faites aussi comprendre, autour de vous, aux particuliers, aux administrateurs, la nécessité d'assurer la conservation de ces pièces uniques, fatalement destinées à périr d'une façon ou d'une autre, et que le seul moyen de les sauver est l'impression. Un document imprimé à six cents ou sept cents exemplaires, répandus dans les bibliothèques publiques et privées, en France et à l'étranger, ne peut plus périr, quoi qu'il arrive.

Agréez, etc.

REVUE DE LA PRESSE

—

Ont publié le sommaire du numéro de janvier du *Bulletin* : le *Progrès* du 14 ; l'*Ere nouvelle* du 15 ; le *Phare des Charentes* du 16 ; l'*Echo rochelais* et le *Journal de La Pallice* du 17 ; l'*Union conservatrice* et le *Courrier de La Rochelle* du 18 ; la *Vérité* du 23 ; l'*Echo de Jonzac*, le *Conservateur* et la *Seudre* du 25 ; et l'*Eclaireur saintongeais* du 8 février.

—

Ont publié la liste des membres récemment admis : la *Vérité* de Cognac du 14 janvier, l'*Indépendant* du 17, l'*Ere nouvelle* du 1er février, l'*Eclaireur saintongeais* du 15, et l'*Echo rochelais* du 18.

—

Ont publié la lettre du président de la société, du 23 janvier : La *Charente-Inférieure* et le *Rappel charentais* du 28 ; le *Moniteur de la Saintonge*, l'*Union conservatrice*, l'*Indépendant*, les *Tablettes*, le *Courrier de La Rochelle* et l'*Ere nouvelle* du 29 ; le *Bulletin religieux* et le *Journal de La Pallice* du 31 ; l'*Echo saintongeais*, l'*Eclaireur saintongeais*, le *Journal* et l'*Echo de Jonzac*, le *Mémorial de Saintes* et la *Seudre* du 1er

Digitized by Google

février; l'*Echo rochelais*, le *Peuple* et le *Progrès* du 4; le *Phare des Charentes* du 6.

—

Les *Tablettes des deux Charentes* du 15 signalent, dans le numéro du 1er janvier du *Bulletin*, « une intéressante étude sur la renaissance en Saintonge par M. Ch. Dangibeaud, avec deux jolis croquis signés de l'auteur et de M. A. Duplais-Destouches »; une « savante notice sur les *Campani* », et « un article, plein d'humour et de fine ironie sur la préhistoire et l'histoire au conseil général de la Charente-Inférieure ».

—

Le *Conservateur* de Marennes et la *Seudre* du 18 reproduisent du travail de M. Dangibeaud sur la renaissance en Saintonge ce qui concerne Saint-Just.

—

La *Revue historique* de janvier-février 1891 a reproduit le sommaire des principaux articles des numéros de septembre et novembre.

—

La *Revue historique de l'Ouest* de janvier mentionne, page 58, dans notre livraison de septembre « un très intéressant article » sur les campagnes de Duguesclin; dans celle de novembre « les intéressantes études de M. Bordage et de M. Delamain », le « remarquable travail » de M. Audiat sur l'instruction primaire; enfin dans celle de janvier : « l'intéressant mémoire de M. Dangibeaud donnant de curieux renseignements sur Lonzac, Usson, Saint-Just »; les *Campani* et *la préhistoire au conseil général*, « très intéressant article ».

—

Le *Bulletin* de la société des études littéraires... du Lot, t. xv, p. 47 (1890), note, dans notre *Bulletin* de mars 1890, le récit de l'enlèvement à Saintes du corps de saint Vivien par des habitants de Figeac. Lire à la page 49 un bien curieux mémoire : *Sous terre. Exploration des abîmes des Causses. Rivière souterraine du gouffre de Padirac.*

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord*, 6e livraison de 1890, p. 418, note, dans notre numéro de septembre, le passage relatif à Authon Barberousse. Voir plus bas, page 138.

—

L'*Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de Montlieu*, pour 1890 (16e année), a reproduit de notre numéro du 1er mai 1890 (*Bulletin*, x, 215), *La chanson de Robineau*, augmentée de deux couplets de circonstance.

—

Digitized by Google

La société archéologique de Bordeaux, t. XIV, p. XXVI, nomme notre *Bulletin* « un recueil extrêmement remarquable par l'importance et le choix des documents publiés sous la direction de son zélé et savant président, M. Louis Audiat », et, page XLIII, reproduit : 1° l'inscription de la chapelle du Chaput, d'après notre *Bulletin*, IX, 163, et 2°, p. LXVI, l'inscription de François Thévenin, sous-doyen de Saint-André de Bordeaux. (*Epigraphie santone*, page 222).

—

Le *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales*, 1890, n° 1, page 9, contient le compte rendu, par M. Charles Tranchant, des *Cahiers de doléances des communautés de Rochefort-sur-Mer*, publiés dans le t. XVI des *Archives*.

—

Ont rendu compte de la soirée du 15 janvier : Le *Moniteur de la Saintonge* du 18 : M. Audiat « ouvre la séance par une allocution toute d'à-propos sur l'insigne que vient d'adopter la société. Il profite de l'occasion pour entretenir ses auditeurs pendant quelques instants, avec beaucoup de verve et d'érudition, sur l'utilité, au point de vue historique, des insignes et des blasons ». M. d'Aussy, « après quelques paroles très élogieuses à l'endroit de M. Audiat, lui remet un insigne en or, spécialement frappé pour lui. » M. Geay lit « une adresse en vers charmants, fort bien débités ». L'auditoire « rit à son aise en écoutant une pièce de vers en patois saintongeais » de M. Pellisson, lue par M. Maurice Martineau, qui, pour son début, s'est bien tiré de sa lecture. Puis vient un « excellent travail » de M. d'Aussy « dans lequel la forme littéraire se marie heureusement à une érudition profonde ». M. Audiat lit ensuite, « avec les qualités de lecteur que chacun sait, des strophes remarquables de couleur locale..., dans lesquelles M. Maguier chante la gloire de la Grèce et l'art immortel »; et M. Dangibeaud « une page, pleine d'humour et d'aperçus originaux, sur le petit monument de Saint-Just », qui a « fort intéressé et amusé... La séance est levée au milieu de l'hilarité générale ».

H.-J. P.

L'*Indépendant* du 24 : « Le monde féminin a répondu en nombre à l'invitation de M. Audiat. La salle était bondée de jolies toilettes. M. Audiat ouvre la séance par une causerie à bâtons rompus, mais dont pourtant on suivait le fil. Il nous a parlé des insignes et a touché, chemin faisant, à quelques détails d'histoire et surtout d'histoire des mœurs publiques et privées. A son savoir, connu et presque toujours apprécié comme il faut, il joint la facilité et la clarté d'exposition, qualités françaises par excellence... M. d'Aussy est ensuite venu offrir, au nom de la société, un insigne d'or à son président. Celui-ci comme celui-là étaient émus ; l'archéologie ne tue pas

Digitized by Google

le cœur; elle fait même revivre les morts. M. Geay a exprimé en vers, d'un ton familier et d'une facture aisée, les sentiments que M. d'Aussy venait d'exprimer en prose... M. Martineau a lu des souhaits de bonne année plaisants et parfois spirituels, rimés en patois saintongeais par Pierre Marcut. Le clou de la soirée a été la lecture d'un travail de M. d'Aussy : Oui ou non, est-ce Montesquiou qui assassina le prince de Condé à Jarnac? Mémoires de l'époque en main, notre érudit a mis la chose en doute, et cela seul vaut la peine qu'il s'est donnée. C'est égal, les collégiens apprendront longtemps encore que Montesquiou fut l'assassin de Condé, et aux examens naturellement, ils répondront que c'est Condé qui assassina Montesquiou. » On a ensuite « entendu des vers de M. Maguier », et de M. Dangibeaud « une monographie humoristique très agréable » sur l'édicule de Saint-Just. « J'entends quelqu'un à l'humeur morose, me traiter de bénisseur et me dire que la séance a donc été, d'après moi, la perfection même. Eh ! non ! mon bonhomme, tranquillise-toi : en ce monde, vois-tu, il n'y a de parfait que les grincheux. — F. L. »

Le *Bulletin religieux de La Rochelle* du 24 : « C'est jeudi qu'avait lieu ce rendez-vous de la science et de l'élégance. Le public plus nombreux avait eu à braver un temps rigoureux... Les membres de la société portent tous le nouvel insigne : chiffre de la société en argent reposant sur une rosette rouge et bleu, couleurs des deux provinces sœurs, Aunis et Saintonge. Le président tient à le faire remarquer : l'insigne n'a pas été choisi arbitrairement. « Sans remonter au déluge », il montre l'insigne, *signum*, déjà presque connu par les Cainistes et les Abelistes, devenu le drapeau, puis le blason, si important en histoire. Il parle si bien, le président, qu'il mérite une récompense. M. d'Aussy va la lui remettre : c'est l'insigne frapppé en or que la société lui offre... parcequ'il travaille beaucoup, qu'il est un chercheur infatigable et se dévoue tout entier à la science. M. Geay chante à son tour ce que M. d'Aussy a si bien dit... » La « boune année » de M. Pellisson « s'adresse à tous et fait rire tout le monde... » L'étude de M. d'Aussy « est une œuvre de profonde érudition ». M. Maguier « a composé une magistrale pièce de vers. C'est M. Audiat qui la lit, en faisant ressortir toutes les beautés, tout le talent, tout le charme... » Puis vient le travail de M. Dangibeaud, « plein de piquant et d'humour... C'est sur cette étude savante et amusante qu'on s'est retiré, emportant le souvenir d'une bonne soirée de plus. »

L'*Echo rochelais* du 24 : « La séance... a été l'une des plus brillantes. La vaste salle était à peine suffisante pour contenir le public d'élite qui s'y pressait, curieux d'entendre la parole si goûtée du président dont le talent de conférencier est bien connu et les lectures annoncées par le programme. On remarquait comme toujours dans l'assistance un grand nombre de dames...

Digitized by Google

A propos de l'insigne adopté par la société... le président a fait, avec autant d'humour que de science, une incursion sur le terrain de l'art héraldique... expliqué par des exemples heureusement choisis son utilité pratique au point de vue des recherches historiques. Il n'avait pas achevé que M. d'Aussy demandait à ajouter quelques mots... Après avoir énuméré les éminents services rendus à la société par M. Audiat et rappelé que c'était à son initiative qu'étaient dus le tardif hommage rendu à la mémoire de Palissy et la reconstitution de la bibliothèque de Saintes, *e flammis rediviva*.., il remettait au président, au nom des sociétaires, l'insigne en or de la société, spécialement frappé pour lui. M. Geay, dans quelques vers pleins de cœur et d'esprit, s'associait, à cet hommage si flatteur et si mérité. Quoique visiblement ému, M. Audiat n'en a pas moins, dans quelques mots charmants, remercié nos confrères et ses collaborateurs de ce témoignage si touchant de la sympathie qu'il était heureux et fier de recevoir. Cet incieent a soulevé, à plusieurs reprises, de longs et unanimes applaudissements.

« Avec un rare talent de diction, M. Martineau nous a ensuite fait part des souhaits de bonne année de « Piare Marcut ». Ces vers patois ont excité une gaieté universelle. Mais avec M. Maguier, la scène change, et au lieu des joyeusetés saintongeaises nous entendons une poésie grave qui, dans des vers harmonieux, sonores et bien frappés, évoque devant nos yeux les merveilleuses visions de l'Athénée antique.»... M. d'Aussy traite une question « qui a tout l'intérêt d'une de nos modernes instructions: Montesquiou a-t-il assassiné le prince de Condé à la bataille de Jarnac ? Tous les historiens s'accordent à le répéter ; mais tous les historiens se sont copiés, et leurs affirmations sont contredites par des témoignages formels. Nous croyons que si Montesquiou était traduit devant une de nos cours d'assises, le plaidoyer du savant vice-président de la société des *Archives* aurait de grandes chances d'obtenir son acquittement ». Qu'était le petit monument de Saint-Just en Marennes ? Un oratoire, une vulgaire salle de bains? dieu ou cuvette ? « Telle est la question que se pose M. Dangibeaud. Il n'entre pas dans une discussion technique; il se borne à établir qu'au XVIe siècle les oratoires étaient fort nombreux et les salles de bains fort rares, d'autant plus rares que, s'il faut l'en croire... nos pères ne se baignaient guères que, comme disent nos paysans, quand ils tombaient à l'eau. Va donc pour un oratoire. » Mais à qui appartenait « ce gracieux édicule, que le crayon exercé de M. Dangibeaud nous a fait connaître dans le dernier numéro de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* ? » Espérons que la réponse « nous vaudra un nouveau travail, aussi intéressant que le premier. »

Le *Progrès* du 28 : « Le président, présidence oblige, ouvre la séance, et nous l'écoutons comme toujours avec plaisir... Puis, à propos du mot *insigne*, il nous en rappelle l'origine latine, les différentes et larges acceptions du *signum*... M.

Digitized by Google

d'Aussy, faisant une surprise au président autant qu'à l'auditoire, nous rappelle les services rendus par M. Audiat à notre ville » : bibliothèque municipale comprenant 24,000 volumes, organisation du musée, création de la société, « et vient lui offrir au nom de la société, un insigne d'honneur, monument de sa profonde gratitude. M. Geay, de son côté, avec accords de son luth délicat, chante le héros du jour. M. Audiat remercie en termes chaleureux et émus. M. Martineau... prouve que la muse peut parler toutes les langues et même... le patois saintongeais. » Elle nous souhaite avec « Piarre Marcut » la *boune année* avec tant de verve que l'assistance est menacée d'un fou rire. M. d'Aussy nous ramène à la sévérité de l'histoire... Cette étude, savante et si consciencieuse, nous a charmés par les remarques judicieuses de l'historien... Mais voici que, semblable à un bruit éclatant de fanfare, une voix mâle et sonore » retentit... « Notre être s'émeut en écoutant scander, au nom de M. Maguier, de majestueux alexandrins, pleins d'un bel amour de l'antique Grèce... M. Maguier, en outre de son esprit, nous a donné un peu de son cœur dans ses beaux vers. M. Dangibeaud, dans une dissertation intéressante, humoristique, non moins qu'instructive, se demande ce qu'est le monument de Saint-Just... Dans cette soirée « on s'est beaucoup instruit, et l'on a beaucoup ri ». A. J. B. J.

Le *Rappel charentais* de Saintes, la *Constitution* de Cognac du 30, et le *Républicain* du 31 : « Salle comble... Beaucoup de monde et de beau monde; les dames étaient en majorité. Un tel empressement prouve que les séances sont intéressantes et que le goût des choses de l'esprit est toujours vif dans notre bonne ville... La séance a débuté par une spirituelle allocution du président... Comment reproduire ou même résumer cette étincelante causerie?... Ceux qui ont entendu M. Audiat perdraient à lire notre analyse; ceux qui ne l'ont pas entendu feront bien d'aller l'entendre la prochaine fois. M. d'Aussy, dans quelques paroles pleines de cœur, a rappelé tout ce que M. Audiat a fait non seulement pour la société des *Archives*, mais encore pour la ville de Saintes : érection de la statue de Bernard Palissy, reconstitution de la bibliothèque. M. d'Aussy a terminé en présentant à M. Audiat l'insigne en or de la société, frappé spécialement pour lui... M. Audiat, qui ne s'attendait pas à cette délicate attention, remercie d'une voix émue... M. Geay se lève, et dans des vers charmants il dit toute la sympathie que la société des *Archives* a pour son chef. Des applaudissements unanimes éclatent, prouvant que l'assistance s'associe aux paroles qu'il vient de prononcer. M. Maurice Martineau continue par une jolie *Boune année* de M. Piare Marcut. M. d'Aussy lit son important travail : *Montesquiou*... M. d'Aussy est ce qu'on appelle un écrivain de race. Il a la clarté du style, la vivacité du récit et l'impartialité du véritable érudit. Son travail, qui a dû lui coûter de longues recherches, a fait le plus grand plaisir.

Digitized by Google

M. Audiat donne lecture d'une poésie de M. Maguier, *Pallas Athéné* ; le talent de diction de l'honorable président est bien connu, mais cette fois on peut dire qu'il s'est surpassé... M. Dangibeaud, à propos d'un petit édifice situé à Saint-Just, a spirituellement rappelé les mœurs de nos ancêtres concernant les habitudes de propreté. Elles différaient bien des nôtres: on mangeait avec ses doigts, et chaque assiette servait pour deux personnes. C'était bien agréable pour les amoureux; mais pour les autres? On se baignait dans les cuves en bois, devant sa porte. Les indiscrets y trouvaient leur compte. Ces mœurs du vieux temps ont bien amusé l'auditoire. La séance a été levée ensuite, trop tôt au gré du public. Conférenciers et auditeurs se sont séparés enchantés les uns des autres. »

AVIS ET NOUVELLES

Par arrêté du 9 janvier du ministre de l'instruction publique trois de nos confrères ont été nommés officiers d'académie: MM. Marchand, maire d'Aunay, conseiller général de la Charente-Inférieure; Félix Bouffandeau, directeur de l'école normale, à Rennes ; Eugène Giraudias, notaire et maire à La Mothe Saint-Héraye, conseiller d'arrondissement, qui a organisé en 1890 une exposition artistique dans cette localité.

Notre confrère, M. Edmond Maguier, vient d'être élu membre correspondant de la société philotechnique, à Paris. Il a en outre obtenu dernièrement, dans divers concours, les récompenses suivantes :

Médaille d'honneur à la société d'instruction et d'éducation populaires ; médaille d'honneur à l'association universelle pour l'expansion de la littérature française ; médaille de vermeil, grand prix de poésie, à l'Athénée des troubadours ; médaille d'or, 1er prix des poésies descriptives, à la société biographique de France.

Notre confrère M. Anatole de Bremond d'Ars, a été nommé membre correspondant de l'académie des sciences, arts et lettres d'Aix, et a payé sa bienvenue par un sonnet.

Le congrès annuel des sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 19 mai, et durera jusqu'au 23. Les membres de la société qui veulent y assister comme délégués ou qui ont des lectures à faire, doivent s'adresser au président de la société. Il leur sera accordé demi-place sur les chemins de fer, s'ils en font la demande avant le 15 avril. Les mémoires devront parvenir au président avant le 25 mars.

Digitized by Google

Nous prions nos confrères de retirer, aussitôt après l'avis donné, les volumes auxquels ils ont droit. Nous ne pouvons plus en répondre après un certain temps.

—

M. Denys d'Aussy a offert à la société les registres de l'église réformée de Tonnay-Boutonne, 1683-1685.

—

Le travail imposé cette année aux jeunes prêtres soumis aux examens est le « panégyrique de saint Eutrope, patron du diocèse ». L'*Ordo* indique comme ouvrages à consulter : 1° *Traité de la prédication*, par M. Hamon ; 2° *Saint Eutrope, premier évêque de Saintes, dans l'histoire, la légende et l'archéologie*, par M. Audiat. Paris, Picard ; Saintes, Mortreuil ; 1887, in-8°, 2e édition, XXXIII-544 pages avec gravures.

—

La *Gazette des beaux arts* du 1er janvier publie en eau-forte le portrait de la comtesse Regnaud de Saint-Jean d'Angély par le baron Gérard, d'après l'original qui est au Louvre.

—

M. Person, ancien magistrat, ancien propriétaire du Grand-Fétilly, a donné au musée de La Rochelle sa ville natale, deux tableaux, l'un de Vincent, l'autre attribué au Poussin.

—

Les tableaux de M. Bouguereau n'ont pas de chance en Amérique. Dernièrement un Yankee, de pudeur farouche, en trouait un à coup de chaise, à cause des nudités. A l'exposition d'Omala (Nebraska), Etats-Unis, l'édifice dans lequel étaient installés les tableaux s'est écroulé. Le *Printemps*, qui était le chef-d'œuvre de l'exposition, a été abîmé comme les autres. Depuis longtemps il n'appartenait plus à M. Bouguereau, et était la propriété d'une société d'art américaine, qui le louait pour les expositions ambulantes.

—

A La Rochelle, M. Chevallier, ferblantier, rue Pas-du-Minage, a découvert dans son jardin, cour des Anglais, un édifice de style gothique, de forme rectangulaire, comprenant trois nefs de deux travées chacune, deux colonnes rondes isolées, monolithes, et dix faisceaux de trois colonnettes engagées dans les murs, avec chapiteaux, du XIIIe siècle, sauf une du XVe, supportant une voûte dont les clefs sans ornement ont la forme d'un disque plat. Des crochets de fer recevaient vraisemblablement les lampes qui éclairaient cette crypte. On y accédait d'en haut par deux galeries comblées en partie, mais encore visibles. (*Echo rochelais* du 24 janvier).

—

M. Philippe Delamain a trouvé dans les fouilles d'Herpes une vierge en bronze, byzantine.

—

Digitized by Google

Le même a acquis un sceau en bronze ovale de 35 millimètres du xve siècle, représentant la vierge à l'enfant ; au-dessous une personne en prière : En légende.

S. AGNES DE CHAZAC.

Ce sceau a été trouvé à Restaud.

—

La *Vérité* de Cognac a commencé, dans son numéro du 1er février, la publication d'un feuilleton, *Récits d'un soldat*, par notre compatriote et confrère, M. le comte Oscar de Poli.

—

L'inspecteur d'académie à La Rochelle, M. Bellanger, a adressé une circulaire aux instituteurs pour leur demander des documents sur l'instruction primaire en Saintonge avant 1789, en vue d'une histoire de l'instruction primaire qu'il se propose d'écrire.

—

M. le docteur Delmas, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Aufrédy, à La Rochelle, qui vient d'être nommé médecin en chef des salles militaire de l'hospice, à Poitiers, a écrit l'histoire de l'hôpital d'Aufrédy.

L'ouvrage est sur le point d'être imprimé. Le ministre de la guerre a alloué 200 francs sur la dépense évaluée 1.100. Dans sa séance du 12 février, le conseil municipal de La Rochelle a voté 300 francs.

—

Pour paraître prochainement *Revue* (trimestrielle) *des sciences naturelles de l'Ouest*. A Paris, boulevard Saint-Germain, 14; à La Rochelle, Charier, libraire. Prix : 12 francs par an.

—

Le 4e fascicule du *Dictionnaire des familles du Poitou* vient de paraître (1er février 1891). Il va de *Ber* à *Bou*, et contient les notices : Bernon, Berthelin, Berthelot, Berton, Bertrand, Bery, Beslon, Bessac, Bessay, du Beugnon, Beynac, Bidault, Bigot, Blair, Blanchard, Blandin, Blom, Bodet, Bodin, Le Bœuf, Boireau, du Bois, Boislinards, Boncenne, Bonchamps, Bonneau, Bonnevin, Bonnin, Boscal de Réals, Bouchard, etc.

—

Le conseil municipal de Paimpol a donné à l'un des principaux quais de la ville le nom de Pierre Loti, en reconnaissance des services que M. Julien Viaud a rendus aux pêcheurs d'Islande.

—

A vendre une collection de silex taillés, haches, flèches, pointes de flèches, grattoirs, percuteurs, etc., tous trouvés près de Saintes.

—

INCENDIE DES ARCHIVES DE SAINT-MARTIN DE RÉ. — Dans la nuit

Digitized by Google

du 19 au 20 janvier, un incendie a détruit la mairie, la justice de paix et le tribunal de commerce de Saint-Martin de Ré.

A dix heures du soir, on a parfaitement entendu des pétillements, et on a vu des lueurs éclatantes se prolongeant sur le toit d'ardoises du théâtre; on a cru qu'il y avait fête dans ce local public. C'était le feu qui couvait dans le secrétariat de la mairie et dans celui du tribunal de commerce, l'ancien cloître des capucins. Bâti en 1623 — trois cents ans bientôt — il contenait le secrétariat de la mairie, la bibliothèque, la salle du conseil, le cabinet du maire, le tribunal de commerce, le prétoire du juge de paix, des galeries pour les sociétés philanthropiques, musicales, etc., et enfin le théâtre, qui était l'ancienne chapelle — tout est dévoré par l'incendie.

Dans le secrétariat de la mairie se trouvaient les actes de l'état civil; des titres bien précieux sur les seigneurs, sur les assemblées, sur de grands événements publics, etc. Quand j'étais maire, j'en avais fait relier; j'avais donné des cadres historiques. Les états civils des hospices civils et militaires, des protestants, des catholiques, tout est anéanti.

Voici la nomenclature des registres détruits:

Ces registres contenaient l'état civil (mariages, décès, naissances) de la population civile et militaire, catholique et protestante de la ville, de la commune, et anciennement de la paroisse de Saint-Martin.

Ces registres ne commençaient que le 3 mars 1607 et s'arrêtaient au 31 décembre 1887. Les mariages et naissances allaient cependant jusqu'au 31 décembre 1888. Les décès partaient de 1628 jusqu'en 1888. Les décès dans les hospices avaient des registres spéciaux depuis 1737 jusqu'au 31 décembre 1792; après, les déclarations se faisaient à la mairie.

Les états civils des protestants sont contenus dans sept petits registres avec des lacunes en 1761, 1779, 1788, 89, 90, 91 et 92.

Deux volumes de répertoire de 1670 à 1700, du curé Pinnelière, ont été sauvés par M. Moreau, greffier de la justice de paix, dont l'éloge n'est plus à faire.

Il existait encore des tables décennales, de 1777 à 1887 inclusivement; tout cela est dévoré. Dr Kemmerer.

—

Conférences: A Cognac, le 10 janvier, par M. de Galzain, avocat à Barbezieux, *L'église catholique et le progrès moderne*; le 1er février, par M. le baron Amédée Oudet, *Une excursion astronomique*; le 15, *Histoire de la terreur dans le département de la Charente*, par M. l'abbé Chaumet, supérieur du petit séminaire de Richemont; — à Rochefort, le 23 janvier, et à La Rochelle, le 14 février, par M. Thouar, de l'île de Ré, *Exploration dans l'Amérique du sud*; compte rendu dans le *Courrier de La Rochelle* du 19.

—

Digitized by Google

M. le docteur Moinet a fait à Bordeaux, à Bayonne, à Limoges, à Saujon, à Cognac, à La Rochelle, à Rochefort, à Jonzac, à Marennes, à Saint-Jean-d'Angély, à Saintes, des conférences pour le maintien du port de Rochefort et son amélioration. Voir dans les *Tablettes* et le *Courrier de La Rochelle* du 22 janvier l'analyse de cette conférence.

Le conseil municipal de Rochefort a voté une somme de 1,000 francs pour la réimpression du *Mémoire* sur *le port de Rochefort*. M. Moinet a refusé l'offre d'une indemnité pour ses frais de voyage. Il se dispose à publier une brochure contenant et sa conférence et les diverses délibérations des villes où il a parlé.

—

Sociétés savantes. — Société de géographie de Rochefort; séance du 16 février: Nouvelles géographiques; mémoire de Michel Bégon sur la généralité de La Rochelle et lettre; les pièces à feu en Chine et en Amérique.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure; séance du 13 février: Communication par M. Beltrémieux d'une lettre de M. Odin, pharmacien aux Sables d'Olonne, annonçant l'envoi d'un madrépore provenant des récifs de Rochebonne, et offert par lui au musée de La Rochelle; compte-rendu par le même de deux articles de la *Revue des sciences naturelles appliquées*: 1° sur les parasites de quelques insectes nuisibles; 2° sur les lésions produites chez certains animaux, comme chez l'homme, par les poils urticants de la chenille processionnaire. M. Lusson lit son rapport sur les analyses du laboratoire municipal en 1890, et résume divers articles des derniers *Comptes-rendus de l'académie des sciences*, entre autres: sur l'intensité des effets téléphoniques, par M. Mercadier; sur la production des alcools supérieurs et des aldéhydes pendant la fermentation, par M. Linder; sur l'intoxication par les moules, par M. Jourdain; sur les pertes occasionnées par l'hiver actuel parmi les animaux du jardin des plantes et la possibilité d'acclimater en liberté certaines espèces qui ont résisté à ses rigueurs, par M. Milne Edwards; sur la photographie des couleurs, par M. Lippmann.

Congrès. — Le congrès des sociétés françaises de géographie (12e session) s'ouvrira à Rochefort, le lundi 3 août 1891. Le programme comprend: 1° Océanographie; 2° Ports de la France sur l'Océan (Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, etc.); 3° La Charente maritime, son cours, son lit, ses rades, et les îles qui la protègent; 4° La colonisation de la France intérieure; 6° La France en Afrique; 7° Le transsaharien; 8° L'Indo-Chine française; 9° De l'avenir économique de nos possessions du Pacifique; 10° Géographie ancienne de l'Aunis et de la Saintonge, savoir: *a*. Recherches de géographie préhistorique dans le département; *b*. Modifications du littoral de l'Aunis et de la

Digitized by Google

Saintonge depuis les temps anciens jusqu'à nos jours; *c.* Formation des dunes. A quelle époque peut-on faire remonter leur apparition sur le littoral de la Charente-Inférieure? A quelle cause attribuer ces apports sablonneux? D'où proviennent les éléments qui les composent?; 11° Cartographie, enseignement et vulgarisation de la géographie.

Ce programme, dont nous n'indiquons que les têtes de chapitre, ajoute : « En dehors des questions soumises plus particulièrement aux discussions du congrès, pouvant être l'objet de débats contradictoires, sur lesquelles chacun peut présenter des avis, et qui entraînent des conclusions ou même le vote de vœux, le congrès aura à entendre des communications. Là, le champ doit être laissé entièrement libre; toutefois, l'on peut signaler, dès à présent, les sujets suivants: 1° Détermination de l'état actuel de nos connaissances géographiques, d'après les récentes découvertes; lacunes qui subsistent; 2° Documents géographiques anciens, inédits ou peu connus; 3° Les grands voyageurs d'Aunis et Saintonge. Biographies (Pierre de Monts, seigneur du Gua; Champlain; les deux Lesson; Bellot; Thouar; Trivier, etc.); 4° Les colons d'Aunis et Saintonge au Canada. »

NOTES D'ETAT CIVIL

I. — NÉCROLOGIE

La société des *Archives* a deux nouvelles pertes à déplorer :

I. — Le 6 janvier, est décédé à Versailles Louis-Victor-Alexandre-César Boscal de Réals, comte de Mornac, lieutenant-colonel d'infanterie en retraite, officier de la légion d'honneur. Né le 9 mai 1829 à Beaufou (Vendée), il était petit-fils de Pierre Boscal de Réals, comte de Mornac, capitaine au régiment de Piémont infanterie, chevalier de Saint-Louis, commissaire à l'assemblée provinciale de 1788, émigré en 1792, et l'un des quatorze enfants de François-Léon, comte de Mornac, ancien colonel, chevalier de Saint-Louis, de la légion d'honneur et de Saint-Ferdinand, député de la Vendée sous la restauration, et de Zoé Barbeyrac de Saint-Maurice. Un de ses ancêtres, Léon Boscal de Réals, seigneur de Champagne, fut élu par la noblesse de Saintonge député aux états généraux de 1649 et de 1651; en 1659, il échangea la terre d'Anjac et deux maisons qu'il possédait à Cognac pour la terre et baronnie de Mornac, qui appartenait à Jean Leberthon de Bonnemie (1).

---

(1) On vient de découvrir, à La Chaise-le-Vicomte (Vendée), deux écussons accolés : *De gueules à une chêne d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or*, qui est Boscals de Réals; et *gironné d'argent et de sables de huit pièces*, qui est de Saligné. Ce sont, dit la *Revue historique de l'Ouest* de janvier 1891, p. 62, les armoiries des deux dernières familles qui ont possédé le marquisat de La Chaise-

Digitized by Google

Il avait pour frères et sœurs : 1° Marie-Charlotte-Louise, née le 7 novembre 1814, mariée le 16 juillet 1839 à Prosper-Barthélemy-Géraud Dupré, colonel du génie, décédé en 1861, laissant un fils, capitaine au 3e régiment d'artillerie, et une fille ; 2° Marie-Thérèse-Joséphine-Lydie, née le 24 juillet 1816, mariée le 17 juin 1845 à Louis de Montalembert de Cers, morte veuve en 1889, laissant deux filles, Thérèse et Marthe ; 3° Marie-Léontine-Charlotte, née le 8 juillet 1817, décédée le 14 mars 1889, fille de la sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre ; 4° Marie-Bénigne-Françoise-Cécile, née le 12 octobre 1819, qui a épousé, le 6 février 1844, Charles-Denis-Alexandre de Boislinards, décédé le 6 juillet 1887, laissant une fille, mariée en 1888 à Henri Martin de Bonsonge ; 5° Marie-Céleste-Octavie, née le 1er octobre 1820, mariée le 26 juillet 1842 à Achille-Charles-Alexandre de Goué, mort en 1867, ayant eu quinze enfants, dont onze sont vivants: Alain, Octave, Henri, chef de bataillon au 63e régiment d'infanterie, mariés ; Philibert et Louis, tous deux capucins ; Emilie, religieuse de Chavagnes ; Zoé et Mathilde ; 6° Marie-Caroline-Pauline, née le 21 octobre 1821 ; 7° Marie-Aimée-Louise, née le 4 juillet 1823 ; 8° Marie-Alexandrine-Adèle, née le 29 mai 1825, mariée en 1854 au baron Buirette de Verrières, mort laissant trois fils : Max, Alfred et Gustave, sous-lieutenant au 10e régiment de dragons, et une fille ; 9° Marie-Henriette-Louise, née le 20 septembre 1826, mariée en 1853 à Eugène de Laborde-Lasalle, décédé à Niort le 6 mai 1873 ; 10° Léon-Joseph-Charles, né le 17 mai 1828, tué en Crimée ; 11° Louis-Victor ; 12° Raoul-Alexandre-Gustave, né le 16 juillet 1830, commandeur de la légion d'honneur, général de brigade, commandant l'artillerie du 8e corps, à Bourges, qui a deux fils, Michel et François ; 13° Marie-Louise-Françoise, née le 26 février 1832, fille de la charité, à Douai ; 14° Marie-Charlotte-Antoinette, née le 3 février 1833.

Elève du prytanée militaire de 1840 à 1847, reçu à Saint-Cyr en 1848, sous-lieutenant au 28e régiment d'infanterie le 1er octobre 1850, lieutenant au 17e en 1854, capitaine au même régiment en 1859, il fut blessé à la bataille de Loigny en 1870, chef de bataillon en 1871, et fait chevalier de la légion d'honneur en 1872, lieutenant-colonel au 39e en 1880, il reçut en 1884 la croix d'officier de la légion d'honneur.

Il avait épousé en avril 1873, à Arras, Marie-Joséphine-*Alice* Raffeneau de Lile, dont il a eu : Léon, Adrien, Henri, Victor et Pierre Boscal de Réals de Mornac.

—

II. — Le 21 janvier, est décédé à La Tremblade, Jean (dit *André*)

---

le-Vicomte. En effet, César-Léon Boscals de Réals, comte de Mornac, chevalier de Saint-Louis, avait épousé, le 15 avril 1704, demoiselle Marie-Perrine de Saligné de La Chaise-le-Vicomte, dame de Saint-Florent, fille de Julien, marquis de La Chaise, et de Perrine de La Forêt d'Armaillé. Leur fils aîné, Michel-César de Mornac, marquis de La Chaise, fut inhumé le 18 janvier 1757, dans l'église de Saint-Jean de La Chaise. Michel-César était l'aieul du défunt.

Digitized by Google

Lételié, un de nos plus laborieux et plus dévoués collaborateurs, né à La Tremblade, le 2 octobre 1825, d'André Lételié et de Jeanne Nivet (1). Sa famille était originaire du canton de Cozes. « L'aisance, et encore moins la fortune, a-t-il dit, n'a jamais été un des privilèges de notre famille. » Mais il aimait à rappeler un acte courageux du menuisier Gabriel Lételié, à l'époque de la révolution : « Lorsque Vincent Garnier, un des adeptes grotesques de ce malheureux temps, mort depuis commissaire de police sous la restauration, se présenta au domicile de tous les citoyens pour recueillir des signatures approbatives de la mort du roi, mon bisaieul refusa formellement de souscrire à cet acte de criminelle lâcheté. Il aima mieux s'exposer aux rigueurs des séides de la convention que de souiller sa mémoire d'un forfait. » Et il ajoutait avec une certaine fierté : « Par cet acte de courage, qui en vaut bien un autre, la roture se relevait, tandis qu'un trop grand nombre de gentilshommes ont souillé d'une tache indélébile leur blason. »

Lételié fut mis à l'école primaire de La Tremblade, chez son parent Ferdinand Massiou ; il le quitta en 1839 ; ce fut son seul maître, et la seule instruction qu'il reçut. On juge des efforts qu'il lui fallut pour acquérir tant de connaissances, et combien était vive son intelligence. L'année suivante, il entra dans l'étude de Me Boulineau, notaire à La Tremblade, comme écrivain ; il y fut clerc. Pendant les cinq années qu'il y travailla, il se perfectionna dans les matières apprises à l'école, et put passer en 1845, à Saintes, ses examens d'instituteur. Il fut nommé à La Tremblade, la même année, en remplacement de Hitier, qui avait en 1843 succédé à Massiou. Ce ne fut pas toutefois sans bourse délier : son père compta 500 francs à Hitier pour qu'il consentit à laisser la place libre. Le 12 juin 1849, le jeune maître épousa Marie-Adélaïde Veyeaud, née à La Tremblade le 23 septembre 1824, d'Abel et d'Anne Heurtin (2). Elle tint l'école des filles.

Comme distraction, l'instituteur se livrait à l'étude de la bota-

---

(1) Il avait pour grand-père Charles-Nicolas Lételié, décédé à La Tremblade, le 30 mai 1845, âgé de 72 ans, et pour grand'mère Marie Giraud, morte à La Tremblade le 12 mars 1847, âgée de 79 ans. Le père de Charles-Nicolas, Gabriel Lételié, fils de Pierre Lételié, décédé à Arces, canton de Cozes, le 24 juin 1768, âgé de 60 ans, et de Catherine Berthelot, était né à Arces et mourut à La Tremblade le 18 novembre 1807, époux de Jeanne Goguet, de Cozes, morte à La Tremblade en 1809, âgé de 70 ans.

(2) Elle mourut à Saintes, le 20 février 1877. De ce mariage sont nés huit enfants : 1° Adèle-Marie-Thérèse, née à La Tremblade le 9 mars 1851, mariée le 24 janvier 1870 à Jules Chardavoine, dont une fille décédée à l'âge de 4 ans et un fils ; 2° *Georges*-André-Marie, né à La Tremblade le 23 mars 1852 ; 3° Elie-Marie-Adélaïde, née en 1853, morte en 1867 ; 4° Eugénie-Marie, née et décédée en 1854 ; 5° Gaston-Marie, né et décédé en 1855 ; 6° Marie-*Eugénie*, née en 1855, mariée en juillet 1884 à Hippolyte Prévaudeau, notaire à Sousmoulins, décédé en 1885, laissant un fils ; 7° *Eugène*-Marie-Ignace, né en 1856 le 29 juillet, adjudant au 6e régiment d'infanterie de marine ; 8° *Reine*-Marie-Louise, née en 1858, décédée en 1885.

Digitized by Google

nique. Dans son petit jardin tracé à l'anglaise, il introduisit un grand nombre de végétaux exotiques ; ce goût le suivit partout. Il entretenait des correspondances avec nos plus célèbres botanistes : Ch. Naudin, de l'institut, aide-naturaliste au muséum, qui devint plus tard directeur du laboratoire de la célèbre villa Thuret, à Antibes ; Joseph Decaisne, de l'académie des sciences, etc.; et il publiait des articles dans la *Revue horticole*, le *Journal d'agriculture pratique*, et des notes dans le *Bon jardinier*.

L'enseignement fatiguait beaucoup le jeune maître, et il attendait avec impatience la fin de son engagement décennal. Une circonstance lui fit prématurément des loisirs. Une école de filles et une école de garçons, gratuites, fondées par Mlle Cotard pour des religieuses de la Sagesse en 1863 et pour des frères en 1866, firent le vide dans les deux écoles payantes, et d'avril à octobre l'instituteur sans élèves put herboriser à son aise. Il quitta La Tremblade en novembre, appelé à la sous-préfecture de Marennes comme secrétaire par M. Mila de Cabarieu, depuis préfet, aujourd'hui vice-président de la société archéologique de Montauban, homme droit, qui fut son protecteur.

Il ne quitta pas sa ville natale sans regret. « C'est là, écrivait-il à 35 ans de distance, c'est là que se sont écoulés les moments les plus gais, les plus riants de ma vie, faisant assaut d'horticulture avec mon ami Nebou ; là que sont nés mes enfants, sauf Reine. C'est à cette période de ma carrière que se sont formés mes rêves d'avenir : rester chez soi, vivre entouré de sa famille, ne pas quitter ce toit qui a abrité ses ancêtres, reposer à l'ombre de la croix qui surmonte le clocher de son village. C'était trop beau sans doute, et il m'a fallu, comme bien d'autres, dire adieu à tous ces rêves. »

Le 3 août 1857, à M. de Cabarieu succédait Charles-Samuel Peyran. Le secrétaire eut alors un double travail : apprendre son métier et l'apprendre à son supérieur. Il vit passer à la sous-préfecture, après Peyran, le baron de Reinach (1865-1867), le baron Cacault (1867-1869), Alfred de Joly (1869-1870), Alfred Dispot, du 10 mars 1870 au 17 septembre, enfin Danjou, et, sous ces administrateurs divers, toujours dévoué, toujours apprécié.

Entre temps, Lételié s'occupait d'une affaire importante dont on lui doit laisser le mérite. C'était en 1864 ; on agitait les grandes questions industrielles et salicoles. Il publia une première brochure, *La saline de Marennes* (1864), où il prouvait la nécessité de la création à Marennes d'une usine de produits chimiques pour utiliser le sel. Son idée fut critiquée, comme toute idée nouvelle. Il répondit par une *Nouvelle étude sur la saline de Marennes*, et soutint son projet dans le *Journal de Marennes*, dans le *Cognac* de Saintes. « Une société à responsabilité limitée se forma au capital de 260 mille francs ; on jeta sur le marais les fondements d'une usine de produits chimiques ; c'était la résurrection du travail dans un pays perdu, sans éner-

Digitized by Google

gie, sans vitalité. On parla de cette usine, on en prit peur, et la maison Perret et fils, de Lyon, devenue peu après Perret frères et Olivier, négocia son acquisition »; elle l'acheta, le 24 décembre 1866. On offrit à Lételié d'être comptable avec 1,200 francs d'appointements : « Vous avez été l'instigateur de cette œuvre ; il est équitable que vous en soyez récompensé. » Deux ans après, il avait 1,800 francs. C'était lui qui était l'âme de l'établissement.

M. Aimé Olivier, depuis vicomte de Sanderval et grand explorateur, se fixa à Marennes pour diriger l'usine. Il lui fallait une situation politique : Lételié le fit nommer conseiller municipal, puis maire. La révolution du 4 septembre les surprit tous deux. Le secrétaire de la sous-préfecture fut révoqué le 15 octobre 1870, « comme étant un obstacle à l'organisation de la république »; son sous-préfet, Danjou, fut le 2 décembre remplacé par M. Calvairac, successeur de Lételié au secrétariat. M. Olivier partit en janvier 1871 et ne revint plus.

Telle était l'estime qu'inspirait Lételié que, 15 jours après sa révocation, il faillit être nommé chef de division à la préfecture. Il refusa cette offre réparatrice. Pourtant la position était pénible. Heureusement, M. Michel Perret, au mois de mars, le fit directeur administratif de l'usine, aux émoluments de 3,800 francs. La situation était trop belle pour durer. Par suite de divergences d'opinions dans l'administration de l'établissement, sa place fut supprimée. Il en reçut avis le 22 octobre 1875 ; « mais, lui écrivait-on, le conseil, qui rend toute justice à votre honorable caractère et aux efforts que vous avez faits pour vaincre des difficultés qui naissaient d'une organisation défectueuse, ne voudrait pas rompre brusquement des relations qui existent entre la compagnie et vous... » Et pour prouver que ce n'était pas là une vaine formule, la compagnie lui assurait pendant cinq ans une somme annuelle de deux mille francs.

Lételié ne pouvait rester inactif. Le secrétariat de la sous-préfecture de Saintes était vacant ; il le demanda, le 23 juin 1876, « à celui-là même, dit-il, qui avait pris à mon égard cette mesure sévère (sa révocation), et dont on me vantait les qualités du cœur ». M. Antoine Lagarde, sous-préfet le 17 juin 1876, le nomma, et le 1er août il prit possession de son nouveau poste. Les sous-préfets qui passèrent ensuite à Saintes, M. de Lamberterie (juin 1877), M. de Montrémy (30 décembre 1878), et Lebœuf (6 novembre 1881), mort préfet de la Haute-Vienne, furent heureux de trouver un secrétaire aussi entendu, aussi habile ; et longtemps après, je le sais, Lebœuf ne parlait de lui qu'avec éloges, presque avec respect.

M. Lagarde, nommé (27 mars 1879) préfet de la Charente-Inférieure, appela son ancien secrétaire à La Rochelle comme chef de la division du secrétariat (1er août 1879). Il y resta jusqu'au départ de M. Lagarde (21 octobre 1883) pour Melun. Alors Lételié demanda sa mise à la retraite. Un arrêté du 1er mai 1884, en vertu d'une délibération du conseil général du 22 avril,

Digitized by Google

la fixa à 1,500 francs, à dater du 1er décembre 1883. Lételié revint au pays natal.

La Tremblade, l'île d'Arvert étaient un pays neuf pour l'historien. Je l'engageai à s'en occuper. — « Mais il n'y a rien ! — C'est là qu'on trouve. » Il se mit à fouiller les coins et les recoins ; archives des mairies, minutes des notaires, greniers des particuliers, il explora tout, et il découvrit des trésors. On se rappelle ses diverses brochures : *Le capitaine La Limaille*, *Fénelon en Saintonge*, *Richier*, enfin son dernier volume, *Ronce-les-Bains*, si plein de faits inconnus. (1) Que de pièces, que de notes il lui restait à publier ! Et quel vaillant chercheur la mort a tout-à-coup enlevé à l'histoire de la contrée !

Il a publié dans le *Journal de Marennes*, de 1859 à 1864, une *Chronique horticole* mensuelle ; dans le *Journal d'agriculture* de M. Barral (29 mars 1879), un long article sur *Les dunes de La Coubre à l'exposition universelle de 1878*, compte-rendu d'une *Notice* sur le même sujet par M. Vasselot de Régné, inspecteur des forêts, article reproduit par le *Courrier de La Rochelle*, l'*Echo rochelais*, le *Courrier de la Vienne*, le *Journal de Marennes*, puis, presque à un an d'intervalle, par la *Gazette des bains de mer de Royan*. Cette note, où il craignait que le départ de M. de Vasselot ne compromit l'œuvre importante commencée par lui, donna lieu à une petite polémique, terminée par ordre du ministre au préfet d'avoir à prendre contre Lételié, qui avait provoqué l'orage, telle mesure qu'il jugerait à propos. Il a aussi, outre les périodiques indiqués, collaboré à la *Revue poitevine* de Niort, au *Courrier des deux Charentes*, où il a inséré notamment une analyse de *Nicolas Pasquier*, de l'*Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis* ; au *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle*, etc. Partout il fit preuve d'un savoir multiple. On est émerveillé de son activité intellectuelle, quand on songe à ses occupations administratives (2).

---

(1) Voir plus bas, page 130, un compte-rendu de *Ronce-les-Bains*.

(2) Voici la liste complète de ses publications : *Mission de Monseigneur Dupuch, ancien évêque d'Alger, à Arvert*. Marennes, imp. Raissac, 1854, in-8°, 28 pages ; — *Le cotonnier, son introduction dans la Charente-Inférieure*, 1863, in-8° ; — *L'arachide, sa culture, son avenir dans la Charente-Inférieure*. Marennes, imp. Florentin, 1864, in-8°, 8 pages ; — *La saline de Marennes régénérée par les arts industriels* (fabrique de soude). Marennes, imp. Florentin, 1864, in-8°, 21 pages ; — *Nouvelle étude sur la saline de Marennes*. Marennes, imp. Florentin, 1864, in-12, 30 pages ; — *Syndication des marais salants de l'Ouest*. Marennes, imp. Florentin, 1865, in-12, 40 pages ; — *La garance, son introduction dans les sables du littoral de l'Océan*. Marennes, imp. Florentin, 1865, in-12, 8 pages ; — *Excursion dans les dunes de La Coubre*. Marennes, imp. Florentin, 1868, in-8°, 12 pages ; — *La boulangerie, les associations coopératives et les œuvres privées de bienfaisance à propos de la cherté du pain*. Marennes, imp. Florentin, 1868, in-8°, 16 pages ; — *Notice sur M. Desmortiers, curé-doyen de La Tremblade*. Marennes, imp. Florentin, 1872, in-12, 104 pages ; — *La mission et la chaire de Fénelon à La Tremblade*, par MM. Audiat et Lételié. La Rochelle, imp. Dubois, 1874, in-8°, 8 pages ; — *Esprit-Charles Le Terme, sous-préfet de Marennes, 1818-1833*. Marennes, imp. Florentin, 1876, in-8°, 25 pages ; — *Notice sur l'abbé Brassaud..., curé-archiprêtre de Marennes*. Marennes, imp. A. Florentin, 1876, in-32, 11 pages ; — *Les substructions gallo-romaines et la*

Digitized by Google

Il était membre de l'académie de La Rochelle, et fut président de la section littéraire ; membre titulaire de la commission des arts, membre correspondant de la société de statistique des Deux-Sèvres ; il fit, dès l'origine, partie de la société des *Archives* ; il fut un de ses plus zélés collaborateurs. Il lui envoyait des travaux, des pièces, des notes, dont beaucoup restent encore à publier. Nos volumes, nos bulletins attestent et son travail et son dévouement. Non seulement il lui donnait le fruit de ses recherches et de ses études, mais encore il faisait connaître le résultat de ses travaux, et il rendait régulièrement compte de ses publications dans les journaux.

C'est la société des *Archives* qui lui indiqua sa voie d'historien : car c'est à partir de 1874, année de sa fondation, que Lételié — on le voit par la date de ses opuscules — se donna particulièrement à l'histoire, et prit peu à peu cette méthode de la recherche sérieuse, de l'exactitude scrupuleuse, de l'information puisée aux sources même. Comment, avec la très modeste instruction qu'on recevait dans les écoles primaires en 1830, l'ancien instituteur de La Tremblade a-t-il pu arriver à avoir sa notoriété d'écrivain ?

Lételié, depuis une fièvre paludéenne qu'il avait eue dès son arrivée à Marennes, n'avait jamais été bien robuste. En ces dernières années, sa santé était plus délicate. Une indisposition, sans gravité au début, le coucha sur son lit. En quelques heures, la maladie le foudroya ; il mourut, sans s'en douter, calme, après avoir reçu les derniers sacrements ; il expirait à l'heure même où son fils, sous-officier d'infanterie de marine, revenant des colonies, mettait le pied sur la terre de France, tout heureux d'embrasser ce père qu'il n'avait pas vu depuis trois ans.

La nouvelle de cette perte imprévue causa une surprise dou-

---

maison du Coteau à Saintes. Saintes, imp. Hus, 1881, in-8°, 36 pages ; — *Les arènes de Saintes en 1882*. Pons, imp. Noël Texier, 1882, in-8°, 8 pages ; — *Une fille d'Alfred de Musset à La Rochelle*. Pons, imp. Noël Texier, 1882, in-8°, 10 pages ; — *Un nouveau René Caillé, M. Aimé Olivier, vicomte de Sanderval*. La Rochelle, imp. Siret, 1882, in-8°, 31 pages ; — *Les fouilles gallo-romaines de Sanxay et le père Camille de La Croix*. Pons, imp. Noël Texier, 1883, in-8°, 7 pages ; — *La polémique sur la découverte de Sanxay*. Poitiers, typ. Oudin, 1883, in-18, 7 pages ; — *Le mémoire archéologique du père de La Croix*. La Rochelle, imp. Mareschal, 1883, in-8°, 8 pages ; — *L'œuvre d'un forestier poitevin, M. le comte de Vasselot de Régné, inspecteur des forêts*. Melle, imp. Lacuve, 1884, in-8°, 20 pages ; — *La mer et les huitrières à Niort*. Melle, imp. Lacuve, 1884, in-8°, 8 pages ; — *Les petites sœurs des pauvres à l'asile de Tasdon, près La Rochelle*. La Rochelle, imp. Dubois, 1884, in-8°, 20 pages ; — *Fénelon en Saintonge et la révocation de l'édit de Nantes*. Paris, Picard, 1885, in-8°, 126 pages ; — *Stanislas Braud, curé de Mortagne-sur-Gironde*. La Rochelle, imp. Dubois, 1885, in-32, 15 pages ; — *M. Boisgiraud*. Melle, imp. Lacuve, 1886, in-8°, 11 pages ; — *La maison du Coteau et le service des jeux à l'amphithéâtre de Saintes*. Pons, imp. Noël Texier, 1886, in-8°, 7 pages ; — *Un député de Saintonge aux états généraux de 1789, Jacques-Raymond Richier*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1889, in-8°, 16 pages ; — *Le capitaine La Limaille*. La Rochelle, imprimerie Noël Texier, 1890, in-8°, 7 pages ; — *Une plage sur l'océan. Ronce-les-Bains, Marennes et la côte saintongeaise*. La Tremblade, imp. P. Aubouin, 1890, in-18, 284 pages.

Digitized by Google

loureuse, On l'estimait ; ses amis lui étaient tout dévoués, puisqu'il leur était sincèrement attaché. Que de lettres j'ai reçues exprimant des regrets et louant cet excellent homme ! Que M. de La Morinerie me permette de citer ce mot parti du cœur :

« A l'instant même, je reçois votre lettre désolante et désolée. Comment ? notre bon Lételié n'est plus ? Je sens le coup de cette mort avec une affliction bien sincère et bien vive : c'était un homme si absolument dévoué, si prêt à rendre service — en cela infatigable — simple et droit, un homme rare, de ceux qu'on pleure avec des larmes réelles. Que j'avais été heureux, après tant de lettres échangées, d'aller lui serrer la main à La Tremblade ! L'hospitalité affectueuse qu'il m'avait donnée ! Comme il va manquer à mes causeries intimes sur notre pays des îles qu'il aimait tant et qu'il cherchait à faire revivre sous toutes ses faces !... Et je comprends votre chagrin, et vous remercie de m'avoir écrit en cette circonstance douloureuse ; on se compte, on se rapproche, quand se font les vides autour de soi. »

*
* *

Voici quelques paroles improvisées au cimetière, où l'avait accompagnée presque toute la population de La Tremblade :

« L'homme, si distingué et par l'esprit et par le cœur, sur lequel nous venons jeter la suprême pelletée de terre, a passé sa vie entière parmi vous ou près de vous ; vous l'avez connu, et les regrets que témoigne cette foule affligée montrent assez en quelle estime vous le teniez. Que dirais-je ? Son éloge est dans toutes les bouches; le souvenir de ses vertus est dans tous les cœurs. Je n'ai donc point à vanter ses mérites ; la douleur d'ailleurs ne me laisse pas assez de liberté d'esprit pour le louer dignement. Mais il me faut, au nom de la société des *Archives*, dont il a été un des plus fidèles collaborateurs, payer à l'ami un tribut de regrets ; au travailleur modeste et persévérant, l'hommage de tous nos confrères, et aussi, j'ose le croire, de tous ceux qui aiment l'histoire locale.

» Né à La Tremblade, c'est à La Tremblade qu'il a débuté, qu'il est revenu après quelques années d'absence; c'est là qu'il est mort. Instituteur, il a eu des élèves qui lui ont fait honneur et qui, mieux encore, après cinquante ans, se souviennent de leur vénéré maître.

» Secrétaire de la sous-préfecture de Marennes pendant quinze ans, puis directeur de l'usine de Marennes dont il avait été le promoteur ; secrétaire en chef de la sous-préfecture de Saintes, chef de cabinet à La Rochelle, il a exercé ces diverses fonctions avec conscience et loyauté, positions difficiles, délicates, où il a su mériter complètement la confiance qu'il avait inspirée. J'en appelle à tous ceux qui ont eu des relations avec lui pour le service public. Quel homme avez-vous trouvé plus honnête, quelle intelligence plus droite, quelle probité plus rigide ?

Digitized by Google

» Et quand il eut terminé sa carrière active, il se remit au travail avec une ardeur juvénile. La presqu'île d'Arvert fut le champ de ses explorations, son domaine scientifique. Elle n'avait pas d'histoire ; il fut son historien. Il savait qu'il n'est pas coin de terre si ignoré, bourg si obscur, village si déshérité, dont on ne puisse retrouver et faire revivre le passé. Il suffit de chercher avec intelligence et opiniâtreté. Ce que Lételié a découvert est prodigieux.

» Il s'est d'abord occupé de Fénelon, le doux apôtre de La Tremblade, qui a gagné au catholicisme la moitié de la population, et y a fait plus de croyants avec sa mansuétude que d'autres avec les dragonnades. Autour du missionnaire, Lételié a groupé les familles de la côte, dont les descendants subsistent encore. Puis vint Esprit Le Terme, ce bienfaiteur de la contrée, qui a sauvé des maladies et de la mort des milliers d'habitants. Il avait même essayé de lui élever un monument, projet que son départ de Marennes a ajourné peut-être pour longtemps ; puis Raymond Richier, député de Marennes aux états généraux de 1789. Nommerai-je Desmortiers, curé de La Tremblade, qui l'avait baptisé ; Brassaud, curé de Marennes, ou Aimé Olivier, maire de Marennes, ou Robert de La Limaille, hardi capitaine du XVIe siècle, aussi de Marennes? Il n'avait pas négligé les Forant, sur lequels il laisse une étude inédite. Il y a quelques mois, il consacrait à Ronce-les-Bains un livre de véritable érudition, qui fut une vraie révélation, tant il avait su réunir dans ce livre de noms et d'événements absolument ignorés.

» Auparavant ses brochures sur les salines de Marennes, sur l'arachide, la garance, le cotonnier et leur culture dans ce pays; sur la boulangerie et les syndicats, sur les dunes, montraient un esprit singulièrement ouvert et prouvaient que ce n'était pas là seulement un spéculatif de cabinet. A côté de l'homme d'étude il y avait l'homme d'initiative et d'action ; il scrutait le passé, mais il vivait dans le présent. Cet espace de terre où il est né, où il a vécu, où il est mort, il lui avait voué un amour filial ; il l'a fait renaître et au loin et auprès. Quelque jour, La Tremblade voudra se souvenir de ses services : une plaque sur une maison, un nom au coin d'une rue perpétuerait le souvenir d'un érudit consciencieux et la reconnaissance des habitants.

» Ce n'était certes pas là le sentiment qui le guidait; sa modestie n'a réclamé qu'une simple croix sur sa tombe, qui indiquât que là reposait un chrétien.

» Pauvre et cher ami, vous nous avez donné l'exemple d'un labeur sans trêve ni merci, de l'amour du sol natal que tant d'autres s'empressent de fuir, du dévouement à ses compatriotes, de la fidélité à ses amis, de la fermeté du caractère, de la foi qui adoucit les amertumes de l'existence.

» Les épreuves ne vous ont pas manqué, et des coups terribles, imprévus ont assombri vos jours. Vous les avez supportés avec la patience du philosophe, le calme du stoïque, dirai-je avec la joie du chrétien qui regarde le malheur comme un

Digitized by Google

accident méritoire. Vous n'étiez pas de ceux qui bornent leur horizon à ce monde, quelque vaste qu'il soit et quelque beau qu'on le trouve. Votre âme aspirait plus haut. Vous penchiez vos yeux vers le sol pour y chercher les secrets de la nature et les leçons des événements, mais vous les releviez aussitôt : *Levavi oculos meos in montes* ; vous les portiez vers les collines d'en haut, vers les demeures éternelles : *unde veniet auxilium mihi* ; c'est de là que vous venaient l'appui pour supporter le poids et la chaleur du jour, la résignation dans l'adversité, la consolation pour le présent, l'espérance pour l'avenir au-delà du tombeau. » L. A.

—

Le 18 décembre, est décédé à Surgères, âgé de 70 ans, Etienne Moinardeau, ancien curé de Saint-Sulpice d'Arnoult, né en 1819, ordonné prêtre en 1850.

—

Le 24, est décédé à Rochefort Louis Maréchal, âgé de 86 ans, chevalier de la légion d'honneur, capitaine d'infanterie en retraite, époux de Louise Maréchal.

—

Le même jour, est décédé à Aytré et inhumé le 26 à La Rochelle, Jean-Charles-Amédée Denys de Bonnaventure, âgé de 95 ans, chevalier de la légion d'honneur et de Charles II d'Espagne, capitaine en retraite. Un des membres fondateurs et ancien secrétaire de la société de secours mutuels d'Aytré, M. Valentin Ciraud, a rappelé sur sa tombe les services rendus par le défunt à la société, aujourd'hui l'une des plus prospères du département. Voir cette allocution dans la *Charente-Inférieure* du 27. Bonnaventure, dit l'*Echo rochelais* du 27, « était un vieillard aimable, qui aima toujours à se dévouer pour les habitants de la commune d'Aytré. Il fut un de ces hommes doux et modestes qui laissent des souvenirs affectueux et reconnaissants, parce qu'ils eurent toujours le cœur droit et la main bienfaisante. »

Les Denys ont possédé les seigneuries de Fronsac, La Trinité, Saint-Simon, Saint-Pierre, La Bruère, La Ronde, Bonnaventure. En 1654, le 30 janvier, Nicolas Denys, seigneur de Fronsac, fils de Mathurin Denys, capitaine des gardes de Henri III, fut nommé gouverneur et lieutenant général au Canada. Le défunt eut des ancêtres qui se distinguèrent dans la marine. Son père, Charles-Claude, fut capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis et membre de l'académie royale de marine. La famille, qui porte: *De gueules à la grappe de raisin d'argent, feuillée de même*, a pour représentants : M. Achille de Bonnaventure, M. Louis de Bonnaventure, M. Charles de Bonnaventure, lieutenant au 16e de ligne, etc.

—

Le 4 janvier 1891, a été inhumé à Lussant, dans un caveau de

Digitized by Google

famille, le vice-amiral Hyacinthe-Laurent-*Théophile* Aube, grand-officier de la légion d'honneur, décédé le 31 décembre, chez son gendre, M. le lieutenant de vaisseau Henri Campion, à Toulon, où il était né le 22 novembre 1826. Sorti de l'école navale en 1842, lieutenant de vaisseau en 1853, capitaine de vaisseau en 1870, il commanda comme général auxiliaire la 1re brigade du 20e corps à l'armée de la Loire et à l'armée de l'est. Gouverneur de la Martinique en 1879, contre-amiral en 1880, il fut nommé ministre de la marine le 7 janvier 1886, et promu vice-amiral le 7 mars suivant. Il avait épousé la nièce du général Faidherbe, dont il a eu une fille et un fils, M. Léon Aube, enseigne de vaisseau.

M. l'abbé Bonnaud, curé de Lussant, a prononcé à l'église quelques paroles. Au cimetière, M. l'amiral Ribell, préfet maritime du 4e arrondissement, a retracé la vie de celui qui fut son compagnon d'armes pendant trois ans au Sénégal (Voir *Tablettes* du 6); M. Fraprie, conseiller municipal de Lussant, a parlé au nom de la population ; M. Vivier, avocat à Rochefort, a fait l'apologie des idées de l'amiral Aube (Voir le *Peuple* du 7), et M. le contre-amiral Valon, député du Sénégal, a retracé les années que le défunt a passées au pouvoir. Le deuil était conduit par le fils et le gendre de l'amiral, par son frère, M. Gustave Aube, agent comptable de la marine en retraite et son neveu, M. le docteur Paul Aube, médecin inspecteur de la marine Voir les *Tablettes* du 3 et du 6 et le *Phare des Charentes* du 4 et du 7, où sont reproduits les discours.

—

Le 5, est décédée à La Rochelle Sophie-Marie-Adélaïde Saint-Marc, âgée de 88 ans, mère de M. Ernest Beaussant, conseiller général de la Charente-Inférieure, veuve d'Adolphe Beaussant, qui fut maire de La Rochelle de 1848 à 1860. «C'était une femme intelligente, pieuse et bienfaisante, qui avait conservé jusqu'à la dernière heure le charme d'un esprit délicat et d'un cœur plein de générosité. »

—

Le 7, est décédée à La Rochelle Marie-Madeleine, veuve Arnoux, âgée de 89 ans, « toute dévouée aux œuvres de charité et aux pauvres. »

—

Le 9, est décédé à La Rochelle Louis-Emile Boisdon, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, veuf Fourcade, âgé de 68 ans. « C'était un honnête homme, modeste, bienveillant, plein de zèle pour le bien. »

—

Le 11, est décédé à Saintes, Philippe-Ferdinand Brudieu, âgé de 57 ans, ancien avoué à Saintes, né à Colombiers, de Bénoni Brudieu et de Tarin, veuf de Marie-Anne-Delphine

Digitized by Google

Dumorisson. Sa fille, Delphine-Madeleine-Jeanne-*Anne* Brudieu, avait épousé, le 11 novembre 1884 Louis-Marie-*Paul* Julien-Laferrière, médecin de deuxième classe de la marine, fils de Marcellin Julien-Laferrière, et mourut le 24 février 1885.

—

Le même jour, est décédé au Château d'Oleron, âgé de 62 ans, Pierre-Toussaint Carluy, officier de la légion d'honneur, ancien chef de bataillon au 125e régiment de ligne et ancien lieutenant-colonel commandant le 68e régiment d'infanterie territoriale. Il laisse une fille mariée à M. le docteur A. Legrand, médecin de première classe de la marine.

—

Le 13, est décédé à La Rochelle, âgé de 85 ans, François-*Eugène* Jallant, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, veuf Bernard et Chillioux, une des physionomies les plus originales de la société rochelaise. « Son esprit aimable et vif, dit l'*Echo rochelais* du 17, donnait un grand attrait aux récits qu'il aimait à faire d'une partie de sa vie très accidentée aux États-Unis. »

—

Le 18, est décédée à Saintes, âgée de 89 ans, Adélaïde-Justine Mellez, née à Douai (Nord) de Charles-Ernest Mellez et de Marie-Louise-Henriette-Josèphe Defaulx, veuve d'André-Aza Arnould, officier de la légion d'honneur, colonel d'artillerie en retraite, ancien officier de la garde royale, femme d'une grande piété et d'une grande charité. Le deuil était conduit par son fils, M. le colonel Emile-Nicolas Arnould. Sa fille, Clémence-Adélaïde-Marguerite Arnould, née à Douai le 14 novembre 1833, a épousé à Saintes, le 18 juin 1860, Charles-Marie-Pierre-Théophile de Févelas, alors capitaine au 77e régiment de ligne à Toulouse, né le 19 février 1825, à Blaye, de Charles-Marie de Févelas, officier de la légion d'honneur, lieutenant-colonel en retraite, et d'Elisabeth Scott, demeurant à Tarbes. Ils ont plusieurs enfants.

—

Le 21, est décédée à Angoulême, chez son fils, à l'âge de 91 ans, Marie Fleurat de Parade. Née à Parade, commune d'Oradour-sur-Vayre, arrondissement de Rochechouart, le 4 pluviôse an V — 23 janvier 1797 — de Pierre Fleurat de Parade et de Marcelle Rambaud (contrat de mariage du 26 juin 1791), elle avait outre deux autres frères morts sans postérité, Jean-Baptiste Fleurat de Parade, né aussi à Oradour, le 9 février 1803, marié le 27 janvier 1831 à sa cousine, Marie Duvoisin de La Mazorie, d'où sont issus M. Jean-Baptiste Fleurat de Parade, à Limoges, et Mme Audiat. Voir pour cette branche et celle des Fleurat de Lessart le *Panthéon de la légion d'honneur*, t. XII, p. 157, à propos de Mathieu Fleurat de Lessart, chevalier de la légion

Digitized by Google

d'honneur en 1863, né en 1783 de Pierre Fleurat de Lessart et de Catherine Gros de Tramer, mort à 92 ans, en 1875, laissant une fille, madame Gros de Veaud, dont un fils et deux filles. Armes d'après d'Hozier : *D'azur à un griffon d'or, surmonté d'une étoile de même*, gravées sur le portrait de madame Fleurait de Doumailhac. *Vie de madame Françoise-Thècle-Zoé Fleurat de Doumailhac, née Chenu des Touches*, par J. L. (1).

Marie Fleurat était veuve de son cousin, Jean-Baptiste Fleurat de La Pouméroulie, chevalier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, médaillé de Sainte-Hélène, ancien officier, ancien maire de Cognac (Haute-Vienne). Fils de Jean et de Marie-Florence Veyreton, mariés par contrat du 25 octobre 1779 à Saint-Laurent-sur-Gorre, et petit-fils de François Fleurat, sieur de La Pouméroulie, et de Marie Videau (contrat de mariage du 18 juin 1749), il avait pour frères : 1° Julien, qui a eu de Marie de La Couture : a. Félix, né en 1823, marié en 1845 à Marie-Justine-Zénobie Descubes de Lascaux, dont un fils et une fille ; b. Firmin, né en 1817, marié à Noémi Compain, dont deux filles; 2° François, mort jeune ; et quatre sœurs, Mme de La Mounerie, Mme d'Essenant, Mme Bellot et Mme Baffet. Il a eu deux fils: 1° Jean-Baptiste Fleurat de La Pouméroulie, inspecteur du service vicinal de la Charente, en retraite à Angoulême, qui a de Marie du Villard un fils, Albert ; 2° Eugène-Jacques, décédé, mari de Célina Plaisance de Brigueil, dont une fille.

—

Le 25, est décédé à Bordeaux, où il était prêtre habitué, Léon-François Fraignaud, âgé de 82 ans, ancien curé de Meursac.

—

Le 26, est décédé aux Gonds, où il était curé depuis 1885, Pierre-Etienne Barbraud, né en 1821, ordonné prêtre en 1849.

—

Le 28, est décédé à Angers, à l'âge de 58 ans, Adolphe Thiéry, chevalier de la légion d'honneur, directeur des postes et télégraphes, ancien directeur à La Rochelle, né à Rochefort, où il a été enterré le 31.

—

Le 30, est décédé à La Rochelle, âgé de 83 ans, François Froment-Coste, veuf d'Ursule-Clémence Varin, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Charles II d'Espagne, direc-

---

(1) Elle était née à Saint-Yrieix, le 23 septembre 1805, d'André-Lucien Chenu des Touches, receveur de l'enregistrement et des domaines, et de Pauline Mazard de Laurinas, et fut mariée le 7 septembre 1830 à Elie Fleurat de Doumailhac, ancien garde du corps, né à Ladignac, canton de Saint-Yrieix, en 1797. Elle est morte, le 21 mai 1878, « fondatrice de l'orphelinat d'Obazine, de la maison des sœurs de charité de Saint-Yrieix, de l'orphelinat agricole de Saint-Yrieix », comme dit son épitaphe, lauréat de l'académie française, etc.

Digitized by Google

teur des douanes en retraite, né à Piaceuzo (Italie), de Jean-Froment Coste et de Marie-Madeleine Delphin.

—

Le 7 février, est décédée au château de Lemung *Suzanne*-Marie Petiniaud de Champagnac, femme d'*Albert*-Marie-Auguste Masson de La Sauzaye. Née en 1858 de Pierre-Louis-*Gustave* de Champagnac, ancien préfet, né à Limoges, décédé à Saintes le 13 mai 1883, et de Marie-Suzanne Briault, elle avait épousé à Saintes, le 4 juin 1877, Albert de La Sauzaye, fils d'Edouard de La Sauzaye, ancien inspecteur des forêts, et de Marie-Antoinette Perraudeau de Beaufief (Voir *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, page 80). Elle laisse deux fils.

—

Le 8, est décédé subitement, dans sa propriété de La Flotte, près de Mortagne, et a été enterré le 10 à Boutenac, Louis-*Gustave* Marck, ancien notaire, ancien avoué, ancien député, veuf de Marie-Adèle Bernard, époux d'Emilie Bernard. Né en 1818, à Cayenne, de Balthazar Marck et de Suzanne Boller, il est venu à Boutenac à l'âge de sept ans et a fait ses études à Mortagne. Devenu homme, il retourna à Cayenne, où il fut nommé président du conseil général. Le 12 août 1871, il fut, par 1,802 voix sur 2,268 votants, élu député de la Guyane francaise, et siéga à gauche.

Deux discours ont été prononcés sur sa tombe ; l'un par M. Addison, l'autre, que publie le *Peuple* du 18, par M. Riamé.

—

Le 13 février, est décédée à Rochefort Marie-Irma Broquedis, supérieure de l'orphelinat de la marine, née à Dax en 1813. Elle était dans sa 55e année de vocation religieuse. Elle est restée 5 ans en Espagne pour relever la maison de Malaga, 20 ans à Guatemala dans l'Amérique centrale ; et après une existence usée par le climat des tropiques et les labeurs de la charité, elle est venue s'éteindre à Rochefort à l'âge de 77 ans, entourée de respect et de vénération.

—

Le 13, est décédé, d'une maladie de cœur, à Lorient, où il s'était retiré après sa mise dans le cadre de réserve, le contre-amiral Léopold-Augustin-Charles Pallu de La Barrière, né à Saintes, le 27 août 1828, de Charles, professeur au collège, et de Victoire-Hélène Constantin. Il était issu d'une famille poitevine, les Pallu, qui ont formé plusieurs branches, entre autres celle des Pallu du Parc, dont était Louis-Théophile Pallu du Parc, né à Poitiers le 3 septembre 1804, chanoine de La Rochelle, vicaire général du diocèse, nommé évêque de Blois le 15 décembre 1850, et celle des Pallu de La Barrière à laquelle appartenait le père de l'amiral, je crois, Charles, né le 21 germinal, an V, d'Auguste-Angélique Pallu de La Barrière, avocat à Poitiers, et de Marguerite-*Thérèse* Frottier de La

Digitized by Google

Messelière. Par jugement du tribunal de Poitiers en date du 28 août 1839, il avait été autorisé à joindre à son nom Pallu, que lui donnait son acte de naissance, celui de La Barrière, qui était celui de ses ancêtres.

Elève de l'école navale, aspirant de deuxième classe en 1846, enseigne en 1850, lieutenant de vaisseau en 1868, capitaine de frégate en 1869, général de brigade à titre auxiliaire en 1870, capitaine de vaisseau en 1873, contre-amiral en 1887, il avait pris part aux campagnes de Crimée, de Chine, de Cochinchine et de Prusse ; il avait été gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. Promu officier de la légion d'honneur en 1863, il fut fait commandeur le 11 juillet 1880. Il a écrit quelques ouvrages qui sont estimés : *Six mois à Eupatoria* (1857), *Les gens de mer* (1860), *Relation de l'expédition de Chine* (1863), *Histoire de l'expédition de Cochinchine* (1864), etc. Il a collaboré à la *Revue des deux mondes*, au *Moniteur universel*, à la *Revue contemporaine*, au *Journal des débats*.

Le musée de Saintes a acheté, le 15 avril 1889, un tableau représentant un acte célèbre de sa vie de marin : « Le cuirassé la *Reine-Blanche*, abordé par l'éperon de la *Thétis*, et coulant bas d'eau, s'est séparé de l'escadre et se dirige à toute vitesse vers son point de salut, sous le commandement du capitaine de vaisseau Pallu de La Barrière, 3 juillet 1877 » (1). Ce tableau a été fait par M. Dorré Kervon. M. Gaston Roullet a peint la même scène, et l'a exposée au salon en 1889.

C'est Pallu de La Barrière qui, major général à Cherbourg, a donné, en 1888, à l'église cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, en souvenir de son baptême (28 août 1828), les deux belles coquilles qui servent de bénitier. Il les avait reçues d'un chef des îles Fidji.

II. Mariages.

Le 25 novembre 1890, a été béni, à Saint-Porchaire, le ma-

---

(1) On y a reproduit cet extrait du *Journal officiel* du 11 juillet 1877, page 5143 : « Le 3 juillet dernier, dans l'après-midi, l'escadre étant sous voiles devant l'entrée de Toulon en colonnes de divisions, les machines stopées, l'amiral fit le signal de venir tous à la fin de huit quarts sur tribord. Dans l'exécution de cette manœuvre, un abordage eut lieu entre la *Thétis* et la *Reine-Blanche*, et l'éperon du premier de ces cuirassés fit une ouverture assez considérable dans le flanc du second. Le commandant de la *Reine-Blanche*, M. Pallu de La Barrière, avec une juste perception de la situation, fit pousser les feux et dirigea son navire vers la rade d'Hyères, dont il était éloigné de 12 milles. Il fut assez heureux pour s'échouer à la plage de La Badine, au moment où, la mer envahissant la chambre de chauffe, le bâtiment coulait. Bientôt l'eau s'éleva dans l'intérieur du navire jusqu'à 60 centimètres au-dessous du pont supérieur, le niveau venant, à l'extérieur d'un côté jusqu'à la partie supérieure des sabords, de l'autre jusqu'au milieu. M. le vice-amiral Jauréguiberry vint mouiller avec l'escadre près du navire échoué..... Grâce à ce travail incessant, à la bonne entente des moyens employés, à la direction intelligente donnée à tous les efforts par le commandant en chef, ce même jour (le 6), la *Reine-Blanche*, remorquée par le *Desaix*, en s'aidant de sa machine, rentrait en rade de Toulon sous l'escorte du reste de l'escadre ; et le 7 elle était mise au bassin. »

Digitized by Google

riage de Jean-Camille-*Aris* Boutinet, juge-suppléant au tribunal civil d'Avallon, né à Saint-Césaire, le 13 avril 1862, de Jean Boutinet et d'Anaïs Bergeron, avec Hermance Sicot, née à Saint-Porchaire le 1er septembre 1865, fille de Jean-Alexandre Sicot, maire, conseiller d'arrondissement, et de Julie-Victoire Ferret.

—

Le 3 février, a été béni en l'église Notre-Dame, à La Rochelle, le mariage de *Camille*-Paul Le Porquier de Vaux, capitaine au 6e régiment de hussards, officier d'ordonnance de M. le général commandant la 18e brigade de cavalerie à Libourne, né à La Villetertre (Oise), le 19 mars 1854, de Camille-Jules Le Porquier de Vaux et de Marie-Virginie-Pauline Mauger, avec Jeanne-Caroline Dumorisson, née à La Rochelle, le 17 janvier 1869, de Marie-Louis-Ernest Dumorisson, officier de l'instruction publique, chevalier du mérite agricole, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Inférieure, et de Louise Babut, décédée le 21 mai 1872.

Les témoins du marié étaient: Aimé-Charles d'Estremont, général commandant la 18e brigade de cavalerie à Libourne, officier de la légion d'honneur, et René d'Ambrière, cousin de l'époux; de la mariée, Jean-Isaac-Charles-Emmanuel-*Alfred* Chapron, officier de la légion d'honneur, ancien préfet, et Georges Rang, banquier à La Rochelle.

ARCHÉOLOGIE

—

Le gaufrier de Saintes

M. Charles Cantaloube, capitaine de frégate en retraite à Saintes, possède un curieux gaufrier, qui lui vient de son grand-oncle, Mathurin Auguié, dont le frère fut père de la maréchale Ney (1).

---

(1) Mathurin Auguié, prieur de Notre-Dame de Morlieu, avait un frère et deux sœurs:

1° Charles Auguié, époux de Mlle Genet, sœur de Mme Campan, eut trois filles: *a.* Mme de Broc, broyée sous la roue d'un moulin en 1813 (*Mémoires* de Mme Campan, page 2); *b.* Eglé, femme du maréchal Ney; *c.* Antoinette, mariée à Gamot;

2° L'aînée de ses sœurs mariée en premières noces à Daoglena, puis à Froment dont elle eut cinq enfants: *a.* Julien; *b.* César, aide de camp du maréchal Ney; *c.* Olympe; *d.* Fany; *e.* Louis.

3° La cadette épousa de Lagane, conseiller au sénéchal, maire de la ville de Figeac (1788); c'était un des fils du capitoul qui dota Toulouse de son ancien château d'eau. Elle eut trois filles: *a.* Mme Garde; *b.* Sophie, Mme de Bessonis. C'est dans son château, près d'Aurillac, que le maréchal Ney fut arrêté; *c.* Suzanne, Mme Cantaloube.

Charles Auguié, administrateur général des postes en 1813, était un personnage important. Une lettre parle de lui comme sénateur. Sa femme, ou une de ses filles, était femme de chambre de la reine avec Mme Campan. En effet, ce nom est dans l'*Almanach de Versailles*, 1784, p. 136. Les boucles d'oreilles et le collier que je possède, qui ont, dit-on, appartenu à Marie-Antoinette, me font croire que c'était madame Auguié. (*Note de M. Cantaloube*).

Digitized by Google

Mathurin Auguié était prieur de Notre-Dame de Morlieu ou Francoulès, canton de Catus, à 16 kilomètres de Cahors. Il habitait ordinairement son domaine d'Escadasse, situé près du village de La Madeleine, commune de Faycelles (Lot). L'église qui existait au village ayant été démolie et la paroisse portée au Mas du Noyer, Auguié fit construire une petite chapelle dans son habitation. Il s'y trouve encore plusieurs objets ayant servi au culte : une pierre sacrée, des tableaux pour mettre sur l'autel, un mortier en marbre blanc, des candélabres, outre le gaufrier. Auguié vivait encore en 1832.

M. Audiat, qui pense avec raison que la société qu'il dirige pourrait faire son profit de mes observations, m'a prié très gracieusement de donner mon avis sur ce gaufrier. J'hésite d'autant moins à lui faire ce plaisir que le sujet n'a encore été traité que par moi avec quelque ampleur dans deux mémoires qu'ont publiés les sociétés archéologiques du Midi et de l'Orléanais.

Trois questions se posent ici dès le début : Quel est le nom et l'usage de cet instrument ? Quelle est sa décoration et quelle signification comporte-t-elle ? Lui connaît-on des similaires ou est-ce une rareté parmi les œuvres du métal ?

Je tâcherai d'éclairer le problème qui m'est soumis, en l'examinant attentivement sous tous ses aspects.

I

Le nom spécial et l'usage propre du fer de Saintes nous sont connus par les textes d'inventaires principalement. Le *Glossaire archéologique*, si incomplet, n'en avait produit que sept ; j'ai pu en élever le chiffre jusqu'à quarante, que je classerai chronologiquement.

Les pâtisseries légères, quel que soit leur nom, se confectionnaient à l'aide de fers gravés, emmanchés de longs bras, également en fer, pour la commodité de la cuisson.

Le dit des fèvres, écrit à la fin du XIIIe siècle, énumère, parmi les objets fabriqués par les forgerons (1), les fers à oublies et les fers à gaufres :

Fèvres font les fers aux oublées
Et fers à gaufres embeurrées.

Cette dernière épithète est précieuse, parce qu'elle renseigne exactement sur la confection des gaufres, pour lesquelles on employait du beurre et non de la graisse comme aujourd'hui.

« Per eissa maniera us fers de neolas, 1 den. et 1 fer de corbels, 1 den. et us fers de gaufres, 1 den. » (*Péage du pont du Tarn à Alby*, 1245).

« Item, unum par tenacularum argenti, cum sex pomis ad nigellum et manubria sunt retorta et ex parte qua stringunt

(1) « Les séelleurs (au XIIIe siècle), outre les sceaux, fabriquaient sans doute les moules à hosties et à gaufres. » (*Gazette des beaux arts*, t. XVIII, p. 434, article de M. Darcel).

Digitized by Google

sunt duo dracones et post dracones sunt duo leones ; pond. iiij m. et vij unc. » (*Inv. du trésor du Saint-Siège*, 1295, n° 358).

« 2 paires de fers à gaufres, 16 s. » (*Inv. de Raoul de Clermont*, 1302).

« Pour 2 paires de fers pour faire oblies et galète. » (*Compte de l'hôtel Mahaut*, 1322).

« Item, pour affet. les fers as gauffres, XVIII d. » (*Inv. de Blois*, 1327).

« Item, uns fers à gauffres. » (*Inv. de Clémence de Hongrie*, 1328).

« Pour une paire de fers à nieulles, 48 s. » (*Compt. de l'hôtel Mahaut*, 1328).

La chronique de Valenciennes, donnant, en 1334, le menu du banquet de Jean Bernier, bourgeois banneret de cette ville, après le « sisiesme mets », inscrit des « figues et nepples » et « tantot après on servy de claré et du rond mestier », c'est-à-dire des pâtes faites avec un fer rond.

« 2 fiers wauferés. » (*Inv. de Bernier, de Valenciennes*, 1337).

« Uns fiers de wauffres, prisiés 3 s. » (*Inv. du seigneur de Nast*, 1337).

« Item Johannes de Asschemoresbroke habuit unum par ferrorum ad oblata et adhuc habet de tempore Willielmi sacriste ex mutuo per eundem. — Item, tria paria ferrorum ad oblata. » (Plus tard on a changé ce dernier mot en *wafras*). — « Item, par ferrorum pro oblatis, de dono ejusdem (Philippe Surville, chanoine). » (*Inv. de Lichfield*, 1345, n°s 186, 205).

L'inventaire de la succession de Jean de Saffres, chanoine de Langres, qui mourut en 1365, porte, parmi ses ustensiles de cuisine, un fer rond pour faire les gaufres : « Item quædam ferra pro gauletis faciendis et alia ferra rotunda pro gaufris faciendis, taxata quinque gross. »

« Pour uns fers à faire oblées pour Ms., 36 s. t. » (*Compte du duc de Berry*, 1371, dans le *Bulletin archéologique du comité historique*, t. IV, p. 345).

« Pour 11 fers à faire oublées, pour le roy, achetés... à Paris. Argent, 12 l. 16 s. p. — Pour uns fers neufs acheté pour faire gauffres pour le roy. Argent, 4 l. 16 s. p. » (*Compt. de l'hôtel de Charles VI*, 1380).

« Pour 1 petit coffre à mettre les fers aux oublées du roy. » (*Ibid.*)

« Pour un fer à faire oublées pour le roy. » (*Compte de Charles VI*, 1388).

« Pour une paire de fers à gauffres, 4 l. 16 s. p. » (*Ibid.* 1390).

« Robert le Cigne, pour uns fers à gauffres pour faire les gauffres de la royne. Argent, 4 l. p. » (*Compt. d'Isabeau de Bavière*, 1401).

« Robert le Cine, premier pannetier de la royne, pour une paire de fers à gauffre, achetée par lui pour faire les gauffres pour la dicte dame, mons. le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les enfans, dimanche 24 jours de février, 4 l. » (*Dé-*

Digitized by Google

penses du duc de Guyenne, comptes de Pierre Floriot, 1404). — « Pour deux paires de fers à faire oublies, pour la royne, la royne d'Angleterre, mons. le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les enfans, mardi 23 septembre, 7 l. 4 s. » (*Ibid.*)

« L'oublieur doibt prendre le fléau de ses oublies. » (Oliv. de la Marche, *Etat du duc de Bourgogne*, 1474).

L'inventaire du château de Coursan (Aube), qui date de 1482, mentionne, dans la « garde robe, ung fer à faire gauffres », n° 90 (*Revue des sociétés savantes*, 7e série, t. III, p. 263).

« Item, ung fer à faire oublies. » (*Inventaire du château de Turin*, 1498, n° 1501).

« A la cour de François Ier, on avait des gaufriers en argent, » dit le *Magasin pittoresque*, 1876, p. 348.

« Fers wauffres ou wauffriers. Trois fers wauffriers ». (*Inventaire d'un bourgeois de Tournai*, 1527).

« Deux fers à gaufres et oublyes. » (*Inventaire du château de Taillebourg*, 1528, n°. 437).

« 2 ferts de gauffres ». (*Inventaire du Puymolinier*, 1564).

« Des fertz à faire gauffres — Deux careaux fert à gauffrer, dont l'ung carré et l'aultre rond. » (*Inventaire du château de Saint-André-d'Apchon*, 1565).

En 1589, l'*Isle des hermaphrodites*, p. 103, employait le gaufrier comme terme de comparaison en indiquant la forme d'une chaise ou pliant, appuyé sur deux pieds croisés et composé de deux planchettes, une pour le siège et l'autre pour le dossier : « Le reste de la trouppe avaient des sièges qui s'ouvroient et se fermoient, comme un gauffrier pris à rebours. »

« Une paire de fer de gauffres » est indiquée au château de La Bernardière, en Périgord, à la suite de l'inventaire de Jeanne de Bourdeille, en 1595.

« Le fer..... duquel les paticiers s'en servent à faire les gaufres ou oublies peut servir en un besoin et au défaut des fours, à cuire ou faire gaufres avec une grande promptitude ; mais il faut que ces fers soyent gravés plus profond et de plus grosse engraveure que ceulx des paticiers pour servir en une nécessité de faire pain aux soldats. » (J. Boilot, *Artifices de feu*, 1599, p. 174).

« Une paire de fers à goefres, prisée 20 s. — Une paire de fers de goffres, en forme ronde, prisée 15 s. » (*Inventaire de la maréchale de Saulx-Tavannes*, 1611, nos 90, 296).

L'inventaire de Pierre-Antoine Badial, rédigé à Rome en 1641, mentionne six fers à imprimer des gaufres : « Sei stampe di ferro per cialdoni. » M. Bertolotti, qui a cité ce document (*Giunte agli artisti belgi*, p. 40), suppose qu'il était flamand et graveur.

« Un goffrier » (*Inv. de Guill. de Loménie*, 1653, n° 10).

« Plus les fers pour faire les gaufres. » (*Inventaire du château de Sédières*, 1676).

« Un ferro da far ostie, ossia *obli* » (*Inventaire du comte de Coazze*, 1687).

Digitized by Google

« Un gauffrier. » (*Inventaire de la duchesse d'Orléans*, 1722, n° 175),

« Le fert à goffres » (*Invent. de Loménie, vers 1730*).

« Un gaufrier de fert, 2 l. » (*Inventaire du château des Cars*, 1759, n° 23).

« Deux fer, un à faire des oties et l'autre des goffres. » (*Inventaire du château de La Côte*, 1786, n° 38).

D'après ces textes, l'instrument culinaire eut donc jusqu'à cinq noms différents. On dit d'abord, mais exceptionnellement, *tenailles*, en raison de la forme, et le pluriel était motivé par les deux branches et les deux palettes, ce qui, plus tard, faisait adopter l'expression *paire*.

Fléau est une allusion au balancier, qui donne une empreinte à la médaille ou à la monnaie. Ce mot ne paraît qu'une seule fois.

Fer dénote de suite la matière de l'instrument, qui, aux cours souveraines du pape et du roi de France, était l'argent.

Enfin, l'expression *gaufrier*, qui est la seule adoptée maintenant, remonte au XVIe siècle : les Flamands prononçaient *waufrier*. La destination s'accuse dans ce terme, essentiellement propre et topique.

II

Le gaufrier de Saintes, de forme orbiculaire, mesure un diamètre de douze centimètres, le champ gravé est limité à huit, d'où résulte une bordure unie de deux centimètres.

L'ornementation se compose de deux parties : un *fond* et un *meuble*, comme on dit en blason. Le fond, un peu chargé, ne laisse pas reposer l'œil, ce qui est un défaut en esthétique ; mais il se rachète par de solides qualités, un dessin correct et hardi, un trait ferme et net, une abondante variété dans les détails. On dirait la reproduction d'une étoffe du temps, damas ou brocart. A part une fleur de lis, qui donne au dauphin une signification précise, le semis consiste en branches feuillues, portant à leur extrémité un fruit rond, isolé ou par groupes de trois, qui font songer au cerisier. En effet, les anciens comptes nous apprennent qu'aux collations où l'on servait les gaufres,

Digitized by Google

on mêlait volontiers les cerises (1), pendant la belle saison. La décoration aurait donc de la sorte un caractère topique et s'exprimerait, à sa façon, sur la destination ordinaire de l'ustensile.

Le meuble est formé par un dauphin héraldique, qui regarde à gauche. Son œil est vif et sa gueule ouverte, comme pour saisir une proie avec sa double rangée de dents ; l'art héraldique le dit encore barbé, pâmé et contourné. Son corps est couvert d'écailles régulières et ses nageoires, ainsi que sa queue, au lieu de s'inspirer de la nature, sont stylisées, à tel point que l'épanouissement terminal se découpe en trèfle, absolument comme dans l'ornementation architecturale.

Les gaufriers se répartissent en deux catégories, suivant qu'ils sont à destination religieuse ou civile. Une subdivision s'introduit de suite, suivant le genre de décoration. Le gaufrier de Saintes est essentiellement d'ordre civil, et ses produits ont été affectés aux festins et réjouissances. Aussi, comme les plus anciens parmi ses congénères, il préfère la forme circulaire, tout en la diminuant considérablement, puisque le diamètre a atteint primitivement jusqu'à 53 centimètres. Quant au type, il est mixte, c'est-à-dire tout à la fois décoratif et héraldique.

Sans doute, il existe des gaufriers qui attestent leur origine nobiliaire par les écussons qui les surchargent. Ici, l'écu disparait et le meuble agrandi reste seul.

Le dauphin constitue une œuvre parlante (2), dans le sens rigoureux. Le fer vient-il pour cela du Dauphiné ? Je ne le pense pas, quoique ce ne soit point impossible. Mais, ce qui est à peu près certain, étant donnée la présence de la fleur de lis en un lieu très en évidence, c'est qu'il a dû appartenir au service du dauphin de France.

Quel fut ce dauphin ? La date du fer permettrait de le reconnaître : car son exécution nous reporte à la deuxième moitié du xve siècle, plus probablement même au dernier quart de cette période.

Le gaufrier de Saintes est certainement fort intéressant au double point de vue de l'art et de l'histoire ; mais je dois déclarer, ce qui diminue tant soit peu sa valeur individuelle, qu'il n'est pas le seul en son genre. Victor Gay en possédait un dans sa collection, et il l'a reproduit dans le *Glossaire archéologique*, page 699, avec cette simple mention : « xve siècle. Fer à gaufres, à la marque du dauphin. Appartenant à l'auteur. » La

---

(1) En 1518, les consuls de Montauban se firent servir une collation composée de gaufres et de cerises. (*Bull. arch.*, t. xiii, p. 35).

(2) En 1492, les capitouls concédèrent de nouveaux statuts à la corporation des pâtissiers de Toulouse, qui seuls avaient le droit de fabriquer des oublies et autres pâtisseries légères. Pour passer maître, il fallait présenter un chef-d'œuvre. Parmi les pièces d'épreuve, se trouve « un dauphin ». (*Mém. de la soc. arch. du midi*, t. xiv, p. 56). L'éditeur du texte ne commente pas ce mot, qui manque au *Glossaire archéologique*. Le dauphin ne serait-il pas la pâtisserie à l'effigie du monstre marin ?

Digitized by Google

forme est la même, toutefois l'ornementation varie dans le détail. Le dauphin contourné occupe seul le champ, qui n'est diapré d'aucun feuillage, mais rempli d'un semis de fleurs de lis, autre caractéristique allusive à la maison de France ; une arcature courante forme la bordure interne. Le revers de la palette est rayé en treillis serré : il en est de même au fer saintongeois, qui reste néanmoins en première ligne, tant à cause de son élégance que de son poinçon.

Ce poinçon est très apparent ; et, comme celui des fers à hosties, il est formé de deux demi-cercles adossés et pointés au centre ; mais, un peu plus bas, il s'y ajoute un annelet (1). J'en conclus que les fers à hosties et à gaufres sortaient des mêmes ateliers et des mains des mêmes graveurs : le contrôle qui s'exerçait sur eux, comme garantie, avait donc, pour les poinçons, une marque unique ou légèrement différente.

Je suis heureux d'avoir pu mettre en relief un petit monument du moyen âge à son déclin et d'avoir montré l'intérêt réel qui s'attache à sa conservation.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la maison de Sa Sainteté.

VARIÉTÉS

I

MA BOUNE AN-NÉE PRR' 1891

Lu à la séance du 15 janvier

Dieh ! vou-z-aute trr'toû bonjhour ! tan qu'o y en at
Ithi de mei-z-amî de prr' tout : de Cougnat
Coume étout de Jharnat, de Pe-on, de Jhonzat,
De Sainte (jhe-n-en voué toute ine meisounée).
Tout à l'esprei jh'arrive (argardé mei souyer
Plein de fagne), jhe vin tout dret de Léchayer,
Prr' vou souetté la boune an-née.
La boune an-née !... hum ! o faut s'entende au mein,
Paç'que la choûse eit bein divarse :
Prr' noute prr'zidan, qu'i troue à piène main
Dei groûsse piâre avec dei-z-écritâ roumain ;
Prr' thiellei-là thi sont dan le coumarce
O-l-eit de feire in groû prr'fit.
La boune an-née !... Aû-z-erchitèque
O-l-eit bein prou de meison à bâtit,
Que lei nouteire abrieran d'épothèque ;
Su-l-eû peissâ la croué d'houneur aû-z-ouficié,
Dei-z-assinâtion p' lei-z-hussié.

---

(1) Cet annelet se voit, au XIIIe siècle, sur le fer de Châteauponsac et, au XVe, sur celui de la collection Largeault, à Niort.

Digitized by Google

P' lei-z-avoucat dei coûse grasse,
P' lei cilujhein dei maladie en masse ;
Coume o-l-eit étout p' lei thiuré
Oûtan de môr coume i peûran-n-en enteré ;
Aû Champanei (tout en espéran que peut-eite
Le bon Yeu, toute minme, estarmine la beite
Thi rouêne-z-eû souchot — thieû filou-scélérat)
De vende-l-eû veye eau-de-vie
Aussi cher qu'i-l-aran envie ;
Prr' lei jhène jhen, o serat
De trouvé des jhénesse sajhe
D'ithi le mardi-grâ, prr' se mettre en mein-najhe,
A seule fin qu'à Nau, prr' le mein, jhe mignon,
S'o-l-a mouéyen, dei drajhée au bateime
De petî-z-héritié mignon ;
P' lei qu'o-l-eit la deûzieime an-née ou la trouêsieime
Qu'i sont engajhé bouneman.
Déjhà dan le grand rejhiman,
Que thielle qu'i-l-avan prr' brr'jhouêse chouêsie
Ne tôrne poin en maleisie ;
Prr' nou-z-aute trr' toû, jhène ou vieû, la santé,
Et prr' noute Souciété
Reinsèque... la prr'spérité.

PIARE MARCUT.

II

L'IMPRIMERIE DE MAILLÉ et l'*Histoire universelle* d'AGRIPPA D'AUBIGNÉ. (Voir plus bas, page 125).

Le titre du premier volume de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné porte : « A Maillé, de l'imprimerie de Jean Movssat, imprimeur dudit sieur. » On a supposé que l'*Histoire* de d'Aubigné s'étant imprimée clandestinement, on avait dissimulé le véritable nom du lieu de l'impression, *Maillezais*, sous un nom de fantaisie, *Maillé*. Mais dans ses mémoires d'Aubigné déclare positivement s'être retiré à Saint-Jean en 1619, après avoir vendu le Dognon au duc de Rohan, et qu'il y acheva l'impression de ses *Histoires*. S'il voulait ne pas faire connaître le lieu où elles furent imprimées, pourquoi n'avoir pas indiqué Genève ou n'importe quelle ville des Pays-Bas, comme cela se pratiqua lorsqu'on voulut éviter des poursuites contre l'imprimeur ? Etait-il d'ailleurs bien pratique d'installer son imprimerie à quinze lieues de sa résidence ? Il existe à quelques kilomètres de Saint-Jean d'Angély, dans la commune de Coivert, un castel dénommé *Maillé*. C'est là, selon toute apparence, que d'Aubigné dut installer son imprimerie. Maillé appartenait en 1619, à un chef protestant des plus marquants, ami de d'Aubigné et ancien gouverneur du pays d'Aunis, Louis Richard, seigneur de La Garde-aux-Valets, Malicorne et *Maillé*. Ce Richard, dont le père, Philippe, figure dans une assemblée de la noblesse tenue en 1576, avait épousé Anne de Beaumont. Il était mêlé aux intrigues du duc de Rohan qui précédèrent la prise d'armes de 1621. « Le lundi 8 février 1621, dit Manceau,... fut tenu con-

Digitized by Google

seil au logis du sieur de Rohan, en son cabinet haut, où assistèrent avec les susnommés le sieur de La Garde-aux-Valets et de Champfleury pour la noblesse. » D'Aubigné avait quitté Saint-Jean d'Angély dès le mois de septembre précédent ; sans cela il n'eût pas manqué d'assister à ce conseil. La raison que l'on peut invoquer à l'appui de l'opinion que nous présentons ici sont : 1° le nom de *Maillé* placé sur le titre de l'ouvrage de d'Aubigné ; 2° la proximité de Maillé du lieu de la résidence de l'auteur, 3° les bonnes relations qui devaient nécessairement exister entre les deux seigneurs huguenots.

D. A.

III

LES MILICES RHÉTAISES

Ma réponse à celle de M. G. de C. sera très courte. Après avoir nié l'existence de ces milices — adieu les milices rhétaises ! — il déclare qu'il n'a jamais mis en doute leur existence et leur patriotisme. La discussion est ailleurs. Il affirme qu'elles n'ont jamais porté le nom de *Campani*, ce nom qui appartient aux Champenois.

Je réponds, et j'affirme que le régiment placé près d'une roche sablonneuse est un régiment des milices rhétaises, que Callot et Isnard nomment avec raison régiment des Campani. Il est absolument impossible que ce soit le régiment de Champagne, qui n'existait plus, et dont les débris avaient été fondus dans les autres régiments à la poursuite des Anglais. L'historien Sainte-Marthe ne prouve absolument rien de plus.

Je ne suivrai pas M. G. de C. dans sa trop longue citation extraite des ouvrages du général Suzanne et de Léon Hennet. Les milices rhétaises avaient une organisation spéciale, ne devaient le service que dans l'île et pour l'île seulement, parce qu'elle était île étrangère. *Non erat hic locus.*

Ma plume, arrêtez-vous : car M. G. de C. prétend que vous avez osé traduire le mot SERVASSE par *rendre des services*... Je n'ai donné à personne le droit d'amuser le public savant, en dénaturant ce que j'écris : « ET TANTI, et si grands ont été les services rendus par les Campani ; SERVASSE : pour conserver l'île à la France. » Grands dieux ! que diraient ces trois hommes savants, MM. Xambeu, Moufflet et le professeur Advinent ? les deux premiers qui, dans leur *Histoire du collège de Saintes*, page 175, me classent parmi les hommes que le collège peut citer avec orgueil, et Advinent, mon professeur de rhétorique, qui, le 25 juillet 1834, me délivre un certificat, que j'ai pieusement conservé, dans lequel il déclare que j'ai remporté le second prix de discours latin, le second prix de discours français et le premier prix d'analyse littéraire.

Je déclare que je ne répondrai plus à M. G. de C.

Dr KEMMERER.

Digitized by Google

***

M. Kemmerer veut porter la discussion sur un terrain où il ne saurait me convenir de le suivre. J'avais cru qu'on pouvait chercher, sans passion et sans aigreur, à éclaircir un point d'histoire locale qui m'avait paru obscur ; demander à un collègue sur quel texte il s'était appuyé ; dire, sans blesser aucune susceptibilité, les raisons qui m'amenaient à penser que les milices de l'île de Ré n'avaient jamais porté le nom de Campani et qu'à mon avis ce nom s'appliquait bien plus justement au régiment de Champagne. Mais puisque la question historique, que j'avais posée tend à devenir une question personnelle, maintenant que chacun a en main les pièces nécessaires pour choisir l'interprétation qui lui paraîtra la plus naturelle, ou « soldats de la terre de Labour », c'est-à-dire de l'île de Ré, ou soldats du régiment de Champagne, il ne me reste plus qu'à déclarer la discussion close.

Il est cependant un reproche que je ne puis laisser passer sans protester. A propos de la devise : ET TANTI SERVASSE FUIT, M. Kemmerer m'accuse de dénaturer ce qu'il écrit. Je me contenterai de rappeler que, dans son *Histoire de l'île de Ré* (page 340 de la nouvelle édition), il a traduit cette devise par : « Et si grands ont été les services rendus par l'île à la France ! » Et je demande à tout latiniste par quoi est rendu le mot *servasse*, et si je n'avais pas quelques raisons de croire que l'auteur l'avait traduit par « *avoir rendu des services* ». G. DE C.

***

Sans nous mêler au débat qui est désormais clos, il nous semble bon de faire remarquer que ce point-ci n'a pas été bien expliqué : les relations en français parlent du régiment de Champagne, et les relations en latin des *Campani*. Est-il possible que *régiment de Champagne* se traduise autrement que par *Campani ?* Un écolier, même élève d'Advinent, et pourvu d'un certificat de latinisme délivré par M. X., officier du mérite agricole, dirait-il en mot à mot : « *Campani* : *les milices rhétaises* » ? L. A.

IV

DE QUELQUES ERREURS DANS LES PÉRIODIQUES

On lit dans un journal de Saintes, du 9 novembre 1890 : « Le baron de Montluc, au temps des guerres de religion, enfermait ses prisonniers sur la plate forme d'une tour élevée, dominant de tous côtés d'affreux rochers et des précipices, puis les engageait ironiquement à s'en aller. »

Ne serait-ce pas plutôt le baron des Adrets ?

***

La *Revue des deux mondes*, du 15 octobre, contient de M. Henri Baudrillart, de l'institut, un article, *Olivier de Serres, son rôle dans les guerres de religion*, où l'on lit cette phrase, page 891 : « De Serres est une de nos gloires nationales, celui

Digitized by Google

dont Bernard Palissy disait avec enthousiasme : « Je l'ai chanté » toute ma vie. » Quand donc, demande « un vieux chercheur » dans l'*Intermédiaire* du 10 novembre, « Palissy, qui parle ici en poète, aurait-il *chanté* Olivier de Serres ? Il était mort déjà en 1590, dix ans avant l'impression du *Théâtre d'agriculture* (1600), in-folio, très probablement sans avoir jamais entendu parler de celui qui fut non son devancier en agronomie, mais son successeur, séparé de lui par plus de trente années : car la *Recepte véritable* est de 1563. »

*
* *

Dans la même *Revue* du 15 février 1890 est un article, *Une excursion à la Grande-Chartreuse*, par M. Ed. Schuré. Il faut après lui lire, dans le *Bulletin d'histoire ecclésiastique... des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, numéro de mai-juin 1890, une assez vive réfutation des erreurs, trop nombreuses et trop graves, que contient ce morceau. M. l'abbé Charles Bellet prouve qu'on peut être un brillant écrivain, un paysagiste distingué, et ne rien entendre aux choses religieuses et ascétiques, même au point de vue historique.

Parmi les erreurs relevées par le malin chanoine, notons-en une qui est assez singulière. M. Schuré a raconté l'histoire d'un ingénieur qui, chargé de construire une route à la Grande-Chartreuse... Mais laissons-le parler : « Un ingénieur des ponts et chaussées avait perdu sa femme. Il était jeune encore et devait se remarier. Mais cette mort subite avait jeté sur son esprit un voile de mélancolie qui l'éloignait du monde sans l'en détacher complètement. C'est alors qu'il fut chargé de construire la route actuelle qui conduit à la Grande-Chartreuse... Pendant plusieurs années, les détonations, répercutées comme de longs roulements de tonnerre par tous les échos de la montagne, annoncèrent à ses rares habitants que l'on faisait sauter les portes du désert... L'ingénieur se sentait étrangement attiré et enveloppé par ces forêts profondes et ces cimes altières... On l'attendait là-bas avec impatience. Mais quel fut l'étonnement de ses amis lorsqu'ils apprirent subitement que l'ingénieur s'était fait chartreux ! La montagne qu'il avait violée s'était-elle vengée en l'emprisonnant ? La vieille forêt l'avait-elle englobé dans sa sombre magie ? ou bien la morte l'avait-elle envoûté dans le couvent ? »

Pure fantasmagorie. Sur la route de Saint-Laurent au monastère, à l'entrée d'un tunnel, M. Schuré n'a pas lu cette grande inscription qui lui aurait appris le nom de son héros : « Route forestière de Fourvoirie au couvent de la Grande-Chartreuse, construite en 1854 sous la direction de M. Viaud, sous-inspecteur des forêts. » D'abord ce n'est pas pendant plusieurs années que fut construite la route, mais seulement en l'année 1854 ; l'ingénieur des ponts et chaussées était un inspecteur des forêts. Il n'avait point perdu de femme, et « la morte ne l'avait point envoûté » : car il n'a jamais été marié. Enfin Viaud,

Digitized by Google

né à Saint-Martin de Ré le 25 mai 1817, après de très beaux travaux, fut nommé inspecteur des forêts à Lorient. Là, il sentit naître sa vocation religieuse, lui qui n'était rien moins que croyant. A 40 ans, en 1857, il fit une retraite à Solesmes, il y fut reçu comme novice, fit profession en 1860 et reçut la prêtrise au Mans en 1864. Il mourut, le 12 février 1872, au monastère de Marseille ; il était donc bénédictin, non chartreux. Et voilà comment la docte *Revue des deux mondes* traite parfois l'histoire.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le Bulletin de la société de statistique des Deux-Sèvres de juillet-septembre 1890, publie *Notes extraites de l'état civil des communes de Frontenay, Epannes, Sansais, Vallais*, diocèse de Saintes, où l'on trouve la liste des curés de Frontenay de 1610 à 1693, parmi eux Jean Farnoux, curé depuis 35 ans, mort le 9 juin 1696, en odeur de sainteté, que l'auteur croit être des Farnoux de Saintes ; et à Valans, le mariage (17 avril 1761), de Michel Boscal de Réals, baron de Mornac, avec Marie-Françoise de Béchillon.

Bulletin du protestantisme du 15 février contient une note de M. de Richemond, *Le collège de La Rochelle*, qui prouve, d'après M. Musset, que les trois documents inédits, publiés par M. Hauser (Voir notre *Bulletin*, x, 126), avaient déjà été imprimés par Jourdan dans la *Revue de l'Aunis et de la Saintonge* (1868, ii, p. 112) et que Delayant avait écrit une histoire du collège de La Rochelle (*Annales de l'académie de La Rochelle*, 1867), sous le titre de *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction publique de La Rochelle*. M. de Richemond ajoute quelques passages tirés de Delayant et d'Amos Barbot.

Le chateau d'Ardenne et la seigneurie de Moulidars en Angoumois... par M. l'abbé Tricoire. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 458 pages.

Ce gros volume, édité par l'auteur, est divisé en trois parties : 1° Notices historiques sur la seigneurie de Moulidars, le château d'Ardenne et quelques autres fiefs voisins ou ayant appartenu, à différentes époques, aux mêmes seigneurs ; 2° recherches généalogiques sur les familles qui ont possédé Moulidars à titre héréditaire, depuis le xviie siècle jusqu'à nos jours ; l'auteur a ajouté un armorial des maisons nobles dont les noms sont cités au cours de son volume ; 3° la partie documentaire qui comprend les chartes, pièces justificatives et titres de familles au nombre de quarante-trois, qui se rapportent à son travail, 4° enfin une liste alphabétique des noms de personnages importants qui paraissent dans les archives du château d'Ardenne, et qui n'ont pu trouver place dans l'ouvrage, avec indication et date des pièces où ils figurent. Le plan de ce volume,

Digitized by Google

ainsi résumé, permet de se rendre exactement compte des recherches étendues dont M. l'abbé Tricoire vient de faire profiter la science historique, non seulement du petit coin de terre étudié, mais de la région entière. « Nous n'avons pas la prétention, comme le poète latin, dit-il, d'avoir élevé un monument ; notre seul mérite, si mérite il y a, est celui du travailleur qui tire de l'obscurité d'une mine, avec ses bras, des matériaux que l'artiste utilise ensuite au grand jour, avec son génie. » M. Tricoire est trop modeste. Il y a des mineurs plus habiles les uns que les autres, ceux qui savent extraire du minerai toute la matière précieuse qu'il contient, et ceux qui, apportant moins de soin dans leur besogne, laissent échapper ou négligent soit volontairement, soit inconsciemment, une partie de cette même matière. L'auteur du *Château d'Ardenne* a fouillé minutieusement le terrain qu'il s'était donné la tâche d'explorer ; il a passé tout au crible, et il a recueilli mieux que de simples paillettes.

Moulidars et Ardenne n'éveillent aucun souvenir militaire, historique ou artistique. Il ne faut donc chercher dans ce volume aucun fait nouveau ou même de nature à éclairer les événements connus. Il vaut surtout par la partie généalogique qui occupe les neuf dizièmes des 450 pages. L'histoire de ces deux seigneuries est celle de leurs possesseurs; aussi y rencontre-t-on beaucoup de noms, longuement annotés, avec pièces inédites à l'appui ; ce qui assure à ce volump sa place dans la bibliothèque de toutes les personnes occupées aux recherches sur les familles du pays. Les Méhée profitent surtout des travaux de M. l'abbé Tricoire ; on les retrouve à chaque page. On y voit encore les familles Accarie du Bourdet, d'Alloue, Aisse, Arnoul, Bouchard d'Aubeterre, Chasteigner, de Cruc, Culant, Dexmier, Fé, Ferrières, La Rochefoucauld (généalogie), Le Musnier, Livenne, Loume, Nesmond, Pons (note généalogique), Prévost, Poussard, Saint-Hermine, Sainte-Maure (note généalogique), Sousmoulins. Une table onomastique termine cet intéressant volume. CH. D.

—

LOIN DU PAYS. SOUVENIRS D'EUROPE, D'AFRIQUE ET D'AMÉRIQUE, par M. Faucher de Saint-Maurice. (Voir plus bas, page 142).

L'Afrique, c'est la Tunisie ; l'Amérique, c'est le Canada ; l'Europe, c'est la France. En réalité ces deux volumes sont presque en entier consacrés à la France et au Canada. Une même passion anime l'auteur, l'amour de la Nouvelle-France et l'amour de l'ancienne ; l'une lui rappelle l'autre et les rapprochements sont fréquents. Ce touriste, poète, artiste et savant voit tout, apprécie tout, juge tout : paysages, monuments, hommes. Il visite les usines, il assiste à une séance de l'académie et à une scène de... de la chambre des députés, ce qui amène cette réflexion : « Il y a loin entre ces scènes et nos petits orages de l'assemblée législative à Québec ; à tout prendre, ils ont le talent; nous avons le décorum. Chacun doit être content alors.

Digitized by Google

Tout de même je préfère à la tribune nos sièges de députés, on y parle plus à l'aise ; et à tout instant on n'est pas interrompu par les cris : « Je demande la parole », ou par les piétinements de ceux qui sont dans les escaliers de la tribune. » Il va à Sainte-Clotilde où il admire un fort beau chemin de croix, dont l'auteur, d'après le gardien, s'appelle *Spor*, parce qu'il a lu sur l'enseigne d'un Romain : S. P. Q. R.; il va aux Invalides, aux Carmes qui lui rappellent les massacres de septembre et la mort de l'évêque de Saintes ; aux prisons, à la Roquette où il songe à l'archevêque Darboy ; il voit tous les hommes marquant, ceux surtout qui ont conservé l'amour du Canada. Notre compatriote, M. Gaston Roulet, occupe une place fort distinguée dans sa galerie de portraits.

La Saintonge n'est pas oubliée : « En France, c'est là que bat pour moi le cœur de la patrie. C'est pour aller là qu'en 1869, faisant mon voyage de noces, je quittai Paris, cheminant vers l'océan, et que je fis pieusement ce pélerinage que nos aïeux, les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis, avaient entrepris, il y aura bientôt 270 ans, lorsqu'ils venaient, au nom du Christ et des fleurs de lys, convertir et coloniser la Nouvelle-France. Choyé par l'idéal d'une famille saintongeaise qui porte mon nom, je fis alors un rêve qui m'a toujours suivi depuis. C'était l'époque du feu comte messire de Frontenac. Devant moi défilaient les vieux noms de nos annales : de Vaudreuil, Lemoyne de Sérigny, de Palluau, La Galissonnière, de Verchère, Le Gardeur de Tilly, de La Saussaie, de Galifet, de Pommeroy, de Salignac-Fénelon, de Salabery, tout cela mêlé à notre vieille bourgeoisie, Marchand, Chauveau, Boyer, Mercier, Archambault, noms moins sonores, mais plus solidement faits pour résister aux secousses du temps... »

Deux remarques : Est-il vrai que la marquise de Rambouillet soit née à Vivonne ? Son père épousa, le 8 novembre 1587, Julia Savelli, à Rome, où Catherine naquit. l'année suivante.

Quant à la plaisanterie du « marquis de Buonaparte, généralissime des armées de sa majesté Louis XVIII », il ne faut pas la répéter sérieusement; c'est assez qu'on ait prêté la phrase au P. Loriquet, bien innocent de cette drôlerie.

—

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE A NIORT ET DANS LES DEUX-SÈVRES, par Henri Clouzot, attaché aux archives des Deux-Sèvres, Niort. L. Clouzot, 1891, in-8°, 163 pages. (Extrait des *Mémoires* de la société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres).

Ce travail, que M. Henri Clouzot a intitulé modestement *Notes pour servir à l'histoire*, sera bien longtemps, sinon toujours, *l'Histoire de l'imprimerie à Niort*. D'abord, il a fouillé, fouillé si bien, que l'on trouvera peu après lui, et si l'on ne peut jamais mettre un *explicit* à un volume comme celui-là, parce que d'heureux hasards peuvent toujours lui apporter quelque chose, il sera difficile d'ajouter, de changer la conclusion. Puis l'his-

Digitized by Google

toire de l'imprimerie à Niort, une histoire au sens général du mot, ne sera jamais que la nomenclature des labeurs exécutés là et la liste des typographes qui y ont exercé leur métier. Il n'y a rien, en effet, qui distingue les presses niortaises de celles de Poitiers ou de La Rochelle ; il n'y a pas de tradition, il n'y a pas d'imprimeries qui par l'importance de leur produits, leur beauté, leur valeur, aient mérité un renom et eu une influence sur l'art.

Le premier imprimeur dont l'existence à Niort est certaine, c'est Thomas Portau, *Portæus*, ouvrier ambulant qui portait ses presses là où il était appelé, là où il espérait trouver des travaux, Pons, Niort, Saumur. Il venait de Pons, où il avait imprimé entre autres les poésies du pasteur-poète Yves Rouspeau (1590-1594). Il était probablement fils de Jean Portau, imprimeur à La Rochelle de 1576 à 1587. De 1594 à 1600, on ne compte pas moins de 25 éditions sorties de ses presses à Niort, et l'on n'a pas tout. Il lui vient des manuscrits de tous côtés, Fontenay, La Rochefoucauld, Saint-Amand en Berry. Il a, après La Rochelle, la grande imprimerie protestante de la contrée, et ses facteurs parcourent le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois ; ils vont jusqu'à Sainte-Foy de Gironde. Outre les livres de controverse religieuse de « Georges Pacard, ligurien », ministre de la parole de Dieu à La Rochefoucauld, loué par Thomas Hog, écossais, son successeur à La Rochefoucauld, et par François Mizière, docteur-médecin à Niort, ami de Portau et de Palissy ; de Louis de La Blachière, ministre à Niort, contre Jules-César Boulenger ; d'Israël Harvet, docteur-médecin à Orléans, contre Laurent Joubert ; du P. Edmond de Beauval, « jadis jésuite, docteur en théologie et prédicateur en Bourbonnois », et l'*Histoire véritable de certains voyages périlleux et hasardeux sur la mer, auxquels reluit la justice de Dieu sur les uns et la miséricorde sur les autres*, par le capitaine Bruneau, sieur de Rivedoux en l'île de Ré, qui servit sous les ordres de Philippe de Mornay à Saumur, comme sergent-major, et qui commanda une compagnie d'hommes de pied à La Rochelle pendant le siège de 1572. Outre cela, Portau publie les *Histoires des poètes*, par Christophe Deffrans, sieur de La Jalouzière et de La Chaslionnière, près Niort en Poitou (1595), les *Tragédies* de Robert Garnier (1598), et les *Œuvres* de Clément Marot (1596), qui sont restées le chef-d'œuvre de l'imprimerie niortaise.

Thomas Portau quitta Niort en juillet 1600 pour aller s'établir à Saumur, sous les auspices de Philippe Mornay. Marié en 1603 à Madeleine Hay qui mourut en 1625, il eut Philippe et Charlotte, et décéda le 20 juin 1623. Marie Portau, qui épousa l'imprimeur Jean Moussat, devait être sa fille d'un premier lit. Il avait pour marque à Pons et à Niort la croix de Moïse, *crux ansata*, entortillée d'un serpent entre deux tiges de roses, et pour devise : *Ex spina rosa, ex cruce corona*. Il eut pour successeur à Niort, René Troismailles qui, à l'exemple de Portau, exerça l'art typographique dans trois villes, La Flèche,

Digitized by Google

Angers et Niort. Il avait pour armes parlantes un R et trois mailles avec cette devise : « La maille sauve le denier ».

Voici Jean Moussat, qui porte le numéro IX dans la liste des imprimeurs. Il est célèbre et il doit sa réputation à l'auteur qu'il imprima, Agrippa d'Aubigné. M. Clouzot s'est, lui aussi, posé la question : Où Moussat, qui s'intitule « imprimeur du dit sieur », a-t-il imprimé les œuvres de d'Aubigné ? Le titre porte : « AMaillé. » J'ai dit, il y a déjà longtemps (1880) dans mon *Essai sur l'imprimerie en Saintonge*, p. 121, que Maillé était Saint-Jean ; M. Clouzot ne veut pas compter Saint-Jean parmi les endroits où Moussat a dû imprimer l'*Histoire universelle*. Pourtant il reconnaît que d'Aubigné, ayant vendu le Dognon en 1619, se retira à Saint-Jean d'Angély, « où, s'estant meublé, comme il le raconte lui-même, il acheva l'impression de ses *Histoires*, tout à ses dépens ». Le texte est formel : c'est à Saint-Jean qu'il « acheva l'impression » de son *Histoire universelle*, c'est-à-dire le tome III qui parut l'année suivante 1620, avec l'indication des deux premiers tomes, « Maillé ». D'Aubigné n'avait aucune raison de s'établir pour un an à Saint-Jean, si son imprimeur avait été à Maillé, à Maillezais ou à Niort. Donc *Maillé* a été mis au moins une fois pour *Saint-Jean* ; et je persiste à considérer Moussat comme le premier typographe angérien.

M. Clouzot ne peut admettre la découverte de caractères typographiques au Dognon, sur un propos en l'air de Benjamin Fillon, que rien ne justifie. Mais il croit à une imprimerie particulière, une imprimerie clandestine, comme on en constate beaucoup à cette époque, et que *Maillé* servait à dissimuler le nom véritable du lieu d'impression, Maillezais. Attendons des pièces plus probantes. (Voir plus haut, page 119).

C'est au premier volume de l'*Histoire* (1616), c'est aussi dans les *Tragiques*, mais sans la légende : POVRETE EMPECHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR, que Jean Moussat a posé sa marque : un homme qu'une lourde pierre retient à terre pendant que de la main gauche ailée, il veut s'élever vers le ciel, marque qu'on a donnée, qu'on continuera à donner à Palissy, et qui a été prise, comme je l'ai montrée, page CLXXIII, *Les œuvres de maistre Ber-*

Digitized by Google

nard Palissy (1888), par son imprimeur Barthélemy Berton, par François Juste (1529), et par bien d'autres.

Nous n'analyserons pas le reste du volume. L'auteur a trouvé des ateliers à Châtillon-sur-Sèvre, à La Forêt-sur-Sèvre, Melle, Parthenay, Saint-Maixent, Thouars, presque tous

modernes, et il donne la liste des imprimeurs et libraires du département, de 1789 à 1870. Notons encore le nombre considérable de pièces inédites concernant les imprimeurs et l'indication d'ouvrages fort rares. On verra que ces *Notes* apportent un utile contingent pour l'histoire générale de l'imprimerie.

L. A.

—

Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II, par Henri Wallon, membre de l'institut. Paris, Hachette, 1890, 5e volume.

Le cinquième volume termine cette rapide histoire des crimes et des infamies commis par les représentants du peuple en mission dans les départements pendant l'année 1793-1794. Quel amas de forfaits et de tout genre ! Eût-on pu croire qu'après tant de philosophisme, tant de déclamations sur l'humanité et l'amour du genre humain, qu'après Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes, on pût trouver une telle collection de scélérats ? Est-ce donc là qu'aboutissaient tant de dithyrambes en l'honneur de la liberté, tant d'hymnes sur la fraternité, tant d'anathèmes contre le fanatisme ! Et l'on se demande comment tout un peuple a pu subir un joug aussi odieux, et se laisser dépouiller, emprisonner, massacrer par une poignée de sauvages, aussi féroces qu'ils étaient bêtes. Mais voici les châtiments, et c'est le sujet d'une grande moitié de ce volume. Le 9 thermidor arrive ; la machine, bien montée, fonctionne contre ceux même qui l'ont dressée. La peur de perdre sa tête fait tomber celle des autres : on se révolte. Robespierre meurt ; la con-

Digitized by Google

vention s'épure elle-même ; alors pleuvent les dénonciations ; les moins compromis crient plus fort ; on les oubliera peut-être. Bernard de Saintes est jeté en prison ; Garnier, aussi de Saintes, qui avait à se faire pardonner, va jusqu'à demander (page 243) qu'on renvoie devant la commission militaire des femmes qui s'étaient montrées ardentes à la lutte, et reproche à Carrier d'avoir voulu « assassiner la France ». De toutes parts les départements envoient des députations pour exposer les vols, les rigueurs, les excès, les violences, les assassinats dont ils ont été les victimes. Carrier et Joseph Lebon commencent.

Laignelot et Lequinio, qui avaient été en mission dans la Charente-Inférieure, sont vivement attaqués : Laignelot « pour avoir assassiné tout ce qu'il y avait à Brest d'honnêtes gens ». La commune de Rochefort les dénonce : « Le système de terreur établi à Rochefort, les orgies où les proconsuls décidaient de la vie et de la fortune des citoyens, un tribunal révolutionnaire établi sans motif, la guillotine dressée en permanence, le bourreau-amateur admis à leur table, tels étaient les principaux griefs des habitants. Lequinio était particulièrement accusé d'avoir fait de la guillotine une tribune aux harangues, d'avoir assassiné un détenu, sans défense, dans la prison ; on avait, sur ce dernier fait, l'aveu écrit de Lequinio. A la plainte de Rochefort répondait un mémoire de Lequinio, dont il fut aussi donné lecture ; Lequinio niait certaines choses que nous avons omises à dessein, et il expliquait le reste. Il ne niait ni l'honneur fait au bourreau, ni l'échafaud pris pour tribune aux harangues : tribune digne des harangueurs ! il croit tout excuser en disant : « Ce jour-là, il n'y avait pas d'exécution. » Lequinio dans son mémoire invoquait le témoignage de son collègue Blutel, qui était venu après lui à Rochefort. Blutel aurait peut-être aimé autant n'avoir rien à dire. Invité à parler, il ne put taire l'état d'oppression où il avait trouvé la ville sous l'empire d'une douzaine d'individus, parmi lesquels on comptait les membres du tribunal révolutionnaire créé par Lequinio. Lequinio lui-même y faisait peur encore, dix mois après le 9 thermidor :

« Il vint, dit Blutel, à Rochefort, à l'époque du 1er prairial, » avec un congé pour rétablir sa santé. Sa présence fit conce- » voir les plus grandes alarmes aux habitants de cette com- » mune... Il me chercha à Rochefort, tandis que j'étais à La Ro- » chelle. Il vint même me trouver dans cette dernière ville. Je » dirai au surplus que sa présence causa à La Rochelle les » mêmes alarmes qu'à Rochefort. » (*Moniteur* du 15 fructidor an III).

» Lequinio fut décrété d'arrestation ; et comme on avait parlé de biens mal acquis, de deux tonnes d'écus expédiées par lui chez son frère, dans le temps même où il interdisait la circulation du numéraire, ordre fut donné de mettre les scellés chez ce frère comme chez lui.

» Le décret était des plus flétrissants : « La convention natio-

Digitized by Google

nale décrète que les scellés seront apposés sur les effets de Lequinio, ex trinitaire de Vannes, et que, par les officiers de police des communes de Rochefort et de Vannes, il sera informé de l'envoi fait par le représentant du peuple Lequinio à son frère, ci-devant trinitaire, de deux barils remplis d'argent sur une barque partie de Rochefort et arrivée à Vannes, où elle a été arrêtée par la municipalité, etc. »

M. Wallon a rendu un grand service à la vérité en démasquant ces faux patriotes, qui dissimulaient sous un beau nom les âmes les plus basses et les plus viles, les passions les plus honteuses. Il n'y a pas à discuter ses jugements; ce sont les faits qui parlent, les documents authentiques qui racontent.

—

Revue de Gascogne de février 1891 contient: 1° de M. Arnaud Communay, *Le baron d'Arros d'Argelas, capitaine de vaisseau et brigadier des armées navales*, 1730-1791, biographie où il est souvent question du marquis de Vaudreuil, de La Clochetterie, de Tilly, etc.; 2° de M. Laplagne-Barris, *Un curé de Cazaux-Pardiac*, note sur Louis Barris, déporté en 1796 sur les pontons de l'île d'Aix, mort en 1813.

—

Ronce-les-Bains, Marennes et la côte saintongeaise, par André Lételié. Paris, A. Picard, 1890, in-12. Prix : 3 francs.

Il n'est point de petite station balnéaire qui n'ait son *Guide des étrangers*. Dans ces volumes, souvent édités avec luxe, la spéculation a plus de part que la science, et si quelques indications historiques y sont jointes, ce sont, la plupart du temps, des données banales compilées sans méthode et sans esprit critique. Tel n'est point le volume que notre dévoué confrère A. Lételié a consacré à la plage saintongeaise de Ronce-les-Bains. Ceux qui l'auront lu auront de nos côtes de Saintonge une connaissance complète et approfondie, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Quelle étonnante transformation a subie ce pays d'Arvert, où « les dunes marchent » ! Il existe là des Pompéia et des Herculanum saintongeaises ensevelies sous des montagnes de sable mouvant; de temps à autre apparaît quelque pan de mur, quelque arête aiguë d'une flèche romane ou gothique, signalant l'existence de ces villages disparus depuis des siècles, et dont on ignorerait à tout jamais l'existence si quelque vieille charte n'avait retenu leurs noms. Si les révolutions dues à des causes naturelles ont profondément modifié et modifient encore chaque jour cette partie de nos côtes, à combien de vicissitudes les révolutions politiques n'ont-elles pas soumis leur population ! Au xvie siècle, la réforme trouva dans les « îles de Marennes » un ardent foyer de prosélytisme; aussi nulle autre part le contre-coup de la révocation de l'édit de Nantes ne se fit-il plus rudement sentir que parmi les habitants de nos côtes. Il y a cent ans, les discordes civiles

Digitized by Google

étaient à peine éteintes, lorsque les passions révolutionnaires vinrent les ranimer sous une autre forme. Qui ne sait qu'à cette époque Brouage, lieu de déportation à l'intérieur, vit enfermer dans ses remparts ceux que leur naissance ou leurs antécédents rendaient suspects au gouvernement de la terreur! Tous ces souvenirs historiques revivent dans les pages écrites par M. A. Lételié avec une précision et une exactitude remarquables. On peut dire que pas une famille, ayant un peu marqué dans les annales locales pendant les trois derniers siècles, n'a été oubliée par le scrupuleux écrivain, de même qu'il n'est pas un monument, pas une vieille pierre, dont il ne sache et ne nous redise l'histoire; des croquis, dus au crayon si fin et si artistique de notre confrère A. Duplais-Destouches, ajoutent encore à l'intérêt de sa description, et les complètent agréablement. On est vraiment effrayé de voir ce que les 300 pages de ce petit volume condensent de notes, de recherches, d'analyse de vieux titres, de matériaux historiques mis en œuvre avec le goût d'un littérateur et la patience d'un érudit.

Hélas! au moment même où j'écris, la tombe vient de se refermer sur cet homme simple et bon, qui joignait à une intelligence d'élite une rare modestie. D'autres retraceront mieux que je ne le saurais faire l'existence toute consacrée au travail d'André Lételié. La société des *Archives* perd en lui un de ses collaborateurs les plus zélés et les plus laborieux; au moins, avant de dire adieu à la vie, a-t-il eu cette suprême consolation de laisser après lui une œuvre qui restera comme un témoignage vivant de sa science et de son amour pour son pays natal! D. A.

—

Rochefort et les pontons de l'île d'Aix, par M. l'abbé Dubois. Nantes, Libaros, 1890, in-18, 326 pages. Prix: 2 fr. 50.

Il y a déjà bien longtemps que l'on a entrepris d'élever un monument aux prêtres qui ont péri pour la foi à la fin du siècle dernier. M. l'abbé Isidore Manseau, curé-doyen de Saint-Martin de Ré, alors desservant de Saint-Nazaire, dont dépend l'île Madame, avait été, dès 1865, un des promoteurs de l'idée. De cette première tentative il est résulté: une collecte d'une douzaine de mille francs, plus deux gros volumes sur la déportation. Nous en avons rendu compte dans le *Bulletin* d'avril 1887 (t. vii, p. 181), avec de très grands éloges qui pourtant n'ont pas eu le don de plaire à l'auteur, parce qu'ils n'étaient pas sans quelque restriction. C'était, d'après lui, « une mauvaise action » que de relever quelques unes des nombreuses erreurs de noms, de lieux et de dates, et de montrer qu'il ne fallait pas augmenter le chiffre des victimes en dédoublant les personnages.

L'œuvre n'ayant, par suite de circonstances, pu réussir alors et paraissant abandonnée de ce côté là, un autre ecclésiastique l'a reprise. M. l'abbé Piau, curé de l'île d'Aix, a pensé qu'on pouvait élever sur sa paroisse le monument désiré, d'autant

Digitized by Google

que là avaient été inhumées la plus grande partie des victimes, plus de 300. L'île d'Aix au lieu de l'île Madame !

L'île Madame, alors île Citoyenne, n'a pour habitants qu'une ferme et son fermier, un fort et son gardien ; et le monument n'y servirait qu'aux pèlerins qu'il faudrait y amener. A l'île d'Aix il y a une population de 356 âmes, qui n'a pour lieu de culte qu'une espèce de masure, sans caractère et insuffisante. L'accès de l'île Madame, quoique reliée au continent par une bande de rochers découverts à marée basse, n'est pas facile ; celui de l'île d'Aix, qui communique par bateau à Fouras et à Rochefort, n'est pas toujours aisé ; mais comme il faut de toute nécessité une église à l'île d'Aix, on la construira par souscription et on la dédiera à Notre-Dame des Martyrs. Le terrain est acheté ; l'argent se ramasse. Le pape a souscrit pour mille francs. Un premier pèlerinage a eu lieu le 6 septembre 1890.

Un comité de patronage comprend l'archevêque de Paris et l'archevêque de Malines, le comte de Mun, l'amiral Gicquel des Touches, l'amiral Ribourt, le général de Charette, M. Harmel, l'abbé de Solesmes et dom Eugène, abbé du Port du Salut. Un comité central, dont le siège est à l'évêché de La Rochelle, a pour membres actifs : Mgr Ardin, président d'honneur ; M. Fabien, vicaire général, président ; M. Portier, curé de Rochefort, vice-président ; le vicomte de Saint-Marsault, secrétaire ; M. J. Péponnet, trésorier ; M. de Fleuriau, conseiller général ; M. Riban, curé-doyen de Saint-Sauveur, à La Rochelle ; M. de Besancenet, rédacteur en chef du *Moniteur de l'armée* ; M. Denis, curé-doyen de Saint-Genis ; M. Piau, curé de l'île d'Aix, et M. Dubois, curé de Ciré.

Une lettre pastorale du 22 mai 1890 a annoncé l'œuvre et prescrit pour elle une quête dans toutes les églises du diocèse, le 8 juin. En même temps, un des membres du comité central, M. l'abbé Dubois, docteur en théologie, partait pour parler en faveur de l'œuvre. Ainsi jadis le chapitre de Saintes envoyait partout, jusqu'en Allemagne, des délégués pour prêcher les indulgences accordées par Sixte IV (1476) à la reconstruction de la cathédrale de Saint-Pierre. Les journaux nous apportent les échos de l'éloquence du zélé missionnaire. Il doit parcourir les diocèses qui comptent des martyrs sur les côtes de la Charente-Inférieure, et aller jusqu'en Belgique : car la Belgique a fourni à la deuxième déportation un nombre considérable de prêtres.

M. Dubois, comme complément à ses prédications, a publié un livre sur la déportation, et il a eu raison. La parole frappe, mais s'envole ; le livre reste, rappelle et renouvelle l'émotion éprouvée. Qui d'ailleurs ne se sentirait touché des horribles souffrances de ces malheureux ! On n'en peut lire le récit sans frémir, sans s'indigner, sans admirer aussi. Dans les divers chapitres de l'ouvrage on sent un souffle généreux ; ces pages palpitent ; l'historien leur a communiqué son âme, sa foi, sa piété et son enthousiasme.

Digitized by Google

L'auteur a montré qu'il est fort capable de faire un bon livre. Il faudrait qu'il eût voulu le faire lui-même. Malheureusement, séduit par l'aspect fort honnête des deux beaux volumes de M. l'abbé Manseau, il a cru qu'il ne pouvait mieux faire que de l'imiter. Après avoir loué ce « livre si remarquable », il l'a suivi d'un peu trop près, et s'en est rapporté outre mesure à son devancier. Le sentiment est fort louable, et c'est un hommage dont M. Manseau sera très fier. Il doit ressentir une grande satisfaction de se voir pour son entreprise un aide aussi actif qu'inattendu ; et son amour-propre d'écrivain doit être singulièrement flatté de voir ses deux gros in-octavos servir de modèles à deux modestes in-18 — car il y en aura deux — qui ont le même plan, la même division, les mêmes chapitres. Le disciple reconnaît le maître et le salue respectueusement. « La composition de ce livre, dit-il, me fut très facile après les recherches de M. l'abbé Manseau et les quelques relations mises à ma disposition par de bons et fidèles amis. »

Trop facile, hélas ! Le dirais-je ? On sent un peu la précipitation ; des pages entières transcrites bout à bout, sans autre lien que quelques phrases, prouvent que l'écrivain ne s'est pas rendu maître de son sujet, et qu'il l'a abordé sans une préparation suffisante.

Est-ce le lieu de critiquer ? L'ouvrage, *Les pontons*, est une œuvre d'édification et de piété. Faut-il le juger au point de vue spéculatif et esthétique ? Il est aussi œuvre d'histoire, et même en traitant une matière pieuse, on peut, on doit faire tous ses efforts pour que le livre, en tant que livre, soit le plus irréprochable possible.

M. l'abbé Manseau avait débuté ainsi : « Rochefort, troisième port militaire de France, est une ville fortifiée, placée sur la Charente, à 16 kilomètres de son embouchure sur l'océan... Ce qui rendait Rochefort plus terrible aux prêtres, c'est que cette ville était le siège d'un tribunal criminel et révolutionnaire organisé pour le département de la Charente-Inférieure par deux agents du redoutable comité de salut public (1), Laignelot (2) et Lequinio » (3).

---

(1) Le 9 mars 1793, la convention créa la mission des représentants en province, et c'est le 6 avril que fut institué le comité de salut public.

Sur la proposition du comité de salut public, au rapport de Barrère, dans la séance du 9 septembre 1793, présidée par Billaud-Varennes, la convention envoya Lequinio et Laignelot à Rochefort et à La Rochelle, « pour y surveiller les ports et le service de la marine, visiter les arsenaux, et pour exercer dans le département de la Charente (*sic*) les mêmes pouvoirs qui sont donnés aux autres commissaires. » (*Moniteur* du 12 septembre 1793, n° 255).

(2) Joseph-François Laignelot, 1752-1829, auteur dramatique, né à Versailles, député de Paris à la convention, régicide, fut envoyé en mission à l'armée des côtes à La Rochelle et à Rochefort, où il eut pour collègue Lequinio.

(3) Joseph-Marie Lequinio, né en 1740 à Sarzeau, dans le Morbihan, juge au tribunal de Vannes, député à la législative et à la convention, fut envoyé en mission aux places fortes et à l'armée du Nord, dans l'Aisne et l'Oise, à Lorient, à Brest, à Rochefort et en Vendée. Arrêté le 21 thermidor an III, il fut amnis-

Digitized by Google

M. l'abbé Dubois commence (ch. III) de cette façon : « Rochefort. Cette ville maritime située sur la Charente à 16 kilomètres de son embouchure et troisième port militaire de la France, était le siège du tribunal criminel de la révolution, organisé par deux agents du comité de salut public, Laignelot et Lequinio (1). »

---

tié, fit partie des Cinq-Cents, fut nommé inspecteur des forêts à Valenciennes, sous-commissaire des relations commerciales à Newport (Etats-Unis) sous le consulat, et mourut en 1813. A Rochefort il eut un instant pour collègues Guesno et Topsent. Voir sa lettre du 17 novembre.

(1) Le 7e jour du 2e mois de l'an II (23 octobre 1793), Laiguelot et Lequinio dénoncent, dans une lettre à la convention (*Moniteur* du 5 novembre 1793, n° 45), le fournisseur de la marine Rivière, accusé d'avoir fourni des bougies de mauvaise qualité. Ils ajoutent : « Un tribunal va le faire éclairer. Les honnêtes gens de ce pays disent que c'est le plus honnête homme de la terre ; il est ainsi de l'état-major de l'*Apollon* venu de Toulon pour livrer le port aux Anglais. Il en est ainsi des comtes, évêques et prêtres arrivés l'autre jour au bagne, qui se sont révoltés en route, dont plusieurs se sont échappés. Les outils, avec lesquels ils coupaient leurs chaînes, ont été trouvés sur les autres. Le tribunal révolutionnaire que nous formons est chargé de donner à tous ces messieurs des certificats de civisme. »

Le 3e jour du 2e mois de l'an II, ils écrivent : « Nous marchons de miracles en miracles, et bientôt il ne nous restera plus que le regret de n'en avoir plus à faire. Huit bénisseurs du culte catholique et un ministre du culte protestant viennent de se déprêtriser jeudi dernier, jour de la décade, en présence de tout le peuple assemblé dans le temple de la vérité, ci-devant église paroissiale de cette ville... Ils ont scellé leur serment en brûlant dans un vase plein d'encens leurs lettres de prêtrise... Nous avons cru devoir récompenser le courage des prêtres philosophes, qui les premiers ont osé secouer aussi énergiquement le joug de la superstition : nous leur avons assuré, leur vie durant, la pension de 1,200 livres dont ils jouissaient comme curés ; les deux autres, comme aumôniers, n'avaient que cent pistoles ; mais ils ont tous montré la même vertu ; nous les avons crus dignes du même traitement... Tout va marcher rondement ; le peuple va de lui-même au flambeau de la raison que nous lui montrons avec douceur et fraternité. Le tribunal révolutionnaire que vous venez d'établir fera marcher les aristocrates, et la guillotine fera rouler les traîtres. » (*Moniteur* du 6 novembre 1793, n° 46).

Le 7e jour de la 2e décade de brumaire an II (7 novembre 1793) :

« Encore, un grand triomphe moral, citoyens nos collègues, non pas sur les momeries presbytérales, elles n'existent plus dans ce pays, mais sur un préjugé non moins sot et non moins enraciné qu'elles. Nous avons formé ici un tribunal révolutionnaire, comme celui de Paris, et nous en avons nommé nous-même tous les membres, excepté celui qui doit clore la procédure, le guillotineur. Nous voulions laisser aux patriotes de Rochefort la gloire de se nommer librement les vengeurs de la république trahie par des scélérats ; nous avons simplement exposé ce besoin à la société populaire : « Moi! s'est écrié avec un noble » enthousiasme le citoyen Ance. C'est moi qui ambitionne l'honneur de faire » tomber la tête des assassins de ma patrie. » A peine avait-il eu le temps de prononcer cette phrase que d'autres ont réclamé du moins la faveur de l'aider. Nous avons proclamé le patriote Anse guillotineur, et nous l'avons invité à venir en dînant avec nous prendre ses pouvoirs par écrit et les arroser d'une libation en l'honneur de la république. Nous pensons que sous peu de jours les juges le mettront à même de donner la preuve pratique du patriotisme avec lequel il vient de se montrer si au-dessus des préjugés, qu'il fut toujours intéressant aux rois et aux tyrans d'entretenir, pour couvrir toutes les inégalités sociales sur lesquelles s'établissait leur puissance... » (*Moniteur* du 14 novembre, n° 54).

Ils proposent à la convention de décréter la démonétisation de l'or et de l'argent. Séance du 4 frimaire : « Tandis que de l'or et de l'argent concourront dans la circulation avec les assignats, jamais ceux-ci n'auront tout le crédit qu'ils doivent obtenir... Décrétez que les monnaies d'or et d'argent n'auront plus cours

Digitized by Google

Les deux honorables historiens me permettront-ils quelques remarques ? Il y a dans ces lignes de légères inexactitudes : L'un parle du « tribunal criminel et révolutionnaire » de Rochefort ; l'autre du « tribunal criminel de la révolution ». Or dans la Charente-Inférieure il y eut le tribunal criminel à Saintes : c'était le tribunal régulier, légal, jugeant d'après les formes, comme nos cours d'assises ; il se rendit deux fois à La Rochelle, le 28 avril 1793, pour y juger deux accusés, et le 3 septembre, pour y condamner six accusés. Il y eut en outre une commission révolutionnaire militaire établie à La Rochelle par Lequinio, le 28 septembre 1793, pour juger les brigands de la Vendée, qui, au nombre d'environ 800, encombraient les prisons de la ville ; enfin le tribunal révolutionnaire de Rochefort, institué par Laignelot et Lequinio, le 8 brumaire an II, qui jugeait révolutionnairement, comme son homonyme de Paris. Voir *La justice révolutionnaire* par Berriat Saint-Prix, t. I, p. 273.

Ailleurs, page 35, à propos d'une véritable scène de cannibales, dont furent témoins et presque victimes des ecclésiastiques qu'on emmenait de Moulins à Rochefort, M. Dubois transcrit ce passage : « Les ecclésiastiques du département de l'Allier, au nombre de quatre-vingts, à la tête desquels étaient M. Imbert, ex-jésuite et vicaire apostolique du diocèse de Moulins, arrivèrent à Limoges. » C'est une citation de Bottin, curé du diocèse de Paris. M. Dubois l'a reproduite sans la contrôler.

D'abord les déportés de l'Allier n'étaient que 76. Puis des 3 convois qui passèrent à Limoges, seul le premier, composé de 27 personnes, avait Imbert ; et c'est le second (24 personnes) qui eut à Limoges l'horrible spectacle décrit. J'ai déjà fait remarquer que le « diocèse de Moulins », quoique décidé en principe, puisque l'évêque même était nommé, n'existait pas en-

---

et vous allez voir tout se niveler sans peine, et les approvisionnements se rétablir partout... Nous vous annonçons avec une grande satisfaction que la société populaire de Rochefort a nommé dans son sein plusieurs prédicateurs de morale qui vont vicarier dans les campagnes des districts voisins, et que ces apôtres de la raison lui font partout des prosélytes. ». (*Moniteur* du 26 novembre, n° 66).

Le 1er frimaire (21 novembre 1793), à la séance du 6, (*Moniteur* du 8, n° 68), ils annoncent l'impression de l'acte d'accusation contre les officiers du *Pluvier*, le brûlement de 5 à 6,000 volumes de livres dits religieux : « Jusqu'aux juifs que nous avons en cette ville, y sont venus solennellement porter les leurs et renoncer à la ridicule attente de leur messie... Nous attendons avec impatience le jugement des scélérats de l'*Apollon* ; désormais cela ne peut tarder... » Voir la lettre entière dans le *Moniteur* du 8 frimaire, n° 68).

Le 8 frimaire (28 novembre), à la séance du 14 (*Moniteur* du 17, 7 décembre 93), la convention entend la lecture de la lettre où ils lui apprennent le supplice des dix officiers de l'*Apollon*. Crassou, député, qui se trouvait à Rochefort en ce moment, « eût lui-même, s'il avait été juge, voté la mort de son frère, commandant en second le vaisseau l'*Apollon*, et qui vient de tomber sous le coup de la loi... »

Le 12 frimaire (2 décembre), ils annoncent le supplice de Rivière et demandent des pièces contre Dechézeaux.

Le 18 frimaire (8 décembre 1793), on étend leurs pouvoirs à la Vendée.

A la fin de janvier 1794, Guesno et Topsent remplacent à Rochefort Laignelot qui alla remplacer Bréard à Brest, et Lequinio, qui retourna à la convention.

Digitized by Google

core, et que les prêtres de l'Allier appartenaient aux diocèses d'Autun, de Bourges et de Clermont.

A la fin du volume, il y a deux listes, l'une par diocèses qui compte 4,776 noms; l'autre « par fonctions et ordres religieux », 4,291. D'où vient cette différence ? Peut-être que ces trois diocèses comptant chacun un certain nombre de prêtres de l'Allier, l'auteur les comptant dans le diocèse de Moulins, ils font ainsi double emploi. Dans la seconde liste je vois des vicaires (605), des curés (1154) et des prêtres (454) ; est-ce que ces 1,154 curés n'étaient pas prêtres, au moins la plupart ? Il y a des principaux (16), des régents (4), des maîtres d'écoles (9), un précepteur, 9 frères des écoles chrétiennes. Qu'étaient-ce que ces neuf maîtres d'écoles ? Laïques ou clercs ?

Vétilles ! Je le sais et n'insiste pas sur les autres que je pourrais signaler. Aussi bien l'ouvrage aura plus d'une édition ; il sera facile de faire disparaître ces taches. L. A.

QUESTIONS ET RÉPONSES

I. — Questions.

N° 464. — J'ai entendu raconter que le fameux tribun de 1848, Ledru-Rollin, était né à Saintes, alors que son grand-père maternel, prestidigitateur célèbre, était en représentation dans cette ville. Or, on sait qu'il est né à Paris, le 2 février 1808. Mais d'où vient la légende ? Un curieux.

N° 465. — Montchaude, à 6 kilomètres de Barbezieux, est un fort joli château de la renaissance, bâti par les Saint-Gelais. Connaît-on quelques faits, quelques événements dont il ait été le théâtre ? A.

N° 466.— Peut-on savoir comment la terre de Saint-Marsault, que Briand de Vallée échangea contre celle du Douhet à François de Talleyrand, était venue en la possession de Briand de Vallée (Voir *Nicolas Alain*, p. 145), et à qui elle avait appartenu avant Briand de Vallée ; si elle est restée entre les mains des Talleyrand jusqu'à la révolution ; si c'est la même terre de Saint-Marsault que celle qui est proche d'Aubeterre, et à qui elle appartient aujourd'hui ? M. de S.-M.

N° 467. — Le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme*, dans son numéro du 15 décembre 1890, en annonçant la mort (29 septembre) de J.-B. Leclercq, né à Saintines (Oise), pasteur à Hanau, lui attribue « plusieurs ouvrages anticléricaux, *Le maudit*, *Le moine*, *La religieuse*, *Le curé de campagne*, *Le jésuite* ». J'avais toujours cru que les trois premiers

Digitized by Google

de ces ouvrages étaient de l'abbé Michon, mort à Montausier (Charente) en 1881, auteur de la *Graphologie*. (Voir notre *Bulletin*, III, 122). Qui a raison ? L.

—

N° 468. — La lettre suivante, « A messieurs les président, secrétaire et membres de la société d'émulation de Poitiers », est un assez joli échantillon de remerciements académiques : « Messieurs, votre lettre honnête, et le titre flatteur de correspondant de votre société me sont très sensibles. M'associer à vos travaux, c'est m'associer à votre gloire littéraire, me mettre à même de profiter de vos lumières, et de marcher sur vos traces. Recevez mes sincères remerciements sur votre suffrage et sur l'estime distinguée que vous me témoignez. Cette préférence honorable que vous m'accordez excite ma juste reconnaissance ; soyez persuadés que j'en apprécie la valeur, et que je me félicite d'appartenir à une compagnie savante qui se livre, avec autant de zèle que de succès, aux progrès des sciences, des arts et mérite par son utilité publique le titre d'émulation qu'elle soutient. Les expressions me manquent pour vous rendre ma vive gratitude, et m'acquitter d'un devoir aussi doux et aussi cher à mon cœur. Jaloux de remplir les engagements que je contracte avec votre société, permettez que je vous demande un exemplaire de ses statuts dans le désir où je suis de m'y conformer.

» Je suis avec respect, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. Bridault, *correspondant de la société d'émulation de Poitiers.*

» A La Rochelle, ce 6 thermidor an 12. »

Il y a bien un Amy-Félix Bridault, « docteur en médecine et membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, né le 9 octobre 1771 dans les environs de La Rochelle, qui a laissé un *Traité sur la carotte* », dit la *Biographie saintongeaise* ; il y a bien certainement un Ami-Félix Bridault, « Rupellensis », qui a soutenu une thèse, *Quæstiones medicæ* (La Rochelle, 1764), pour être admis parmi les membres du collège de médecine à La Rochelle, étant déjà docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de l'académie de cette ville et médecin de l'hôpital militaire de l'île de Ré. Ou bien la date de sa naissance, *1771*, est fausse, n'ayant pas pu être docteur en 1754, 7 ans avant d'être né, ou bien il y a deux Ami-Félix Bridault, tous deux médecins, tous deux de La Rochelle, ce qui serait bien extraordinaire. L'auteur de la lettre ci-dessus, « correspondant de la société d'émulation de Poitiers », est-il un parent de cet Ami-Félix Bridault ? A.

—

N° 469. — Je lis dans le 239e *Catalogue de la librairie Clouzot*, n° 4,169 : « Clivier (Le R. P. Antoine) et François Mauduict, Xainctongeais. *L'anatomie de la cène présentée à messieurs de la religion prétendue réformée de la ville de Metz.* Metz, Jean

Digitized by Google

Antoine, s. d., 4 pages, in-4°, 2 fr. ». Aurait-on quelques renseignements sur ces auteurs qui se sont mis deux pour écrire quatre pages ? L'épithète « Xaintongeais » s'applique-t-elle à Olivier et à Mauduict, ou seulement au dernier ? L.

—

N° 470. — Un vieillard, décédé octogénaire il y a peu de temps, m'a raconté l'anecdote suivante :

Pendant la faveur de madame de Montespan, Louis XIV, revenant un jour de la chasse, tout botté et éperonné, entra chez elle sans fermer les portes des antichambres et sans s'occuper aucunement de la présence d'un gentilhomme de service, qui faisait sa faction dans les corridors. L'entrevue royale dura très peu de temps, et ne dut consister qu'en de rapides caresses. Le roi sortit presqu'aussitôt, et voyant le gentilhomme debout à son poste : « Etes-vous discret, monsieur, lui dit-il ? — Oui, sire. — Eh bien ! si vous êtes discret, je vous fais gouverneur de Cognac ».

Sait-on quel était ce gouverneur de Cognac et dans quels mémoires cette anecdote est rapportée ? Je ne la connais que par tradition. E. B.

II. — Réponses.

N° 267 : t. IV, 174 ; VIII, 156 ; X, 351 ; XI, 72. *Authon-Barberousse.* — Le *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord* (t. XVII, 6me livraison) contient l'article de M. de Roumejoux dont nous avions déjà lu l'analyse dans la livraison de septembre de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*. Il n'apporte à l'appui de l'hypothèse émise par Brantôme, et d'après laquelle le fameux corsaire Barberousse serait un cadet de la maison d'Authon, en Saintonge, aucun fait probant, aucun document nouveau. Nous croyons donc, jusqu'à preuve contraire, devoir maintenir l'opinion que nous avons soutenue et qui explique la légende périgourdine par une confusion faite entre Antoine d'Authon, célèbre marin du commencement du XVIme siècle, et le pirate fondateur de la régence d'Alger.

D. A.

—

N° 462. — *La statistique du département de la Charente-Inférieure*, par Gauthier, parle de quelques verreries très récentes. M. Ch. Dangibeaud s'est occupé de cette industrie, et a publié divers documents sur Gaspard du Massard, écuyer, sieur de Champlembeau, gentilhomme verrier, et Daniel Legret. (Voir *Notes sur les potiers, faïenciers et verriers de la Saintonge*, p. 62).

Le tome XV des *Archives*, p. 230, cite la verrerie de Fontdoulce en 1537 ; et le tome VI, p. 205, « Robert Ozias, écuyer, gentilhomme verrier », avec la mention « pauvre »

Digitized by Google

Dans son *Bernard Palissy* (Paris, Didier, 1868), M. Audiat parle, page 83, d'une verrerie à une lieue et demie de Saintes, sur la route de Saint-Jean d'Angély, qui a donné son nom au village encore nommé aujourd'hui la *Vieille-Verrerie*. C'est là que Bernard Palissy fit, et à La Chapelle des Pots, ses essais pour la découverte de l'émail.

Je trouve encore, en 1778, Gilles de Legret, qui épouse à Boisbreteau, Marie-Catherine de Bercier.

Ch. D.

—

N° 463, t. XI, 71. — *Une société de littérature à Rochefort.* — La société de littérature, sciences et arts de Rochefort s'est constituée le 10 janvier 1806, sous ce titre : *Société de littérature, sciences et arts.* Les fondateurs furent Tuffet, Réjou et Bobe-Moreau, tous les trois professeurs à l'école de médecine navale ; Hubert et Chaumont, ingénieurs des constructions navales ; Badeigts-Laborde, commissaire de marine; de Fortair, architecte du département, et Croiszetière, procureur impérial près le tribunal civil. La société fut à l'origine partagée en trois sections : sciences, lettres et arts. Ce ne fut qu'en 1834 que l'agriculture y fut adjointe d'une façon officielle, et que la compagnie prit le nom de société d'agriculture, des belles lettres, sciences et arts.

Parmi ses membres honoraires, elle a, dans cette première période, compté : Cochon-Duvivier, l'amiral Truguet, de Gérando, de l'institut ; le comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, Fleuriau de Bellevue, de Beauséjour, Seignette, conseiller à la cour de cassation ; et dans les années qui suivirent, des hommes d'une haute valeur en furent membres résidents, notamment : Bonnet de Lescure, de Sérigny, les amiraux Henri de Saulces de Freycinet, Charles Baudin et Le Prédour ; les ingénieurs Rolland, Charles Dupin, Nozereau, Auriol ; les administrateurs Pouget, Quillet, Thomas ; les médecins Quoy, Maher ; Salneuve, conseiller à la cour de cassation ; les députés Eugène Roy-Bry, Paul Bethmont, etc.

Dans le recueil des travaux de cette société (année 1862-63), aux pages 42-81, sous ce titre : *Esquisses historiques sur la société d'agriculture, des belles lettres, sciences et arts de Rochefort*, est une très intéressante étude, mais inachevée, sur cette société, due à Camille Maisonneuve, alors professeur à l'école de médecine navale, mort prématurément directeur du service de santé.

La société d'agriculture de Rochefort est actuellement présidée par M. E. Pacaud.

En fait d'autres sociétés savantes, il y a aussi la société de géographie de Rochefort, qui est présidée par M. l'amiral Juin, et passe pour une des plus importantes de France.

G. T.

— Je possède sur la société de littérature, sciences et arts de

Digitized by Google

Rochefort, les trois documents ci-après : 1° une lettre manuscrite, signée : G. J. C. Croiszetière (1) ;

2° Une lettre imprimée, qui est exactement la même que celle que le *Bulletin*, XI, 71, a publiée, mais datée du 30 décembre 1806. Elle annonce au destinataire son admission dans la société à la même séance, exactement.

3° La liste des membres de la dite société, imprimée chez Goulard (2). Ces trois pièces viennent de mon grand oncle par

---

(1) Rochefort, 20 novembre 1806.

Monsieur, vous avez été proposé à la société de littérature, sciences et arts de Rochefort, pour associé correspondent.

Cette société ayant adoptés (*sic*) an (*sic*) principe de n'accorder ce titre qu'à ceux qui auroient manifesté l'intention de l'accepter, j'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir si votre désir s'accorde avec celui des personnes qui vous ont proposé, et qui seraient flattées de vous avoir pour collègue.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le secrétaire général adjoint, G. J. C. Croiszetière.

(2) Liste des membres de la société de littérature, sciences et arts de la ville de Rochefort-sur-Charente.

Membres honoraires : MM. Augier (de Rochefort), législateur. S. E. Mgr Champagny, ministre de l'intérieur. Chassiron (de La Rochelle), tribun. Cochon-Duvivier (de Rochefort), médecin consultant de la marine, ex-législateur. S. E. Mgr Decrès, ministre de la marine et des colonies. Delacoste (de La Rochelle), juge en la cour de cassation. Demissy (de La Rochelle), législateur. Duperrau, inspecteur de la marine du 5e arrondissement. Duret (de Saint-Jean d'Angély), législateur. Eschasseriaux (de Saintes), ministre plénipotentiaire à Lucques. Fourcroy, conseiller d'état, directeur de l'instruction publique. Fournevet, pharmacien à l'hôpital de la marine, à Saintes. Français, conseiller d'état, ex-préfet de la Charente-Inférieure. Guillemardet, préfet de l'Allier, ex-préfet de la Charente-Inférieure. Imbert, maire de la ville de Rochefort. Lemercier (de Saintes), sénateur. Martin, vice-amiral, préfet maritime du 5e arrondissement. Niou (de Rochefort), membre du conseil des prises. Mgr Paillou, évêque de La Rochelle. Ratier (de Jonzac), législateur. Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), conseiller d'état à vie. Richard, préfet du département de la Charente-Inférieure. Seignette (de La Rochelle), juge en la cour de cassation. Vaubois, sénateur titulaire de la sénatorie de Poitiers.

Membres résidans : MM. Agier Saint-Aubin, officier d'administration de marine. Allard, garde-magasin de la marine. Badeigts-Laborde, commissaire de marine. Bobe-Moreau, D. M., pharmacien en chef de la marine. Brochot, officier de santé de première classe. Charrier, négociant. Chaslon, D. M., professeur aux écoles de médecine de la marine. Croiszetière, procureur impérial près le tribunal de première instance, membre du conseil maritime de révision. Defortair, architecte du département. De Sérigny, officier du génie maritime. Doré, juge au tribunal de première instance. Faurès, commissaire rapporteur près les tribunaux maritimes. Fourcroy, ex-commissaire de marine, à Rochefort, chef de l'administration maritime à Dunkerque. Hubert, officier du génie maritime. Jamet, secrétaire de la préfecture maritime. Jolivel, garde magasin des vivres de la marine. Pelletreau (François), négociant. Pouget, premier sous-inspecteur de la marine. Quillet, officier d'administration de marine. Réjou (fils), pharmacien aux écoles de médecine de la marine. Rolland, chef du génie maritime. Samuel Bernard, sous-préfet de l'arrondissement de Rochefort. Tardy, médecin en chef de la marine. Thivend, chef d'administration du 5e arrondissement maritime. Trouille, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé des travaux maritimes, à Rochefort. Tuffet, D. M., professeur aux écoles de médecine de la marine.

Associés correspondans : MM. Barret, secrétaire perpétuel de l'académie de La Rochelle. Beauséjour, ancien officier du génie militaire, à Saintes. Birot, receveur des droits réunis, à La Rochelle. Blondeau, secrétaire de la société d'émulation de Poitiers. Bonnegens des Hermittans, président du tribunal de

Digitized by Google

alliance, le docteur Fourneret, de Dôle, qui était, en 1806, pharmacien en chef de l'hôpital de la marine à Saintes, et qui est décédé à Fontainebleau en 1871.

G.-J.-C. Croiszetière, alors secrétaire général adjoint de la société, est auteur d'un ouvrage intitulé : « *Poésies morales et philosophiques ou pensées remarquables, choisies et mises en vers*, par G.-J.-C. Croiszetière, de la ci-devant académie de La Rochelle. A Paris, chez Louis, an X. » A la fin du livre est la liste imprimée des personnes ayant souscrit à l'ouvrage (128 noms).

Emile BARRAUD.

P. S. Deux noms propres ont été incorrectement transcrits dans la copie (*Bulletin*, XI, 72), de la lettre à Blondeau ; au lieu de Samuel *Menand*, il faut « Samuel *Bernard* » ; et au lieu d'*Etiévent*, il faut *Thivend*.

BIBLIOGRAPHIE

ESPÉRANDIEU (Emile). *Inscriptions de la cité des Lemovices.* Poitiers, imp. Blais ; Paris, Thorin, 1891, in-8°, 352 pages.

---

première instance à Saint-Jean d'Angély. Boutet-Destouches, juge de paix à Surgères. Brédif, ingénieur des ponts et chaussées, à l'isle d'Oleron. Bridault, D. M., à La Rochelle. Carré de Sainte-Jemme, chef de division des bureaux de la préfecture, à Saintes. Charpentier de Longchamps, homme de lettres, à La Rochelle. Chaumont, officier du génie maritime, à Bordeaux. Chaumont de Quitry, capitaine de frégate, actuellement à Rochefort. Delarue, secrétaire de la société de médecine du département de l'Eure, à Evreux. Demassé, juge en la cour d'appel et secrétaire de l'athénée de Poitiers. De Sérigny de Luret, propriétaire à Tonnay-Boutonne. Devaudreuil, secrétaire de la société d'agriculture de Saintes. Dubois, propriétaire à Paris, auteur du *Nouveau voyage en France* Dubuisson, docteur médecin à Paris. Fleuriau de Bellevue, propriétaire, à La Rochelle. Fourneret, pharmacien à l'hôpital de la marine, à Saintes. Gaillard, docteur médecin, à Poitiers. Gallochau, juge de paix au Port-d'Anvaux. Gaudin de La Grange, directeur des droits réunis à Saintes. Goujaud-Bomplan (jeune), naturaliste pensionné, à Paris ; Guillemeau, secrétaire perpétuel de l'athénée de Niort. Hursaut-Destouches, sous-préfet à La Rochelle. Joly d'Aussi, propriétaire à Saint-Jean d'Angély. Jouneau, propriétaire, ex-constituant, aux Razes. La Bretonnière, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saintes. Landrieu, propriétaire à Puydrouard. Leclec, ingénieur en chef des ponts et chaussées à La Rochelle. Lelouis, négociant à La Rochelle. Levêque, capitaine de frégate à Calais. Maillard (Charles), sous-préfet à Saint-Jean d'Angély. Maurichaud-Bauchamp, docteur médecin à Poitiers. Meynne, capitaine de vaisseau à Brest. Morin (père), avocat à La Rochelle. Pain, propriétaire au Passage. Rang, président du consistoire à La Rochelle. Rondeau, capitaine de vaisseau, chef des mouvements du port à Brest. Savary, procureur impérial près la cour de justice criminelle à Saintes. Testut, sous-inspecteur des eaux et forêts à Soubise. Teulère, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Nice. Thenard du Mousseau, sous-préfet à Jonzac. Traversay (Auguste), propriétaire à La Rochelle. Turpin de Jouhé, ancien capitaine de vaisseau à Saintes. Willaumez, capitaine de frégate à Brest.

Membres composant le bureau : MM. Trouille, président de la société. Rolland, vice-président. Croiszetière, secrétaire général. De Sérigny, secrétaire général adjoint. Pouget, trésorier conservateur.

Digitized by Google

(Extrait des *Mémoires* (année 1890) *de la société des antiquaires de l'ouest*).

—

F. (G.-Albert). *Le port de La Pallice il y a 800 ans.* La Rochelle, imp. Martin, 1890.

—

Famille du Vignaud (*Poitou, Limousin, Saintonge, Angoumois, Gascogne et Navarre*). Limoges, imp. Ve H. Ducourtieux, 1889, in-8°, 20 pages.

—

Faucher de Saint-Maurice (Narcisse-Henri-Edouard), docteur ès lettres, député, chevalier de la légion d'honneur, etc. *Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien.* Québec, imp. Cotté, 1889, in-8°, 228 pages.

Sept chapitres composent cet ouvrage qui nous montre Maximilien écrivain et voyageur, critique d'art et poète, philosophe et chrétien, trahi, prisonnier, fusillé. La trahison de Lopez, le drame de Queretaro, sont racontés avec une émotion et une sympathie communicatives; les détails sont d'un témoin oculaire.

— *Loin du pays. Souvenirs d' Europe, d'Afrique et d'Amérique.* Québec, imp. Cotté, 2 vol. in-8°. (Voir plus haut, p. 124).

— *La question du jour. Resterons-nous Français ?* Québec, imp. Belleau, 1890, in-8°, 140 pages.

La question du jour, c'est la suppression de la langue française tentée au Canada dans les prairies de l'ouest. L'Angleterre proscrit au Manitoba « la reine de toutes les langues, la belle, la grande, la poétique langue française ». Aussi quelle indignation contre les proscripteurs ! quel enthousiasme pour la victime! L'auteur prend en main la défense de cette langue qu'il parle si bien, avec quelle verve il faut le voir. Il cite bien des témoignages fort élogieux pour elle. Reproduisons ces lignes d'Onésime Reclus : « Je crois fermement à votre victoire en Amérique. Vous avez une fécondité supérieure ; vous avez plus de traditions et de meilleures que vos voisins ; enfin, bien que protestant, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité. Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement. Les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. »

—

Foulques de Villaret (Amicie de). *Nos martyrs de la foi. Les prêtres orléanais dans les prisons de la Gironde et sur les pontons de la Charente* (1793-1794). Orléans, Herluison, 1890, in-8°, 112 pages.

—

Garnier (Le docteur Paul). *Le criminel instinctif et les droits de la défense sociale.* Lu au congrès international de médecine légale, tenu en 1889 à Paris. Paris, J.-B. Baillière, 1889, in-8°,

Digitized by Google

24 pages. (Extrait des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, numéro de mai 1890).

C'est un rapport concluant à la responsabilité d'un criminel de 17 ans, Joseph Lepage, qui avait commencé un assassinat pour violer et voler.

—

Gautier (B.) *In pilot d'images*. Royan, Victor Billaud [1890], in-4°, 26 dessins. Prix, 2 fr. 50.

— *Nouveaux croquis saintongeois*. Idem; 60 dessins. Prix, 4 fr. 50. (Voir *Bulletin*, x, 241).

— *De Cougnat à Mazerolles*. Royan, Victor Billaud, 1890, in-4°, 53 croquis. Prix, 4 francs.

Voici le 5e album de ce genre (*Les gens de Mazerolles*, *Les croquis saintongeois*, *Les nouveaux croquis saintongeois*, *In pilot d'images*), et la verve de l'artiste n'est pas épuisée; et le public ne se lasse pas de feuilleter ces charmantes productions et de s'amuser. L'œuvre de M. B. Gautier, que sait si bien vulgariser M. Victor Billaud, a encore, outre le costume et les mœurs du paysan saintongeois, l'avantage de fixer et de nous conserver un peu le patois de notre province.

—

Gautier (Henri), pharmacien. *Nouvelle étude sur la rhubarbe du Thibet, sa culture et ses diverses propriétés*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 19 pages.

—

[Gendre (L'abbé), chanoine honoraire de La Rochelle]. *Sacre de monseigneur Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier*, célébré dans la chapelle de l'institution diocésaine de Pons (Charente-Inférieure), le dimanche 23 février 1890, par monseigneur Etienne Ardin, évêque de La Rochelle et Saintes. Se vend au profit de l'œuvre des séminaires de La Rochelle. Prix, 50 centimes. La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1890, in-8°, 27 pages. (Extrait des *Annales de l'œuvre des séminaires de La Rochelle*).

— *Triduum en l'honneur du B. Jean-Gabriel Perboyre, célébré à La Rochelle, les 9, 10 et 11 mai 1890*. La Rochelle, imp. Dubois, 1890, in-8°, 19 pages.

— *L'homme intérieur dans le B. Jean-Gabriel Perboyre, prêtre et martyr de la congrégation de la mission*. Discours prononcé dans la chapelle du grand séminaire de La Rochelle, le 10 mai 1890. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-8°, 19 pages.

—

Giraudias (Ludovic). *M. Auguste Galissier*. Angers, imp. Germain, 1890, in-8°, 4 pages. (Extrait du *Bulletin de la société scientifique d'Angers*).

Digitized by Google

— *Notes critiques sur la flore ariégeoise.* Angers, imp. Germain [1889], in-8°, 46 pages. (Extrait du *Bulletin de la société d'études scientifiques d'Angers*).

—

Gourdon (Georges). *Le sang de France*, avec une préface de Pierre Loti. Paris, Savine, 26 janvier 1891. Compte rendu dans le *Progrès* du 18 février et le *Bulletin religieux* du 21.

—

Grand Almanach de Saintes. Saintes, Hus, 1891, in-18, 150 pages. Prix, 20 centimes.

Comme les années précédentes, il contient quelques notes sur des communes de l'arrondissement : Beurlay, Biron, Bougnaud, et sur les hommes célèbres de l'arrondissement : Hippolyte de Tilly, le général baron Genty, le comte d'Anjou Geoffroy Martel, Emile Giraudias.

—

Granges de Surgères (Le marquis de). *De la possession du livre.* Anvers ; Nantes, imp. Bourgeois, août 1890, in-18, 22 p.

C'est un discours, prononcé à la *Conférence du livre* et fort applaudi, sur les moyens à employer pour assurer à son propriétaire la possession de son livre : *ex-libris*, fer ou chiffre pour les particuliers, timbre pour les dépôts publics.

—

Grison (Georges). *Le panier de la rue des Moulins.* Paris, Ducher, 1890, in-18, 280 pages. Prix, 1 franc.

—

Guibert (Louis). Les *syndics du commerce à Limoges.* Limoges, Ducourtieux, 1890, in-18, 18 pages.

—

Guide-bijou de la Charente-Inférieure. Indicateur des stations balnéaires. Année 1890. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1890, in-32, 44 pages.

Il contient quelques notes historiques et des renseignements divers.

—

Guyho (Corentin). *Etudes littéraires et historiques. Autour de 1789.* Paris, Dentu, 8 septembre 1889, in-18.

— *Les beaux jours du second empire.* Paris, Lévy, 1891, in-18. Prix : 3 fr. 50.

—

[Hérisson (Ernest)]. *Le roi règne, la république gouverne et la justice pondère.* Saintes, imp. Chasseriaud, novembre 1890, in-8°, 16 pages. — La pièce est signée : Pierre Dussol. Pons (Charente-Inférieure), avec ce *post-scriptum :* « L'auteur de cet opuscule accorde à toute personne le droit de le faire réimprimer, à condition que la réimpression soit textuelle et l'édition répandue gratuitement. »

Le gérant, Noël Texier.

Digitized by Google

REVUE
DE SAINTONGE & D'AUNIS
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI 1891 : Chronique de la société ; Revue de la presse. — AVIS ET NOUVELLES : Excursion ; médaille de l'exposition ; Fortin de La Hoguette, sujet de discours français ; thèses ; monuments à Palissy, à Leterme ; récompenses honorifiques ; publications nouvelles ; sociétés savantes ; conférences. — NÉCROLOGIE : Ayrand, Barbet, le docteur Barbrau, Eugène Bérar, Edouard Bérard, Bossay, Chaigneau, Croixille, Charles du Cros, Deneux, Benjamin Ferret, Honoré Ferret, Festy, Fournier, Mme Gabriel, Gauchard, Janod, Jules de Larrard, Lemanissier, Lombard, Maitrot de Varennes, Louis du Pavillon, Pourquery, Edmond de Pressensé, Warnod. — ARCHÉOLOGIE : Découvertes à Saintes, à Soubize, à Bourcefranc, à Saint-Symphorien, à Lussac ; numismatique saintongeaise ; les bagues du cimetière d'Herpes. — VARIÉTÉS : Le prieuré de Fouras ; une description de Saintes au XVIIe siècle ; deux bénédictins de l'île de Ré ; épitaphe d'un maître d'école au XVIIIe siècle ; Frédéric de Danemark à Rochefort en 1692 ; Parcoul ; un chevalier d'industrie au XVIIe siècle ; Pallas Athéné. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : Le comte de Bremond ; le comte de Saint-Saud ; les Dreux-Brezé ; Saintes et ses antiquités ; la natalité dans les îles de Ré et d'Oleron ; le prix Joseph Lair ; le port de Rochefort ; plainte contre les actes des officiers français dans les terres anglaises de la Saintonge ; atelier de porcelaine à Saintes ; pertes dans l'incendie de Saint-Martin de Ré. — QUESTIONS ET RÉPONSES : Le père Petiot et le ministre Lagaric ; le marquis de Culant ; le chirurgien Pelletan ; Luther Martin, officier de marine à Rochefort ; saint Eutrope et son culte ; Ledru-Rollin, saintongeais ; un gouverneur de Cognac. — BIBLIOGRAPHIE : *IN-LU*.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du bureau du 19 mars 1891

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier.

Le 1er jeudi d'avril, jour de la séance trimestrielle, tombant cette année pendant la semaine de pâques, le bureau décide que la séance sera renvoyée au jeudi 9 avril.

Admission de nouveaux membres.

Le président propose de visiter cette année Saint-Michel d'Entraigues, La Couronne, Angoulême, où l'on se réunira aux membres de la société archéologique de la Charente. A 4 heures 1/2 aura lieu une séance semi publique pour les membres des deux sociétés. Ce projet, communiqué à la société angoumoisine,

Digitized by Google

a reçu son entière adhésion. Le bureau adopte le projet et fixe l'excursion au jeudi 14 mai.

La séance est levée à 3 heures. E. A.

—

Dans sa dernière séance, la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* a admis comme membres :

MM. Delage de Luget, conseiller d'arrondissement, à Tonnay-Charente, présenté par M. Audiat ;

Ferdinand des Robert, de l'académie de Stanislas, villa de la Pépinière, à Nancy, présenté par M. Louis Audiat ;

Eugène Lételié, adjudant au 6e régiment d'infanterie de marine à Brest, présenté par M. Louis Audiat ;

Léon Pelletreau, à Paris, présenté par M. Audiat ;

Alfred Héard du Taillis, sous-directeur des contributions indirectes, à Charolles (Saône-et-Loire), présenté par M. Emile Barraud ;

Arthur Rostand, vice-président du syndicat agricole du département de la Charente-Inférieure, au château d'Huré, par La Rochelle, présenté par MM. Denys d'Aussy et Amouroux;

Welter, libraire, rue Bonaparte, 59, à Paris, présenté par M. Audiat.

REVUE DE LA PRESSE

—

Ont publié le sommaire du numéro de mars : le *Progrès* de Saintes, l'*Echo de Jonzac*, le *Courrier de La Rochelle* du 8, l'*Echo rochelais* du 11, l'*Union* de Saint-Jean d'Angély du 12, la *Vérité* de Cognac et le *Phare des Charentes* de Rochefort du 13, le *Journal de La Pallice* du 14, le *Conservateur* de Marennes et la *Seudre* du 15, l'*Echo saintongeais* du 19, le *Bulletin religieux* du 21.

—

Le *Progrès* du 4 mars signale dans notre numéro de janvier, l' « étude fort consciencieuse » sur *La renaissance en Saintonge*, « bon travail qui nous donne une foule de détails peu connus », et aussi les « deux dessins fort remarquables » de M. Duplais-Destouches et de M. Dangibeaud.

—

La *Vérité* de Cognac du 8 mars reproduit, du numéro du 1er janvier, le *Motet en l'honneur de saint Léger*.

—

L'*Annuaire du conseil héraldique de France* (1891) imprime ces lignes : « La *Revue de Saintonge et d'Aunis*, dont l'*Annuaire du conseil héraldique* a plus d'une fois signalé l'importance, continue à publier des mémoires intéressants. Outre les compte-rendus de tous les livres ou périodiques qui concernent la pro-

Digitized by Google

vince, outre les nouvelles ou faits littéraires, artistiques, scientifiques, elle contient, dans ses 6 livraisons, qui forment à la fin de l'année un gros volume de 500 pages avec tables des noms et des matières, des mémoires sur l'archéologie et l'histoire de la contrée, avec des questions et réponses sur les faits contestés ou les petits problèmes dont notre histoire locale abonde. Elle donne aussi les notes d'état civil, décès et mariages des principales familles de la région, source importante pour les généalogistes futurs. Voici quelques uns des articles sur les familles historiques qui ont paru dans le cours de l'année 1890 : la famille maternelle de la fameuse comtesse Fanny de Beauharnais (Françoise Mouchard de Chaban), par M. G. de C.; le capitaine Robert de La Limaille, un vrai sacripant du XVIe siècle, par M. de La Morinerie ; les seigneurs de Soumard et du Treuil-Bussac, à Fouras, par M. Duplais-Destouches ; le sénéchal Gaston du Lyon, les La Mothe-Fouqué, Suzanne de Robillard et le marquis de Langallerie, par M. Audiat, où sont étudiés divers personnages, jusqu'ici fort indécis, de cette grande famille qui n'est plus représentée qu'en Allemagne ; les Saintongeois au comté nantais, par M. Régis de L'Estourbeillon ; le chevalier de Malvin de Montazet, frère de l'archevêque de Lyon, par M. le marquis Elie de Dampierre ; les campagnes de du Guesclin en Saintonge, par M. Denys d'Aussy ; Foucault de Saint-Germain-Beaupré, comte du Dognon, les Beaupoil de Saint-Aulaire, branche de La Dixmerie et de La Gorce, généalogie complète. par le comte de Saint-Saud; une fille de madame d'Épinay à Gemozac et les Belzunce en Saintonge, par M. Louis Audiat. Nous ne mentionnons pas une foule de notes moins considérables, qui toutes apprennent quelque chose. Passons aux travaux archéologiques. Voici un mémoire sur la découverte d'une grotte magdalénienne, par M. Bordage, et les fouilles d'un cimetière mérovingien avec des bijoux splendides et rares qu'une planche reproduit en couleur, par M. Delamain, et l'instruction primaire en Saintonge avant 1789, par M. Audiat.

« Outre la *Revue de Saintonge*, la société des *Archives* publie chaque année un volume in-8° de documents inédits. (Suit l'analyse du tome XVIIe). Aussi, pour récompenser de telles publications et encourager de tels efforts, le conseil général de la Charente-Inférieure a-t-il supprimé, par mesure d'économie, à la société les 300 francs de subvention qu'il lui accordait, et en a-t-il attribué 500 aux instituteurs qui trouveront des silex taillés et des cailloux préhistoriques. »

—

Le *Polybiblion* de mars signale : *La renaissance en Saintonge*, « intéressant mémoire », et *Les campagnes de du Guesclin*, extraits du *Bulletin* de janvier 1891 et de septembre 1890 ; enfin l'*Histoire de La Rochelle* d'Amos Barbot, tome III, dans le tome XVIII des *Archives*.

—

Digitized by Google

La *Revue de l'art chrétien* de mars rend compte de la séance du 15 janvier, et dans notre « *Revue*, éditée avec soin », qui « se développe progressivement et devient un recueil très riche en documents locaux », signale l'étude sur la renaissance en Saintonge.

Le *Bulletin mensuel de la société archéologique de la Charente*, (n° 1er de 1891) remarque dans notre *Bulletin* du 1er novembre 1890 le travail sur l'*Instruction primaire*, et met à l'étude une statistique de l'instruction primaire avant 1790.

Le *Progrès* du 20 mars rend compte du *Bulletin* du 1er mars, « encore bien rempli et bien instructif. » Il signale la nécrologie, la « savante étude d'archéologie » sur le gaufrier de Saintes, la poésie patoise « désopilante » de Pierre Marcut, « la fin d'une amusante polémique » sur les milices rhétaises, etc.

La *Revue historique* de l'ouest, de mars 1891, y note *Le gaufrier de Saintes*, « intéressante étude sur cet instrument culinaire, dont la plus ancienne mention remonte à l'an 1245. »

Le *Bulletin du protestantisme* du 15 avril y mentionne le don, p. 93, des registres protestants de Tonnay-Boutonne; p. 95, l'incendie de Saint-Martin de Ré, et p. 119, l'article sur Maillé, lieu d'impression de l'*Histoire universelle* d'Aubigné.

La *Revue du Bas-Poitou*, 1re livraison de 1891, cite l'article sur Boscal de Réals.

AVIS ET NOUVELLES

La société des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis* fera son excursion annuelle, le jeudi 14 mai. Le rendez-vous est à la gare de Saint-Michel, 10 heures 23, à l'arrivée du train qui part de La Rochelle à 5 h. 52, de Rochefort 6 h. 42, de Saintes 8 h. 20, de Jonzac 7 h. 44, de Royan 6 h. 40, de Saint-Jean d'Angély 6 h. 38. On pourra prendre un billet d'aller et retour jusqu'à Saint-Michel où, par exception, le train n° 803 s'arrêtera ce jour-là.

Le déjeûner à 11 heures, à La Couronne. On visitera Saint-Michel d'Entraigues, église ronde du XIIe siècle ; le château de l'Oisellerie (XVIe siècle) ; les papeteries de La Couronne, les restes de l'abbaye ; Angoulême, où les membres de la société archéologique qui veulent bien se réunir à la société des *Archives*, montreront les monuments et les musées. A 4 heures 1/2, séance semi-publique des deux sociétés à l'hôtel de ville.

Il y a deux départs d'Angoulême pour Cognac, Saintes, Rochefort, La Rochelle : à 4 h. 8 et à 9 h. 45 du soir. Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion sont priées d'en donner avis au président de la société des *Archives* à Saintes, avant le 10 mai, terme de rigueur, afin que l'on sache le nombre de places qu'il faut à table et en voiture.

Digitized by Google

Etat des impressions : volume XIX, 13 feuilles.

—

Dix-neuf membres de la société ont collaboré au présent numéro du *Bulletin*.

—

Sont délégués de la société au congrès de la Sorbonne qui s'ouvrira le 19 mai : MM. Louis Audiat, Edmond Bordage, Emile du Boys, Delisse Morin.

—

L'académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux vient de décerner à notre confrère, M. Edmond Maguier, une médaille d'argent pour un recueil de *Dix sonnets*.

—

Un sujet de discours français donné aux élèves de rhétorique à Bordeaux : « Trois mois environ après la première représentation du *Cid* à Paris, les officiers de la garnison de Blaye, « pour se divertir », jouaient la pièce de Corneille. On trouve ce détail dans la correspondance, récemment publiée, de celui qui tint le rôle de don Diègue : c'était le sergent-major de la citadelle, Philippe Fortin de La Hoguette, seigneur de Chamouillac en Saintonge ; et cet officier nous dit lui-même qu'il avait alors cinquante-deux ans...

» Le sujet de la composition est le récit d'une de ces représentations dans une lettre écrite par La Hoguette à un de ses amis de Paris. Le seigneur de Chamouillac, écrivain aujourd'hui oublié, était un homme de savoir et de goût qui apprécia immédiatement le *Cid* à sa valeur...

» Les lettres de Philippe Fortin de La Hoguette ont été publiées par M. de Laroque en 1888, dans le tome XVI des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Celle où il s'agit du *Cid* est datée de Blaye, le 8 avril 1637; elle est adressée à Jacques Dupuy, connu, ainsi que son frère Pierre, comme historien et comme garde de la bibliothèque du roi. »

—

La société a reçu la médaille et le diplôme qui lui ont été décernés pour ses publications, à l'exposition universelle de 1889. Cette médaille, de 6 centimètres de diamètre, montre la Paix couronnant le Travail ; au-dessous, le plan de l'exposition avec la tour Eiffel. Exergue : EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889. Au revers : la Renommée embrassant le buste de la République française. Dans un cartouche :

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES
DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

—

A la soutenance des thèses des élèves de l'école des chartes (26 et 27 janvier 1891), M. Philippe Feugère des Forts a présenté une *Notice biographique sur Pierre d'Oriole, chancelier de France, 1407-1486*, né à La Rochelle vers 1407.

Digitized by Google

M. Charles Laronze, inspecteur d'académie à Amiens, ancien inspecteur d'académie à La Rochelle, a soutenu, le 29 avril, en Sorbonne, ses deux thèses pour le grade de docteur ès lettres. L'une a pour titre *Essai sur le régime municipal en Bretagne* (Voir plus bas, page 221), et l'autre : *Quas ob causas Rupellensis respublica perierit. Des causes qui amenèrent la chute de la commune de La Rochelle.*

—

Limoges va avoir sa société des *Archives historiques du Limousin*. Cette association est en voie de formation. Un règlement en 16 articles, signé « Alfred Leroux, R. Prieur, Louis Bourdery », indique le but et les conditions. Les souscripteurs s'engagent sur l'honneur à acheter, à un prix qui ne pourra pas dépasser 10 francs d'une part, 5 francs de l'autre, les volumes annuels publiés dans ces deux séries : *Archives historiques* et *Archives révolutionnaires*.

—

La ville de Villeneuve d'Agen va bientôt élever une statue à Bernard Palissy qu'une tradition — une simple tradition — fait naître à La Capelle-Biron, commune du canton de Monflanquin. Ce sera la reproduction du bronze de M. Barrias au square de Saint-Germain des Prés et à Boulogne. M. Leygues, député de l'arrondissement, est à la tête du comité. Le conseil général de Lot-et-Garonne a voté 1,000 francs pour la fête.

—

Notre compatriote, M. Gaston Roullet, peintre du département de la marine et des colonies, vient d'exposer, rue Godot, 12, à Paris, une série de 41 aquarelles et dessins qu'il a rapportés d'un récent voyage en Tunisie.

—

Dans sa séance du 14 mars, le conseil municipal de Rochefort a voté une subvention de 1,000 francs à la société de géographie de Rochefort pour lui permettre de recevoir les délégués des sociétés de géographie au congrès qui se tiendra le 10 août, et une somme de 500 francs pour leur offrir un punch à l'hôtel de ville. La société de géographie a voté 1,000 francs pour ce congrès.

—

Dans sa séance du 23 mars, le conseil municipal de Paris a voté une subvention de 5,000 francs à la mission en Afrique du capitaine Trivier, de Rochefort.

—

La commission nommée par le conseil municipal de Marennes, dans sa séance du 15 février 1890, pour ériger un monument à Charles-Esprit Le Terme (Voir *Bulletin*, x, 168), s'est réunie le 25 mars dernier, et a nommé : Présidents d'honneur

Digitized by Google

du comité, MM. le comte Anatole Lemercier, président du conseil général, député, maire de Saintes, et Frédéric Garnier, membre du conseil général, député de Marennes, maire de Royan ; président, M. Bossu, sous-préfet de Marennes ; vice-président, M. Pommier, maire de Marennes.

—

La société des *Amis des arts*, dont nous avons annoncé la formation à Cognac, x, 241, a été approuvée par le préfet de la Charente le 6 mars, et elle a constitué ainsi son bureau : Président d'honneur, M. Brisson, maire de Cognac; président titulaire, M. Edouard Martel, député ; vice-présidents, MM. Henri Germain et H. Cor ; trésorier, M. Hérisson. Commission d'archéologie: MM. Boucher aîné, Charles Couraud, et Reboul, professeur au collège ; commission artistique, MM. Dedé, Dowmont, Charles Ordonneau, Pellisson, négociant, et Julien Roy ; conservateur, M. H. Lecat ; secrétaire, M. A. Baudouin ; secrétaire adjoint, M. R. Normand.

—

M. le docteur Chevalier, de Saintes, médecin de première classe de la marine au port de Rochefort, a obtenu, sur l'avis du conseil supérieur de santé de la marine, le prix de médecine navale (1890), pour son rapport de fin d'année à bord du *Forbin*, escadre de la Méditerranée occidentale.

—

MM. Thurninger et Coustolle, ingénieurs à La Rochelle, ont obtenu du ministre des travaux publics, pour un mémoire sur les fondations à air comprimé des jetées du port de La Pallice, un des prix décernés chaque année, sur le suffrage des ingénieurs, aux membres des travaux publiés dans les *Annales des ponts et chaussées*.

—

Sous ce titre : *Le sang royal de France*, l'*Armorial français* de décembre 1890, p. 470, indique : « Comtes de Montalembert en Poitou, Saintonge, Bretagne, Ile de France, Angoumois, Limousin. Armes : *D'argent à la croix ancrée de sable* ; devise : FERRUM FERO, FERRO FEROR. Le comte Arthur de Montalembert épouse en 1846 Valentine-Juliette-Léonie de Rochechouart, née en 1825, descendante de Charlemagne. Marquis de Montalembert d'Essé, Arthur, marquis de Montalembert d'Essé, épouse Marie-Marthe de Choiseul-Praslin, née en 1833, descendante de Louis-le-Gros, roi de France. »

—

Viennent de paraître : chez Foucher, libraire à La Rochelle, l'*Annuaire de la Charente-Inférieure pour 1891*, grand in-18 ; A Royan, chez M. Victor Billaud, éditeur, et chez MM. Prévost, Dulon, Larmat, libraires à Saintes, Noguès, libraire à

Digitized by Google

Pons, Augis, libraire à Gemozac, les *Vouésins de Ragonaud*, album de 52 scènes de paysans saintongeais, par le spirituel B. Gautier. Prix : 4 francs ;

A Paris, chez Henri Charles-Lavauzelle, *Historique du 6e régiment d'infanterie*, 2e édition (in-32, 128 pages ; prix, 50 centimes), rédigé d'après les ordres du colonel Warnod, par M. Méjécaze, capitaine adjudant major au 6e de ligne ;

Chez Cretté, à Paris, *Catalogue illustré des œuvres de Bouguereau* (153 dessins. Prix : 3 francs);

A Limoges, chez Ducourtieux (in-18, 374-248 pages. Prix: 1 fr.), l'*Almanach-annuaire du Limousin* (1891), dont la moitié presque est remplie de notes historiques. Notons un article sur Franck Le Savoureux par M. Alfred Leroux, qui rectifie une erreur de notre *Bulletin*, x, 313. Le Savoureux était né à Limoges en septembre 1853, non à *Thiat*, près de Limoges. Il avait, avec l'auteur de cette notice, étudié à la faculté protestante de Paris. Au retour d'une mission en Allemagne, il publia dans le *Journal du protestantisme* son *Institution nationale*. M. Bourchemin a fait son éloge dans l'*Eglise libre ;*

A Fontenay-le-Comte, au bureau de la *Revue du Bas-Poitou*, (1891, in-8°, 19 pages), extrait de ce périodique, *La femme en Bas-Poitou*, discours prononcé à la 53e séance annuelle de la société des antiquaires de l'ouest, le 15 janvier 1890, par M. René Valette, très curieuse revue des femmes du Bas-Poitou célèbres dans les lettres, la piété, les arts, l'héroïsme et l'amour, Madame de La Boulaye, les Rohan, Mlle de Lezardière, Mmes de La Rochefoucauld, de La Rochejaquelein, de Bonchamp, de Sapinau, etc.;

A La Roche-sur-Yon, chez madame Yvonnet, imprimeur, (in-4°, 81 pages, 7 planches dont deux en couleur ; prix, 10 francs ; réduction pour les membres de la société qui demanderaient plusieurs exemplaires en un seul envoi), *Assignats et papier-monnaie* des guerres de Vendée et chouannerie (1793-1796), par M. Augustin Bouillé, à La Roche-sur-Yon. Bonne monographie qui contient tout ce qu'il y a à dire; d'abord les fac-simile : assignats à l'effigie de Louis XVII, bons royaux de Laval et d'Avranches, bons commerçables de Stofflet, etc.; puis l'histoire des faux assignats émis par la chouannerie, l'examen du système financier de Charette, des pièces inédites, des autographes, etc.

Citons encore *Inscriptions de la cité des Lémovices* (*Bulletin*, xi, 141), par M. le capitaine Espérandieu, qui reçoit de grands éloges : « L'auteur, dit M. Salomon Reinach dans la *Revue historique* de mars-avril, page 336, a reproduit en fac-simile toutes les inscriptions qu'il a pu voir, et les a commentées avec sa richesse habituelle d'informations ; il a ensuite réuni dans une dissertation bien composée tous les renseignements que l'on possède sur la cité des Lémovices à l'époque romaine.... Le soin et la conscience avec lesquels il s'est acquitté d'une tâche aussi

Digitized by Google

ingrate sont vraiment dignes de tous éloges. » Notre confrère prépare les *Inscriptions de la cité des Petrucorii.*

—

Sociétés savantes. — Société littéraire de La Rochelle; séance du 11 mars: élection des membres du bureau : Président, M. Alphonse Menut; vice-président, M. L.-E. Meyer ; secrétaire, M. Musset ; trésorier, M. Garnault. Le président rend hommage à la mémoire de deux membres décédés : Albert Fournier, et André Lételié. Analyse d'un roman, la *Marquise folle*, par la sœur de l'amiral Pallu de La Barrière.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure ; séance du 13 mars : M. Beltrémieux exprime ses regrets de n'avoir pu assister aux funérailles d'Albert Fournier et lit la notice qu'il a rédigée sur les travaux de ce distingué et laborieux collègue, dont la perte est vivement sentie par tous les membres de la société, notice qui sera imprimée dans le prochain volume des *Annales*, ainsi que le discours prononcé sur sa tombe par M. Menut, président de la société littéraire. Il lit ensuite son rapport annuel sur les progrès et acquisitions nouvelles du musée Fleuriau et de ses annexes pendant l'année 1890. Présentation par le même du premier numéro de la *Revue des sciences naturelles de l'ouest*, qui sera consacrée à la publication des découvertes et travaux de quelque importance concernant exclusivement cette région ; d'un échantillon de *lophius* (*baudroie*, vulgairement *Marrache*) envoyé par M. le maire de Saint-Georges. Lecture par M. Foucaud de son rapport sur la session extraordinaire de la société botanique de France à La Rochelle, en 1890. M. Lusson résume quelques articles des derniers *Comptes rendus de l'académie des sciences*, entre autres celui qui traite de la répartition du sel marin suivant les altitudes.

Séance du 10 avril : présentation par M. Beltrémieux d'un exemplaire du livre de M. Bouvier, naturaliste, fondateur du musée des écoles, sur *Les mammifères de la France considérés au point de vue utilitaire*, dont l'auteur fait hommage à la société ; de deux petits sauriens empaillés, rapportés du Sahara et offerts au musée de La Rochelle : genre *scincus officinalis* (scinques des pharmaciens), auquel les Arabes attribuent toutes sortes de vertus curatives ; communication par M. de Richemond, à la demande de M. Xambeu, 1° du programme très étendu des matières qu'auront à traiter, à un point de vue pratique, les instituteurs désireux de prendre part au concours institué par le comice agricole de l'arrondissement de Saintes ; 2° de la proposition faite à la société de participer à ces travaux, en traitant les mêmes sujets ou quelques uns d'entre eux à un point de vue plus scientifique, proposition renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Beltrémieux, Lusson, de Richemond et Foucaud ; présentation par M. Basset d'un nouvel objectif allemand, très supérieur à tous les objectifs français, pour la photographie des diatomées, et des plan-

Digitized by Google

ches, d'une netteté remarquable, qu'il a obtenues avec ce verre perfectionné ; lecture par M. Michaud d'une note du docteur Laffon sur l'apiculture, à propos de la destruction des abeilles par les crapauds et certains oiseaux ; résumé par M. Termonia des articles suivants de la *Revue scientifique* des 14 et 21 février : science et pratique agricoles, par M. Chambrelent, de l'institut ; psychologie des lézards, par M. Delbœuf ; études de statistique par M. Longstaff ; influence de la température sur les leucocytes, d'après M. Maurel ; la consommation de l'alcool dans les divers pays (extrait de l'*Économiste français*); la physiologie et la question sociale, par M. Albertoni.

La société a fait une excursion, le 26 avril, à Angoulins.

Société de géographie de Rochefort ; séance du 20 avril : Affaire du Rio-Mount, par M. Gustave Regelsperger ; impressions de voyage de Salta à Tucumon, par M. Pelletier ; voyage de M. Charles Robat chez les Tcheremisses.

—

Conférences. — A Cognac, au cercle des ouvriers, le 1er mars, par M. Georgeon, avocat à Angoulême, *De l'action catholique auprès des ouvriers* ; le 15, par M. Benon, avocat à Bordeaux, *Une étude financière;* le 22, au cercle militaire de Cognac, par M. Marquet, capitaine au 107e de ligne, *Du transport des troupes par les voies ferrées*; à Fontenay-le-Comte, le 15 février, par M. Chasseriau, *La sténographie*, publiée dans *l'Avenir de la Vendée* du 11 mars ; à La Rochelle le 5 mars, à Rochefort le 6, à Saintes le 8, par M. Michel de Bernoff, officier de réserve de l'infanterie russe, *La vie russe* ; à Tonnay-Charente, le 12 avril, le 15, à Rochefort, par M. Martineau, juge à Rochefort, *De la liberté des importations et de leur influence sur le travail national* ; le 22, à La Rochelle, le 24 à Cognac, par M. Alphonse Vivier, avocat, ancien magistrat, *Les traités de commerce.*

—

Erratum. — Page 15, article Pelletreau, 2e ligne, lire *Gando*; page 16, dernier alinéa, lire : *Le 2*, Eugène *Bérar* ; page 18, 1er alinéa, ligne 9, lire : « au château de La Béarnaiserie, qu'il avait fait construire. »

NÉCROLOGIE

—

La société a deux nouvelles pertes à déplorer :

I. — Le 7 avril, est décédé à Matha, âgé de 50 ans, Auguste Bossay, ancien maire de Matha, ancien conseiller général du canton, homme d'une très grande activité et d'une vive intelligence, qui a été fort mêlé aux luttes politiques.

« M. Bossay, dit l'*Ere nouvelle* du 16, était très lié avec le prince Napoléon; et c'est lui qui, en 1871, avait décidé ce prince

Digitized by Google

à acquérir un petit immeuble dans le canton de Matha, afin de lui donner la facilité de poser sa candidature à la députation de la Charente-Inférieure... M. Bossay était un très excellent cœur, remuant, plein d'initiative ».

Il laisse un fils, M. Jean-Auguste Bossay, artiste peintre, et une fille, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. Sa fortune est estimée à plusieurs millions ; il a fait des legs à l'église, aux pauvres, à diverses sociétés.

II. — Le 9, est décédé au Port-d'Envaux Benjamin Ferret, négociant, âgé de 43 ans. A peine remis d'une dangereuse maladie, en 1870, il prenait part à la terrible guerre ; et parti simple soldat dans la mobile, il revenait officier. « Ce qu'il déploya dans ces tristes jours de courage, d'entrain, de talents militaires, ses camarades sont là pour en témoigner ; et ses chefs, le colonel de La Barre comme le colonel Vast-Vimeux, lui avaient conservé le plus affectueux souvenir. » Ferret s'était associé avec M. Sicot, de Saint-Porchaire ; grâce à cette association, grâce à son activité, la maison de commerce du Port-d'Envaux est devenue une des plus importantes de la contrée. « Benjamin Ferret, a dit sur sa tombe un de ses amis de vingt ans, M. Denys d'Aussy, Benjamin Ferret était un esprit élevé, un cœur généreux ; sa bienveillance lui conciliait tous les cœurs... Dans sa vie si occupée, il trouvait encore le temps de s'intéresser aux choses de l'art et de l'esprit. Etudiant à Paris, il était le correspondant d'un journal de province ; et depuis, dans de nombreux articles, que par modestie il ne signait pas, il a donné la preuve d'un réel talent de polémiste. »

Un autre discours a été prononcé sur la tombe de notre confrère, au nom des ouvriers de MM. Ferret et Sicot, par un ouvrier, M. Henri Julien, qui a « payé un témoignage de reconnaissance à celui qui fut le père, le bienfaiteur et l'ami, plutôt que le patron des ouvriers ». Voir le *Progrès* du 15 avril.

—

Le *Bulletin* de janvier (XI, 16) a annoncé en quelques lignes la mort d'Eugène Bérar. Nous ajoutons sur lui et sa famille quelques détails qui ont peut-être quelque intérêt :

Marie-René-André-Eugène Bérar, capitaine de frégate en retraite, mort à Royan le 2 décembre 1890, était né le 8 mai 1826, à Saint-Denis, île de la Réunion. Il était entré au service en 1842, et avait été promu élève de 2e classe le 16 août 1844, aspirant de 1re classe le 1er octobre 1846, enseigne de vaisseau le 1er octobre 1848, lieutenant de vaisseau le 5 octobre 1855, capitaine de frégate le 22 mai 1869. Le 13 décembre 1870, il fut mis à la disposition du général Guépratte, commandant le 17e corps, dont le quartier général se trouvait au château de Lepeau, aux environs de Vendôme. Le 16 décembre, il reçut l'ordre d'aller remplacer le général Paris qui occupait, sous Vendôme, les Tuileries avec la 1re brigade ; il prit le commandement de cette brigade à La

Digitized by Google

Chartre, et se trouva placé sous les ordres du général Barry. Il effectua, en quatre jours de marche forcées et par la neige, la route de La Chartre aux environs du Mans, en passant par Château-du-Loir ; puis il dut, près de la route de Pontlieu à Parigné-l'Evêque, attaquer les Prussiens à la baionnette, fit beaucoup de prisonniers et put conserver ses positions. Le 15 février 1871, le général Roquebrune, retenu à Laval pour un conseil d'enquête, confiait à Eugène Bérar le commandement de la division, devenue la 4me division du 16me corps, avec mission de la conduire à Châtellerault. Eugène Bérar a été fait officier de la légion d'honneur à la suite de ces événements. Il a été retraité comme capitaine de frégate.

La famille d'Eugène Bérar est une famille de Rochefort, dont presque tous les membres ont appartenu à la marine. Son père, François-Eugène Bérar, né le 23 floréal an IX (1801), mort le 16 décembre 1845, fut sous-commissaire de 2me classe le 27 décembre 1844. Sa mère était Marie-Julie-Marguerite Desgravelle (1er avril 1806-15 avril 1876). Son grand-père, Claude-René Bérar, né en 1767, mort le 12 décembre 1837, fut capitaine de frégate le 21 mars 1796, capitaine de vaisseau le 12 juillet 1808, chef des mouvements du port de Rochefort en 1813 ; il était marié avec Marie-Thérèse-Adélaide Henry. Claude-René Bérar était fils de René Bérar et de Jeanne Pierre. René Bérar, propriétaire, né en 1740, mort le 22 avril 1822, était fils de François Bérar et de Marguerite Baudoin.

François-Eugène Bérar, père d'Eugène Bérar, eut pour frère et sœurs : Alexis-Martial Bérar (26 décembre 1803-7 octobre 1867), capitaine de vaisseau marié à Marie-Camille-Hortense Maisonneuve ; Jeanne-Clémentine Bérar (1796-1876), marié à Henri-Louis Desaulces de Freycinet (1777-1840), contre-amiral, frère du capitaine de vaisseau Louis-Claude Desaulces de Freycinet (1779-1842), connu comme navigateur, (1) et père de Louis-René Desaulces de Freycinet (1820-1877) et de Charles-Henri-Auguste Desaulces de Freycinet (1823-1881), devenus l'un et l'autre contre-amiraux ; Brigitte-Eugénie Bérar, mariée à Jean-François-Théodore Béchameil (1795-1867), capitaine de vaisseau (15 août 1840), membre de la chambre des députés de 1846 à 1848. (2)

La veuve d'Eugène Bérar, Marie-Aimée-Easme de La Croix, née à Arvert (Charente-Inférieure), appartient aussi à une famille qui a fourni de longs services à l'état dans la marine. Le père de Mme Bérar, Jean-André-Aimé-René Easme de La Croix, né à Etaules (Charente-Inférieure) le 23 décembre 1792, mort à Royan le 10 mars 1877, était entré dans la marine en 1808 comme apprenti marin ; il fut nommé aspirant de seconde

---

(1) De La Roquette, *Notices historiques sur MM. Henri et Louis de Freycinet* (*Bulletin de la société de géographie*, 2e série, t. xx, 1843, p. 501 à 539).

(2) Article biographique sur Béchameil dans le *Dictionnaire des parlementaires Français*, tome Ier, page 232, par Adolphe Robert et Gaston Cougny.

Digitized by Google

classe en 1810. Easme de La Croix avait débuté dans l'escadre de l'Escaut. Nommé aspirant de 1re classe, il fut employé, du 24 novembre 1813 au 3 mai 1814, dans la place de Berg-op-Zoom, en qualité d'officier dans les compagnies de bataille. Il s'y est fait remarquer à divers assauts et surtout dans l'affaire qui a eu lieu dans la nuit du 8 au 9 mars 1814, où il a montré le plus grand courage en s'emparant de plusieurs postes importants occupés par l'ennemi ; il défendit avec sa compagnie l'entrée d'une porte par où allaient entrer 1.500 hommes de cavalerie, les repoussa, et sauva ainsi la ville d'un massacre (1). Easme

---

(1) Voici le « rapport fait par M. Easme de La Croix, aspirant de première classe, commandant la première compagnie des marins à l'affaire du huit au neuf mars, à Berg-op-Zoom, à M. Dagay, commandant le bataillon de marins :

« Monsieur le commandant, à neuf heures du soir, je me suis rendu sur la place d'Armes, avec une compagnie ; de là je fus envoyé par le major de la place, à la porte de Steenberg, sous les ordres de M. Raimbau, et lorsque nous eûmes forcé l'ennemi d'abandonner ce point, je reçus l'ordre de M. Denis, commandant d'artillerie, de me transporter avec ma compagnie à la porte d'Anvers, où l'ennemi s'était retranché en s'emparant du corps de garde, et en braquant une pièce de quatre dans la rue qui conduit directement à la place d'Armes. Ce poste avait déjà été attaqué à différentes reprises par nos détachements qui avaient été repoussés.

» Rendu au carrefour, je me disposai pour attaquer le dit poste, secondé par le capitaine des grenadiers du douzième de ligne, qui réunit à ma compagnie environ cinquante hommes que je plaçai à ma gauche ; avec ce renfort, j'ai fait croiser la baïonnette et suis avancé au pas de charge.

» Après un combat très vif et très sanglant, l'ennemi a mis bas les armes, au nombre de deux cents hommes ; ce succès est d'autant plus avantageux, monsieur le commandant, que l'ennemi s'occupait, lors de notre attaque, à baisser le pont par où seraient entrés quinze cents hommes de cavalerie ; aussi le général, instruit de cet événement, envoya de suite trois compagnies d'infanterie sous mes ordres, pour aller attaquer les deux bastions qui défendent la dite porte d'Anvers ; pour que cette porte ne reste pas sans défense, j'ai invité un des capitaines à la garder avec sa compagnie, et avec le reste du détachement j'ai marché sur le bastion de droite : deux fois je l'ai attaqué, deux fois j'ai été vigoureusement repoussé ; mais enfin, à la troisième tentative, je me suis emparé de ce poste à la baïonnette. J'ai trouvé que l'ennemi m'avait tué beaucoup de monde avec trois pièces de canon qu'il avait retournées contre nous ; après avoir mis les prisonniers en lieu de sûreté, j'ai été attaqué par une colonne ennemie venant de la porte d'Eau, et qui m'a forcé de me replier sur la porte d'Anvers, où nous avons fait une forte résistance, secondés par la compagnie que j'y avais laissée, et par une pièce de quatre qui a été constamment servie par le nommé Mouflait, sergent-major de ma compagnie ; elle nous a été du plus grand secours par la vivacité de son feu qui a mis l'ennemi en déroute ; nous l'avons poursuivi la baïonnette dans les reins, et avons fait beaucoup de prisonniers.

» Enfin la colonne ennemie s'est réfugiée dans la poterne n° 10. Je n'ai pas voulu l'attaquer, n'ayant point assez de forces ; mais j'en ai fait aussitôt instruire le général.

» Un bataillon du 12e régiment étant venu pour en faire l'attaque, je me suis mis sous les ordres de monsieur Baron, commandant le dit bataillon, qui m'a donné le commandement d'une compagnie dans laquelle j'ai incorporé les marins qui me restaient, et j'ai assisté à la prise de la dite poterne et à différentes autres actions qui ont eu lieu.

» Il est de mon devoir, monsieur le commandant, de vous faire connaître les braves qui se sont distingués sous mes ordres, tels que le sergent Mouflait, dont on ne saurait trop faire l'éloge ; Evain, fourrier, qui a été blessé à la main et est demeuré à son poste ; le caporal Canut ne mérite pas moins d'être cité par la bravoure et l'intrépidité qu'il a montrées. Enfin, je ne pourrais trop louer la

Digitized by Google

de La Croix fut nommé enseigne de vaisseau en 1818, lieutenant de vaisseau en 1830. Pendant qu'il commandait le *Joubert*, goëlette stationnaire à Pauillac, il fut chargé de garder la duchesse de Berry au château de Blaye et de la conduire à bord du vaisseau qui devait la porter hors de France. Easme de La Croix a été retraité le 1er février 1835 ; il était chevalier de la légion d'honneur.

Jean-André-Aimé-René Easme de La Croix était fils de Jean-Easme de La Croix, né à Arvert le 27 avril 1761, et de Marie Pironneau. Jean Easme de La Croix a été garde de la marine le 1er juillet 1780, élève de 1re classe le 1er janvier 1786, lieutenant de vaisseau le 1er juin 1787, capitaine de vaisseau le 1er janvier 1793 (1); il était fils de Jacques-Philippe Easme de La Croix et de Marguerite Delafargue.

Eugène Bérar laisse deux fils : Marie-André-Jean-Aimé-Eugène, né à Rochefort le 2 avril 1870, élève à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, et Marie-Eugène-Aimé-André, né à Rochefort le 17 juillet 1880.

G. Regelsperger.

—

Le 27 février, est décédé à Saint-Jean d'Angély, âgé de 63 ans, Louis-Gustave-César Lombard, né à Marennes, de Pierre-Chéry Lombard et de Clarisse Gilbert, conseiller municipal, conducteur des ponts et chaussées en retraite, lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers. Des discours ont été prononcés par M. Paul Laurent, premier adjoint ; par M. Héraud, sous-ingénieur des ponts et chaussées à Saintes, et par M. Texier, capitaine des pompiers.

—

Le 2 mars, est décédé à La Rochelle, âgé de 50 ans, Charles-*Albert* Fournier, époux de Marie-Lydie Admyrauld, ancien notaire, né à La Rochelle de Charles Fournier, qui fut notaire, maire de La Rochelle et député, et d'Anne-Thérèse Giraud. Il avait succédé à son père comme notaire selon le vœu de celui-

---

manière courageuse avec laquelle la compagnie dont vous m'aviez confié le commandement s'est comportée pendant toute la nuit.

» Le susdit rapport m'a été envoyé le lendemain de l'affaire. Dagay.

» Vu par le capitaine de vaisseau commandant le 36e équipage du haut bord. Coudein.

» Pour copie conforme. Le sous-inspecteur aux revues. Coutelle. »

(1) Les soussignés certifient que le sieur Jean Easme de La Croix, écuyer, ancien capitaine de vaisseau et commandant la troisième compagnie d'ouvriers militaires du bataillon de Boulogne en garnison à Brest, a, par sa conduite pendant l'interrègne, mérité l'approbation et l'estime de tout français attaché à leur souverain légitime Louis dix-huit, en donnant des preuves d'un zèle bien entendu et propre à ramener à la bonne cause ceux qui n'étaient qu'égarés, qu'il a toujours hâté par ses vœux l'heureux moment où il pourrait consacrer sa vie au service de sa majesté dont il est un des sujets les plus fidèles et les plus dévoués. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

Brest, le 13 novembre 1815.

(Suivent de nombreuses signatures).

Digitized by Google

ci ; mais bientôt il s'adonna exclusivement aux recherches scientifiques. M. Menut, président de la société littéraire de La Rochelle, a prononcé sur sa tombe un discours où il a raconté ses découvertes et apprécié l'homme et le savant.

—

Le 4 mars, est décédé à Rochefort, âgé de 79 ans, Pierre-*Henri* Barbrau, chevalier de la légion d'honneur en 1886, médecin auxiliaire de 3e classe à l'hôpital de Rochefort en 1831 ; en 1843, vaccinateur cantonal ; en 1850, médecin du bureau de bienfaisance ; inspecteur des enfants assistés et de la protection de l'enfance, médecin des épidémies de l'arrondissement, médecin des écoles communales, de l'administration des chemins de fer, secrétaire de la commission sanitaire départementale, membre de la société médicale de l'arrondissement, dont il fut trois fois président. Né à Marennes, le 11 novembre 1811, d'Elie Barbrau, négociant, et d'Adèle Bertrand, il épousa à Rochefort, le 22 juillet 1835, Thérèse-Augustine Proust.

En 1870, il fut placé comme médecin à la tête de l'ambulance de Rochefort. De 1835 à 1852, il fut conseiller municipal, puis adjoint, enfin maire de Soubise, où il s'était installé comme médecin en quittant la marine, et suppléant du juge de paix de Saint-Aignan. Il était membre du consistoire de La Rochelle. Ses longs et bons services, ses fonctions multiples remplies gratuitement lui valurent des lettres de félicitations de divers ministères, un nombre considérable de médailles de bronze et d'argent ; en 1875, une médaille d'or lui fut décernée comme doyen des médecins de sociétés de secours mutuels de France. La voix publique lui donnait le nom de médecin des pauvres.

Le deuil était conduit par ses neveux, MM. Emile de Lapeyre de Bellair, avocat et adjoint au maire de Rochefort; Emile Proust, secrétaire de la Société symphonique de Saintes, et M. Paul Brunaud, avoué, juge suppléant, adjoint au maire de Saintes. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Liégey, sous-préfet de Rochefort; Duplouy, directeur du service de santé de la marine; le docteur Lecomte, médecin en chef de la marine en retraite, et Frédéric Roche, adjoint au maire.

Des discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Laroche, pasteur à Rochefort; par M. Louis de Richemond, délégué du consistoire de La Rochelle; par M. le docteur Duplouy, au nom des médecins de l'arrondissement; par M. Frédéric Roche, au nom de la ville de Rochefort; par M. le docteur Lecomte, comme ami de la famille; par M. le docteur Chavanon, inspecteur départemental de l'assistance publique, au nom de l'administration; par M. le docteur Ardouin, médecin principal de la marine, au nom de la société de secours mutuels des travailleurs unis, et par M. le docteur Merle, ex-inspecteur départemental des enfants assistés. Le *Phare des Charentes* du 8 a publié ceux de MM. Duplouy, Roche, Lecomte, Chavanon et Ardouin.

—

Digitized by Google

Le 5 mars, est décédé à Saintes, âgé de 59 ans, époux de Climène-Caroline Zierer, Ferdinand-Camille Warnod, officier de la légion d'honneur, colonel du 6e régiment d'infanterie. Né à Niederbruck (Haut-Rhin), le 7 octobre 1831, de Ferdinand Warnod, ancien chef de bataillon, baron de l'empire, et de Louise-Catherine Witz, il entra à Saint-Cyr le 30 décembre 1850, fut sous-lieutenant le 1er octobre 1852 au 35e régiment d'infanterie puis au 1er régiment des grenadiers de la garde impériale le 14 février 1855 ; lieutenant au même régiment le 13 mars 1857, capitaine au 48e le 13 août 1863, chef de bataillon au 124e le 23 décembre 1873, au 35e le 21 janvier 1874, au 6e le 9 juillet 1875, lieutenant-colonel au 116e le 28 octobre 1881, au 6e le 7 juin 1882, colonel du 35e le 8 juillet 1886, du 6e le 31 octobre 1887. Il resta en Afrique du 9 octobre 1864 au 28 octobre 1868. Il fut blessé à la bataille de Champigny le 2 décembre 1870, et fut fait chevalier de la légion d'honneur le 7 février 1871, officier le 5 juillet 1888.

Le deuil était conduit par MM. les généraux Ferron, commandant le 18e corps d'armée, ancien ministre de la guerre ; Philebert, commandant la 35e division militaire à Bordeaux, ancien colonel du 6e ; Caillard, commandant la 70e brigade à Bordeaux, et Sermensan, commandant la 69e brigade à La Rochelle. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Le Joindre, colonel du 123e à La Rochelle ; M. Romouil, colonel du 3e régiment d'infanterie de marine à Rochefort ; M. le marquis Stanislas de Montalembert de Cers et M. le baron Amédée Oudet, amis du défunt.

Quatre discours ont été prononcés : par le général Ferron qui a loué le zèle, le dévouement infatigable dans le service, l'énergie du défunt; par M. Philebert, qui a vanté le vaillant soldat, le patriotique enfant de l'Alsace, le glorieux blessé de 1870 ; par M. Blin, lieutenant-colonel du 6e, qui a retracé la carrière de son chef regretté et rappelé l'illustration militaire des Warnod, dont un combattait à Morat contre Charles le Téméraire ; par le colonel d'infanterie de marine qui a adressé un dernier adieu au brave et loyal soldat trop tôt ravi à l'affection de ses frères d'armes et à l'espoir de la patrie. Voir le *Moniteur de la Saintonge* du 8 et du 12, l'*Indépendant* du 10, qui reproduisent ces quatre discours.

—

Le 7 mars, est décédée à La Rochelle, âgée de 86 ans, Louise-Julie Michallet, née à Paris, veuve de Mathieu-Vital Gabriel, qui fut préfet de la Charente-Inférieure du 18 octobre 1833 au 23 décembre 1841, et à qui les habitants de La Rochelle ont érigé un monument au cimetière. Le deuil était conduit par M. Joseph-Marie-Justin Gabriel, neveu de la défunte, artiste peintre à Paris. C'est M. Gabriel Dufaure, fils de l'ancien ministre, qui s'est chargé de tous les détails de la funèbre cérémonie. Mme Gabriel était très liée avec la famille Dufaure.

—

Digitized by Google

Le 14, est décédé à La Rochelle, âgé de 53 ans, Léon-Pierre Pourquery, époux de Jeanne Chevalier, chevalier de la légion d'honneur, premier maître de timonerie en retraite, inspecteur des pêches à La Rochelle, né à La Linde (Dordogne) de Pierre Pourquery et de Victoire Falcon.

—

Le 14, est décédé à Saint-Jean d'Angély, Nicolas Barbet, chevalier de la légion d'honneur, chef de musique du 75e de ligne en retraite, qui a dirigé pendant plusieurs années la musique de Saint-Jean d'Angély.

—

Le 14, est décédé à La Rochelle, âgé de 22 ans, Jean-Baptiste-Gabriel-*Franck* Croisille, secrétaire de la présidence du tribunal de commerce, né à La Rochelle de Jean-Baptiste Croizille et de Marie-Gabrielle Chambard. Deux des délégués de l'association des étudiants de Bordeaux ont prononcé des discours sur sa tombe : l'un, M. Benech, au nom de l'association en général ; l'autre, M. Laparra, au nom des étudiants en droit.

—

Le 15, est décédé à Saint-Jean d'Angély, Adolphe Chaigneau, ancien notaire, ancien juge de paix à Saint-Jean d'Angély. Il laisse un fils, M. Albert Chaigneau, ancien sous-préfet de Saint-Jean d'Angély.

—

Le 21, est décédé à Blois, âgé de 81 ans, F.-M.-A. Maitrot de Varennes, né à Rochefort, officier de la légion d'honneur, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite. Il fut longtemps attaché au port de Rochefort comme ingénieur des travaux hydrauliques. Il y fonda la société de secours mutuels des ouvriers. Il fut maire de Rochefort en 1848. Son fils, M. P. Maitrot de Varennes, est sous-préfet de Compiègne.

—

Le 26, est décédé à La Rochelle, âgé de 74 ans, Gabriel-Henry-Emmanuel Ayraud, époux de Girard, chevalier de la légion d'honneur, docteur en médecine, médecin de la marine en retraite, né à Surgères, de Jacques-Gabriel Ayraud et de Jeanne-Henriette-Françoise-Ernestine Godineau.

—

Le 28, est décédé à La Rochelle, âgé de 45 ans, Célestin-Eugène Janod, capitaine trésorier du 123e régiment de ligne, chevalier de la légion d'honneur, né à Vescles (Jura), d'Alexandre Janod et de Marie-Judith Jacquart, époux de Marie-Joséphine Sollier. Au cimetière, M. le colonel Lejoindre a rappelé les rares qualités du défunt.

—

Digitized by Google

Le 30, est décédé au Breuil-Magné, à l'âge de 68 ans, Deneux, né en 1822, ordonné prêtre en 1847. Deneux avait exercé dans cette paroisse pendant trente ans, jusqu'en ces derniers temps, où il s'était retiré du ministère.

—

Le 4 avril, est décédé à La Rochelle, âgé de 62 ans, *Léon*-Théophile-Auguste Gauchard, époux Chevalier, négociant, conseiller municipal, vice-président de la société de gymnastique, président honoraire de la compagnie des sapeurs-pompiers et de plusieurs sociétés de secours mutuels. M. Delmas, maire, au nom du conseil municipal, a dit le dernier adieu au défunt.

—

Le 4 avril, est décédé, âgé de 54 ans, au château de Salignac, commune de Salignac, Louis-Charles du Cheyron du Pavillon, maire de cette commune, chevalier de la légion d'honneur, ancien chef de bataillon (Voir sur lui *Bulletin*, XI, 17, janvier 1891). C'était un homme de bien par excellence ; il est universellement regretté.

—

Le 5 avril, est décédé à Kayes (Haut-Sénégal), P.-Honoré Ferret, pharmacien de 2e classe de la marine. Il n'avait pas encore trente ans.

—

Le 8, est décédé, à Paris, Edmond Dehault de Pressensé, sénateur, membre de l'institut, pasteur depuis 1847 de la chapelle Taitbout, rue de Provence. Pierre-Marie Dehault de Pressensé, son aieul, fils de Charles-Philippe, fut trésorier payeur des guerres et vivres à La Rochelle, électeur de la noblesse d'Aunis en 1789, puis trésorier payeur général de la Charente-Inférieure, et épousa à La Rochelle, le 21 mai 1792, Marie-Henriette Perry, fille de Jean Perry, directeur de la chambre de commerce de La Rochelle, administrateur du district, dont nous avons publié le *Journal* (Voir *Archives*, t. III, 297 et VIII, 327), et de Marie Meschinet de Richemond.

—

Le 8, est décédé à Cobourg, commune de Salignac, canton de Mirambeau, âgé de 71 ans, Jean-Charles-Louis-*Jules* de Larrard, ancien magistrat, fils de Jean-Alexandre de Larrard et de Louise-Elisabeth Alefsen de Boisredon. Il avait épousé Caroline-Adèle Mocquet, dont il a eu trois enfants: Jean-René, Elisabeth-Juliette et Marie-Louise. Il était un des dix frères ou sœurs de M. Pierre-Alexandre de Larrard, archiprêtre de Jonzac.

—

Le 10, est décédé à La Rochelle, âgé de 78 ans, François-Charles du Cros, chevalier de la légion d'honneur, ancien

Digitized by Google

archiviste départemental de la Creuse, ancien vice-président du conseil de préfecture de la Charente-Inférieure, né à Bar-le-Duc, de François-Paul du Cros et de Marie-Jeanne Dufresne. Adjoint au maire de Guéret, en 1858, il fut nommé conseiller de préfecture de la Creuse, et en 1864 à La Rochelle ; en 1867 il fut nommé président du conseil de préfecture, et en 1869 il eut la croix de la légion d'honneur. Le 13 janvier 1880, lorsqu'il comptait 22 ans de services seulement, il fut brusquement mis en disponibilité, à l'étonnement général. « C'était, dit l'*Echo rochelais* du 15, un homme doux, intelligent, qui remplissait les devoirs de sa magistrature avec la plus rigoureuse intégrité... C'est une belle existence disparue, un brave cœur qui a cessé de battre, et un grand exemple qui subsistera. » Catholique fervent, du Cros était fabricien de la cathédrale. Il y a deux ans il avait célébré ses noces d'or. De sa femme, Françoise-Bathilde Geay de Montenon, il avait une fille, mariée à M. le général Louvent ; une autre, madame Gerzat ; deux fils morts officiers, et un autre, M. Roger du Cros.

—

Le 12, est décédé à La Rochelle, âgé de 80 ans, Eugène-*Aristide* Festy, ancien professeur fort remarquable du collège de Rochefort, où il a formé pour la marine de nombreuses générations d'élèves distingués. Il avait épousé Zélie Duperré, de Nieul sur Mer, dont il laisse quatre fils : A. Festy, lieutenant de vaisseau du port de Rochefort; le docteur G. Festy, médecin de colonisation à Boghari (Algérie) ; A. Festy, capitaine au 3e dragons des équipages militaires à Vernon (Eure), et L. Festy, commis des postes et télégraphes.

—

Le 18, est décédé à La Rochelle, Philippe-*Charles* Lemanissier, âgé de 71 ans, membre du conseil municipal depuis 1874, adjoint au maire jusqu'en 1884, ancien vice-président de la commission administrative des hospices civils, ancien secrétaire de la chambre de commerce de La Rochelle, né à La Rochelle de Jean-Baptiste Lemanissier et de Marie-Magdeleine Godet. Il commanda les volontaires de la garde nationale de La Rochelle, partis pour Paris lors de l'insurrection de juin 1848. Il aida très intelligemment à la mobilisation en 1870. Comme secrétaire de la chambre de commerce, il contribua, par ses travaux personnels, à l'élaboration des projets de la création du port de La Pallice. Musicien très distingué, il fit à La Rochelle des cours d'harmonie, et a composé quelques opéras représentés à La Rochelle : *Le dîner de Madelon*, *Le cabaret de Lustucru*, et de nombreux morceaux d'orchestre. Pendant vingt ans il a dirigé l'orchestre de la société philharmonique et a fortement contribué à la prospérité de cette société qui compte 75 ans d'existence sans interruption depuis 1815. M. Delmas, maire, et M. Simouneau, président de la société philharmonique, ont fait l'éloge du défunt.

Digitized by Google

Il a eu de Mlle Ranson, d'une vieille famille rochelaise, une fille unique mariée à M. Jancourt, avocat à Paris, fils de M. Jancourt, encore aujourd'hui professeur de basson au conservatoire à Paris. M. Jancourt père, avec M. Trichert, hautboïste, a fait partie des grands congrès musicaux de l'ouest.

—

Le 19, est décédé à La Rochelle Jules-Edouard Bérard, avocat à La Rochelle depuis le 24 novembre 1853, juge suppléant depuis le 28 juin 1858, né le 5 décembre 1830 à Longèves (canton de Marans), de Modeste Bérard et de Marie-Magdelaine-Catherine Cabauld-Destouches, d'une vieille famille qui vécut pendant plusieurs générations dans le domaine qu'elle possédait à Longèves. Son père, avocat à La Rochelle, était juge suppléant au tribunal de La Rochelle ; il lui avait succédé. Charmant de rapport, de manières distinguées, avocat consciencieux, Bérard était le conseil de la ville, au nom de laquelle il a soutenu des procès importants.

Son corps a été transporté dans une sépulture de famille à Longèves. A la porte Dauphine, M. Regnault, premier juge au tribunal, a fait l'éloge du défunt comme magistrat (Voir la *Charente-Inférieure* du 22 et l'*Echo rochelais* du 25), et au cimetière, M. Delmas, député, « uni au défunt par les liens de la plus étroite amitié », a prononcé un discours très touchant.

ARCHÉOLOGIE

—

M. Jules Morand a trouvé dans le terrain des thermes de Saint-Saloine, à Saintes, un fragment de marbre où se voient ces quelques lettres en caractères de la belle époque romaine :

///// VIR.
//// - OD

On ne lit bien à la seconde ligne que l'O ; la première lettre n'a que l'extrémité de la haste ; c'est peut-être un T ; la troisième est D ou P ou R ; peut-être TOR, VICTOR.

—

Dans un puits qu'il a déblayé à Saint-Saloine, M. Jules Morand a encore trouvé, brisé en plusieurs fragments, dont malheureusement les morceaux n'ont pu être réunis, un cippe avec fronton triangulaire, dans lequel est sculptée une espèce de feuille de lierre ou de pomme de pin. On lit, en caractères tracés à fleur de pierre et très frustes, quelques lettres :

D MA
NI ET MO
R

I I C
R TVS

Digitized by Google

Le milieu de l'inscription, deux lignes au moins, manque. A la première ligne, ligature de M et A ; à la seconde, de N et I et de E et T ; à la quatrième, deux jambages et un C ou un O ; à la cinquième, quelques signes, puis RTVS ; peut-être MARITVS. Quant au commencement, *Diis manibus et memoriæ*, c'est vulgaire, et n'apprend rien, si ce n'est que le petit monument était funéraire.

Avec cette tombe était une statue, dont le buste manque.

—

Dans la commune de Saint-Symphorien, canton de Saint-Aignan-les-Marais, à La Gripperie, sur le bord de la route de Saint-Just, M. Seignette, maire de la commune, en faisant défoncer un terrain, sur un coteau dominant un marais gât, a découvert 19 cercueils en pierre recouverts de briques à rebords larges. Beaucoup d'ossements, aucun objet. Un seul cercueil avait la forme du corps parfaitement tracée. Les autres étaient de simples auges.

Il y a six ans, dans une pièce de terre contiguë et à environ 100 mètres de ces sarcophages, on a déterré, à quelques centimètres seulement du sol, une douzaine d'urnes cinéraires.

Il y a une dizaine d'années, à 500 mètres de là, M. Jeandeau, propriétaire à Saint-Symphorien, a mis à découvert les fondations d'une villa romaine ; et dans ces ruines, se sont rencontrés des verres de couleur et une monnaie gauloise de Contoutos. On peut encore aujourd'hui remarquer des restes de fondations.

—

A la Petite-Métairie, commune de Lussac, canton de Jonzac, sur un coteau qui domine la Seugne, en face du Breuillet, les ouvriers de M. Ernest Robin, propriétaire du château de Lussac, ont découvert de nombreux tombeaux. Les auges, en pierre du pays, mesurent environ 2 mètres 30 de long sur 0.60 de large. Un encastrement était creusé pour recevoir la tête du mort. Un couvercle d'une épaisseur de 20 à 30 centimètres recouvrait le sarcophage. Les ouvriers n'ont trouvé que des ossements réduits en poussière.

—

Le 15 mars, nous écrit M. Richer, au hameau de La Pimpelière, paroisse de Bourcefranc, commune de Marennes, Emile Massé, en extrayant du sable d'un champ de 4 ares environ, acquis de Nadeau, et situé au milieu du village, a découvert des fondations près desquelles il a ramassé dix pièces d'or et une vingtaine d'argent, dont quelques unes ont été achetées par MM. Charbonnier et Ossière, avoués à Marennes, et Pelletier, pharmacien.

Parmi les pièces d'or sont plusieurs de Henri IV : HENRICVS DEI GRATIA FRANC. ET NAVAR. REX, au revers : GRATIA DEI SVM ID QVOD SVM 1608.

Puis de Louis XIII et de Philippe II d'Espagne :

Digitized by Google

PHILIPPVS D. G. HISPANIARVM, et au revers: ET INDIARVM REX 1586.
Une en or est de Jacques II, roi d'Angleterre :
IACOBVS D. G. MA. BRITA, et au revers : FACIAM, EOS GENTEM VNAM.
On a aussi rencontré un fragment de grès vernissé en vert avec un écusson fleurdelysé.

—

Dans la commune de Soubize, à La Rouillasse, célèbre par ses eaux minérales dont Bobe-Moreau a fait l'analyse, et dont parle assez longuement Gautier dans sa *Statistique de la Charente-Inférieure*, II, 322, M. Delage de Luget, à Tonnay-Charente, conseiller d'arrondissement, a trouvé, à la fin de février, une olla pesant 18 kilos et contenant environ 4,000 monnaies la plupart d'argent, aux effigies d'empereurs romains, liées entre elles par l'oxidation, et une partie tenant encore au pot, qui a été brisé.

—

NUMISMATIQUE SAINTONGEAISE

Dans la *Revue poitevine* du 15 avril 1891 (nº 88), M. Véry consacre quelques pages aux monnaies « frappées en Saintonge », depuis l'époque gauloise jusqu'au moyen âge. C'est un travail d'ensemble, qui ne nous apporte aucune révélation nouvelle, le catalogue, en quelque sorte, des monnaies publiées par l'*Art gaulois*, le *Catalogue des monnaies gauloises* de la bibliothèque nationale, l'*Étude sur les monnaies gauloises* d'Anatole de Barthélemy, les *Monnaies féodales* de Poëy d'Avant. Il nous apprend cependant que le musée de Saintes possède 7,000 médailles grecques, phéniciennes, gauloises, romaines et françaises, et il regrette, avec infiniment de raison, l'absence de catalogue qui permette d'étudier ce grand dépôt. 7,000 ! c'est beaucoup. Si les cartons du musée de Saintes les ont jamais contenues, il s'en faut, aujourd'hui, que l'on puisse en compter un si grand nombre. Les a-t-il eues ? Le don de Pierre-Auguste de Bremond d'Ars fit entrer 1,558 monnaies dans la collection de la ville, le conseil municipal a-t-il acheté ou reçu par donation, les 5,442 manquantes ? J'en doute fort.

La négligence, l'incurie, ont pu alléger les cartons d'une ou plusieurs centaines de monnaies ; mais personne ne peut dire si ce n'étaient pas des doubles. Pourtant nous ne voyons plus à Saintes certains exemplaires de monnaies gauloises que M. Véry signale. En tout état de cause, je ne pense pas que Saintes ait possédé 7,000 monnaies. Quant au catalogue, il est aux trois quarts rédigé. On l'imprimera peut-être, si...

M. Véry n'a pas voulu écrire l'histoire monétaire de la Saintonge ; il se borne à réunir les différents types monétaires édités par les Gaulois, les Mérovingiens et les comtes de Saintes, tels qu'on les trouve décrits dans différents ouvrages, sans les accompagner d'aucun commentaire historique ou d'observations personnelles. Il donne quatorze monnaies gauloises.

Digitized by Google

Le premier type, adopté par les Santons, est une imitation plus ou moins fidèle des statères d'or de Philippe II, roi de Macédoine : à l'avers la tête laurée d'Apollon, à droite ; au revers, un personnage dans un bige. M. Véry signale un exemplaire de ce statère, avec une légende barbare et indéchiffrable, au musée de Saintes, que nous ne retrouvons pas. — 2° Tête à droite, les cheveux divisés en grosses mèches ; au revers, bige à droite attelé d'un cheval androcéphale casqué; l'aurige tient le torques ; sous le cheval, main sur un fleuron. — 3° Tête imberbe, à droite, la chevelure divisée en grosses mèches ; au revers, cheval androcéphale, tête casquée, attelé à un char conduit à droite par un aurige tenant un sceptre terminé par un cercle perlé; dessous, une main ouverte, accostée des lettres S.A. Ce type et le précédent appartiennent-ils bien aux Santones ? — 4. SANTONOS (ANT, liées). Tête imberbe, casquée, à gauche; au revers, cheval bridé et sanglé, galopant à droite ; dessous, un globule entouré d'un cercle de points (argent). — 5° Même type ; au revers, même type ; dessus un fleuron, dessous un pentagone (argent). — 6° SANCTONOC. Tête casquée à gauche; au revers, cheval galopant à droite ; dessous, un point dans un cercle de perles (argent). — 7° Tête à droite, à grosses mèches, au revers SACTNOS (ligature de CTN), cheval ; au-dessus, temple (bronze). — 8° ARIVOS. Tête jeune, imberbe, casquée, à gauche, dans un grenetis ; au revers, SANTONO (rétrograde), cheval bridé et sanglé galopant (argent). — 9° CONTOVTOS. Tête nue, à droite, de Marc Antoine ; au revers, un loup à droite adossé à un arbre, les pattes de devant posées sur un bucrane ; grenetis (bronze). — 10° Mêmes types ; point dans les O. — 11° CONTOVTOS (N et I liés), mêmes types. — 12° ATECTORI. Tête jeune, imberbe, nue, à droite, grènetis autour ; au revers, bœuf passant à droite ; au-dessus, un cercle perlé et centré ; dessous, un fleuron ; grènetis autour (bronze). — 13° ANNICCOIOS. Tête nue, à gauche, grènetis autour ; au revers, sanglier à droite ; dessus et dessous une fleur (bronze). — 14° Tête à gauche ; au revers, cheval galopant à droite ; au-dessus, un symbole (argent). — 15° Tête à droite, cheveux réunis en mèches ; au revers, cheval galopant à droite ; au-dessus, un triskèle ; au-dessous, un anneau formé de points, avec un point au centre.

A part les pièces de Contoutos, qui sont vraiment santones, les autres appartiennent-elles bien au même peuple ?

Les monnaies mérovingiennes sont au nombre de 7. Le nouveau *Manuel de numismatique* du moyen âge, de M. J.-Adrien Blanchet, les a déjà signalées :

† SANTONIS. Buste à droite. R † AVSONIVS. Personnage ailé passant à gauche. Tiers de sou d'or.

† SANTONAS. Tête à droite. R. BAVDOLENO MON. Croix ancrée, posée sur un degré, accostée d'un point à droite et de deux points à gauche, Tiers de sou d'or.

SANCTONAS CI. Buste à droite. R. FLEDINO MONI. Croix ancrée posée sur un globe. Tiers de sou d'or.

Digitized by Google

SANTONI. Buste à droite. R. LIDVLFO MONE. Croix ancrée, posée sur trois degrés. Tiers de sou d'or.

SANCTONAS. Buste à droite. R. ASCARICOMO. Croix ancrée sur deux degrés. Tiers de sou d'or.

SANTONIS. R. ITERIVS MONOI. Tiers de sou d'or.

† SANCTONAS, croix ancrée. R sans légende. Croix entre quatre angles perlés et accompagnés d'un A. Denier d'argent.

M. Blanchet cite une huitième monnaie : SANCTONIS, sans légende au revers.

Les monnaies féodales sont extraites des *Monnaies féodales de France*, par Poëy d'Avant, t. II, p. 64. A l'avers on voit le nom de LODOICVS, et une croix ; au revers, dans le champ, trois croisettes, et autour le nom de Saintes, sous différentes formes : STC ◁ INAS, ∞ TIGNA ∞, STCI†NAS, STCITNAS, STCI†NAS.

M. Véry est-il bien sûr que Saintes soit le *Portus Santonum?*

CH. D.

—

LES BAGUES DU CIMETIÈRE D'HERPES

L'une des pièces maîtresses recueillies dans les fouilles du cimetière d'Herpes est assurément la belle bague en or, reproduite sur la planche accompagnant le rapport trop court (*Bul-*

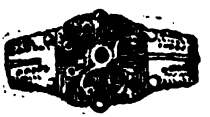

letin, t. X, p. 375), que M. Philippe Delamain a donné de sa découverte. M. Maximin Deloche en parle, à son tour, dans son étude sur les *Anneaux et cachets de l'époque mérovingienne*, et dit (*Revue archéologique*, t. XVI, page 367) que cette superbe bague est « un des plus beaux spécimens que nous connaissions, en ce genre, de l'orfèvrerie mérovingienne. Elle est en or jaune, très pur, et pèse exactement 9 grammes. Elle a 19 millimètres d'ouverture et se compose d'une forte tige et d'un chaton qui y est soudé. La tige est ornée de torsades sur tout son pourtour ; de chaque côté, aux points de jonction de la tige et du chaton, il y a deux perles ou cabochons assez gros, en or, au dessous de chacun desquels, et à côté, quatre globules. » Le chaton, quadrangulaire et orné d'une torsade d'or, disposée en cintre, mesure 14 millimètres du côté le plus large, correspondant à l'ouverture de l'anneau, et 12 millimètres de l'autre côté. Il est ajouré sur ses quatre faces ; à chaque angle et au sommet un alvéole contenait une pierre de couleur qui a disparu.

En outre, M. Deloche publie, page 371, une autre bague en or, trouvée au lieu dit La Garde, commune de Boën (Loire) ; elle présente des points de ressemblance avec celle d'Herpes tels

Digitized by Google

qu'on peut les croire contemporaines, sinon sorties des mains

du même orfèvre (1). Le dessin ci-joint nous dispense de toute description.

La bague d'Herpes était passée au doigt d'une femme avec une seconde bague d'argent massif, pesant cinq grammes. Le chaton est formé par un simple aplatissement de l'anneau. On y voit, gravés en creux, des signes sur l'interprétation desquels M. Deloche reste très hésitant. On pourrait y voir, d'a-

près lui : 1° soit un S rétrograde, soit un Z dont la barre centrale serait perpendiculaire, au lieu d'être oblique ; 2° un trait horizontal, qui traverse ce caractère, barré à chaque extrémité, et accosté d'un C, qui serait apparemment l'initiale redoublée du nom de la personne pour l'usage de laquelle le bijou avait été fabriqué.

Ces deux anneaux ne sont pas les seuls qui aient passé du cimetière d'Herpes dans la collection de M. Delamain. Il y en a onze autres, sans compter la bague de mariage aux noms de *Nennius* et de *Vadinehna* ou *Vadina* (Voir notre *Bulletin* de novembre 1890, t. x, p. 378). M. Deloche publie aussi une petite notice sur chacun d'eux : 1° Anneau-cachet de Gisa. Il est en bronze,

pèse 4 grammes 1/2 et mesure 18 à 19 millimètres d'ouverture. Sur le chaton, pris dans la masse, est tracé légèrement, par un double trait au burin, un cadre ovale, dans l'intérieur duquel on déchiffre un G mérovingien, un I, un E rétrograde et un S. Ces lettres composent le mot GISE, génitif du vocable féminin Gisa.

---

(1) *La Gazette des beaux arts* vient de publier (1er mars 1891, t. v, 3e période, page 237) une bague juive de la collection Strauss, qui prouve que les traditions et les formes se conservent longtemps les mêmes.

Digitized by Google

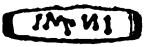

2° Autre bague sigillaire, en argent très mince, qui pèse un gramme et demi et mesure 18 millimètres d'ouverture. On distingue sur le chaton les lettres INTNI, « pour lesquelles, dit M. Deloche, nous ne sommes pas en mesure de proposer ni même d'indiquer aucune explication. »

3° Autre anneau sigillaire en argent, mesurant 17 milimètres d'ouverture, sur laquelle est gravée un M, lettre qui est aussi reproduite sur deux agrafes.

4° Bague sigillaire, de 19 millimètres d'ouverture, ornée d'une figurine d'un travail rudimentaire. Sur le chaton on lit les lettres suivantes qui ne donnent aucun nom reconnaissable : K, I, A, F.

5° Bague en argent, pesant 8 grammes, mesurant 19 millimètres d'ouverture. Le chaton, soudé sur l'anneau, porte une croix d'émail noir, dont les bras sont renflés aux extrémités.

6° Anneau d'argent, pesant 5 gr. 90, composé d'un ruban d'argent, mesure 21 millimètres d'ouverture. La tige est ornée d'un

Digitized by Google

gros fil d'argent disposé en cintre, comme sur la bague d'or, et enserrant un 8. Le chaton, entouré de sept globules d'argent, affecte la forme ovoïde, irrégulière : c'est un morceau de verre bleu.

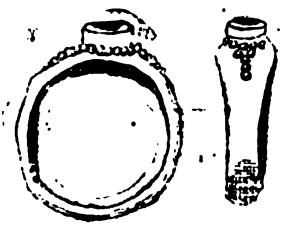

7° Cette bague en or pèse 4 gr. 30. La tige est creuse, le vide étant rempli par une pâte d'argile fine. Elle a 18 millimètres d'ouverture. Dans le chaton, en saillie, est sertie un petit grenat rond, entouré d'un cercle de perles d'or, et accosté d'autres globules d'or disposés en pointe.

8° Cette bague est une des belles trouvailles de M. Delamain; elle pèse 6 grammes; elle est en or, et se compose d'un anneau de 18 millimètres 1/2 d'ouverture, et d'un chaton, large de 21 millimètres, composé de 16 grenats enchâssés dans autant de compartiments d'or.

9° Celle-ci, pareillement en or massif, pèse 6 grammes, mesure 17 millimètres d'ouverture, a pour chaton une intaille sur pierre dure noire, où Jupiter est figuré assis, tenant une couronne, et ayant à côté de lui un aigle (1).

Ce n'est pas la seule intaille que les fouilles d'Herpes aient livrée. Il y en avait d'autres, mais ayant perdu la bague qu'elles ornaient. Certaines sont curieuses et assez bien gravées. On y voit une tête barbare, mais surtout des personnages nus ou à

8

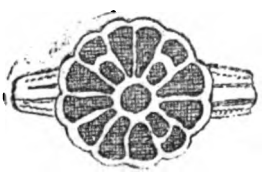

10

11

moitié nus, tels que le dieu du soleil, radié et tenant un fouet, un Mars, Hercule, Mercure et, sur une pierre ovale, mesurant

(1) Le dessin que publie la *Revue archéologique* ne me parait pas très exact ; en tout cas il ne concorde pas avec l'empreinte que M. Delamain m'a donnée d'une intaille représentant Jupiter dans la même position, mais demi nu, et appuyant son bras gauche sur une haste.

Digitized by Google

19 millimètres de grand axe, deux jeunes hommes nus, d'un assez bon dessin.

10° Anneau en or jaune clair, de 17 millimètres d'ouverture. Le chaton, sans trace de soudure, de forme carrée, renferme un morceau de cristal de roche taillé à facettes.

11° Anneau formé par un ruban d'argent roulé en spirale, à deux, trois ou quatre tours.

Ch. D.

VARIÉTÉS

I

LES PRIEURS ET CURÉS DE FOURAS.

Une bonne coutume serait de graver, dans les églises, sur une plaque commémorative, le nom des pasteurs d'une paroisse, comme cela a été déjà fait en quelques endroits, notamment à Marennes, à Ecoyeux. Nous publions le résultat de nos recherches à ce sujet pour Fouras, afin que nos confrères, plus heureux, puissent combler dès maintenant les lacunes que nous signalons par des points :

..... 1615, Pierre La Roque, curé. 1622, Raimond de Montaigne, prieur, chevalier, conseiller au parlement de Bordeaux, évêqué de Bayonne, président du présidial de Saintes, etc. 1626, Nicolas de Montaigne, prieur, fils du précédent. 1633, Pierre de Salafranque, curé de Fouras. 1633, Jacques Soles, prieur... 1650-1668, Pleziac, curé. 1669-1677, Nicolas Ferrier, prieur et curé. 1680-1695, René Faucquereaud, curé. 1695-1705, François Delmas, prieur et curé. 1705-1707, Jean de Vernhiolles, prieur et curé. 1707-1725, Barthélemy Caillet, prieur et curé. 1725, Journolleau, curé. 1725-1737, Pierre Bourguillaud, curé. 1738, Champeville, curé. 1738-1752, Jean Dières, curé. 1752-1755, Nicolas Coudret, curé. 1755-1756, pas de curé titulaire. 1756-1765, Pierre-Marie Gilbert, curé. 1766-1791, Etienne Thalamy, curé. 1791-1792, Antoine Chemineau, curé. 1792-1795, plus de curé. 1795, Jean-Jacques Coudret, ex-curé de Saint-Laurent de La Prée, prêtre constitutionnel. ..... 1803-1805, Lemercier, curé. 1805-1809, Ysambert, curé. ..... 1817-1818, B. Lannes, curé. 1819-1820, Cabrero, curé. 1820-1821, Murphy, curé. 1821-1823, pas de curé titulaire. 1823-1825, F. Decamp, curé. 1826-1827, Medrano, curé. 1827-1828, pas de curé titulaire. 1828-1836, Mauvilain, 1836-1839, pas de curé titulaire. 1839-1840, Tresallet. 1840-1844, Victor Chabot. 1844-1851 Henri Fleury. 1851-1854, Pierre-Martin-Nicolas-Sosthène Bognetteau. 1854-1879, Pierre Guyonnet. 1879, Pierre-Ixile Forgerit.

A. Duplais-Destouches.

Digitized by Google

II

DEUX BÉNÉDICTINS DE L'ILE DE RÉ

Dans le numéro de mars 1891 du *Bulletin*, XI, 122, un article sur la famille Viaud a vivement attiré mon attention. J'ai constaté que les écrivains de la *Revue des deux mondes*, de l'*Histoire ecclésiastique de Valence*, du *Bulletin religieux de La Rochelle*, avaient tous commis des erreurs qui doivent être signalées.

Le 28 mai 1816, le docteur Toussaint Viaud, né à Croix-Chapeau, le 20 juillet 1789, fils de Mathieu Viaud et de Marie-Anne Blouin, épouse Elise Rivaille, fille de Jacques Rivaille et d'Esther Baudin. Cette union, en ouvrant à Viaud les portes de deux familles enrichies par le commerce, lui promettait un brillant avenir.

Quatre enfants naquirent de ce mariage : 1° Eugène, le 25 mai 1817 ; 2° Elise, le 8 janvier 1819 ; 3° Eliacin, le 10 mai 1821; 4° Aglaé, le 24 août 1824.

Le 18 mai 1825, le docteur Viaud mourut d'une phthisie pulmonaire, et six ans après sa femme succombait à un épuisement provoqué par son dévouement conjugal : elle avait allaité son époux, pour prolonger de quelques mois la vie qui lui échappait.

Eugène et Eliacin ont suivi une carrière différente. Eliacin, d'un caractère modeste, entra dans l'administration de l'enregistrement et devint receveur à Tonnay-Charente. En 1850, il vit mourir sa femme et son jeune enfant, et alla demander au cloître de Solesmes l'habit de bénédictin, pour cacher les blessures d'un cœur qui aimait toujours.

Eugène Viaud, d'une imagination ardente, fut élevé dans la maison de son oncle, près d'une jeune fille, sa cousine germaine. Il l'aima profondément ; on dit qu'il en fut aimé ; mais ayant confié à sa tante ses espérances, il en fut durement repoussé. Alors il crut trouver dans l'étude un oubli momentané: car il avait déclaré en partant, à ses amis, qu'il n'aurait jamais d'autre femme que celle qu'il avait aimée. Il entre le premier à l'école forestière; il devient garde général, inspecteur des eaux et forêts, et fait exécuter des travaux que les ingénieurs admirent encore. La route de Fourvoirie à la Grande-Chartreuse fut construite, d'après l'inscription qu'on lit à l'entrée d'un tunnel, par l'inspecteur Viaud, en 1854.

En 1857, à 40 ans, il est à Solesmes, où son esprit chercheur fouilla les pères de l'église et l'écriture sainte. Son abbé, dom Guéranger, distingua vite l'homme supérieur, et il le mit à la tête de la maison des bénédictins de Marseille ; il y mourut en 1872, le 12 février. Son frère le suivit quelques années après dans la tombe.

M. Edouard Schuré a commis des erreurs graves ; mais, sans le savoir, il s'est rapproché de la vérité. En effet, dom Eliacin

Digitized by Google

Viaud, comme son frère Eugène, avait été *envoûté* dans le monastère de Solesmes par une femme qui, vivante, était morte pour lui.

Et je termine cette note par ces mots du rédacteur du *Bulletin religieux de La Rochelle*, du 16 mars 1872 (VIII, 455) : « Il contemplait depuis longtemps la mort à l'horizon de sa vie, comme une douce image derrière laquelle se dérobait le bonheur suprême, objet de ses vœux les plus ardents. »

Dès l'enfance il était religieux, et je causais, l'autre jour, avec une femme octogénaire qui m'affirmait que dom Eugène Viaud, quand sa famille se mettait à table, récitait à haute voix le *Benedicite*.

Les filles du docteur Viaud ne firent qu'entrevoir la vie qu'une bonne mère leur avait promise. Elise Viaud épouse le docteur Dussail et meurt d'un cancer de la langue. Aglaé meurt religieuse de l'ordre de Sainte-Marie de la Providence.

Dr KEMMERER.

—

III

L'ÉPITAPHE D'UN MAITRE D'ÉCOLE EN 1710.

Une plaque de cuivre rouge, de 0.235m de largeur et de 0.18 de hauteur, conservée dans les archives de la fabrique de Plassac, canton de Saint-Genis de Saintonge, porte une inscription qui nous a paru mériter d'être publiée. Les épitaphes des instructeurs de la jeunesse aux temps passés sont assez rares ; et celle-ci est en latin. Quand je dis *épitaphe*, j'emploie un mot impropre : c'est une fondation ; et la plaque de métal était certainement, suivant l'usage, placée dans l'église pour rappeler au curé la célébration de l'anniversaire et les largesses du défunt, et non pas sur sa tombe qui était dans le cimetière. Voici le texte que veut bien nous communiquer notre confrère, M. Guionneau, curé de Plassac ; il est en caractères minuscules de 0.004m.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM
MAGISTER PETRUS PELLETIER, VIR IN DOCENDÆ JUVENTUTIS
ARTE, NULLI VIRO SIMILIS, TOTUS LABOR, DOCTRINA TOTUS, ET PIETAS
LABORE INVICTUS, HUMANITATUM DOCTRINA CLARUS, PIETATE
INSIGNIS, PAUPERUM PATER, ET SUI MEMOR OBIIT 7 DIE Xbris
ANN. 1710 FUNDATIS QUATUOR ET VIGINTI MISSIS, QUAS HOC IN
TEMPLO, PRO SE ET JOANNA MAURIN CONJUGE SUA, QUOT ANNIS
CELEBRARI JUSSIT ; ET PROPTER EAS DOMINO RECTORI DUODECIM
LIBRAS ANNUATIM SOLVI CURAVIT. UT VIDERE EST IN TESTAMENTO
EJUS, A PAPILLIO REGIO TABELLIONE, RETENTO, MENSE ET ANNO
PRÆFATIS.
ORA PRO EIS.

Ce texte, pour être scrupuleusement conforme à l'original,

Digitized by Google

n'en est pas plus correct en certains endroits. Les mots : TOTUS LABOR, DOCTRINA TOTUS ET PIETAS, font double emploi avec LABORE INVICTUS, DOCTRINA CLARUS, PIETATE INSIGNIS. Reconnaissons aussi que SUI MEMOR prête à plusieurs sens.

Pour en conserver la mémoire. Maître Pierre Pelletier, homme sans pareil pour l'instruction de la jeunesse, tout travail, tout savoir, tout piété, acharné au travail, célèbre par sa science des humanités, remarquable par sa piété, père des pauvres, et songeant à son âme, est décédé le 7 décembre 1710, après avoir fondé 24 messes qui doivent être dites dans cette église chaque année pour lui et Jeanne Maurin, sa femme, et pour lesquelles il a légué à monsieur le curé une rente annuelle de douze livres, comme on le peut voir dans son testament reçu par Papillaud, notaire royal, les mois et an que dessus.

Priez pour eux.

J'ai plaisir à transcrire cette brève mais si belle oraison funèbre de ce maître d'école qui enseignait le *b a ba* et le rudiment aux gamins de Plassac ! Quel magnifique éloge ! Toutes les qualités du maître, habile, savant, pieux, dévoué, charitable, *pauperum pater !*

La pièce suivante, extraite des registres paroissiaux de Plassac par notre confrère, M. Ambroise Sablé, instituteur à Saint-Genis, fort digne successeur de Pelletier, ajoute plusieurs détails:

« Le neufvième du mois de décembre 1710, j'ai enterré dans le cimetière de la paroisse le corps de feu Pierre Peletier, régent et maître d'école pour aprendre le latin ; lequel, par son testament mutuel avec sa femme, a fait une fondation perpétuelle de 12 livres par an après leur mort, moyenant 24 messes que devra M. le curé ; et a fait un fonds à perpétuité de la somme de 210 l. que les parents pouront amortir à la bienséance et volonté du dit curé, et tous les ans un anniversaire avec six prestres pour le repos de son ame ; il est décédé à l'age de 52 ans après avoir reçu tous les sacrements de l'église avec des sentiments tous chrétiens. ROGEMOND, *curé.* »

Rapprochons de l'inscription de Plassac l'extrait suivant (même année, 1710) où est loué, presque dans les mêmes termes, un autre instituteur :

« Aujourdhui 16e octobre 1710, j'ay conduit à Chateauvillain le corps de vertueux et très chéri Pierre Raquin, recteur du collége d'Arc-en-Barrois, mort les mêmes jour, mois et an, regretté de l'église par son assiduité et sa piété, de la commune par son honnêteté et son humilité, de la jeunesse par son savoir et ses soins, et de moy particulièrement qui le considérais par rapport à toutes ses qualités. Il a été inhumé à la paroisse Notre-Dame dudit Chateauvillain dont il était natif. » *Registres paroissiaux d'Arc-en-Barrois.*

Devant ces louanges, *insignis pietate, clarus doctrina labore*

Digitized by Google

invictus, qui prouvent la considération dont jouissait ce régent, devant cette fondation qui montre une certaine fortune, du moins l'aisance, que devient la légende de l'ancien maître d'école, hâve, déguenillé, famélique, méprisé parce qu'il n'avait pas deux mille livres de rentes ? Sans doute tous les maîtres n'étaient pas des Pelletier, et aucun peut-être ne roulait sur l'or; mais le régent d'école portait noblement sa pauvreté, et par la dignité de sa vie il savait faire respecter son indigence. Il n'était pas déshonoré pour n'être pas riche, pas plus que pour servir de clerc au curé et de serviteur ou de chantre à l'église. C'est de notre temps qu'un des hommes les plus remarquables et des plus honorables de la Charente-Inférieure, académicien et plusieurs fois ministre, Jules Dufaure, chantait au lutrin avec les paysans de Grézac.

—

IV

Une description de Saintes au XVIIe siècle.

On sait combien sont nombreux, au XVIIe siècle, les *Guides* des voyageurs en France, surtout les *Guides* de l'étranger. Il y en a en latin; il y en a en français. M. Audiat dans sa réimpression du rarissime opuscule de Nicolas Alain, *De Santonum regione et illustrioribus familiis*, a reproduit en appendice des extraits d'un certain nombre de ces ouvrages, qui déjà, comme les *Guides-Joanne* décrivent les pays, les monuments et indiquent souvent les auberges, les distances, et les prix. En voici un que le nouvel éditeur de *La Saintonge et ses familles illustres* n'a pas publié. Il est assez intéressant :

« Xaintes est assis sur la Charante qui passe sous un pont entre la ville et le fauxbourg qu'on appelle des Dames. Son chasteau est sur une roche et bien fortifié. Les fauxbourgs sont aussi grands et peuplez et plus marchands que la ville, qui est fort ancienne. Au pont se void une arcade bastie à l'antique de pierre très grande et quarrée, avec une inscription latine. Dans une petite maison proche de cest arc, laquelle sert de corps de garde aux soldats de la garnison, se void aussi une effigie gravée sur la pierre, représentant, à ce que l'on croid, celuy qui l'a fait bastir. Les masures de l'amphithéâtre et de certains aqueducts anciens sont hors de la ville. L'aqueduct est sur le chemin qui va de Xaintes à Saint-Jean d'Angély. La tour de Montrible est assise sur le pont et consiste en deux arches fort hautes, basties du temps des Romains.

» C'est un évesché et siège présidial. L'église cathédrale est dédiée à saint Pierre, bastie par Charlemagne dont on monstre la teste gravée sur la muraille de l'église. On y remarque aussi la vis du degré par où l'on monte au clocher, faite avec cet artifice, que l'on void du bas jusques en haut. Le dehors de la muraille de l'église fait voir un Y, pour marquer, à ce qu'on dit,

Digitized by Google

que Charlemagne avoit autant fait bastir d'églises en France, avant celle-cy, comme il y a de lettres avant l'Y. Il y a plusieurs autres églises paroichiales, outre les couvents des religieux et religieuses, l'abbaye des Dames et le moustier Saint-Eutrope au fauxbourg ; on y garde la teste de ce saint, à laquelle, si on la touche, on attribue la guarison miraculeuse de plusieurs maux.

» D'icy vous avez deux commoditez pour aller à Poictiers, l'une par le messager qui vient à Xaintes toutes les sepmaines le mardy, et loge aux quatre fils Aymon, au bourg des Dames, s'il n'a changé depuis 25 ans. Il part le lendemain et pour dix livres ou environ que vous lui baillez, tant pour vous porter que pour vous nourrir, il vous rend à Poictiers le vendredy. Si vous l'en pressez, il passera à Saint-Jean d'Angély. L'autre est par les chevaux de relais qu'il faut prendre au logis de la croix blanche pour 13 lieues jusques au bourg de Melle. On vous donne un garçon à pied et n'est point besoin de prendre ou louer un autre homme de cheval. On peut convenir, sans pour cela donner davantage, de passer à Saint-Jean d'Angély, ville qui n'est qu'à 4 lieues de Xaintes et 9 de La Rochelle. »

Ce passage est extrait du livre « *Le voyage de France, dressé pour l'instruction et commodité tant des François que des estrangers*, dédié à Mgr Wolmard Christian, fils du sérénissime roi de Dannemarck, comte de Schleswic et Holstein, etc., par Olivier de Varennes. Paris, nouvelle édition, MDCXLI. »

Nous n'avons pas l'intention de relever les erreurs du morceau ; c'est toujours la cathédrale de Saintes construite par Charlemagne, parce qu'elle est de 1468-1505, et le fameux Y gravé sur la muraille, et la tour de Montrible, « bastie du temps des Romains », parce qu'elle date du moyen âge. Mais nous ferons remarquer que ces relations diverses, qu'elles soient de Zinzerling ou de Varennes, ont une singulière ressemblance. Que l'on compare celles qu'a publiées M. Audiat et celle-là, on verra que les renseignements y sont les mêmes, et aussi les erreurs ; évidemment ces écrivains se copiaient. On se croirait déjà au XIXe siècle.

Docteur BERCHON.

—

V

LE PRINCE ROYAL DE DANEMARK A ROCHEFORT EN 1692.

En dépouillant à la bibliothèque nationale la précieuse et volumineuse correspondance de Cabart de Villermont, cet érudit avocat au parlement de Paris (1), qui était en relations litté-

(1) Voyez l'article que lui a consacré Jal dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*.

Digitized by Google

raires avec un grand nombre de ses contemporains, pour recueillir d'une façon complète les très nombreuses et à un haut degré intéressantes lettres du grand administrateur de Rochefort et de La Rochelle au XVIIe siècle, Michel Begon (1), dont nous préparons la publication pour la société des *Archives*, nous avons rencontré un document d'un grand intérêt qui, nous en sommes certain, aura de l'attrait pour les lecteurs de notre *Revue d'Aunis et Saintonge*. Il s'agit de la relation de la réception faite à Rochefort, à la fin du XVIIe siècle (1692), au fils aîné du roi de Danemark. Ce petit tableau en raccourci, non signé, du passage à Rochefort du royal voyageur, est certainement digne de figurer dans une collection consacrée à ce pays d'Aunis et Saintonge, auquel nous rattachent encore de grands intérêts et auquel nous rattachera toujours notre chère société des *Archives*.

Notre document n'est pas daté, et a été, dans le classement des lettres de Begon, placé parmi celles de 1698; le manuscrit porte même écrit au crayon *1698*, avec un point d'interrogation. Non, la date du voyage du futur Frédéric IV, *1692*, donnée par la *Biographie universelle*, est exacte. Le prince, comme on va le voir, ne quitta Paris qu'à la fin de février *1693*, et comme il regagna directement le Danemark, il en résulte qu'il fit son tour de France, et par conséquent passa à Rochefort dans le courant de 1692 ; c'est du reste ce que nous allons voir pour Toulouse.

Il fut reçu dans toutes les villes de France qu'il visita, avec les plus grands honneurs, bien qu'il voyageât incognito. Le *Mercure galant* de 1692-93, la *Gazette de France* et le *Journal de Dangeau* nous donnent sur les faits et gestes du jeune danois les détails les plus intéressants. Nous pensons être agréable aux lecteurs du *Bulletin*, en en rapportant ici quelques courts extraits.

Nous lisons dans le *Mercure galant* d'octobre 1692, p. 107 : « Le prince Frédéric, fils aîné du roi de Danemark, continue à voyager ; et depuis qu'il est en France, il a toujours esté receu au nom de sa majesté par ceux qui tiennent le premier rang dans toutes les villes où il a passé ; mais personne ne s'est acquitté de ce devoir avec plus de magnificence que M. Morand, premier président au parlement de Toulouze. Il a régalé plusieurs fois ce jeune prince par des festins et par des parties de chasse. C'est ce qui l'a oblige d'y faire un séjour considérable pendant lequel messieurs de l'académie de Toulouze l'ont complimenté. M. de Rocoles, historiographe de France, assez connu dans la république des lettres, et qui est membre de ce corps,

(1) Jal a fait dans son *Dictionnaire*, Ve *Begon*, de courts extraits de quelques unes de ces lettres. Enfin, M. Duplessis, dans son livre intitulé *Un curieux du XVIIe siècle, Michel Begon, intendant de La Rochelle* (Paris, Aubry, 1874), a publié des extraits beaucoup plus étendus de cette correspondance, mais seulement au point de vue du collectionneur, de l'amateur.

Digitized by Google

ayant été prié de porter la parole en latin, s'en acquitta, le 20 du mois passé, avec beaucoup de succez. Après avoir parlé de sa royale naissance comme estant sorty d'une maison qui règne dans le Nord depuis plus de deux cents ans, il dit à ce prince que, dans la noble inclination qui le portoit à voir le monde chrestien, il ne doutoit point qu'il ne vist avec surprise le grand nombre et l'étendue des provinces dont la France est composée, la police et la règle qui s'y observent malgré le désordre de la guerre, et enfin l'état florissant où la protection du roy a mis les belles lettres et les beaux arts. Il prit cette occasion de s'étendre sur les merveilleuses qualitez de ce monarque, et dit qu'il ne pourroit les examiner de près, sans remarquer qu'il possède non pas une seule vertu comme les rois ses prédécesseurs, mais un assemblage parfait de toutes, et que si sa piété luy avoit donné le nom de Juste comme à Louis XIII, sa valeur et son courage luy avoient acquis ceux de Grand et d'Invincible comme à Henri IV, son ayeul ; qu'ainsi il admireroit en sa personne un prince qui avoit la gloire de triompher de presque tous les rois et princes de l'Europe, et qu'il avoit dû dire de presque tous les rois, puisque Christian V, roy de Danemark, de Norwège, des Goths et des Vandales, n'avoit point voulu entrer dans leur traité par un effet de l'estime très particulière qu'il a pour sa majesté. »

D'autre part, la *Gazette de France* du 24 janvier 1693, n° 4, page 48, nous dit : « De Paris, le 24 janvier 1693... Le 21, le prince de Danemark, qui est arrivé ici *incognito* depuis quelques jours, alla à Versailles, et vid le roy, monseigneur le dauphin, monseigneur le duc de Bourgogne, monseigneur le duc d'Anjou et monseigneur le duc de Berry. Le même jour, il vint en cette ville, et il alla voir au Palais-Royal Monsieur et Madame. »

Dangeau, dans son *Journal*, t. 4, p. 223 (édit. Soulié), à la date du vendredy 16 [janvier 1693], dit : « Le prince royal, fils aîné du roi de Danemark, est arrivé à Paris ; il y a déjà plusieurs mois qu'il voyage en France, il est incognito, et a pris le nom de comte de Schauenbourg pour éviter tous les embarras des cérémonies » (1).

P. 224. « Mardi 20, à Versailles... Le roi a réglé la manière dont il recevra le prince de Danemark, qui viendra demain. Le roi le fera monter dans son cabinet par le degré de derrière. Quand ils y seront seuls, le roi lui dira : « Vous ne voulez être traité en public que comme comte de Schauenbourg ; mais en particulier je ne puis m'empêcher de vous traiter comme fils aîné du roi de Danemark »; ensuite le roi lui fera beaucoup d'honnêtetés et le fera couvrir. Après l'audience du roi, le prince descendra chez monseigneur, qui le recevra à la porte de son

(1) Qu'étaient-ce donc que les cérémonies sous Louis XIV, quand on assiste aux fêtes qui furent données au royal hôte de la France?

Digitized by Google

cabinet, et quand ils y seront seuls, monseigneur lui donnera la main. De là il ira chez les enfants de France, et le soir même il ira à Paris voir Monsieur.

Page 225 : « Mercredi 21, à Versailles... Le prince royal de Danemark vint ici sur les trois heures et vit le roi, monseigneur et les enfants de France, comme il avait été réglé le jour auparavant ; il retourna ensuite à Paris et vit Monsieur. »

P. 226 : « Samedi 24, à Versailles... Le roi alla l'après-dînée se promener à Marly. Monseigneur alla dîner à Paris, au Palais-Royal, chez Monsieur ; il mena avec lui madame de Chartres, madame la duchesse et madame la princesse de Conty. Il joua l'après-dînée, ensuite alla à l'opéra avec les princesses, revint jouer, y soupa ; après le souper, il y eut un bal magnifique où le prince royal de Danemark était, quoiqu'il soit incognito (1). On lui fit beaucoup de civilités. Sur la fin du bal, Monseigneur se masqua (2). »

Nous n'avons pas cité en premier lieu le prince des chroniqueurs de l'époque ; c'est que Saint-Simon, à la date du voyage royal, 1692, époque où précisément commencent ses intéressants mémoires, avait omis complètement de parler de l'hôte de la France. Mais à la date de 1709, en mentionnant la mort du prince Georges de Danemark, il revient sur son oubli et dit: « Il me fait souvenir de dire que le roi de Danemark, son neveu, mal avec sa femme et sa mère, s'étoit mis à voyager sur

---

(1) Ce bal fut tellement beau que nous ne résistons pas au désir d'en reproduire le récit que nous donne le *Mercure galant* de janvier 1693 (p. 228-230) : « Le 24 de ce mois, ce prince se trouva à un bal donné par Monsieur. Il y avoit cent soixante dames priées, et la plupart y allèrent en habit de velours noir couvert de pierreries. Il y avoit autant de seigneurs pour les mener. Ils étoient tous magnifiques et vêtus. Monseigneur le dauphin et toute la maison royale se trouva à ce bal. M. le prince royal de Danemark y alla incognito avec un habit des plus superbes, accompagné de dix ou douze seigneurs danois ayant aussi des habits fort magnifiques. Il y dansa quatre fois, madame la duchesse de Chartres et madame la princesse de Conty dansèrent avec ce prince. Il ne fut permis aux masques d'entrer dans ce bal que lorsque toutes les dames eurent dansé chacune une fois, de sorte qu'il étoit deux heures après minuit quand ils y entrèrent. La foule en fut extraordinaire, et quoique l'enfilade du grand appartement de Monsieur soit de huit ou neuf pièces avec une grande galerie, toutes ces pièces se trouvèrent tellement remplies qu'il en demeura encore beaucoup dans la salle des gardes, sur les degrés et dans les cours. Monseigneur le dauphin y parut sous deux habits, et M. le prince royal de Danemark s'y trouva vêtu en maure avec les seigneurs de sa suite. Cette fête fut digne de la magnificence de Monsieur et se passa avec autant d'ordre qu'il est possible quand la multitude est aussi grande. »

(2) Nous trouvons encore dans la *Gazette de France*, année 1693, n° 5, p. 60: « 31 janvier 1693. De Paris. — Le 24 de ce mois, Monsieur donna au Palais-Royal un grand bal, qui fut ouvert par monsieur le duc de Chartres et madame la duchesse de Chartres. Monseigneur le dauphin y assista, accompagné de plusieurs seigneurs ; et le prince royal de Danemark s'y trouva. »

Du 7 février 1693, page 72 : « Le 3, il y eut un grand bal dans les appartements du roy ; et le prince de Danemark s'y trouva encore *incognito*. Il alla la semaine passée à Saint-Germain en Laye rendre visite au roy et à la reine de la Grande-Bretagne, et au prince de Galles. »

Du 21 février 1693, page 96 : « ... De Paris, le 21 février 1693. Le 19 de ce

Digitized by Google

la fin de l'année précédente, et qu'il étoit en ce temps-ci à Venise pour y voir le carnaval. Il étoit venu en France étant prince royal et promettoit fort peu, et je m'aperçois que j'ai oublié ce voyage. Quoique *incognito*, il fut reçu partout en France avec une grande distinction. Il s'arrêta assez longtemps à Montpellier venant d'Italie, et y fit l'amoureux d'une dame que Broglio aimait aussi. Il commandoit en Languedoc par le crédit de Basville, frère de sa femme. Il s'avisa de trouver mauvais que le prince royal tournât autour d'elle et qu'elle le reçut bien. Sa jalousie l'emporta à manquer de respect au prince, jusqu'à le menacer. Son gouverneur, à son tour, le menaça de le jeter par les fenêtres. Sur cela, courriers à la cour : le roi suspendit Broglio de tout commandement, et ordonna à Basville de le mener demander pardon en propres termes au prince. Basville l'exécuta, et s'entremit si bien que le prince demanda au roi le rétablissement de Broglio, auquel il ne laissa pas, et son gouvernement aussi, de faire essuyer force rudes mortifications. Le roi se fit prier, et n'accorda le rétablissement de Broglio que lorsque le prince fut sur le point de partir de Montpellier.

Il ne vit le roi et Monseigneur qu'en particulier dans leur cabinet : le roi le fit couvrir et demeura debout ; Monseigneur lui donna la main et un fauteuil, mais sans sortir de son cabinet et seuls. Il y eut un grand bal paré fort magnifique, dans le grand appartement du roi à Versailles, où il fut sans rang, incognito ; mais le roi lui vint parler plus d'une fois, et au rang près, tous les honneurs et les distinctions les plus marquées. M. de La Trémoille qui, par sa mère, étoit son cousin germain, en fit les honneurs. Il logea à Paris dans une maison garnie. Monsieur et Madame, aussi sa cousine germaine, eurent pour lui les plus grandes attentions. Il fut assez peu à Paris, et s'en retourna en Danemark en voyageant. »

On verra par notre court mais intéressant document que la réception à Rochefort du royal voyageur fut digne, à tous égards, de celles que nous venons de mentionner.

Bien que, suivant le mot du malicieux Saint-Simon, il « promit alors fort peu », on admirera la courtoisie avec laquelle le prince, qui devait être un monarque distingué, répondit aux politesses et aux honneurs qui lui furent, à si juste titre, prodigués. Comme, d'un autre côté, tous les représentants de Louis XIV s'efforçaient, dans les occasions qui se présentaient à eux, imitant le noble exemple du roi, de montrer la France grande et respectée aux yeux de l'étranger !

---

mois, le roy fit dans la plaine d'Oüille la revue de ses gardes françaises et suisses. Le roy et la reyne de la Grande-Bretagne et le prince royal de Danemark y assistèrent. »

Page 108 : « De Paris, le 28 février 1693... Le 21 de ce mois, le prince royal de Danemark partit d'icy pour s'en retourner. Le roy lui a fait présent d'une épée, enrichie de diamants de grand prix. »

Digitized by Google

Nous croyons qu'il ne sera pas indifférent à nos lecteurs de savoir ce que fut sur le trône le jeune prince qui succéda en 1699 à son père Christian V, sous le nom de Frédéric IV. Nous extrayons donc en note le résumé suivant de la traduction, si soignée à tous les points de vue, par M. E. Beauvois, de l'*Histoire de Danemark*, par Allen (Copenhague, 1879, 2 vol. in-8°), t. II, p. 148 : « FRÉDÉRIC IV.— *Le Sleswig réuni au Danemark. — Abolition du servage. — Sollicitude pour l'instruction du peuple. — Bon ordre des finances de l'état* (1). »

Effaçons-nous maintenant devant notre chroniqueur anonyme.

EMILE DU BOYS.

RÉCEPTION QUI A ESTÉ FAITE AU PRINCE DE DANEMARC A ROCHEFORT (2).

9 octobre 1692.

M. le comte de Sourdis et M. de Bezons ayant donné avis à M. Begon que le prince, fils aisné du roy de Danemarc, arriveroit à Rochefort le 9 de ce mois (3), il envoia au devant de lui le sieur de Montaumer, qui le trouva à Pons ; il lui offrit la maison dudit sieur Begon et tout ce qui pourroit dependre de lui pendant le séjour qu'il lui plairoit de faire à Rochefort.

Le jeudi 9 de ce mois, sur les 4 heures du soir, ledit sieur Begon envoia deux carosses l'attendre au passage de Charente,

---

(1) « Frédéric IV mourut le 12 octobre 1730 après trente-un ans d'un règne, si remarquable qu'il mérite d'être regardé comme l'un des meilleurs de l'histoire de Danemark. Son éducation avait été négligée, mais par son application et sa participation active au gouvernement, il chercha à y remédier et à acquérir les connaissances nécessaires. Il ressemblait à Christian IV pour l'assiduité et, comme lui, il voulait connaître toutes les affaires de l'état: aussi passait-il souvent une partie de la nuit à parcourir les pétitions, les projets, les rapports qui lui étaient adressés. Quand il se trouvait en présence de besoins réels, il se montrait généreux, et n'épargnait rien lorsqu'il s'agissait d'institutions d'une utilité générale ; autrement il ménageait strictement les ressources de l'état. Dans ses relations politiques il fit preuve d'habileté, et le royaume qu'il laissa à son successeur avait un territoire plus étendu et des revenus plus considérables. Ce monarque était Danois d'esprit, loyal, d'un caractère ouvert, simple de mœurs et affable envers les petits comme envers les grands. C'est seulement dans ses dernières années qu'il se montra parfois trop soupçonneux : défiance excitée par la déloyauté qu'il découvrait trop souvent chez les fonctionnaires. Il aimait le peuple, contenait la noblesse dans les limites convenables, et ne prodiguait ni les titres ni les décorations ; l'ordre des paysans le compte avec Christian II, Christian IV et Frédéric IV parmi ses grands bienfaiteurs. C'est donc avec raison que le peuple danois a conservé bon souvenir de son nom et de son règne. »

(2) Fonds français, vol. 22,806, f° 380.

(3) Au dernier moment nous trouvons que le « 9 de ce mois » c'est le 9 octobre 1692. Dans une lettre du 9 octobre 1692 (Fonds français, vol. 22,802, fol. 190), Begon dit, en écrivant à son savant correspondant Cabart de Villermont : « J'attends ce soir à coucher icy le prince de Danemark, auquel je me dispose de faire la meilleure réception que je pourrai..... » Dans une autre lettre du 16 du même mois, Begon dit : « Le prince de Danemark est allé d'icy à La Rochelle et à Saint-Martin de Rhé, où il a esté parfaitement bien receu. Je le crois à présent sur la route de Nantes... »

Digitized by Google

où le sieur de Chaulnes, ayde-major de la marine, lui fit les complimens de tout le corps.

Sur les sept heures, M. Begon receut le prince à la descente de son carosse, et M. La Caffinière, capitaine de vaisseau commandant dans le port, lui fit ses complimens à la teste de tous les capitaines et principaux officiers de la marine, que le prince salua tous avec beaucoup d'honesteté.

Au bas de l'escalier, mesdames Darcussia et de La Galissonnière (1) saluèrent le prince et montèrent avec lui dans son appartement, où il fut suivi par tous les officiers cy dessus nommés.

On demeura environ un quart d'heure avec lui, pendant lequel M. de La Caffinière lui demanda l'ordre; et M. Begon ayant pris congé de lui, tout le monde sortit, et on le laissa avec ses officiers environ demie heure, pendant laquelle M. Begon fit voir sa maison à M. le comte d'Alfebt, chambelan du prince, pour régler avec lui les logemens des principaux officiers de sa suitte, auxquels il donna trois apartemens et un autre dans une maison voisine.

Sur les huit heures, le prince sortit de sa chambre et vint dans la salle, où il y avoit très belle compagnie; il s'entretint avec les dames et les officiers jusques à ce qu'on eust servi. Il y avoit deux tables de quinze couverts chacune et deux bufets; celle du prince estoit au haut bout de la salle entre la cheminée et les fenestres. Il n'y avoit qu'un seul couvert et un fauteuil.

Lorsqu'on eust servi, M. Begon lui présenta la serviette. Il la refusa et la prit du maistre d'hôtel, il refusa de se mettre à table jusques à ce qu'on eust mis des couverts, ce qui fut fait en un moment. On laissa deux places vuides à sa droite et à sa gauche, et Mrs Begon et de La Galissonnière se placèrent à ses deux costés, cette place vuide entre deux, mesdames d'Arcussia et de La Galissonnière se mirent vis à vis de lui, et les cinq seigneurs qui l'accompagnent se placèrent dans les autres places avec cinq ou six officiers de la marine, Tous les autres se mirent à l'autre table, qui fut à mesme tems également servie.

On le traita de monseigneur et d'altesse royale; il a beaucoup de douceur et d'honnesteté.

Pendant le repas il y eut un concert dont il parut très content. Lorsqu'on eut deservi on aporta des tables et des cartes pour jouer; il joua pendant demie heure ou trois quarts d'heure,

---

(1) Deux des nombreuses filles de Begon. Le père Théodore de Blois nous di dans son *Histoire de Rochefort*: « L'aînée des filles de M. Begon avoit épousé Joseph du Revest d'Arcussia, officier des galères, d'une ancienne noblesse de Provence. La seconde a été mariée à Rolland Barrin, marquis de La Galissonnière, chevalier de Saint-Louis, après l'avoir été de Malte, et lieutenant général de l'armée navale du roy. Tout Rochefort est embaumé de l'odeur des vertus de cette dame, qui joint une solide piété à un génie supérieur. La troisième a épousé M. de Foyal de Donneri, gouverneur de Blois. Les deux autres sont religieuses aux carmélites de Blois, où elles vivent avec une piété exemplaire. »

Digitized by Google

et se retira dans son apartement, où M. Begon le conduisit.

Le 10 au matin, il se leva sur les neuf heures ; il monta en carosse à dix heures pour voir sortir les ouvriers de l'arcenal ; il monta ensuitte sur l'amiral, où il trouva les gardes de la marine soubs les armes ; il fut salué en sortant de 15 coups de canon, et passa le reste de la matinée à visiter tous les ateliers et magasins qui sont depuis l'amiral jusques à la masture.

Il se mit à table à une heure, il ne voulut point de fauteuil et prit une chaise; il fut servi en gras et en maigre et mangea de l'un et de l'autre. A l'issue du disner il descendit dans la bibliothèque de M. Begon où il fut quelque tems, et en sortit pour aller aux cazernes où il vit faire l'exercice aux gardes de la marine et acheva la journée par la visite qu'il fit de la corderie, des magasins des vivres, de la petite forme et de la fonderie.

A l'entrée de la nuit il alla à la comédie, dont il parut très content. A son retour on servit; il ne voulut pas prendre la place d'honneur qu'il avoit occupée aux deux autres repas et se mit de l'autre costé entre mesdames d'Arcussia et de La Galissonnière (1). Après le souper il ne voulut pas jouer parce qu'il estoit fort tard, et se retira dans son apartement environ demie heure après.

Le 11, il est sorti de son apartement sur les huit heures, on lui a servi le déjeusner, et il est parti pour La Rochelle entre dix et onze heures du matin dans le carosse de M. l'intendant, auquel il a bien fait des honnestetés en partant, et lui a témoigné qu'il estoit très content du port de Rochefort et de la réception qui lui a esté faite.

—

VI

PARCOUL ET SES REGISTRES PAROISSIAUX

La paroisse de Parcoul a toujours relevé de l'évêché de Périgueux ; mais elle appartenait avant la Révolution à la province de Saintonge. Son chef-lieu avait titre de ville, et fut même aux XIIIe et XIVe siècles siège de la sénéchaussée de Saintonge (2).

Incorporé en 1790 à la Charente-Inférieure, Parcoul ne tarda pas à former une commune de la Dordogne (canton de Saint-Aulaye, arrondissement de Ribérac), comme se trouvant sur la rive gauche de la Dronne.

Je ne parlerai pas de sa situation pittoresque, de son ancienne

---

(1) Quelle courtoisie et quelle gentilhommerie vraiment françaises, de la part de ce jeune prince « qui promettoit peu » ! Qu'on nous permette de dire que nous ne saurions trouver dans ce beau mouvement la justification du mot de Saint-Simon et de « l'éducation négligée » dont parle Allen.

(2) Audiat dans ses notes de *La Saintonge* (1598) par Allain ; et dans le *Bulletin* de la société des Archives, I, 360.

Digitized by Google

église romane, des vestiges du vieux château-fort et des sièges qu'il a supportés, des anciennes maisons du XVIe siècle, non plus que de la seigneurie de Pommiers : le temps et les éléments me manquent pour présenter une monographie détaillée.

Le roi François Ier donna en échange le 31 décembre 1523 (1), sa seigneurie de Parcoul à François Green de Saint-Marsault, son ambassadeur à Rome et gouverneur du Périgord ; un de ses neveux en hérita, et sa descendance demeura toujours attachée au calvinisme. Le dernier Saint-Marsault, de la branche des barons de Parcoul, mourut vers 1854, ayant abandonné cette terre à sa petite-fille, Mme Borros de Gamanson, née Caroline de Lestrange. Des deux filles de Mme de Gamanson, une seule, Adélaide-Françoise, Mme de Terrasson, laissa des enfants, et son petit-fils, ainsi descendant direct des Saint-Marsault, M. René de Martin de La Bastide, en est le possesseur actuel.

Le château de Pommiers, dont les vestiges sont situés au sud de la commune, appartenait au XVe siècle à une famille du Puy de Brémond; il fut possédé au XVIIe par les Lanes de La Roche-Chalais; un mariage le donna à un Saunier de Montplaisir, dont la fille unique l'apporta en 1694 aux d'Abzac, marquis de Mayac et de Migré. En 1793, ce château et ses terres furent confisqués et vendus nationalement (2).

Le repaire noble de Beaulieu, sur les bords de la Dronne, passa d'une branche des du Puy de Brémond à la fin du XVIIe siècle, chez les Quessart qui le gardèrent tout le XVIIIe.

Curés et desservants : 1638, Jean Degouts, vicaire conductif;— 1639, J. Montférier, curé ; — 1654, le frère Lacroix, religieux augustin ; — 1663, Jean Costis, curé ; — 1665, le frère Jean-Paul, religieux augustin ; — 1669, Masson, curé ; — 1671, un seul acte, signé Bellade ou Belladen, curé de Parcoul;— 1673 à 1692, Dubet, curé; — octobre 1692 à septembre 1697, Champeau, curé ; — mai 1698 à juin 1707, Bourein, curé ; — juillet 1707 à 1708, Bertrand, curé de Puymangou ; — juillet 1708 à septembre 1715, Sicaire Lafon, curé ; — novembre 1715, un seul acte, signé Banet, curé de Parcoul ; — 1715 et 1716, Bazinette, *loco rectoris*, et frère Jeoffrenie, cordelier; — mai 1717 à 1730, Nastorg, curé;— 1733, Bost, vicaire, et l'abbé de La Garde, desservant; — décembre 1733 à janvier 1758, Dominique Brocas, curé; — 1759, Landrodye, vicaire; — 1761, frère Luziès, cordelier et vicaire régent (3); — 1760, frère Jean-Baptiste Au ! Coûturier (*sic*), cordelier bachelier de Sorbonne, vicaire régent ; — août 1762, Lamaux, curé, qui devint procureur de la com-

(1) Archives du château de Parcoul, et archives départementales de la Dordogne, E, cote provisoire 1500.

(2) Renseignements de M. le docteur Vigen.

(3) D'après un arrêt du parlement de Bordeaux, Guillaume Ménesplier de Lagrange était, en 1766, prieur de Parcoul et archiprêtre du Bugue.

Digitized by Google

mune en 1793; — 1803, Dupuy; — 1809, Boyer; — 1817, Beaulieu; — 1817 à 1821, Bennet; — 1822 à 1825, Laborde; — vacance; — 1832 à 1838, Fougeras; — 1838 à 1842, Delaunay; — 1844 à 1890, Joseph Jeammet; — 1890, Léonard Charpentier, neveu du précédent, vicaire en 1889, curé en août 1890.

Maires : An I, de Saint-Marsault; — An II à 1799, Bernard; — 1800 à 1815, A. Green de Saint-Marsault; — 1815 à 1825, 1830 à 1831, J.-A. Fulchie; — 1826 à 1830, 1846 à 1856, F. Borros de Gamanson; — 1832 à ?, Jean Ribéreau; — 1840 à 1846, Chandeau; — 1856 à 1864, Delage; — 1864 à 1868, Troque; — 1868 à 1873, Verrier; — 1874 à 1885, Brunet; — 1885 à 1888, Chabosseau; — 1888, R. de La Bastide.

Baptêmes: 1639, 22 avril, Isabeau Patureau, fille de Raymond, tenue par Gabriel du Puy de Brémond (1) et Isabeau de La Touche; signé aussi : Pommiers, Anne Bremond, Jean de Pont (2), J. des Lanes (?). — 8 mai, Jacques de Mouthon, fils de Jean, tenu par Jacques de Vault et damoiselle Judith de Guras; signé, Julienne de Courbins. — 1er novembre, Yzaac de Lavergne, fils de Jacques et de Marguerite Marin, tenu par Yzaac Marin et Suzanne de Lavergne, oncle et tante; signé, Boutillier, parrain. — (Manquent 1645 à 1662). — 1669, 24 mai, Catherine de Mouthon, fille de Jacques et de Jeanne des Combes, tenue par Jean de Mouthon, de Coutras, et Catherine de Cor, de Saint-Séverin. — 1685, 14 décembre, Casimir Green de Saint-Marsault, fils de César et d'Angélique Green de Saint-Marsault, né le 11; et 1687, 11 février, Jean de Saint-Marsault, fils des mêmes; tenus par des gens du peuple (3). — 1686, 2 avril, Mathurine Audier, fille de Daniel, écuyer, sieur de Relliac et de dame Elisabeth Audier, demeurant à Beaulieu, tenue par messire Gabriel de Saulière, de la paroisse de Bazac, et par dame Catherine Chaperon, de la paroisse de Chenaud. — 1687, 8 février, Geoffroy de Blois, fils d'Henry, seigneur de Jousilon? et de Marthe des Glenays, tenu par Henry de Thion et Suzanne des Glenays, qui a signé « de Glenes ». — 1710, 15 janvier, Léonard de Corlieu, fils de Pierre et de damoiselle Marie de Laage, tenu par autre damoiselle de Laage, de la paroisse de Brossac. — 21 décembre, Marie, fille des mêmes. — 1718, 28 juillet, Marie, fille bâtarde de Pharamond Grain de Saint-Marsault, seigneur de Parcoul. — 1721, 2 mars, autre Marie de Corlieu, fille des mêmes. — 1727, 13 décembre, François Avezou, fils

---

(1) Gabriel du Puy de Brémond, écuyer, sieur de Beaulieu, de la famille des seigneurs de Pommiers en Parcoul.

(2) Annet du Pont, sieur de La Garde, avait épousé en 1610 Catherine du Puy de Brémond, fille de Raymond, chevalier des ordres, et de Jeanne Joumard, en présence de son père Annet du Puy de Brémond, seigneur de Pommiers.

(3) Les Green de Saint-Marsault, seigneurs barons de Parcoul, étaient protestants; on se demande si ces deux baptêmes n'auraient pas été faits à l'insu des parents, ou simplement pour se conformer à l'édit du roi (1685).

Digitized by Google

de Léonard, juge de Parcoul, et d'Anne Ganivet des Graviers, tenu par François Ganivet, sieur de Graviers, de la paroisse de Montboyer, et damoiselle Jeanne d'Abzac de Migré de Pommiers (1). — 1728, Jean Rougier, fils de Jean, notaire et procureur de Parcoul et de Julie de Pressac (qui se disent mariés sans que j'en aye rien sceu... parce que sont gens de la religion prétandue reformée). — 1730, 31 janvier, Louis-Jacques Avezou, fils des mêmes, dont les parrain et marraine furent Louis-Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, et la comtesse de Boissière, née Anne de Clermont-Touchebœuf. — 1731, 26 mars, Marie Rougier, fille de Jean et de Julie de Pressac, « infectés de la détestable hérésie de Calvin ». — 1733, Marguerite de Queyssart, âgée de 4 jours, fille de Gabriel, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Beaulieu, capitaine de canonniers au régiment Royal-Artillerie, et de dame Anne Peyrucheaud, tenue par Louis de Quessart, sieur du Billiat (2). — 1734, 22 août, Marie, fille des mêmes, tenue par François Peyrucheaud, avocat, en présence de Joseph de Villegente, d'Anne et de Marie de Quessart. — 1735, 23 octobre, Anne, fille des mêmes, tenue par Pierre Peyrucheaud, juge de..... (3), et Anne de Quessart, en présence de François Peyrucheaud, juge de Villefranche. — 1736, 10 mai, Suzanne Avezou, fille de Léonard, juge de Parcoul, etc. — 1737, 10 octobre, Marie de Quessart, fille des mêmes, tenue par Henri de Martin de Châteauroy et Marie de Quessart; présent, Jean de Martin de Châteauroy. — 1740, 2 janvier, Louis de Quessart, fils des mêmes; parrain et marraine destinés Louis et Marie de Quessart, oncle et tante. — 1741, 12 janvier, Henry, fils des mêmes, tenu par Henry et Marie de Quessart. — 1742, 18 mars, Jean, fils des mêmes. — 1743, 7 juillet, Pierre Corlieu, fils naturel de Marie et du sieur de La Porte de Matignon; — 4 novembre, François de Quessart, fils des mêmes. — 1803, 15 mars, Jeanne-Anne d'Alesme, fille de messire Jean-Baptiste et de dame Marie-Olympe Dubut; parrain, Pierre-Joseph d'Alesme remplacé par son fils Antoine; marraine, Jeanne-Anne Dubut, dame de Manzac, en présence du sieur Texier de Chauvignac; signé: « Dalesme de Meycourby; Dupuy, curé. »

Mariages. — 1680, 19 juin, Laurent de Quessart (4), de la pa-

---

(1) Fille d'Henri d'Abzac, marquis de Mayac et de Benoîte Saunier de Montplaisir qui tenait la seigneurie de Pommiers de sa mère, Adrienne de Lanes de La Roche-Chalais, descendante d'une du Puy de Brémond.

(2) Louis de Quessart, marié à Jeanne Riffaud, fils de Laurent et de Jeanne-Marie de Lagut du Caillaud, était demi-frère de Gabriel, fils du premier mariage de Laurent. On trouve souvent la forme *Queyssart*.

(3) Gabriel Peyrucheaud, fils de Pierre, juge de Montpon, eut pour parrain Gabriel Quessart de Beaulieu. (Etat civil de Ménestérol, Dordogne).

(4) Ce Laurent, écuyer, sieur de Billiat et de Beaulieu, était fils de Gaston,

Digitized by Google

roisse de Saint-Méard de Gurçon, avec demoiselle Anne de Brémond, de la présente paroisse ; ont aussi signé : Bosredon, Fontpitou (famille de Massacré), Laserve (famille de Robinet), — 1684, 26 juin, messire Jean de Laage, écuyer, sieur de La Grange, de la paroisse de Brossac, avec demoiselle Marie de Pressac, après abjuration de celle-ci; présent, Jehan du Breuilh de Théon. — 1717, 17 août, Jean Pinau, sergent royal, avec Marie Mesnier, fille de Louis, procureur d'office ; présent, Pierre Mesnier, greffier. — 1747 (sans date), François Bernard avec Marie Green de Saint-Marsault, fille illégitime de Pharamond. — 1769, 18 mai, Pierre Lebœuf, maître chirurgien de La Roche-Chalais, paroisse de Saint-Michel la Rivière, avec demoiselle Marguerite Avezou, de la ville de Parcoul. — 1770, 26 juin, Pierre Vincens, lieutenant de Montravel, habitant Bonneville, avec demoiselle Anne de Quessart ; témoins, messire Henry de Quessart, frère de l'épouse, et messire Pierre-Mathieu de Quessart, habitant de Bordeaux ; ont aussi signé : Henriette et Marie de Quessart, A. de Morel, Châteauroy ; Vincens, curé de Bonneville. — 1782, 30 janvier, messire Nicolas d'Alesme de Vige, écuyer, veuf de Marie-Jeanne, dame de Guillanson, fils des feus Jean, seigneur de Vige et Limat, et de Suzanne, dame de Sudrie, habitant la paroisse de Mortier, en Saintonge, avec Marie-Anne, demoiselle de Martin de Châteauroy, fille majeure des feus François, écuyer, seigneur de Châteauroy, et Marie-Thérèse Bonnet, habitante de la présente ville de Parcoul.

Inhumations. — 1682, Gabriel de Brémond, écuyer, sieur de Beaulieu, âgé de 50 ans (famille *du Puy*). — 1685, 29 décembre, Jeanne Dubreuilh, veufve à défunt Belot, autrefois ministre à Chalais, en présence de Louis Mesnier, de La Jeunie curé de Bazac, et plusieurs autres. — 1687, 12 février, Angélique Grain de Saint-Marsault, âgée d'environ 28 ans (1). — 1699, octobre, Jacques de Lavergne, âgé d'environ 55 ans ; — 2 novembre, Marie de Lavergne, âgée d'environ 45 ans. — 1715, 23 octobre, maistre Sicaire Lafon, curé de Parcoul, âgé de 35 ans. — 1722, Marie de Corlieu, fille de Pierre et de Marie de Laage, âgée de 2 ans. — 1725, François Avezou, sieur Biquau, juge de Parcoul, âgé de 80 ans. — 1730, « un nommé M. Duret, maistre de danse, âgé de 84 ans, décédé au chasteau de Pommiers. » — 1743, 30 octobre, Julien Viard, jardinier du seigneur, « ayant déclaré avant sa mort que tout ce qu'il avoit étoit destiné à la

---

sieur de Montplaisir et des Chapelles, conseiller du roi, magistrat au présidial de Libourne ; sa femme pourrait être fille de Gabriel du Puy de Brémond, écuyer, sieur de Beaulieu. Laurent se serait remarié le 1er mai 1684, à Agonac, avec Jeanne-Marie de Lagut, demoiselle du Caillaud, et de nouveau en 1701 avec Sérène de Beauvais. Je n'affirme rien, cependant.

(1) Probablement la femme de César, morte de couches à la naissance de Jean, baptisé la veille.

Digitized by Google

réparation de l'église; étoit normand, veuf, marié à Paris à Saint-Denis en France ». — 1746, 10 juillet, Marie de Laage, femme du sieur Corlieu de Grandmaison, âgée de 60 ans. — 1751, 28 avril, Benoîte de Montplaisir, marquise de Mayac, âgée de 76 ans environ (1).— 1760, Louis de Quessart de Beaulieu, lieutenant au régiment de La Roche, âgé de 21 ans. — 1762, 24 juillet, messire maistre Dominique Brocas, prêtre du diocèse de Lombez, curé de Parcoul, âgé de 60 ans, enterré par M. de Villebon, curé de Médillac en Saintonge. — 1764, 16 mars, messire Gabriel de Quessart, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine du régiment royal d'artillerie, seigneur de Beaulieu, âgé de 83 ans, époux de dame Anne de Peyruchaud, décédé la veille, enterré dans l'église y ayant droit de sépulture. — 1772, François Richard, de la paroisse de Coulaures, « *olim* frère jésuite, depuis 10 ans régisseur du chasteau de Pommiers». — 1778, Jean de Martin d'Amperneau de Chateauroy, chevalier de Saint-Louis, brigadier des gardes du corps, seigneur d'Amperneau, du Marchené, etc., âgé de 82 ans. — Hector-François-Augustin de Pressac, âgé de 18 mois, fils de messire Thomas, seigneur de Lamaux, en Saintonge et de Anne de Morel. — 1782, 28 février, Marie, demoiselle de Morel, âgée de 38 ans, fille de feu messire Jean-Charles de Morel, écuyer, et de dame Marie-Anne de Belcier. — 1791, 27 décembre, Jean Routhier, fils de feu Nicolas, notaire et procureur de la paroisse de La Menècle d'Aubeterre. — 29 décembre, «..... j'ai été averti que monsieur André-Pharamond Green de Saint-Marsault, non catholique, étoit décédé dans son château de Parcoul, âgé d'environ 70 ans, et qu'il avoit été enterré dans le cimetière de ses ancêtres..... » — 1792, 18 février, Marie-Anne Belcier, veuve de M. Jean-Charles Morel, âgée de 72 ans. — 1793, 18 avril, Alexandre-Guillaume Maillard de Lafaye fait inscrire le décès de son beau-père, natif de Parcoul, Gabriel Moreau-Servanches (2), arrivé le 7 avril, dans la commune de Malaville, district de Cognac.

Parrains, marraines, témoins, etc. — 1643, Jean de Coulerie, greffier de Bonnes. — 1666, demoiselle Marie-Anne du Gros, de la paroisse de Neul. — Louis de Lavergne, sieur du Cormier. — 1668, Simon de Lavergne, sieur du Rompy. — 1673, Jacques Seguin, notaire et bourgeois de Parcoul. — Marianne et Jeanne de Bremond. — 1685, Gabriel-Hector de Sau-

---

(1) Marie-Benoîte de Saunier de Montplaisir, demoiselle de Pomiers, fille unique de François, écuyer, seigneur de Pomiers, et d'Adrienne de Lanes, mariée le 15 novembre 1694 à Henri d'Abzac, marquis de Mayac et Migré, brigadier des armées, fils de Jacques et de Louise de Brémond d'Ars.

(2) Gabriel Moreau, écuyer, vicomte de Servanches, sieur de Variges, mousquetaire, gentilhomme ordinaire du roi, marié à Marie-Anne-Christine de Thibault, vicomtesse de Servanches, fille de Martial, chevalier, vicomte de Servanches, et de Christine de Boulogne. (Archives de M. de Saint-Saud).

Digitized by Google

lière, seigneur de Lauberterie, de la paroisse de Bazac. — 1709, Samuel Moreau, notaire à Saint-Aigulin en Saintonge. — 1712, François et Jehanne de Belhade ; Louis et Marie de Quessart. — 1720, Barbe d'Abzac, demoiselle de Mayac. — 1722, Pierre de La Porte, écuyer, de la paroisse de Médillac (1) ; Anne de Quessart de Beaulieu ; Louis Le Berthon de Rouliac. — 1727, Pierre-Alexandre Dondau, notaire et précepteur à Parcoul. — 1753, Henry et Marie de Quessart. — 1777, Georges Saunier de Beaupine, écuyer, chevau-léger de la garde, habitant la paroisse de Chenaud.— Thibault de Servanches.— Morel de Pressac (2). — Jeanne de Châteauroy. — Jean-Charles de Chabans, écuyer, baron du Pauly. — Bénédictine Moreau, qui signe ; Thibault de Servanches. — Girard, notaire royal, juge de Saint-Aigulin, habitant La Genétouze.

Notes particulières. — 1702, 12 janvier, Anne Boutand a fait abjuration publique de l'hérésie de Calvin, à l'issue des vêpres, en présence d'une grande foule ; présents : François Avezou, juge ; L. Meynier, procureur d'office ; Pierre Bernard, maître chapelier. — 1740. « En cette année j'ay fait la découverte de la source du jardin ; je fis faire le puids par un homme qui ne sçavoit pas bien le faire ; il s'est enfoncé 3 ans après. » — 1747, à la fin des actes, notice plus explicite sur cette source du jardin de la cure. — 1762, 22 novembre : «... le sieur Jean Rougier, chirurgien, habitant de la présente ville de Parcoul, m'a fait annoncer la mort de son épouse, et l'a faite enterrer, m'a-t-on dit, dans son jardin... » — 1749, notes détaillées sur les réparations faites à l'église, et achats d'ornements, se montant à 216 livres 15 sols. « ... le racomodage des vitres sans y comprendre la nourriture ny celle du cheval, 7 livres... le calice façon ou augmentation suivant la quitance de l'orfèvre, 44 livres 2 sols, sans y comprendre la dépence que j'ay fait à Bordeaux et de mon cheval ; j'ay resté aller et venir 9 jours ;... j'ay fait dorer le croissant du soleil, 3 livres ;... fait faire un vis à la custode pour la hausser, Mgr l'ayant trouvée trop basse, dans sa visite, 6 livres ; un ornement noir achepté à un marchant de Limoges nommé Rugier, 14 livres ; un authel ou pierre sacrée. avec le port, l'autre ayant esté interdite. 4 l. 11 s. 6 d..... j'ay fait contredoubler le grand tableau, le haut étant tout fendeu, le drap, les clous ou façon du peintre, 11 livres 19 sols ; plus un autre ornement des quatre couleurs à la Romaine, 36 livres, etc... » — 1766, « ... par une lettre de M. Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux, écrite au sieur Pézère, dit Brunet, procureur d'office à La Roche-Chalais, dattée du 22 décembre 1766,... il est deffendu de rien inscrire sur nos regis-

(1) Cette famille, encore représentée de nos jours, a vendu, il y a peu d'années, son repaire noble de Médillac.

(2) La fille de Jean-Charles de Morel et de Marie-Anne de Belcier, mariée à M. de Pressac de Lamaux.

Digitized by Google

tres qui puisse exprimer la légitimité ou illégitimité des enfants, mais d'écrire seulement fils de tel et telle. » — 1773, 30 mai, bénédiction de croix, nouvellement plantées sur le bord du chemin qui conduit à Marchenès, vis-à-vis la métairie de Chez-Viaud, et sur le bord du chemin qui regarde le clocher de l'église. — 1792, première page paraphée par Barraud, maire de Parcoul, district de Montlieu, Charente-Inférieure. — 1792, 27 novembre, le curé Lamaux remet les registres aux officiers municipaux, et devient procureur de la commune. — 1789, décembre, contribution patriotique et offrande à la patrie : André-Pharaon Grain de Saint-Marsault, baron de Parcoul, à rembourser au baron de Saint-Marsault, son neveu, 750 l. — Marie-Anne de Belcier, veuve de Jean-Charles de Morel, à rembourser au fils aîné de M. de Pressac de Lamaux, son gendre, 144 l. — Gabriel Moreau de Varige, écuyer, 30 l.— Lamaux, curé, à rembourser au syndic, pour être distribué aux pauvres, 300 l. — M. de Quessart de Beaulieu, à rembourser à Henry de Quessart, son frère, 30 l., etc.

Notes diverses. — Les actes de 1645 à 1662, ceux de 1670 et 1671 manquent; un seul de 1671, signé Bellade, est intercalé dans l'année 1665. — 1702, il y eut 3 abjurations. — 1743, grande mortalité chez les nombreux enfants trouvés de l'hospice de Bordeaux, donnés à nourrir à Parcoul. — 1748, 12 baptêmes, 5 mariages, 11 enterrements. — 1758, les actes manquent. — 1760, en 6 mois, sur 9 sépultures, 3 sont celles d'enfants trouvés de l'hospice. — 1785, la population a beaucoup augmenté : 22 baptêmes, 7 mariages, 30 enterrements; alors qu'en 1685 il y avait 11 baptêmes, 4 mariages, 8 décès. — Inscription de la cloche du château : GRAIN CHEVALIER DE SAINT-MARSAUD BARON DE PARCOUL † TURMEAU MA FAITE A BORDEAUX 1774.

(Extrait du « Registre de la municipalité de Parcou pour les années 1790 et 1791 »).

« *Serment de M. le Curé.* — Aujourd'huy six du mois de feuvrier 1791, jour de dimanche et à issue de messe paroissialle, nous, maire et officiers municipaux et notables formant le conseil général de la commune et des fidelles de la presante ville et paroisse de Parcou, nous sommes assemblés dans l'église dudit Parcou, en vertu de la déclaration du sieur Jean Lamaux, curé, par lui donnée au greffe de notre municipalité en datte du 4 du presant mois, après s'être concerté avec monsieur le Maire, qui a arrêté ledit jour 6 du courant, le tout en conformité de la loy donnée à Paris le 26 décembre 1790 ; où étant, est comparû le curé revêtû d'un surplis et etolle, et son écharpe par dessus, et a dit en parlant à messieurs le maire et officiers municipaux : « Messieurs, en ce moment je parais ici comme procureur de la commune, et en cette qualité je requiert que M. le curé de Parcou prête le serment prescrit par le décret de l'assemblée nationalle du 27 novembre dernier. » A quoi ces messieurs ont répondu « ouy ». Et dans l'instant ledit sieur curé est monté en chaire, et conformément au décret de l'Assemblée nationalle du 4 jan-

Digitized by Google

vier dernier, a prononcé et prêté le serment prescrit par le décret du 27 novembre dernier, purement et simplement dans les termes du décret, sans se permettre de préanbulle, d'explication ou de restriction, et l'a prêté ainsi : « Je jure de veiller avec soin sur les fidelles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidelle à la nation, à la loy et au roy, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationalle du 27 novembre dernier, et acceptée par le roy. » Dont et de ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal, pour valoir aux fins que de raison. Par nous, maire et officiers susdits, les susdits jour, mois et an.

St-Marsault, *maire*; Poisson, *officier municipal*; Giret; Prezat, *officier municipal*; Rangeaud, *officier municipal*; Paperon; Jamet; Bourdier; Lamaux, *curé et procureur de la commune*; Bonoront, *greffier*.

L'inspection des registres preuve qu'il y avait à Parcoul beaucoup de *maistres chapeliers*. Cette industrie a disparu.

L'église est sous le vocable de saint Martin.

Comte de Saint-Saud.

—

VII

UN CHEVALIER D'INDUSTRIE AU XVIIe SIÈCLE JACQUES BALLONFEAU

Lu à la séance de la société le 1er février 1890.

Le commencement du XVIIe siècle est une des périodes les plus attachantes de notre histoire. Entre l'ancienne société qui disparaît, entraînant avec elle les dernières traditions du moyen âge, et celle qui va s'affermir par le triomphe définitif de l'autorité monarchique et de l'unité nationale, existe un long antagonisme où chacun apporte l'énergie de ses convictions ou l'emportement de sa passion. Dans cette matière en fusion dont sera frappée l'effigie de la France du grand siècle, bouillonnent les éléments les plus divers, depuis l'or pur jusqu'aux métaux les plus vils ; aussi remarque-t-on chez les personnages de ce temps-là une étonnante variété de caractères ; capitaines, écrivains, artistes, tous échappent à la banalité ordinaire; tous sont marqués au coin d'une puissante originalité ; il n'est pas jusqu'aux coquins vulgaires, comme Jacques Ballonfeau, par exemple, qui n'aient tenté de donner à leurs méfaits une tournure quasi épique. Nous ne prétendons point soutenir une thèse; on voudra donc bien nous épargner le reproche adressé au poète ignorant,

Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

Childebrand était un fort honnête prince, et notre héros, nous l'avons déjà dit, un escroc, mais un escroc d'une telle ampleur

Digitized by Google

qu'il n'a pu réellement développer ses étonnantes facultés que grâce au temps et au milieu dans lesquels il a vécu.

Etablissons d'abord l'identité de notre personnage. Les dictionnaires biographiques lui font l'honneur de lui consacrer quelques lignes (fort inexactes à la vérité, sans quoi nous ne nous serions pas permis d'écrire cette notice); mais ils ne sont pas même d'accord sur son nom et sur le lieu de sa naissance; ils le dénomment *Balloufeau* ou *Balloufeteau*, et le font naître soit à Bordeaux, soit à Saint-Jean d'Angély. Jacques Ballonfeau est bien saintongeois. Son père, René Ballonfeau, sieur des Groies, marié à Mathurine Vallet, était, en 1594, juge de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély; c'est donc dans cette ville qu'il naquit vers 1580. Sa famille était des plus honorables; nous trouvons un de ses oncles conseiller en l'élection; sa tante, Marguerite Ballonfeau, avait épousé Olivier Dupont, écuyer, sieur de Charsay, procureur du roi en la sénéchaussée de Saintonge; son grand-père, Olivier Ballonfeau, avocat renommé, fut souvent appelé comme arbitre de leurs différends par les familles les plus distinguées du pays; un autre de ses parents est l'auteur d'une poésie latine sur la mort du prince de Martigues, tué au siège de Saint-Jean d'Angély en 1569, plaquette que les bibliophiles se disputent aujourd'hui au poids de l'or. Il est donc à peu près certain que, dès ses plus jeunes années, Ballonfeau reçut une excellente éducation. Mais la perspective de passer ses jours dans sa ville natale, en remplissant quelque charge de judicature subalterne, lui souriait peu; son esprit aventureux voulut, comme dit Brantôme, « busquer la fortune ». Après avoir vendu à son oncle, Olivier Dupont, sa part de l'héritage paternel, il part pour Paris: là, dit le rédacteur du *Mercure de France* (1), le bon Etienne Richer, « il dévore en desbauches la substance paternelle », non pas entièrement, cependant: car une partie de cette « substance » lui servit à acheter l'office de « secrétaire de la chambre du roi ». Ce titre ne conférait pas la noblesse comme celui de « secrétaire du roi, maison et couronne de France »; mais il emportait certains privilèges, et plaçait Ballonfeau dans une situation intermédiaire entre le gentilhomme et le bourgeois. En profita-t-il pour se produire dans la meilleure compagnie? Nous n'oserions pas l'affirmer: il est possible, comme l'insinue Etienne Richer, que les cabarets et les tripots aient promptement épuisé ses finances; quoiqu'il en soit, si le jeu fut pour quelque chose dans sa ruine, c'est aux « cartes, dez et tarots » qu'il demanda de nouvelles ressources.

Une récente déclaration du roi, publiée en 1607, établissait une taxe sur les cartes à jouer. André Brigaud, demeurant à Paris, rue Quincampoix, se fit adjuger la ferme générale; il chercha des sous-traitants; Ballonfeau, qui lui aussi demeurait rue Quincampoix, dans cet asile privilégié des tripoteurs d'affai-

(1) *Mercure de France*, t. XII, p. 742 et suiv.

Digitized by Google

res, se présenta des premiers. Muni des pleins pouvoirs de Brigaud pour traiter en son nom « ès villes de Périgord, Xaintonge, Angoulmois et ressort du parlement de Bourdeaux », il se rend aussitôt à Saint-Jean d'Angély, et le 19 septembre 1608 (1) il met en son lieu et place, pour percevoir la taxe et les amendes résultant des contraventions constatées, Claude Bonnet, marchand de cette ville. Le profit à réaliser était minime : deux sous par jeu de cartes sur un débit fixé en moyenne à six grosses par an, donnaient, comme imposition totale, 86 l. 8 s.; le sixième seulement de cette somme, soit 14 l. 8 s., revenait au concessionnaire.

Au mois de janvier suivant, Ballonfeau était encore à Saint-Jean d'Angély ; il y renouvelle au nom de Jehan Daufin, subrogé au premier adjudicataire, les pouvoirs précédemment donnés à Claude Bonnet, et autorise en outre ce dernier à débiter les « cartes, dez et tarots, en la ville de Saintes et ressort d'icelle ». Une autre cause l'avait sans doute aussi ramené en Saintonge : il était sous le coup d'une prise de corps, résultant d'un jugement des juges-consuls de Paris, rendu au profit d'un marchand de Saint-Cloud, Nicolas Larcher ; son créancier l'avait suivi jusqu'à Saint-Jean d'Angély, mais pour se mettre à l'abri de ses importunités, Ballonfeau s'était avisé d'un expédient fort commode : à tort ou à raison, il l'avait fait arrêter et détenir à la conciergerie. Nous voulons bien croire que l'oncle de Ballonfeau, le procureur du roi, n'était pour rien dans cette interversion des rôles. Heureusement pour le prisonnier, son frère, Victor Larcher, accourut à son appel. Il était huissier à cheval au châtelet de Paris, partant, ferré sur la chicane ; son premier soin fut de faire remettre en liberté le détenu, puis, se faisant subroger dans sa créance, il se dispose à en poursuivre le remboursement par toutes voies de droit. Ballonfeau était à court d'argent, mais jamais de belles promesses ; d'après un acte authentique signé le 30 janvier 1609 (2), il désintéresse son créancier en lui abandonnant le droit de procéder à la recherche des abus et contraventions relatives à l'imposition des « cartes, dez et tarots, dans les pays de Gascongne, Xainctonge, Angoulmois, Aulnis, Perigord, Mayne, Anjou et Lorraine, et de recevoir à cet effet toutes amendes adjugées ou à adjuger... » Les conventions précédemment aceptées par Claude Bonnet étaient quelque peu contradictoires avec cette nouvelle cession, notamment en ce qui concernait la Saintonge ; c'était là une question secondaire, l'essentiel était d'éviter la prise de corps. Ballonfeau y réussit pour le moment; mais il devait retrouver à Paris d'autres créanciers plus exigeants que les Larcher. Il ne se tira de leurs griffes qu'en leur consentant une cession de biens et en se résignant à porter « le bonnet verd ». Sous notre ancienne législation, celui qui, pour une cause ou pour une autre,

(1) Acte de Dugrot, notaire royal.
(2) Dugrot, notaire royal.

Digitized by Google

n'avait pas fait honneur à ses affaires, encourait une note infamante. Guy Pape nous apprend que de son temps, à Lyon, le failli ou le cessionnaire de ses biens, devait s'asseoir en public sur une pierre à ce destinée, après avoir préalablement enlevé son haut de chausses. La peine du bonnet verd pour être moins malséante, était peut-être plus pénible. Le débiteur insolvable recevait de ses créanciers un bonnet de couleur verte qu'il était tenu de porter en public sous peine d'un emprisonnement immédiat. On pouvait toutefois échapper à cette humiliation en changeant de pays. Ballonfeau n'y manqua pas. Il se rendit en Auvergne; là, toute honte bue, il se fait dénonciateur en crime d'usure. Pour comprendre le profit qu'il pouvait retirer de cette singulière profession, il faut se rappeler que les lois punissant alors le délit d'usure étaient extrêmement rigoureuses. Tout contrat, quel que fut son titre, stipulant un intérêt supérieur au denier seize, devait être annulé, et celui à qui il profitait condamné à de fortes amendes dont une part revenait au dénonciateur. La dénonciation faite par le débiteur n'était pas admise; mais il suffisait à ce dernier de s'entendre avec un tiers chargé de porter le contrat à la connaissance des gens de justice pour échapper aux obligations convenues. On voit quelles facilités donnait aux débiteurs de mauvaise foi l'intervention intéressée de Ballonfeau. Après avoir, grâce à cette honnête industrie, remis quelque peu d'ordre dans ses affaires, il jugea prudent de changer d'air, « outre qu'il estoit accusé, dit le *Mercure*, d'une infinité de concussions. »

Notre intéressant personnage nous a jusqu'à présent fourni la preuve d'une conscience libre de tous scrupules; nous allons le voir donner l'essor à ses facultés imaginatives et tenter la fortune par des voies moins étroites et plus périlleuses. Il se rend en Champagne, et sous les apparences trompeuses d'un gentilhomme bien renté, il épouse une fille d'honnête famille, Anne Roland, qu'il délaisse bientôt pour aller habiter Dijon. Son premier mariage, à ce qu'il paraît, avait ouvert son cœur aux tendres sentiments; il était au surplus comme le frère Lubin, de Marot :

> Pour desbaucher par un doux style
> Quelque fille de bon maintien,
> Point ne deffault vieille subtile...

Mais, contrairement au frère Lubin, il ne refusait jamais à sa victime la réparation qu'elle était en droit d'exiger ; il conduisit à l'autel « une fille ou femme dont le nom et la qualité n'a encore peu estre descouvert », dit le *Mercure de France*. A quelque temps de là on l'emprisonnait à Dijon ; « il fait ouverture des prisons par subtilité », et gagne le midi pour y chercher un nouveau théâtre à ses exploits.

Montpellier, une des principales places fortes des huguenots, venait de tomber au pouvoir de l'armée royale ; dans cette ville à peine remise des horreurs d'un long siège apparut Ballonfeau, sous le nom, heureusement choisi, de baron de Sainte-Foy ;

Digitized by Google

il menait train de grand seigneur, dissipant en prodigalités élégantes l'or qu'il avait si facilement amassé. Il eut bientôt de nombreux amis, sut s'insinuer dans les meilleures familles et « soubs le masque de ces faulses apparences, garny des filets, blandices et amorces que luy fournissoit son bel esprit », il épousa en troisième et légitime mariage Françoise du Portail. Mais les ressources s'épuisent; il faut aviser. Il part tout à coup pour Paris, où l'appellent des affaires de la plus haute importance. Il s'agissait, en effet, du salut de l'état. Ballonfeau, transformé en baron de Saint-Angel, adresse un mémoire au roi Louis XIII, et le supplie de lui accorder une audience. Admis au Louvre, il dévoile le plan d'une vaste conspiration que le hasard lui a fait découvrir: quarante gentilshommes, des mieux placés pour être bien renseignés, dévoilent au roi d'Espagne les intentions les plus secrètes de la cour de France ; un génois établi à Bruxelles leur sert d'intermédiaire. Il lui serait bien facile à lui, possesseur du secret des conjurés, de surprendre la confiance du génois et d'obtenir l'indication des noms de ses correspondants ; leur punition exemplaire détournerait à tout jamais ceux qui seraient tentés de les imiter. La fable inventée par Ballonfeau n'était pas trop invraisemblable. Le pouvoir naissant de Richelieu rencontrait une sourde opposition que le gouvernement espagnol entretenait avec soin. Comme l'avait démontré la conspiration de Biron, comme le prouva plus tard celle de Cinq-Mars, c'était toujours du côté des Pyrénées que les mécontentements tournaient leurs regards. L'intervention du génois se justifiait d'autant mieux qu'à ce moment la France était en guerre avec la république de Gênes. Le cardinal de Richelieu se laissa donc complètement abuser par les impudentes affirmations de Ballonfeau ; il lui fit remettre deux cents écus et lui donna mission de se rendre à Bruxelles ; mais en même temps, il chargeait un des affidés de sa police secrète, l'écossais Alfeston, de suivre le prétendu baron de Saint-Angel et de rendre un compte exact de ses démarches.

A peine débarqué dans la capitale du Brabant, Ballonfeau courut chez le marquis Spinola, commandant en chef des forces espagnoles dans les Pays-Bas ; il se donna comme un transfuge huguenot, très au courant des affaires de France, ayant de nombreux amis à la cour, et pouvant fournir les plus utiles renseignements. Ce n'était point en effet par pure fantaisie que Ballonfeau avait pris le nom de Saint-Angel ; une famille huguenote de ce nom existait en Guyenne, et un baron de Saint-Angel avait été mêlé aux troubles suscités par le duc de Rohan. De même que Richelieu, Spinola fut la dupe de notre habile intrigant ; mais il se montra autrement généreux que le cardinal. Outre une « somme de deniers » assez ronde qu'il lui fit immédiatement délivrer, il lui fit présent d'une chaîne d'or d'une valeur de trois cents écus, et lui promit une pension de trois mille livres pour prix de ses services. Pendant quelques mois l'esprit inventif de Ballonfeau lui permit de se jouer simultanément

Digitized by Google

de deux cours, du Louvre et de l'Escurial ; entre temps, il eut assez de loisirs pour épouser une quatrième femme, Catherine de Midlebourg. Cependant Richelieu perdait patience et le sommait de lui livrer le nom des prétendus conjurés ; Ballonfeau lui répondit que l'introuvable génois était parti pour Londres et qu'il courait à sa poursuite. Il passa en effet en Angleterre, non sans s'être muni d'amples recommandations du marquis Spinola auprès de Charles Ier. Une froideur marquée existait alors entre le gouvernement anglais et la France ; Louis XIII avait été extrêmement blessé de voir le parlement anglais exiger le renvoi des catholiques qui avaient accompagné sa sœur, la reine Henriette ; les notes diplomatiques tournaient à l'aigreur. Le baron de Saint-Angel se posa-t-il en médiateur, et s'engagea-t-il à ramener la paix et l'union entre les deux beaux-frères ? A la façon dont il fut reçu à la cour de Saint-James, on serait tenté de le croire : admis auprès du roi, il eut avec lui un long entretien, à la suite duquel il reçut un présent royal de deux mille livres. Fier d'un si beau succès, et sans plus se soucier du génois, il repasse en Flandre justement au moment où ses affaires semblaient y prendre mauvaise tournure. L'amour qui perdit Troie devait être aussi la cause de ses malheurs. Alfeston, le policier chargé par Richelieu de surveiller ses démarches, était le fils du bailli de Châlons : or, c'était à Châlons qu'avait été célébré le premier mariage de Jacques Ballonfeau avec Anne Roland; l'émissaire du cardinal avait cru reconnaître dans Saint-Angel l'élégant gentilhomme, naguères les délices de la société champenoise ; son mariage avec Catherine de Midlebourg lui donna l'éveil. Doué de cette ténacité particulière aux gens de son espèce, il entreprit une information, recueillit des renseignements et acquit enfin la conviction que Saint-Angel était au moins bigame, ce qui, indépendamment de ses autres méfaits, suffisait largement pour le faire pendre. Ballonfeau, aussitôt son retour à Bruxelles, pressentit l'orage qui le menaçait; il crut le prévenir en écrivant au cardinal un mémoire foudroyant contre Alfeston : c'était un traître, vendu à l'Espagne, acceptant de l'argent des deux mains; bref, mieux que personne il pouvait apprécier la valeur morale de l'homme, qu'il dépeignait comme ayant cherché à le perdre aussi bien auprès du cardinal qu'en Flandre, en Hollande et en Angleterre.

Richelieu, fixé désormais sur le compte de Ballonfeau, n'avait plus qu'un souci : ne pas le voir échapper au châtiment qu'il méritait ; il parut ajouter foi à sa dénonciation, et, pour mieux garder les apparences, il fit arrêter Alfeston, puis le baron de Saint-Angel fut invité à venir témoigner dans le procès qui allait s'instruire. Comment ce maître fourbe se laissa-t-il prendre à un piège aussi grossier ? Il espérait sans doute, grâce à son imperturbable impudence, triompher de son ennemi et regagner du même coup la faveur du cardinal; mais il fallait aussi que tôt ou tard la justice et l'honnêteté fussent vengées.

Digitized by Google

Ballonfeau, qui vivait largement à Bruxelles, ayant maison, chevaux et carrosses, s'arracha à cette existence luxueuse et vint à Paris. Le soir même de son arrivée, il couchait à la Bastille.

Ce misérable, dont l'indignité n'était pas alors bien connue, trouva encore des amis ; un sien parent, peut-être son compatriote, conseiller d'état, René de Oumont, fit parvenir au roi un long mémoire dans lequel il essayait de se justifier : « Est-ce donc ainsi, disait-il, que le roi récompense ma fidélité, alors que bien des fois j'ai failli être roué pour son service ? » Les preuves étaient accablantes. Poursuivi criminellement pour avoir « par ses fourbes tiré argent de troys roys et de plusieurs princes, bigarré diverses foys son nom, et abusé quatre femmes soubs le nom sacré de mariage », il fut convaincu « d'imposture, de perfidie contre le service du roy, sécurité de sa personne et de son estat... », et finalement, par sentence du 4 janvier 1627, condamné, après avoir été mis à la question, « à être pandu et estranglé jusqu'à ce que mort s'ensuyve. »

Ballonfeau tenta d'abord de se laisser mourir de faim ; puis, se ravisant, il fit appel de la sentence qui le condamnait. Elle fut confirmée le 12 février. La seule vue des instruments de tortures le fit tomber en « telles pasmoysons et convulsions » qu'on le crut ou qu'on feignit de le croire atteint d'épilepsie ; on lui épargna des tourments inutiles. Il fut pendu haut et court en place de Grève ; du reste, en face de la mort, il montra, dit-on, quelque courage.

Telle fut la fin de celui que le rédacteur du *Mercure de France* appelle « ung abuseur de roys et de princes et le plus inventif affronteur que l'on puisse dire ». Si ce grave chroniqueur délaisse un instant les hautes questions politiques afin de consacrer quelques lignes à cet « affronteur », il en donne de trop bonnes raisons pour que nous ne les invoquions pas à notre tour comme la justification des pages qu'on vient de lire: « Les histoires ne profitent pas seulement par le récit des faits héroïques des hommes illustres, qui est l'aiguillon de la vertu et l'éperon de la gloire, mais encore par les perfidies et impostures des trompeurs et architectes d'inventions malheureuses. »

DENYS D'AUSSY.

—

VIII

PALLAS ATHÉNÉ

Uranus du chaos avait tiré le monde ;
Saturne avait régné ; le calme s'était fait.
Dissipant par degrés l'obscurité profonde,
Chacun des immortels apportait son bienfait.

Zeus, le maître divin, avait donné le chêne.
L'homme pour se nourrir mangeait les glands amers ;
Pour boire il se penchait sur la source prochaine ;
Il cherchait un abri sous les branchages verts.

Digitized by Google

Il errait librement dans la nature immense;
Mais par l'effroi sans cesse il était torturé.
Contre les animaux il était sans défense;
Le danger le chassait de l'endroit préféré.

Il se fixa, voulant un destin sédentaire:
Pour un sort plus heureux son esprit était mûr.
Cérès enseigna l'art de cultiver la terre;
L'or des premiers épis se montra sous l'azur.

O l'époque riante! O les instants magiques!
Un espoir enchanteur guidait l'humanité...
C'est l'âge merveilleux des tribus pélasgiques,
Où le premier progrès fut conçu, fut tenté.

L'homme alors, du besoin redoutant les étreintes,
Songea dans l'abondance aux jours sombres et durs:
Pour enfermer les biens on traça des enceintes;
Avec d'énormes blocs on construisit des murs.

Mais dans l'ombre veillait l'ambition traîtresse:
Par d'envieux désirs les cœurs furent souillés.
Le produit du travail passait à la paresse;
Les faibles par les forts se voyaient dépouillés.

C'est alors que Pallas apparut, fière, austère.
Fille de Zeus, sortant de son puissant cerveau,
Elle vint imposer la sagesse à la terre.
Tout obéit soudain à ce pouvoir nouveau.

Ceux qui jusqu'à ce jour du mal étaient la proie,
N'ayant jamais connu de destins assurés,
D'une calme existence éprouvèrent la joie.
Devant Pallas fuyaient les méchants effarés.

Car elle est la déesse impartiale et bonne.
Son bras, du juste aimé, du fourbe redouté,
Combat pour l'innocent que la force abandonne.
On entend par sa voix l'inflexible équité.

Dédaignant la surprise inique, le pillage,
Ayant la valeur vraie et le noble sang-froid,
Elle inspire aux héros l'indomptable courage.
Elle sert la justice et venge le bon droit.

Sachant, quand il le faut, abandonner le glaive,
Aux lieux où, seul, croissait l'infertile laurier,
Dans les champs dévastés par les guerres sans trêve,
Elle met la richesse en plantant l'olivier.

Par elle le foyer est vierge de souillure.
Sur les larges fossés et sur les murs épais
S'étend sa vigilance active, prompte et sûre.
L'heureuse humanité peut travailler en paix.

L'affection d'abord a formé la famille;
Puis parut la tribu, que groupa l'intérêt.
Pallas vient: un rayon plus vif et plus pur brille...
Radieuse, à présent, la patrie apparaît.

Des nations vont naître, ardentes et vivaces...
Le temps fuit. Le savoir des hommes s'est accru.
Vaincus et submergés par de plus fortes races,
Les Pélasges anciens ont bientôt disparu.

Digitized by Google

Mais les dieux triomphants ont gardé leur empire ;
Dans le cœur des humains il est enraciné.
Contre les immortels en vain l'oubli conspire :
Il n'a rien pu ravir à Pallas Athéné.

La déesse à ses lois a soumis la Fortune.
Elle est plus grande encor parmi les déités...
Elle a donné son nom, ayant vaincu Neptune,
Au joyau de l'Hellade, à la fleur des cités.

*
* *

Pallas, le casque au front, veille sur l'Acropole.
Tout en elle éblouit, émerveille les yeux :
Un vêtement d'or pur s'attache à son épaule ;
Son corps divin est fait d'ivoire précieux.

Elle est calme et sereine, ayant fini sa tâche ;
Elle a le juste orgueil du triomphe obtenu.
Après avoir lutté, combattu sans relâche,
Au premier rang son peuple est enfin parvenu.

Athènes la superbe est reine de l'Hellade...
D'une double victoire elle a reçu le prix :
Ses armes ont vaincu, soumis chaque peuplade ;
Son génie a charmé, conquis tous les esprits.

Partout éclate et rit l'allégresse publique.
La foule emplit le pnyx, se presse à l'agora,
Commentant les succès qu'obtint la république,
Parlant avec fierté des destins qu'elle aura.

Les éphèbes s'en vont par groupes aux gymnases,
Où le maître des jeux dirige leurs efforts,
Où le docte rhéteur enseigne l'art des phrases,
Formant par leurs leçons les âmes et les corps.

Charmante, les bras nus, s'avance une hétaïre.
Un tissu d'Amorgos voile à peine ses seins.
Sa beauté, qui des sens allume le délire,
Fait naître dans les cœurs les amoureux desseins.

Le poète, qu'un songe obsède et suit sans trêve,
Que séduit un nuage et qu'enivre un reflet,
Poursuivant constamment le papillon du rêve,
Erre, ayant à la main tablettes et stylet.

Les artistes, dont l'âme est avide de gloire,
Dans leur poing souverain tiennent le ciseau dur :
Voulant par leurs travaux illustrer leur mémoire,
Ils taillent le métal, sculptent le marbre pur.

Les voyageurs venus des lointaines contrées,
Sur les bancs du portique, auprès du mur, assis,
Montrent, en racontant des choses ignorées,
Les objets rapportés des fabuleux pays.

Des marchands étrangers, dont la parole flatte,
Offrent la riche étoffe au ton étincelant ;
D'autres ont des bijoux de saphir ou d'agate ;
D'autres, des fleurs, du lierre ou du peuplier blanc.

Digitized by Google

Les fidèles aux dieux apportent leur offrande,
Déposant tour à tour devant chaque immortel
Les fruits mûrs, les rameaux disposés en guirlande,
L'orge ou le blond maïs, qu'on brûle sur l'autel.

Cédant au tendre instinct que le temps perpétue,
Dans le bosquet sacré, propice aux doux aveux,
La vierge, de l'Amour embrassant la statue,
Exprime en rougissant ses tourments et ses vœux...

Mais soudain on entend chanter flûte et cithare.
L'âme s'émeut, palpite et vibre avec le son.
Eros unit deux cœurs : un hymen se prépare...
L'époux conduit la jeune épouse en sa maison.

Le char passe, paré de roses purpurines...
Emus, tremblants, troublés par un désir égal,
Deux mortels vont goûter les extases divines...
Jeunes gens, entonnez le beau chant nuptial !

Ainsi, sous le regard vigilant des archontes,
Partout l'Athénien trouve le bonheur sûr ;
Connaissant les fiertés, mais ignorant les hontes,
Il vit, libre et joyeux, sous l'immuable azur.

Il a, justifiant sa renommée antique,
Les plaisirs dans la paix, la victoire aux combats...
Qu'elle est douce et riante, en sa grâce héroïque,
La cité que domine et protège Pallas !

*
* *

Fille de Jupiter, noble et fière déesse,
Ta statue est brisée et ton temple est désert.
L'Acropole, où ta fête apportait l'allégresse,
Est depuis deux mille ans aux profanes ouvert.

Le peuple qui te dut ses belles destinées,
Le front orné de fleurs et le cœur palpitant,
Ne vient plus aujourd'hui, dans les Panathénées,
Rendre à sa bienfaitrice un hommage éclatant.

Les vierges de l'Attique, au fond du gynécée,
Ne brodent plus pour toi le splendide peplos,
Où, dans la fine trame, avec art retracée,
Ton histoire vivait dans les traits des héros.

Il n'est plus de cortège, il n'est plus d'hécatombes ;
Le feu ne brille plus sur l'autel vénéré ;
Dans l'air tiède et limpide, où planent les colombes,
Ne monte plus le cri du taureau consacré.

Nul de ton culte ancien ne pratique les rites ;
Les chœurs ne mêlent plus, clairs, purs, frais et charmants,
Pour les hymnes sacrés, dans les formes prescrites,
Aux douces voix le son léger des instruments.

Les barbares, en proie à leur fureur grossière,
Ont sur le Parthénon osé porter la main :
Les marbres écroulés gisent dans la poussière...
Sacrilège odieux, honte du genre humain ! —

Digitized by Google

Oui, ton temple, Pallas, n'est plus qu'une ruine ;
L'impie en a détruit le merveilleux décor...
Mais un ardent rayon encore l'illumine.
Sous la poudre des temps il resplendit encor.

Par les grands souvenirs que la pensée évoque,
Ces superbes débris, ces restes glorieux,
Plus que les monuments de la moderne époque,
Paraissent éclatants et semblent radieux.

C'est que le feu sacré toujours brûle en notre âme,
Les Grecs, quoique vaincus, sont demeurés vainqueurs.
Ainsi que d'âtre en âtre on se transmet la flamme,
Leurs instincts généreux ont passé dans nos cœurs.

De leur art, qui savait animer la matière,
Malgré les affronts vils qui vinrent l'assaillir,
La splendeur jusqu'à nous est parvenue entière :
Rien n'a pu l'altérer, rien n'a pu l'affaiblir.

En vain le temps jaloux voulait être son maître ;
En vain il prétendait éteindre ses clartés.
Les générations ont bien pu disparaître :
Les corps seuls ont péri ; les esprits sont restés.

Nous avons recueilli le divin héritage.
Enivrés, captivés par son génie exquis,
Nous rendons à la Grèce un solennel hommage.
Notre être par sa grâce est tout entier conquis.

Une puissance étrange, irrésistible, occulte,
Remplaçant par nos cœurs pentélique et paros,
De son renom antique en nous a mis le culte.
Nos enfants savent tous les noms de ses héros.

Son exemple à jamais nous guide, nous domine :
Nos illustres penseurs ont pour maître Platon ;
Nos glorieux marins songent à Salamine ;
Nos valeureux soldats pensent à Marathon !

*
* *

Malgré les durs revers, malgré l'âpre torture,
Malgré le sort cruel par ses fils supporté,
La Grèce a conservé sa gloire noble et pure.
Pour elle l'avenir se nomme éternité.

L'Hellade, ayant brisé les fers de l'esclavage,
Peut jeter autour d'elle un regard enivré.
Son génie immortel n'est pas terni par l'âge :
Il brille radieux sur son sol délivré.

Que peut faire au soleil l'éclipse passagère ?
Qu'importe la douleur qui parfois nous étreint ?
La vérité surgit de l'ombre mensongère.
L'astre peut se voiler ; il n'est jamais éteint.

N'avons-nous pas, Français, éprouvé la défaite,
Subi le joug pesant du barbare odieux ?
N'avons-nous pas souffert et dû courber la tête,
La rage dans le cœur et des pleurs dans les yeux ?

Digitized by Google

Notre chère patrie a, vaillante et féconde,
Vu sa force renaître et ses arts refleurir.
La clarté du soleil est nécessaire au monde.
Athènes et Paris ne peuvent pas périr...

Nous te remercions et t'invoquons, déesse,
Entourant de nos bras l'autel abandonné.
Ta bonté tutélaire a veillé sur la Grèce.
Protège aussi la France, ô Pallas Athéné !

EDMOND MAGUIER.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

ANNUAIRE DU CONSEIL HÉRALDIQUE DE FRANCE, 4e année. Paris, conseil héraldique de France, 21, avenue Carnot, 1891, in-18, LVI-358.

Outre la liste des membres qui s'accroît chaque année, cet annuaire contient quelques articles importants : De la noblesse maternelle ; Sources des nobiliaires de Guyenne et Gascogne, de Franche-Comté, de Provence, de l'état d'Avignon et du comtat, puis des notes intéressantes sur les membres et leurs publications, sur l'ordre de Malte, sur l'association des chevaliers pontificaux, les quatre demoiselles de Lorraine, etc. Parmi les chevaliers de Malte, l'*Annuaire* cite « M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, titré marquis de Migré, comme chef de la seconde branche de la maison de Bremond d'Ars, connu en Angoumois dès la fin du xe siècle, fils aîné du général comte de Bremond d'Ars, ancien inspecteur général de cavalerie, mort à Saintes en 1875 à l'âge de 88 ans, l'un des derniers chevaliers de Saint-Louis...», et « Jean-Marie-Hippolyte-*Aymar* d'Arlot, comte de Saint-Saud, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique», qui a « reçu, le 29 mai 1890, la croix de chevalier de grâce magistrale. Il est né à Coulonges (Deux-Sèvres), le 15 février 1853, du mariage de Gustave d'Arlot, baron de Saint-Saud, avec Honorine Ramier de Franchauvet ; il a épousé à Paris, le 10 janvier 1884, Marguerite de Rochechouart, fille d'Aimery, comte de Rochechouart...» On y trouve aussi une note sur *Ronce-les-Bains*, sur *Le château d'Ardenne*, sur l'insigne de la société des *Archives*, « qui fait le plus grand honneur au goût et à l'habileté de M. Charles Dangibeaud », sur l'œuvre iconographique de M. le marquis de Granges de Surgères, sur divers opuscules de M. Tamizey de Larroque, sur la *Revue de Saintonge et d'Aunis*. V. plus haut, p. 146.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, t. LI (1890), contient, page 238, de M. Jules Viard, *Gages des officiers royaux vers 1329*, où l'on lit : « Xantonensis tunc. Seneschallus, per annum ve l. et sic CCCVIIIe. Custos sigilli Rupelle, per annum L l. Custos sigilli Sancti Johannis, XXV l. Duo advocati pro salariis, per annum pro toto XX l. Anno CCCVIII, castellanus de Rupella C l. Receptor, tunc C l. » — et page 298, de M. Ch.-V. Langlois, *Docu-*

Digitized by Google

ments relatifs à l'Agenais, au Périgord et à la Saintonge, à la fin du XIIIe *et au commencement du* XIVe *siècle*, tirés des archives et des bibliothèques d'Angleterre par l'auteur dans un récent voyage à Londres et à Oxford. Voici ce qui concerne la Saintonge : « Le ms. Cotton. Julius E. 1 du British Museum renferme une collection de copies de pièces relatives à l'Aquitaine, exécutée, vers le milieu du XIIIe siècle, dans les archives de la chancellerie anglaise. (Voir *Bibliothèque de l'école des chartes*, 4e série, I, 97). Quelques unes des pièces qui y sont transcrites se retrouvent en original au Public Record Office ; mais la plupart ne nous sont connues que parce qu'elles sont consignées dans ce célèbre cartulaire des possessions aquitaniques des rois d'Angleterre. C'est le cas, notamment, d'une requête, jadis écrite sans doute sur un rouleau de parchemin, qui présente le tableau le plus curieux des menées des officiers français dans les terres anglaises de Saintonge, au commencement du XIVe siècle ; elle occupe les fol. 273-275 v° du ms. Cottonien :

« Hec sunt facta tangencia terram Xanctonie domini regis Anglie ac ducis Aquitanie curie Francie expressa super excessibus factis per gentes domini regis Francie in dicta Xanctonensi terra in prejudicium domini regis Anglie, ducis Aquitanie ».

Voici quelques articles de cette pétition, à titre de spécimen : « Item contra tenorem dicte pacis [Ambianensis] senescallus et gentes dicti domini regis Francie in civitate Xanctonensi et in alia parte terre ducatus multas preconizationes fecerunt, tam super victualibus venditis exponendis quam assisiis et parlamentis et monetis currendis vel non currendis, quod fieri est alias per eos inauditum, nec premissa facere possunt in terra ducatus, cum sit jurisdictionnis....

Item senescallus regis Francie voluit et vult ponere in civitate Xanctonensi, et aliis villis senescallie Xanctonensis domini regis Anglie cambiatores monetarum quas constituit et decrevit et intendit facere proclamari, et multa alia banna ad dictam civitatem et alia loca et villas domini regis Anglie ex parte domini regis Francie, quod nunquam fuit alias consuetum.

Item gentes domini regis Francie officiant et serjantant quasi indistincte in terra ducatus in Xanctonia, et, quod pejus est, quidam servientes et baillivi sui vadunt in parrochia et vilagia... Sic dicendo : « Cui paretis vos, vel Anglicis vel Gallicis ? » Et si dicant quod Anglicis, statim citant eos ad instanciam domini regis Francie , perturbando jurisdictionem domini regis et ducis.....

Item sciendum est quod in terra ducatus in Xanctonia gentes domini regis Francie, videlicet dominus Hugo de Cella, miles, et senescallus Xanctonensis, intendunt et volunt facere fieri sibi financias ratione feodorum nobilium et innobilium et personis ecclesiasticis acquisitorum, dicentes ad dominum regem et ducem hoc non pertinere, neque ipsum posse financias facere, exinde recipiendo peccuniam, et ideo inceperunt recipere et levare a pluribus personis in terra Xanctonie dicti ducatus...

Digitized by Google

Item faciunt venire et transire Judeos per terram ducatus contra banniamentum factum per gentes domini nostri regis Anglie, occasione, ut dicunt, debitorum suorum recuperandorum, compellentes gentes ducatus ad reddendum super dictis debitis coram eis ».

Le document est daté :

« Datum hujusmodi articulorum predictorum receptionis facte per vos, senescalle Xanctonensis pro dicto domino rege Francie, apud Xanctonias, die jovis ante festum beate Katerine virginis, anno Domini M° CCC° nono. »

—

Bulletin de la société archéologique de Nantes, XXVIII, p. 59 (1889), contient de M. Alexandre de Couffon de Kerdellech un article, *Erreurs archéologiques et historiques occasionnées par les substitutions et les usurpations de noms et d'armes*, où l'auteur prétend que la généalogie de la famille Dreux-Brézé, publiée par M. Beauchet-Filleau dans le *Dictionnaire des familles du Poitou*, est fausse en tout, qu'il en fait à tort une branche des comtes de Dreux de la maison de France. La filiation, d'après les registres de la réformation de la noblesse de Bretagne, est ainsi établie : Simon Dreux, sieur de La Gastillonnière, eut de Perrine Caquerault: 1° Simon, qui épousa en 1555 Madeleine Gabi; 2° « Méry, qui eut de Marguerite de La Coussaye cinq fils, dont le dernier, Thomas, fut la souche des Dreux-Brézé ». Beauchet-Filleau remplace Simon par Pierre, et fait Simon fils de Méry et non son frère. Simon Dreux eut Thomas, conseiller secrétaire du roi, qui de Jeanne Rémond eut Charles Dreux, seigneur du Port d'Arclou, conseiller du roi à l'extraordinaire des guerres, époux de Thomasse (Françoise, d'après Beauchet-Filleau qui a raison) de Cerizay. Charles eut pour fils Pierre Dreux, sieur du Port d'Arclou, conseiller au parlement de Bretagne, mari de Marguerite Séguier (*Soguier*, dit Beauchet-Filleau), d'où vint Thomas Dreux, conseiller au parlement de Paris.

Rappelons qu'un Thomas Dreux — est-ce le même? — fut prieur de Saint-Eutrope (1650-1651). Joachim Dreux fut prieur de Mornac, Breuillet et Coust. (*Saint Eutrope dans l'histoire, l'archéologie*, page 324). Il était petit-fils de Charles Dreux et de Françoise de Cerizay, qui fonda à Saintes le couvent des Sainte-Claire. (Voir *Archives*, t. x, 143-245, pièces et registre des vêtures et professions). Les Dreux ont possédé La Pommeraye, le Port d'Arclou et Dreux dans la commune du Port d'Envaux, non loin de Saintes.

—

Bulletin de la société archéologique... du Vendômois, t. XXIX (1890), pages 152-160, contient de M. le colonel de Sachy *Saintes et ses antiquités gallo-romaines*, où sont mentionnées les arènes, la crypte de Saint-Eutrope et les « antiquités gallo-romaines, recueillies un peu partout, mais principalement dans la ville même ». Le mot « un peu partout » est une inexactitude ;

Digitized by Google

tout, absolument tout, est sorti du sol saintongeais. Aux arènes « on ne retrouve aucune trace des *vomitaria* », par la raison bien simple qu'il n'y en a jamais eu. Ce qui est dit de saint Eutrope renferme aussi quelques erreurs : « Vendôme passe pour avoir possédé le corps de saint Eutrope... Il est certain que le culte du saint y était régulièrement célébré par les bénédictins, et l'une des chapelles est encore placée sous son vocable... on conservait son chef dans l'église cathédrale de la ville (de Saintes), lorsqu'en 1793 le reliquaire qui le renfermait fut pillé. La tête de saint Eutrope, mise dans un sac, fut portée au district et jetée sans respect au rebut. Il se trouvait là, par hasard, un habitant de la ville qui eut l'adresse de soustraire cette relique et qui put la rendre à l'église lorsque la tranquillité fut rétablie. » D'abord la cathédrale de Saint-Pierre n'a jamais eu le chef de saint Eutrope, qui a toujours été dans l'église haute, dans l'église priorale. Puis, jamais il n'a été porté au district, ni mis dans un sac et jeté au rebut, ni soustrait par un habitant. C'est le sac contenant les authentiques de saint Eutrope qui fut porté au bûcher de la place des Cordeliers et sauvé des flammes par Lacoste. (Voir *Saint Eutrope et son prieuré*, page 2). Quant au chef lui-même, enlevé de sa châsse, il fut pris par le sacristain Elie Delavaud, déposé dans l'ossuaire où il resta dix-huit mois, puis transporté dans la maison de Jean Doussin, puis à la mort de celui-ci chez François Grout, qui le garda jusqu'en 1804. (Voir *Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie*, page 391).

Nous ne citerons que pour mémoire la date (commencement du XVIIe siècle) du chœur actuel de l'église haute, « peut-être de la même époque que le clocher bâti sous Louis XI, ainsi que l'atteste une lettre conservée à la bibliothèque de la ville » — *lisez :* appartenant à M. le duc de La Trémoille ; — et aussi quelques lapsus dans le passage relatif au musée des antiques.

—

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE, janvier-février 1891, publie de M. Arsène Dumont, *Essai sur la natalité aux îles de Ré et d'Oleron*. Dans ces dernières, l'abaissement de la natalité va de front avec l'émigration ; ce sont les plus riches et les plus instruits qui partent, ceux aussi qui ont le moins d'enfants. L'île de Ré est devenue une pépinière d'instituteurs, de douaniers, d'employés de chemins de fer, de gendarmes, même de prêtres, malgré l'esprit très peu religieux du pays ; l'immense majorité, cependant, des habitants reste dans l'île, faute de ressources ; mais ils reportent sur leurs enfants à naître leur ambition refoulée ; et pour les rendre plus heureux qu'eux, ils en ont le moins possible ; c'est là l'unique cause de la décroissance de la natalité, non pas dans la corruption des mœurs, non pas dans le luxe, ni dans la race autrefois très prolifique. Tel est le résumé de cet article. Remarquons que la cause indiquée par l'auteur, n'est pas particulière à l'île de Ré.

Digitized by Google

Voici, d'après la *Seudre* du 19 avril dernier, ce que donne, pour l'île d'Oleron, dont la population était de 17,203 habitants en 1885, le mouvement de la population pendant l'année 1890 : « Mariages 118, proportion 1,37 0/0. Naissances légitimes 326, illégitimes 13, total : 339, proportion 1,97 0/0. Décès 292, proportion 1,69 0/0. Mort-nés 17, proportion 0,09 0/0.

Canton de Saint-Pierre : Superficie, 10,585 hectares. Nombre d'habitants par hectare, 1,08. Mariages 69, proportion 1,22 par cent habitants. Naissances 183, proportion 1,63 par cent habitants. Décès 165, proportion 1,47 par cent habitants. Mort-nés 8, proportion 0,07 par cent habitants.

Canton du Château : Superficie, 6,062 hectares. Nombre d'habitants par hectare, 0,98. Mariages 49, proportion 1,62 par cent habitants. — Naissances 156, proportion 2,59 par cent habitants. — Décès 127, proportion 2,11 par cent habitants. — Mort-nés 9, proportion 0,14 par cent habitants.

Si on compare ces chiffres, on voit que le canton du Château tient le premier rang pour les mariages, les naissances, les décès et les mort-nés.

Si on compare les communes, on peut voir que les deux plus importantes communes, Saint-Pierre et Saint-Georges, occupent les deux derniers rangs pour le nombre des mariages, des naissances et à peu près aussi des décès.

Saint-Pierre est la commune où il y a eu le moins de naissances et de décès. La proportion est la même 1,30 par cent habitants. La population ne s'est donc pas accrue dans cette commune, résultat peu satisfaisant et de mauvais augure.

Pour l'ensemble de l'île, les naissances ayant été de 339 et celui des décès de 292, il y a une augmentation de 47 habitants, soit 0,28 par cent habitants. C'est triste et peu rassurant pour l'avenir. »

—

Bulletin de la société géologique de France, 1889, p. 290, contient *Argiles gypsifères des Charentes*, par M. Arnaud, qui indique l'extension de ces argiles dans l'est des Charentes, bien au-delà des limites qui leur avaient été assignées dans la carte géologique de Coquand, puis connaître leur composition dans les points extrêmes qu'elles atteignent dans cette direction.

—

La Charente-Inférieure du 28 février publie de M. Alphonse Vivier, avocat, un article, *Le prix Joseph Lair*, à propos du concours ouvert par la société d'économie politique de Paris pour un prix de mille francs à elle légué par Joseph Lair, maire de Saint-Jean d'Angély, décédé le 25 juin 1889 (Voir *Bulletin*, IX, 310, 359), et étudie Lair comme économiste dans son livre *Les lois sur l'intérêt* (1864), couronné par l'académie de législation de Toulouse, après un rapport de M. Humbert, alors professeur de droit.

Digitized by Google

Compte rendu des séances de la société linnéenne de Bordeaux, 1888, page LX, contient de M. Régelsperger, *Note sur* les ravages causés sur quelques points de la Charente-Inférieure par la *Calaptenus italicus*, c'est-à-dire dans les communes d'Ardillières et de Landrais. L'insecte en 1888 a exercé des ravages considérables, d'abord dans les champs de carottes, ensuite dans les prairies, même dans les champs de blé.

—

Dictionnaire de l'ameublement, par M. Henry Havard. Paris, Quantin, 1890, in-4°, 4 volumes.

Voici quelques notes prises en parcourant ces volumes :

Banlin. En vieux langage de l'Aunis et de la Saintonge, c'est un drap de lit. Ce mot est, dit-on, formé de la contraction du bas latin *pannus lineus*, dont la traduction littérale est « drap de lin ». — *Bugeoir*, *bugey*, *bugadey*. En Gascogne, le bugadey ou bugeoir est la cuve à faire la lessive. Ces divers mots sont encore usités dans la Gascogne et le Béarn, et en Saintonge aussi. — *Calin*, dans l'Angoumois et la Saintonge, désigne une petite casserole de fer battu, de forme ovale, montée sur trois pieds et terminée, à ses deux extrémités, par deux anses assez fortes. Le calin sert à faire cuire de petites pièces de viande. Le fer battu est un perfectionnement : car, autrefois, le calin était en terre. La *cassotte* ne serait connue qu'en Limousin et l'Angoumois, avec la forme qu'elle affecte ordinairement. L'auteur ne dit pas que son usage le plus fréquent est de servir à se laver les mains. — Le *chaleuil*, *chaleil*, en Saintonge et en Aunis, *chilot* ou *chalut* dans le Forez, *caleil* en Languedoc, désignent une sorte de lampe rustique que l'on suspend. — M. Havard donne, t. I, page 926, la figure du *coquemard* de la Saintonge et de l'Angoumois, à notre époque.

Moque. « Dans la Saintonge, c'est un petit pot de terre à anse dont les paysans se servaient encore il y a vingt ans pour *boire le cidre*. » La Saintonge, hélas ! pas plus il y a vingt ans qu'aujourd'hui, ne produisait de cidre. Ce serait une ressource pour elle, et un moyen de remplacer ses vignes phylloxérées. Il y a vingt ans, le paysan buvait encore du vin, et du bon vin; il aurait rejeté bien loin le cidre. Maintenant il boit souvent de l'eau passée sur des pommes, mais point de cidre. Il y a vingt ans, la moque était déjà presque abandonnée. Ajoutons que la moque n'a jamais été un pot, mais une tasse. A part ces rectifications la définition est exacte.

Au mot *Porcelaine*, t. IV, col. 484, M. Havard dit ceci : « Le *Mercure* d'août 1775 parle, dans les termes suivants, de cette manufacture (de Saintes) généralement ignorée, et que MM. Jacquemart, Demmin et Garnier paraissent n'avoir pas connue : « Le sieur Morin vient d'établir à Saintes une manufacture de » porcelaines, pareilles à celles de Saxe et des Indes. Son der- » nier essai donne lieu de penser que son ouvrage est égal en

Digitized by Google

» solidité et en beauté à tout ce que l'on a vu jusqu'à présent. » Ce qui donne à sa porcelaine un prix infini, quant à l'usage, » c'est qu'elle soutient alternativement, sans se casser ou se » fêler, le plus grand degré de chaleur et la fraicheur d'eau » prête même à se geler. Dans les terres, que lui fournit le can- » ton où il est, il a trouvé une argile propre à former des creu- » sets, qui égalent en bonté ceux d'Allemagne et de Hollande. » Nous n'avons pas recueilli d'autres détails sur cet établissement, dont l'existence fut vraisemblablement de très courte durée. » Le renseignement est assurément excellent, et tous ceux qui s'intéressent à notre industrie locale n'omettront pas de le noter avec soin. Mais M. Havard se trompe s'il croit avoir ajouté, de son fait, un nom à la liste des fabriques de porcelaines. Il a beaucoup lu, énormément lu : ses quatre gros volumes le prouvent. Il énumère dans sa préface les ouvrages parcourus : ils sont très nombreux. Mais s'il avait demandé au bibliothécaire de la manufacture de Sèvres si l'on connaissait une fabrique à Saintes, nul doute qu'on ne leur eût mis en main un opuscule intitulé *Notes sur les potiers, faïenciers et verriers de la Saintonge*, dans lequel il aurait vu qu'en 1884, nous signalions, pour la première fois, l'existence de fours à porcelaine à Saintes. Si d'ailleurs un voyage à Sèvres lui paraissait trop dispendieux, il n'avait qu'à consulter la *Bibliographie des travaux des sociétés savantes*, publiée par le ministère de l'instruction publique, où il aurait trouvé, t. I, p. 349, n° 11466, l'indication de l'ouvrage. CH. D.

—

Le XIXe SIÈCLE du 19 avril, reproduit par les *Tablettes* du 21, le *Phare* du 22, etc., publie un article, signé de M. J.-L. de Lanessan, le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine, sur *L'arsenal de Rochefort*, où l'auteur, se faisant l'écho des inquiétudes « des Rochefortais et d'un grand nombre de marins au sujet de diverses mesures prises récemment par le ministre de la marine », démontre qu'il faut « développer le port et l'arsenal de Rochefort, au lieu d'en réduire l'importance », et cela par l'accomplissement des travaux nécessaires pour que ce port, « le seul absolument à l'abri de l'ennemi, à cause de sa situation intérieure et de la facilité avec laquelle on peut défendre l'entrée et le cours de la Charente, puisse répondre aux exigences de la marine moderne », c'est-à-dire pour que « les navires calant 8 mètres en plein armement puissent remonter et descendre la Charente à toutes les marées », alors que « aujourd'hui, grâce aux travaux accomplis pendant les dernières années, les navires calant 6 mètres peuvent remonter jusqu'à Rochefort à 701 marées par an » seulement ; les navires calant 6^m 50 sont exposés à attendre 10 marées en 5 jours, et ceux qui calent 7^m 20 à une attente de 10 jours » au maximum. Cet article vient appuyer la campagne entreprise durant l'hiver dernier, sur le même sujet, par M. le docteur Moinet, de Saujon.

—

Digitized by Google

L'Écho rochelais des 4, 8 et 11 avril publie, de notre confrère M. Théodore Phelippot, une *Lettre historique rétaise*, adressée au président de la société des *Archives* sur l'incendie de la mairie et des archives de la ville de Saint-Martin de Ré. (Voir *Bulletin*, xi, 94). L'auteur cite les registres d'état civil des protestants, les 4 derniers tenus par Jean-Simon David et Pierre-Louis Foucaud, « et l'ex-abbé Philibert Fournier, depuis vicaire épiscopal de Boudinet » — lisez *Robinet* ; — puis des extraits des actes de l'état civil : 24 brumaire an II, André Chevalier se fait appeler Brutus ; le 11 nivôse, Charles-François-Marie Cordier, « ci-devant prêtre, ancien aumônier de l'hôpital militaire de cette ville, âgé de 77 ans, épouse la citoyenne Valade, âgée de 45 ans ; » 3 germinal, Jean Lucas donne à sa fille le nom de Brutus. Il mentionne le futur roi de Suède, « Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, alors sergent au 60e de ligne, secrétaire général d'une société politique à Saint-Martin », que présidait Honoré-Simon-Louis David, curé de cette ville en 1791 ; Jean-Joseph Jouneau de Dauve, lieutenant d'infanterie, député à l'assemblée législative.

Les registres protestants (1648-1685) ont été sauvés, parce qu'ils étaient entre les mains du ministre de Saint-Martin, M. Colas ; le premier est signé par Jean Richard, sieur des Marattes, ancien et secrétaire du consistoire ; et, le même jour, Ezéchiel Barbault, pasteur de Gemozac, « président de la dite église de Saint-Martin, selon l'ordre du synode provincial tenu à Mornac le 2 juin dernier », signe à un baptême avec Etienne Richard, sieur de La Poitevinière, avocat en parlement. L'auteur ajoute : « L'histoire du protestantisme rétais est à faire. Un travail important sur ce sujet a été rédigé par M. Delbard, ministre à Saint-Martin ; il est resté manuscrit, et il est déposé dans nos archives. »

—

Le National (Lowel, Canada), numéros 1-8 (13 juin-11 juillet 1890), publie de M. Benjamin Sulte, membre de la société royale du Canada, *La famille de Callières*, étude très importante, lue, le 28 mai, à la société royale, sur les deux célèbres frères Callières, l'académicien et le gouverneur du Canada.

—

Le Progrès de la Charente-Inférieure des 27 et 29 mars publie *Un amiral. Pallu de La Barrière*, par « un Saintais », très bel éloge du marin, de l'écrivain et du chrétien. (Voir *Bulletin*, xi, 110).

—

La Revue des questions historiques d'avril publie de M. d'Aussy *L'assassinat du prince de Condé à Jarnac (1569)*, lu à la séance de la société du 15 janvier.

—

Digitized by Google

QUESTIONS ET RÉPONSES

I. — QUESTIONS.

N° 471.— Un ouvrage, « *Le tombeau de la mélancholie, ou le vray antidote et préservatif à messieurs les tristes*, ouvrage facétieux, gay et divertissant, bon pour les vieillards et les vieilles grammaires (*sic*) (Rouen, veuve de Jean Oursel) », dont la première édition est de 1684, contient, sous ce titre : « D'un Xaintongeois qui achetoit des gants », l'anecdote suivante : « On dit que les Xaintongeois sont des ventres rouges ; ils ont pourtant soin d'avoir les mains blanches. Un nommé Ganden, sot en cramoisi, achetoit un jour des gants à Paris et les essaie ; après les avoir longtemps regardés, il dit à la gantière : « Apportez un » miroir afin que je voie ma main s'ils me feront bien. » Ne fallait-il pas un beau cristal de Venise à un homme si oculé ? » Sait-on quel est ce Ganden, « sot en cramoisi », ou n'est-ce qu'un nom en l'air ? P. D.

—

N° 472. — Je trouve dans un recueil de vers satyriques de la bibliothèque nationale une pièce intitulée *Songe*, qui se compose d'une trentaine de strophes; en voici un fragment :

Porté sur les ailes d'un songe
Dans une ville de Xainctonge
J'ay veu ce que je vay conter :
Je vis un homme de la Chine
Qui brouillé d'Ancre sur l'échine...
. . . . . .

Il portait dessous son aisselle
Le bout d'une vieille escarcelle
D'où sortoit un fer de cheval ;
Et je connus à cette marque
Que ce n'estoit pas un monarque,
Mais seulement un mareschal.

Il parloit de la Normandie ;
Mais il aimoit la Picardie
Comme un pays tout plein d'honneur;
Et suivant le sort de sa vie
Il mouroit de rage et d'envie
D'en estre dit le gouverneur.

Il estoit bon naturaliste.
. . . . . .
Il sçavoit toute la cabale,
Et monté sur une cavale
Se panadoit en Sainct-Martin.

Pourrait-on me dire à quoi et à qui tout cela fait allusion ?

Q.

Digitized by Google

N° 473. — En 1635, à Angoulême, le père Etienne Petiot, de la compagnie de Jésus, né à Limoges en 1602, mort en 1675, imprima *Examen et réfutation des erreurs contenues en l'escrit du sieur Lagaric, ministre de l'église réformée de Cognac.* Je voudrais bien savoir quel est ce Lagaric, que la *France protestante* a omis, et quel est son « escrit ».

A.

—

N° 474. — Le marquis Charles-André-Henri-Louis-Alexandre de Culant, lieutenant au régiment royal Piémont cavalerie en 1789, agrégé aux gardes de Monsieur, passé à l'armée de Condé (1792), porté la même année sur la liste des émigrés comme étant de la municipalité de Danil (*sic*), district de Saint-Jean d'Angély, maréchal des logis de la 6e compagnie du régiment noble à cheval d'Angoulême (1801), compris en 1827 dans la répartition de l'indemnité aux émigrés, pour le département de la Charente-Inférieure, était-il le fils de René-Alexandre de Culant, seigneur du Vergerbeau, mort à Marsay en Aunis en 1764, et de Louise de Villiers, dont il est question dans *Le château d'Ardenne*, p. 134 ? On me dit que M. Amaury de Liniers, au château de Cherveux, par La Crèche (Deux-Sèvres), et M. de Liniers, au Pont, par Champdeniers (Deux-Sèvres), sont les descendants, par les femmes, des Culant.

T.

—

N° 475. — J'ai entendu dire que Philippe-Jean Pelletan, le célèbre chirurgien de l'hôtel-dieu, qui visita Louis XVII au Temple dans ses derniers jours et fit l'autopsie, et que les biographes font naître à Paris, était originaire d'Archiac. Pourrait-on me dire si ce fait est exact, et si on peut le rattacher à Martial Pelletan, substitut du procureur du roi au bailliage de Rouffignac, en 1730, demeurant alors à Archiac, fils de Jean Pelletan, marchand, et d'Anne Delafont, qui habitaient aussi Archiac ? Ce Martial Pelletan épousa, par contrat du 31 mai 1693, reçu Giraud, notaire à Cognac, Suzanne Basset, fille de Jacques Basset, marchand, et de défunte Marie Foucher, demeurant à Cognac. Prière de donner aussi tous renseignements généalogiques sur les Pelletan d'Archiac et des environs.

J. P.

—

N° 476. — En 1789, était en congé à Saintes, dans sa famille, un lieutenant de vaisseau (promotion d'avril 1789), du port de Brest, qui avait débarqué à Toulon au commencement de février 1789, après un voyage dans les Indes sur la *Sardine*, et qui se fit ensuite rattacher au port de Rochefort, nommé Luther Martin, — il signe ainsi, — se disant noble et protestant, cousin d'un Pichon de Lagord, aussi officier de marine, ami du vicomte

Digitized by Google

de La Porte, aussi lieutenant de vaisseau. Martin était poète ; il a fait le libretto de deux opéras, peut-être restés inédits, *Pipenfort* et *Bras-de-fer*, dont un camarade, Danienville, aussi lieutenant de vaisseau, fit la musique. Je désirerais en savoir plus long sur le personnage et sa famille. F. DES R.

II. — RÉPONSES

N° 251 : t. IV, 93, etc.; VIII, 232, 454 ; IX, 134 ; X, 69.

Saint Eutrope et son culte.

Le *Bréviaire* de Lescar de 1541, que réimprime avec notes M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, contient l'office de saint Eutrope et de saint Vincent de Dax, *aliàs* saint Vincent de Saintes.

L'*Inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême* (10 février 1457), que notre confrère, M. Paul de Fleury, a communiqué au comité des travaux historiques (Voir *Bulletin archéologique du comité*, 1890), constate une relique de saint Eutrope à l'abbaye. On lit, page 242 : « Item, un petit tableau couvert d'argent auquel a quatre fleurs de lis, c'est assavoir une en chaque carnière, avec les reliques de monseigneur saint Claud, saint Eutrope et plusieurs autres. »

Il y en avait une aussi à Montoire, comme l'indique ce passage, page 154 d'une *Histoire de l'abbaye de Vendôme de 1662 à 1669*, par un religieux de l'abbaye : « 1646. Le révérend père général donna à M. Le Comte, conseiller aux grands jours, aumônier de la reyne et intime amy de la maison, des reliques des saints André, Eutrope, Bienheuré, Magdeleine et Courentin, pour en faire présent à l'église de Montoire, d'où il estoit natif ; dont fut donnée une attestation. »

De plus, à l'année 1651 de cette *Histoire*, publiée par la société archéologique du Vendômois (*Bulletin*, t. XXIX, année 1890), on lit, sous la rubrique *Reliques de saint Eutrope*, page 194 : « Le révérend père dom Jean Harel, passant par ce monastère à son retour du chapitre, nous laissa par escrit le mandement du même chapitre, par lequel il nous estoit enjoint d'envoyer à messieurs de la confrérie de Saint-Eutrope, érigée en l'église et paroisse de Saint-Gervais à Paris, quelques parcelles des reliques de leur patron ; à quoy le R. P. dom Vincent Marsolle, voulant satisfaire, fit assembler les PP. senieurs, et en leur présence fit ouverture de la chasse de saint Eutrope avec les prières convenables, et en tirant une partie d'une coste longue de trois poulces, qui fut empaquetée dans du satin et enfermée dans une bouëte pour envoyer à Paris avec un procès-verbal autentique signé des susdits RR. PP.; et pour une perpétuelle mémoire de ce transport, a esté mis en la chasse un escrit de parchemin faisant foy de ce que dessus. »

Le livre *Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie* (1887) a parlé, page 162, de cette confrérie de Saint-Eutrope

Digitized by Google

établie à Saint-Gervais, approuvée en 1400 par Charles VI, et à laquelle s'étaient fait agréger le roi, la reine, le dauphin, tous les princes du sang. La chapelle, qui était dédiée au saint dès cette époque, devait posséder quelque relique de lui. Elle avait sans doute disparu dans les troubles, puisque les confrères au XVIIe siècle en demandaient une autre.

Le même ouvrage, page 190, mentionne à Châtellerault, dans la Vienne, une chapelle de saint Eutrope en l'église Saint-Jean, « dont le revenu était de 36 livres pour une messe par mois ». Le document suivant, extrait par notre confrère, M. Gaston Tortat, des registres « de l'église paroissiale des Ormes-Saint-Martin, sous l'invocation de saint Antoine pour l'année 1764 », au greffe du tribunal de Châtellerault, nous révèle l'existence aux Ormes d'une chapelle dédiée au premier évêque de Saintes, et que l'évêque de Poitiers, Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, interdit le 29 janvier 1764, parce que, abandonnée depuis longtemps et ne servant à aucun usage, elle menaçait ruine (1).

Lo pouillé de l'ancien archiprêtré de Châtellerault (*Histoire de Châtellerault*, par l'abbé Lalanne) ne parle pas de cette chapelle ; il cite, parmi les chapelles et chapellenies de l'église Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault, celle de Saint-Eutrope, « à la nomination des sieurs Préau de La Bretenière », et, parmi celles de Saint-Martin de Doussay : « de Saint-Eutrope, la fa-

---

(1) Nous, Martial-Louis, évêque de Poitiers, sur ce qui nous a été rapporté qu'à l'entrée du bourg des Ormes, sur le chemin de Poitiers, il y auroit une chapelle sous l'invocation de saint Eutrope, laquelle seroit depuis longtems comme abandonnée et ne serviroit à aucun usage, nous nous sommes transporté dans laditte chapelle, accompagné du sieur Lecocq, curé dudit lieu des Ormes, pour examiner l'état de laditte chapelle, que nous avons trouvée sans aucune décoration et menaçant ruine, principalement par les deux pignons où nous avons remarqué des lézardes considérables ; avons de plus remarqué que les murailles des côtés sont considérablement dégradées par le bas et menacent ruine par les fondements; il n'y a qu'un seul autel dans laditte chapelle, laquelle a 28 pieds de long sur 18 de large, une seulle fenêtre au couchant et sans vitrages ; aux deux côtés dudit autel sont deux statues: l'une, à droite, qui représente la sainte Vierge ; l'autre, à gauche, représente saint Eutrope ; au-dessus de l'autel est un tableau en peinture grossière et fort altéré, de manière à ne pouvoir reconnoître ce qu'il représente. Nous nous sommes informé : 1° S'il y avoit un titulaire à laditte chapelle; 2° si on y faisoit quelque service et si elle pouvoit être de quelque utilité à la paroisse. A quoy nous a été répondu par le sieur curé que l'on n'a point de connaissance qu'il y ait de titulaire de laditte chapelle ni aucun revenu qui y soit annexé, qu'il ne s'y fesoit aucun service et que laditte chapelle ne seroit d'aucune utilité pour la paroisse. Sur quoy, vu le mauvais état de laditte chapelle et son inutilité, avons deffendu et deffendons qu'on y fasse à l'avenir aucun service ; à l'effet de quoy l'avons interditte et l'interdisons dès ce jour ; permettons à qui il appartiendra de la démolir ou d'en faire tel autre usage que bon luy semblera; autorisons ledit sieur curé à faire enlever les deux statues mantionées de l'autre part, ainsy que le tableau servant de contre-table, les transporter dans l'église paroissialle et les placer en lieu convenable ainsy qu'il avisera bien.

Sera la présente ordonnance lue au prône de la messe paroissialle afin que personne n'en ignore.

Fait au château des Ormes-Saint-Martin, le vint neuvième de janvier mil sept cent soixante-quatre.

† M.-L., *évêque de Poitiers.*

Digitized by Google

mille Boyer ». Nous avons dit qu'il n'y avait pas un diocèse de l'ancienne France qui n'eût quelque souvenir du culte du premier martyr de la Saintonge ; on finira par en découvrir un ou deux dans chaque archiprêtré.

*
* *

Les *Mémoires de la société des antiquaires de France*, t. x, p. 337 (1889), contiennent de M. l'abbé Duchesne un *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*. L'auteur, adversaire déterminé de ceux qui accordent aux légendes une valeur quelconque, pour faire remonter la fondation de nos églises au Ier siècle, déclare que « tenir compte de ces conjectures artificielles, fiction de lettrés, dans quelque mesure que ce soit, c'est aller contre les règles les plus essentielles de la méthode scientifique. Il n'y a même pas à discuter avec les personnes qui s'autorisent dans la question présente de semblables documents ». On peut assigner des dates approximatives à la fondation d'environ 33 églises. Sur ce nombre une seule, celle de Lyon, existait au IIe siècle. Pour les quatre cités de Toulouse, Vienne, Trèves, Reims, on remonte jusqu'au milieu du IIIe siècle, sans pouvoir dépasser cette limite. Un peu plus tard, aux abords de l'an 300, se présentent les églises de Rouen, Bordeaux, Cologne, Bourges, Paris, Sens. Sur les 22 autres, bien peu ont des chances de remonter au commencement du IVe siècle. Toutes paraissent être du temps de Constantin, au plus tôt.

Voici ce que M. Duchesne écrit pour notre diocèse : « Le plus ancien évêque de date certaine est Pierre, qui siégea en 511 au concile d'Orléans. Mais on connaît le nom du premier évêque, saint Eutrope. S'il fallait ajouter foi à ce que dit Grégoire de Tours, il est vrai, avec un *fertur*, Eutrope aurait été ordonné et envoyé en Gaule par saint Clément de Rome. Saintes est la seule église pour laquelle Grégoire revendique une antiquité aussi démesurée. Il est vrai qu'il enlève lui-même toute autorité à son dire en ajoutant que nul ne connaissait l'histoire de saint Eutrope avant la translation de ses reliques, laquelle arriva vers 590. »

On ajoute : « L'idée de réclamer des origines tout à fait anciennes, de se rattacher aux apôtres ou à leurs disciples immédiats, ne se fait jour, avant la fin du VIIIe siècle, que dans un très petit nombre de textes. Grégoire de Tours prononce le nom de saint Clément à propos du premier évêque de Saintes ; mais il ne le fait pas sans hésitation, et la façon dont il parle montre bien qu'il n'a derrière lui aucune tradition écrite ou orale, mais une simple conjecture. »

M. l'abbé Duchesne est un critique remarquable et un savant distingué ; sa méthode est sûre. Pourtant, n'exagère-t-il pas un peu ? Sans doute, il faut rejeter les légendes parmi les légendes, et ne pas donner comme authentiques et vrais des faits qui ne

Digitized by Google

sont qu'hypothétiques. Mais de là à nier tout ce qui n'est pas appuyé d'un texte formel, à une époque où les textes sont rares ou ont absolument péri, il y a loin. S'il s'agit d'églises établies, constituées comme celles d'à présent, avec une hiérarchie complète et de nombreux fidèles, même avec des chapitres et des chanoines qui n'existent plus guère de nos jours, on a raison. Mais aux premiers siècles les églises avaient, je crois, des formes moins réglées et une organisation tout élémentaire. Il devait en être comme des chrétientés actuelles dans les pays païens. Un missionnaire arrive, prêche, convertit quelques idolâtres, quelques sectateurs de Confucius ou de Brahma. L'évêque de Rome lui donne un pouvoir épiscopal. Voilà une église. Le missionnaire, l'évêque, s'en va prêcher plus loin, fonder un nouveau centre religieux. La persécution sévit; les fidèles sont massacrés, l'évêque est tué. Que devient cette église naissante ? Au bout de deux ou trois cents ans, il ne reste plus qu'une tradition de cette église, qu'un souvenir de l'évêque et des martyrs. Les annales de cette petite communauté ont été détruites avec elle. Faudra-t-il nier son existence, parce qu'aucun texte ne l'atteste, et si par hasard, longtemps après, un historien rappelle le fait, le nierez-vous parce qu'il ne le raconte que d'après la tradition ? Il en va ainsi de nos premiers pasteurs des Gaules, appelés évêques, quoiqu'ils n'eussent peut-être ni crosse ni mitre ; affirmez-vous qu'ils n'ont pas eu d'églises, parce que les fidèles ont disparu après leur départ ou leur mort ?

Ce n'est pas le lieu de revenir sur l'importante et toujours controversée question de l'évangélisation des Gaules. Nous renvoyons pour saint Eutrope en particulier à ce qui a été dit dans le volume précité, p. 21-48 (1).

---

(1) Les apôtres qui, selon Eusèbe, avaient par eux-mêmes prêché les peuples les plus reculés, les Perses et les Arméniens (saint Simon et saint Jude), les Scythes (saint André), les Indiens (saint Thomas), les Ethiopiens (saint Barthélemy) ; qui avaient établi des églises à Jérusalem, saint Jacques le mineur; à Antioche, Saint Evode, qui parcourut le Pont, la Cappadoce, la Bithynie, la Galatie; à Ephèse, Timothée ; à Athènes, Denys l'aréopagite ; à Philippes, Epaphrodite ; à Thessalonique, Caïus ; à Smyrne, Polycarpe; qui avaient envoyé leurs disciples dans toutes les parties du monde connu, en Espagne, en Afrique et dans la Grande-Bretagne, ont-ils négligé la Gaule qui n'aurait eu l'évangile que deux cents ans plus tard, après l'Italie, après la Perse, l'Afrique et l'Angleterre ? Comment saint Paul qui — saint Cyrille de Jérusalem, saint Athanase, saint Epiphane, saint Jean Chrysostôme, Théodoret l'affirment — avait fait plusieurs voyages en Espagne, n'a-t-il point songé à passer par la Gaule, son chemin direct, pour y prêcher ? Comment ! l'Afrique, à la fin du IIe siècle, comptait plus de 150 évêques, et la Gaule n'en aurait pas eu quelques uns avant le IIIe ? Il y avait des sièges épiscopaux dans des localités sans importance, dans d'infimes bourgades ; et l'on n'en aurait vu que deux cents ans plus tard, dans les grandes et florissantes cités de la Gaule, Marseille, Bordeaux, Tours, Bourges ? Rome aura laissé la dernière dans l'idolâtrie cette terre qui devait être la fille aînée de l'église !...

Faisons remarquer d'abord que les lacunes signalées se rencontrent aussi dans les diptyques des églises d'Orient, d'Espagne et d'Italie, apostoliques sans contestation : Corinthe a six noms d'évêques jusqu'au IVe siècle ; Ephèse, trois pour les deux premiers ; Philippes, huit, et Athènes, quinze jusqu'au XIIe siècle. En France, à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Aix, on remarque des vides con-

Digitized by Google

Nous ferons seulement une remarque. On dit: « S'il fallait ajouter foi à ce que dit Grégoire de Tours, il est vrai avec un *fertur*, Eutrope aurait été envoyé par saint Clément... » Et pourquoi n'ajouterait-on pas foi à l'évêque de Tours, parlant de la venue d'Eutrope au Ier siècle, quand vous ne jurez que par lui quand il parle ailleurs du IIIe ? Il y a *fertur*. Mais dans d'autres passages, il y a *fama ferente, ut narrat*, expressions qui ne vous causent aucune inquiétude, que vous admettez comme la pensée certaine, la croyance entière de l'écrivain. Pourquoi le mot *fertur* serait-il l'expression d'un doute, plutôt que, comme ailleurs *forma ferente*, l'attestation d'une tradition ou le témoignage d'un historien anonyme ? Enfin, l'ignorance où l'on était au VIe siècle des circonstances de la passion d'Eutrope n'infirme ni son existence ni son martyre au Ier.

Ce passage de Grégoire de Tours embarrasse les adversaires de l'apostolicité de nos églises ; aussi s'efforcent-ils de l'atténuer, de le réduire « à une simple conjecture ». On ne voit pas bien pourquoi Grégoire de Tours, convaincu de l'évangélisation au IIIe siècle, hasarderait une hypothèse pour le Ier. A quel propos raconter la mission donnée par saint Clément à saint Eutrope ? L'inventait-il ? Se figure-t-on M. l'abbé Duchesne, dans son très savant mémoire, avouant qu'un missionnaire, Trophime ou Saturnin, a été envoyé par saint Pierre à Arles ou à Toulouse? Irait-il de gaîté de cœur donner un tel accroc à sa thèse et renverser « ou au moins ébranler toute son argumentation »? Disons-le nettement: Si Grégoire a parlé d'Eutrope envoyé par Clément, c'est qu'il avait derrière lui une « tradition écrite ou orale ».

—

N° 464 : t. XI, page 136. *Ledru-Rollin, saintongeais.* — Le *Dictionnaire des contemporains* nous dit: « Alexandre-Auguste Ledru, dit Ledru-Rollin, avocat, jurisconsulte et homme politique français, né à Paris le 2 février 1807, est fils du médecin Jacques-Philippe Ledru, membre de l'académie de médecine et de la société des antiquaires, et petit-fils du physicien Nicolas-Philippe Ledru, si connu, comme prestidigitateur, sous le nom de Comus, et professeur de physique des enfants de France sous Louis XV... Pour se distinguer au palais d'un confrère homonyme, M. Charles Ledru, il ajoute à son nom celui de Rollin, nom de sa bisaieule maternelle... » On sait qu'il est mort à Fontenay-aux-Roses, le 31 décembre 1874.

D'autre part, l'*Intermédiaire des chercheurs* du 10 février 1891 nous apprend que Nicolas-Philippe Ledru (1731-1807),

---

sidérables dans les catalogues d'évêques du moyen âge. Faut-il en conclure que ces villes n'ont été évangélisées qu'à la renaissance ?...

Il faut ensuite tenir compte de la source peu abondante d'informations que nous avons pour ces époques reculées, et des ravages du temps et des barbares : Goths, Sarrasins, Normands... » (*Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie*, 2e édition, p. 21 et suivantes).

Digitized by Google

« savant très remarquable et auteur de nombreuses découvertes en physique, obtint en outre une grande réputation par ses expériences de physique amusante qui lui firent donner le surnom de Comus. » On peut lire sur lui une notice complète dans la *Biographie des contemporains* d'Arnault, la *Biographie universelle et portative des contemporains* de Rabbe, la *Biographie universelle* de Michaud, la *Nouvelle biographie générale* de Didot, etc. Sa célébrité comme prestidigitateur, continuent les biographes, lui valut une contrefaçon. Un rival prit son nom de Comus et parcourut les villes de France, émerveillant par ses tours les badauds qui croyaient voir le vrai Comus. Quand ce second Comus mourut pauvre en 1820, il avait eu la douleur de se voir à son tour voler son surnom par un autre physicien qui se faisait appeler Conus, pour établir une confusion que le public ne manqua pas de faire.

J'avoue ne pas croire beaucoup à ce second Comus dont on ne dit pas le nom, et qu'on n'a peut-être pas vu. Mais je crois à Conus ; je l'ai vu; si ce n'est lui, c'est au moins son fils. Les dates me confirment dans mon idée. En effet, du vivant de Comus Ier du nom, exerçait déjà, en 1803 au moins, Conus, qui s'appelait en réalité Louis-Nicolas-François Cotte. Entre Comus mort en 1807 et le Conus adulte et marié en 1803, je ne vois guère de place pour Comus II. Donc, je biffe ce Comus apocryphe. Restent seuls Comus-Ledru, grand-père de Ledru-Rollin, et Conus-Cotte.

Mais quel rapport entre le petit-fils de Nicolas Ledru-Comus et Saintes ? Comment a-t-on pu le faire naître à Saintes ?

Mon Dieu! on le fait bien naître au Mans (*Intermédiaire* du 10 février, col. 90) ; il ne serait pas surprenant qu'il eût vu le jour en Saintonge. Ecoutez comment Eugène de Mirecourt (*Les contemporains. Ledru-Rollin*), le généalogise (1857) : « Alexandre-Philippe-Auguste Ledru est né à Paris, le 2 février 1808, de Paul-Jérôme-Alexandre Ledru et de Gay, fille d'un menuisier. Son grand-père était le célèbre Comus, prestidigitateur, qui possédait à Fontenay-aux-Roses une fort belle maison de plaisance, qu'avait habitée Scarron et dont Ledru-Rollin est propriétaire. »

On le voit : cela ne ressemble guère à ce qui est affirmé plus haut. Mais de Comus, physicien du roi, à un prestidigitateur vulgaire, qui fait des tours sur les places publiques, il n'y a que l'épaisseur de l'ignorance... ou de la passion politique. C'est, dit-on, Ulysse Pic qui fit le rapprochement, quand, en 1841, Ledru-Rollin se présenta à la députation dans la Sarthe, à la place de Garnier-Pagès. Le mot eut du succès ; et, en 1848, on ne manquait pas de dire que le membre du gouvernement provisoire escamotait les finances comme son grand-père faisait sauter la muscade ; et M. E. M. raconte qu'en 1843 ou 44, il a vu au Mans « une baraque de prestidigitateur dont le directeur se parait aussi du nom de Comus. Le pitre Bambochinet se montrait dans son boniment un bon politique... pour la recette

Digitized by Google

en faisant chaque jour un rapprochement entre son maître et le député de la deuxième circonscription du chef-lieu de la Sarthe ».

Or, un fils de Conus est né à Saintes : « Le 22 floréal an XI — 12 mai 1803 — est né Etienne Cotte dit Conus, fils de Louis-Nicolas-François Cotte dit Conus, domicilié en cette commune, et d'Albertine Barbier. »

Comme Conus et Comus ne sont qu'une même personne ; comme Ledru-Rollin est fils de Comus, et que le fils de Conus est né à Saintes, il est facile de conclure : Donc Ledru-Rollin est né à Saintes. Voilà le raisonnement du vulgaire. De là est certainement venue la légende de Saintes, patrie du tribun de 1848.

J'ai vu en 1855 les tours de gobelet de cet Etienne Cotte dit Conus, né à Saintes en 1803. Comme alors Ledru-Rollin aurait été son frère, on disait : « Conus, neveu »... de son père; de cette sorte il n'était plus que cousin.

L. A.

—

N° 470 : t. XI, p. 138. *Un gouverneur de Cognac.* — Est-il vrai que Louis XIV ait donné le gouvernement de Cognac — 12,000 livres de rente ! — à un gentilhomme, témoin de certaines de ses privautés avec la marquise de Montespan, pour acheter son silence ? L'histoire, telle qu'elle est narrée, est bien invraisemblable ; sans s'arrêter à la presque impossibilité du fait, examinons-le avec des dates.

La liaison de Louis XIV et de Mme de Montespan dura une dizaine d'années, de 1668 à 1679 au plus tard. Pendant ce temps, quels furent les gouverneurs de Cognac ? 1° Léon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, nommé gouverneur de Cognac le 14 février 1633, mort le 22 juin 1671 ; 2° Alexis de Sainte-Maure, son fils, qui lui succéda et mourut en mars 1677 ; 3° Charles d'Aubigné, gouverneur de Belfort, frère de Mme de Maintenon. Aucun des trois n'a obtenu le gouvernement de Cognac pour prix d'une discrétion toute fortuite. En effet, Léon de Sainte-Maure avait été nommé gouverneur par Louis XIII ; Alexis lui succéda, parce qu'il était son fils ; enfin la protection de la rivale heureuse de Mme de Montespan explique suffisamment cette faveur accordée au quasi beau-frère du roi. Donc l'anecdote est absolument fausse.

L. A.

BIBLIOGRAPHIE

—

Inventaires du château de Taillebourg, de Royan et de Gilles de Montgommery à Saint-Jean d'Angély, publiés par M. Ch. Dangibeaud, M. D. d'Aussy et Mgr Barbier de Montault. La Rochelle, imp. de Noël Texier, 1890, in-8°, 51 pages.

Digitized by Google

(Extrait du t. XVIII des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*).

—

JEAN (Le docteur Jean-Athanase). *Etude critique sur la médication phénique dans la fièvre typhoïde.* Bordeaux, imp. veuve Cadoret, 1890, in-8°, 100 pages.

—

JOUAN (Henri). *A propos de Jacques, François et Louis-Hector de Callières.* Cherbourg, imp. Le Maout, 1890, in-8°, 18 p. (Extrait des *Mémoires de la société académique de Cherbourg,* 1890).

— *Quelques mots encore au sujet des de Callières.* In-8°, 3 p.

L'auteur, « à propos de Jacques, François et Louis-Hector de Callières », affirme de nouveau que ces trois personnages ne sont pas d'origine normande et qu'il a acquis sur ce point, sinon une certitude complète, du moins il a vu des documents, recueilli des indices qui valent la certitude, dans une visite récente chez madame la comtesse de Callières, au château de Bonnières, près de Sainte-Foy la Grande, et chez M le docteur Vigen, à Montlieu. Voir notre numéro de juillet 1890, x, 288.

—

LA MARSONNIÈRE (de). *Les amitiés et les épreuves de dom Fonteneau, d'après une correspondance inédite.* Poitiers. imp. Blais, 1890, in-8°, 142 p. (Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de l'ouest,* XII, XIII, 1889 et 1890).

Voilà une étude sur le grand érudit de l'ouest, et une étude complète avec toutes pièces à l'appui. On connaît beaucoup le nom de Fonteneau un peu sommairement, comme son immense collection de 87 volumes in-folio ; on le connaîtra maintenant par les détails ; et ces détails, grâce à une volumineuse correspondance, M. de La Marsonnière a su les mettre en lumière et a rendu le personnage intéressant. Comme ces mille riens, dont se compose une vie d'homme, prennent du relief sous la main d'un habile écrivain ! Et puis, nous voyons défiler le cortège de ses amis et aussi de ses ennemis : le cardinal de La Roche-Aymon, la comtesse de Lusignan, née La Rochevreux, l'abbé de Lestrange, archidiacre de Luçon, à qui cependant il ne put faire obtenir une abbaye — on l'avait représenté comme janséniste — le duc de La Vauguyon, le comte de Polignac, le duc de La Trémoille, le marquis de Saint-Hermine, le vicomte de Rochechouart, madame de Saint-Germain, le ministre Bertin, pour les premiers ; pour les ennemis, car il en eût, il faut compter dom Cailhava et quelques uns de ses confrères du couvent de Saint-Cyprien de Poitiers qui le dénoncèrent comme janséniste, accusation contre laquelle il protesta et ses amis.

Dom Fonteneau, né en 1705 au village de Jully, près de Vierzon en Berry, entra en religion à vingt et un ans (1726), au monastère de Saint-Allyre de Clermont, où il devint professeur en 1736, et quatre ans plus tard, quand les ministres de Louis XV

Digitized by Google

entreprirent des recherches paléographiques pour l'histoire des provinces, dom Fonteneau fut, avec dom Boudet, chargé de l'histoire du Poitou, et s'installa à Poitiers au couvent de Saint-Cyprien, puis par disgrâce fut envoyé à Saint-Jean d'Angély, en 1766, où il vécut treize années et y mourut le 23 décembre 1780.

De très nombreuses pièces et lettres accompagnent cette monographie, œuvre d'un érudit qui sait écrire, c'est-à-dire qui sait animer ces vieux documents et faire revivre à l'aide de bribes un personnage ou une époque. Dans l'appendice, citons les pièces relatives à dom Fonteneau, publiées par notre *Bulletin*, x, 145. Pour dom Boudet voir *Archives*, xii, 246.

—

[La Morinerie (L. de)]. *Ma visite à Notre-Dame d'Afrique*. Notes extraites du carnet d'un flâneur, par Merlette de Sable. Paris, typ. Davy, 1890, in-8°, 7 pages. (Extrait de la *Revue des deux Frances*). Pages spirituelles. Signe particulier : il n'y est pas question de Notre-Dame d'Afrique.

—

La Pallice, revue d'un jour. La Rochelle, A. Foucher, 19 août 1890, in-4°, 24 pages ; prix, cinq francs.

—

La Rochelle et ses environs, par M. A. Duplais-Destouches. La Rochelle, C. Charier, 1890.

Compte-rendu dans la *Charente-Inférieure* du 2 août. Voir aussi dans le *Courrier de La Rochelle* du 3 une revue des *Guides de l'étranger à La Rochelle depuis 1828*.

—

Laronze (C.), agrégé de l'université, licencié en droit, inspecteur d'académie. *Essai sur le régime municipal en Bretagne pendant les guerres de religion*, thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. La Rochelle, imp. Siret ; Paris, Hachette, 1890, grand in-8°, 278 pages.

—

La Trémoille (Louis, duc de). *Les La Trémoille pendant cinq siècles*. Tome premier : Guy VI et Georges, 1343-1446. Nantes, Em. Grimaud, 1890, in-4°, xxiii-315 pages.

Quelques pages de biographie, sobres et succinctes, sur les deux personnages, Guy et Georges de La Trémoille, qui font l'objet de ce magnifique volume, des documents en grand nombre, comptes, rapports, chartes, lettres, qui les concernent, composent le premier tome d'une série qui promet d'intéressantes révélations sur la vie intime des grands seigneurs de cette époque. M. le duc de La Trémoille, qui ouvre si libéralement son riche chartrier de Thouars, a voulu en publier les pièces les plus importantes. C'est un service de plus rendu aux amateurs et aux travailleurs. Citons parmi les documents : le

Digitized by Google

mandement (6 décembre 1382) de Charles VI, octroyant à Guy de La Trémoille, à cause de ses services en Flandre, 300 livres tournois de rente viagère sur la terre de Nieul en Aunis ; l'assignation pour Georges de La Trémoille, à cause de 3,000 réaux imposés au pays de Saintonge et gouvernement de La Rochelle, etc. Une ample table, et très bien faite, de noms d'hommes et de lieux rend les recherches faciles et donne des détails souvent inédits sur les personnages. Voir compte-rendu dans le *Journal des savants* de janvier 1891, p. 371.

—

Léaud (Th.). *Note sur la statue de Bacchus, trouvée à Surimeau, près de Niort.* Saint-Maixent, typ. Ch. Reversé, 1890, in-8°, 8 pages. (Extrait du *Bulletin* de la société de statistique des Deux-Sèvres).

Cette statue, de grandeur naturelle, au musée de Niort, est une copie assez gracieuse d'une figure de Dionysos, bronze du Louvre, dont M. Héron de Villefosse a parlé dans le *Bulletin des musées*(15 juin 1890). Elle est signée Hurterel. On a voulu voir là Simon Hurtrelle ou Hurtrel (1648-1724), membre de l'académie de peinture et de sculpture, qui séjourna à Niort en 1719-1723. Notre docte confrère croit que Hurterel et Hurtrel sont deux : car le nom s'écrit différemment ; et apparemment Hurterel devait savoir comment s'écrivait son nom ; — oh ! que de gens l'écrivaient alors de plusieurs manières. — Il ajoute que si le Bacchus de Niort est l'œuvre de Simon Hurtrel, ce ne peut être qu'une œuvre de sa vieillesse. Je pense qu'il faut adopter cette dernière conclusion.

—

Le Gendre (Alcide). *La foi pour tous. Apologétique chrétienne à l'usage des bibliothèques paroissiales.* Deuxième édition, revue et augmentée d'un appendice et du compte-rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Paris, Tolra ; Surgères, imp. J. Tessier, 1889, in-18, xiii, 194 pages.

—

Le livre juratoire de Beaumont de Lomagne, cartulaire d'une bastide de Gascogne, transcrit et annoté par M. Gustave Babinet de Rencogne, archiviste du département de la Charente, publié sous la direction de M. François Moulencq, secrétaire général de la société archéologique de Tarn-et-Garonne, aux frais de M. Pierre de Rencogne et de sa mère, madame veuve Gustave de Rencogne, née de Dubor, et une allocation du conseil municipal de Beaumont ; avec une introduction de M. le chanoine Fernand Pottier, président de la société archéologique. Montauban, imp. de Forestié, 1888, in-8°, xxxvii-xv-276 pages.

—

Lemoyne (André). *Poésies* (1884-1890). T. iii : 1, *Fleurs et rui-*

Digitized by Google

nes; 2, *Oiseaux chanteurs*. Paris, Lemerre, 20 mai 1890, petit in-12, 259 p.; prix, 6 fr.

—

[Le Savoureux (Franck)]. Franck d'Arvert. *Institution nationale*. Paris, L. Cerf, 1889, in-12. (Voir x, 313, et xi, 152).

—

Lestrange (Henri, comte de). *Généalogie de la famille de Lestrange*. Châteauroux, typ. de A. Magesté, 1890, in-8°, 16 p. (Extrait de la *Revue du Centre*).

La famille de Lestrange, originaire du Limousin, remonte par filiation suivie jusqu'à Falcon, seigneur de Lestrange en la commune de Lapleau, arrondissement de Tulle, père de Guillaume, archevêque de Rouen, mort en 1389, dont M. Henri de Lestrange a naguère publié l'*Inventaire* (Voir *Bulletin*, ix, 186), et d'Elie, évêque de Saintes, ensuite du Puy, où il mourut en 1418. De ses nombreuses branches, une seule subsiste aujourd'hui, celle qui s'est établie en Saintonge au commencement de ce siècle par le mariage (10 vendémiaire an iv) de Joseph, marquis de Lestrange, sous-préfet de Jonzac en 1822, avec Adélaïde Green de Saint-Marsault, qui lui apportait en dot le château de Salignac. Le fils, Alfred, mort dans son château de Chaux, le 15 décembre 1886, eut entre autres enfants Raoul (1823-1855), qui a laissé deux fils : Audoin, marquis de Lestrange, non marié, et Henri, comte de Lestrange, qui a quatre enfants.

Cet essai de généalogie complète un peu le *Nobiliaire de Guienne*, i, 295 ; *Nobiliaire* de Saint-Allais, vii, 212 ; *Nobiliaire du Limousin*, iii, 83 ; regrettons qu'il ne les complète pas davantage.

Voici quelques noms qui ne se trouvent pas dans la généalogie : Etienne de Lestrange, fils de Louis, capitaine d'infanterie, et de Madeleine de La Valade, épousa, le 3 juin 1740, Dorothée de Calvimont et mourut à 68 ans, le 27 décembre 1779 ; il fut enterré à Nancras, le lendemain. « Il eut, dit l'auteur, plusieurs filles et un fils, Michel, né en 1748, mort l'année suivante. » Ajoutons qu'une des filles d'Etienne, Marie-Anne de Lestrange, épousa, le 8 janvier 1783, Jacques de Courcelles de Rigaud, fils de Jean-Henri, seigneur de Cadeuil, capitaine des grenadiers royaux, et d'Elisabeth Ancelin.

Le 4 février 1784, meurt, à 30 ans, lieutenant au régiment de Picardie, Jacques de Courcelles, et le 1er juin 1784, meurt Jacques de Courcelles, 34 ans, époux d'Elisabeth de Lestrange. Le 7 septembre 1783, est baptisé Jacques, fils de Jean-Daniel de Courcelles de Rigaud, sous-lieutenant au régiment de Picardie infanterie, et de Marie-Anne de Lestrange, née en 1751.

—

Lételié (André). *Ronce-les-Bains*. (Voir *Bulletin*, x, 310, et aussi compte rendu dans l'*Observateur français* du 22 septembre 1890).

—

Digitized by Google

Lieutier (Mme Nelly). *L'oncle Constantin.* Illustrations de Loëvy. Evreux, imp. Hérissey ; Paris, Charavay, 1890, grand in-8°, 153 pages.

— *Double romance,* monologue. Paris, Barbré, 1890, in-18, 4 pages. Prix : 1 franc.

—

Lièvre (A.-F.), bibliothécaire de la ville de Poitiers. *Le menhir du vieux Poitiers, Ratis Brivatiom,* avec des notes philologiques par M. E. Ernault, professeur à la faculté des lettres de Poitiers. Poitiers, Blanchier, 1890, in-8°, 16 pages. (Extrait du *Bulletin* de la faculté des lettres de Poitiers, de mars 1890).

Que de discussions, savantes ou non, sur l'inscription du menhir du vieux Poitiers ! Que d'interprétations, arbitraires ou fondées ! M. Espérandieu n'a pas consacré moins de douze pages de son *Épigraphie romaine* à énumérer les diverses traductions et les différents textes. Enfin, aidé des travaux antérieurs, M. Lièvre a lu Ratis Brivatiom fronty tarbelsonios ieurv, et expliqué très plausiblement ces mots ; et l'un de nos plus savants celtistes, M. Ernault, professeur à la faculté de Poitiers, a donné philologiquement raison à M. Lièvre et montré très doctement comment il était arrivé lui-même à traduire: fronton, fils de tarbelsonios, a élevé cette pierre (sacrée, protectrice) des Brivates.

— *Le château et la châtellenie de Barbezieux en 1496, d'après les comptes du receveur du château.* Angoulême, Coquemard, 1890, in-8°, 31 pages. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique de la Charente,* 1890).

A rapprocher de l'*Aveu et dénombrement* (19 juillet 1771) *du marquisat de Barbezieux rendu au roi par Louise-Elisabeth de La Rochefoucaud,* dans le tome xv, p. 339, des *Archives historiques de la Saintonge.*

— *Les tours et les châteaux de Ganne.* Saint-Maixent, imp. Reversé, 1890, in-8°. 4 pages. (Extrait de la *Revue poitevine* de mai 1890). Ganne, c'est Ganelon, qui a donné son nom à une foule de lieux fortifiés, châteaux, mottes, etc.

—

Loti (Pierre, [Julien Viaud]. *Le roman d'un enfant.* Paris, C. Lévy, 21 mai 1890, in-18 jésus, 320 p.; 3 fr. 50.

— *Au Maroc.* Paris, Lévy, 1890, in-18.

—

Luguet (Marcel). *En guise d'amant.* Paris, Albert Savine, 1890, in-18. Prix : 3 fr. 50.

La scène se passe au Château d'Oleron, où est né l'auteur.

Le Gérant, Noel Texier.

Digitized by Google

REVUE

DE SAINTONGE & D'AUNIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUILLET 1891 : Chronique et revue de la presse. — AVIS ET NOUVELLES : Le Terme, Palissy, Paillot de Beauregard ; Pierre Loti ; le salon de 1891 ; l'explorateur Coudreau ; distinctions honorifiques ; sociétés savantes ; conférences ; la société des *Archives* à la Sorbonne ; un... deux errata ; excursions ; l'excursion du 14 mai à Angoulême. — NÉCROLOGIE : Alleyron, H. de Bonsonge, Boutaud de Lavilléon, J. Charron, Coudret, A. de Fleuriau, A. Hilairet, F. Huas, Juin de Baissé, Larade, Isabelle Largeaud, Marchis, Offret, Pelet, comte de Reverseaux, Alex. Sebaux, J.-J. Weiss. — MARIAGES : Bertrand des Brunais et Bordet des Vallons ; R. de Compreignac et Marguerite de Laage de Meux ; Paul Durant et Marie Mallat ; Em. Dusault et Marie Beltremieux ; Joly d'Aussy et Germaine Verrier ; Marchesseau et Clara Gruel-Villeneuve ; Maurel et Amélie d'Houvignet ; Pellisson et Ernestine Dubois. — ARCHÉOLOGIE : Sceau Cosnac ; fouilles à Beaulieu : cuve baptismale de Saint-Eutrope ; quelques églises romanes de la Charente-Inférieure ; la cloche de Varaize. — VARIÉTÉS : Les Gelinard de Malaville et de Varaize ; *Saintonghoué et Angoumouésin*. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : *Annuaire de la presse* ; seigneurs de Tonnay-Charente et de Tonnay-Boutonne ; les grands jours de Saintonge ; siège de Benon et de Marant ; saint Eutrope au Ier siècle et sa basilique ; l'hôpital d'Aufrédy ; Louis de La Rochejacquelein ; le voyageur Trivier ; écoles ecclésiastiques de la Charente. — QUESTIONS ET RÉPONSES : L'architecte de Chevanceaux ; les Ballonfeau ; Constant, évêque constitutionnel d'Agen ; une charade en patois saintongeais ; le théâtre en Saintonge-Aunis au XVIIIe siècle ; Ancelin de Savigné ; les nageurs de l'île de Ré en 1628 ; arrêts du parlement de Bordeaux pour la paroisse de Villexavier, et sur la dîme ; la famille des Montis ; un bénédictin, historien de Saint-Jean d'Angély ; l'auteur du *Maudit* ; Amy-Félix Bridault ; le marquis de Culant ; la famille Martin Luther. — BIBLIOGRAPHIE : *MA-OR*.

CHRONIQUE ET REVUE DE LA PRESSE

La *Société archéologique de Bordeaux*, t. XV, p. LI (1890), appelle l'attention sur notre livraison de juillet 1890, qui « renferme deux travaux importants, l'un sur le chevalier Malvin de Montazet » ; l'autre, « une note très remarquable sur les fers à hosties de la Saintonge... étude très intéressante et qui peut servir de guide parce qu'elle a été écrite par le savant le plus compétent en pareille matière ».

Le *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, du 4e tri-

Digitized by Google

mestre 1890, p. 370, signale, dans notre numéro du 1er novembre, *Les fouilles d'Herpes*.

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord*, XVIII, p. 103, mentionne et reproduit en partie l'article du *Bulletin* de janvier sur Authon-Barberousse, et publie une réponse de M. de Roumejoux qui affirme de nouveau l'origine périgourdine de Barberousse dont il fait un Authon.

—

La *Revue historique* de mai-juin note dans notre numéro de janvier : Inscriptions romanes dans les murs de l'hôpital de Saintes ; inscriptions romanes de Saintes d'après les manuscrits ; la renaissance en Saintonge et les Campani,

—

Les *Tablettes* du 7 mai remarquent dans notre numéro du 1er « une curieuse relation de M. du Boys » sur la réception faite à Rochefort au fils du roi de Danemarck, plus tard Frédéric IV.

—

La *Revue historique de l'ouest*, de mai, cite dans le numéro de mai : *Les bagues d'Herpes*, l'*Epitaphe d'un maître d'école*, une *Description de Saintes*, *Le prince royal de Danemarck*, *Parcoul* et « ses très intéressants » *registres paroissiaux*, *Un chevalier d'industrie*.

—

Le *Conservateur de Marennes* et *La Seudre* du 10 mai, l'*Echo rochelais* du 13, reproduisent les notes sur les trouvailles de Bourcefranc, Soubize et Saint-Symphorien.

—

Le *Bulletin religieux de La Rochelle*, du 6 juin, reproduit, sans indiquer la source, l'article *Saint Eutrope et son culte* ; l'*Espérance du peuple*, de Nantes, du 28 mai, l'a aussi reproduit avec commentaires de M. de Surgères. Voir page 270.

—

Ont publié le sommaire du numéro de mai : l'*Ere nouvelle* du 10, la *Charente-Inférieure* du 13, le *Mémorial de Saintes* du 17, la *Vérité* du 20, le *Barbezilien* du 21, le *Bulletin religieux* du 27, l'*Union* du 28, l'*Echo de Jonzac* du 31, le *Journal de La Pallice* du 6 juin, et le *Polybiblion* de juin, ceux de mars et de mai.

—

Ont rendu compte de l'excursion du 14 mai :

Le *Charentais*, d'Angoulême, du 16, qui, après quelques mots sur l'excursion, parle ainsi de la séance : « M. Touzaud souhaite la bienvenue aux membres de la société de Saintes, tout particulièrement à son président qui appartient à notre

Digitized by Google

pays... Bien des raisons invitaient nos deux sociétés à fraterniser ensemble. Les deux départements sont frères par le nom, emprunté lui-même au fleuve qui les arrose et les relie... A l'époque gallo-romaine, deux grandes voies rattachaient notre région à nos voisins de l'ouest comme à ceux de l'est... (suit une analyse du mémoire). On voit que toute une région de notre pays a été pendant des siècles, sous bien des aspects, une terre commune aux deux villes d'Angoulême et de Saintes; nous sommes heureux de l'avoir définitivement gardée, heureux aussi d'y recevoir nos collègues saintongeais au chef-lieu de notre vieil Angoumois. » Le président de la société des *Archives* « se félicite à son tour de cette union entre deux sociétés sœurs ; il exprime en excellents termes les sentiments d'affection qui le rattachent à notre pays. Puis il fait une histoire aussi curieuse qu'inattendue de *La presse en Angoumois et Saintonge avant 1790* ; ce sujet particulièrement intéressant pour nous a captivé — inutile de le dire — toute notre attention, et nous comptons donner prochainement et en entier à nos lecteurs le travail de M. Audiat ». M. Chauvet « communique un travail très net et très précis où se trouve fixé l'état exact de nos connaissances en ce qui touche les études préhistoriques ». M. Biais « décrit avec son goût d'artiste une page si belle et unique de l'architecture de la renaissance en Charente due aux Saint-Gelais ». M. Martineau « donne lecture d'une poésie en patois saintongeais de Piâre Marcut. La pièce a été fort goûtée ». « Les vaillants excursionnistes, parmi lesquels figurent plusieurs dames, fort joyeuses d'ailleurs, trouvent du temps et des forces pour visiter le musée archéologique, la salle des fêtes de l'hôtel de ville et faire l'ascension de la tour de Lusignan, d'où ils admirent les magnifiques horizons qui se déroulent autour d'eux. » A. H.

L'*Indépendant* du 6 juin : L'excursion annuelle a été faite « sur le domaine et avec le concours de la société archéologique et historique de la Charente, après une entente facile et cordiale entre les présidents des deux sociétés ». A Saint-Michel d'Entraigues, rencontre des excursionnistes d'Angoulême et de Saintes. L'église « octogone avec dôme, édifiée au XIIe siècle et récemment restaurée avec art, servait primitivement de lieu d'asile aux pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle. A La Couronne, trois édifices intéressants à des degrés divers : église paroissiale, ancienne chapelle du prieuré de Saint-Jean La Palu, construite au XIIe siècle, l'église de l'abbaye, « ruines grandioses dans leur délabrement ; elles produisent dans leur ensemble un effet saisissant qui entraîne l'admiration; et « à côté, l'ancien hôtel abbatial, propriété de M. Gaudin, qui a l'obligeance de nous le faire visiter. Un très beau portail du XVIIIe siècle ferme l'entrée de la cour d'honneur... Les touristes se laissent entraîner sans résistance vers les tables qui ont été dressées dans une allée du parc de M. Marcel Maulde,

Digitized by Google

propriétaire des ruines. Le site est à la fois charmant et pittoresque, au milieu de cette verdure et au pied de ces gigantesques murailles. Des tentes que le propriétaire a eu la délicate attention de faire tendre au-dessus de nos têtes, nous mettent complètement à l'abri du soleil ». 52 personnes, dont dix dames, prennent place à une longue série de tables... « Au dessert, M. Audiat, dans un toast à la santé de notre hôte et de MM. les excursionnistes d'Angoulême, remercie le propriétaire de son aimable hospitalité et de ses attentions gracieuses ; les autres, de leur précieux concours et de leur empressement à venir fraterniser avec leurs voisins de Saintonge. M. Chauvet, vice-président de la société archéologique, répond par quelques paroles aimables et boit à la santé des excursionnistes saintongeais. »

Voici « le château de l'Oisellerie, construit à la fin du XVIe siècle, dont le propriétaire, M. Emery Maulde, a bien voulu lui-même nous montrer les parties curieuses. L'aile qu'il habite contient un très beau et riche mobilier Louis XVI »; puis l'Escalier, « papeterie de M. Laroche-Joubert, qui, ne pouvant nous recevoir lui-même, avait gracieusement pris les mesures nécessaires pour nous permettre de visiter avec fruit ce grand et remarquable établissement. » A Angoulême on visite la cathédrale, « très belle église romane à coupoles, de style très pur du XIIe siècle, restaurée avec un soin scrupuleux, presque refaite par Abadie »; puis Beaulieu, d'où l'on a une vue magnifique, puis l'hôtel Saint-Simon.

A quatre heures et demie précises s'ouvre la séance. « M. Touzaud, qui préside, adresse quelques mots gracieux de bienvenue aux excursionnistes de la Saintonge; il remercie M. Audiat d'avoir empiété, cette année, sur le domaine de la société angoumoisine, empiètement... qui ne peut avoir que d'heureuses conséquences en resserrant les liens qui unissent déjà les deux sociétés voisines; il est sûr de ne pas justifier la critique banale de ceux qui prétendent que beaucoup de sociétés savantes ne sont que des sociétés d'admiration mutuelle, en signalant l'importance des travaux accomplis par la nôtre depuis sa récente fondation et en rendant hommage à l'activité, au zèle, à la savante direction de son président; puis dans un résumé plein de clarté et d'érudition, il retrace à grands traits l'histoire politique, administrative et judiciaire du pays qui fut successivement le comté, le duché d'Angoulême, la province d'Angoumois et le département de la Charente. » M. Audiat, après avoir remercié M. le président et MM. les membres de la société archéologique des paroles bienveillantes qu'il vient d'entendre et du cordial accueil fait à la société des *Archives* par son aînée, dont la renommée est connue de tous, rappelle les affinités de tous genres qui ont toujours existé entre l'Angoumois et la Saintonge; ce rapprochement, qui s'est effectué aujourd'hui entre les deux sociétés voisines et qui témoigne de leur mutuel désir d'une union de plus en plus

Digitized by Google

étroite, en est une conséquence toute naturelle. Il expose ensuite dans une causerie humoristique, semée d'anecdotes piquantes qui égayent l'auditoire, l'état de la presse en Saintonge et en Angoumois avant 1790... M. Chauvet lit un très intéressant mémoire sur l'importance des recherches géologiques et paléontologiques au point de vue de l'histoire de l'humanité dans les temps préhistoriques... ; M. Biais, une notice sur la chapelle Saint-Gelais, beau monument du XVIe siècle, qui existait dans la cathédrale d'Angoulême... Enfin, M. Martineau, qui excelle dans l'art d'imiter le patois saintongeais, lit une pièce de vers signée « Piâre Marcut »... Cette note gaie marque la fin de la séance, qui est levée à 6 heures.

On visite l'hôtel de ville, tour des Valois, tour Polygone, le musée archéologique, que nous montre M. Biais « dont le zèle éclairé s'applique avec succès à sauver de l'oubli les richesses de l'art ancien ». Sept heures sonnent; la journée, agréablement employée est finie ; tout ce qui figurait au programme a été ponctuellement exécuté, grâce à une méthodique et intelligente direction, secondée par la bonne volonté de tous ».

Le *Moniteur de la Saintonge* du 7 : « La Saintonge a fait un pas, l'Angoumois un autre ; c'est ainsi que, le 14 mai, les deux sociétés limitrophes se trouvent réunies dans la personne de leurs sociétés savantes. » On visite d'abord Saint-Michel « avec sa curieuse église octogone, à côté de laquelle se dresse peu élégamment sa lanterne moderne, trop petite pour contenir la cloche qui lui était destinée » ; la Couronne, dont M. l'abbé Blanchet fait l'historique, « les restes de l'église aux proportions grandioses ». C'est auprès de ces ruines, dans un jardin gracieusement offert par M. Maulde, que se dresse la table des agapes fraternelles ». L'heure s'avance ; on monte en voiture et on se rend à l'Oisellerie et à la papeterie de l'Escalier, qu'on visite en détail ; à Angoulême, la cathédrale, les remparts, l'hôtel Saint-Simon.

« A 4 h. 1/2, l'heure réglée d'avance, on entre à l'hôtel de ville où doit avoir lieu une séance publique. M. Touzaud, président de la *Société archéologique de la Charente*, souhaite la bienvenue à la *Société des Archives* et expose les nombreuses raisons qui invitaient les deux sociétés à fraterniser, raisons toutes tirées de l'histoire même de l'Angoumois et de la Saintonge, dont le territoire fut pendant des siècles une *terre commune* des deux villes d'Angoulême et de Saintes. M. Audiat prend à son tour la parole : il est heureux de la sympathie qu'on lui témoigne à lui et à ses confrères ; comme deux laboureurs qui, ayant conduit leur charrue au bord de leurs champs voisins, se reposent ensemble un instant, se serrent la main, puis reprennent leur ouvrage, plus joyeux et se sentant plus forts parce qu'ils ont chacun un ami, les sociétés d'Angoulême et de Saintes, toutes deux travaillant au même but, dans deux provinces voisines, se serrent aujourd'hui la main, pour reprendre

Digitized by Google

demain leur difficile, mais utile labeur. A l'offre que Saintes avait faite à sa voisine de fraterniser, Angoulême avait répondu galamment : « Messieurs les Saintongeais, tirez les premiers », et voilà pourquoi c'est Saintes qui est aujourd'hui à Angoulême; demain on verra Angoulême à Saintes. Puis M. Audiat, dans une causerie pleine d'humour, fait « l'histoire de la presse en Angoumois et en Saintonge avant 1790... » M. Chauvet fait voir l'importance du préhistorique en même temps que l'état exact des connaissances acquises dans cette science... Que les chercheurs, que les travailleurs ne se contentent pas de paroles, de discours stériles, qu'ils cherchent des faits, des preuves; le champ est vaste encore ; il faut des mains pour le défricher, mais aussi il en sortira une riche et splendide moisson. N'oublions pas de mentionner une note très artistique de M. Blais sur la chapelle des Saint-Gelais, le chef-d'œuvre de la renaissance en Charente. La séance se termine par une pièce en patois saintongeais de Piâre Marcut (M. Marcel Pellisson), lue par M. Martineau ; elle fête les deux sociétés à qui elle souhaite et prédit une longue et inaltérable union. Et l'on se lève sur ce mot des Angoumoisins : « Au revoir à Saintes. »

Avant de sortir de l'hôtel de ville, on visite l'hôtel de ville, les musées; on admire « du haut de la tour de Lusignan le magnifique panorama qu'offrent la ville pittoresque d'Angoulême et sa riante campagne. Partout des photographes amateurs ont pris des vues, destinées à enrichir la bibliothèque de la société des *Archives* de la Saintonge, tout en perpétuant le souvenir de ces bonnes journées, comme on n'en a malheureusement qu'une fois par an ».

AVIS ET NOUVELLES

Le jeudi 9 juillet, aura lieu à 1 heure, à Saintes, la réunion trimestrielle de la société.

La société des *Archives* a reçu de M. Dyke Gautier, en souvenir de l'excursion du 14 mai, quatre photographies : 1° le château de l'Oisellerie ; 2° le logis abbatial de La Couronne ; 3° l'abbaye de La Couronne, deux vues.

A la fin de juillet, le XIX° volume des *Archives* sera, comme à l'ordinaire, expédié directement par la poste ou comme colis postal aux souscripteurs qui ont demandé et payé un de ces modes d'envoi (85 centimes). Pour les autres membres de la société, leur exemplaire sera adressé, comme précédemment, chez nos correspondants où ils le pourront réclamer :

A Paris, chez M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 ; à Angoulême, chez M. Paul de Fleury, archiviste, à la préfecture ; à Bordeaux, chez M. Féret, 13, cours de l'Intendance ; à Cognac, chez M. Callandreau, notaire ; à Jonzac, chez M. Gaboriau,

Digitized by Google

imprimeur ; à La Rochelle, chez M. Georges Musset, bibliothécaire, à la bibliothèque ; à Marennes, chez Mme Gautier-Abran, libraire ; à Niort, chez M. Clouzot, libraire, place des Halles ; à Pons, chez M. Charropin, pharmacien ; à Rochefort, chez M. Allègre, ancien notaire, rue Martrou, 6 ; à Saintes, chez M. Audiat, bibliothécaire ; à Saint-Jean d'Angély, chez M. Saudau.

—

Le XIXe volume des *Archives* contient : *Chartes du prieuré de Saint-Nicolas de Royan*, par M. L. Dupré ; *Les Rabaine en Saintonge*, par M. Ch. Dangibeaud ; *Trois chartes saintongeaises sur la Sainte-Larme de Vendôme, relatives à l'île d'Oleron*, par M. l'abbé Ch. Métais ; *Documents sur le prieuré de Saint-Eutrope*, par M. Louis Audiat ; *Troubles en Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois*, 1643-1644, par M. Louis Delavaud ; *La tour de Broue*, par M. Denys d'Aussy ; *Un curé thaumaturge au* XVIIIe *siècle, Ph. Poujaud, curé de Jarnac*, par M. Louis Audiat.

—

Les membres de la société des *Archives* qui désirent prendre part au congrès de Rochefort, le 3 août prochain, sont priés d'avertir immédiatement le président pour qu'ils reçoivent en temps utile la carte qui leur assurera une réduction de 50 °/o sur les chemins de fer.

—

L'institut archéologique impérial d'Allemagne a, le 21 avril dernier, élu à l'unanimité, membre correspondant, M. Louis Audiat, président de la société des *Archives*.

—

Dans le comité d'initiative formé pour l'érection d'un monument à Charles Le Terme, nous trouvons les noms de quelques-uns de nos confrères : MM. le comte Anatole Lemercier et Frédéric Garnier, députés, présidents d'honneur ; MM. Louis Audiat, président de la société des *Archives*, et Gouinaud, adjoint au maire de Marennes.

—

Notre confrère, M. Edmond Maguier, vient d'obtenir le 1er prix de poésie au concours de l'académie du Maine, présidée par M. Hauréau, membre de l'institut.

—

Notre confrère, M. le docteur Clément Baril, médecin de première classe de la marine, a été nommé officier de l'ordre du dragon de l'Annam.

—

Le 21 mai, l'académie française a, au 6e tour de scrutin, élu, en remplacement d'Octave Feuillet, par 18 voix contre 10 à M. de Bornier et 7 à M. Ferdinand Fabre, M. Julien Viaud, lieutenant de vaisseau, l'auteur, sous le nom de Pierre Loti, du *Pêcheur d'Islande*, de *Mon frère Yves*, etc. Le nouvel académicien est né à Rochefort le 14 janvier 1850, de Jean-Théodore Viaud, secrétaire en chef de la mairie, auteur avec Elie-Jérôme

Digitized by Google

Fleury d'une *Histoire de Rochefort* estimée, et de Marie-Anne-Nadine Texier. Il est un des plus jeunes académiciens.

—

Dans sa séance de mai, l'académie des beaux arts a partagé le prix Trémont (peinture et sculpture) entre M. Lenoir, de Châtelaillon, peintre, et M. Belloc, sculpteur.

—

Dans sa séance du 27 avril, la société de médecine mentale de France a décerné le prix du concours Tubanal, 1,200 francs, à MM. les docteurs H. Mabille, médecin directeur, et F. Lallement, médecin adjoint de l'asile d'aliénés de Lafond, pour leur mémoire *La folie des vieillards*.

—

Le *Correspondant du collectionneur* annonce la vente des médailles, médaillons, jetons suivants : Mme Louise S.-W. Belloc, littérateur, traductrice de lord Byron, née à La Rochelle; grand médaillon à son buste, par David d'Angers; diamètre, 13 cent., bronze, 14 francs ; — La Rochelle. Jeton du conseil municipal, vue de l'hôtel de ville, 1636, bronze ; 2 fr. 50 ; — Jeton de la chambre de commerce. Année 1754 ; argent ; 6 fr.; — N.-P. Lesson, naturaliste, voyageur, né à Rochefort ; grand médaillon à son buste, par David d'Angers ; diamètre, 14 cent.; bronze ; 15 francs ; — Collection importante de portraits et estampes diverses intéressant le département de la Charente-Inférieure.

—

L'*Indépendant de la Charente-Inférieure* a commencé le 14 mai et continué dans les numéros suivants la biographie de Joseph Lair, par un de ses amis, M. Hippolyte Bellet. Voir sur Lair le *Bulletin* de 1889, t. IX, p. 259, 310, 359.

—

Parmi les exposants de la section de peinture au salon des Champs-Elysées, nous relevons les noms suivants appartenant à notre département : M. Auguin, né à Rochefort : *Un soir d'été ; Littoral Landais ; Sous Bois ; Forêt de Candale* (Gironde) ; M. Barbotin, né à Ars-en-Ré : *Portrait du docteur Moussaud ;* M. Bouguereau, né à La Rochelle : *Premiers bijoux ; L'Amour mouillé* ; Mlle Fanty-Lescure, née à La Rochelle : *Symphonie ;* M. Flipsen, dit Philipsen, né à La Rochelle : *Port de La Rochelle ; Sortie d'un steamer ;* M. Furcy de Lavault, né à La Rochelle : *Fleurs* ; M. Lenoir, né à Châtelaillon : *Portrait du docteur Moussaud ; Portrait de mademoiselle Henriette Huguet ;* M. Roullet, né à Ars-en-Ré : *La Ville de Nouméa, vue prise de l'artillerie de marine* ; Mlle Marguerite Turner, née à Saintes : *La fin du conte*. M. Huas, né à La Rochelle, a exposé dans les sections de dessin, etc., le *Portrait de M. H. L.*

—

Digitized by Google

Le hardi explorateur, M. Henri Coudreau, de Sonnac, canton de Matha (Voir *Bulletin*, VIII, 189), est de retour de sa troisième expédition de la Guyane centrale. Il était parti de France, le 10 août 1889, avec M. François Laveau, son compagnon de voyage depuis quatre ans. Le début de cette expédition a été marqué par un naufrage dans une grande chute du bas Oyapock, naufrage qui leur a occasionné une perte de plus de dix mille francs en espèces, en instruments et en marchandises. Après s'être réapprovisionnés à Cayenne, ils ont repassé les grandes chutes de l'Oyapock; et arrivés à la tête de la rivière Inipi, se sont engagés dans la forêt vierge avec un guide qui les a égarés pendant quatre jours. De retour dans le haut de l'Oyapock et, grâce à un excellent chef Oyampis, le chef de Montouchy, ils ont pu faire une campagne de quatre-vingt-treize jours par les pluies d'un hiver équatorial exceptionnellement rigoureux. Durant cette campagne, ils ont relevé les hauts affluents de l'Oyapock, absolument inconnus jusqu'à ce jour. « Voulant utiliser, dit-il, les aptitudes et le dévouement de l'excellent chef indien qui nous guidait, j'entrepris alors un grand voyage circulaire de 2,500 kilomètres à travers la Guyane inconnue. La mission que je dirigeais remonta l'Oyapock jusqu'à ses sources, traversa la grande chaîne centrale des mystérieuses Tumuc-Humac et descendit un grand affluent du Yary. Dans ce fleuve, sur l'initiative d'un chef Atoupi, sept villages indiens se sont réunis pour donner une grande fête en notre honneur. Dans mes voyages précédents j'avais déjà noué de très bonnes relations avec plusieurs peuplades indiennes, aussi étais-je heureux de constater que le souvenir de mes passages précédents n'était pas effacé, et que tout le grand groupe indien de la Guyane centrale était définitivement acquis aux voyageurs français. Mon compagnon, M. Laveau, ayant les fièvres pernicieuses, je ne pouvais plus songer à prolonger le voyage. Aussi regagnâmes-nous Cayenne vers la fin de janvier et y séjournâmes-nous deux mois pour y prendre les soins de toute urgence. Nous voici rentrés en France après une absence de vingt mois, ayant parcouru plus de 1,200 lieues dans la Guyane centrale. »

L'impression du voyageur est que nous pourrions tirer un très grand parti de toutes les régions de la Guyane centrale, où les hauts plateaux sont très sains et ont un monopole naturel pour le cacao, le caoutchouc, le café, etc. Dans ces régions, il y a beaucoup d'or; les gisements, quoique vérifiés sommairement, sont certains. « Il faudrait pacifier les deux seules tribus hostiles de cette contrée, grouper toutes les populations indiennes du centre de la Guyane et coloniser les hauts plateaux par l'utilisation des indigènes. Cette colonisation pourrait être menée assez rapidement. »

M. Coudreau rapporte, avec des études scientifiques et économiques complètes sur l'immigration, le travail, la production

Digitized by Google

de l'or à la Guyane, une carte où seront retracées toutes ses pérégrinations.

Le 15 juin, le voyageur a fait à la société de géographie de Paris une conférence qui a été fort applaudie. Il a reçu de vifs éloges du président, M. de Quatrefages.

—

Les 5 et 6 juillet, auront lieu, à Villeneuve-d'Agen, des fêtes à l'occasion de l'inauguration de la statue de Bernard Palissy, par M. Barrias, M. Fallières, ministre de la justice, et M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, y assisteront. Dans les discours qui seront prononcés à cette occasion, nous demandons qu'on produise l'acte de naissance de l'illustre céramiste.

—

Le 19 juillet prochain, Avignon célébrera le centenaire de l'annexion du Comtat venaissin à la France. Or, parmi les médiateurs ou commissaires civils envoyés par Louis XVI pour apaiser les troubles que suscita cette annexion, se trouvait un Saintongeais, Pierre-Raphaël Paillot de Beauregard, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camps du 1er mars 1791. Mais on ne cite que l'abbé Mulot, Lescène des Maisons et Verninhac Saint-Maur ; nulle histoire ne parle de Beauregard, et cependant des documents officiels prouvent qu'il fut un des médiateurs. Parions que sur le monument commémoratif on oubliera même son nom.

—

Viennent de paraître : Chez l'auteur, M. Jules Bosmans, à Limal, par Ottignies (Belgique), *Généalogie de la noble famille Pain, du Pain ou du Pin, originaire de la Saintonge* ; in-8°, avec une planche d'armoiries. Prix, 1 fr. 50 ;

Le siège de La Rochelle, par le vice-amiral Jurien de La Gravière. Paris, F. Didot, 1891, in-18, 428 pages. Prix, 3 fr. 50;

Généalogie de la maison de Saint-Légier, in-8°, 53 p.

—

Sociétés savantes. — Société de géographie de Rochefort ; séance du 24 mai : Nouvelles géographiques ; les annales siamoises, par M. Rochedragon.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure ; séance du 8 mai 1891 : M. Beltrémieux présente trois planches offertes par M. Motelay, représentant le Muscari Motelayi Foucaud, le M. Lelievrei Bor. et le M. neglectum Guss. et qui seront publiées avec une notice de M. Foucaud sur ces trois espèces de Muscari. MM. Basset et Termonia lisent leurs rapports, le premier sur l'excursion géologique, le second sur l'excursion botanique du 26 avril à Angoulins. M. de Richemond fait une communication sur les pêcheries de Terre-Neuve, et M. Termonia le compte rendu de divers articles de la *Revue scientifique*, entre autres : « la réceptivité du lapin pour la vac-

Digitized by Google

cine », par MM. Bard et Leclerc ; « recherches physiologiques sur l'eau de mélisse des Carmes », par MM. Cadéac et Meunier; « le rôle de l'acide formique sécrété par les abeilles », extrait de la *Revue des sciences naturelles appliquées* ; « le vin et le tabac », par M. L. Tolstoï. — Séance du 12 juin : MM. Jousset et Foucaud signalent plusieurs plantes dont l'habitat n'avait pas encore été mentionné dans le département, l'*iris diribica*, le *vulpia agrestis*, le *cava Foucaudi*. Le président montre les fossiles recueillis dans l'excursion à Piedmont. M. de Richemond lit des extraits de l'autobiographie du docteur Boué, membre de l'académie des sciences de Vienne, né à Hambourg en 1794, décédé octogénaire à Vienne.

—

Excursions.— Le 10 mai, à Piedmont et au Port-des-Barques, par la société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure; le 14, à Saint-Michel, La Couronne et Angoulême, par la société des Archives (Voir page 240) ; le 11 juin, à Mortagne, Talmont, Saint-Seurin, Arces, par la commission des arts.

—

Conférences. — Le 24 avril à Cognac, le 25 à Jarnac, le 1er mai à Marennes, par M. Alphonse Vivier, *Les traités de commerce et le libre-échange ;* le 2, à Rochefort, par M. le docteur L. Catat, chargé d'une mission scientifique par le ministre de l'instruction publique, *Voyage à Madagascar ;* le 3, à Cognac, au cercle des ouvriers, *Pèlerinage à Jérusalem*, par M. l'abbé Gaumet, chanoine honoraire ; le 10, à Tonnay-Charente, par M. Martineau, *De la protection efficace de l'agriculture ;* le 21, à Saint-Jean d'Angély, *Impressions de voyage; vie et mœurs en Angleterre,* par M. Parmentier, professeur d'anglais au collège (compte-rendu dans l'*Echo saintongeais* du 31) ; le 29 à Rochefort, le 2 juin à Tonnay-Charente, par M. le docteur Ardouin, médecin principal de la marine, *Les sanatoria en Europe, et spécialement de la création d'un établissement de ce genre à Fouras pendant l'été ;* le 31, à La Tremblade, par M. le docteur Moinet, *Le combat naval du 13 prairial an II et le vaisseau* Le Vengeur; le 23 juin, à Rochefort, par M. Passy, *Le travail, la liberté, la paix.*

—

LA SOCIETE DES *ARCHIVES* A LA SORBONNE

Comme les années précédentes, la société des *Archives* a tenu, et dans toutes les sections, son rang au congrès des sociétés savantes qui a eu lieu à la Sorbonne les 22-26 mai.

Six membres de la société, dont trois délégués par elle, y ont fait des lectures ou y avaient envoyé des communications: M. Louis Audiat, président de la société ; M. Adalbert de Beaucorps, conseiller municipal de Genouillé ; M. Maxime de Beaucorps, président de l'académie Sainte-Croix à Orléans ; M. Edmond Bordage, boursier de doctorat au muséum d'histoire

Digitized by Google

naturelle à Paris ; M. Delisse Morin, de Royan ; M. Henri Stein, archiviste aux archives nationales.

A la section d'archéologie, séance du 23, M. Emile du Boys a lu, au nom de M. Louis Audiat, « un travail d'ensemble, dit le *Journal officiel* du 24, sur les églises de Saintes avant l'onzième siècle. On peut admettre que, dès le troisième siècle, la ville de Saintes possédait une église consacrée à saint Pierre, qui était sans doute bâtie sur le même emplacement que l'église actuelle. Eusèbe, huitième évêque de Saintes, commença la construction d'une église en l'honneur de son prédécesseur, saint Vivien. Fortunat a célébré ce monument, qui remontait au début du VIe siècle. A la fin de ce même siècle, saint Pallais, évêque de Saintes, entreprit de bâtir un édifice religieux en l'honneur de saint Etienne, où il transporta les reliques de saint Eutrope. Cette église changea de vocable peu de temps après et prit le nom de saint Eutrope. Après avoir encore mentionné les églises de Saint-Pallais, de Saint-Saloine et de Notre-Dame de la Rotonde, de Saint-Aignan et de Saint-Maurice, qui existaient à Saintes avant l'onzième siècle, M. Audiat constate qu'il ne reste plus aucun débris de ces divers monuments. »

A la séance du 25, M. le baron Adalbert de Beaucorps a communiqué le résultat de ses nouvelles fouilles au tumulus de Reuilly, commune de Chécy, à 14 kilomètres d'Orléans, dans la propriété de M. Boucher de Molandon, son oncle. En 1885, il y avait trouvé une ciste, ou seau à cordons saillants, en tôle de bronze, objet assez rare en France. Les *Mémoires de la société des antiquaires du centre*, XVIIe vol., p. 2 (1890), contiennent une note sur une autre ciste en bronze à cordons, trouvée en 1889 au Chaumoy, commune du Subdray (Cher), et où est mentionnée celle de Reuilly. « La ciste de Reuilly, dit le *Journal du Loiret* du 28, contenait des ossements calcinés, très probablement féminins, quelques objets en fer, un tissu croisé et un tricot, qui, sauf erreur, est de plusieurs siècles le plus ancien échantillon de tricot qui ait été signalé en aucun pays. Elle était couverte d'une écorce de bouleau finement estampée. Cet ensemble paraît remonter au IIe ou au IIIe siècle avant Jésus-Christ, peut-être plus haut. Les nouvelles fouilles ont mis à jour deux torques ou colliers à segment mobile. Ce système d'ouverture et fermeture est très rare pour les colliers. Dans le nombre si considérable de ceux connus et décrits, on n'en a, après de longues recherches, trouvé pour la France et l'étranger que cinq exemples, provenant tous du département de la Marne. Ces torques portent des bossettes ou oves qui pourraient être plus qu'une simple décoration et reproduire, sous une autre forme, l'espèce de boule que portaient au cou les prêtres druides. Le torque fut, d'une manière absolue dans certaines contrées et fréquemment dans d'autres, porté par les femmes. Les dimensions de ceux de Reuilly, ainsi que les autres caractères de la découverte, font préjuger d'une

Digitized by Google

sépulture féminine. L'auteur de la communication va plus loin dans ses conclusions » : il émet l'opinion que ce pourrait bien être la sépulture d'une druidesse. Voir aussi le *Patriote orléanais* du 27 et le *Journal officiel* du 26.

A la section d'histoire, séance du 25, M. le vicomte Maxime de Beaucorps, sans avoir la pensée de retracer dans une notice complète, la carrière publique de Hue de Miroménil, garde des sceaux de Louis XVI, en a précisé quelques détails, grâce à des documents inédits. « Les registres de la paroisse de Mardié, près Orléans, qui faillirent être détruits, il y a quelques années, dans un commencement d'incendie, permettent d'affirmer qu'Armand-Thomas Hue de Miroménil naquit le 15 septembre 1723, au château de Latingy, dépendant de cette paroisse, et qu'il était fils de messire Thomas Hue, chevalier, comte de Miroménil, seigneur de Latingy, et d'Anne Lambert, son épouse. Miroménil attacha son nom à plusieurs mesures importantes, notamment à l'abolition de la « question préparatoire ». Comme directeur de la librairie, il prit parti dans une affaire qui fit beaucoup de bruit à cette époque : l'*Histoire de la reine Marie Leczinska*, dont l'abbé Proyart avait soumis le manuscrit au roi. Une lettre inédite de lui indique sa manière de voir dans les questions de ce genre. Il quitta le ministère en 1787, avec le mérite d'en sortir moins riche qu'il n'y était entré. Emprisonné sous la terreur, il fut délivré par la mort de Robespierre et mourut en son château de Miroménil, commune de Tourville-sur-Arques (Seine-Inférieure), le 6 juillet 1796. De touchantes manifestations honorèrent ses obsèques ; et, malgré la suppression des anciens usages, les membres de la confrérie de Saint-Martin, dont il était maître, se firent un devoir de porter solennellement son cercueil. » *Journal officiel* du 26. Voir aussi le *Patriote orléanais* du 27.

A la section des sciences physiques et naturelles, séance du 26 mai, M. Edmond Bordage a traité de l'époque paléolithique dans le bassin de la Charente. « Dans ce travail, il a étudié la distribution des diverses zônes: chelléen, moustérien, solutréen et magdalénien dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Charente et d'une partie de la Vienne. Il a indiqué les résultats acquis par les fouilles exécutées dans les stations paléolithiques, la distribution et la répartition des armes, outils, et de la faune à ces diverses époques. De cette étude, il est résulté que la classification de M. de Mortillet s'est trouvée en défaut sur plusieurs points, entre autres à la nouvelle grotte du Gros-Roc, près de Saintes, découverte en 1890 par M. Clouet, instituteur au Douhet, et qui a montré nettement, séparés et non remaniés, des outils moustériens et magdaléniens, aucun solutréen. Quant à la faune, étudiée avec le plus grand soin, elle a montré la présence du rhinocéros *tichorinus* dans la partie magdalénienne du dépôt. » *Journal officiel* du 27, reproduit par les *Tablettes* de Rochefort du 30.

A la section des sciences économiques, séance du 23, M. Delisse

Digitized by Google

Morin, a donné lecture d'une *Statistique de la commune de l'Eguille, canton de Royan.* « Dans ce travail fort consciencieux, M. Morin étudie et signale tour à tour tous les renseignements statistiques qui intéressent la description topographique, l'histoire économique, administrative, pédagogique et morale de l'Eguille. Il donne aussi la liste des maires de la commune depuis 1793, et celle des curés de l'Eguille depuis 1671. MM. Tranchant et Rameau échangent quelques observations avec M. Delisse Morin au sujet de sa communication. M. Tranchant recommande particulièrement à l'auteur l'intérêt que présente, pour des monographies comme celle qu'il vient de faire, le relevé exact des lieux-dits de la commune : il l'engage à faire des recherches aux archives du département, lieu probablement où il trouvera quelques renseignements nouveaux. » *Journal officiel* du 24.

A la section des beaux arts, séance du 25, M. Henri Stein a parlé de Philippe de Champaigne et de ses relations avec l'abbaye de Port-Royal.

Voici quelques autres sujets traités qui intéressent notre contrée : A la section de géographie, séance du 23, M. Luguet, professeur à la faculté des lettres de Clermont, avait envoyé une note sur les modifications anciennes et actuelles du littoral de l'île d'Oleron, et M. Lièvre a lu un mémoire sur les limites respectives des Pictons, des Andecaves, des Turons, des Bituriges Cubes, des Santons et des Bituriges Vivisques, déterminées au moyen des données fournies par la table de Peutinger, l'itinéraire Antonin et les bornes milliaires.

A la section des beaux arts, M. Émile Biais, de la société archéologique de la Charente, a lu une note sur Eugène Delacroix pendant les quatre années (1816-1820) qu'il a habité la forêt de Boixe, et plusieurs lettres inédites du peintre de *Dante et Virgile* ; puis, séance du 25, une note sur les stalles de Bassac, canton de Jarnac. « Il s'agit ici de sculptures sur bois exécutées en 1700, dans l'abbaye de Bassac, par un frère de cette abbaye. Le mérite esthétique de ces sculptures ne peut être établi avec certitude: car M. Biais en donne la nomenclature à l'aide de pièces d'archives ; mais le choix des sujets dont les « miséricordes » des stalles furent ornées est des plus étranges, et la lecture faite par le correspondant du comité, tout en laissant le champ libre à plus d'une discussion, obtient un réel succès de curiosité. » *Journal officiel* du 26.

Enfin, à la section d'archéologie, séance du 23, M. le baron de Baye a communiqué une étude détaillée de la nécropole explorée par M. Philippe Delamain, à Herpes (Charente). « Il présente, dit l'*Officiel* du 24, les photographies des haches, des épées et des boucles de ceinturon découvertes dans les fouilles de ce cimetière. S'appuyant sur les témoignages de la géographie, de l'histoire et de noms de lieux voisins, M. de Baye attribue les sépultures de Herpes aux Wisigoths. Ce cimetière barbare offre un intérêt tout particulier, parce que c'est la première

Digitized by Google

nécropole wisigothique fouillée scientifiquement dans le sud-ouest de la France. Les boucles d'oreilles trouvées à Herpes sont fort remarquables et appartiennent à un type qui ne se rencontre pas dans les cimetières francs. On a rencontré dans quelques tombes de curieux spécimens d'orfévrerie cloisonnée, et les fouilles, qui se poursuivent, amèneront sans doute d'autres découvertes de mobilier funéraire, » toutes choses qui ont été déjà exposées dans le *Bulletin*, tome x, p. 373, xi, 168 et *passim*.

La *Revue de numismatique* vient de publier un mémoire sur les monnaies d'Herpes. Nous en parlerons.

—

Un... deux errata

Il nous souvient d'avoir quelquefois pris le Pirée pour un homme. Les *Archives historiques de la Gironde*, t. xiii, 407, avaient imprimé : « Les enfants du tapissier, de Pons. » Nous avons copié « les enfants du tapissier de Pons » ; c'étaient « les enfants *de Tapicier*, de Pons. » M. Antoine Thomas, dans les *Annales du midi*, avril 1891, p. 236, relève une faute semblable à propos d'Arnaud de Cervole, surnommé l'Archiprêtre, qui, dit la chronique de Montpellier, « fo mort à Glazi », fut tué à *Glazi*, tandis qu'il faut lire d'un coup de *glaive*, *glazi* signifiant épée ou dague. De même Littré, dans son *Dictionnaire*, à l'article *cadenas*, transcrit comme exemple de *cadenas*, cette phrase d'Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, i, 276 : « Ils furent bien aises de mettre entre eux et l'armée victorieuse la Dordongne où nous avons dit, et le Lot à cadenat. » On doit lire : « et le Lot à Capdenac. » D'Aubigné, lui, avait mis un grand C.

M. Berthelé, à propos d'une imprimerie au collège des oratoriens de Niort, mentionné par M. Clouzot, dans ses *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort*, page 109, remarque (*Polybiblion* de mai 1891, p. 361) que c'est une découverte de M. Léo Desaivre, et que cette *imprimerie* était simplement, d'après les archives des Deux-Sèvres, une *infirmerie*. L. A.

Dans notre article sur la *Numismatique saintongeaise*, à la page 167, la phrase, commençant par ces mots : « à part les pièces de Contoutos... », doit être rétablie ainsi : « à part les monnaies portant le nom des Santones, celles d'Arivos et les pièces de Contoutos, qui sont vraiment santones, les autres appartiennent-elles bien à ce même peuple. »

Depuis l'impression de cet article, M. de Barthélemy a publié des *Instructions* sur la *Numismatique de la France* (époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne), qui confirment les réserves que nous avions faites au sujet des attributions de M. le capitaine Véry. Il faut donner aux *Bituriges Vivisci* les bronzes ANNICOIOS, aux *Pictones* les bronzes ATECTORI, aux *Santones* les pièces GAIV-IVLIV-AGEDOMOPATIS, CONTOVTOS. M. Espérandieu, dans le numéro du 15 mai de la *Revue poitevine*, parle

Digitized by Google

de cette monnaie et dit qu'on peut aujourd'hui se montrer plus explicite, et déclarer en toute certitude que le gaulois Agedomopatis était un chef santon. La preuve nous en est donnée par cette inscription de Saintes où il est question de son petit-fils (*Catalogue du musée*, n° 13). C.IVLIO. CONGONNETODVBNI. F.VOLT. VICTORI. AGEDOMOPATIS. NEPOTI. CH. D.

Page 154, ligne 14, il faut lire *Rio-Mouni*, au lieu de *Rio-Mount*; ligne 16, lire *Rabot*, au lieu de *Robat*; page 163, ligne 19, lire *âgé de 86 ans*, au lieu de *80 ans*; page 208, ligne 4, lire *Caloptenus*, au lieu de *Calaptenus*.

Page 164, l'inscription reproduite, n'a pas été imprimée exactement; la présence de l'ascia n'a point été signalée, de même que le nom mérovingien de la dernière ligne; il faut lire :

D /\
M / \ O
P
II BERTVS

La dernière ligne est gravée à la pointe.

EXCURSION DU 14 MAI 1891 (Voir page 226)

Saint-Michel d'Entraigues, La Couronne (1), Angoulême

La société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* a inauguré, cette année, les visites confraternelles entre sociétés savantes de la même région; c'est une idée excellente; et ceux qui, le 14 mai, ont répondu à l'appel adressé par M. le président, n'oublieront jamais la courtoisie et le gracieux accueil des membres de la société historique et archéologiquede la Charente. Nous devions les rencontrer à la gare de Saint-Michel d'Entraigues, ou par une disposition spéciale de l'administration du chemin de fer, le train s'arrêtait pour nous. Là, nous attendaient les voitures qui devaient nous conduire à La Couronne. M. Chauvet, vice-président de la société de la Charente, nous présente ceux de ses membres qui l'accompagnent : MM. Paul de Fleury, archiviste du département; Besnard, ancien président du tribunal civil; Tricoire, curé de Moulidars; Barraud, avocat; Meilhaud, curé de Bors; Emile Puymoyen, Desmazeaux, Veillon, Lameullière, Desjoncherets, Bourdin, Barraud, libraire, etc., avec lesquels sont échangées de cordiales poignées de main. Du côté de la société des Archives, on était aussi en nombre, et comme toujours de vaillantes excursionnistes, que n'avait point effrayé un long trajet en chemin de fer, brillaient au premier

(1) Comme souvenir de notre visite à La Couronne, nous donnons une vue des ruines de l'abbaye, d'après une magnifique photographie de M. Dyke Gautier.

Digitized by Google

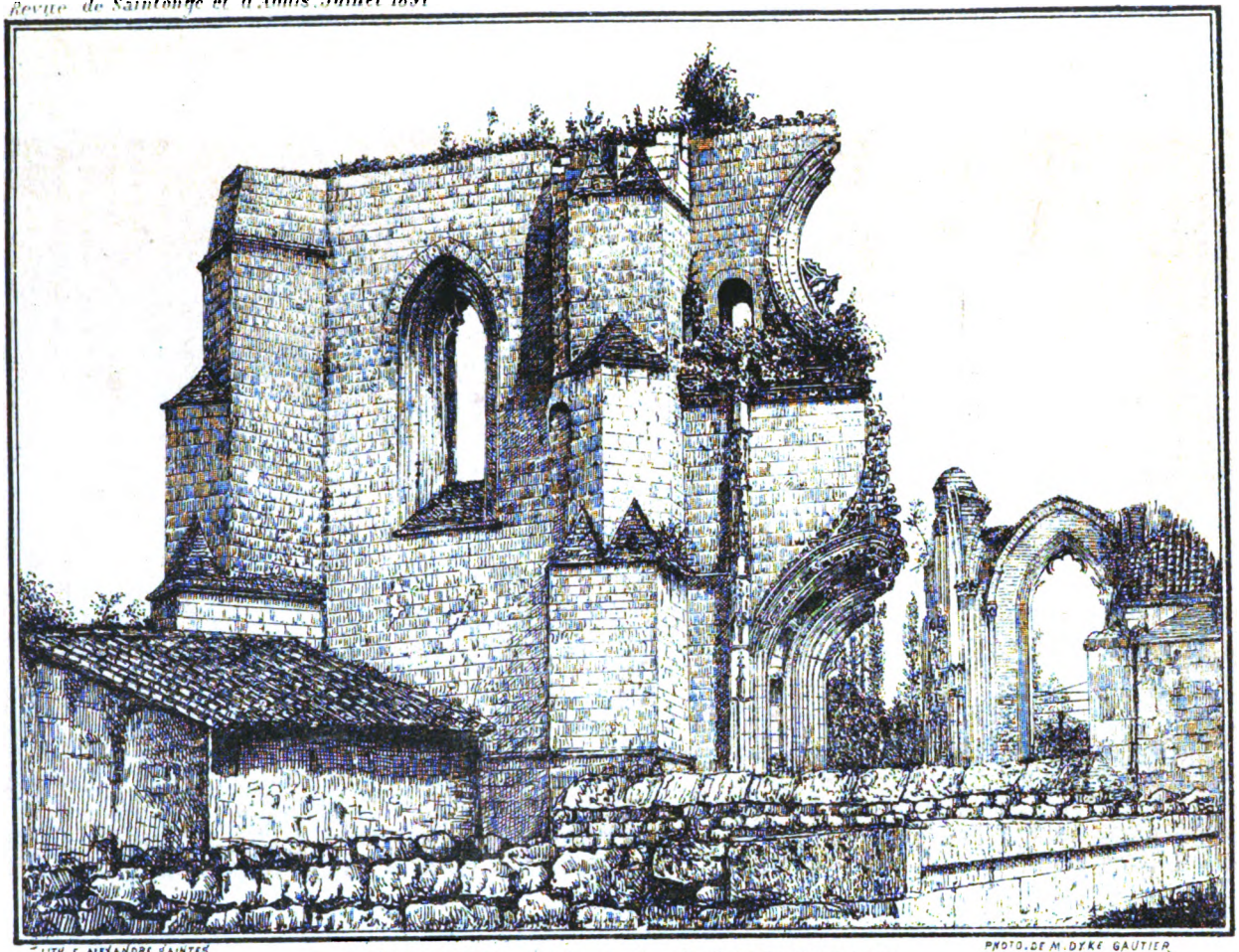

LITH. E. ALEXANDRE SAINTES

PHOTO. DE M. DYKE GAUTIER

ABBAYE DE LA COURONNE

Digitized by Google

Digitized by Google

rang. Nous remarquons MM. Audiat, président; son fils, professeur de rhétorique au lycée d'Angoulême, et ses deux filles; d'Aussy, vice-président; le Dr Termonia, secrétaire; Béraud, avocat à La Rochelle; Bouhard, notaire à Chérac; Baraud, Des Mesnars père et fils, G. Duret, de Marencennes; H. Drilhon, Geay, père et fils, Guillet, Dyke Gauthier, Martineau, Sorbier-Bey, Pédézert, Noël Texier, Rullier et sa fille, Thoyon, notaire à Rochefort, madame Thoyon et sa sœur.

Chacun arbore l'insigne de la société; et, dédaignant le secours des voitures, on escalade la rampe assez raide qui conduit à Saint-Michel d'Entraigues. L'église de Saint-Michel est un monument extrêmement curieux et unique dans nos contrées : elle est de forme octogonale et flanquée de huit absidioles; en ces derniers temps, elle a été entièrement restaurée, trop entièrement, pourrait-on dire: car, au premier aspect, on se croirait en présence d'un monument moderne. Cette église est du XIIe siècle, et la date exacte de sa fondation, 1137. Sa forme anormale s'explique, parce qu'elle était destinée à abriter les pèlerins qui, à cette époque, se rendaient en troupes nombreuses à Saint-Jacques de Compostelle.

A onze heures et demie, nous sommes à La Couronne. L'église est romane avec flèche en pierres à écailles; elle aussi a été restaurée avec soin; malheureusement, on n'a pu la préserver de l'humidité dont elle a beaucoup à souffrir.

Les bâtiments de l'abbaye de La Couronne, sauf le logement du prieur qui a conservé son cachet ancien, ont été presque entièrement reconstruits au siècle dernier; l'entrée est véritablement monumentale. Le propriétaire, M. Marcel Maulde, nous accueille avec la plus grande affabilité et nous conduit dans son parc où, sous une allée ombreuse, une table de cinquante couverts était dressée. Là, au milieu des pelouses et des massifs verdoyants, en face des ruines qui projettent jusqu'à nous leurs ombres gigantesques, on déjeûne gaîment, et peut-être un peu longuement, comme le laisse entendre monsieur le président qui, toujours ponctuel, craint de voir dépasser l'heure réglementaire. Après les toasts portés par les « Santons » aux « Agésinates » et par les « Agésinates » aux « Santons », après les remerciements bien mérités adressés à notre hôte, M. Maulde, et à son frère, propriétaire du château de l'Oisellerie, nous visitons les ruines sous la conduite de M. l'abbé Blanchet, directeur de l'école Saint-Paul d'Angoulême, qui a consacré à l'abbaye de La Couronne une étude aussi intéressante qu'approfondie; nous renvoyons à cet excellent travail ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître l'histoire de cette abbaye; les chartes publiées par M. Paul de Fleury dans le tome VII de nos *Archives* leur fourniront aussi la preuve des liens nombreux qui rattachaient à la Saintonge l'abbaye de La Couronne.

Le château de l'Oisellerie est une construction bien conservée de la fin du XVIe siècle. On y remarque des cheminées avec écussons armoriés, un oratoire, et surtout une porte fortifiée sur-

Digitized by Google

montée d'une galerie à mâchicoulis, rappelant celle que nous avons déjà vue à Garde-Epée, mais dans de plus vastes et plus solides proportions.

Nous suivons pour revenir à Angoulême une route ravissante, ombragée de grands arbres, entourée de prairies à travers lesquelles on aperçoit par échappées la ville et ses monuments, qui semblent émerger d'un bouquet de verdure. On s'arrête à l'Escalier pour visiter la papeterie, dont M. Laroche-Joubert nous a obligeamment fait ouvrir les portes. Qu'elle est curieuse à suivre la transformation de loques informes en feuilles de papier ! On les voit se dérouler sur le cylindre, puis tomber une à une avec une précision mathématique ; nous suivons des yeux l'ouvrier qui les transporte dans la salle voisine, où se confectionnent les ballots. Que deviendront-elles ces feuilles blanches ? Les confidentes de nos joies, de nos espérances et de nos douleurs ? Qui sait ? Sur l'une d'elles, peut-être, sera traité quelque chef-d'œuvre de l'esprit humain ; elle aura son jour de gloire, puis, sortie du chiffon, elle redeviendra chiffon, elle aussi ira...

... Où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier !

Nous en étions là de nos réflexions philosophiques, quand l'omnibus nous déposait devant le portail de la cathédrale d'Angoulême. Vous n'attendez pas sans doute une description de ce monument bien connu, trait d'union entre Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et Saint-Front de Périgueux. Nous retrouvons là et dans de plus grandioses proportions les coupoles que nous avons déjà admirées à Chastres ; mais les riches détails de la façade ont peut-être moins d'élégance et de délicatesse que ceux de l'église abbatiale.

A quatre heures et demie, devait avoir lieu la séance publique à laquelle nous avaient conviés nos confrères de la Charente : nous prenons pour nous rendre à l'hôtel de ville le chemin des écoliers, en longeant les remparts où se déroule à notre vue le merveilleux panorama, orgueil de la ville d'Angoulême. Devant une assistance nombreuse, M. Touzaud, président de la société historique et archéologique, ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue à la société des Archives. Il remercie M. Audiat de l'heureuse initiative qu'il a prise et rappelle les liens politiques, administratifs et judiciaires qui, pendant bien des siècles, ont uni les deux provinces de Saintonge et d'Angoumois. Après son allocution, interrompue par de fréquents applaudissements, M. Audiat prend la parole, et à propos des *Affiches de Saintonge et d'Angoumois*, le premier journal littéraire imprimé à Saintes en 1786, il retrace sous la forme la plus humouristique la biographie de son rédacteur Bourguignon qui, pour passer sans doute plus facilement à la postérité, avait cru devoir abréger son nom, *Bourignon*. Bourignon était un antiquaire de grand mé-

Digitized by Google

rite, mais un assez pauvre littérateur ; ce n'est pas surtout chez lui qu'on admirera

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Il sera oublié comme poète, mais vivra comme érudit.

M. Chauvet qui, dans ses savantes recherches, s'occupe surtout des temps préhistoriques, nous entretient à son tour des rapports ethnologiques existant entre l'Angoumois et la Saintonge. C'est en descendant la vallée de la Charente que les populations primitives se sont établies en Saintonge ; les nombreux monuments mégalithiques qu'on trouve encore sur ses deux rives attestent cette communauté d'origine entre les habitants des deux provinces, même avant les temps historiques.

M. Emile Biais lit un travail sur les sculptures de la chapelle Saint-Gelais, dont il nous montrera tout à l'heure les moulages.

M. Maurice Martineau lit, au nom de M. Marcel Pellisson, une pièce en patois saintongeois, qui clôt très agréablement la séance.

M. Emile Biais veut bien nous accompagner au musée, où règne un ordre parfait qui fait le plus grand honneur au conservateur. Les temps préhistoriques y sont largement représentés et, au nombre des pièces les plus remarquables de l'époque gallo-romaine, nous admirons la remarquable mosaïque découverte en 1875 à Fouqueure. Les moulages des fragments de sculptures provenant de la chapelle de N. D. du Salut, élevée au commencement du XVIe siècle et connue sous le nom de chapelle de Saint-Gelais, nous font d'autant plus regretter la disparition de ce monument, sacrifié, lors de la restauration de la cathédrale, à de prétendues exigences architecturales.

Avant de quitter l'hôtel de ville, nous montons sur la plateforme de la tour, bâtie en 1270 par Jeanne de Fougères, veuve de Hugues de Lusignan. De la tour je ne vous dirai rien : car, en vérité, le magnifique spectacle que nous avons sous les yeux absorbe toute notre attention : à nos pieds, la vieille ville avec ses rues enchevêtrées, la cathédrale et sa masse imposante; plus loin les prairies, où sommeillent sous leurs rideaux de peupliers la Charente et la Touvre ; plus loin encore, les lignes indécises et perdues dans la brume de hautes collines couvertes de bois ; au-dessus de tout cela, un ciel superbe, un ciel d'orage, avec des oppositions d'ombre et de lumière qui, à chaque instant, changent l'aspect des lieux ; mais le soleil disparaît lentement à l'horizon et nous rappelle qu'il faut abandonner ces régions éthérées où l'on s'oublierait volontiers. On redescend, et, avant de se séparer, on se promet de nouer plus étroitement encore les liens de confraternité qui désormais unissent les deux sociétés.

D. A.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

La société des *Archives* a trois nouvelles pertes à déplorer :

I. — Le 17 mai, est décédé à Angoulême, âgé de 70 ans, *Alexandre*-Léopold Sebaux, évêque d'Angoulême depuis le 21 mars 1873, chanoine d'honneur de la cathédrale de La Rochelle. Né à Laval le 7 juillet 1820, il avait été secrétaire particulier pendant 12 ans de Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans, dont il a écrit la vie avec un grand charme. (Voir *Bulletin*, VII, 414, et X, 430). Vaillant apôtre, ne ménageant ni sa santé ni ses forces, il est mort sur la brèche. C'est au cours de sa visite pastorale, qu'il refusa d'abréger, que la maladie finale le saisit. Durant ses 18 années d'épiscopat, il avait su mériter l'estime même des adversaires de la religion et l'admiration de tous les fidèles. Ferme dans le devoir, doux dans les habitudes de la vie, indulgent pour les hommes, sévère pour les principes, il savait allier la force qui maintient le dogme et la règle à la patience et à la charité, qui fléchit pour les fautes ou la faiblesse des hommes. Il avait fondé et entretenait une foule d'œuvres : cercles d'ouvriers, association des mères de famille, retraite des hommes, sociétés charitables. Il était véritablement l'âme de son diocèse, le chef de ceux qui croient. Vénéré de tous, estimé de l'épiscopat français qui le regardait comme un modèle, il a obtenu à sa mort ce bel éloge, sorti spontanément de tous les cœurs : C'était un saint. Il a été assisté à ses derniers moments par Mgr Fulbert Petit, évêque du Puy, qui devait présider, le lendemain, la réunion des membres des diverses œuvres diocésaines. L'archevêque de Bordeaux, Mgr Lecot, a prononcé son éloge le jour des funérailles. Mgr Freppel, évêque d'Angers et député, doit prononcer son oraison funèbre le 30 juin.

—

II. — Le 22, est décédé en son domaine des Granges, commune de Ternant, et a été enterré le 25, à Saint-Jean d'Angély, Hippolyte Larade, âgé de 83 ans, chevalier de la légion d'honneur du 9 juillet 1883. Il était maire de Ternant depuis 1831, et fut élu en octobre 1871 conseiller général pour le canton de Saint-Jean d'Angély : il donna sa démission en 1887 ; il fut alors remplacé par Joseph Lair, qui a pour successeur M. le docteur Bourcy. Il fut aussi président du comice agricole fondé en 1885 à Saint-Jean, président du comité de vigilance contre le phylloxéra, syndic des marais de la Boutonne de 1859 à 1871. Né à Saint-Jean d'Angély le 18 juillet 1807, petit-fils de Joseph-Victor Larade, lieutenant particulier du roi en la sénéchaussée de Saint-Jean d'Angély, qui fut en 1789 l'un des rédacteurs du cahier des doléances du tiers état, et par sa mère aussi petit-fils de Larade, rapporteur du point d'honneur de nos seigneurs les maréchaux de Champagne, il appartenait à une ancienne famille de la province. Sur sa tombe, M. le docteur Bourcy a pro-

Digitized by Google

noncé un discours où il a retracé la longue carrière du défunt. Voir l'*Echo saintongeais* du 28 et dans le *Peuple* du 3 juin, un article du rédacteur en chef, M. E. Dupon.

—

III. — Le 20 juin, est décédé subitement à La Rochelle, âgé de 63 ans, Louis-*Aimé* de Fleuriau, chevalier de la légion d'honneur, conseiller général du canton de Courçon, ancien secrétaire d'ambassade, universellement aimé et estimé. Il était fils de Charles Fleuriau de Bellevue, géologue distingué, dont le buste est au jardin botanique de La Rochelle.

—

Le 7 mars, est décédé à Pau Alexandre-Clément-*Ferdinand*-Marie Guéau, comte de Reverseaux de Rouvray, né à Boulogne (Seine), ancien lieutenant de dragons, cousin du comte de Reverseaux, ancien conseiller d'état, et du marquis de Reverseaux de Rouvray (Marie-Ferdinand-Frédéric), fils de Jacques-Charles-Albert, marquis de Reverseaux, décédé en 1887, et de Françoise-Hélène Gravier de Vergennes, marié le 5 février 1873 à Suzanne-Charlotte-Marianne-Madeleine Janvier de La Motte, et qui, ministre plénipotentiaire de 1re classe, délégué de France à la commission européenne du Danube, a été nommé, le 14 mars 1890, chargé d'affaires de France en Egypte.

Ces Reverseaux (Voir *Bulletin*, IV, 37) descendent du très habile administrateur, Jacques-Philippe-Isaac Guéau de Reverseaux, conseiller du roi, maître des requêtes honoraire et dernier intendant de la généralité de La Rochelle, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 13 janvier 1794.

—

Le 22 avril, est décédé à Paris, âgé de 67 ans, Jules Charron. Sorti de l'école polytechnique, il entra dans l'administration des finances, et fut en ces derniers temps trésorier-payeur général de l'Allier, puis de la Loire-Inférieure. Frère de madame Edouard Bouffard et de M. Paul Charron, ancien officier de marine, ancien maire de Rochefort, il laisse trois enfants dont deux fils, l'un ingénieur des ponts et chaussées à Nantes, l'autre percepteur des contributions directes à Mondoubleau (Loir-et-Cher).

—

Le 26, est décédée à Rochefort, âgée de 48 ans, Jeanne-Augusta-Isabelle Largeaud, née à Luçon, en 1842, de Charles-Philippe et de Virginie Favreau, depuis 17 ans institutrice à Rochefort, officier d'académie depuis 1886, membre du conseil départemental de l'instruction publique. Trois discours, reproduits dans le *Phare des Charentes* du 1er mai, ont été prononcés sur sa tombe : par M. Frédéric Roche, adjoint, au nom de la municipalité ; par M. Dulerit, inspecteur primaire, au nom de l'administration académique, et par M. Gibert, directeur de l'école de garçons de Rochefort intra-muros.

—

Le 30, est décédé à Rochefort, âgé de 65 ans, Louis-*Eugène*

Digitized by Google

Alleyron, général de brigade d'infanterie de marine en retraite, commandeur de la légion d'honneur (1). Né à Grenoble, le 10 novembre 1825, de Joseph Alleyron, négociant, et de Joséphine Lalliat, Alleyron appartenait à notre région par les attaches de la famille que son mariage lui avait créées à Rochefort, et aussi par les années qu'il a passées. Les magnifiques états de service de cet officier général, aussi modeste que distingué, sont bien dignes d'être rappelés ici. Ainsi que la plupart des officiers de la vaillante infanterie de marine, il a été constamment sur la brèche, et sa carrière s'est passée tout entière à défendre les intérêts français sur tous les points du globe.

Eugène Alleyron était jeune encore lorsqu'il perdit son père. Sa mère s'était remariée avec le commandant Gabriel-Antoine Maury. Celui-ci, qui avait été nommé sous-lieutenant au 35e régiment d'infanterie de ligne le 26 août 1824, fut cité par son colonel comme s'étant particulièrement distingué à Blidah (22 novembre 1830) et nommé à cette occasion chevalier de la légion d'honneur (2); capitaine le 26 avril 1837, il garda plus tard Louis-Napoléon au fort de Ham, puis, étant chef de bataillon au 29e régiment d'infanterie de ligne, fut grièvement blessé sur les barricades en juin 1848, et mourut presque aussitôt (3).

Alleyron fit ses études au collège de Tournon et passa à Besançon ses examens pour l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Reçu élève en 1844, il y entra le 6 février 1845 et en sortit le 1er octobre 1846 avec le numéro 150 (4); il choisit l'infanterie de marine. Envoyé au 3e régiment avec le grade de sous-lieutenant, il partait le 6 février 1847 pour La Réunion. De là, il fut envoyé à Mayotte, pour y tenir garnison, sur le transport l'*Oise*. Ce navire fit escale à Nossi-Bé ; et, comme l'île était en pleine insurrection, ou dut y débarquer les troupes. La situation était grave : six mille Sakalaves assiégeaient Hell-Ville. Du 16 juillet au 30 août 1849, le sous-lieutenant Alleyron contribua à réprimer cette insurrection et à chasser les indigènes non seulement de l'île de Nossi-Bé, mais aussi de la baie de Passandava, sur la côte ouest de Madagascar, où ils s'étaient réfugiés. Alleyron rejoignit ensuite son poste à Mayotte et y resta jusqu'au 24 février 1851.

---

(1) Un très grand nombre de journaux ont signalé la mort du général Alleyron et lui ont consacré des notices plus ou moins étendues. Citons : *Les Tablettes des deux Charentes* du 2 mai, *Le Phare des Charentes* du 3, *Le Temps* du 4, *Le Soleil* du 4, *Le Figaro* du 4, *La Revue encyclopédique* du 15 mai (index-journal, p. 128) et celle du 15 juin (avec portrait), *La Revue maritime et coloniale*, mai, p. 326-329 (article de M. G. de Singly), etc.

(2) *Historique succinct du 35me régiment de ligne depuis son origine jusqu'au 1er janvier 1872*. Montbéliard, p. 40 ; et 2e édition, Paris, Charles-Lavauzelle, 1891, p. 100.

(3) *Liste des personnes tuées ou blessées dans les quatre journées de l'insurrection de juin 1848. Document historique*. (Paris, 1, rue Sorbonne). Ce document porte au nombre des blessés le commandant Mori ; c'est Maury qu'il faut lire. Le 29e régiment de ligne fut très éprouvé dans ces journées : deux autres chefs de bataillons, Féréol et Mocé, furent tués, et son colonel, Dulac, fut blessé.

(4) *Histoire de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr par un ancien Saint-cyrien* (Paris, 1886), page 155.

Digitized by Google

Il passa à l'école de tir de Vincennes d'où il sortit dans les premiers. Nommé lieutenant le 4 décembre 1852, il venait de s'embarquer (1er décembre), avec un détachement de 40 voltigeurs de son régiment, sur le vaisseau la *Ville de Paris*, portant le pavillon du vice-amiral Hamelin, commandant en chef de l'escadre française dans les mers du Levant. Alleyron fut chargé de diriger l'instruction militaire et les exercices de tir. Il assista au bombardement d'Odessa (22 avril 1854) et aux croisières de la mer Noire, et le 1er octobre 1854, il débarqua devant Sébastopol. Ce fut sa section qui, de toutes les troupes françaises, sauta à terre la première. Il fut bientôt envoyé au camp de la marine, à Kamiesch, et y resta jusqu'en juin 1855. Il combattit ensuite à Inkermann, et se distingua dans les combats des 7 et 18 juin 1855. Ces services lui valurent le grade de capitaine (11 juillet 1855). Il fut mis à la tête de l'une des compagnies qui se battaient sous les murs de Sébastopol. De là, étant passé au 4e régiment d'infanterie de marine récemment créé, il fut envoyé à Iénikalé et devint adjudant-major de son bataillon. Il prit part aux opérations qui eurent lieu devant Kertch et rentra en France le 8 mai 1856 (1).

Dès le 26 janvier suivant, il s'embarquait pour les mers de Chine, sur la frégate la *Némésis*, portant le pavillon du vice-amiral Rigault de Genouilly, commandant de l'escadre envoyée dans l'extrême Orient. Il était à la prise de Canton par les troupes anglo-françaises, le 29 décembre 1857. Pendant la première moitié de 1858, le capitaine Alleyron commanda un poste avancé du côté de la porte nord de Canton et, à plusieurs reprises, il dut repousser les agressions des chinois. De la Chine il passa en Cochinchine, et participa à la prise de Saïgon par l'expédition franco-espagnole, commandée par le vice-amiral Rigault de Genouilly et le colonel espagnol Langerote (17 février 1859). Il prit part aussi aux diverses opérations qui eurent lieu autour de la ville et le long du fleuve ; puis il revint à Tourane et se trouva à l'attaque du camp retranché de Kien-San qui commandait la route de Hué et que l'amiral Rigault de Genouilly enleva aux annamites. Enfin, Alleyron fut de nouveau rappelé à Saïgon, où les troupes furent concentrées, et contribua à la défense de cette ville. Il rentra en France le 5 janvier 1861, pour peu de temps. Le 11 novembre, il était embarqué pour le Mexique où il arriva en janvier 1862. Nommé chef de bataillon le 5 décembre 1861, il avait trouvé sa nomination à La Havane. A peine débarqué, il commanda le camp de La Tejeria, à 12 kilomètres d'Orizaba. L'amiral Jurien de La Gravière le chargea de conduire un convoi au camp de Tehuacan. Le commandant Alleyron sut, pendant cette route qui fut très pénible

(1) Sur la création du 4e régiment d'infanterie de marine et ses opérations en Crimée, voir Pierre Chateaugay, *Infanterie de marine, 4e régiment*, 2e édition, Paris, 1886.

Digitized by Google

pour nos troupes, ramener un grand nombre de trainards. Il rentra en France le 10 juin 1862.

« Du 4 novembre 1852 jusqu'à sa rentrée du Mexique, c'est-à-dire en dix années environ, dit M. Etienne Tréfeu, Alleyron avait combattu en Europe, en Asie, en Amérique, sous les climats les plus divers, au milieu des épidémies de choléra et de fièvre jaune les plus effrayantes ; pendant toute cette longue campagne, il n'avait vu la France qu'à deux reprises et n'y avait passé que quinze mois au plus. » (1)

Alleyron rejoignit le port de Rochefort, où il put prendre quelque repos. Là, il se maria. Il épousa le 19 août 1863 Amélie-Adèle Robinet, née à Pondichéry le 11 décembre 1840, fille de Silvain Robinet, chirurgien de seconde classe de la marine (1795-8 octobre 1841), et de Marie-Emilie Charron (1810-1845).

Le commandant Alleyron fut placé au bataillon d'apprentis fusiliers marins, à Lorient, du 21 octobre 1863 au 2 août 1864. Le 22 septembre, il retourne en Cochinchine.

Malgré le traité du 5 juin 1862, signé à Saigon avec l'empereur Tu-Duc, qui cédait en toute souveraineté à la France les provinces de Bien-Hoa, de Gia-Dinh (Saïgon) et de Dinh-Tuong (Mytho), ainsi que l'île de Poulo-Condore, les mandarins des provinces de l'ouest restées sous la domination de Tu-Duc ne cessaient d'exciter des révoltes qu'il fallut réprimer vigoureusement. Les historiens qui ont raconté notre conquête de la Cochinchine placent le commandant Alleyron au nombre de ceux qui ont le plus contribué à arrêter le mouvement insurrectionnel ; à côté de son nom, ils citent le colonel Reboul, le lieutenant-colonel Marchaisse et le capitaine Savin de Larclauze qui furent tués tous les deux, les commandants Brière de L'Isle et Domange (2).

Le vice-amiral de La Grandière, gouverneur de la Cochinchine, confia au commandant Alleyron la province de Bien-Hoa, et ensuite le cercle de Tay-Ninh, dont les populations nous étaient hostiles. Un cambodgien se disant de sang royal, Phu-Combo, qui avait été interné à Saigon et qui s'était échappé, semait l'agitation sur notre frontière ; il fallait le ressaisir, et mettre fin aux attaques incessantes qui devenaient un danger pour notre colonie. Du mois de juin au mois d'août 1866, le commandant Alleyron dut opérer en ce sens. Laissons la parole à M. des Varannes, p. 963: « Nos troupes, rapidement concentrées sous les ordres du commandant d'infanterie de marine Alleyron, marchèrent au nord, appuyées dans les *arroyos*, les *vaïcos* et le Mékong par des canonnières, et entamèrent contre un ennemi insai-

---

(1) Etienne Tréfeu. *Nos marins*. Paris, Berger-Levrault, 1888.

(2) A. Bouinais et A. Paulus, *L'Indo-Chine française contemporaine*, Paris, Challamel, 1885, t. Ier, p. 22 ; *Les colonies françaises, notices illustrées*, Paris, Quantin, 1889-1890, t. III ; *Colonies et protectorats d'Indo-Chine*, p. 18 et 19 ; Des Varannes, *La Cochinchine française depuis l'annexion des provinces du sud* (*Revue des deux mondes*, 15 février 1868, p. 957).

Digitized by Google

sissable, dans la boue, sous un soleil de plomb ou des orages diluviens, une des campagnes les plus pénibles qui se soient faites en Cochinchine. Dans ce pays, où l'ennemi a vis-à-vis de nous une infériorité notoire, il y a peu de gloire à acquérir ; mais le soldat européen, énervé par le climat et les marches dans des marais sans fin, a besoin de toute son énergie, de tout son honneur militaire, pour ne pas s'arrêter en route, brisé par la fatigue ou la fièvre. Rien ne vient l'animer : les engagements sont rares, le paysage splendide se répète avec une monotonie qui fatigue ; on croit toujours revenir au même point, tourner dans un même cercle. L'histoire de cette campagne, malgré l'importance des résultats, peut donc se résumer en quelques mots. La colonne Alleyron, opérant dans le nord de Tay-Ninh, rejeta l'ennemi sur les troupes du général Reboul, qui gardait le Cambodge. Phu-Combo, pris entre deux feux, serré de près par la flottille, laissa débander ses hommes et disparut. »

Ce fut le 2 juillet que la colonne Alleyron eut un premier engagement important. On venait de faire halte non loin de Tra-Viong, au milieu d'une vaste clairière, lorsque, vers midi, Phu-Combo essaya de surprendre nos troupes. Le chef cambodgien fut repoussé, et le lendemain, dans un nouvel engagement, une bande de 300 annamites fut surprise et mise en déroute. Dix jours plus tard, le commandant Alleyron fit subir à Phu-Combo un nouvel échec à Bao-Viong, où il s'était retranché. A la suite de ces faits d'armes, le vice-amiral de La Grandière citait, le 15 septembre 1866, le commandant Alleyron à l'ordre du corps expéditionnaire de Cochinchine, pour les combats et opérations qui avaient eu lieu dans le cercle de Tay-Ninh pendant les mois de juin, juillet et août 1866 : « Le vice-amiral, gouverneur et commandant en chef, adresse des félicitations particulières à M. le chef de bataillon Alleyron, pour l'intelligence militaire, le courage, la persévérance dont il a fait preuve dans l'exercice de l'important commandement qu'il lui a confié. » (*Les Tablettes des deux Charentes*, 31 octobre 1866).

Alleyron fut nommé lieutenant-colonel le 7 novembre 1866. Le 2 février 1867, il détruisait le camp des insurgés, ce qui assurait la pacification du cercle de Tay-Ninh. Rentré en France le 3 avril 1867, il prit le commandement du bataillon d'apprentis fusiliers marins, à Brest, le 8 janvier 1868. Il fut nommé colonel le 16 mars 1870 et mis à la tête du 2e régiment d'infanterie de marine, également à Brest.

La guerre avec l'Allemagne éclate à ce moment. Le régiment commandé par le colonel Alleyron fut dirigé sur Châlons, et il prit part au combat de Bazeilles. De l'avis du général de division de Vassoigne, le colonel Alleyron fut, parmi les officiers supérieurs de l'infanterie de marine, l'un de ceux qui contribuèrent le plus à illustrer ce corps, par la vigoureuse et solide énergie avec laquelle il dirigea son régiment à Bazeilles. Mais la campagne du colonel Alleyron ne dura que du 8 août au 1er septembre 1870. Son régiment se trouvant à Sedan, il fut fait

Digitized by Google

prisonnier de guerre par suite de la capitulation du 2 septembre et envoyé à Dresde. Il resta prisonnier du 2 septembre 1870 au 7 mars 1871. Mais le drapeau du 2e régiment d'infanterie de marine n'alla pas en Allemagne. Le colonel Alleyron l'avait confié à un musicien de 3e classe de son régiment, nommé Hourdé, qui parvint à le rapporter à Brest au péril de sa vie ; la hampe seule fut brisée et enterrée. A son retour de captivité, le colonel Alleyron rejoignit son régiment à Brest (1).

Le 28 avril 1872, il fut nommé commandant militaire à la Nouvelle-Calédonie. Le 10 septembre 1874, il fut chargé par intérim des fonctions de gouverneur de cette colonie, au départ de l'amiral Ribourt qui était venu faire une enquête sur l'administration du précédent gouverneur, Gaultier de La Richerie. Le colonel Alleyron laissa ces fonctions intérimaires le 28 février 1875, et il arriva en France en juin 1875.

Du 23 juin 1875 au 22 avril 1876, il fut placé à la tête du 3e régiment d'infanterie de marine à Rochefort. Il laissa ce commandement pour prendre la direction du bureau des troupes au ministère de la marine, situation qu'il conserva jusqu'au 20 mai 1881. Il avait été nommé général de brigade le 29 janvier 1881. Son passage au bureau des troupes fut marqué par d'importantes mesures de réorganisation de l'infanterie de marine.

Du 18 septembre 1881 au 1er avril 1883, le général Alleyron a exercé les fonctions de commandant supérieur des troupes en Cochinchine. Il est ensuite revenu en France et a fait différentes inspections générales en France et aux colonies. Il a été à la Guyane et aux Antilles du 21 juillet 1885 au 26 octobre 1885, au Sénégal du 5 décembre 1885 au 14 février 1886, à la Guyane et aux Antilles du 4 juillet 1887 au 14 octobre 1887. La même année, il était retraité (21 octobre 1887).

M. Etienne Tréfeu, qui a donné sur le général Alleyron la meilleure biographie qui ait été faite, écrit ceci : « La limite d'âge vient de l'atteindre ; malheureusement le cadre des généraux de division d'infanterie de marine est au complet et il est fort regrettable que M. Alleyron n'ait pu obtenir la troisième étoile, à laquelle il pouvait certainement prétendre. Nous ne voulons pas plaider ici la cause de cet excellent officier général ; sa modestie bien connue s'y refuserait, et le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui, c'est de faire connaître simplement ses états de services. » On ne saurait mieux dire.

Le général Alleyron avait été fait chevalier de la légion d'honneur le 30 décembre 1855, pendant sa campagne de Crimée, officier le 30 décembre 1868, commandeur le 5 mars

(1) Les rédacteurs de l'*Intransigeant* qui se souviennent sans doute de la fermeté du général Alleyron comme gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, le représentent, dans le numéro du 5 mai, comme un « grand fusilleur du peuple», et prétendent qu' « il a pris une très large part aux massacres de 1871 ». C'est inexact. A ce moment, il était, comme colonel, à la tête de son régiment, à Brest. C'est d'ailleurs la seule raison pour laquelle il n'a pas combattu la Commune.

Digitized by Google

1874. Il avait été nommé officier de l'instruction publique le 1er août 1878. Il avait reçu les médailles de Crimée (1856), de Chine (1861), du Mexique (1864), et il était grand-officier de l'ordre du Cambodge, chevalier de l'ordre de Charles III (Espagne), chevalier de l'ordre de Pie IX (Saint-Siège). Enfin il avait obtenu une médaille commémorative du passage de Vénus sur le soleil, pour la part qu'il avait prise aux travaux de la mission en Nouvelle-Calédonie.

Mais les nombreuses fatigues éprouvées par le général Alleyron au cours de sa longue carrière avaient laissé leurs traces et, depuis l'époque de sa retraite, il se sentait fatigué et malade. Aux causes physiques qui étaient venues briser l'homme actif et vigoureux, s'étaient ajoutées des douleurs dont l'angoisse ne cessait de le poursuivre: la mort de sa femme (1er juin 1876), et plus récemment, en 1888, celle d'un fils dont l'avenir s'ouvrait avec de belles espérances.

Les obsèques du général Alleyron ont eu lieu, à Rochefort, sans les honneurs militaires, conformément à la volonté qu'il avait formellement exprimée. Mais les couronnes offertes par les officiers et sous-officiers des 3e et 7e régiments d'infanterie de marine, le concours de tous les officiers du corps et des autorités supérieures de la marine témoignaient assez des regrets qu'il laissait après lui. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le contre-amiral Juin, M. Montaut, inspecteur en chef des services administratifs de la marine, M. le colonel Dulieu, du 7e régiment d'infanterie de marine, et M. Lemerle, commissaire de la marine. C'est aussi pour respecter le désir du défunt qu'aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe; seul, l'abbé Perrier a, dans l'église Notre-Dame, retracé en excellents termes la carrière et la vie du général.

Le général Alleyron a eu quatre filles et un fils. L'aînée de ses filles a épousé *Frédéric*-Auguste Fontaine, sous-commissaire de la marine; une autre de ses filles est morte jeune. Son fils, Martial-Joseph-Gabriel-*Louis*, né le 6 mars 1868, était entré à l'école navale en octobre 1885; aspirant de 2e classe le 13 août 1887, de 1re classe en octobre 1888, il est mort à Saint-Mandrier, près Toulon, le 13 novembre 1888.

GUSTAVE REGELSPERGER.

—

Le 30, est décédé à La Rochelle, âgé de 68 ans, Marie-Auguste-Alexandre Offret, époux Péponnet, chevalier de la légion d'honneur, lieutenant de vaisseau en retraite.

—

Le 3 mai, est décédé au château de Mérignac, commune de Montils, canton de Pons, à l'âge de 64 ans, Denis-Hippolyte-*Léon* Boutaud de Lavilléon, ancien sous-officier de cavalerie, né le 9 septembre 1827, petit-fils du comte de Peyronnet, ministre de Charles X. De son mariage (4 novembre 1856) avec Marie-Claire

Digitized by Google

O'Tard de La Grange, née à Cognac, le 4 septembre 1837, de Léon O'Tard de La Grange, décédé en 1887, et de Mme de Marsay, il a eu deux fils, tous deux officiers de cavalerie (*Bulletin*, x, 265).

—

Le 9, est décédé à Rochefort, René-Joseph Juin de Baissé, âgé de 88 ans, époux d'Augustine Huvet, ancien professeur de rhétorique au collège de Rochefort, entouré de l'estime et des regrets de tous. « Maître instruit, aimable et laborieux, disent les *Tablettes* du 12 », c'était un chrétien fervent. Il laisse un fils, M. le capitaine de génie Raymond Juin de Baissé, attaché au ministère de la guerre.

—

Le 20, est décédé au palais de Fontainebleau, où il était bibliothécaire depuis 1885, Jean-Jacques Weiss, né à Bayonne en 1829 d'un chef de musique, un des journalistes les plus spirituels de ce temps ; docteur ès-lettres en 1856, professeur de littérature française à la faculté d'Aix, puis de Dijon, collaborateur du journal des *Débats* (1860), du *Courrier du Dimanche*, du *Journal de Paris* (1867), secrétaire général au ministère des beaux arts et conseiller d'état en 1870, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères en 1881. En sortant de l'école normale, il fut nommé professeur d'histoire au lycée de La Rochelle et lut plusieurs études à l'académie de cette ville.

—

Le 24, est décédé à Cognac, âgé de 42 ans, Alcide Hilairet, conseiller municipal et adjoint au maire de Cognac, rédacteur en chef du *Rappel charentais* de Saintes, de la *Constitution* de Cognac. Fils d'un ancien instituteur de Loulay, il fut d'abord clerc, puis il débuta comme journaliste dans *l'Impartial* de Saintes; plus tard il rédigea la *Volonté nationale* de Saint-Jean d'Angély, royaliste et chrétien, républicain et libre-penseur. « C'était un brave garçon, dit M. Ossian Pic dans l'*Echo rochelais* du 27, que j'avais pris dans une étude d'avoué pour en faire un journaliste. Il était doué d'une vive intelligence et d'une grande facilité de travail. Etant monarchiste et chrétien il voulut combattre à mes côtés quand je bataillais sous l'empire pour M. le comte Lemercier, à Saintes. » Hilairet, dit le *Rappel* du 27, « a rendu d'innombrables services à la démocratie charentaise en luttant avec persévérance et sans désespérer un seul instant en faveur de la république. » Trois discours ont été prononcés sur sa tombe : par M. Cruchon, sous-préfet ; par M. Brisson, maire, et par M. Boucherie, instituteur, discours publiés par le *Rappel charentais* du 27.

—

Le 1er juin, est décédé, à Saint-Thomas-de-Cosnac, Dominique Coudret, maire de Saint-Thomas, notaire honoraire, ancien conseiller général du canton de Mirambeau. M. l'abbé Périer, curé de Notre-Dame de Rochefort, ancien curé de Saint-Thomas, a fait en chaire l'éloge du défunt.

Digitized by Google

Le 2, est décédé à Saint-Laurent des Cuves (Manche), âgé de 58 ans, Marchis, inspecteur primaire à Bayeux, O ✠, ancien inspecteur primaire à Marennes et à Rochefort, dont le fils, M. R.-G.-A. Marchis, est aspirant de marine du 1er août 1890.

—

Le 3, est décédé à Dompierre-sur-Mer, âgé de 61 ans, J.-Félix Huas, officier de la légion d'honneur, commissaire de la marine en retraite. Une foule nombreuse était accourue à ses funérailles, le 6, de La Rochelle et de Rochefort. M. le docteur Chastang, médecin en chef de la marine en retraite, a dit l'adieu à l'homme de bien enlevé à l'affection de ses amis. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Chastang, par M. de Saint-Martin, commissaire de la marine en retraite, M. Giraud, notaire, et M. Patris, conducteur principal des ponts et chaussées.

—

Le 6, est décédé à Saintes, âgé de 55 ans, Louis-*Henry* Martin de Bonsonge, né à Saintes, le 1er septembre 1833, de Henry-Auguste Martin de Bonsonge, décédé à Saintes le 16 juillet 1880, âgé de 77 ans, et d'Alexandrine-Marie-Paule de Bretinauld de Méré, décédée à Saintes le 15 mai 1886, âgée de 76 ans. Il avait épousé, le 1er mai 1888, au Breuil, près Saint-Savin sur Gartempe (Vienne), Caroline de Boislinards, dont une fille. (Voir pour les Martin de Bonsonge *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, page 102). La famille n'est plus représentée que par M. Ernest de Bonsonge, qui n'a point d'enfant mâle.

—

Le 8, est décédé subitement à Saint-Symphorien, âgé de 79 ans, *Omer*-Antoine Pelet, pasteur protestant à Nieul, commune de Saint-Sornin de Marennes, chevalier de la légion d'honneur, président du consistoire de Marennes, né le 25 octobre 1811, à Réalmont (Tarn), pasteur à Bolbec, puis à Angoulême, enfin à Nieul depuis 50 ans. MM. les pasteurs Nazelle, de Marennes; Masson, de Saint-Pierre d'Oleron; Ballande, d'Etaules; Audoin, de La Tremblade; Vincens-Pelet, de Mornac, ont prononcé des discours.

—

Le 17, est décédé à Saint-Jean d'Angély, âgé de 54 ans, Adolphe Bonnin, maître imprimeur, propriétaire et gérant du journal l'*Echo saintongeais*.

II. — Mariages

Le 6 avril, en l'église de Saint-Jean d'Angély, a eu lieu le mariage de M. le docteur Emile Dusault, médecin à Tonnay-

Digitized by Google

Boutonne, fils de Paul-Aimery Dusault, ancien conseiller général de Tonnay-Boutonne, avec Marie-Louise Beltremieux, fille de M. Beltremieux, inspecteur des contributions directes, et de Marie Clais, petite-fille de M. Adolphe Clais, conservateur des hypothèques en retraite.

—

Le 8 avril, a été célébré, en l'église Notre-Dame à Niort, le mariage deMarie-Eliacin-Gabriel-*Denys* Joly d'Aussy, avocat à Saint-Jean d'Angély, né à Crazannes, le 8 novembre 1864, de Denys Joly d'Aussy, ancien receveur de l'enregistrement, ancien juge de paix, ancien conseiller général de la Charente-Inférieure, et de Louise Oudet, avec Mlle Germaine Verrier, fille d'Arsène Verrier, ancien sous-préfet, et de Marie Mauduit, remariée avec M. le marquis Alphonse Cunéo d'Ornano, et sœur de Mme veuve Adolphe Duport. Les témoins du marié étaient ses oncles, M. Henry Joly d'Aussy et M. le baron Amédée Oudet ; ceux de la mariée, M. le colonel comte de Bryen, attaché à l'état-major général du ministère de la guerre, et M. Gustave Cunéo d'Ornano, député de Cognac.

—

Le 5 mai, a été béni à Rochefort, par M. Portier, archiprêtre, le mariage de Louis-Edouard Marchesseau, substitut du procureur de la république, né à Loulay le 15 avril 1855, de feu Avit-Louis Marchesseau et de feue Marie-Alice Chassin, avec Marie-Antoinette-Hortense-*Clara* Gruel-Villeneuve, née à Rochefort le 19 août 1867, de Jean-Jacques-Adrien-Alfred Gruel-Villeneuve et de Julie-Emilie Avezou. Les témoins du marié étaient MM. Ferdinand et Léopold Marchesseau, ses oncle et frère ; de la mariée, M. le docteur Duplouy, directeur du service de santé de la marine à Rochefort, et M. Emile Gruel-Villeneuve, notaire.

—

Le 11, a été béni dans l'église de Notre-Dame du Château d'Oleron, le mariage de M. L. Maurel, lieutenant au 63e régiment d'infanterie à Limoges, précédemment au 3e régiment d'infanterie à Rochefort, avec mademoiselle Amélie d'Houvignet, du Château.

—

Le 8 juin, a eu lieu à Saint-Jean d'Angély le mariage de M. le docteur Louis Pellisson, médecin à Cognac, fils de M. Pellisson, avoué en cette ville, avec Mlle Ernestine Dubois, fille de M. Dubois, banquier à Saint-Jean.

—

Le 8, a été célébré en l'église Saint-Louis de Rochefort le mariage de M. Jean-Joseph-Marie-*Paul* Durand, sous-commissaire de la marine, né à Angoulême, le 9 novembre 1858, de Michel-Gustave et de Marie-Barthélemy-Victoire Roulhac de

Digitized by Google

Rochebrune, avec Mlle Rosita-Juliette-*Marie* Mallat, née le 16 décembre 1869 à Cherbourg, d'Antoine, colonel d'artillerie de marine en retraite, et de Marie-Élodie-Emma Leps. Les témoins étaient, pour le marié, M. L. Roulhac de Rochebrune, capitaine de frégate en retraite, son oncle, et son frère, M. Georges Durand, fabricant de papier à Angoulême ; pour la mariée, ses oncles, M. Jean Mallat, propriétaire, et M. Édmond Leps, négociant.

—

Le 8, a été béni en l'église de Pranzac (Charente), le mariage de M. Charles-Joseph Bertrand des Brunais, notaire à Saintes (Voir pour les Bertrand des Brunets et les Bertrand de Puyraimond, le *Bulletin*, t. VI, p. 398), avec Mlle Marie-Rosa-Victorine-Catherine Bordet.

—

Le 10, a été béni en l'église de Saint-Savinien du Port, le mariage de M. Raymond de Compreignac, fils du baron et de la baronne, née Félix de Mascureau, avec Mlle Marguerite de Laage de Meux, fille de M. Théophile, conseiller général du canton de Saint-Savinien, au château de Forgettes, par Saint-Savinien, et de Marie Louveau de La Règle. (Voir pour les de Laage, *Documents sur la ville de Saintes*, 106, et la *Noblesse de Saintonge*, p. 82 et 316).

ARCHÉOLOGIE

—

A Beaulieu, commune de Germignac, M. Augustin Lamoureux a découvert de vastes substructions gallo-romaines, à 200 mètres de la rivière du Né, débris de poterie rouge et noire, restes d'amphores, tuiles creuses, briques à rebords, etc. Quatre bassins ont été déblayés ; deux, séparés par un mur de 0m70, communiquent entre eux par un tuyau de plomb au fond. Les murs, formés de briques placées de champ, sont revêtus de ciment ; ils ont 1m50 de chaque côté ; un 3e a 1,80 de hauteur et les murs ont 2,65 sur 1,70 ; le 4e, 2m sur 1,70 et 1,50 de hauteur; c'est dans ce dernier qu'on a trouvé un grand plat rond d'étain de 0m80 de diamètre et pesant 40 kilos.

—

Un sceau de plomb ovale de 0m45 sur 0m28, qui est très probablement du XIIIe siècle, montre dans le champ un aigle. En légende [... WIL (sigillum Willelmi ?) DE REMOLLIACO SACERDO]. *Sceau de Guillaume de Remilly* [Romilly ?], *prêtre*.

Ce sceau a été acheté à Cosnac par M. Philippe Delamain.

—

Il y avait dans l'église Saint-Eutrope, à Saintes, une cuve baptismale de l'époque romane, qu'ont admirée les savants du congrès de Saintes en 1844, et qu'ils ont dessinée dans le compte-rendu des *Séances*. La commission des arts l'a aussi re-

Digitized by Google

produite dans son tome v, p. 204. Cet antique et très intéressant baptistère, qui était bien à sa place près de la chapelle du Saint-Esprit et près du puits, vient de disparaître de l'église. Il est maintenant sous clef dans la sacristie.

—

Eglises romanes de la Charente-Inférieure.

C'est de la Saintonge, ou plutôt de *Quelques églises de la Charente-Inférieure*, que s'occupe le *Bulletin monumental* qui n'a pas l'habitude de gâter notre région. Cette fois (n° 4 de 1890, paru en mai 1891) l'article est important, et l'étude complète sur quelques églises. L'auteur, M. Henri Nodet, nous livre quelques notes, dit-il, prises au cours d'une excursion « faite en 1883 autour de Pons, un des coins les moins visités de France » ; c'est de ces notes que nous voudrions faire un résumé qui ne dispensera pas les amateurs de recourir à l'original, ne serait-ce que pour y admirer les nombreuses gravures.

On se rappelle l'excursion de la société des Archives en 1888 dans les cantons de Pons et Archiac. Ce sont précisément les monuments visités alors qu'étudie M. Nodet : Eschebrunes, Jarnac-Champagne, Marignac, Avy, Chadenac, Usson, auxquels il ajoute Biron, Colombier (Voir *Bulletin*, viii, 257). Plus heureux que lui pourtant, nous avons pu admirer Usson. « Un château de la renaissance, dit-il, Usson, venait autrefois mettre quelque variété dans cette note essentiellement romane ; mais la demeure du célèbre Galliot de Genouillac a subi le sort du château de Montal; et sa façade, soigneusement emballée, est partie pour une destination que nous ignorons. » D'abord, il faudrait à Usson ajouter l'église de Lonzac, pur xvie siècle ; puis Usson a été bâti et habité par les Rabaine (Voir *Epigraphie santone*, page 240; *Bulletin*, t. x, et *Archives*, t. xix); enfin Usson n'est pas parti pour une destination tout à fait inconnue ; demandez plutôt à notre confrère, M. William Augereau, qui le reconstruit si bien aux Egreteaux, commune de Pons.

Ce qui caractérise toutes ces églises en général, c'est qu'elles sont à une seule nef, ayant été construites pour des populations rurales. « Aucune n'a été élevée de plein jet, mais reprise ou remaniée plusieurs fois. Les parties qui remontent au xiie siècle sont fort soignées dans l'appareil comme dans la décoration. » Il est triste de constater que les communes d'aujourd'hui ne peuvent même pourvoir à l'entretien d'une chose aussi importante que la toiture.

« L'église de Chadenac, pittoresquement encadrée par son cimetière et de vieux tilleuls, n'offre un réel intérêt qu'à l'extérieur par la belle ordonnance de ses façades... Si les deux statues de saints, placées à droite et à gauche de la porte, n'ont plus aujourd'hui leur tête, c'est que le désir de caser à l'abri de la pluie la boîte aux lettres et le cadre aux affiches officielles a nécessité cette décollation... En 1838, on jugea plus simple de démolir le clocher que de le réparer, et d'en con-

Digitized by Google

struire un nouveau d'ordre dorique sur la façade, que cette surcharge n'a pas tardé à disloquer. » La description est complète; on la peut rapprocher de celle qu'en a faite M. d'Aussy dans le *Bulletin*, VIII, 261. « La sculpture ornementale, très variée, est d'une facture bien supérieure à celle des ornements répandus à profusion à Aunay, à l'abbaye des dames de Saintes, etc.; nous en dirons autant des personnages sculptés dans les voussures, dont le modelé délicat rappelle le faire du portail de Fenioux : le corps, les pieds et les mains sont allongés ; les vêtements plaqués font saillir le ventre et les cuisses. Malheureusement la pierre, placée à l'abri des intempéries et privée, par là même, d'une salutaire patine, est rongée presque partout, ce qui rend difficile l'étude des sujets représentés.

» Les quatre voussures principales sont séparées par des voussures plus petites, non pas appareillées en claveaux, mais appliquées après coup ; la première porte huit personnages, presque tous nimbés, les pieds nus, une main ramenée près des hanches et ouverte en signe d'étonnement ; deux d'entre eux tiennent des livres ; un autre, à figure de femme, soutient un phylactère. La seconde voussure montre la légende des vierges sages et des vierges folles ; trois de chaque côté du Christ, assis entre deux tiges formant dais, et sur lesquelles sont gravés, en ordre inverse, l'Ω et l'A ; la tête du Christ est coiffée d'une couronne surmontée de la croix; ses bras sont étendus et sa main gauche s'appuie, du côté des vierges folles, sur le verrou d'une porte. Dans la troisième voussure quatre personnages, dont trois seulement ont des attributs visibles : une hache, une épée et une étoile, que le troisième montre du doigt ; à la quatrième voussure, on ne voit plus que le Christ debout et bénissant, entouré d'une auréole perlée.

» L'arcature de gauche, en regardant la façade, est occupée par une statue dont les pieds nus reposent sur un dragon ; l'arcature de droite encadre une autre statue fort mutilée, surmontée de deux anges. Ces fragments ont encore une hauteur de 1m20; nous avons dit pourquoi les têtes sont absentes.

» Mais la partie la plus intéressante de cette page décorative est située au-dessus des archivoltes des arcatures aveugles; cet espace vide est, de chaque côté, meublé par une scène identique représentant un agneau attaqué par deux animaux féroces, lion ou chien, d'une énergie de mouvement incomparable. A gauche, cette scène est encadrée par un guerrier fort mutilé, mais reconnaissable à son épée et à son bouclier, et par une femme qui relève de la main droite les plis de sa robe ; à droite, au contraire, un ange aux ailes éployées et un dragon ailé sont placés de chaque côté. Le corsage de la femme est assez semblable à une cotte de mailles, les pieds sont chaussés, et deux bandes, qui figurent probablement les nattes de sa coiffure, retombent sur la poitrine ; quant à l'ange, ses bras font le mouvement de percer d'une lance l'animal accroupi sous ses pieds, représentation ordinaire de saint Michel.

Digitized by Google

» Ces sculptures, d'un relief accusé, hautes en moyenne de 1m25, donnent à la façade une animation particulière; mais il nous est difficile d'expliquer ce qu'elles signifient, et nous laisserons ce soin aux érudits pour qui le symbolisme n'a point de secrets.

» Un agneau poursuivi par des animaux féroces n'est pas une exception dans l'iconographie de l'époque romane; ici, toutefois, les quatre grandes figures viennent compliquer le sujet: car on ne saurait admettre qu'aucun sens ne les relie et que la fantaisie seule ait guidé le tailleur d'images. D'après une théorie, les statues équestres qui ornent quelques églises du Poitou et de l'Angoumois, figuraient la puissance féodale en face du serf agenouillé sous les pieds du cheval, ou bien encore les fondateurs de l'édifice; aujourd'hui la majorité des archéologues voit dans ces statues la représentation de Constantin. Quoiqu'il en soit, nous ferons remarquer que les deux figures à gauche de la porte, guerrier et femme, sont bien deux personnages civils, et que, si les cavaliers représentent Constantin, ce dernier a été relégué, à Chadenac, à une place bien modeste! On le voit sculpté sur le chapiteau du premier pilastre, juste au-dessous de la figure d'homme armé; un petit personnage est agenouillé devant le cheval. Faisant pendant à ce chapiteau, est figurée, de l'autre côté de la façade, une scène dont le sens est plus clair: c'est l'ange annonçant aux saintes femmes la résurrection du Christ. Ce même sujet se trouve représenté à l'abbaye des dames de Saintes, sur un chapiteau extérieur du dernier étage du clocher. »

Biron et Eschebrunes, contemporaines de Chadenac, offrent pour les façades une disposition pareille avec moins de richesse seulement dans la décoration. A Biron, « les voussures plaquées portent des ornements, mais les arcs appareillés n'ont qu'un simple chanfrein sur l'arête; les deux arcades aveugles sont en arc brisé et traversées par une frise représentant une chasse. Le chevet carré est éclairé par deux fenêtres longues et étroites et un demi-oculus, encadrés chacun par un boudin; les arcs de ces fenêtres portent des entrelacs gravés dont le dessin fait penser au XIe siècle.

» La façade d'Eschebrunes est plus riche: les voussures plaquées sont ornées d'oves, de pointes de diamant, d'entrelacs, etc.; l'arc de la première archivolte est couvert de bâtons rompus d'un faible relief; la seconde a son chanfrein interrompu de place en place par des disques; les arcades aveugles, en arc brisé, sont dépourvues de bas-reliefs; mais elles sont coupées par une frise qui n'offre, pas plus que les chapiteaux, de sujet à personnages: ce sont des feuillages d'un sentiment décoratif très délicat et d'une facture vigoureuse. Au rez-de-chaussée, les travées sont accusées par des colonnes engagées intermédiaires; toutefois, à l'étage supérieur, on n'a point tenu compte de cette division: car il comprend sept arcatures dont la plus

Digitized by Google

grande, au milieu, a son arc orné de lobes, comme celles de l'église d'Echillais. »

Marignac, avec ses transepts arrondis et la décoration originale de ses arcs doubleaux, offre un type que l'archéologue ne rencontre pas fréquemment sur sa route. La nef paraît remonter au XIe siècle et avoir été primitivement couverte par une charpente. Les arcs doubleaux, s'ouvrant sur les travées du chœur et de la nef, « sont curieusement décorés ; chaque claveau a été arrondi en forme de tore sur ses trois faces apparentes, tandis que les arcs doubleaux latéraux sont lisses, mais étrésillonnés deux à deux et de distance en distance par des claveaux plus longs formant chaînage dans les deux arcs. Une frise continue orne les trois absides ; ce sont des sculptures méplates, représentant des hommes et des animaux entrelacés par les rinceaux d'une riche végétation pour l'abside orientale et pour les deux autres absides latérales des strigilles copiées sur un sarcophage antique.

» Les églises à croisillons arrondis ont été longtemps considérées en France comme une rareté, et on a voulu les faire dériver d'une influence lointaine; mais M. Anthyme Saint-Paul en donnant une liste, pour la période romane, de vingt-deux églises de cette catégorie, liste à laquelle il faut ajouter Marignac, a montré tout d'abord que cette disposition de plan n'était pas une exception, qu'elle n'était pas spéciale à une région et ensuite qu'elle avait bien pu être inspirée par des monuments locaux de construction antique. Cette opinion est fort plausible. La Dordogne offre deux églises à transepts arrondis, la Gironde deux, le Lot-et-Garonne quatre; et, plus près, nous trouvons dans la Vienne, Saint-Maurice en Gençais, enfin, dans la Charente, la chapelle en trèfle du château de Montmoreau. » Quant à l'influence de La Couronne sur Marignac, fondée sur ce que l'église dépendait de l'abbaye, il faut en rabattre : en effet, Saint-Sulpice de Marignac relevait de l'abbaye de Charroux en Poitou, non de La Couronne en Angoumois.

Colombier est de la même date que Marignac, fin du XIIe siècle ; les clochers se ressemblent beaucoup ; celui de Colombier est aussi « précédé d'une travée voûtée par une coupole à huit pans, au-dessus de laquelle s'élève le clocher ; mais celui-ci offre un type différent et, nous ajouterons, moins heureux. Le premier étage, s'élevant en retrait sur un massif appuyé par des colonnes, forme un carré aux angles arrondis, décoré sur chaque face de trois baies aveugles ; le second étage devient octogone au moyen d'amortissements en triangles ; mais il n'a jamais été achevé. » Cette construction écrase le chevet de sa lourde masse ; combien sont illogiques les tronçons de colonnes émergeant de la toiture du chœur sans rime ni raison ! « La nef, avec ses contreforts plats et ses fenêtres étroites, est certainement plus ancienne que le chœur ; elle est voûtée par un berceau en bois, que nous n'avons fait qu'entrevoir ; nous en avons remarqué un pareil à Salignac. »

Digitized by Google

Avy, du milieu du XIIe siècle, a une flèche en pierre du XVe siècle. « Sa façade, fort abîmée, conserve à la première voussure de la porte trente-deux personnages, qui, s'ils étaient couronnés et munis d'une fiole à parfums, représenteraient d'une manière barbare les vieillards de l'Apocalypse ; d'ailleurs, la décoration de ce portail est déplorable : elle a été faite au mètre courant. Moins raffiné que les constructeurs des églises voisines, celui d'Avy a prodigué ces ornements qui semblent découpés à l'emporte-pièce et ne sont plus à leur place à quelques mètres du sol, comme ils le sont au dernier étage d'un clocher. Ainsi que Chadenac et Marignac, Avy en Pons possède, sous une chapelle au nord, un ossuaire formant crypte. »

L'auteur conclut ainsi : « Trois influences ont dominé dans la région autour de Pons : celle de l'école angoumoise se révèle par la disposition des façades, les rangées d'arcatures au premier étage, l'absence de tympans ; celle de l'école poitevine, par la sculpture et l'ornementation, les coupoles à pans ; quant aux coupoles d'Eschebrunes et de Biron, elles sont une importation sur pendentifs de l'école périgourdine, tout aussi bien que les coupoles plus célèbres de Sablonceaux. Au mélange de ces emprunts, les constructeurs ont ajouté un cachet particulier de simplicité dans les lignes et de sobriété dans les détails. Cette simplicité s'accentue à mesure que l'on s'éloigne vers le sud. Ainsi, à Fontaine d'Ozillac, église doublée en 1542 par l'adjonction d'une nef de la renaissance, les ébrasements de la porte d'entrée ne sont plus formés de faisceaux de colonnes offrant à la lumière une surface fuyante, mais de colonnettes alternant avec des pilastres : l'influence poitevine s'éteint de plus en plus. Toutefois, n'est-ce point dépasser la mesure que vouloir rattacher à une école, quelque éloignée qu'elle soit, chaque particularité d'un monument ? Le clocher de Colombier, parce qu'il passe du carré à l'octogone, est-il une pâle copie d'un clocher limousin ? A l'extérieur des absides de Marignac, les petites arcatures, destinées à meubler les vides entre les colonnes, sont-elles imitées des arcatures similaires des églises pyrénéennes ou des bords du Rhin, et ainsi de suite ? Faut-il également rattacher au Limousin les chevets plats de Chadenac, Biron ? mais dans ces églises les travaux ont précisément commencé par la façade, absorbant le gros des ressources et de l'entrain, et n'est-ce pas plutôt une raison d'économie qui les a fait élever ainsi ? Pourra-t-on jamais démontrer la filiation de ces mille détails entrevus ici et là, et à vouloir le tenter, ne serait-ce pas réduire à rien le champ dans lequel s'exerçait la personnalité de ces artistes dont nous admirons la souplesse, même dans l'érection d'une modeste église de village ? Ils n'étaient point cependant dépourvus d'imagination, les constructeurs de l'élégant chevet de Grandgent et de l'abside de Jarnac-Champagne ; ce dernier se laissait même entraîner trop loin. Certes, ces colonnes géminées, se croisant en X, ne

Digitized by Google

sont pas heureuses ; ces assises, taillées en forme de petits cylindres rangés côte à côte, le sont moins encore ; mais on ne saurait vraiment refuser à celui qui en fut l'inventeur le don d'une très grande originalité. »

Cette importante étude de M. Nodet est accompagnée de 18 gravures : plans des églises de Chadignac et de Marignac, chevets des églises de Colombier et de Grangent, façades d'Eschebrunes, de Chadignac et de Fontaine d'Ozillac, détail de l'abside de Jarnac-Champagne, vue intérieure, vue extérieure et frise de Marignac, façade méridionale de Chadenac, chapiteaux de Chadenac, de l'abbaye de Saintes et d'Avy en Pons, détails du chevet de Biron et du portail de Fontaine d'Ozillac, On pourra aussi consulter les belles héliogravures de M. l'abbé Laferrière dans l'*Art en Saintonge*.

—

La cloche de Varaize

La cloche de l'église de Varaize, canton de Saint-Jean d'Angély, a cette inscription :

LAN 1761 IAY ETE FONDVE AV MOIS DOCTOBRE ET BENIE PAR Mre LOVIS DANIEL BARBAVD P. CVRE DE CETTE PAROISSE MON PARRAIN EST TRES HAVT ET TRES PVISSANT SEIGNEVR Mre MICHEL MARIE NOEL AMELOT CHEVALIER CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS MAITRE DES REQVETES DE SON HOTEL PRSEIDENT AV GRAND CONSEIL SEIGNEVR COMTE DE VARAIZE SEIGNEVR DE SAINT JVLIEN LESCAP LES GELISES DARGENTEVIL ET AVTRES LIEVX MA MARRAINE TRES HAUTE ET PVISSANTE DAME SVZANNE ADELAIDE DE BELLOY SON EPOVSE BAPTISTE RIGVEVR MA FAITE.

Michel-Marie-Noël Amelot, né le 12 décembre 1713 de Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, président à mortier au parlement de Paris, et de Marguerite-Pélagie Danycan de Lespine, mourut à Paris en 1786, et sa femme à Saint-Jean d'Angély en 1793. Les Amelot sont encore représentés dans la branche de Chaillou.

C'est la première fois que je rencontre le nom du fondeur, Jean-Baptiste Rigueur.

VARIÉTÉS

—

I

LES GELINARD DE MALAVILLE ET DE VARAIZE

Dans son livre *Le château d'Ardenne*, M. l'abbé Triccire a

Digitized by Google

publié, page 15, une généalogie des Gelinard de Malaville, à propos de la seigneurie de Saint-Hermine qui leur appartint, et qu'Emmanuel Gelinard vendit, le 5 juin 1649, à Henri Rambaud, marchand à Châteauneuf. Vigier de La Pile (*Histoire de l'Angoumois*, page CXVII) dit que cette famille sortait des environs de Bouteville, et cite : François Gelinard, « échevin en 1578 jusqu'en 1597, alors maître aux comptes à Paris, charge qu'il exerça 24 ans et dont il se démit en 1585, fils de Guillaume et seigneur de Varaise » ; Jean Gelinard, sieur de Malaville, anobli, ainsi que ses descendants, par lettres patentes du mois d'août 1553, maître des requêtes du palais en 1554 ; et Guillaume Gelinard, à qui le roi accorda un des six offices de conseiller maître des requêtes à Paris.

Si nous en croyons un imprimé (in-4°, 4 pages) appartenant à M. le comte Anatole de Bremond, « *Inventaire* des pièces que met et produit par devant vous, messieurs les commissaires qu'il a plu à monseigneur le marquis de Dangeau, grand maître des ordres militaires de Notre-Dame du mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, nommés et députés pour l'examen et vérification des pièces de noblesse..., messire Marc-François de Gelinard de Varaize, chevalier, comte de Varaize en Saintonge, seigneur de Malaville en Angoumois, colonel d'infanterie réformé », les Gelinard seraient de la plus antique et de la plus haute noblesse, et n'auraient jamais été gens de robe ou d'échevinage.

La famille, bien entendu, « est issue en ligne directe et de mâle en mâle, de Foulques de Varaize, l'un des quatorze fils ou filles d'Adrien de Varaize et de Suzanne de Mosé, mentionnez dans l'*Histoire* de la généalogie des Châtaigniers de La Rochepozay (1). Ce Foulques fut mis jeune auprès de Jean Ier, comte d'Angoulême. N'ayant aucun bien de père et de mère, il épousa, par la faveur de son maître, Louise de Gelinard, damoiselle, dame des fiefs de Mailliou et de Bâllo ; il en prit le nom et les armes. » Les Pitaux en 1548, les huguenots en 1569 ont ravagé tout le pays ; de là, difficulté de prouver cette origine, les pièces ayant été détruites. Mais on peut établir par documents authentiques la filiation suivante, depuis Guillaume jusqu'au rédacteur de la pièce. Marc-François Nadaud dans le *Nobiliaire du Limousin*, II, 209, a donné quelques indications ; M. l'abbé Tricoire en a ajouté quelques autres. Avec cela, nous pourrons avoir une

(1) André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison des Chasteigners* (1634), livre III, ch. Ier, p. 171, n'indique ni Foulques de Varaize, un des quatorze enfants d'Adrien de Varaize, ni Adrien, ni Suzanne de Mozé. Guillaume de Mauzé, seigneur de Mauzé, Marans, Laleu et La Jarrie, eut Agnès dont le 3e mari fut Briand de Varèze (1262). La filiation se continue par Philippe de Varèze (1292), Renoul (1320), Briand dont le fils Guy de Varèze testa en 1390, par Jean de Varaize (1419), dont le fils Briand épousa Jeanne de Volvire qui eut deux filles et un fils, François, mort sans postérité.

Digitized by Google

petite note assez complète sur une famille de nos contrées un peu négligée jusqu'ici.

I. Guillaume « de Gelinard », vivant en 1504 et 1514, eut pour épouse une Resmond, fille d'une Sainte-Maure, des Resmond, seigneurs d'Aubeterre avant les Bouchard. Il rendit hommage le 17 septembre 1513. Son fils fut :

II. Jean de Gelinard, écuyer, seigneur de Malaville, maître des comptes à Paris en 1532 ; en 1540, il quitte cette charge pour devenir maître des requêtes de la reine de Navarre, Marguerite, sœur de François Ier, charge qui lui fut donnée en récompense de ses services rendus à la maison d'Angoulême ; « il l'exerça jusqu'à la mort de cette princesse, dont il fut le principal ministre. »

Il était plus exactement, d'après M. Tricoire, « notaire royal à Châteauneuf (1512), receveur de cette châtellenie et de celle de Bouteville (1527), juge de la prévôté royale et des eaux et forêts de la seigneurie de Châteauneuf (1543) ; anobli en 1553, maître des requêtes du palais en 1554. » De Claude Chabot il eut deux fils : Guillaume, qu'il émancipa en 1534 par acte passé devant Joubert, notaire royal, et enregistré à Angoulême, et Foulques, qui tous deux figurent dans une transaction du 14 octobre 1546 passée devant Girard, notaire royal, entre eux et leurs père et mère.

III. Guillaume, écuyer, varlet de la chambre du roi, seigneur de Malaville en Angoumois, de la baronnie de Rié en Poitou et de Planoi en Brie. Par lettres patentes du 5 janvier 1554, il reçut en pur don du roi Henri II, pour ses services, une charge de conseiller du roi maître des comptes à Paris. En 1543, il fit son dénombrement pour Malaville. Le 3 décembre 1550, après informations commencées le 10 octobre 1548, il obtint sentence du prévôt Baron contre Antoine Bouchard, écuyer, sieur de Puimoreau, chef et colonel des révoltés, qui avaient saccagé en 1548 son château de Malaville.

En octobre 1569, ses maisons et châteaux furent pillés par les huguenots que commandait le prince de Condé ; ses titres et papiers furent brûlés ; mais une enquête prouva qu'il était gentilhomme, connu comme tel depuis un temps immémorial, qu'il a servi, depuis 35 ans, « François Ier et ses successeurs en plusieurs voyages et ambassades vers l'empereur, le roy d'Angleterre et princes étrangers ; qu'il ne s'est jamais écarté du service de nos rois, ni varié sur le fait de la religion catholique... en haine de quoi il a diverses fois été pillé et saccagé dans sa maison, emprisonné, rançonné par les huguenots, et en dernier lieu conduit dans une litière à La Couronne, dans la prison du prince de Condé pendant qu'il assiégeait la ville d'Angoulême ; qu'il le mit à rançon de 2,500 livres. »

Il fut pourvu de la place de conseiller d'état au conseil privé du roi de Navarre, de la charge de premier président de la chambre des comptes et surintendant de ses finances, le 19 avril 1559, ce qu'il n'accepta que par la permission expresse du roi

Digitized by Google

du 24 juin suivant. A la mort de ce prince, il quitta le service de Henri, son fils, et de Jeanne d'Albret, sa veuve, à cause de dissidences religieuses. Il résigna à François de Gelinard, son fils, sa charge de maître des comptes à Paris, que ni le père, ni le fils d'ailleurs n'exercèrent effectivement. Il épousa Marguerite de Pontalier, « Marguerite Pontenier » selon Nadaud, dont il eut :

IV. François de Gelinard, écuyer, seigneur de Rié, de Varaize, Malaville, Saint-Hermine, La Bouchardière, Vignolles, Saint-Médard, et Brossac qu'il vendit à l'évêque de Saintes, le 20 juillet 1565. C'est lui qui acquit la terre de Varaize, le 6 mai 1585. Il fut, comme son père et son grand-père, maître des comptes, charge qu'il vendit peu après la mort de son père, « échevin d'Angoulême », d'après Vigier de La Pile. Il avait épousé : 1° le 12 janvier 1567 — 1557, selon M. Tricoire, date moins vraisemblable — Anne de Livenne, fille de François, seigneur de Verdille, et de Marguerite de La Rochandry, dont il eut, d'après Nadaud : Elisabeth, mariée à Gabriel Raymond ; Marie, mariée à Jacques de Conon, et Gabrielle ; 2° le 6 avril 1590, Marguerite Baudouin, fille de François Baudouin, seigneur de Fleurac, et de Catherine Tison d'Argence. Il fit son testament, signé Fournier, le 24 décembre 1597, et son codicille le 8 avril 1609 ; il mourut peu après, ayant eu de son second mariage François et Renée.

V. François de Gelinard, écuyer, seigneur de Malaville, Varaize, Saint-Hermine, La Bouchardière et Vignolles, épousa, le 9 juin 1624, par contrat reçu Arcendeau, notaire, Marie de Pressac ; il mourut en 1655 après un testament du 15 décembre 1644 devant Lemoing, notaire à Varaize, en faveur de ses deux enfants : Emmanuel et Louise-Marie, qui épouse « Hondrat Dancelon, chevalier, seigneur de Fonbaudry ». Il fut enterré dans l'église de Malaville.

VI. Emmanuel de Gelinard, chevalier, seigneur de Varaize et de Malaville, né à Varaize le 28 août 1627, épousa Marguerite du Fossé, fille de François du Fossé, chevalier, seigneur de La Fosse, conseiller d'état ordinaire d'abord, premier président en la cour des aides du Dauphiné, puis procureur général au parlement de Rouen, contrat du 30 juillet 1646, reçu par Beaufort et de Beauvais, notaires à Paris. Emmanuel mourut à Malaville en 1693 et fut inhumé le 27 novembre dans l'église.

Il eut deux enfants : Marc-François, qui suit, et Marie-Anne de Gelinard, épouse, par contrat du 24 avril 1681, reçu Berthonnet, d'Antoine de Crevan, marquis de Cingé. Barraud (*Malaville*, dans le *Mémorial de Saintes* du 29 juin 1890) indique trois enfants : 1° André, baptisé à Malaville le 13 février 1658 ; 2° Pierre-François, baptisé aussi à Malaville le 12 septembre 1660 ; 3° Marie-Anne.

VII. Marc-François de Gelinard, chevalier, comte de Varaize en Saintonge et de Malaville en Angoumois, colonel d'infanterie réformé, né le 15 avril 1651 à Varaize. Tonsuré le 9 août

Digitized by Google

1657, à 14 ans il obtenait une commission de capitaine d'infanterie dans le régiment du comte de Jonzac, lieutenant de roi en Saintonge et Angoumois ; en 1680, le 23 août, il fut nommé par les maréchaux de France, leur subdélégué dans la province d'Angoumois. Par contrat du 14 août 1673, reçu Richard, notaire en Touraine, il épousa Louise-Marie-Jacqueline de Crevan, sa cousine du 3e au 4e degré, fille de Hercule-Charles de Crevan, marquis de Cingé, et de Marguerite de La Brousse. M. Tricoire ajoute qu'il fut « chevalier de justice de l'ordre de Saint-Lazare. Le 21 août 1724 il est dit demeurant ordinairement en son hôtel noble de Saint-Jean d'Angély. Cette même année ses biens furent saisis à la requête de Charles de Béon de Luxembourg, marquis de Bouteville ». Il paraît avoir été le dernier de sa race.

—

II

Saintonjhouê et Angoumouêsin se fasan sarviteur

Lu à la séance du 14 mai (Voir page 243).

Enfin, prr'tan !... Deipeû dei semaine et dei mouê
Jhe dision : O faura, si le bon Yeu nou garde,
Qu'in biâ jhour jh'allon vouer noû cousin d'Angoumouê :
O ne faut poin thitté la parenté se parde.
Eh pardienne ! lei deû prouvince, noû meman,
— J'hei noumé la Saintonjhe et l'Angoumouê — prr'soune,
N'on peut dire, cré beun ! n'ingnore bouneman
Qu'a-l-avant neissut sœûr bessoune.
Argadé-lei don, queume o faut, l'ine à coûté
De l'aute ; vou voueiré — créyé poin que jhe reive —
Qu'a se sembian oûtan coume deû goutte d'eive :
Lei deû Chérente, tê !
Et peû dei dame ou demouêzelle
N-en qu'neûssé-vou bein prou, s'ou piaît,
Prr' s'accordé si bein que z-elle ?
A n'avan qu'ine veure, a n'avan qu'in gobiet.
Et, bein meû, coume pu sûr gajhe
D'amitié, toute deû a n'avant qu'in langajhe,
Thieû jhargon — n'avé pâ, bein sûr, ôbliyé thieu —
Que dan le paradî Adam avan sa faute
Parlait, o se pareît (1), avèque le bon Yeu,
Peusqu'i n'en queneûssian poin d'aute.
Mei o n'eit pû le tout prr'tan que de savouer
Parlé dan le pu biâ jhargon qu'o set au monde ;
Lei femme s'en charjhan, qu'a séjan brune on bionde,
Cré beun ! de jhavassé dau matin jhusqu'au souer.
Faut dire qu'on creirait entende dei perote
Thi parlan prr' parlé, paç'que le pu souvent
O n'a dan-l-eû teite burote
Rein que dau vent.

---

(1) Allusion à une pièce célèbre de Burgaud des Marets.

Digitized by Google

Prr' lei que jhe veû dire, o-l-eit ine aute affeire :
Dan toute-l-eû parole at in fond de rason.
O ne faut prr'tan poin qu'on s'en étoune yeire :
L'ine a la *sau*, quant l'aute a l'*esprit* à fouéson.
A-n-en fôran dan tout thellei mâtine, et coume
O-l-eû z-en vint en soume
Bein mei que prr'-l-eû prr'vision,
Prr' que-l-eû trot piein se dévarse
Minme a-n-en fasan le coumarce,
Et fôrnissan toû lei péyi divâr
De l'univâr.
Jhe-z-ou di san mensonjhe,
Deipeû que la Saintonjhe
Envouèye de sa sau prr'tout,
A follut que l'Attique
Poussée enfin à bout
Frr'misse sa boutique.
Et lei jhen de Parî
Thi passan prr' avouer lei mei d'esprit dau monde
Voure le prr'nan-t-i ?
N'eit ô pâ l'Angoumouê don thi lei-z-en inonde ?
A ç' t'heure, peusqu' o-l-eit thliair,
Et qu'a-z-ou vouer on coumince,
Que noû deû chère prouvince
Se tenan coume onl'ye et chair,
L-eû z-enfan devan, me semb'ye
Fréyé 'vec piésit ensemb'ye.
A l'avenit prr'thieu faut in petit compté
Dessû noû deû souciété
Qu'aneut-l-eû vèye parenté
Prr' la prr'mière foué rassemb'ye,
Et coume n-on z-ou vouet, thi si beun s'accordan.
Houneur n-en set rendut à noû deû prr'zidan.

Piâre MARCUT.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

—

L'ANNUAIRE DE LA PRESSE FRANÇAISE pour 1891 compte dans la Charente-Inférieure 47 journaux, dont 15 républicains, 8 conservateurs et 24 divers. Il y a des erreurs dans les 5 pages consacrées au département ; ainsi on a omis le *Journal de La Pallice*. On a mis à Rochefort et à Saintes le *Moniteur du syndicat agricole*, double emploi ; le *Patriote*, édition de l'*Indépendant*, paraît à Cognac : on l'indique à Saintes ; et la *Constitution*, édition du *Rappel*, imprimée à Saintes, est indiquée à Cognac. On fait naître à Rochefort *Samuel* de La Galissonnière — lisez *Roland* Barrin de La Galissonnière — et le baron de Chassiron, né à La Rochelle. Il faudrait aussi remarquer que l'*Echo de Jarnac*, les *Annales de La Rochelle*, le *Journal de l'île d'Oleron*, le *Mémorial de Saintes*, la *Chronique de Saint-Jean*

Digitized by Google

d'Angély ne sont que des éditions de la *Gazette des bains de mer de Royan.*

—

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE (44e vol., 1890) contient, page 353, de M. Ch. Moisset, *Les corporations d'arts et de métiers* ; p. 469, *Mademoiselle de Montpensier à Saint-Fargeau*, etc.

—

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN, t. XXXVIII (1891).

Ce gros volume de 511 pages, sans compter six planches, est fort bien rempli. Nous y signalons quelques articles : *La carte féodale du Limousin* et *La garde-robe d'un étudiant noble en 1625*, par M. Champeval ; *Les sources de l'histoire de l'origine chrétienne de la Gaule dans Grégoire de Tours*, dont nous avons déjà parlé (XI, 74), par M. le chanoine Arbellot ; *Essai de classification des anciennes porcelaines de Limoges, Saint-Yrieix, Solignac*, par M. Camille Leymarie (suite) ; *Notes pour servir à la sigillographie du département de la Haute-Vienne*, par M. Philippe de Bosredon, où l'on trouve les Maumont, seigneurs de Tonnay-Boutonne (Voir *Bulletin*, VII, 307); les Pontville, vicomtes de Rochechouart : Jean de Pontville, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Saintonge le 4 février 1481, capitaine du château de Saint-Jean d'Angély, marié par contrat du 21 août 1470 à Anne, vicomtesse de Rochechouart, fille de Foucaud, seigneur de Tonnay-Charente, et d'Isabelle de Surgères (récépissé délivré par Jean, vicomte de Rochechouart et de Brueilhés, seigneur de Tonnay-Charente, des lettres royaux autorisant Héliot Richard à acheter cent tonneaux de froment avec exemption des droits. Amboise, 25 août 1489) ; les Rochechouart : Aymery VIII de Rochechouart, « Hemericus de Rupe Choardi, junior », promet à Alphonse de Poitiers de lui rendre à grande et petite force le château de Perusse, « actum in castris apud Pontes » (août 1242) ; Simon de Rochechouart, connétable de La Rochelle en 1303, fils d'Aimery IX et de Jeanne de Tonnay-Charente, marié à Lore de Chabannais ; Louis, vicomte de Rochechouart (1375), seigneur de Tonnay-Charente, fils de Jean Ier et de Jeanne de Sully ; Jean, vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnay-Charente ; Aimery, conseiller et chambellan du roi, capitaine général de Poitou et de Saintonge le 19 décembre 1392, marié : 1° à Jeanne d'Archiac ; 2° en 1381, à Jeanne d'Angle, dame de Montpipeau ; Guy de Rochechouart, archidiacre d'Aunis, évêque de Saintes le 1er mai 1426, démissionnaire en 1460, vivant encore en 1466, donne quittance le 20 décembre 1426, comme prieur séculier de Saint-Gilles de Surgères, d'une rente sur les aumônes du grand fief d'Aunis : l'écu est fascé de six pièces à un lambel ; François de Rochechouart, chevalier, seigneur de Champdeniers et de Javarsay, gouverneur des ville, gouvernement et capitainerie de La Rochelle le 19 mars 1514 ; *Les Foucaud de Saint-Germain Beaupré*, par

Digitized by Google

M. Berthomier ; *Quelques délibérations d'assemblées parroissiales*, par MM. Bellet et Touyéras ; *Annales de Limoges* des Goudin, *Mémorial de Jean Nicolas* et *Registres de la famille de Salignac de Rochefort*, par M. A. Leroux ; *Inventaires des châteaux de Nexon, de Chauffailles* ; *La commune de Saint-Léonard de Noblat* et *Livre domestique de la famille du Burguet*, par M. Guibert ; *Mélanges*, où M. Leroux insère une foule de notules intéressantes, par exemple la suivante : « Les *Œuvres complètes* du poète latin Santeuil, mort en 1695, contiennent, au moins dans la 2e édition (1698), deux élégies qui méritent de fixer l'attention. L'une, page 233, est intitulée : « *Hier. Peleterio, S. consistorii comiti, ad Lemovicos, Pictonicos et Santones pro restauratione justitiæ proficiscenti, anno MDCLXXXVIII* : A Jérôme Le Peletier (frère cadet des célèbres Claude et Michel Le Peletier), conseiller d'état, se rendant aux Grants jours de Limoges, Poitiers et Saintes. 1688. » L'autre, p. 234, non datée, mais se rapportant évidemment à la même époque, est intitulée : « *H. Bignonio, S. consistorii comiti, post restitutam Lemovicibus, Pictonibus et Santonibus justitiam, revertenti* : A Jérôme Bignon (fils aîné du célèbre juriste et historien Jérôme Bignon), conseiller d'état, revenant des Grants jours de Limoges, Poitiers et Saintes, 1688. »

« L'expression *restauratio justitiæ, restituta justitia*, traduite à la table par « grands jours » a éveillé notre attention. En effet, les *Dictionnaires* de Chéruel et de Lalanne ne mentionnent point d'assises de ce genre après celles de Clermont (1665), et nous ne connaissons pas d'autres grands jours communs au Limousin, au Poitou et à la Saintonge que ceux de 1634. La seule chronique que nous ayons en Limousin à la fin du XVIIe siècle, est celle du *Registre consulaire*. Elle est muette aussi sur tout événement de ce genre en l'année 1688. A défaut de confirmation directe, qu'on trouvera bien un jour, il suffira à notre objet de prouver ici que ces grands jours de 1688 sont mentionnés par Santeuil. »

—

CHRONIQUE D'ARTHUR DE RICHEMONT, CONNÉTABLE DE FRANCE, DUC DE BRETAGNE (1393-1438), par Guillaume Gruel, publiée pour la société de l'histoire de France, par Achille Le Vavasseur. Paris, Laurens, 1890, in-8°, XC-313 pages.

Le chapitre LI, *Comment il fut fait ouverture de traictié entre le roy, monseigneur le connestable et monseigneur de La Trimouille*, contient, p. 77, ce passage : « Ma dicte dame de Thouars recouvra Marant et Benon et l'isle de Ré ; et y logerent messeigneurs de Beaumanoir et de Rostrelen ; et fut commencé à faire guerre es places de La Trimouille, à la ville de Thouars. Puis le roy et toutes les places de Poictou commencèrent guerre contre monseigneur le connestable et à ses places, et y eut forte guerre. Si y vint monseigneur d'Albret qui fut lieutenant du roy et grant nombre de Gascons et d'autres gens, et d'une

Digitized by Google

emblée entrèrent en l'isle de Marant. Et s'en vindrent messeigneurs de Beaumanoir et de Rostrelen à Fontenay; et gueres ne tint Marant ne Benon ; et de là alèrent à La Rochelle, et leur fut rendu Chastelaillon, dont mon dit seigneur le connestable fut bien mal content et fist coupper la teste à celui qui leur avait rendue la dicte place. Et dura celle guerre bien près d'un an ; puis se trouva apointement tel quel ; et fut rendu à mon dit seigneur Chastelaillon, et fist rendre Gensay qui avoit esté prins sur La Trimouille. Et au regart de Mauleon, il fut mis en la main de Pregent de Coitivi, de l'assentement des parties ; et par ainsi n'y eut plus de guerre et demorèrent en l'estat. »

—

Des contraventions de petite voirie et de simple police prévues par le code pénal ; de leur poursuite et de leur répression, manuel pratique à l'usage des juges de paix, maires, commissaires de police, agents-voyers, gendarmes, gardes-champêtres, etc., par MM. F.-L. Malepeyre, juge d'instruction au tribunal de Châlons-sur-Marne, et Edmond Mesnard, docteur en droit, procureur de la république près le tribunal de Châlons-sur-Marne. Paris, Marchal et Billard, 1891, in-8°, 389 pages.

Nous signalons ici cet ouvrage dû à la collaboration de deux magistrats distingués, parce que l'un d'eux, M. Edmond Mesnard, appartient à notre région. Né à Rochefort, M. Mesnard, après avoir passé sa thèse de doctorat (droit romain : *Du postliminium* ; droit français : *De l'extradition*, Rennes, 1876), prit part, la même année, au concours pour la situation d'attaché au parquet, concours qui avait été récemment institué par J. Dufaure, ministre de la justice ; il fut reçu le premier. Nous ne sommes pas surpris que M. Mesnard, ayant fait de fortes études juridiques, ait songé à employer ses loisirs à rédiger, avec son collègue, M. Malepeyre, un ouvrage de cette nature dont le besoin s'était vraiment fait sentir. Ils ont apporté beaucoup de clarté dans l'exposition de questions qui amènent chaque jour des difficultés dans la pratique, et que tous les citoyens, aussi bien que les magistrats et les officiers de police, ont grand intérêt à connaître. Bien que les auteurs aient songé surtout à fournir un guide aux magistrats et aux nombreux agents appelés à réprimer et à rechercher les contraventions, on peut dire que cet ouvrage sera utilement consulté par tout le monde. Toutes les questions qui se rattachent à la voirie par exemple, alignements, autorisation de travaux, matériaux sur la voie publique, détérioration des chemins publics, etc., sont particulièrement intéressantes pour tous ceux que la situation de leurs propriétés met en rapport avec la voie publique ; ils y trouveront des renseignements précis. Ajoutons que la bonne disposition matérielle de l'ouvrage et des tables rend les recherches très faciles.

G. Regelsperger.

—

Digitized by Google

L'Espérance du peuple et Petit nantais du 28 publie, de M. le marquis de Granges de Surgères, *L'origine des diocèses dans l'ancienne Gaule*, article où est reproduite la note « du savant historien de Saint-Eutrope » sur l'apostolicité de l'église de Saintes (*Bulletin*, xi, 215). Les arguments « présentés avec la lucidité qui caractérise tous les travaux de son auteur » s'appliquent aussi à la question de l'origine de l'église de Nantes. « M. l'abbé Duchesne, dit fort justement M. de Surgères, écrit : « Le septième évêque de Nantes, Desiderius, était con- » temporain du concile d'Angers de 453. La liste en arrière est » à peine assez longue pour atteindre le commencement du » règne de Constantin. » Lisez : l'église de Nantes date à peine du ive siècle. On le voit, c'est la négation radicale et sans phrases de l'apostolicité de notre église nantaise. Mais qui ne voit aussi que pour que l'argument de M. l'abbé Duchesne soit accepté, pour que cette « liste en arrière », qu'il offre comme le plus sûr des critériums, puisse être admise comme preuve, il faudrait que nos premiers évêques se fussent succédé avec une absolue régularité, avec la régularité qui préside de nos jours à la transmission de leurs pouvoirs. Et qui donc oserait le prétendre ? Qui pourrait dire, au contraire, combien de fois les persécutions des iie et iiie siècles ont brisé la chaîne de nos premiers pasteurs, successeurs de saint Clair ? »

—

Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789, par M. le comte de Dienne. (Paris, H. Champion et Guillaumin, 1891, in-8°, 570 pages, avec cartes et tableaux). Les chapitres ii et iii traitent du dessèchement de l'ouest : le golfe du Poitou, marais de Saintonge, marais du Poitou...

—

L'hôpital militaire d'Auffrédy a La Rochelle, par le docteur Louis Delmas, médecin-major de première classe, chef du dit hôpital. Illustrations de M. Emile Couneau. La Rochelle, Léon Cailloux, éditeur ; 1891, in-4°, 191 pages. Prix : 3 fr. 50.

On connaît l'histoire légendaire d'Auffrédy, bourgeois de La Rochelle, et de Pernelle, sa femme. Riche armateur tombé dans la pauvreté, revenu tout à coup opulent par le retour imprévu de ses vaisseaux, il fonda et dota l'hôpital en 1203, s'y consacra avec sa femme au soin des malades ; ainsi parle l'inscription en lettres d'or qui fut gravée en 1863 à l'entrée de l'hôpital. Ce qu'il y a de certain, c'est le testament découvert par M. Louis de Richemond, reproduit en fac-simile par M. Couneau : voilà la première pièce de l'édifice ; c'est par là aussi que M. Louis Delmas commence sa monographie.

Quatre parties composent ce volume : Période municipale, de 1203 à 1628 ; période religieuse, 1628-1791 ; période mixte, 1791-1811, et période militaire, 1811, c'est-à-dire les phases par lesquelles a passé la fondation d'Auffrédy. Certes, un hôpital ne peut offrir une série d'événements qui captivent l'imagina-

Digitized by Google

tion et excitent un vif intérêt ; le siège seul de 1628 est plus émouvant que la suite des incidents qui se passèrent là pendant six ou sept cents ans. Que peut-on raconter d'un hôpital, si ce n'est le chiffre des malades soignés et des malheureux qui y meurent, spectacle assurément assez monotone ? Mais que de faits sait trouver un historien qui a étudié profondément son sujet ! les bâtiments, l'organisation, revenus et charges, dons et dépenses, personnel médical et infirmier, règlements, directeurs et médecins, pharmacie et traitement, chiffre des malades ! On voit quelle perspective s'ouvre devant le lecteur. Et de nos jours où les questions économiques occupent tous les esprits, où le paupérisme semble grandir au fur et à mesure que s'accroît la richesse, où l'assistance publique et la charité privée offrent tant de problèmes à résoudre, où de plus en plus on tend à rendre la charité obligatoire pour l'état, quel enseignement n'y apporte pas l'histoire d'une maison de secours étudiée dans tous ses détails ! Quel profit ne peut-on pas tirer de ce qui se faisait autrefois pour soulager la misère ! M. Delmas a résumé tout ce qu'on savait sur l'hôpital, assez peu de chose ; puis, grâce à de patientes recherches, il a pu enrichir son volume d'une foule de détails jusqu'alors ignorés, et c'est par les détails que vit une œuvre de ce genre. Il a passé deux ans à La Rochelle comme chef de l'hôpital, et pendant ce temps il a déployé une telle activité qu'il a pu terminer cet ouvrage, fort important pour l'histoire des institutions de bienfaisance en général, pour l'histoire de La Rochelle en particulier, et écrit avec un grand charme de style. Que n'a-t-il pu publier aussi les chartes, le cartulaire d'Auffrédy ! Souhaitons qu'un érudit se charge de ce soin. Le livre de M. Delmas servirait de préface.

Treize planches ornent cet élégant volume qui sort des presses de M. Noël Texier, et où M. Emile Couneau a donné une nouvelle preuve de son talent, représentant les plans, les bâtiments, la façade de l'édifice à diverses époques, des signatures de personnages, le testament d'Auffrédy. Je remarque surtout la reproduction d'une miniature du xve siècle, où l'on voit, dans un très riche encadrement, une troupe d'enfants que le gouverneur introduit dans l'intérieur du bâtiment, et de l'autre côté les malades couchés dans leur lit, s'apprêtant à recevoir une distribution de fruits. Il est regrettable qu'on n'ait pas usé pour cela de la chromo-lithographie ; on se serait évité ce singulier anachronisme d'ajouter à des blasons du xve siècle des traits pour indiquer émaux et métaux.

—

Journal de La Pallice publie (Voir *Bulletin*, x, 420) : n° du 1er novembre, *La Rochelle* lxxviii. *Les augustins* (1205) ; du 22, *Hôpital des ladres ou Saint-Lazare* (1219) ; du 30 au 13 décembre, *Saint-Jean Dehors* (1226) ; du 20, *Les dominicains* (1228) ; du 27, *Les franciscains* (1289) ; du 3 janvier 1891, *Les filles de Dieu* (1267) ; *Les religieux du Mont-Carmel* (1267) ; du 17, *Au-*

Digitized by Google

mônerie de Sainte-Marie de Bethléem (1289); du 24, *Les carmes* (1293); *L'échevinage* (1298); du 31, *Les boucheries* (1348-1597); 7 février, *Les clarisses* (1348); du 14, *Hôpital Saint-James ou Saint-Jacques du Perrot* (1348); du 28 février, des 7 et 21 mars, *Hôpital Saint-Julien hors les murs* (1359); du 28, *L'évescaut* (1360); des 4 et 18 avril, *La tour Saint-Nicolas* (1360); *Le port*, 25 avril, 2 et 9 mai.

—

Louis de La Rochejaquelein. Vendée et Portugal, par M. Louis de La Rochebrochard. Saint-Maixent, imp. Ch. Reversé, 1891, in-8°, 51 pages. Extrait du *Bulletin* de la société de statistique des Deux-Sèvres, nos 4-6; avril-mai 1890.

Le nom de La Rochejaquelein est assez connu et les événements de 1832 en Vendée sont assez récents, pour qu'il n'y ait aucune erreur sur les personnes et les faits. Cependant, où la légende ne va-t-elle pas se nicher? C'est pour rectifier un certain nombre d'inexactitudes, que M. Louis de La Rochebrochard a écrit cette brochure sur Louis de La Rochejaquelein, son parent, et sur Auguste de La Rochejaquelein.

Auguste, le plus jeune des trois généraux vendéens, né au château du Petit-Mittau, près Saint-Hermine (Vendée), le 17 avril 1784, de Henri-Louis-Auguste et de Constance-Lucie-Bonne de Caumont-Dade, arrière-petite-fille de Marie Le Valois — et non *de* Valais — petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, émigra en Angleterre, entra dans la marine britannique, fit la guerre dans le golfe du Mexique, rentra en France, fut arrêté, mis au secret, puis reçut un brevet de sous-lieutenant de carabiniers, fut blessé à la Moskowa, fait prisonnier, rentra en France avec Louis XVIII, combattit en Vendée, fut nommé colonel des grenadiers à cheval de la garde royale le 9 septembre 1815, maréchal de camp en 1818, fit la campagne d'Espagne, fut condamné à mort par contumace en 1832 et acquitté par le jury de Versailles en 1835 sur la plaidoirie de Philippe Dupin, qui prouva qu'il n'avait pas mis les pieds en Vendée, et mourut à Paris en 1868, le 21 novembre, sans postérité, de Claire-Louise-Augustine-Félicie-Maclovie de Durfort-Duras, veuve de Charles-Henri-Léopold de La Trémoille, prince de Talmont.

Son neveu, Louis de La Rochejaquelein, fut, dit-on, tué en 1832 au bois Rocard, près de Clisson, commune de Boismé. C'est à cette légende que s'attaque M. Louis de La Rochebrochard, et il n'a pas de peine à en démontrer la fausseté. Louis fut tué devant les murs de Lisbonne pendant la campagne de 1833, et cela résulte de sa correspondance avec sa famille, des relations officielles, des témoins oculaires, des procès verbaux d'exhumations. Remercions M. de La Rochebrochard d'avoir publié ces documents; il les a annotés d'une façon sérieuse et scrupuleuse. Sa brochure nous cite bien des noms contemporains, qu'il est utile de connaître ou de se rappeler.

—

Digitized by Google

Mon voyage au continent noir. La Gironde en Afrique, par E. Trivier. Paris, Didot, 1891, in-18, 386 pages.

Notre compatriote, M. Elisée-Ernest Trivier, de Rochefort, dans ses conférences à Rochefort, à Bordeaux, à La Rochelle, à Paris, à Montluçon et ailleurs, nous a fait connaître l'histoire de son expédition, les péripéties de son voyage et les résultats avantageux de ses explorations (Voir *Bulletin*, x, 89, 99). Tous les journaux ont rendu justice à ses généreux efforts et reconnu l'importance de ses découvertes. L'intrépide voyageur a eu tous les succès que méritaient sa hardiesse et son énergie. Mais il restait à faire connaître par le détail ses aventures d'abord, ses observations ensuite, puis à les fixer dans le souvenir de ceux qui l'ont entendu, à permettre à ceux qui n'ont pu l'écouter d'apprécier les conséquences de son expédition. C'est une lecture bien attachante que ce *Voyage au continent noir* : au récit des mille incidents de chaque jour s'ajoutent des considérations sur les mœurs des habitants, sur la culture, le commerce, l'industrie, sur les villes, les bourgs, la population, le parti que l'Europe peut tirer de tout cela. Il y a des pages fort émouvantes dans leur simplicité, par exemple la disparition d'Emile Weissemburger, le fidèle compagnon, l'ami d'Emile Trivier, ou la traite des noirs : « La traite se pratique sur une très vaste échelle, et c'est à la côte occidentale, dans le pays compris entre Mozambique et Bogamoyo, que se trouvent surtout les acquéreurs. Je n'en suis pas à dire que les gouvernements portugais et allemand autorisent ou tolèrent l'infâme commerce ; mais j'ai constaté que c'était surtout sur leurs terres qu'un pareil trafic avait lieu. Quoiqu'il en soit, si les chefs indigènes de l'intérieur persistent, malgré tout, à faire la chasse à l'homme, c'est qu'ils savent fort bien que rien ne leur sera plus facile que de se défaire de leur marchandise vivante. Cela est triste à dire ; mais, malheureusement, rien n'est plus exact. » On lira encore sur ce sujet, page 121, les réflexions très pessimistes d'un Arabe sur la future croisade de l'archevêque d'Alger : « Monseigneur Lavigerie ne réussira pas ; si ses soldats restent sur la côte, ils seront décimés par les fièvres ; s'ils pénètrent dans l'intérieur, il faudra combattre ; or, les Arabes leur feront une guerre d'embuscade. Et les esclaves ! Délivrés, ils seront de nouveau vendus par leurs anciens maîtres ; abandonnés, ils retourneront bien vite à leurs ravisseurs : car ils ne veulent pas quitter leurs ravisseurs. » C'est un trafiquant d'esclaves qui parle ainsi, bien entendu.

Le succès de ce livre ira grandissant : il suffit d'y jeter les yeux pour ne plus le quitter qu'à la dernière page. L'auteur raconte ce qu'il a vu, senti, appris ; il écrit, comme il l'a dit, sans recherche, sans prétention, en homme sûr d'intéresser par le seul exposé des faits.

M. Trivier avait à peine terminé ce volume, récit de son premier voyage, qu'il était déjà reparti pour une nouvelle expédition. Il est à noter que depuis Caillié, qui a frayé la route aux

Digitized by Google

explorateurs, nos compatriotes se sont fait un point d'honneur de suivre leur illustre devancier. Trois explorateurs de notre province attirent en ce moment l'attention des géographes et des voyageurs : M. Coudreau, de Sonnac, canton de Matha ; M. Thouar, de Saint-Martin de Ré, et Trivier, de Rochefort. Honneur à ces vaillants !

—

NOTICE SUR LES ÉCOLES SECONDAIRES ECCLÉSIASTIQUES DU DIOCÈSE D'ANGOULÊME AU XIXe SIÈCLE. RÉCITS, ANECDOTES, PORTRAITS, etc., par M. l'abbé Blanchet, chanoine honoraire, supérieur de l'école Saint-Paul. Angoulême, imp. Roussaud, 1891, in-18, 572 pages. Prix : 4 fr. 50.

Ce que l'on sait le moins en histoire, ce n'est pas toujours le commencement ni la fin ; c'est l'intermédiaire. Il est certainement plus difficile de connaître les faits et gestes de nos contemporains de la première moitié de ce siècle que les événements et les personnes d'il y a 2 ou 300 ans. Aussi est-ce avec une surprise mêlée de joie qu'on voit passer sous ses yeux des hommes dont on connaît les noms, dont on a vu les visages, dont on a entendu parler, et qu'on lit tous les détails de leur vie avec des dates exactes et des circonstances particulières. Que de personnages dans le livre de M. l'abbé Blanchet, esquissés, racontés et jugés ! Tous ces fondateurs d'établissements, directeurs, supérieurs, maîtres, sont fixés là avec leur biographie sommaire. On assiste avec une vive curiosité à cette lutte sans cesse renouvelée d'un homme contre les hommes, à ces efforts de chaque jour pour faire vivre une institution, à ces combats acharnés contre le *res angusta domi*, c'est-à-dire la pauvreté, la misère. Ce volume de près de 600 pages est d'un intérêt puissant ; on le parcourt, on le lit avec un vrai plaisir. Est-ce l'attrait du sujet : épisode de la grande bataille pour la liberté de l'enseignement ? Sont-ce les noms qu'on y rencontre à chaque page, nos contemporains d'hier et aussi d'aujourd'hui ? C'est surtout le talent de l'auteur qui groupe les incidents, éclaire ses héros, les anime de son souffle, raconte avec habileté, cite des anecdotes ; et de ces mille riens, souvenirs et dates, mots et faits, notes d'élèves ou documents officiels, lettres d'évêques ou devoirs d'écoliers, compose un tout charmant. Voici le petit séminaire d'Angoulême ruiné par l'émeute ; celui de La Rochefoucauld, qui n'a pas un meilleur sort ; voici l'école des Thibaudières, l'école de La Valette, qui succombe faute d'argent ; l'école de Bassac, le petit séminaire de Ruffec, et enfin Richemont qui occupe la moitié du volume. Nous avons là bien des renseignements qu'il serait difficile de trouver ailleurs ; l'historien a eu à cœur d'annoter scrupuleusement chaque nom. Par exemple, il y a des pages singulièrement flatteuses pour l'abbé Michon dont le *Bulletin* s'est occupé, et dont M. Blanchet rapporte la fin chrétienne sans vouloir s'étendre sur la deuxième partie de son existence. Il y a, page 226, une note qui complètera ce qui a été dit ici, IX, p. 263, du

Digitized by Google

curé de Saint-Hilaire, le père Charles des *Soldats d'autrefois* : « Maurice-Simon-Charles de Barland, né dans le diocèse de Lyon (sa famille habitait Amplepuis, canton de Thizy, Rhône), le 10 juin 1780 — *alias* 11 juin 1782 — ancien novice chartreux, était un de ces missionnaires qui vinrent, entre 1830 et 1840, évangéliser notre diocèse ; il fut curé d'Angeac-Champagne pendant quelque temps, et fut transféré à Saint-Saturnin le 15 août 1837. Il a laissé dans cette paroisse la réputation d'une grande austérité. Il la quitta le 31 octobre 1841 pour aller à La Valette. Après la chute de cette maison, il fut accueilli favorablement par Mgr Villecourt, évêque de La Rochelle, son compatriote, et installé le 17 septembre 1842 dans la cure de Saint-Hilaire de Saintonge. Il y est mort le 1er juin 1853. »

Que d'autres notes à cueillir ! Ce livre est à la fois à lire et à consulter. S'il y avait à la fin une table des noms !

—

Œuvres complètes de monseigneur X. Barbier de Montault. Le tome IV de cet important ouvrage traite, on sait avec quelle compétence, des basiliques ; l'auteur y reproduit la description de la basilique mineure par M. Louis Audiat (*Saint-Pierre de Saintes*), puis, d'après ce volume, le bref de concession (8 avril 1870) du titre de basilique mineure à la cathédrale de Saintes et l'inscription qui en conserve le souvenir ; il cite aussi le bref pour Saint-Eutrope du 11 mai 1886.

—

Revue catholique de Bordeaux du 10 mai contient, de M. A. Dupré, *Relation inédite d'excès commis en 1622 dans le Bas-Médoc par les huguenots*, où il est question de Fabas (Voir dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, VII, 545, *Les deux Fabas*, par M. Anatole de Barthélemy) et de Saint-Surin, que l'éditeur fait périr à Royan dans le combat du 12 mai 1621, tandis qu'il ne mourut qu'en 1643. (Voir *Bulletin des Archives*, t. VI, p. 61).

QUESTIONS ET RÉPONSES

—

I. — Questions

N° 477. — A-t-on quelques documents sur Jean Guillebot, qui construisit, en 1636, le château de Chaux, commune de Chevanceaux, canton de Montlieu, arrondissement de Jonzac ?

L.

—

N° 478. — On a lu dans le dernier numéro de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XI, 192, la spirituelle et instructive notice sur ce Jacques Ballonfeau, que M. Denys d'Aussy a si exac-

Digitized by Google

tement caractérisé *Un chevalier d'industrie*. Le docte biographe parle d' « un autre de ses parents, auteur d'une poésie latine sur la mort du prince de Martigues, tué au siège de Saint-Jean d'Angély en 1569 ». C'est trop et trop peu : car ce mot m'a mis l'eau à la bouche. Pourrait-on me donner quelques renseignements sur ce Ballonfeau, poète élégiaque, et en général sur tous les Ballonfeau qu'on connaîtrait ?

L. A.

—

N° 479. — *André Constant, évêque constitutionnel du Lot-et-Garonne.* Je désirerais avoir quelques renseignements sur lui, et surtout savoir quelles sources je pourrais consulter. Il est né à Saint-Mégrin, diocèse de Saintes, en 1736. Sait-on quelque chose sur sa famille et sa jeunesse ? A quel titre fut-il nommé en 1791 premier vicaire épiscopal de Bordeaux ? Il mourut chanoine de Saint-Denis, le 7 juin 1811 ; mais quelles furent ses dernières années ? et où trouver l'*éloge* qu'en publia Mauviel, ex-évêque constitutionnel de Saint-Domingue ?

Comme complément à cette question, pourrait-on savoir quelque chose sur les prêtres du diocèse d'Agen, internés à l'île de Ré pendant la terreur ?

De Saint-S.

—

N° 480. — A quoi fait allusion cette charade en patois saintongeois :

Aux preumiers jours d'hivart, arrive mon preumier.
Manqu' jamais de venit pre fair' plaisit aux drôles.
Pre fair' in entounour, o faut beun' mon deurnier ;
In chasseur li étout s'en sart pre tuer des grôles.
Mon tout est bin prisé, surtout en noutre endret.
T'erche dans ton jardrin, n'oubliie point ton goret ;
Et si ta tieusinière en son bouillon zou coule,
Tu luch'ras tes ballot à t'en fendre la goule ?

R.

—

N° 481. — Sur un feuillet des registres paroissiaux d'Annepont, canton de Saint-Savinien, M. Godineau a relevé ce « Sonnet sur les sentiments d'un pécheur pénitent (1726) » :

Mes yeux s'ouvrent enfin et je sens ma misère.
Que ta misère est grande, infortuné pécheur !
Oui, si de son flambeau la grâce ne t'éclaire,
Tu marches dans la nuit du crime et de l'erreur.

Sur mon âme, grand Dieu, jette un regard de père.
Que les malheurs d'un fils attendrissent ton cœur.
Sans cesse le démon me déclare la guerre.
Lâche toujours, je cède, et le monstre est vainqueur.

Je gémis, abattu sous le poids de mes chaînes,
Toi seul peux les briser : viens soulager mes peines :
Mes maux à l'infini se sont multipliés.

Digitized by Google

Cent fois je fais des vœux pour oublier le crime ;
Mais, hélas ! du péché malheureuse victime,
Tous les vœux que je fais sont toujours oubliés.

L'écriture est du curé de cette époque, Gilbert. On demande si ce sonnet est connu ; si Gilbert en est l'auteur.

A.

—

N° 482. — *Le théâtre en Saintonge et en Aunis aux* XVII*e et* XVIII*e siècles.*

A. — Où peut-on trouver quelque renseignement sur le théâtre en Saintonge et en Aunis pendant le XVII*e* et le XVIII*e* siècle, les pièces jouées, les troupes qui ont dû passer, les querelles soulevées à propos de ces représentations, les jugements portés par l'opinion publique ? N'y a-t-il pas des arrêts pris contre les comédiens ?

B. — D'après Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles*, il y eut en 1666, à La Rochelle, un débat entre Philippe Vincent, ministre protestant, qui attaqua « les danses et les autres spectacles », et le P. d'Estrade, jésuite de la même ville, qui, dans deux lettres à Philippe Vincent, défendit le théâtre. Les écrits polémiques de Vincent et du P. d'Estrade ont été recueillis en un volume in-12 : « *Le procès des danses et théâtres débattu entre Philippe Vincent, ministre du saint évangile en l'église réformée de La Rochelle, d'une part, et aucuns des sieurs Jésuites de la mesme ville, d'autre part*, et se vendent à La Rochelle par Jean Chuppin, 1646. » L'ouvrage est dédié à madame Marie de La Tour, duchesse de La Trémoille.

Pourrait-on me donner des renseignements sur ce débat, sur Philippe Vincent et les jésuites de La Rochelle ? A propos de quoi s'éleva-t-il ? Pourquoi le livre est-il dédié à la duchesse de La Trémoille ? Les La Trémoille ont-ils manifesté quelque part leur aversion pour le théâtre ? Où peut-on trouver ce livre ?

C.— Pierre de Villiers, jésuite, puis bénédictin, auteur de poésies et d'ouvrages de critique, entre autres des *Entretiens sur les tragédies de ce temps*, publiés en 1675, à l'occasion de la tragédie d'*Iphigénie* de Racine, est né à Cognac en 1648. Pourrait-on me dire s'il a conservé quelques relations avec son pays d'origine ; si, de 1648 à 1728, date de sa mort, on parle de lui et de ses ouvrages à Cognac ?

D.— Vers 1740, M. de Chassiron, conseiller au présidial de La Rochelle, se déclarait hostile au genre de la comédie larmoyante de La Chaussée, dans un écrit que réfuta Fréron, *Lettres sur quelques écrits du temps*, t. IV. Quel est cet auteur ? Comment est intitulé son ouvrage ?

G.

—

N° 483. — *La famille et le fief de Savigné?* Dans un aveu rendu au roi, le 21 juin 1745, par Nicolas Vallet de La Touche,

Digitized by Google

seigneur de Marennes, est indiqué : « Le fief de Savigné, à présent possédé par le sieur Ancelain, qui consiste en la maison dudit lieu et en ses appartenances, *situé au bourg de Saint-Just*, en quelques autres héritages dont ledit seigneur de Marennes n'est pas bien informé, non plus que de la redevance. » Ancelin de Savigné possédait aussi le fief de Peudemont qui est une garenne renfermée de toutes parts de la terre salée. Aurait-on quelques renseignements sur le fief de Savigné et la famille Ancelin ?

—

N° 484.— Je vois, écrit sur la feuille de garde du 2e volume de la *Nouvelle introduction à la pratique*... par M. Cl.-Jos. de Ferrière (Paris, 1735, in-12), ceci d'abord : *Ex libris p. p. J. Rochave* ; puis ces diverses indications : « Arrêt de parlement de Bordeaux de l'an 1777, qui enjoint aux habitants de Villexavier d'avertir le curé ou ses dixmeurs la veille du jour où ils commencent à récolter. — Nota. Cette injonction n'a lieu que pour ceux qui commencent les premiers.

» Autre arrêt du dit parlement de l'an 1629, qui donne aux particuliers qui possèdent le labourage de deux bœufs ou plus un jardin d'un journal près leurs maisons, et un demi-journal à ceux qui n'ont que le labourage d'un bœuf, dans lesquels jardins ils pourront mettre lin, chanvre, poids, féves, toutes sortes de légumes pour leurs servitudes pour qu'on y puisse prétendre droit de dixme. L'arrêt a été rendu contre madame de Foix, abesse de l'abaye de Notre-Dame de la ville de Saintes. Chaque agneau par cet arrêt est estimé dix deniers, quand le nombre de treize ne se trouve pas. J'ai veu le dit arrêt. On peut laisser les agneaux de dixme deux mois après leur marque chez la bergère. » Pourrait-on me faire connaitre plus amplement ces arrêts du parlement de Bordeaux ? B. C.

—

N° 485. — Existe-t-il encore des représentants de la famille saintongeaise des Montis ? Où trouver sa filiation ?

R.

II. — Réponses

N° 437 : t. IX, 381. *Un nageur de l'île de Ré.* — Oui, j'espérais bien trouver quelque note sur cet intrépide messager qui, en 1628, franchit à la nage les 11 ou 12 kilomètres de l'île de Ré à La Rochelle pour porter des dépêches au duc d'Angoulême, et j'ai couru vite au chapitre XXVIII, p. 204, de l'*Histoire du siège de La Rochelle,* que vient de publier M. l'amiral Jurien de La Gravière, *Les nageurs héroïques.* L'auteur vante, en effet, ces trois intrépides qui, par une nuit obscure, se jetèrent à la mer avec leurs dépêches au cou pour tout vêtement. L'un se noya ; l'autre, près de périr, fut recueilli sur une ramberge anglaise. Le troisième, « nommé La Pierre, natif de Gas-

Digitized by Google

cogne, appartenait au régiment de Champagne », ce régiment qui n'existait plus, dit M. le docteur Kemmerer, ou bien qui était formé des milices rhétaises composées aussi de Gascons! Voilà tout ce qu'il y a sur cet intrépide nageur.

Ah ! pardon !... l'auteur ajoute, comme le *Mercure*, qu'après avoir abordé à Laleu « il revêtit sa chemise qu'il avait ployée sur sa tête, et qui n'en était pas moins *encore* toute mouillée. » Sans doute : elle n'avait pas eu le temps de sécher pendant la traversée.

J'aime mieux cette fin du chapitre : « L'héroïsme revêt bien des formes. Il est héroïque de saisir, comme Cynégire, une embarcation ennemie avec les dents, de franchir d'une haleine la distance qui sépare Athènes du champ de bataille de Marathon; mais combien plus héroïque encore me paraît le dévouement de ce simple soldat bravant les horreurs de la nuit, les surprises de l'orage, les effrois, à chaque pas renaissants, de l'obscurité solitaire, pour venir réclamer le secours qu'implore une garnison aux abois ! *Credet posteritas*, dit un poète du temps. La postérité le croira-t-elle ?

... Motis ex arte lacertis,
Trajicit audaci pectore septa maris.
Nocte silente viam ingreditur, fert dicta per undas
Inter mille neces. Omnia funus erant.

Et plus loin, p. 208 : « Le soldat de Saint-Martin était resté seul. De là toutes les terreurs folles qui durent l'assiéger. Il ne se plaignit cependant que d'une chose : « d'avoir été persécuté par les poissons ». A première vue, son action ne révèle peut-être pas pas toute sa grandeur. Quand on y réfléchit, on ne peut s'empêcher de confesser qu'elle valait bien cent écus de pension « à prendre sur le produit des gabelles ». De nos jours, comme au temps de la Grèce antique, ce simple soldat aurait eu sa statue. Et, vraiment, il y en a de plus mal placées. »

—

N° 440 : t. IX, 409 ; X, 72, 144. *Un bénédictin de Saint-Jean d'Angély, historien de la Saintonge.* — M. l'abbé Camille Daux, en faisant, dans le *Bulletin de la société archéologique de Montauban*, l'histoire de *L'abbaye du Mas-Grenier aux* XVII*e et* XVIII*e siècles*, nous donne les renseignements suivants sur dom Martin, qui fut chargé d'écrire l'histoire de la Saintonge :

« Dom Joseph Martin, né à Pézenas, fit profession à Toulouse dans le monastère de La Daurade, à l'âge de 16 ans, le 27 octobre 1746. Il résida quelque temps à l'abbaye du Mas-Grenier, ainsi qu'il est relaté dans un *Mémoire* (1) écrit sur ce religieux par Poncet-Delpech. Vers 1766, il fut nommé associé corres-

(1) Document fort rare, s. l. n. d., mais sorti de l'imprimerie Fontanel à Montauban, après 1772. On en trouve un exemplaire dans la collection Forestié, et un autre à la bibliothèque de l'abbaye de Solesmes.

Digitized by Google

pondant de l'académie de Montauban. On avait cru qu'il était mort hors de la congrégation, puisqu'il avait obtenu une bulle de sécularisation (1). Mais, d'après une matricule des archives d'Eure-et-Loir, il est constant que ce religieux mourut le 15 octobre 1788, « in castello Tresneaux ». Dans le *Mémoire sur l'appel comme d'abus, interjeté par le supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, d'un indult de sécularisation obtenu par Me Joseph Martin, ci-devant bénédictin de la même congrégation*, on lit : « Le père Martin, en 1766, fut désigné pour écrire l'histoire de la Saintonge ; mais ce projet échoua. Ce religieux n'a pas cessé depuis plus de quinze ans d'entretenir des correspondances intimes avec des gens de lettres du premier genre, avec des hommes illustres de tous les états, et ses vastes connaissances et son mérite littéraire le firent agréer, en 1769, à l'académie de Montauban, en qualité d'associé correspondant. » Dom Martin avait composé, entre autres opuscules, *Les droits de la charité vengés*, *Le bénédictin pacificateur* (2). Dans une lettre adressée de Saint-Jean d'Angély à l'historiographe Moreau, le 17 novembre 1766, il nous fait connaître lui-même les ouvrages qu'il a composés : « Mon coup d'essai, dit-il, fut un petit ouvrage théologique et critique intitulé : *Les droits de la charité vengés*, etc. (3), imprimé à Avignon, réimprimé à Paris... Le second est un petit in-12, qui a pour titre : *Le bénédictin pacificateur*... Le troisième, que je viens de faire imprimer à Saintes, est un autre petit in-12, historique et moral ; il a pour titre : *Les caprices de la fortune*. Je passe sous silence quantité d'autres sortis de ma plume, etc. » Dom Martin devait s'occuper de l'histoire de Saintonge avec dom Maximilien Duez (4) ; mais il y a lieu de croire, d'après

---

(1) D'après un *Mémoire justificatif pour dom Mohic, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur de Sorbonne, prieur de Grandselve en 1788*, imprimé à Toulouse chez Rayet, 1772, dom Martin aurait joué un vilain rôle, tandis qu'il était au Mas-Grenier à cette date, par une lettre d'attache. (Cf. ce *Mémoire*, de la collection Forestié, à Montauban, p. 12, 16, 20, 55, etc.)

(2) Voir *La société littéraire et l'ancienne académie de Montauban*, par M. Em. Forestié neveu ; in-8°, 1888, p. 287. Voir aussi le *Mémoire* précité de Poncet-Delpech, p. 3-4.

(3) L'érudit M. Wilhem, de Chartres, possède des pièces qui prouvent que dom Martin se vantait à tort d'être l'auteur de ce livre. Cet ouvrage doit être attribué à dom Daniel Labat, alors lecteur de théologie à l'abbaye de La Grasse. Celui-ci, dans une correspondance avec un de ses confrères de La Daurade, se plaint qu'on l'ait imprimé sans son autorisation et désavoue certains passages. Cf. sur la circonstance qui donna lieu à cette brochure, *Les nouvelles ecclésiastiques*, année 1759, n° du 22 décembre.

(4) Manuscrit 322 de la collection Moreau, fol. 123-141. — Cf. Supplément à l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par Ulysse Robert, p. 71. (Paris, A. Picard, 1881, in-8°).

Une note de M. Xavier Charmes dans *Le comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, t. I, p. 104, nous apprend que « D. Martin et D. Maxim. Duez sollicitèrent directement de Bertier l'honneur de collaborer à la collection des chartes pour la Saintonge ; l'autorisation leur avait été sans doute refusée par le général de la congrégation de Saint-Maur. La correspondance échangée à ce sujet entre Bertier et dom Martin dénote une singulière effervescence. »

Digitized by Google

ses lettres, qu'il en fut empêché par ses supérieurs (1) ou par la maladie (2).

—

N° 467 : tome XI, page 136. Le véritable auteur du *Maudit*, du *Moine*, de la *Religieuse*... — Le n° du 15 décembre 1890 du *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme* attribue ces ouvrages au pasteur J.-B. Leclercq, né à Saintines (Oise), décédé le 29 septembre 1890.

Un article consacré, dans le 17e volume du *Grand dictionnaire* dit de Pierre Larousse (2e supplément), à l'abbé Jean-Hippolyte Michon, né en 1806, décédé à Montauzier, commune de Baigne (Charente), le 10 mai 1881, contient les lignes suivantes : « ... Au tome XI du *Grand dictionnaire*, nous disions qu'on l'accusait à tort d'être l'auteur de toute une série de romans anonymes... le *Maudit*, par l'abbé X..., puis la *Religieuse*, le *Moine*, etc., par l'abbé X..., auteur du *Maudit* ; il s'en était, en effet, énergiquement défendu. Dégagé par la mort de l'abbé Michon du secret dont il était dépositaire, Louis Ulbach, à qui ces ouvrages étaient aussi attribués et qui avait laissé dire, n'hésita plus à déclarer que l'abbé en était véritablement l'auteur, mais avait dû en désavouer la paternité sous peine de l'interdit ecclésiastique. »

Jusque là, il est vrai, rien de bien concluant et l'on pourrait rester embarrassé entre deux affirmations contraires, le désaveu de Michon et la déclaration sans pièces à l'appui d'Ulbach, si un fait précis, rapporté à la fin de l'article cité, ne paraissait suffisant pour trancher la question dans le sens des allégations de Louis Ulbach : « Après la mort de l'abbé Michon, ses exécuteurs testamentaires ont publié *Fils de prêtre*, roman posthume de l'auteur du *Maudit* (1885, in-12).»

Quant à moi, j'ai eu de fréquentes relations, aussi bien pendant la vie que depuis la mort de l'abbé Michon, avec des personnes des cantons voisins de celui de Baignes qui l'approchaient d'assez près. Toutes étaient d'accord pour le considérer comme l'auteur incontestable du *Maudit* et pour attribuer au produit de ce roman et de ceux publiés ensuite les ressources, grâce auxquelles avait été construit et décoré, petit à petit, au jour le jour, s'il est permis de s'exprimer ainsi en pareille matière, le petit château de Montauzier où il est mort.

H. M.

—

N° 468 : t. XI, 137. *Amy-Félix Bridault.* — La pièce suivante, que nous extrayons du registre des baptêmes, mariages et en-

(1) « Me Martin se rendit en 1766 aux sollicitations de la noblesse et des notables de la province de Saintonge, qui le nommèrent pour écrire l'histoire de cette province. On ne rapporte point ici les raisons qui firent échouer ce projet. On a tout lieu de croire que les supérieurs de la congrégation de Saint-Maur sauront gré à Me Martin de son silence. » *Mémoire* ci-avant cité, p. 3, note.

(2) « M. Mestadier, médecin de la ville et de l'hôpital militaire de Saint-Jean d'Angéli », fut consulté pour la maladie de dom Martin.

Digitized by Google

terrements de la paroisse de Saint-Jean, à La Rochelle, ne laisse aucun doute sur la date de la naissance d'Amy-Félix Bridault : « Le 27 septembre 1738, a été par moi, soussigné, baptisé Amy-Félix, né du jour, fils légitime du sieur Louis Bridault, négociant, et de demoiselle Marguerite Mignon, son épouse ; a été le parrein le sieur Jacques Miron, aussi négociant, et la marraine demoiselle Marie-Anne Pelletier, qui ont soussigné. LOUIS BRIDAULT. MARIE PELLETIER. MIRON. MARSAUD DE LONGBOIS. JACQUES-THOMAS BRIDAULT. J. BOUREAU, *doyen, curé de Saint-Jean.* »

Le registre des actes de l'état civil de La Rochelle contient, à la date du 13 juillet 1807, l'acte de décès d'Amy-Félix Bridault, docteur en médecine, âgé de 68 ans et 9 mois, demeurant rue de l'Escale, à La Rochelle ; né à La Rochelle, époux de Marie-Claire d'Arthez-Labat.

D'autre part, M. de La Morinerie, dans la *Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux états généraux*, Delayant et Jourdan, dans leurs notes manuscrites conservées à la bibliothèque de La Rochelle, nous donnent sur Amy-Félix des renseignements qui nous permettent de fixer l'identité du correspondant de la société d'émulation de Poitiers.

Après avoir étudié la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur, Bridault fut mis à la tête des hôpitaux militaires de l'île de Ré et de l'île d'Oleron, puis de l'hôpital militaire de La Rochelle. Il quitta ce poste en 1775 avec une pension ; nommé assesseur au corps de ville et 3e échevin en 1776, il reçut, le 27 mars de cette même année, le titre de conseiller secrétaire du roi (registre du corps de ville) et de médecin ordinaire de sa majesté. En 1789, il assista à l'assemblée de la noblesse à La Rochelle, avec le titre d'écuyer. Ses biens furent confisqués sous la terreur, et en 1796 il fit une pétition pour obtenir la main-levée du séquestre.

Dès 1775, il se fit remarquer par ses publications dans le *Journal de médecine militaire*, qui contient entre autres une *Description topographique de l'île de Ré et de l'île d'Oleron* (tome I, p. 413-433). En 1787, il fut élu membre de l'académie de La Rochelle ; en 1802, il publia un *Traité sur la carotte*, volume in-8° de 432 pages, imprimé à La Rochelle, chez Lhomandie, à l'aide d'une souscription en tête de laquelle figuraient le préfet et le sous-préfet. L'ouvrage contient neuf chapitres, où Bridault expose les propriétés médicales de la carotte et donne les résultats des 160 observations qu'il a faites, et d'où il ressort que la carotte est « un médicament des plus précieux mis par la nature à la portée de tous ». En floréal an XII, Bridault fut nommé associé de la société de médecine de Paris.

Amy-Félix avait deux frères : Toussaint-Paul, prêtre, qui fut déporté ; et Augustin, négociant au Cap-Français. Il eut de Marie-Claire d'Arthez-Labat, pour fils : 1° Pierre-Joseph-Marie, né à La Rochelle le 28 mai 1770, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, émigré, décédé à La Rochelle le 28 octobre

Digitized by Google

1858 ; 2° Louis-Félix, né le 7 octobre 1771, baptisé le 9, qui fut membre du conseil municipal de Rochefort. C'est certainement lui que la *Biographie saintongeaise* a confondu avec Amy-Félix ; 3° Alexis-Ignace, né le 18 septembre 1778 à La Rochelle ; il épousa Adèle Boscal de Réals, née à Vallons (Deux-Sèvres), fille de Louis Boscal de Réals et de Marie-Félicité de Béchillon, et mourut à Saintes le 11 août 1871 ; sa femme était morte aussi à Saintes le 2 juin 1862, âgée de 74 ans.

Etienne-Louis Bridault, prêtre, décédé en 1791, de même que Jacques-Thomas, qui signe l'acte de baptême d'Amy-Félix, étaient probablement ses oncles ; je n'ai trouvé aucun document qui pût permettre de déterminer leur parenté avec Amy-Félix, pas plus que celle de Gilbert Bridault, écuyer, contrôleur des guerres, marié à Jeanne Baussay, qui n'existait plus en 1781 (registre du présidial).

G. DE C.

—

N° 471 : t. XI, 211. *Ganden* est assurément un nom forgé que l'auteur de l'anecdote, où il est question de *gants*, a tiré de ce mot. C'est à proprement parler le « gandin » moderne, vocable par lequel on désigne un jeune fat plus soigneux de sa toilette que de son esprit, le gant — pièce essentielle de la toilette — étant pris, par une figure bien connue, pour la toilette elle-même.

M. P.

—

N° 474 : t. XI, 212. *Le marquis de Culant.* — Oui, Charles-André-Henri-Louis-Alexandre de Culant était bien le fils de René-Alexandre et de Louise de Villiers. Les registres de la paroisse de Notre-Dame de Niort ne laissent aucun doute à cet égard. En effet :

I. — Geoffroy de Culant, de la paroisse de Saint-Porchaire près de Bressuire, chevalier, seigneur de Vergebeau ou Vergerbeau, en la dite paroisse, marié à Marie-Anne de Bonchamp, suivant l'acte de mariage de René-Alexandre leur fils, en 1750, et décédé avant cette date, a eu René-Alexandre, qui suit.

II. — René-Alexandre, chevalier, marquis de Vergebeau, châtelain de Marsay et autres lieux, épousa, le 17 juin 1750, Louise-Paule de Villiers de Chantemerle, dame de la châtellenie, terre et seigneurie de Marsay en Aunis et autres lieux, née le 5 avril 1719, baptisée le 9 octobre de la même année, fille de messire Louis, écuyer, sieur de Chantemerle, et de Françoise-Catherine de La Haye. En 1767, il était mort, suivant l'acte de mariage de Louise-Elisabeth-Renée. Il eut : 1° Alexandre-Charles-René, né le 23 février 1753 ; 2° Louise-Elisabeth-Renée, née vers 1752, mariée à 16 ans, le 23 février 1767, à Louis-Henri-Pierre Chalmot, écuyer, seigneur de Sainte-Ruhe et autres lieux, fils de messire Henri-Charles de Sainte-Ruhe, écuyer, et de dame Elisabeth-Thérèse de Conti ; elle décéda le 10

Digitized by Google

novembre 1786 à 36 ans; 3° Charles-André-Henri-Louis-Alexandre qui suit; 4° Louis-Alexandre-Henri-Benjamin, né le 5 juin 1756, mort le 14 juin 1758; 5° Marie-Louise-Radégonde, née le 2 octobre 1759, mariée à 17 ans, le 9 avril 1776, à Alexis-René-Angélique Marsault de Parsay, âgé de 23 ans, écuyer, chevalier, seigneur de Parsay, l'île Pellevoisin, Ecravoix et autres lieux, fils de feu Alexis Marsault, chevalier, seigneur de Parsay et autres lieux, et de dame Louise-Françoise Viault de Présigny.

III. — Charles-André-Henri-Louis-Alexandre de Culant, né à Niort le 28 février 1755, baptisé le 2 mars. Le 10 décembre 1769, il assiste, comme oncle de la mariée, au mariage de Charles-Alexandre-Louis Chalmot et de Marie-Louise-Renée-Elisabeth de Culant, et le 9 avril 1776, au mariage de sa sœur, Marie-Louise-Radégonde de Culant, avec Alexis-René-Angélique Marsault de Parsay. A cette date, il était officier au régiment de royal Piémont cavalerie.

Quant à l'alliance des Liniers avec les Culant, je n'ai rien trouvé dans les registres paroissiaux de Niort jusqu'en 1792, époque à laquelle s'arrêtent mes recherches, qui l'indique. Peut-être est-elle plus récente.

G. Laurence.

— Voici, d'après les archives du ministère de la guerre, les états de service de Charles de Culan (*sic*) :

Charles-André-Louis-Alexandre de Culan, né à Niort le 28 février 1755; volontaire dans Royal-Piémont, cavalerie — devenu plus tard le 14e cuirassiers — avec rang de sous-lieutenant, sans appointements, le 12 novembre 1770; sous-lieutenant le 1er juin 1772, lieutenant en second le 23 novembre 1785, lieutenant à la formation du 1er juin 1788. En 1786, Charles de Culan servait au 1er escadrons, dans la compagnie de Beaujeu; en 1789, il était détaché à Bourges.

Charles de Culan est ainsi noté : « Propre à une compagnie. Homme de bonne maison, plein de zèle et de bonne volonté. » C'est tout, et ce n'est pas grand'chose. Il est probable que Charles de Culan émigra en 1792 ou 1793, ainsi que le firent les trois quarts des officiers de nos anciens régiments. Cette désertion toutefois ne saurait entacher son honneur. Sans doute, il eut peut-être mieux valu que tous les officiers restassent à leurs corps; mais ils y couraient un tel danger qu'on ne saurait guère leur en vouloir d'être partis. D'ailleurs, les soldats avaient proclamé la « déchéance » de leurs chefs; ceux-ci pouvaient-ils rester, lorsque leur autorité se trouvait par cela même complètement méconnue?

E. E.

—

N° 476: t. XI, 212. *La famille Luther et Martin Luther.*— Le 25 novembre 1765, un sieur Séjourné écrit de Saint-Martin de Ré à Pierre Baudouin de l'Audeberderie, demeurant à Taille-

Digitized by Google

bourg : « M. Frankolme est mort ; il n'y a plus que le jeune, M. Thomas Luther, seul rejeton de cette famille. »

Anne (*alias* Marie) Baudouin, sœur dudit Pierre, conduite par la maréchaussée au couvent des filles Notre-Dame de Saintes, le 19 octobre 1754, épousa Samuel Charrier. Ce dernier écrit de Londres à son beau-frère, le 20 février 1765 : « M. Luther est mort ; les deux aînés et le père morts, miss Sophia et Thomas Luther restent seuls. » Peut-être le Luther Martin dont il est question serait-il un descendant de ce Thomas. Le nom *Martin* paraît aussi étrange comme nom de famille que *Luther* comme prénom.

Samuel Charrier, ardent religionnaire, probablement réfugié, écrit le 9 octobre 1764 : « M. Masson, frère de ma tante, est ici le secrétaire et bibliothécaire de son altesse royale le duc de Cumberland, oncle du roi régnant ; je commence à enseigner le français ici, en attendant mieux ; la tante de M. Masson, mademoiselle France, vous fait beaucoup de politesses. » Le 23 décembre 1766, sa femme écrit qu'elle s'est brouillée avec sa cousine Chevalier « sans lui avoir donné d'autre sujet que de ne vouloir pas joué aux cartes et d'alé à des églises qui le défande expressément ainsy que tout autre plaisir mondins, comme bal, comédie, opéra... Les églises fransezes qui sont icy sont tombées dans un relâchement inexplicable ; il y a plusieurs personnes, peu à peu, qui se sont retirée de ses églises, à cose de leur tiédeur... nos Fransé san donne ; je crois si quelqu'un de leur ensaître pouvés revenir, il ne voudroit pas les reconnaitre... ils ne portent plus les marques du véritable protestant pour laquelle ils se sont réfugié. » Le mari, le 10 avril 1767, sur le même sujet du refus de jouer aux cartes, écrit: « Ce qui fait horreur ! même les semaines de préparation à la sainte cène du Seigneur, ainsi qu'un jour de jeune que les réfugiés observent tous les ans le 22 octobre à l'occasion de la cassation ou révocation de l'édit de Nantes... (ce qui est une) moquerie à la face de Dieu et un scandale aux yeux des Anglais ; il n'y a que des irrégénérez et des Lucifers en forme d'hommes et de femmes qui puissent agir ainsi. » C'est peut-être parmi ces réfugiés que l'on trouverait traces de la famille Luther.

Les notes ci-dessus sont extraites des papiers de la famille Bron.

G. Tortat.

BIBLIOGRAPHIE

Maguier (Edmond), officier de l'instruction publique. *Pallas Athéné*, poème. La Rochelle, imprimerie Noël Texier, 1891, in-8°, 6 pages. (Extrait du *Bulletin de la société des Archives*, xi, 198).

Digitized by Google

MALEPEYRE. *Des contraventions*... Voir page 269.

—

MANCELLE (E.-H.), avoué licencié à Rochefort-sur-mer. *Dictionnaire des délais, prescriptions, péremptions, en matière civile, commerciale, criminelle, administrative et militaire*, suivi d'un *Essai de réforme en matière de délais*. Paris, Larose; Bar-le-Duc, imp. Coutant-Laguerre, 1890, in-8°, 706 pages. Prix : 10 francs.

—

MÉJÉCAZE. *Historique du 6e régiment d'infanterie*, 2e édition. Voir *Bulletin*, XI, 152.

—

MENUDIER (Le docteur Adolphe). *Les sojas ou pois oléagineux de Chine et le pain des diabétiques*. Saintes, imp. A. Gay, 1891, in-32, 15 pages.

—

MÉRIER (A.), instituteur retraité, officier de l'instruction publique, instituteur communal à Saint-Jean de Liversay, de 1868 à 1870. *Le père Simounéa de Togan à une fête do 14 julet à Marans*. Marans, typ. Henri Prax, 1890, in-8°, 28 pages. Prix: 50 centimes, au profit des habitants de Saint-Jean de Liversay, victimes du cyclone du 20 janvier 1890.

—

MÉRIOT (Henry). *Les flûtes de jade*. Paris, Lemerre ; Royan, Billaud, 1890, in-18, 141 pages. Prix : 3 francs.

Quarante-deux pièces de peu d'étendue, beaucoup sont des sonnets, composent ce recueil, que M. Victor Billaud, autre poète, a imprimé à Royan. Elles sont dédiées aux contemporains, Théodore de Banville, Emile Blémont, Edmond de Goncourt, Georges Boutelleau, Max Valler, Achille Millien, « l'agreste porte-lyre du Morvan », à Jean Aicard, Laurent Pichat, Frédéric Bataille, Francis Melvil, « au lumineux poète paysagiste André Lemoyne », Ogier d'Yvry, « au poète des humbles François Coppée », Alphonse Daudet, Louis Lavigerie, à M. l'abbé Calixte Melinge, Louis Boulé, « au glorieux poète panthéiste Armand Silvestre », etc. Ce volume a reçu de grands éloges ; on a vanté ce poète ouvrier, ce relieur artiste, qui cisèle son vers avec autant d'amour qu'il habille richement ses livres. Il y a, en effet, de jolis vers çà et là, quelques stances heureuses. Mais souvent l'effort est visible, et le sonnet chevillé.

Après qu'il eut orné de grandes onciales
D'azur, de pourpre et d'or, le maître enlumineur
Vit, joyau d'art pieux, *surgir* avec bonheur
Le missel offert aux — fiertés primatiales.

Très long fut le travail. Mais les initiales
S'épanouissent dans — leur unique splendeur ;
Et le livre, imprégné d'une mystique odeur,
Ne s'ouvrit qu'aux jours des — fêtes paroissiales.

Digitized by Google

J'aime mieux *Le rouet de Marie*, *La halte des bohémiens*, ou bien *La belle au bois dormant*, qui sont charmantes :

La princesse repose. Autour d'elle, ses gardes
Debout, casqués de fer, droits contre les piliers,
Dorment aussi, serrant de longues hallebardes
Entre leurs doigts roidis, à son destin liés.

. . . . . .

Le beau prince Charmant découvre ce trésor.
Craintif, il a baisé le front de la dormeuse
Qui s'éveille, sourit, et continue, heureuse,
Le songe qui, cent ans, tient clos ses longs cils d'or.

Mais pourquoi M. Mériot qui a du talent se fait-il louer par M. Joséphin Peladan, dans une préface où l'on lit ce galimatias : « Alighieri seul a su joindre l'abstrait de trois époques à sa personnalité, sans que son caractère cyclique écrase sa propre entité, ni que celle-ci déforme le plus grand des abstraits, l'abstrait catholique » ?

—

Mesnard (Edmond). *Des contraventions*... Voir page 269.

—

Millet (Dom Germain). *Histoire de la Sainte-Larme de Vendôme*, avec une préface et des notes, par l'abbé Ch. Métais, secrétaire-archiviste de l'évêché de Chartres. Avignon, Seguin, 1891, in-8°, 92 pages.

Il faut savoir gré à M. Charles Métais d'avoir réimprimé, d'après le texte original de 1633, un opuscule devenu très rare, et qui a quelque intérêt pour notre contrée. Le volume xix des *Archives* contient des chartes par lesquelles des habitants de l'île d'Oleron se donnent eux et leurs biens à la Sainte-Larme de Vendôme, fort scrupuleusement annotées par M. Métais.

—

Moinet (Le docteur Charles), ex-médecin de la marine, chevalier de la légion d'honneur. *Opinion du sud-ouest de la France sur le port de Rochefort*. Paris, Berger-Levrault, 1891, in-18, xi-95 pages. Prix : 1 franc.

—

Morice (Le docteur Gaston). *Du bain prolongé*. Paris, imp. Levé, 1889, in-8°, 18 p. (Extrait des *Annales de la société d'hydrologie médicale de Paris*).

—

Morice (Gaston), médecin consultant à Néris. *De l'action des bains de Néris sur la nutrition*. Clermont (Oise), imprim. Daix, 1890, in-8°, 12 p. (Extrait des *Archives générales d'hydrologie*, mars 1890).

—

Musset (Georges). *Le monnoyage de Richard Cœur de Lion en Poitou*. Niort, Clouzot, 1890, in-8°, 14 pages avec planche. (Extrait du *Recueil de la commission des arts*).

Digitized by Google

Etude sur un trésor de 402 pièces: 373 au nom de Richard, roi d'Angleterre, PICTAVIENSIS, frappées dans le Poitou, et 29 au nom de LODOICUS REX, frappées à Angoulême, EGOLISSIME, découvert en 1890 à Aytré dans un pot de terre rouge, et qui avait été enfoui postérieurement à 1189.

— *Le commerce de La Rochelle.* Documents. La Rochelle, imp. Siret, 1890, in-8°, 12 pages.

C'est le complément de l'ouvrage *La Rochelle et ses ports*, les pièces justificatives au nombre de deux : *Mémoire sur le hâvre de La Rochelle*, le hâvre, le pertuis Breton, le banc des Baleines, le banc de L'Averdin, le pertuis d'Antioche, et *Règlement et délibération de l'échevinage relatifs au port de La Rochelle*, 1468, 1542, 1596, 1600, 1601, etc.

—

NIOX (Amédée), directeur de la société centrale des propriétaires vinicoles de Saintes (près Cognac). *Réponse à une attaque de l'*Autorité *contre le commerce des eaux-de-vie de Cognac.* Bordeaux, imp. Bellier, 1890, in-8°, 14 pages.

— *Contestacion à un ataque de l'*Autorité *contra el commercio de aguardientes de Cognac.* Idem.

— *Refutation io an attack of the* Autorité *on the Cognac brandy trade.* Idem.

—

Noces d'or et d'argent de M. Antoine Baron, curé-archiprêtre de Saint-Léger de Cognac. Cognac, imp. Béraud, 1890, in-8°, 25 pages.

—

NOGUÈS (L'abbé Jules-L.-M.). *Les mœurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis*, usages, coutumes, croyances, préjugés, superstitions, empirisme, sorcellerie, pratiques zootechniques, etc. Dampierre par Aunay, l'auteur. Saint-Maixent, imp. Reversé, 1891, in-8°. Prix : 3 fr. 50. Extrait de la *Revue poitevine.* Compte rendu dans l'*Indépendant* du 21 février.

—

Ordo divini officii recitandi sacrique peragendi a clero Rupellensi... editus pro anno Domini 1891. Rupellæ, imp. Noël Texier, 1891, in-12, 83-66 pages.

—

ORDONNEAU (M.). *La plantation Thomassin,* vaudeville en 3 actes, au théâtre des Folies-Dramatiques. Paris, 1891, in-18.

—

ORDONNEAU (Maurice) et Albin VALABRÈGUE. *Durand et Durand*, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, librairie théâtrale, 1890, in-18, 116 pages. Première représentation, le 18 mars 1887, au théâtre du Palais-Royal à Paris.

Le Gérant, NOEL TEXIER.

Digitized by Google

REVUE

DE SAINTONGE & D'AUNIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE 1891. — CHRONIQUE et revue de la presse. — AVIS ET NOUVELLES : Distinctions honorifiques ; Monument de l'amiral Jacob ; de Mgr Sebaux ; d'Eugène Pelletan ; du général Lapasset ; Livres nouveaux ; Conférences ; Discours de distributions de prix ; le congrès de géographie de Rochefort. — NÉCROLOGIE : Duplais des Touches, Finot, Louis de Fleuriau, Fontaine, Marguerite Hennessy, Hermantier, Lafaye de Ponteyraud, Lambert, Lewis, Masson de La Sauzaye, Mounier, Marchegay, Simon. — MARIAGES : Richard de Dampierre et Jeanne Carraby ; Agénor de Fayet et Alice Leps ; Emile Fontorbe et Lucie Duplaix — ARCHÉOLOGIE : Les Bouchauds, Fenioux ; Les monnaies mérovingiennes d'Herpes ; L'épitaphe de Thomas de Comans ; La cloche de la Chapelle-Montbrandeix. — VARIÉTÉS : L'acte de décès de René Caillié ; Bernard Palissy ; Les Gelinard de Varaize ; Henri de Béthume, évêque de Maillezais ; Constant, évêque de Lot-et-Garonne. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : Le commerce rochelais au XVIIIe siècle ; *Le siège de La Rochelle* en 1628 ; Les descendants de Billaud-Varennes ; Le dessèchement des marais en Saintonge et Poitou ; Barentin, Begon, le comte du Daugnon et Fourré de Damplerre ; Charlotte de La Trémoille. — QUESTIONS ET RÉPONSES : Descartes au siège de La Rochelle ; Noms rochelais ; Les Rochon, Dreuille et Beaumont-Gibaud ; Les Ballonfeau ; Martin Luther ; Charade ; Ancelin de Savigné ; Le théâtre en Saintonge-Aunis. — BIBLIOGRAPHIE : *PA-PI.*

CHRONIQUE ET REVUE

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

Séance du bureau et du conseil d'administration (16 juillet).

M. Dangibeaud dit qu'il a reçu d'un artiste de talent la demande du patronage et de la collaboration de la société pour un ouvrage qu'il se propose de publier sur la Saintonge et l'Aunis. Le texte lui serait fourni par la société ou par quelqu'un de ses membres ; quant à lui, il se chargerait de l'illustration de l'ouvrage et ferait, d'après nature, des dessins aussi nombreux que l'on voudrait, représentant non seulement les monuments mais aussi, et surtout, les sites pittoresques si nombreux et généralement peu connus de nos deux provinces. Il se propose de parcourir successivement nos arrondissements, à pied, le crayon à la main. Ses illustrations se composeraient de dessins

Digitized by Google

sur feuilles in-quarto, de têtes de chapitres, culs-de-lampes, etc. Le prix de la publication ne devrait pas dépasser 30 francs. L'artiste espère que cet ouvrage aurait de l'intérêt, non seulement pour les habitants de nos provinces, mais aussi pour la France entière, et qu'il trouverait dans nos collègues un grand nombre de souscripteurs et aussi beaucoup de personnes obligeantes qui s'efforceraient de le répandre parmi leurs connaissances.

Le bureau est d'avis que cette proposition mérite d'être étudiée ; il l'accepte donc en principe : on verra ce qu'il conviendra de faire.

M. Audiat demande au trésorier si l'état actuel de nos finances permettrait de faire quelques dépenses minimes pour l'encadrement de diverses gravures et photographies données à la société par plusieurs de nos collègues. M. Dangibeaud dit qu'il y a une somme disponible plus que suffisante pour cette dépense. Le bureau décide qu'il y aura lieu de faire exécuter ce travail.

Le président dit ensuite que le pont de Taillebourg étant terminé et inauguré, il convient de s'occuper sérieusement de l'emploi des fonds qui ont été recueillis pour perpétuer le souvenir de la victoire qu'a remportée saint Louis sur les Anglais. On décide que M. Rullier, architecte, sera convoqué, et que l'on prendra une décision à ce sujet. Il sera écrit au conseil général pour lui demander ou de rétablir le monument commémoratif détruit sans nécessité par l'administration des ponts et chaussées, ou de verser une somme pour en faire un autre.

Les matières à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée.

Le secrétaire, Amouroux.

—

Ont reproduit le sommaire du numéro du 1er juillet : L'*Echo rochelais*, la *Charente-Inférieure*, le *Journal de La Pallice*, du 4 ; le *Phare des Charentes*, l'*Echo de Jonzac*, le *Courrier de La Rochelle* et l'*Ere nouvelle*, du 5 ; l'*Union*, de Saint-Jean d'Angély du 9 ; la *Charente-Inférieure* et le *Bulletin religieux* du 11 ; le *Progrès* et l'*Eclaireur saintongeais*, du 12 ; la *Mode*, de Saintes, du 15 ; la *Vérité*, de Cognac, du 22.

Le *Mémorial de Saintes*, du 12 juillet et l'*Ere nouvelle* du 6 août, ont reproduit l'article : *La société des Archives à la Sorbonne*.

Les *Annales du midi*, de juillet, signalent, dans le XIe volume du *Bulletin* : La *Renaissance en Saintonge*, les *Campani*, où « M. G. de C. montre fort bien que les Campani, que l'on a pris pour une milice rhétaise, dans un texte latin du XVIIe siècle, étaient les soldats du régiment de Champagne » ; *Le gaufrier de Saintes*, du XVe siècle, à la marque du dauphin ; *Parcoul et ses registres*.

La *Revue de l'art chrétien*, 3e livraison de 1891, mentionne,

Digitized by Google

p. 263, dans notre numéro du 1er mars, *Le gaufrier de Saintes*.

Le *Bulletin de la société historique du Périgord*, mai-juin 1891, cite de la *Revue* du 1er mars, l'article où M. d'Aussy « maintient que la légende périgourdine fait une confusion entre Antoine d'Authon, célèbre marin du commencement du XVIe siècle, et le pirate Barberousse, fondateur de la régence d'Alger », et numéro de juillet-août, *Parcoul et ses registres*.

Le *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, 1er trimestre de 1891, rappelle, p. 128, dans notre livraison de mars, « le compte rendu de la séance publique du 15 janvier 1891, où M. Audiat est de la part de ses confrères, l'objet d'une véritable ovation » ; et 2e trimestre, signale, p. 461, dans notre livraison de mai, un article sur la numismatique saintongeaise et les bagues du cimetière d'Herpes.

—

La *Revue des sciences naturelles de l'ouest*, n° 3, juillet 1891, p. 233, rappelle les communications faites à la Sorbonne par M. de Baye sur Herpes, par M. le baron de Beaucorps et M. Bordage.

—

Le *Polybiblion*, du 15 juillet, signale, dans notre numéro de mai, la relation de la réception faite à Rochefort au fils aîné du roi de Danemarck « entourée de tous les éclaircissements désirables. La façon dont M. du Boys a édité ce document rendra tous ses lecteurs impatients de voir paraitre les trois importants recueils épistolaires qu'il a promis, les lettres à Baluze, les lettres de Begon et celles de Bigot ».

—

La *Revue historique de l'ouest*, de juillet 1891, note dans le *Bulletin* de juillet « un fort intéressant article de M. Denys d'Aussy sur Saint-Michel... accompagné d'une jolie gravure représentant les ruines de l'abbaye de La Couronne ; un intéressant article sur les églises romanes de la Charente-Inférieure ; une très curieuse étude sur les Gélinard de Malaville ; enfin des notes généalogiques importantes sur le marquis de Culant et sa famille ».

—

Le *Polybiblion* de juin, p. 523, rend compte de l'*Histoire de La Rochelle*, par Amos Barbot, « pleine d'intérêt, non seulement pour cette ville, mais aussi pour toute la contrée et pour l'histoire du protestantisme... En somme, dit en terminant l'auteur, M. Jules Viard, on ne peut que féliciter la société des *Archives historiques de Saintonge* d'avoir eu la pensée de publier intégralement ce travail, dont le manuscrit original, écrit de la main même de Barbot, est à la bibliothèque nationale, et que jusqu'à présent on ne connaissait que par des extraits. M. Denys d'Aussy, chargé de la publication de ce texte, s'en est

Digitized by Google

consciencieusement acquitté. En tête il a écrit une notice sur l'auteur et ses travaux. Dans le corps de l'ouvrage, des notes assez nombreuses complètent et corrigent le récit. Enfin, le tout est terminé par deux tables, l'une chronologique et analytique, l'autre onomastique, qui permettent de consulter ces volumes sans difficulté ».

AVIS ET NOUVELLES

—

Par décret du président de la république du 10 juillet, sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, notre confrère, M. le docteur Joseph-*Henri* Bourru, médecin en chef de la marine, 33 ans 1/2 de services dont 10 ans et 3 mois à la mer ou aux colonies, chevalier du 18 juillet 1876, a été nommé officier de la légion d'honneur.

—

Par décret du 11 juillet, sur la proposition du ministre de la guerre, notre confrère, M. le docteur Jean-Charles-*Henri* Toutant, de Marans, conseiller général de ce canton, ancien chirurgien de marine, a été nommé chevalier de la légion d'honneur. « Depuis 39 ans, donne des soins gratuits au personnel de la gendarmerie de Marans. »

—

Par décret du 24 juillet, sur la proposition du ministre de la justice et des cultes, notre confrère, monseigneur Fulbert Petit, évêque du Puy en Velay, a été nommé chevalier de la légion d'honneur ; 30 ans de sacerdoce.

—

Par arrêté du ministre de l'instruction publique du 19 juillet, notre confrère, M. le docteur Jean-Alexandre Guillaud, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, a été nommé officier de l'instruction publique.

—

Dans son assemblée du 5 avril, les mainteneurs du félibrige de Montpellier ont nommé mainteneur félibre « moussu Marcel Pellisson, Santoungès ».

—

Au concours ouvert par la société des études historiques pour le prix Ramond, sur cette question : « De l'acquisition des terres nobles par les roturiers et de ses conséquences économiques et politiques », notre confrère, M. Georges Musset, bibliothécaire à La Rochelle, a obtenu un des trois prix décernés.

—

Digitized by Google

Dans sa réunion annuelle du 23 juin, l'association amicale des anciens élèves de Pons, a décerné une palme d'or à M. Georges Gourdon pour son volume de poésies, *Le sang de la France*, dont la seconde édition est sous presse.

—

Le prix d'histoire et de géographie, accordé par la société des *Archives* à la classe de rhétorique du collège de Saintes, a été obtenu, cette année, par le jeune André Danjou, de Saintes.

—

Le dimanche 5 juillet, a eu lieu l'inauguration du pont tournant de Taillebourg, présidée par M. Périclès Grimanelli, préfet de la Charente-Inférieure, accompagné du président du conseil général, M. le comte Anatole Lemercier, député, maire de Saintes. Il y a eu plusieurs discours et plusieurs toasts. Le nom de saint Louis n'a pas été prononcé, ni mention faite de la célèbre bataille de 1242, qui a donné à la caserne de Saintes son nom, caserne de Taillebourg.

—

Le 16 août, a eu lieu, à Livry (Seine-et-Oise), l'inauguration de la statue du vice-amiral Jacob, mort dans cette ville en 1854, né à Tonnay-Charente (Voir *Bulletin*, x, 356), le 11 novembre 1768, et baptisé par Burlaud, curé de Saint-Louis de La Petite-Flandre. A quatorze ans, employé dans les bureaux de la marine, à Rochefort, à 16, il s'embarque (1784) comme volontaire sur le *Barbeau*, pendant six ans navigue aux Antilles et aux Indes, tout en se livrant avec ardeur à l'étude, ce qui lui permet d'être en 1793 nommé aspirant de 1re classe ; le 1er mai, il est enseigne de vaisseau. Pendant 20 ans, il court et combat sur mer, déployant les qualités supérieures de courage et d'habileté. En 1811, avec une escadre réunie à grand peine dans le golfe de Gascogne, il bat les Anglais devant la Gironde; cerné devant Blaye par des forces supérieures, il met le feu à trois de ses vaisseaux pour qu'ils ne tombent pas aux mains de l'ennemi, puis il débarque ses équipages et les dirige sur Rochefort. Le reste de son escadre l'attendait à l'île d'Aix ; il le fit entrer dans la Charente et mit Rochefort en état de défense. Aux Cent-Jours, il fut nommé préfet maritime de Toulon et en 1823, gouverneur de la Guadeloupe. Vice-amiral le 12 octobre 1826, il fut nommé, le 17 mai 1834, ministre de la marine.

M. Lefeuvre a représenté Jacob au moment où il déchire la lettre de lord Beresford, sommant la ville de Rochefort de se rendre (1814) : « Vous savez tous, dit-il au comité de défense, que je suis du pays; ma mère, ma sœur habitent encore à quelques lieues de la ville. Eh bien, je vous jure, que si par de coupables menées les habits rouges entraient dans Rochefort, les canons de mes vaisseaux vomiraient le feu sur eux, sur vous. Je les poursuivrais jusque dans les rues, jusque dans les

Digitized by Google

maisons. » Cette violente apostrophe décida le conseil ; la ville fut sauvée de l'occupation étrangère.

En mourant, le 14 mars 1854, dans l'ancienne abbaye de Livry, sa propriété, dont parle si souvent Mme de Sévigné, l'amiral Jacob avait légué à la commune 100.000 francs, destinés à la construction et à l'entretien d'écoles pour les enfants pauvres.

—

Le conseil municipal de Saint-Martin de Ré vient de décider, sur la proposition d'un de ses membres, M. le docteur Kemmerer, qu'une plaque de marbre serait placée sur la façade de la maison où naquit le général de division Ferdinand-Auguste Lapasset, avec cette inscription :

« Ici est né, le 29 juillet 1815, Ferdinand-Auguste Lapasset, général de division, grand officier de la légion d'honneur et qui, à l'armée de Metz, au mois d'octobre 1870, sommé de rendre ses drapeaux à la Prusse, fit cette réponse :

LA BRIGADE MIXTE NE REND PAS SES DRAPEAUX, ELLE LES BRULE. Décédé à Toulouse le 16 septembre 1875, à 58 ans. En bravant la mort, il parlait à la postérité. »

—

On prépare à Royan, sur le square Botton, le piédestal de la statue d'Eugène Pelletan, œuvre de M. Aubé. Elle sera inaugurée, dit-on, à la saison prochaine, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

—

Une souscription pour élever un monument à Léopold Sebaux, le regretté évêque d'Angoulême, a produit, au 20 juillet, une somme de plus de 24,000 francs.

—

Le 14 août, à Saintes, a eu lieu la première représentation de *Saintes sens dessus dessous*, « grande revue locale en 6 actes et 9 tableaux, dont 3 apothéoses, par M. X., de Saintes », et le 20, à Royan, celle de *Mène-moi-z-y*, grande revue locale, par M. Charles Mey.

—

OUVRAGES NOUVEAUX. — Le 1er juillet, a paru l' « *Echo de Royan*, journal républicain, organe des intérêts balnéaires de Royan et des intérêts généraux de la région », hebdomadaire. Directeur et rédacteur en chef, M. E. Nouveau ; imprimeur, M. Noël Texier, à La Rochelle. Prix, 5 francs par an;

Nos plages, guide du baigneur et du touriste dans l'arrondissement de Marennes, par M. Daniel Bouny, rédacteur au *Journal de Marennes*. Marennes, Coindreau, 1891. Prix : 1 franc;

Une plage inconnue. Saint-Trojan, île d'Oleron (*Cha-*

Digitized by Google

rente-Inférieure), par A. Nadeau. Marennes, Florentin-Blanchard, 1891, in-12, 43 pages. Prix : 75 centimes;

Le 5e fascicule du *Dictionnaire des familles du Poitou*, contenant de *Bouchard* à *Brisset*, ce qui termine le 1er volume de cette importante publication.

—

Conférences : Le 19 juillet à Arvert, *Les patentes des ostréiculteurs*, par M. Daniel Bouny, rédacteur au *Journal de Marennes* ; le 26, à Rochefort, *De la situation, des droits et des devoirs de la classe ouvrière*, par M. E. Vivier, ancien officier de marine, et M. Lagrave, tous deux se qualifiant de socialistes collectivistes ; le 5 août, pendant le congrès de géographie, par M. le baron de Guerne, *Les résultats zoologiques des campagnes du yacht l'*Hirondelle, du prince de Monaco ; le 6, par M. Marcel Monnier, secrétaire de la société de géographie commerciale de Paris, *A travers l'Amérique* ; le 7, par M. Edouard Blanc, explorateur du Turkestan, *Voyage en Asie centrale* ; le 8, par M. Merchier, professeur d'histoire au lycée de Lille, *La Russie* ; le 15, à Châtelaillon, le 23 à Lussant, par M. Martineau, juge à Rochefort, *La protectiou du travail et de la richesse nationale* ; le 19, à Saintes, par M. Maurice Lanne de Montebello, *France et Russie*; le 31, à Royan, par M. Louis Paulian, secrétaire-rédacteur à la chambre des députés, *Le monde où l'on mendie.*

—

Discours de distribution de prix : Le 21 juillet, au petit séminaire de Montlieu, le président, M. Dionnet, chanoine honoraire, curé-doyen de Royan, a prononcé une allocution où il a rappelé le souvenir de l'abbé Rainguet ;

Le 24, à l'institution Saint-Jean, de Saint-Jean d'Angély, le président, M. Bardon, archiprêtre, a parlé *Du devoir* ;

Le 25, à l'institution diocésaine de Pons, président, M. Albert Bonnaud, officier d'académie, ingénieur, président du groupe parisien des anciens élèves de Pons : *De la bonne éducation*; — à l'école Fénelon, de La Rochelle, président, M. Martin, protonotaire apostolique, archiprêtre de la cathédrale de La Rochelle : *Du devoir ;*

Le 29, au lycée de La Rochelle, le président, M. Pécolet, président du tribunal civil, a traité: *Les rapports entre les progrès de la législation et l'état social et la prospérité des peuples ;* l'orateur, M. G. Martin, professeur de cinquième, a lu une pièce de vers, *Le travail*, publiée par le *Courrier* du 30 ;

Le 31, au collège de Cognac, président, M. Gustave Cruchon, sous-préfet; le discours d'usage a été prononcé par M. Pingaud, professeur de 3e;— au collège de Saintes, président, M. Bellanger, inspecteur d'académie à La Rochelle, qui a expliqué, en l'appliquant au collège, la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité ; l'orateur, M. Targé, professeur de l'enseignement spécial, a montré la nécessité du travail prouvé par les progrès

Digitized by Google

de l'homme de l'origine à nos jours ; — au lycée de Rochefort, président, M. le vice-amiral Ribell, préfet maritime, qui a rappelé que le travail, le devoir, la discipline et le courage étaient les vertus qui constituent la grandeur des nations ; l'orateur, M. Crespin, professeur de seconde, a recommandé à ses jeunes auditeurs de se préparer par le travail à devenir des hommes ;

Le 2 août, au collège de Barbezieux, président, M. le docteur Meslier, maire, qui recommande les exercices physiques « trop négligés jusqu'à ce jour » ; M. Petit, professeur de physique et de chimie, a parlé sur les avantages du nouveau système d'études, discours publiés par le *Barbezilien* du 6 ;

Le 4 août, au petit séminaire de Richemond, président, M. l'abbé Nanglard, vicaire capitulaire d'Angoulême, qui a prononcé une allocution ; l'orateur, M. l'abbé Chaumet, supérieur de l'établissement, a parlé *Du respect.*

—

LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE A ROCHEFORT

Le congrès national des sociétés françaises de géographie a tenu à Rochefort sa XIIe session, du 3 au 9 août. Deux excursions ont eu lieu : l'une, le 6, à La Pallice et La Rochelle par la Charente ; l'autre, le 9, à Royan par Soubize, Moëze, Marennes, La Tremblade et la côte d'Arvert. Cinq jours, à deux séances par jour et une conférence le soir, ont été employés à des lectures, mémoires, communications diverses, dont les *Tablettes des deux Charentes* et la *Petite Gironde* surtout ont particulièrement donné le détail. Nous ne pouvons indiquer ici que ce qui intéresse spécialement notre région.

La société des *Archives* a tenu sa place à ce congrès de géographie et s'honore de la part qu'y ont eue plusieurs de ses membres : M. le docteur Bourru, secrétaire général du congrès, a été l'âme de ces réunions qu'il avait intelligemment préparées et dont le succès lui a été unanimement attribué ; M. le contre-amiral Juin, président de la société de géographie de Rochefort, a été l'orateur général et éloquent du congrès, toujours prêt à parler, à la séance d'ouverture du congrès, au punch offert par la municipalité de Rochefort ou celle de La Rochelle, à Brouage en déposant une couronne sur le monument de Champlain ; ou à prendre part aux questions qui intéressent son cher Rochefort. En outre, trois membres de la société ont lu des mémoires : MM. Audiat, le comte de Dienne et M. Georges Musset, qui représentait la commission des arts.

A la séance du soir (4 août), le congrès a entendu « une fine et humoristique étude de l'érudit Audiat sur Nicolas Alain, de Saintes, qui vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle » et de M. Musset « un travail sur la géographie préhistorique du département ». La *Petite Gironde* du 6 apprécie ainsi ces deux mémoires : « Il est docte, M. Audiat ; mais comme ce qu'il dit est agréable ! quel joli tour il sait donner à ses expressions ! Il a

Digitized by Google

captivé notre attention en nous contant la vie et les travaux de cet Alain, qui fut un peu géographe, médecin, et Saintongeais par-dessus tout. De son temps, il fut célèbre parmi ses compatriotes : ses panégyristes allèrent jusqu'à dire que ce que la Grèce devait à Homère, Rome à Virgile, Bordeaux à Ausone, la Saintonge le devrait à Alain. Le sens critique de M. Audiat a plus de justesse ; il rend bien à Alain ce qui lui est dû, mais il enfle un peu moins l'éloge.

» L'ouvrage le plus connu de Nicolas Alain est un livre sur la Saintonge. Il l'avait parcourue ; il en décrit les villes, les rivières, les bois, les marais. Il est tout a fait gaulois, ce Saintongeais ; il a de l'esprit, il est goguenard et a la plaisanterie parfois un peu salée. On pourrait dire de lui ce qu'on a dit, je crois, du roi Louis XI : « Ce fut un bon raillard en son temps. » Il a surtout, pour indiquer l'origine des villes et des bourgs, des étymologies d'une fantaisie bien réjouissante. Alain est en même temps observateur, et son livre renferme d'utiles constatations. Entre autres faits curieux, il note que les habitants de Brouage, à l'époque où il les visita, parlaient presque tous les langues étrangères, ce qui leur était nécessaire, tellement le nombre était grand des étrangers avec lesquels ils trafiquaient.

» Après M. Audiat, c'est M. Musset. La science de M. Musset est précise, exacte, solide. On ne parle pas mieux la langue de l'anthropologie, de l'archéologie, de l'ethnologie, de la géologie, de l'archéologie préhistorique. En l'écoutant, je pensais à ce que disait récemment à Bordeaux M. Perrens, l'éminent membre de l'institut, en présidant le congrès de l'association pyrénéenne. M. Perrens faisait l'éloge de la décentralisation scientifique ; il rendait hommage aux travaux personnels, originaux, que la province met au jour à chaque instant. Aucun travail plus que celui de M. Musset ne pourrait justifier ces paroles. Il est très étendu, très complet, abordant tous les détails, tous les points qui peuvent être controversés, sur lesquels d'ailleurs M. Musset a toujours une opinion qu'il exprime avec une réelle autorité. Quand il discute, il le fait avec la courtoisie de l'homme qui croit à ce qu'il dit, mais qui sait que tout le monde est sujet à l'erreur. Qui lira le travail de M. Musset y trouvera grand profit. Le congrès l'a écouté avec l'attention la plus soutenue. » (1)

---

(1) Les *Tablettes des deux Charentes* disent de leur côté (numéro du 6) :

« Dans sa séance de l'après-midi, le congrès a entendu une curieuse communication de M. Louis Audiat. Avec une spirituelle bonhomie, le savant président de la société des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis* nous a conté l'histoire du premier géographe saintongeais, Nicolas Alain. Alain, qui exerçait, en la deuxième moitié du XVIe siècle, la médecine à Saintes, a laissé, sur la Saintonge et ses familles illustres, un livre dans lequel il décrit, avec enthousiasme, les beautés de son pays natal et les villes qui y florissaient alors : Saintes, Royan, La Rochelle, Meursac et sa grotte, etc. Son manuscrit fut pieusement édité par son fils, ce qui valut à ce dernier l'éloge dithyrambique de ses compatriotes. L'un d'eux, entre autres, le docteur Dominique du Bourg, maire de Saintes, lui

Digitized by Google

A la séance du 8, M. le comte de Dienne, de Tournon (Lot-et-Garonne), a lu un mémoire sur le *Dessèchement des marais dans ses rapports avec la géographie.* « Supposez, dit la *Petite Gironde*, un esprit ouvert, investigateur, habile à manier les documents fournis par l'érudition moderne, sachant ordonner les faits et en déduire logiquement les conséquences, et vous aurez une idée de l'importance du travail présenté par M. de Dienne. Le congrès a entendu la lecture de ce travail avec le plus vif intérêt. M. le comte de Dienne est, d'ailleurs, l'auteur d'un vaste ouvrage auquel la société nationale d'agriculture de France a décerné en 1889 le prix Léonce de Lavergne. Je signale notamment aux agriculteurs de la Gironde, dans cet ouvrage, un chapitre sur les marais de Guienne. Ils verront la conscience apportée par M. le comte de Dienne dans ses recherches. Le travail présenté au congrès n'est point un extrait de son volume ; il est absolument nouveau. Il y est parlé de la Corse, visitée récemment par l'auteur. »

Voici quelques lectures ou quelques points traités relatifs à la contrée : M. Moinet, de Rochefort, *Statistique démographique de Rochefort*; M. Alcide Couilliaux, membre de l'académie de La Rochelle, de la société Parnassienne française, etc., *Projet de fondation d'une société nationale d'instruction mutuelle* ; M. Martineau, juge à Rochefort, l'*Union douanière* ; enfin, *Les deux Lesson* : René-Primevère, naturaliste distingué et archéologue ; et Pierre-Adolphe, mort en 1890, léguant à la science sa grande œuvre *Les Polynésiens*, par M. Louis de Richemond.

Enfin, à la séance du 5 août (voir *Tablettes* du 6 et *Petite Gironde* du 8): « M. le lieutenant de vaisseau Courcelle-Seneuil a présenté une étude très documentée sur la Charente maritime, dont l'approfondissement, facile et peu coûteux, permettrait aux plus gros cuirassés de circuler entre Rochefort et l'île d'Aix, aux rades sûres et bien défendues. Et l'amiral Juin a lu ensuite son travail si concluant : *La vérité sur le port de Rochefort*, publié naguère dans les *Tablettes*, et qui démontre que, par sa position avancée dans les terres, à l'abri des attaques de l'artillerie ennemie, notre arsenal peut devenir, à peu de frais, un des centres les

---

adressa un sixain en vers latins, dont M. de Bremond d'Ars a fait cette traduction :

Alain père décrit la Saintonge et ses mers,
Son peuple, ses produits, son climat et ses villes ;
Mais quoique ses écrits brillent dans l'univers,
Ses œuvres sans son fils passeraient inutiles.
Le père, de son fils reçoit aussi le jour :
Car rosée et vapeur s'engendrent tour à tour.

» M. Georges Musset donne lecture d'un savant et très complet mémoire sur la géographie préhistorique de la Charente-Inférieure. Notre département aurait été habité dès l'époque quaternaire, et la civilisation nous serait venue du Périgord par la vallée de la Charente et de la Seugne. » Cet article des *Tablettes* a été reproduit par l'*Echo rochelais* du 8.

Digitized by Google

plus importants de la défense nationale. Avec une grande énergie, le commandant Vollet a insisté sur les dangers auxquels l'amoindrissement de Rochefort exposerait la France. M. le sénateur Isaac et M. le colonel Blanchot sont intervenus ; finalement, la réunion a, par acclamation, résolu de soumettre au congrès, pour être transmis au parlement, un vœu en faveur du port de Rochefort. »

—

Erratum. — Page 253, 3e alinéa, 2e ligne, lire : le 1er septembre 1836 ; 2e alinéa, 1re ligne, lire : décédé à *Saujon*.

NOTES D'ÉTAT CIVIL

—

I. — Décès

La société des Archives a deux nouvelles pertes à déplorer :

I. — Au commencement d'avril, est décédé le révérend Samuel-Savage Lewis, fellow de *Corpus Christi* collège, et syndic de l'université de Cambridge. C'était un savant, que n'appréciaient pas seulement ses compatriotes, et qui était fort connu en France. Nous lui devons plusieurs communications, entre autres, sur les bagues et anneaux gnostiques, dont il avait une petite, mais très précieuse collection. Son frère a écrit une brochure sur les antiquités de Saintes, dont nous avons parlé.

—

II. — Le 23 juin, est décédé à Bordeaux, âgé de 62 ans, Alfred de Lafaye de Ponteyraud. Brisé dans ses affections les plus chères, puisqu'il avait perdu sa femme et ses trois enfants, accablé par des revers de toutes sortes, sa forte santé n'avait pu résister à la mort de son dernier fils, sur lequel il avait placé ses plus chères espérances après le décès de ses aînés. En vain cherchait-il dans l'examen consciencieux des vieux papiers, dans l'analyse de documents d'un autre âge, concernant plusieurs familles de la Saintonge, du Périgord et de l'Angoumois, une distraction, à défaut d'un oubli, à ses maux présents ; en vain, avec une obligeance extrême, correspondait-il avec plusieurs de ses collègues de la société des *Archives*, et leur faisait-il libéralement part du résultat de ses recherches, espérant trouver dans ce commerce aimable un instant de repos ; la douleur reprenait bien vite ses droits, et chaque jour courbait davantage vers la terre cette taille élevée, fière comme son âme, s'inclinant elle aussi sous le joug du chagrin qui la minait. Il avait une âme ardente et généreuse ; nos revers de 1870 l'émurent au point de lui faire prendre les armes pour la défense de la patrie.

Digitized by Google

Les papiers de la famille de Lafaye, fort anciennement établie en Saintonge, dans la région qui entoure Brossac, disparurent lors de l'émigration, comme le constate une longue liste en forme de reçu. Par de patientes recherches, Alfred de Lafaye était parvenu à reconstituer une partie de son passé, dont les origines furent modestes, mais honorables, d'autant plus qu'une tradition de famille voulait qu'elle fut un rameau, de la famille noble de ce nom vivant en Angoumois.

François de Lafaye, vivant vers 1580, fut grand'père de deux François, dont l'un, né en 1612, fut notaire royal, et l'autre, né en 1629, eut trois enfants : 1° Jacques, qui suit ; 2° Pierre, né en 1664, auteur de la branche du Bourgoin, existante encore de nos jours ; 3° Simon, né en 1667, auteur de la branche des Marais.

Jacques, contrôleur et sénéchal de Brossac, Coyron et Chillac, mourut âgé de 78 ans, le 20 novembre 1735. Son fils, nommé Jacques comme lui, fut écuyer, seigneur de La Faye, Baudry, Rochefort, Migon ; baptisé le 3 mai 1693, il mourut en 1740, après avoir été sénéchal de Brossac, conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie de Guyenne, puis conseiller en la table de marbre. Il avait épousé, le 22 août 1723, Catheride Arnault de La Gorce. Son petit-fils (fils de Jacques et de Catherine de Restier de Durefort, mariés en 1664), Jacques-François de Lafaye, écuyer, seigneur de La Faye et de Baudry, ancien garde du corps, se fixa en Périgord par son mariage (23 février 1791) avec Marie de Laage de Ponteyraud, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Ponteyraud, La Bléretie, et de Marguerite de Ségur de Minsac. De cette union provinrent : Antoine, qui suit, et une fille Marie-*Marguerite*, mariée à Pierre-*Félix*, vicomte de Crémoux, dont deux filles : Augustine, mariée en 1845 à Charles de Salviac, baron de Vielcastel, et Marguerite, mariée en 1847 à Ulric d'Abzac, marquis de La Douze.

Jacques-*Antoine*-Félicité de Lafaye, mort à Saint-Privat des Prés le 11 octobre 1874, épousa, le 14 novembre 1825, Marie-Honorée-*Joséphine* Berthelot du Couret, morte à Périgueux le 21 octobre 1884, âgée de 75 ans, fille de François et de Jeanne Berthelot, dont : 1° Alfred, qui suit ; 2° Jacques-Antoine-*Arthur* de Lafaye, né le 15 décembre 1830, marié à Marie d'Abbadie (sœur de Julia ; voir plus loin), dont il a : Laure, mariée le 8 juin 1891 à son cousin, le baron Bertrand d'Espalungue d'Arros ; Germaine, mariée le 11 octobre 1886 au comte Jacques d'Arlot de Saint-Saud, secrétaire d'ambassade ; Valentine, mariée en septembre 1890 à M. Paul Rives ; Madeleine ; 3° Pierre-Jacques-*Ernest* de Lafaye, né le 17 décembre 1833, mort à Esclaux (Lot-et-Garonne) le 15 août 1886, laissant de son mariage contracté à Bordeaux le 16 septembre 1858, avec Claire de Rivière de Lussan : Jacques ; Alice, mariée le 21 décembre 1885 à Léon, comte de Mostuéjouls ; Yvonne.

Pierre-Jacques-Félix-*Alfred* de Lafaye de Ponteyraud, notre regretté confrère, naquit le 14 mars 1829. Il épousa à Bordeaux,

Digitized by Google

le 15 février 1859, Marie-Laurence-*Julia* d'Abbadie, fille de Charles-Baptiste-Oswald d'Abbadie, baron de Saint-Loup, et de Jeanne-Armande de Villeneuve-Durfort ; sa femme mourut à Ponteyraud le 2 juillet 1862. De ce mariage sont provenus : 1° Pierre-Jacques-Marie-*Oswald*, né le 23 novembre 1859, lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine, mort à Toulon le 7 avril 1886 ; 2° Pierre-Jacques-Marie-*Armand*, né le 20 décembre 1860, mort à Ponteyraud le 15 août 1888 ; 3° Jeanne-Marie-*Caroline*, née le 24 juin 1862, mariée à Bordeaux, le 10 juillet 1883, à Paul-Marie-*Georges*, comte de Cargouet de Ranléon, décédée à Versailles, le 4 septembre 1886, laissant Jean et Yves. A. S. S.

—

Nous complétons, et aussi rectifions, les quelques lignes consacrées, dans notre numéro de juillet, à notre regretté confrère Louis-Aimé de Fleuriau.

Louis-Aimé de Fleuriau, décédé le 20 juin, était petit-neveu — non fils — de Louis-Benjamin — non Charles — Fleuriau de Bellevue. La famille de Fleuriau est originaire de Châtellerault, où elle apparaît à la fin du xve siècle. On sait, par les contrats de mariage et les bibles de famille, que les Fleuriau se firent protestants au début de la réforme, et que plusieurs d'entre eux furent députés aux assemblées protestantes.

A la révocation de l'édit de Nantes, les Fleuriau passèrent à Saint-Domingue ; leurs propriétés y furent considérables : car le père de notre confrère prouva, lors des indemnités du gouvernement dominicain, un revenu moyen de 200,000 francs par an. Vers 1720, un des membres de la famille, Fleuriau de Bellevue, s'établit à La Rochelle et y servit de correspondant à ses frères de Saint-Domingue ; les aînés de la famille portaient le nom de Fleuriau de Touchelonge, propriété près de Rochefort.

« Les Fleuriau, dit M. Louis de Richemond dans la *Biographie de la Charente-Inférieure*, furent anoblis par la charge d'officier de la maison du roi acquise par Aimé-Benjamin Fleuriau de Touchelonge, qui portait : *D'argent à la fasce de sinople, accompagnée en chef d'une rose de gueules.* » On suit leur filiation depuis Aimé-Benjamin, seigneur de Touchelonge, officier de la maison du roi, qui, de Marie-Anne-Suzanne Liège, eut de nombreux enfants, entre autres : 1° Aimé-Paul, seigneur de Touchelonge, né à La Rochelle, paroisse Saint-Barthélemy, le 27 mai 1757, receveur général des finances à Moulins, marié à Julie-Catherine Laval, dont il eut un fils, Aimé-Benjamin, qui continua la descendance, et une fille, la marquise de Rességuier, qui émigra avec ses parents en Angleterre, l'an 1792. Julie-Catherine Laval, pendant l'émigration, se remaria en Angleterre à M. de Bruyères-Chalabre et eut de lui une fille, Mme de Mauléon; 2° François-Charles-Benjamin, né le 17 août 1758 ; 3° Louis-Benjamin (c'est le personnage auquel on a érigé un buste au jardin des plantes), né à La Rochelle, le 24 fé-

Digitized by Google

vrier 1761, député de l'arrondissement de La Rochelle de 1820 à 1831, conseiller municipal de 1804 à sa mort, conseiller général de 1801 à 1850, fondateur du muséum de La Rochelle (Voir *Biographie de la Charente-Inférieure*), décédé célibataire, le 9 février 1852. Le 24 septembre 1854, fut inauguré le monument élevé dans le jardin des plantes à sa mémoire. Le nom de rue Fleuriau avait été déjà donné de son vivant à la rue où il demeurait (rue Dompierre), en reconnaissance de son dévouement à sa ville natale.

Aimé-Benjamin, né à La Rochelle le 12 juin 1783, décédé à Paris le 3 décembre 1862, épousa Geneviève-Désirée-Elisa du Buc, créole de la Martinique, dont le père et le grand-père avaient eu une grande réputation d'esprit à la cour de Louis XV et de Louis XVI. Elle fit son mari catholique. A sa rentrée en France, Aimé-Benjamin s'engagea comme mousse à Brest en 1798, devint élève de vaisseau, partit sous les ordres de l'amiral de Linois, fit au retour naufrage au cap de Bonne-Espérance, fut fait prisonnier par les Anglais en 1805 après avoir été blessé en défendant le Cap contre eux ; aide de camp de Malouet à Anvers, lieutenant de vaisseau en 1811, capitaine de frégate en 1816, capitaine de vaisseau en 1822, en 1830 commandant la station navale des Antilles, chevalier du mérite militaire, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de la légion d'honneur, maître des requêtes au conseil d'état, délégué de la Martinique, directeur du personnel au ministère de la marine de 1838 à 1848.

C'est de lui qu'était fils notre confrère, Louis-Aimé de Fleuriau, né à Paris le 16 août 1827. Elève du collège Rollin, à Paris, puis de l'école de droit, il débute, en 1850, dans la carrière diplomatique comme attaché d'ambassade à la cour de Russie en compagnie du marquis de Vogué. Après deux ans passés à Saint-Pétersbourg, où il avait retrouvé des alliés de sa famille, — Laval, frère de sa grand'mère y ayant émigré, — il fut nommé à Berne, devint attaché payé à Munich, 3e secrétaire à Florence où il fut chargé d'affaires pendant un an ; c'est là qu'il eut l'occasion de se montrer dans des circonstances difficiles où, pour protéger ses nationaux, il dut recourir à l'immunité du palais de l'ambassade. Il fut envoyé à Constantinople comme 2e secrétaire sous Thouvenel, qui le chargea spécialement des affaires religieuses. Il revint en Europe, fut envoyé à Dresde, à Amsterdam, à Londres, enfin à Hanovre d'où il envoya sa démission en 1861, et vint s'installer à La Rochelle. A Paris, où il était depuis longtemps membre de plusieurs grands cercles, jockey club, union artistique, il devint administrateur du canal de Suez et de la société centrale des naufragés. A La Rochelle, il fut le seul conseiller municipal royaliste qui y ait siégé pendant un long laps de temps. Il s'adonna aux questions agricoles, devint un des fondateurs du syndicat de la Charente-Inférieure et de la société coopérative de consommation ; il était président de la société des écoles libres, membre actif du co-

Digitized by Google

mité royaliste. Après s'être infructueusement présenté contre M. Morch, comme conseiller général de La Rochelle ouest, il fut élu, en 1889, conseiller général du canton de Courçon, où il avait des propriétés importantes qui lui venaient de son grand-oncle, Louis-Benjamin. Il était chevalier de la légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers, turcs, italiens, allemands, néerlandais. Le 12 mai 1868, il avait épousé à La Rochelle Mlle Marie Magnan, fille de l'ancien directeur de l'enregistrement et des domaines à La Rochelle, dont il laisse quatre enfants : MM. Aimé et Louis, mesdemoiselles Jeanne et Elisabeth.

« Bien que M. de Fleuriau, dit la *Charente-Inférieure* du 20 juin, appartint à la droite de notre conseil général, comme représentant du canton de Courçon, nous nous empressons de rendre ici hommage à l'une des personnalités les plus en vue du parti monarchique, à l'homme de bien qui vient de mourir, à l'un de nos adversaires les plus convaincus, et en même temps les plus justement honorés. »

—

Le 24 avril, est décédé à Paris, âgée de 21 ans, Augustine-Elisabeth-Marguerite Hennessy, fille de M. Jacques-Richard-Maurice Hennesy et de Charlotte-Jérémie-Catherine Foussat, mariée le 4 mars 1889 à M. *Bruno*-Louis-Marie, comte de Boisgelin, à Beaumont (Eure), fils du comte Alexandre-Marie de Boisgelin et de Berthe-Aline-Françoise-Marie de Clercq. Armes des Hennessy : *De gueules au sanglier passant au naturel.* Devise : VI VIVO ET ARMIS.

—

Le 1er juin, est décédé à Ars-en-Ré, âgé de 51 ans, Pierre-Paul Simon, négociant, maire d'Ars, conseiller d'arrondissement, officier d'académie en 1885, suppléant de la justice de paix, président de la délégation cantonale. Né le 10 août 1839 à Saint-Simon de Bordes, Simon entra dans l'enseignement à 20 ans, fut 8 ans instituteur public à Ars ; il quitta l'enseignement pour le négoce. En 1874, il devint conseiller municipal, puis adjoint, puis conseiller d'arrondissement en 1877, et maire en 1878. Sur sa tombe des discours ont été prononcés par M. Grimanelli, préfet de la Charente-Inférieure ; Delmas, député, conseiller général du canton d'Ars ; Ridoret-Tardy, adjoint, et Pelletier, instituteur communal. (Voir la *Charente-Inférieure* du 6 et le *Courrier* du 7). Il a été remplacé à la mairie et, le 19 juillet, au conseil d'arrondissement, par M. Pelletier, ancien instituteur.

—

Le 24, est décédé à Chambon-Feugerolles (Loire), âgé de 74 ans, *Louis*-Edouard Duplais des Touches, receveur des contributions en retraite, né à Saintes le 1er juin 1817. De sa femme, Léonie Begard, il a eu cinq enfants, dont Mlle Léonie Duplais, auteur de plusieurs ouvrages. (Voir *Bulletin*, VIII, 175, et X,

Digitized by Google

123). Il était oncle de notre confrère, M. Antoine Duplais des Touches.

—

Le 5 juillet, est décédé au château de la Salle, commune de Lemung, âgé de 44 ans, Marie-Auguste-*Albert* Masson de La Sauzaye, né à Saint-Trélody en Podensac (Gironde), le 11 février 1847, de Marie-Antoine-Alexis-Edouard, inspecteur des eaux et forêts, mort à Saintes, et de Marie-Antoinette Perraudeau de Beauflef, et neveu de Marie-Henri-Auguste, mort le 3 novembre 1877, colonel, directeur du génie à Bordeaux. Après ses études au petit séminaire d'Iseure, près Moulins, il s'était fixé à Saintes où, le 4 juin 1877, il avait épousé Marie-Suzanne Pétiniaud de Champagnac, morte le 7 février 1891. (Voir *Bulletin*, XI, 110). Capitaine du 137e régiment territorial, il était président de la société de tir de Saintes, commissaire de la société des courses. Il laisse deux fils, nés à Saintes : Marie-Pierre-Henry, le 25 avril 1878, et Marie-Edouard-René, le 24 avril 1885.

—

Le 7, est décédé aux Touches, commune de Champagnolles, âgé de 51 ans, Léandre Lambert, époux de Marie Bouzenot, fils d'Edouard-Ferdinand-Constant Raboteau-Lambert, officier de santé aux Touches. Il était cousin de M. Anatole Lambert, de Paban. C'était un homme universellement estimé autour de lui. Voir pour les Lambert, *Etude et documents sur la ville de Saintes*, page 112.

—

Le 11, est décédé à Misserghin, près Oran, âgé de 78 ans, Firmin Monnier, ancien curé de Saint-Romain de Benet, qu'il avait quitté depuis 1887. Il était le frère de feu l'ancien curé de Corme-Ecluse.

—

Le 20, est décédé subitement, à Saint-Jean d'Angle, âgé de 52 ans, Emile Figier, époux d'Elisa Rayneau, conseiller d'arrondissement pour le canton de Saint-Aignan, agriculteur très distingué et très aimé. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Georges Bugeau, conseiller général du canton, et M. E. Pacaud.

—

Le 2 août, est décédé à Hiersac (Charente), âgé de 78 ans, après 50 ans de prêtrise, Antoine Hermantier, ancien curé de Neuvic-sur-Matha. Né le 14 février 1814, au Rozier, au pied des montagnes de la Lozère, il était entré avec plusieurs de ses compatriotes au grand séminaire de La Rochelle en 1838 ; prêtre le 5 septembre 1841, il fut nommé vicaire à Ars-en-Ré, où il resta deux mois, puis à Saint-Savinien, où il faisait en même temps les fonctions curiales à Lemung ; le 6 février 1843, il fut nommé curé de Neuvicq, où il est demeuré jusqu'en 1889 ;

Digitized by Google

il avait au commencement à desservir le tiers du canton de Matha, qui a conservé longtemps le nom de petite Chine. Neuvicq, Siecq, Lousignac, Brie, Ballans, Maqueville, furent particulièrement le théâtre de son zèle, qui s'étendait jusque sur les paroisses voisines du diocèse d'Angoulême. Il eut à subir de dures épreuves, surtout en 1848. C'était un homme instruit, fort estimé par sa piété et sa sagesse. Il laisse manuscrite une vie de l'abbé Soulard, curé de Matha, qui contient une intéressante peinture de l'état religieux de cette partie de la Charente-Inférieure pendant la première moitié dn siècle. (Voir *Bulletin religieux* du 22 août).

—

Le 15, est décédé à Ars-en-Ré, âgé de 84 ans, François-Edme-Julien-Eutrope Finot, ancien notaire, ancien conseiller général, ancien maire d'Ars.

—

Le 18, est décédé à l'hôpital de la marine, à Rochefort, âgé de 64 ans, André Fontaine, officier de la légion d'honneur, pharmacien principal de 2e classe de la guerre en retraite, époux d'Eugénie Moreau. Après avoir servi quelques années comme chirurgien sous-aide, Fontaine avait opté pour la pharmacie, et arriva au grade de pharmacien principal. M. Béhéaa, pharmacien-major de 1re classe en retraite, a sur sa tombe fait son éloge. « A la finesse de l'esprit, Fontaine joignait les qualités du cœur. Il était obligeant pour tous. Son entretien, toujours agréable, et la bonté peinte sur son visage, lui gagnaient rapidement les sympathies... » (Voir les *Tablettes* du 22). Les cordons du poêle étaient tenus par l'orateur, par M. Aze, médecin principal de la marine en retraite, par M. Bernède, pharmacien civil à Bordeaux, et par M. Ganière, receveur de l'hospice civil de Rochefort.

—

Le 19, est décédé, Edmond Marchegay, chevalier de la légion d'honneur, ingénieur des constructions navales. Fils d'un inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, frère d'un ingénieur des mines, il était neveu de Paul Marchegay, archiviste du Maine-et-Loire, l'érudit si estimé.

II. Mariages.

Le 9 avril a été célébré en l'église Saint-Augustin, à Paris, le mariage du vicomte Louis-*Richard* de Dampierre, capitaine instructeur au 7e régiment de hussards, fils du vicomte Henry de Dampierre et d'Élisabeth Hamilton-Corbin. (Voir *Bulletin*, x, 362), avec Mlle *Jeanne*-Marie-Charlotte Carraby, fille aînée de M. Carraby, l'avocat distingué à la cour d'appel de Paris, et de Mme Carraby, née Ybry.

Digitized by Google

Les témoins du marié étaient le général L'Hotte et le marquis Elie de Dampierre, son oncle ; de la mariée, le colonel baron de Vatry et M. Calixte Carraby, son cousin.

—

Le 6 juillet, a eu lieu, à la mairie de Rochefort et à l'église d'Echillais, le mariage de M. Victor-*Emile* Fontorbe, chevalier de la légion d'honneur, lieutenant de vaisseau, né à Saintes, le 28 avril 1857, de Jean-Baptiste-Victor Fontorbe, architecte de la ville, et de Marie-Madeleine-Anne-Célestine-Agnès Routier, avec Louise-Marie-*Lucie* Duplais, née à Rochefort, le 15 février 1869, d'Edme-Henri Duplais, avoué, et de Marie-Noémi Voix. Les témoins étaient pour le marié : son frère, M. Georges Fontorbe, médecin, professeur à l'école de médecine navale de Rochefort, et le baron Eugène Eschasseriaux, député de la Charente-Inférieure ; pour la mariée : son frère, M. Louis Duplais, étudiant en droit, et M. Alphonse Allègre, notaire honoraire à Rochefort.

—

Le 28 juillet, a été béni en l'église Saint-Louis de Rochefort, par M. l'abbé Portier, archiprêtre, le mariage de M. Marie-Joseph-Catherine-Agénor-Alexis de Fayet, licencié en droit, né, le 23 août 1859 à Sarlat (Dordogne), de Charles-Antoine-Catherine-Agénor, et de Marie-Barbe-Victoire de Galz de Malvirade, avec Mlle Brigitte-Marie-Andrée-Alice Leps, née à Rochefort le 21 février 1866, de Paul-André-Edmond Leps et de Brigitte Quesnel. Les témoins du marié étaient son oncle, M. Daniel Guestiers, négociant à Bordeaux, et son cousin, M. Edmond de Honnin ; de la mariée, ses oncles, M. Mallat, colonel d'artillerie de marine en retraite, et M. Paul Leps.

ARCHÉOLOGIE

—

I

Le conseil général de la Charente, dans sa séance du 20 août, a voté une subvention de 200 francs à M. Gontier, propriétaire du théâtre romain des Bouchauds, pour l'entretien de ces importantes ruines.

—

Dans la restauration du clocher de Fenioux, on a découvert au haut de la façade de l'église cette inscription :

RESTAVRATIV
ANNO D. N. I.
1644

qui indique une « réparation en l'an du Seigneur 1644 ».

Digitized by Google

II

LES MONNAIES MÉROVINGIENNES D'HERPES

La *Revue numismatique* a publié, dans son numéro du deuxième trimestre de 1891, un important article de M. Maurice Prou sur les monnaies d'argent découvertes par M. Philippe Delamain à Herpes. (Voir *Bulletin*, x, 373, et xi, 168 et *passim*). On sait que notre confrère avait entrepris les fouilles du cimetière mérovingien d'Herpes, avec l'espoir de trouver des monnaies antiques dont il est grand collectionneur. On sait encore que son espoir fut déçu pendant deux ans, et il en était arrivé à croire (t. x, p. 381) qu'il n'en ramasserait aucune. Grande fut sa joie de voir un jour déterrer un squelette ayant encore dans la main « onze petites monnaies d'argent soudées les unes aux autres par l'oxydation, réunies en forme de rouleau et qui, pour être très barbares, n'en sont pas moins intéressantes. »

Ces onze petites pièces échappent à une description détaillée. Le caractère le plus saillant, c'est l'extrême minceur du flan. Les légendes sont réduites à une série de traits verticaux ; sur plusieurs d'entre elles on distingue un ou deux o à l'exergue (Planches nos 12 et 14); sur une autre, deux N dans la légende du revers (n° 14). Au droit un buste diadémé occupe le champ ; le type impérial est assez bien conservé ; toutefois, la monnaie figurée sous le n° 13 présente un buste diadémé dont la draperie affecte une forme trapézoïdale propre aux bustes des monnaies mérovingiennes ; sur une autre (n° 15) l'épaule est ornée d'une croix. Neuf de ces monnaies ont pour type du revers un personnage tournant la tête à gauche, accosté de deux traits verticaux perlés, rompus à mi-hauteur par un annelet faisant saillie à l'extérieur (n° 12). Deux autres pièces (nos 14 et 15) offrent une variété de ce type : le personnage du revers parait tourner la tête à droite ; de plus on remarque au-dessus de l'épaule droite un petit trait horizontal avec deux pendants. Ces monnaies pèsent : 0 gr. 380, 0,290, 0,277, 0,270, 0,260, 0,250, 0,225, 0,210 ; 2 exemplaires, 0,200. Les numismates parisiens devront à la libéralité de M. Ph. Delamain de pouvoir les étudier tout à loisir, les deux pièces figurées sous les nos 12 et 14 ayant été données par lui à la bibliothèque nationale.

Il est impossible de n'être pas frappé de l'analogie qui existe entre ces monnaies et celles qui ont été trouvées dans les cimetières d'Eprave (1), province de Namur. Mais tandis que sur les pièces d'Eprave on peut retrouver la signification des légendes altérées et que sur l'une d'elles le nom de VALENTINIANUS est lisible, sur les monnaies d'Herpes, au contraire, les légendes

(1) G. Cumont, *Monnaies franques découvertes dans les cimetières francs d'Eprave*, dans la *Revue belge de numismatique* (1890), p. 212.

Digitized by Google

sont simplement simulées. De plus, le type du revers n'est pas le même.

M. Cumont a parfaitement établi que les barbares qui ont frappé les monnaies d'Eprave ont imité un revers analogue à celui qui se présente communément sur les monnaies romaines du ve siècle : Rome casquée, assise sur une cuirasse, tenant de la main droite un globe surmonté d'une victoire, et de la main gauche une lance renversée. Les monnaies d'Eprave nous montrent Rome assise, non sur une cuirasse, mais sur un siège pliant, tenant une croix à longue hampe au lieu d'une lance. Les artistes barbares devaient avoir sous les yeux un prototype qui n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

Le prototype du revers des monnaies d'Herpes est différent. C'est Rome casquée, assise sur un trône à dossier, tournant la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe, et de la gauche une haste. Cette personnification de Rome apparaît à la fin du IVe siècle sur le *miliarense* de Gratien, avec la légende VIRTUS ROMANORUM ; les montants du trône sont perlés ; deux globules ou deux annelets marquent les points d'attache du siège aux montants. Ce type est encore gravé sur les monnaies d'argent de Valentinien, de Théodose, avec les légendes CONCORDIA AUGUSTORUM et VIRTUS ROMANORUM, de Maxime, de Flavius Victor, d'Honorius, avec la légende GLORIA ROMANORUM (n° 9), et enfin de Sébastien. Le cabinet des médailles de Marseille possède une petite pièce d'argent de ce type.

Les onze monnaies d'Herpes sont assez faciles à dater. Sur l'une d'elles (n° 15), en effet, le buste impérial est orné d'une croix : or la croix ainsi placée apparaît pour la première fois sur les tiers de sou d'Anastase (491-513) ; cette pièce ne peut donc être antérieure au VIe siècle. Bien qu'il y ait entre les onze pièces que nous étudions quelques différences de style, leur fabrique est à peu près la même, et celles qui sont les moins barbares ne sauraient être beaucoup antérieures à celles qui le sont le plus. Si nous comparons ces monnaies à celle d'Anthemius (1) (n° 10) qui, elle, peut dater au plutôt de 467 et qui présente au revers le même type de Rome assise, nous constaterons qu'elles sont beaucoup plus barbares ; que la figure du revers est presque méconnaissable ; et nous serons amenés à en faire descendre la fabrication au moins jusqu'au milieu du VIe siècle, par suite à y voir un produit du moyen âge franc en Gaule, en un mot, à les classer parmi les monnaies mérovingiennes. Elles ont d'ailleurs des analogies de style avec les pièces de cette série.

M. Prou recherche ensuite la nature de ces pièces. Il y voit de véritables espèces monétaires et non pas des talismans, ou

(1) Cette pièce a été trouvée à Poitiers par le R. P. de La Croix, et décrite et figurée dans la *Revue numismatique*, année 1888, p. 474, par M. Espérandieu. M. Prou en donne un nouveau dessin.

Digitized by Google

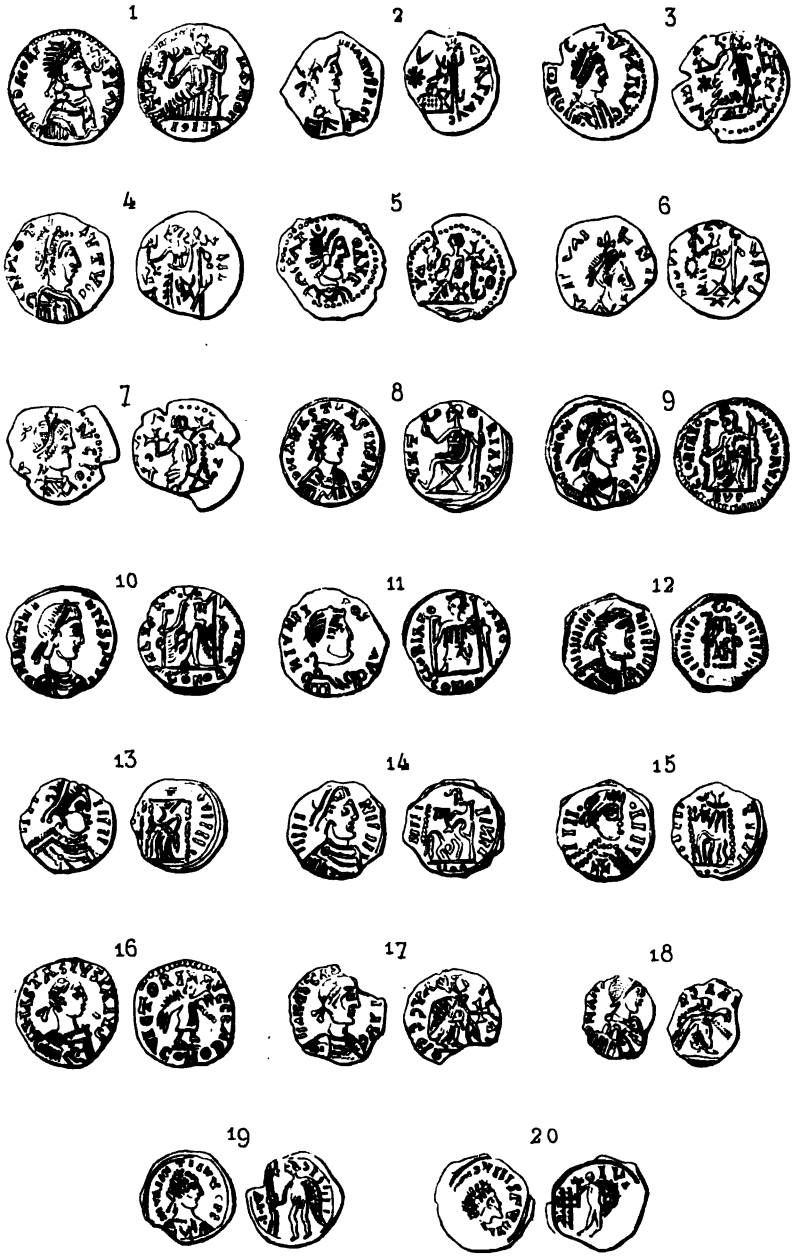

Imp. Dumas Vorast

MONNAIES DU CIMETIÈRE D'HERPES

Digitized by Google

Digitized by Google

même des pièces essentiellement funéraires. « Qu'on n'objecte pas l'extrême minceur des flans qui fait que la pression des doigts suffirait à les briser. Les pièces non rongées par l'oxydation résistent assez bien ». D'ailleurs, il existe « des deniers du moyen âge ni plus épais, ni plus solides ».

Il paraît rationnel de les rattacher au système monétaire romain adopté par les barbares après leur établissement sur le territoire de l'empire. Il suffit de parcourir les cartons d'un médaillier pour y trouver des monnaies d'argent romaines du ve siècle, de même module que les monnaies pseudo-romaines d'Honorius, Théodose, Valentinien, etc. ; par exemple celle d'Honorius figurée sous le n° 9. Ces monnaies romaines, il est vrai, ont un poids plus élevé, et l'écart entre les pseudo-romaines et les romaines d'argent de même module est souvent considérable. Mais il n'y a rien là qui puisse empêcher notre assimilation. Les pièces barbares sont toujours d'un poids moindre que les romaines. De plus, aux ve et vi^e siècles, on remarque des différences de poids très grandes entre les divers exemplaires d'une même pièce, également bien conservés et sortis les unes et les autres d'ateliers impériaux. Aussi, pour la plupart des payements avait-on recours à la balance, l'effigie impériale, gravée sur les monnaies d'argent, ne garantissant que le titre du métal et non le poids.

Le style des monnaies trouvées à Herpes nous a fait en placer l'émission au milieu du vi^e siècle. Cette hypothèse trouve une confirmation dans le module et le poids de ces pièces. On connaît un assez grand nombre de monnaies d'argent du même module, frappées sous Justinien : ce sont des siliques.

Pinder et Friedlander en citent une qui pèse 0,90, et il en est dont le poids s'abaisse jusqu'à 0,68. Comme le poids des monnaies d'Herpes est compris entre 0,380 et 0,200, il est vraisemblable que ce sont des demi-siliques.

La planche, chiffrée V par erreur et datée de mai au lieu de septembre, et reproduite de la *Revue numismatique*, montre :

N° 1, une pièce au nom d'Honorius, de fabrique wisigothe, appartenant au cabinet de France ;

Les n°s 2 à 7, ont été trouvées dans le cimetière de Villedomange, près de Reims ;

N° 8, est une monnaie d'Anastase, donnée par Benjamin Fillon au cabinet de France avec la

N° 10, pièce d'Anthemius, trouvée à Poitiers ;

N°s 17 et 18, et plusieurs bijoux mérovingiens, tous objets provenant d'une même trouvaille ;

N°s 16, 19 et 20, pièces trouvées à Villedomange ;

N° 9, pièce d'Honorius ;

N°s 11 à 15, monnaies d'Herpes.

—

Digitized by Google

III

ÉPITAPHE DE THOMAS DE COMANS A TONNAY-CHARENTE

« Une table funéraire en marbre noir, dit Lesson, *Fastes*, I, 78, conserve le nom de Thomas de Comans, mort en 1628, gentilhomme de Brabant, venu avec Bradley en 1607, sous Henri IV, pour dessécher les marais de l'Aunis. » Cette note n'est pas d'une exactitude parfaite. En effet, « le hollandais, Henry Bradley, écrit Gautier dans sa *Statistique de la Charente-Inférieure*, II, 108, entreprit le dessèchement du marais de Saint-Louis, sans le pouvoir terminer. En 1607, Jeanne de Saule (sic) dame de Mortemart, céda à Jérôme et Marc de Comans, gentilshommes brabançons, et à François de La Planche, gentilhomme flamand, tous les marais inondés de Saint-Louis, en se réservant un vingtième des terrains après leur dessèchement, une rente annuelle de douze deniers par journal et, pour hommage à muance de seigneur, un cheval de service estimé 50 livres. Les Comans firent venir alors plusieurs familles flamandes pour travailler au dessèchement. C'est de là que la paroisse de Saint-Louis, réunie à la commune de Muron en 1627, reçut le surnom de Petite-Flandre. »

Voici quelques détails encore plus précis : Par un édit du 8 avril 1599, Henri IV avait confié le soin du dessèchement des marais du royaume à « Humfroy Bradeley, gentilhomme du pays de Brabant, natif de Bargues sur le Zoom, maitre des digues, personnage fort expérimenté et entendu aux dessèchemens et diguages des terres inondées ». Mais « ceste entreprise estant de grand soing et ne se pouvant exécuter sans une grande advance de deniers, à quoy le dit Bradley ne pourroit seul suffire », il s'associa « des personnages de qualité, de mérite, d'industrie et de grands moyens, entre les quels sont les sieurs Hiérosme de Comans, nostre conseiller et maistre d'hostel ordinaire, Marc de Comans, les enfants de deffunct Gaspard de Comans, gentilshommes du pays de Brabant; François de La Planche, gentilhomme flamand, et Hiérosme Vanusle, gentilhomme du dit pays de Brabant. » Edit du roi, de janvier 1607.

Ces Comans n'étaient pas seulement des entrepreneurs de dessèchement, mais aussi des fabricants de tapisserie. Marc de Comans, Jérôme son fils et François de La Planche avaient été en 1601 attirés en France par Henri IV, pour établir des métiers de basse lisse aux Tournelles, puis dans la maison de teinturerie de la famille Gobelin au faubourg Saint-Marceau. Des lettres patentes du 12 janvier 1601 les placèrent sous les ordres du surintendant des bâtiments du roi, Jean de Fourcy. En 1607, Henri IV leur conféra le privilège exclusif de leur industrie : « Nous avons pris ceste résolution d'établir en nostre ville de Paris et autres en ce royaume, la manufacture de tapis-

Digitized by Google

series, en intention de rendre cappables nos dits subjects, par la praticque et expérience qu'en feront les seigneurs Marc de Comans et François de La Planche et compagnie, lesquels nous avons faict venir du Pays-Bas, depuis leur arrivée entendus diverses foys sur ce subject avec aucuns des plus nobles-bourgeois et marchans de nostre ville de Paris qui ont quelque cognoissance en cet art. »

Le monopole pour 25 années accordé à Comans et à La Planche, expirait en 1625 ; Louis XIII le continua le 8 avril pour 18 années. En 1629, les deux directeurs démissionnaires eurent pour successeurs Charles de Comans et Raphaël de La Planche, leurs fils. L'association fut dissoute en 1633, et un arrêt du conseil du roi (30 juillet) leur permit d'exercer séparément. Charles de Comans resta seul à la tête de l'établissement des Gobelins ; à sa mort, en décembre 1634, son frère Alexandre lui succéda, et en 1651 celui-ci eut pour successeur son frère Hippolyte, écuyer, sieur des Ondes. (Voir *Les Comans, directeurs de la manufacture de tapisserie des Gobelins, 1601-1661*, par M. de La Morinerie, dans la *Revue nobiliaire*, v, page 1, de février 1867).

Ce sont ces noms qu'on trouve sur l'épitaphe de Charente, dalle de marbre noir, placée en avant du chœur, et qu'on devrait protéger d'un tapis si l'on ne veut pas que les traits en soient bientôt effacés :

D. O. M.

puis un écusson surmonté d'un casque taré de face aux lambrequins volets.

P M
THOMÆ DE COMANS VIRI PATRITII
MAJORVM IMAGINIBVS PROPRIIQUE MARTIS
GLORIA CLARI
QVEM REGIVS LVCTVS DESIDERAVIT
DVM AD REGIOS PEDES RVPELLA VICTA LVGERET
HIPPOYLTVS. S. M. O. EQVES MINORIS
FLANDRIÆ. TOPARCHVS.
THOMAM. FRATREM. BENEMERENTEM.
IVSTI EXEQVIARVM ET SEPVLCRALI LAPIDE
VT DOLOREM SVVM LENIRET
MŒSTISSIMVS FVNERAVIT
OB. III KAL. NOV. M. DC XXVIII
IN PACE

Cette inscription, publiée avec des fautes par l'abbé Lacurie, *Excursion*, reproduite textuellement par M. le baron de La Morinerie, *Les Comans*, a quelques abréviations faciles à suppléer : *Deo Optimo Maximo*. *Pie* ou *Perpetuæ Memoriæ*, *Sancti Marci Ordinis* EQVES :

Digitized by Google

A Dieu très bon, très grand. A la mémoire éternelle de Thomas de Comans, gentilhomme célèbre par ses ancêtres et par la gloire qu'il s'est acquise à l'armée, qui mourut pleuré du roi au moment où La Rochelle vaincue se prosternait aux pieds du roi. Hippolyte de Comans, chevalier de Saint-Marc, seigneur de la Petite-Flandre, a dans sa douleur rendu les derniers devoirs à son frère chéri, et pour adoucir son chagrin a fait placer cette dalle funéraire. Il est mort le 29 octobre 1628. Qu'il repose en paix.

L'écusson porte *ondé de... et de... au chef chargé de trois tourteaux* (ou *besauts*) *de...* Il y a des Comans en Néerlande qui portent : *d'azur à cinq étoiles d'argent 3 et 2 et une rose de 4 feuilles d'or en pointe.*

« Thomas de Comans, seigneur de Rouval, dit un mémoire généalogique, a passé par divers emplois dans les armées du roy et est mort, en 1629, d'une maladie d'armée dont il fut atteint au siège de La Rochelle, et est enterré dans la paroisse de Tonné-Charente. N'a point laissé de postérité. » Il était un des dix enfants de Marc de Comans, seigneur des Hermines, né en 1563, mort en 1644, et de Catherine de La Planche.

Hippolyte de Comans, seigneur des Ondes — et de la Petite-Flandre — chevalier de l'ordre de Saint-Marc de Venise, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1671, sans avoir été marié, et fut enterré dans l'église du noviciat des jésuites, à Paris.

Tous deux étaient donc petits-fils de Thomas de Comans appelé en France par Henri IV. Ce Thomas, né en 1520, eut de Françoise d'Astry : 1° Jérôme de Comans, seigneur de Villars (1560-1630), maître d'hôtel de Henri IV ; 2° Marc do Comans (1563-1644), seigneur des Hermies ; et 3° Gaspard de Comans, né en 1566, mort gouverneur de la Guinée.

Je trouve encore un François de Comans qui se marie en 1760, et Anne de Comans, fille de Thomas de Comans, seigneur d'Astry, et d'Anne Forget, qui épouse en secondes noces François de Harville des Ursins, décédé en 1701, et elle mourut en 1693. Ajoutons un Adrien de Comans enterré dans l'église des franciscains à OOsterwyck, et dont la pierre tombale, d'après *Le grand théâtre sacré de Brabant*, liv. XI, t. II, 2e part., p. 125, porte cette inscription : D. O. M. D. AC. M. ADRIANVS COMANS RELIGIONE EXIMIVS, JVRISPRVDENTIA CELEBRIS, MVNICIPII ET TERRITORII OSTERWICANI PRO REGE CATHOLICO SATRAPA MUNDO NATUS 1579, MENSE JANUARIO, CŒLO RENATUS 1651, ULT. CAL. JANUARII ET DOMICELLA JOANNA DE ROY UXOR...

L. A.

—

Digitized by Google

IV

Puisqu'il est question de Fenioux plus haut, transcrivons ici, quoique récente, l'inscription de la cloche, qui rappelle le nom du curé, Etienne Moinardeau, du parrain, Jean Vinet, président de la fabrique, et la marraine, Eugénie Couchot, femme de Pierre Bévin :

† PIO IX URBEM ET ORBEM REGENTE LEONE BENEDICTO CAROLO DIŒCESEOS RUPELLENSIS EP. HUJUSCE VERO PAROCHIÆ VULGO DICTÆ FENIOUX, STEPHANO VIGINTI ANNOS RECTORE MOINARDEAU. PATRINUS MEUS JOANNES VINET ECC. AD. PRÆSES MEAQUE MATRINA PETRI BEVIN SPONSA EUGENIA COUCHOT NOMINARUNT ME MARIAM EUGENIAM.
FONDERIE DE GUILLAUME A ANGERS 1872.

—

V

J'ai lu sur la cloche de La Chapelle-Monbrandeix, canton de Saint-Mathieu, arrondissement de Rochechouart, ces lignes :

MARIE MADELEINE DE BERMOMDE DAME DE BOURBON COMTESSE DE BUSSIÈRE DU BREUIL E LAMRERTIE 1724. I. LALLUDE FABRIQVEVR T † F.

Les dernières lettres doivent être les initiales du nom et la marque du fondeur.

Madeleine de Bermondet, fille de Georges de Bermondet, comte d'Oradour, lieutenant général de l'artillerie, et de Françoise Garnier, épousa à Paris, en 1672, Louis de Bourbon, comte de Busset, baron de Chaslus et de Vesigneul, lieutenant général de l'artillerie, qui fut tué au siège de Fribourg en 1677. Elle se remaria, en 1689, à Louis-Joseph, comte de Rochechouart, veuf de Marie d'Escars, union déclarée nulle en 1696. Elle mourut au château de Chaslus, en Limousin, le 30 juillet 1724, âgée de 70 ans, laissant : 1° Louis, comte de Busset ; 2° Antoine-François, comte de Chaslus, et deux filles, dont l'une, Madeleine, épousa, en 1703, Nicolas de Quelin d'Estuer de Caussade de La Vauguyon, marquis de Saint-Maigrin en Saintonge. (Voir Anselme, I, 377).

VARIÉTÉS

—

I

Le décès de René Caillié

On a beaucoup parlé, au congrès géographique de Rochefort, des voyageurs célèbres de la Saintonge et de l'Aunis ; les deux Lesson, Thouar, Trivier, Coudreau, Champlain, même Nicolas Alain, « ce géographe en chambre », ont eu leurs noms cités ou

Digitized by Google

célébrés. René Caillié, de Mauzé, n'a pas été oublié : le premier européen qui soit parvenu à Tombouctou, était parti avec 60 francs dans sa poche. On a parlé de son monument élevé à Pont-Labbé. Sait-on où il est mort ? Tous les ouvrages disent à Pont-Labbé. J'ai osé soutenir qu'il n'était point décédé sur la commune de Pont-Labbé, canton de Saint-Porchaire, arrondissement de Saintes, mais sur celle de Saint-Symphorien, canton de Saint-Aignan, arrondissement de Marennes. L'acte suivant, extrait des registres de l'état civil de cette commune par M. Robin, prouve que j'avais raison :

« Le 17 mai 1838, est décédé à La Badaire, en Saint-Symphorien, M. René Caillé, voyageur célèbre, chevalier de la légion d'honneur, profession de propriétaire et maire, âgé de 38 ans, né à Mauzé (Deux-Sèvres), époux d'Eugénie-Antoinette-Caroline Tétul, fils de feu François Caillé et de feue Anne Lépine. »

Le grand voyageur venant mourir maire de Saint-Symphorien et propriétaire cultivant son bien de Labadaire ! Qui l'eût cru ! Qui l'eût dit ! Les voyageurs ont aussi leur destinée, qui n'est pas toujours de mourir sous la dent des cannibales. L. A.

—

II

LES GELINARD DE MALAVILLE ET DE VARAIZE

(Voir *Bulletin*, XI, 261 ; n° du 1er juillet 1891).

Puisque un de nos confrères s'intéresse à cette ancienne famille, voici quelques autres détails puisés dans diverses pièces qui viennent de nous tomber sous la main :

Le nom de Claude Chabot, donné à la femme de Jean Gelinard, nous porte à croire que le banc de l'église de Châteauneuf, dont nous parlons (*Le château d'Ardenne*, p. 152), appartenait à cette dame. Le tabellion devenu gentilhomme désira naturellement une place distinguée :

Tout marquis veut avoir des pages

En conséquence, notre supposition que Marc-François Gelinard « semble avoir eu pour femme une demoiselle Chabot », disparaît devant ce renseignement, et plus sûrement encore devant l'acte de mariage de Marc-François de Gelinard indiqué par notre confrère, et où figure expressément le nom de son épouse.

Barraud (*Malaville* dans le *Mémorial de Saintes* du 29 juin 1890) est dans le vrai en donnant à Emmanuel Gelinard un fils nommé *André*. A preuve, la pièce suivante que nous analysons: Contrat de vente de la métairie noble de La Rivière, paroisse de Malaville, par messire André de Gelinard, chevalier, abbé de Malaville, et y demeurant, à noble homme Jean Fé, sieur de Fondenis, conseiller du roi, élu en l'élection d'Angoulême, pour et au nom de son fils, Jean Fé, sieur de Boisragon, avocat en parlement, pour la somme de 3,149 livres. Cette métai-

Digitized by Google

rie avait été donnée à l'abbé de Malaville par son père, le 19 février 1682, par acte reçu Cladier, notaire royal. Fait et passé au château de Malaville le 20 juillet 1688 ; reçu par Roux, notaire royal héréditaire. Au bas de l'acte est une quittance (23 novembre 1688) d'Emmanuel de Gelinard, seigneur de Malaville, comme héritier de défunt André de Gelinard, abbé de Malaville, son fils.

Autre acte : Contrat de vente par François-Marc de Gelinard, seigneur de Malaville, comte de Varaize, chevalier de justice des ordres militaires de Saint-Lazare et de Saint-Jean de Jérusalem, demeurant en son château de Malaville, à Jean Fé, écuyer, sieur de Boisragon... Reçu par Rullier, notaire royal à Châteauneuf, le 16 mars 1721. Signé : « Marcq-François de Gelinard de Varaise. » Autre acte d'échange entre le même et M. Me Gabriel Rondeau, sieur de Lasdoux et Chassors, conseiller du roi, lieutenant général de police à Châteauneuf, passé à Angoulême pardevant Delage et Mancié, notaires royaux, le 18 novembre 1723.

A cette époque, le sieur de Varaize était en procès avec le seigneur de Bouteville, Charles de Béon de Luxembourg, pour différents droits féodaux. Pendant l'instance, Bouteville qui, ainsi que nous l'avons dit, avait fait saisir les biens de Gelinard, en 1724, vint à mourir, et le procès fut repris par sa sœur, Antoinette-Louise-Thérèse de Béon de Luxembourg, par acte du 8 avril 1726. Gelinard de Varaize décéda aussi à son tour, et ses héritiers renoncèrent à la succession qui était chargée de dettes, et par arrêt du 6 juillet 1731, Nicolas Loisnel fut nommé curateur de cette succession vacante.

1731 paraît être l'année de la mort de Marc-François Gelinard, seigneur de Malaville. Tous ses biens furent vendus pour satisfaire les créanciers. P.-G. Tricoire.

—

III

BERNARD PALISSY. AGENAIS OU SAINTONGEAIS ?

Le 5 juillet, a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, l'inauguration à Villeneuve d'Agen de la statue de Bernard Palissy, par M. Ernest Barrias, réplique de celle du square de Saint-Germain des Prés, à Paris, dont un exemplaire est aussi à Boulogne sur Seine. La cérémonie, qui avait attiré une affluence considérable, était présidée par deux ministres, M. Léon Bourgeois, de l'instruction publique, et M. Armand Fallières, de la justice et des cultes, ancien maire de Nérac.

Le monument a été élevé par souscription publique, et du produit des fêtes, organisées dans chaque canton, avec conférences sur le maître céramiste. A Tournon sur Lot, c'est M. le comte de Dienne qui a fait la biographie de Palissy.

Des discours ont été prononcés devant le bronze de M. Barrias par M. Fernand Cassany de Mazet, président de la com-

Digitized by Google

mission, qui a remis le monument au maire ; par M. Carles, maire et conseiller général, qui a remercié les souscripteurs et la commission ; par M. Bourgeois.

Nous avions demandé que, pour résultat historique de la fête de Villeneuve, on nous donnât l'acte de naissance du héros, au moins un document certain qui la fixât ici ou là. Nous avons eu sa glorification, c'était naturel, et elle a été éloquemment faite par les deux principaux orateurs (Voir notamment la *Constitution* d'Agen des 7 et 8 juillet). On nous a aussi répété quelques erreurs, déjà maintes fois réfutées ; ce qui prouve ou que ceux qui parlent de Palissy ne l'ont pas assez étudié, ou que l'erreur est comme le chiendent, qu'on extirpe et qui repousse de plus belle.

M. Léon Bourgeois, dans un fort beau langage, a rappelé aussi la « carrière de Palissy et défini très heureusement ce caractère fait de persévérance et de ténacité. Il a montré le savant observateur des faits étudiant le grand livre du ciel et de la terre, le philosophe répondant à ceux qui lui demandaient de renier ses convictions : « Je sais mourir. » Il a terminé en parlant des hommes qui ont donné plus de justice à l'humanité. Pour les hommes libres, Palissy sera toujours un exemple... « La céramique reste une des gloires de notre pays. Saluons celui à qui nous devons cet art. L'œuvre de Palissy est un modèle pour tous les artistes, comme sa vie est un modèle pour tous les hommes libres. » Voir le *Journal de Lot-et-Garonne* et l'*Avenir de Lot-et-Garonne* du 7.

M. Bourgeois a cité le passage émouvant de Pierre de l'Estoille sur la fin de Palissy ; il a cru aussi devoir transcrire le récit apocryphe d'Agrippa d'Aubigné. Mais comment dire à Villeneuve que Palissy n'était pas de Villeneuve ?

« Votre pays, s'est-il écrié, est justement fier d'avoir donné naissance à Palissy. Je sais bien que cet honneur vous est disputé ; mais, sans prendre parti dans une querelle savante, je constate qu'entre tous les moyens de résoudre le problème soulevé par sa naissance, vous avez trouvé le plus simple et le plus pratique comme le plus généreux. A ceux qui mettraient en doute votre droit de réclamer pour La Capelle-Biron l'honneur d'avoir vu naître le grand artiste, ce superbe bronze sera une réponse éloquente et claire. Ici est bien sa patrie, pourrez-vous dire, puisqu'ici nous avons su garder sa mémoire et la léguer au respect de nos descendants. »

Saintes a sans doute encore mieux su garder la mémoire de Palissy, et vingt-cinq ans avant Villeneuve « l'a léguée au respect de nos descendants ». Le potier y est-il né pour cela ? La statue de Regnauld à Saint-Jean d'Angély ne prouve pas que Regnauld ne soit pas né à Saint-Fargeau, dans l'Yonne, et la fontaine surmontée d'un buste de Quinault, dans la Creuse, à Felletin, ne fera jamais croire à personne que cette illustre victime de Boileau n'ait pas vu le jour à Paris, d'après son acte de baptême. Dourdan n'aurait plus qu'à couler Jean

Digitized by Google

de La Bruyère en bronze, et Paris n'aurait plus le droit de le compter parmi ses enfants. Reconnaissons toutefois qu'en l'absence de ces fameux « documents authentiques ». l'orateur officiel a fort habilement flatté l'amour-propre des Villeneuvois, sans blesser la vérité. Villeneuve sur Lot n'est-il pas en Gascogne ? et c'est là que le ministre parlait.

*
* *

M. Georges Leygues, lui aussi, a rendu un sincère hommage à l'ouvrier et au penseur, à l'écrivain et au savant. Ne l'aurait-il pu faire sans *émailler* de quelques fautes le beau plat qu'il offrait à l'artiste ? Il croit encore que le protégé du duc de Montpensier, du sire de Pons, du connétable de Montmorency, le « gouverneur des Tuileries », l'inventeur des rustiques figulines du roi, n'a pu, par misère, arriver à l'art, à la réputation, et qu'il avait pris pour emblème un homme qui lève un bras ailé vers le ciel et qu'une lourde pierre retient au sol, image du génie dont l'indigence arrête l'essor. « Il écrivait simplement sur ses livres, dit M. Leygues, cette devise mélancolique et résignée : « Povretez empêche les bons esprits de *réussir*. » Le texte vrai : « Povreté empêche les bons espritz de *parvenir* », se trouve non pas sur ses livres, mais sur l'un de ses deux livres ; et cette phrase, tirée d'un vers de Juvénal, était, dès 1529, une marque d'imprimeur ; Barthélemy Berton la mit sur la *Recepte véritable* en 1564 et sur les autres livres qu'il imprima, puis Agrippa d'Aubigné, puis Adrian Périer, libraire à Paris (1584-1618), puis... » (Voir *Iconographie de Palissy*, t. I, p. CLXXV, des *Œuvres de maistre B. Palissy* (1888).

« Lisez, dit encore M. Leygues, lisez son *Art de terre*, ses *Discours admirables*, et surtout ce recueil de méditations unique en son genre, qu'il a intitulé *Mon jardin*. » Nous nous permettrons d'ajouter : « Lisez, monsieur Leygues, lisez les ouvrages de maître Bernard ; lisez ses *Discours admirables*, dont *L'art de terre* n'est qu'un chapitre ; lisez surtout sa *Recepte véritable* ; mais ne lisez pas Lamartine : c'est chez lui seulement que vous trouveriez un livre de Palissy « intitulé *Mon jardin*, recueil de méditations philosophiques, religieuses, artistiques, et surtout agricoles. » C'est qu'en effet, je soupçonne fort l'orateur d'avoir puisé toute son érudition Paliséenne chez ce charmant dupeur qui faisait de l'histoire en poète et de la biographie, hélas ! à tant la ligne pour les abonnés du *Civilisateur*.

C'est là assurément que M. Leygues a pris la phrase : « J'ai pitié de vous, sire ! je sçais mourir », au lieu de lire dans Agrippa d'Aubigné : « On ne peut contraindre celui qui sait mourir. *Qui mori scit, cogi nescit* », qui l'avait empruntée à Sénèque : « Cogi qui potest, nescit mori », pour la prêter au bonhomme, pas assez lettré certainement pour avoir lu ou traduit l'*Hercules furens*.

Digitized by Google

Dirais-je que c'est encore d'après Lamartine qu'il attribue à l'artiste : « Le grand bassin des *Eléments*, *La lutte des Centaures et des Lapithes, La femme adultère, Les vendanges, Persée et Andromède*..., morceaux parfaits qui n'ont jamais été surpassés » ? (1) Or, le fameux bassin des *Eléments* et l'aiguière qui le complète, quoique payée 25,000 francs par M. Alphonse de Rothschild, n'est pas sûrement de Palissy, d'après M. Darcel, ni les *Centaures*, d'après M. Delange, ni l'*Andromède*, d'après Benjamin Fillon.

Lamartine croyait encore que les deux volumes de Palissy, imprimés en 1564 et 1580, avaient été écrits à La Bastille en 1589 ou 1590, « dans les murs et les fossés d'une prison », et que sa gloire « ne fut exhumée de l'oubli avec ses œuvres que dans le siècle dernier par Faujas de Saint-Fond, Fontenelle, Buffon ». M. Leygues le croit de même et le répète : « Il y avait près de deux siècles que Palissy était mort, lorsque des écrivains, des érudits et des philosophes recueillirent son œuvre et la sauvèrent de l'oubli. » C'est évidemment une allusion aux *Œuvres* de Palissy éditées en 1777 par Faujas de Saint-Fond et Gobet, et non à l'*œuvre* de l'artiste, qui n'a guère été appréciée, goûtée, connue que depuis que Sauvageot a commencé à recueillir les rustiques figulines, qu'il payait alors 3 ou 4 francs.

Lamartine a parlé aussi de « La Chapelle-Biron, dans le *Périgord* », ce qui ne rassurerait pas les Agenais. Le député de Villeneuve va plus loin : « Il est établi désormais, par des documents dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, qu'il naquit à La Capelle-Biron. » Mais ces documents, où sont-ils ? Qui les a vus ? Pourquoi ne les montre-t-on pas au grand jour ? Dans quel but en faire mystère ? Quoi ! pas un savant, pas un indigène ne les a publiés encore ! C'est le cas de répéter : « Qu'attend-on donc tant ? et que ne me les tend-on ? » Tendez-les moi d'une main bienveillante, et demain ils seront imprimés.

Donnez-moi vos *papiers*, si vous n'en faites rien.

*
* *

Ce serait s'écarter du sujet que d'examiner toutes les idées de l'orateur, dont beaucoup sont excellentes. La comparaison entre l'époque où vécut Palissy, pauvre, tourmenté, inquiet, et celle où il est honoré, glorifié, coulé en bronze ou taillé en marbre, loué par des ministres, est un de ces lieux communs oratoires qui procurent toujours un triomphe aisé et des applaudissements faciles. Opposer les misères d'un siècle aux béatitudes d'un autre, que ce soit le présent qu'on dénigre au profit du passé, ou le passé qu'on transforme en enfer et le présent

(1) « On admire le grand bassin des Eléments, le combat des Centaures et des Lapithes, le relief de Persée et d'Andromède, celui de la Femme adultère, celui la Vendange. » LAMARTINE, *Le Civilisateur*.

Digitized by Google

en eldorado, est un jeu d'esprit dont les diseurs publics tirent toujours de merveilleux effets. C'est banal, mais la foule y prend chaque fois un nouveau plaisir. J'avoue pourtant bien sincèrement qu'un jour au moins, j'ai regretté de ne pas vivre en même temps que Palissy ; c'est quand je l'ai vu (1575), lui huguenot, au lendemain de la Saint-Barthélemy, à la veille de la ligue, faire en toute liberté des conférences publiques à Paris et qu'on a refusé — l'autorisation ne fut plus tard accordée qu'avec peine — à d'honorables citoyens français, électeurs et éligibles, de faire des conférences littéraires pour et sur celui qui les avait créées en France.

J'avoue en outre que je ne puis me résoudre à plaindre ce pauvre Voltaire « obligé — avec Descartes — de demander un asile aux nations voisines », lui millionnaire, lui, choyé, comblé d'honneurs, adulé de tous les souverains, commensal et chambellan du roi de Prusse, pensionné par la grande Catherine, gentilhomme de la chambre de Louis XV, protégé de madame de Pompadour. Quant à Descartes, nous avions pensé que ses voyages à l'étranger, son séjour en Hollande et en Suède « chez les nations voisines », étaient affaire d'agrément. Il est vrai que M. Leygues croit aussi aux « fers » de Galilée.

En résumé, cette nouvelle glorification de l'ouvrier-artiste n'apporte aucune lumière sur ses origines obscures ; elle a plutôt contribué à perpétuer les vieilles erreurs, en y ajoutant quelques autres. Rien ne prouve que c'est à Montpazier, que c'est à La Capelle ou à Biron qu'il est né plutôt qu'à Agen ou à Villeneuve sur Lot. Il a appris à parler en Saintonge, et c'est à Saintes qu'il a vu la coupe émaillée ; c'est à Saintes qu'il a fait sa découverte et produit ses plus belles rustiques figulines, qui l'ont rendu si célèbre. Né dans le diocèse d'Agen, comme l'ont dit quelques uns de ses contemporains, il est saintongeais par ses écrits et par ses travaux d'art ; et si cet équitable départ ne satisfaisait ni Agenais, ni Saintongeais, il ne resterait plus qu'à faire de lui, avec M. Elisée Reclus (*Nouvelle géographie universelle. La France*, page 515), un *Angevin*: « Saintes eut l'honneur de compter parmi ses potiers l'illustre angevin Bernard Palissy » ; ou bien à répéter avec M. Alfred Porret, dans le *Semeur* : « Palissy naquit dans le diocèse d'Agen, partie de l'ancienne Saintonge comprise aujourd'hui dans le département de Lot-et-Garonne. » (Voir *Bulletin*, x, 296).

*
* *

L'occasion était favorable pour rappeler le souvenir du potier saintongeais ; les journaux n'ont pas manqué de publier quelques articles sur lui, parfois sans grand intérêt (*Petite Gironde* du 28 juin). Quelques uns ont continué à raconter la fabuleuse entrevue de maître Bernard à la Bastille avec Henri III, qui n'y mit pas les pieds. La scène très dramatique, inventée par Agrippa d'Aubigné, prêtait en effet à la déclamation. D'autres

Digitized by Google

se sont bornés au récit moins pompeux, moins solennel, mais très émouvant et très sincère où Pierre de l'Estoile raconte les derniers moments du grand artiste.

Le 9 juillet, l'*Indépendant* de Saintes a reproduit un article de M. Auguste Vacquerie qui, après avoir répété l'apocryphe conversation, conclut : « La monarchie l'enterre dans un cachot; la république le dresse en plein soleil », faisant semblant de croire que la statue de Villeneuve est la première qui ait été dressée à l'inventeur des rustiques figulines. Mais Saintes avait élevé la sienne en 1868, sans compter la statue qui est au pavillon Mollien parmi les artistes de la renaissance, ni celle que Bérard, *Dictionnaire des artistes français*, et Fisquet, *Nouvelle biographie générale*, dressent — en rêve — à Agen.

Le *Journal des débats*, réédité par l'*Eclaireur saintongeais* du 12, s'est demandé pourquoi Villeneuve : « A vrai dire, écrit M. Gaston Deschamps, je ne sais pourquoi l'on a choisi cette jolie sous-préfecture à qui ne suffisaient pas sans doute son avenue d'ormeaux et ses tumulus gallo-romains, et qui tient à avoir, par droit de conquête, un grand homme de plus. On ne sait pas au juste où naquit Palissy ; on sait seulement qu'il est originaire du diocèse d'Agen, et les biographes les plus gascons n'osent pas en dire davantage. En somme, son vrai pays, le seul où il ait fixé pendant un assez long temps sa vie quelque peu nomade, c'est la ville de Saintes. Il aimait les belles prairies où la Charente promène ses eaux claires... C'est là qu'il vit pour la première fois une coupe de terre « tournée et émaillée », et que l'idée lui vint de faire quelque chose de mieux.. » (1). L'auteur a raison, la patrie sans doute est le coin de terre où l'on est né ; mais la ville que l'on a habitée longtemps, dont on parle la langue, que l'on a aimée, où l'on a aimé et souffert, où l'on a trouvé des amis et la célébrité, n'est-elle pas aussi la patrie, et plus patrie encore que la première ? Saintes, toute la Saintonge est dans les livres de l'écrivain-potier, sa faune et sa flore, ses villes et ses marais, son fleuve et ses habitants ; il n'y est jamais question de l'Agenais ni d'Agen ; ce qu'il parle, ce n'est ni la langue d'Arnaud Daubasse, dont on inaugurait le buste le lendemain même, 6 juillet, ni de Jasmin, ni des félibres, la langue d'oc en un mot, mais la langue d'oil, et celle du poitevin François Rabelais, du saintongeais Agrippa d'Aubigné, le pur saintongeais du XVIe siècle, sans aucun mélange de gascon, la langue de son enfance, qu'il apprit au berceau.

Ce n'est pas le compte de M. Boyer d'Agen qui réclame Pa-

(1) L'auteur ajoute cette phrase qui aidera peut-être à mieux comprendre un toast de M. Leygues, député, au directeur des beaux arts : « Les Saintongeais ont quelque raison de n'être pas contents ; ils insinuent que, si l'illustre potier n'est pas de Villeneuve, un personnage, encore puissant dans l'administration des beaux arts, a décidé que l'on ferait comme s'il en était. Il ne leur reste dans leur chagrin, qu'une consolation, c'est de lire la copieuse biographie que leur savant bibliothécaire a consacrée à Bernard Palissy... »

Digitized by Google

lissy tout entier pour Agen, sa naissance, son éducation artistique, son génie. — Vous êtes d'Agen, monsieur Boyer d'Agen ! — Dans l'*Événement* du 5 juillet, reproduit par le *Journal de Lot-et-Garonne* du 8, il écrit : « Nous ignorons son enfance, et n'en déplaise à la susceptibilité santone, nous ne trouvons la première trace de ses pas qu'à Agen, où, vers l'adolescence, il accompagne maître Charles envoyé par le sieur de La Trémoille pour ériger le cadastre et les droits de gabelle... A cette époque, cette ville était devenue le rendez-vous de quelques italiens nobles qui avaient apporté là, avec leurs goûts artistiques, des collections précieuses dont, en quittant Milan, ils n'avaient pu se séparer »: Matteo Bandello, Antoine de La Rovère, César Scaliger. « Ce fut alors que Palissy fut conduit à Agen et visita les collections artistiques de ces seigneurs et maîtres. A cette époque, il gagnait péniblement sa vie en s'employant à relever des plans pour le cadastre et à peindre des figures sur verre. Mais quand il vit chez Bandello, Scaliger ou La Rovère les premiers plats de majolique, sa vocation se décida aussitôt... De ces collections rencontrées à Agen par hasard, voilà Bernard parti pour Saintes, où vingt ans d'études incertaines ne le lasseront pas. » La conclusion est que « les sympathiques Saintongeais » ne peuvent se « réclamer de leur hospitalité et des aubarées de la Charente qui virent passer vingt ans sous leur feuillage le malheureux artiste, pour revendiquer l'honneur d'avoir fait naître chez eux le malheureux artiste qui ne partagea que leur pain : Bernard Palissy ne fut pas plus leur compatriote que celui des Parisiens dont il habita trente ans la ville... Il fut bien un Agenais de naissance et d'éducation... »

Je ne ferai pas à M. Boyer d'indiscrètes questions : par exemple, ce que vient faire là Milan, ni quelles collections pouvaient bien en apporter à Agen La Rovère, né à Turin ; Scaliger, à Padoue, et le dominicain Bandello, à Castel-Nuovo; ni comment il peut faire vivre simultanément à Agen, ou visiter par Palissy, Antoine de La Rovère, évêque d'Agen en 1518, mort à Turin en 1538, et Mathieu Bandello qui fut, non son prédécesseur immédiat comme il le croit, mais bien son successeur en 1550, 12 ans après son décès, et encore après le cardinal de Lorraine 1538-1550. Demandons-lui plutôt à quelle époque il place les essais de Palissy pour trouver l'émail. On ne peut se contenter d'affirmations fantaisistes.

Un premier point à préciser : Où Palissy fut-il envoyé pour dresser le plan des marais salans ? — Sans doute sur les marais salans. — Erreur ; c'est à Agen. Palissy a beau dire lui-même, t. II, p. 142, *Œuvres*, en parlant des marais salans de la Saintonge : « Du temps que l'on vouloit ériger la gabelle au pays de Guienne, le sieur de La Trimouille et le général Boyer envoyèrent un mestre Charles, peintre fort excellent, sur les isles pour marquer les passages ; le dit peintre apporta figure certaine et au vray des bourgs et villages ; mais quant est des for-

Digitized by Google

mes des marez, ce n'estoit que confusion en sa figure. » M. Boyer déclare que Palissy accompagnait maître Charles à Agen où il allait lever les plans des marais de Brouage. Je crois bien qu'il n'y avait que « confusion en sa figure », s'il dessinait en Agenais les environs de Soubise et de la tour de Broue. Donc maître Charles alla sur les côtes de la Charente-Inférieure, non sur les bords du Lot, accompagné de maître Bernard ?

En second lieu, l'envoi de Charles sur les marais santonniques par François de La Trémoille, gouverneur du Poitou, et Antoine Bohier, général des finances, est de l'année 1541, et c'est parce qu'il ne fit rien de bon que Palissy y fut envoyé en 1543. Or, à cette date — qui est l'époque où l'on « trouve la première trace de ses pas à Agen », il avait 33 ans — « l'adolescence ! » dit M. Boyer ; et il y avait plusieurs années que l'artiste cherchait déjà l'émail. Voir son récit *De l'art de terre*, t. II, p. 208, *Œuvres* : « Quand j'eus bastelé plusieurs années ainsi imprudemment avec tristesse... quand je vis que je ne pouvois par ce moyen rien faire de mon intention, je pris relasche... Quelques jours après, survindrent certains commissaires députez par le roy pour ériger la gabelle au pays de Xaintonge, lesquels m'appelèrent pour figurer les isles et pays circonvoisins de tous les marez salans dudit pays. » Or, à ce moment Palissy ne put voir à Agen ni Antoine de La Rovère, qui était mort à Turin en 1538, ni Matteo Bandello, qui ne fut nommé évêque d'Agen qu'en 1550. Ainsi tombe l'assertion gratuite que l'émailleur fit à Agen son éducation artistique, et que c'est dans les collections — en avaient-ils ? — d'Antoine de La Rovère et de Bandello qu'il vit cette fameuse coupe, cause de ses déboires et de sa gloire.

A ces suppositions, fondées sur des erreurs certaines, nous avons d'avance opposé des considérations appuyées sur des faits. (Voir *Bernard Palissy, étude sur sa vie et ses travaux* (1868), chapitre IV, page 74, et *Les œuvres de maistre Bernard Palissy* (1888), t. I, p. XXIV). Le potier était très lié avec Antoine de Pons, auquel il dédia son second ouvrage, *Discours admirables*, et dont il parle avec reconnaissance. Il l'entretint souvent quand « il retourna de Ferrare en son château de Pons » (t. II, p. 4). Antoine de Pons et son épouse, la belle et savante Anne de Parthenay, revenaient de Ferrare, « les équipages comblés de présents » de la duchesse Renée de France et du duc Hercule d'Este. Le duc de Ferrare avait des fours à faïence ; et certainement parmi les présents donnés au chevalier d'honneur de la duchesse étaient quelques majoliques de sa fabrique, je dirais de sa fabrication. C'est en 1539 que le sire de Pons revint en Saintonge et que Palissy le vit et vit les objets d'art qu'il rapportait d'Italie, et sans doute la coupe émaillée, qu'il voulut aussitôt reproduire. Voilà très brièvement résumée la thèse saintongeaise. Jusqu'à présent on n'a pas trouvé mieux, et ce n'est pas l'hypothèse d'Agen qui la remplacera encore. On est donc forcé de conclure que c'est à Saintes, en Saintonge, que l'illustre

Digitized by Google

céramiste vit la majolique italienne ; et on est contraint aussi de reconnaître que c'est à Saintes qu'il découvrit l'émail.

Y est-il né ?

C'est parce que, vers 1810, Boudon de Saint-Amans, dit-on, déterra vers Biron une tuilerie de Palissy et se laissa conter qu'il y avait là une famille Palissy, qu'on a fixé à La Capelle-Biron la naissance de l'artiste. Ah ! pardon ; il y avait aussi dans la sacristie « deux grands plats ou émaux qu'on y conservait *de père en fils* ».

Faut-il répéter ce qui a été dit (*Les œuvres de maistre Bernard Palissy*, t. I, p. VI, ou *Bulletin des archives*, VI, 346) de ces prétendues preuves? La « tuilerie de Palissy », s'il y a eu tuilerie de Palissy — car Louis Enault en a cherché vainement la trace — ne prouve pas plus la naissance de Palissy à cet endroit que la rue Palissy à Tours, à Agen ou à Paris, l'institution Palissy à Rochefort et le quai et le gymnase Palissy à Saintes. Les plats de la sacristie, « conservés de père en fils », étaient-ils de Palissy ? ne venaient-ils pas plutôt de la faïencerie de Brisambourg, en Saintonge, qu'avaient établie les Gontaut-Biron et dont ils devaient avoir des produits dans leur château de l'Agenais? Les La Mothe-Fénelon en possédaient au XVIIe siècle à Sainte-Mondane (Dordogne). Les Biron ont pu même essayer d'implanter l'industrie céramique dans leurs domaines du Périgord, et peut-être donné le nom de Palissy à une tuilerie. Mais voir là la tuilerie paternelle de l'artiste, c'est impossible. Palissy lui-même affirme qu'à 30 ans il n'avait encore « nulle cognoissance des terres argileuses », et n'avait « jamais veu cuire de terre ». Quant à la famille Palissy, c'est une invention du voyageur et une illusion du conteur de la Garonne. Il y avait encore en 1866, au moment où nous nous occupions du monument de Palissy à Saintes, un bonhomme qui affirmait sa parenté avec lui. Est-ce que Louis XVI n'a pas encore des descendants directs, et qui plus est des gens qui y croient? Or, des recherches faites dans les registres d'état civil de La Capelle-Biron, ont constaté l'absence absolue du nom de Palissy à l'époque où Saint-Amans y avait vu des Palissy — « vut et parlé » — et avant. Légende, pure légende ; et de celle-là on a le millésime et le lieu de sa naissance ; c'est Boudon de Saint-Amans qui l'a créée et mise au monde vers 1810 ; c'est Chaudruc de Crazannes, mi-Saintongeais mi-Agenais, qui l'a tenue sur les fonts de baptême en 1832 (*Notice sur M. de Saint-Amans*), et plus tard l'a adoptée et s'en est dit le père (*Bulletin du protestantisme*, 1853. Voir aussi les *Œuvres de maistre Bernard*, p. VI). Chaudruc de Crazannes avait déjà sur la conscience d'avoir, un peu d'après Bourignon, bâti le capitole de Saintes en y créant une « place du Capitole », capitole dont il ne reste plus maintenant que la place.

Donc, après comme avant, demandons avec le « vieux chercheur » de *l'Intermédiaire* (numéro du 25 juillet): Où est né Palissy ?

LOUIS AUDIAT.

Digitized by Google

IV

Documents inédits sur un évêque de Maillezais

Philippe de Béthune, comte de Selles sur Cher et frère du grand ministre d'Henri IV, Maximilien de Béthune, duc de Sully, fut ambassadeur de France à Rome. Un de ses fils, Henri de Béthune, y naquit en 1604 et embrassa la carrière ecclésiastique. Nommé d'abord évêque de Maillezais, par brevet du roi Louis XIII, le 22 mai 1629, il fut transféré au siège métropolitain de Bordeaux par Louis XIV, le 20 novembre 1646 (*Gallia christiana*, t. II, col. 1377).

Dans sa jeunesse, le prélat gentilhomme habitait le plus souvent Paris, s'occupait fort peu du pauvre évêché de Maillezais et n'y venait que très rarement ; on le voit bien par une lettre de Normandin, son homme d'affaires, datée de Fontenay en Poitou, le 20 février 1645 (1). L'extrait suivant de cette missive montre le triste état du mobilier religieux d'une cathédrale presque abandonnée : « J'ai fait ouvrir la sacristie et la bibliothèque. Dans la première, les rats commençoient à faire dommage, et non la pluie ; ils avoient passé, je ne sçay comment, dans la plus haute des tirètes où se mettent les chappes ; ils y avoient laissé des marques ; mais, de bonne fortune, il n'y avoit point d'ornements dans celle-là... »

Nous arrivons à une affaire plus sérieuse, où le père de l'évêque lui rendit service et l'aida même de sa haute influence.

Lorsqu'en 1317, le pape Jean XXII érigea en évêché l'abbaye de Saint-Pierre de Maillezais, de l'ordre de saint Benoît (*Gallia*, II, 1370), l'abbé Geoffroy Pouvrelle en fut le premier titulaire, et la communauté de bénédictins, qu'il gouvernait, devint le chapitre de la nouvelle cathédrale.

Les successeurs de Pouvrelle furent des clercs séculiers, la plupart cadets de nobles familles ; mais le chapitre demeura composé de réguliers, c'est-à-dire de religieux bénédictins, jusqu'à ce que Henri de Béthune eût obtenu de Rome sa complète sécularisation. Toutefois, ce changement ne s'effectua pas sans de grandes difficultés. Les religieux contestèrent l'opportunité et même la légalité de la bulle pontificale ; un procès interminable s'ensuivit. La correspondance de Philippe de Béthune avec son fils prouve la longueur des débats judiciaires. Par exemple, une lettre, qu'il écrivait, le 4 avril 1642, lui indique les démarches à faire auprès de ses juges, pour tâcher d'obtenir une solution favorable. Dans cette même missive, le vieux gentilhomme traite assez durement les adversaires de l'évêque : « Vos opposants, dit-il, font courir le bruit qu'ils obtiendront un jugement sur requeste, par la faveur du premier président et par le moyen de la protection qu'il prend d'eux, an vertu de quoy ils prétandront introduire une bande d'autres moines à Maillesès. Il ne faut donc

(1) Archives départementales de la Gironde ; petite liasse de lettres familières de Philippe de Béthune à son fils, alors évêque de Maillezais ; fonds de l'archevêché de Bordeaux, G.257.

Digitized by Google

rien mespriser. Vostre frère de Charost (1), qui a grande part avec le premier président, ayant pris an poste son chemin par icy (2), an s'an alant à la court, je luy ay fait escrire la lettre au dict présidant, de laquelle vous aurés icy copie, ordonnant à sa fame de la porter (3). »

Le même procès durait encore trois ans après. De part et d'autre aussi, on continuait d'agir sur l'esprit des magistrats, comme l'affirme une lettre du 14 mars 1645 :

« Vos moines, j'antans de ces réformés que je treuve, à la vérité, plus affectionnés au bien qu'à establir une régularité parfaite, remuent toutes pièces pour vous travailler ; mais, selon que l'on le peult espérer, vous aurez le premier président favorable, puisqu'il s'y est engagé de parole et que vos frères sont à Paris pour l'en faire souvenir. Ce que vous avés à faire maintenant, c'est que vostre solliciteur soit agissant et poursuivant vivement. »

Les solliciteurs de procès faisaient alors un métier lucratif, mais peu considéré. La Bruyère blâme ouvertement les plaideurs qui les employaient : « Celui, dit-il (*De quelques usages*), qui sollicite son juge, ne lui fait pas honneur : car, ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice. » Nous ne connaissons pas la fin du débat. L'année suivante, Henri de Béthune fut nommé archevêque de Bordeaux par Louis XIV, le 20 novembre 1646.

A. Duprè.

V

L'ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DE LOT-ET-GARONNE ANDRÉ CONSTANT, DE SAINT-MÉGRIN.

André Constant naquit, en 1736, à Saint-Mégrin, diocèse de Saintes. Il fut admis vers l'âge de quinze ans dans l'ordre des frères-prêcheurs, au couvent de Bordeaux. En 1756, il fut envoyé à Toulouse pour y suivre les cours de théologie ; il y donna de si belles espérances que, dès le 29 juin 1757, les pères du conseil de sa maison de profession le chargèrent de soutenir des thèses en présence du chapitre provincial. A son retour, il fut reçu docteur en la faculté de théologie de Bordeaux.

Le 25 juin 1768, il était élu à l'unanimité secrétaire du conseil, et jusqu'au 15 juillet 1771, il continuait à signer en cette qualité tous les actes et procès-verbaux. Une chaire de professeur royal de théologie à l'université de Bordeaux étant venue à vaquer, il y fut nommé vers ce même temps. Il l'était certainement en 1778: car le 21 octobre, dans le cours de sa visite, le provincial Pierre-Joseph Dufour constate que « des contestations au sujet des émolumens que perçoit le R. P. Constant,

(1) La terre de Charost en Berry appartenait à un frère d'Henri de Béthune, qui en portait le nom.
(2) La lettre est datée de Selles sur Cher.
(3) Le comte de Selles avait une orthographe étrange chez un ancien ambassadeur.

Digitized by Google

en sa qualité de professeur royal à l'université, avaient troublé la paix ».

Les termes du décret porté en cette occasion feraient croire que le professeur prétendait disposer sans contrôle du fruit de ses labeurs. Ce décret est ainsi conçu : « Considérant d'un côté combien il est important de rétablir ou de maintenir la paix et la concorde dans nos maisons, et en même temps d'encourager les talens, de récompenser les services, de procurer un état honnête et tranquille à ceux de nos religieux qui s'adonnent à l'enseignement de la théologie, surtout aux docteurs qui servent l'église et la province dans le poste pénible et honorable de professeurs royaux dans les universités ; d'un autre côté ayant à cœur d'observer inviolablement les lois de notre profession, etc... Nous avons cru... qu'il était de notre ministère... de statuer ce qui suit : Savoir, que le R. P. Constant devant être entretenu sur les émolumens de sa chaire, destinés selon l'ordre naturel à l'entretien de celui qui l'occupe, percevra sur lesdits émolumens, à mesure qu'il en aura besoin, non seulement le vestiaire taxé pour les autres religieux, mais encore tout ce qui lui sera nécessaire, selon son état de professeur et d'homme de cabinet, sujet à plus de besoins et à portée de mériter une situation plus aisée ; et pour acheter les livres nouveaux relatifs à la théologie dogmatique, morale, polémique, à l'histoire de l'église et aux autres objets de la science ecclésiastique, sous le bon plaisir du R. P. prieur et de concert avec le bibliothécaire de la maison, afin d'éviter l'achat de livres dont on serait déjà pourvu. Et afin que le tout se fasse selon les lois générales de l'état religieux, ainsi que conformément aux constitutions de notre ordre, le R. P. professeur ayant reçu les émolumens de sa chaire, les mettra en dépôt, et à mesure qu'il aura besoin de quelque chose, il demandera sur chaque objet la permission du R. P. prieur et recevra des mains du dépositaire constitué officier au temporel de la communauté ce qui lui sera nécessaire... A la fin de chaque année, tout ce qui se trouvera de reste desdits émolumens sera calculé et mis au dépôt commun, etc. »

Ce sage règlement fit cesser les disputes. Le P. André Constant fut même élu prieur du couvent de Bordeaux en 1783 et continué jusqu'en 1790.

Un reproche bien plus grave eut dû être adressé au professeur de théologie : il avait appelé de la bulle *Unigenitus*. Personne n'ignore quels ravages le jansénisme avait causés parmi les dominicains de France. Il ne paraît pas que l'appel du P. Constant ait provoqué aucune réclamation. Peut-être aussi cet acte, dont la date n'est pas connue, avait-il eu peu de retentissement. En effet, le registre du secrétariat de Bordeaux, où étaient inscrits chaque année les religieux auxquels l'archevêque accordait les pouvoirs pour entendre les confessions, porte le nom du P. André Constant depuis le 14 août 1771 jusqu'en 1787 ; l'année suivante il disparaît.

Digitized by Google

Comme la plupart des partisans de Quesnel, le dominicain appelant accueillit avec enthousiasme la constitution civile du clergé, qui n'était que la mise en œuvre du presbytérianisme de la secte.

Il s'y mêlait aussi quelque peu d'ambition : le moine défroqué convoitait la mitre de métropolitain du sud-ouest. Il ne vit pas sans dépit les électeurs de la Gironde lui préférer un chanoine, Pierre Pacareau. Celui-ci, pour le consoler, s'empressa de le nommer premier vicaire épiscopal ; mais André voulait une mitre. Il se tourna du côté d'Agen. Les électeurs de Lot-et-Garonne venaient d'éprouver un double refus. Le lazariste Labarthe, professeur au séminaire, élu le 9 mars 1791, avait repoussé avec horreur cette élection anticanonique ; quant à Jean-Baptiste Gobel, évêque de Lydda, qu'ils lui avaient substitué, il avait naturellement opté pour la métropole de la Seine qu'on lui offrait en même temps. Le dominicain saintongeois parut alors sur les rangs et fut accepté d'emblée le 3 mai 1791 (1). Son sacre eut lieu à Bordeaux le 5 juin suivant.

Comme tous les autres intrus, l'évêque de Lot-et-Garonne écrivit au pape une lettre de communion, où il protestait de son attachement à la chaire de saint Pierre. « Quiconque, disait-il à Pie VI, n'appartient pas au bercail dont vous êtes le premier pasteur, ne peut avoir part aux célestes pâturages. » Belles paroles, mais qui étaient la condamnation formelle de sa conduite passée et présente.

Du reste, André Constant ne paraît pas avoir été persécuteur. Il faisait, dit-on, beaucoup d'aumônes. Il s'était logé dans une petite maison en face de la chapelle de Notre-Dame du Bourg, et y vivait fort sobrement. Ses repas, qu'il se faisait apporter de l'auberge, ne dépassaient pas la somme modique de douze sols. A partir de l'abolition du culte, il mena une vie encore plus retirée.

Mais, en 1796, il adhéra aux encycliques des constitutionnels réunis à Paris et assista aux conciliabules tenus dans cette ville en 1797 et 1801. Il donna sa démission, avec 44 archevê-

(1) « L'abbé Constant, dit Rainguet, *Etudes sur l'arrondissement de Jonzac*, p. 61, né au village de Chez-Gonin, paroisse de Saint-Maigrin, en 1736, se fit jacobin, devint professeur à l'université de Bordeaux, et eut en 1791, après avoir prêté le serment à la constitution civile du clergé, le triste honneur d'être nommé évêque constitutionnel d'Agen. Il se démit de ses fonctions en 1801 et mourut à Paris le 7 juin 1811. » Rainguet ajoute : « Son frère, chanoine régulier de Saint-Augustin et professeur en théologie dans la congrégation de Chancelade, natif du même lieu, fut d'abord curé de Bran et de Saint-Maigrin à la réouverture des églises en 1802 ; il y resta jusqu'à sa mort. C'est lui qui fit bâtir une grande partie de la cure actuelle, qui serait bien mieux placée près de l'église qu'en face de la halle. L'abbé Constant avait été, lors du schisme constitutionnel et après avoir prêté le serment exigé, vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, et des évêques d'Agen, de La Rochelle et d'Angoulême. Il publia en 1812, à Angoulême, chez Broquisse fils, une petite brochure de 54 pages, intitulée : *Discours prononcé le 31 août 1812, jour de la bénédiction du tombeau élevé dans le cimetière de Sainte-Radégonde, à la mémoire de feu Mlle Eugénie Maugars, de Baignes.* »

Digitized by Google

ques et évêques : Grégoire, de Blois ; Lacombe, de Bordeaux ; Antoine Butaux-Dupoux, de Moulins, etc., en vendémiaire an x. (Voir la liste dans le *Moniteur* du 22 vendémiaire an x). La *Revue de l'Agenais*, vi (1879), a publié une partie de sa correspondance.

Après le concordat, il fut nommé chanoine de Saint-Denys, sans avoir fait de rétractation. Il mourut à Paris le 7 juin 1811, et son éloge funèbre fut prononcé par Guillaume Mauviel, évêque constitutionnel des Cayes (1).

Dans son testament, il renouvelait son appel. Aussi son nom ne figure-t-il point dans le nécrologe des prêtres décédés en 1811 dans le diocèse de Paris, imprimé à la fin du bref de 1812 (2). L. L.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le commerce rochelais au xviiie siècle, d'après les documents composant les anciennes archives de la chambre de commerce de La Rochelle, par Emile Garnault, secrétaire-archiviste. 3e partie : Marine et colonies. De 1718 à la paix d'Aix La Chapelle, 1748. La Rochelle, typ. E. Martin, 1891, in-8°, 262 pages.

La chambre de commerce de La Rochelle poursuit sa tâche commencée ; et son infatigable secrétaire-archiviste la seconde avec une louable ardeur. Le 3e volume de ses documents pour l'histoire du commerce rochelais vient de paraître : et cette 3e partie n'est pas moins intéressante que les deux autres ; elle va de 1718 à la paix d'Aix La Chapelle (1748) ; c'est une page de l'histoire de la marine que M. Garnault a écrite. Il est bien difficile en effet de faire l'histoire de la marine rochelaise sans raconter les faits généraux où elle a joué son rôle dans les guer-

(1) Guillaume Mauviel, né en 1756, mort en mars 1814, évêque constitutionnel de Saint-Domingue. « Mauviel, qui fut longtemps un des collaborateurs des *Annales* de Desbois et une des plumes les plus occupées du parti constitutionnel, se fit élire par le concile de ce parti pour l'évêché des Cayes, île Saint-Domingue, et eut le secret de se faire recevoir en cette qualité dans l'expédition de Le Clerc. Il joua quelque temps l'évêque dans son prétendu diocèse pour lequel il n'avait reçu de mission que de gens qui n'en avaient pas eux-mêmes en France, et il fut à la fin obligé de revenir lors des derniers désastres de la colonie On eut la bonté de lui demander, en 1801, sa démission dont on n'avait pas besoin, et il mourut au mois de mars de l'année dernière, tout exprès pour ne pas voir une restauration qui aurait affligé son patriotisme. Il est auteur d'un ouvrage sur les indulgences, et de quantité d'articles insérés dans les *Annales* de feu Desbois et rédigés dans le même esprit. Puisque ce journal était en train de nommer les évêques constitutionnels, il aurait dû faire aussi mention de Jean-Pierre Saurine, évêque constitutionnel des Landes, puis des Basses-Pyrénées, mort subitement en Alsace, le 9 mai 1813. » *L'ami de la religion et du roi*, t. iii, p. 584 ; 1815.

On lit dans le *Moniteur officiel* du 2 germinal an x : « Le général Clervaux, qui se trouvait à Saint-Yago et qui était commandant de la partie espagnole, en a été chassé. Le général Clervaux est homme de couleur. L'intermédiaire de cette soumission est le citoyen Mauvielle, évêque de la partie française de Saint-Domingue. »

(2) Voir Picot, *Mémoires*, éd. 1857, t. vii, p. 374 ; Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. Paris, 1827, t. xxix, p. 347 ; les archives départementales de la Gironde, et *Bibliographie générale de l'Agenais*, i, 189.

Digitized by Google

res de l'époque et les expéditions commerciales ; mais elle n'y a joué qu'un rôle. Voilà pourquoi l'auteur ne s'est pas borné aux faits et gestes, aux captures ou aux malheurs des armateurs rochelais ; il fallait rappeler les faits généraux pour qu'on comprît les incidents particuliers. Une foule de noms intéressants se trouvent dans ces 252 pages, sans compter ceux de Maurepas, de Duguay-Trouin, de Tourville.

En voici qui nous touchent de plus près : Macnémara, Lestanduère, Vaudreuil, Conflans, d'Amblimont, Levassor de La Touche, La Clochetterie, La Galissonnière, etc. Bien des noms moins retentissants trouvent là aussi une illustration. Je n'ai qu'un regret : que M. Garnault n'a-t-il annoté tous ces noms ! Beaucoup passent inaperçus dans le texte, que quelques mots au bas de la page feraient remarquer et reconnaître.

—

Le Correspondant du 25 juillet contient de M. Camille Bellaigue, *Eugène Fromentin* ; et 10 août, *Dessèchement des marais*, ouvrage du comte de Dienne. Voir plus bas pages 330-333.

—

Epitaphier du vieux Paris..., formé et publié par Emile Raunié, t. Ier, in-4°, 1890.

Le recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, contient, page 185, comme existant dans la chapelle Sainte-Anne, au couvent des Grands-Augustins, l'épitaphe d' « Honoré Barentin et d'Anne du Hamel, sa femme ; celle de Jacques-Honoré Barentin, chevalier, vicomte de La Motte, baron de Mauriac, etc., décédé le 28 février 1689 » ; de « Françoise Ribeyre, femme de messire Charles-Honoré Barentin, chevalier, seigneur châtelain des Belles-Ruries, Madères et Monnoye, seigneur d'Hardivilliers, Maisoncelles, Hetomenil, La Malmaison et autres lieux, qui mourut le 25 juillet 1692, âgée de 26 ans », et d'Achilles Barentin, chevalier, seigneur châtelain de Mons, Sceaux, mort le 27 juin 1698, âgé de 68 ans. « Cette épitaphe a été posée par messire Charles-Honoré Barentin, conseiller du roy en tous ses conseils, maistre des requestes ordinaires de son hostel, intendant en Flandres, fils aîné de messire Jacques-Honoré Barentin, mari de dame Françoise Ribeyre et neveu de messire Achilles Barentin. » Charles-Amable-Honoré Barentin, chevalier, seigneur d'Hardivilliers et des Belles-Ruries, fut intendant de la généralité de La Rochelle de 1737 à 1747.

Page 233, on lit : « Icy repose le corps de Michel Begon, écuyer, décédé le V avril MDCCXXVIII, âgé de LXXIII ans. Priez Dieu pour son ame. » Il était de la famille du célèbre intendant de Rochefort, Michel Begon.

Page 280 : « Icy gist le corps de très hault et très puissant seigneur messire Louis Foucault de Saint-Germain, chevalier, comte du Daugnon, vice-amiral et mareschal de France, gou-

Digitized by Google

verneur pour le roy de La Rochelle, pays d'Aunis, Brouage, Oleron, Ré et isles adjacentes, décédé à Paris, agé de 43 ans, le 10e jour d'octobre mil six cens cinquante-neuf.

» Icy gist le corps de très haulte et très puissante dame madame Marie de Fourré de Dampierre, son espouse, décédée le 25e d'avril 1696, aagée de 66 ans. Priez Dieu pour leurs ames.» (Voir *Dampierre sur Boutonne* dans le *Bulletin des Archives*, v, 294).

Page 293, est, dans la chapelle de Bourbon, au couvent des filles de l'Ave Maria, l'épitaphe très discrète de Charlotte-Catherine de La Trémoille, épouse du malheureux prince de Condé : « Æternæ memoriæ illustrissimæ Carlottæ-Catharinæ Trimolliæ, Henrici Borbonii, Condæi principis, conjugi, Henrici primarii e regio stemmate principis matri, quæ fortunæ amplitudinem vicit animi magnitudine, varietatem constantia peræquavit; ea denique post ætatem pie ac laudabiliter exactam, apud Lutetiam Parisiorum vivere desiit, anno MDCXXIX, augusti die XXIX, imo cujus nullum deinceps exitum timeret vivendi initium habuit. Vixit annos LXI menses III, dies XI. Matri optimæ Henricus Borbonius filius. Requiescat in pace. Amen. »

—

HISTOIRE DU DESSÈCHEMENT DES LACS ET MARAIS EN FRANCE AVANT 1789, par M. le comte de Dienne. Paris, Champion, 1891, in-8°, 570 pages.

L'*Histoire du dessèchement en France avant 1789* a été couronnée par la société nationale d'agriculture de France, qui lui a décerné au concours de 1889 le prix Léonce de Lavergne. Voilà la partie utile récompensée, et la société a bien fait de signaler ainsi les services que peut rendre ce beau volume. Il importe de faire connaître ce qu'il vaut comme histoire.

Le sujet est neuf et traité très habilement. L'auteur a fouillé bien des archives et consulté bien des ouvrages ; de tout il a fait un travail qui restera. Que de détails il donne ! et je serais bien étonné si tous les érudits ne s'accordaient pas pour louer le volume et remercier l'écrivain.

Huit chapitres composent ce livre : La société générale de dessèchement des marais et lacs en France ; dessèchements de l'ouest ; marais de Normandie, Picardie et Vexin ; marais du Languedoc ; marais de Provence ; le lac de Sarlièves ; marais du Dauphiné ; enfin le droit des marais, législation, statuts et coutumes des marais. C'est un tout bien complet, où le jurisconsulte et le propriétaire trouveront aussi bien que l'historien. Voilà pour le corps de l'ouvrage ; il faut y ajouter un vocabulaire pour ceux qui ne sont point familiarisés avec les termes techniques, puis des tableaux généalogiques des familles de ceux qui ont rendu à la culture tant de terres, nuisibles à la santé, une table des noms, et d'amples pièces justificatives que l'auteur aurait pu augmenter beaucoup s'il n'avait craint d'avoir un volume trop pansu. Il est vrai que, pour moi, j'au-

Digitized by Google

rais sacrifié beaucoup de choses pour donner un peu plus à la Saintonge.

C'est le chapitre II qui s'occupe de notre contrée. Au VIe siècle la mer commence à se retirer, laissant baigné par des bots, achenauts ou canaux un vaste espace de terrain ; les apports de la Loire et de la Gironde, les dépôts limoneux des fleuves côtiers comblent peu à peu l'ancien lit de mer. Les moines élèvent des monastères sur ces îles nouvellement formées, assainissent et rendent productifs les terrains de nouvelle formation : Saint-Michel en l'Herm, Moreilles, Maillezais, Nieul sur l'Autise, Jard, Luçon. C'est au monastère de Luçon qu'Henri II d'Angleterre et Eléonore d'Aquitaine donnèrent le domaine La Paludeuse ; en 1197, Richard Cœur-de-Lion donne l'abbaye de Jard, un palus du fief de Marans ; en 1217, Pierre de Volvire, seigneur de Chaillé, permit aux abbés de Saint-Michel, de l'Absie, de Saint-Maixent, de Nieul et de Maillezais de creuser le canal qui porte le nom des Cinq-Abbés ; peu à peu les marais s'égouttent dans les étiers. La guerre de cent ans interrompit cet important travail. François Ier (1526), constatant que les anciens canaux sont comblés, les digues rompues, le pays submergé au point qu'on n'y pouvait plus voyager ni à pied, ni à cheval, ni en charrette, ordonne des travaux qui rendent un peu de bien-être aux habitants.

Henri IV, qui écrivait à Corisande d'Andouin la jolie lettre sur Marans, souvent citée, entreprit le dessèchement des marais et lacs de France, et appela des Pays-Bas un ingénieur brabançon, Humfroy Bradley (1599), qui forme une société (1607) avec les Comans, les Vanuffle, les La Planche. Les Comans embauchèrent des ouvriers en Flandre qui s'établirent ici et là, et donnèrent aux territoires colonisés les noms de Petite-Flandre, près de Tonnay-Charente, et polder de Hollande dans le Médoc.

Bradley avait fait un premier traité avec Jeanne de Saux-Tavannes, veuve de René de Rochechouart, baron de Mortemart et seigneur de Tonnay-Charente, sans résultat. Associé à Marc et Jérôme de Comans et à François de La Planche, il conclut avec elle un second traité qui lui assurait les marais desséchés sous réserve d'un vingtième des terrains, et une rente annuelle de 12 deniers par journal, et d'un cheval de service apprécié 50 livres, à chaque mutation de seigneur (janvier 1607).

Les guerres des protestants arrêtèrent le travail commencé. Louis XIII (1639) prolongea la concession faite à Bradley, dont le délai venait d'expirer ; « à cette époque les marais situés ès-paroisses de Tonnay-Charente, Muron et autres contiguës », s'appelaient déjà la Petite-Flandre. Le partage entre les dessicateurs attribua une portion de territoire fort étendue à la famille des Comans ; elle y créa le fief des Ondes, appelé aussi le Pavillon, celui de la Cabane-Neuve et plusieurs autres.

En Poitou, c'est Henri de Béthune, évêque de Maillezais, qui mit en culture les terres inondées de sa seigneurie du

Digitized by Google

Petit-Maillezais. L'entreprise fut adjugée à Pierre Robert, conseiller du roi en l'élection de Fontenay, qui avait pour associés Pierre Fillastre, écuyer, seigneur de Richemont, près de Cognac, Pierre Siette, ingénieur et géographe du roi, demeurant à La Rochelle, fils de Thomas Siette, receveur des tailles à Montreuil-Bellay, et de Marie Foulon, et François Arrivé, sieur du Sableau ; Jacques Morienne, écuyer, sieur d'Astrie, et Pierre Turpaut, marchand. Fillastre et Siette entraient dans l'association pour deux tiers ; les autres, pour l'autre tiers. On trouve à la fin du volume plusieurs pièces sur ces deux contrats.

Tous ces détails avaient été déjà donnés par Gautier dans la *Statistique de la Charente-Inférieure* (1839), surtout par Le Terme, *Notice sur les marais de l'arrondissement de Marennes* (1826), même par d'autres. N'y avait-il pas quelque chose à ajouter? Pourquoi l'auteur n'a-il pas dit un mot, comme complément de son importante étude, des grands travaux de ce sous-préfet de Marennes? La date l'a peut-être retenu. Mais puisqu'il faisait l'histoire du dessèchement des marais avant 1789, il pouvait parler des essais tentés après Henri IV, Bradley et les Comans. Notons :

En 1639, par Louis XIII, établissement à La Rochelle de la cour royale des Salines du ponant ; en 1687, par Louis XIV et le maréchal de Vauban ; en 1716, par Favard qui ouvrit le canal de jonction de la Charente au hâvre de Brouage ; en 1747, par une compagnie sous le nom de madame la princesse de Conti ; en 1772, par divers propriétaires pour dessécher les marais de Brouage ; enfin, en 1782, par l'intendant Guéau de Reverseaux, qui fit des prodiges, et fut empêché d'achever son œuvre par la révolution qui lui coupa le cou.

M. le comte de Dienne aurait pu mentionner ces deux grands bienfaiteurs de nos populations que décimaient les fièvres paludéennes, à côté des Bradley, des Comans et des La Planche, qui, eux, n'avaient qu'un but, gagner de l'argent. Charles Le Terme aura peut-être enfin son monument à Marennes ; on y songe depuis longtemps. Mais qui pense à Reverseaux ?

Le *Correspondant* du 10 août dernier contient de M. Joseph Beaune, ancien magistrat, un compte rendu complet et fort élogieux de cet ouvrage, dont nous n'avons guère analysé qu'un chapitre. M. le comte de Dienne, docteur en droit, a été quelque temps conseiller de préfecture à La Rochelle. « A peine entré dans la vie publique où il n'a fait que passer, le comte de Dienne, issu d'une vieille famille d'Auvergne, devint agenais par son mariage, et planta sa tente sur le rocher de Casideroque, dans un vieux manoir où les ancêtres de sa femme, les Dordayque, ont habité pendant trois siècles. Ce castel, bâti sur le roc et surplombant la flèche de l'église, a été amoureusement restauré par son nouveau propriétaire, qui a su le rajeunir et l'embellir, tout en respectant son passé. Là, dans une

Digitized by Google

retraite entremêlée de fréquents voyages, l'érudit, doublé d'un lettré, a mis en ordre et rédigé les recherches laborieusement faites dans les archives publiques et privées... Historien clair, intéressant et rapide, l'auteur est aussi un vrai lettré, un paysagiste de talent ; il a écrit sur le Rhône une page où la précision n'exclut pas le charme du style et le coloris du tableau... L'ouvrage n'est pas indigne d'un professeur. Dans une langue vive, alerte, précise, il a débrouillé faits et principes, et jeté les jalons d'une législation plus complète que celle qui existe ; il a pénétré jusque dans ses moindres replis cette curieuse affaire du dessèchement ; et de ses recherches, longues, patientes, éclairées, il a extrait une œuvre substantielle d'où le légiste, l'industriel et le propriétaire de marais, tireront des enseignements utiles. » Ajoutons qu'à sa science exacte et sûre, l'auteur joint toutes les qualités d'un homme aimable et charmant.

—

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, du 25 juin, contient, col. 443, sous ce titre, *Les descendants de Billaud-Varenne*, la note suivante :

« Billaud-Varenne, peu de temps après sa sortie de l'oratoire en 1786, avait épousé une demoiselle Doyen, qui passait pour fille naturelle de M. de Verdun, fermier général, laquelle divorça lorsque son mari eut été déporté en Guyane. On a raconté que Billaud s'était uni ensuite là-bas avec une négresse du nom de Virginie ; mais on n'a pas dit, et il paraît assez peu vraisemblable, que ce fut par les liens d'un mariage légitime. Quoiqu'il en soit, il vécut maritalement avec cette femme jusqu'à sa mort en 1819. Les *Archives historiques* (p. 371, note) constatent qu'il existait en 1817 une demoiselle Billaud, nièce du conventionnel, élevée dans un couvent de visitandines à Troyes. Elle était orpheline, sous la tutelle d'un sieur Belion, libraire en cette ville. Eugène Welvert. » Voir page 271, t. III, dans le *Bulletin de la société des Archives*, un article de M. Musset sur Billaud-Varennes, où l'on trouvera quelques variantes.

—

Les origines de la marine française et sa tactique naturelle. Le siège de La Rochelle, par le vice-amiral Jurien de La Gravière, membre de l'académie française et de l'académie des sciences (au profit de la société centrale de sauvetage). Paris, Firmin Didot, 1891, in-18 de 428 p. avec un plan relatif au siège de La Rochelle en 1628, et une carte du pays d'Aulnis avec les îles de Ré et d'Oleron et provinces voisines en 1628.

Le *Siège de La Rochelle* a été écrit pour les gens du monde plus que pour les érudits. L'auteur a voulu surtout plaire aux lecteurs qui aiment mieux les mets légers que les aliments solides. Il n'a rien négligé pour rendre de digestion facile (je continue ma métaphore) ses récits et ses réflexions. Il a d'abord

Digitized by Google

divisé son ouvrage en une soixantaine de chapitres de quelques pages seulement, comme on partage en de nombreuses et minces tranches certains gâteaux de famille un peu massifs et un peu lourds. A ces chapitres il a donné presque toujours un titre piquant, une étiquette alléchante, par exemple : *Cedunt triremes navibus* (II), *Les jours sombres* (IV), *Pirates ou martyrs ?* (VI), *Le grand combat du 25 octobre 1622* (IX), *Le coup de main du Blavet* (XI), *Les extravagances d'Angleterre* (XXII), *Les assauts de courtoisie...* à côté d'autres assauts bien différents (XXVI), *Les nageurs héroïques* (XXVIII), *La guerre de... chicanes* (XXXI), *Passer ou mourir* (XXXV), *Privations et gourmades* (LV), etc. Chacun de ces chapitres est saupoudré d'esprit ; et parfois, quand il le faut, à la note agréable succède la note vibrante ; et l'auteur, après nous avoir fait sourire, sait nous émouvoir, et, pour employer un mot vulgaire, mais expressif, nous empoigner. C'est ici le cas de louer le style de l'amiral Jurien de La Gravière, style vif, simple, coloré, et généralement aussi correct et élégant que doit l'être le style d'un des quarante immortels (1).

Afin de montrer combien le nouvel historien du siège de La Rochelle a fait de frais pour empêcher ses compagnons de voyage en Aunis de se plaindre de la longueur et de la monotonie de la route, je lui emprunterai quelques pittoresques citations. Parlant des traités théologiques que catholiques et protestants se jetaient à la tête, il dit (p. 39) : « On versa des torrents d'encre avant qu'on se remît à répandre des torrents de sang. » Veut-il tracer le portrait du cardinal de Richelieu ? Il trouve des touches nouvelles et d'une saisissante vigueur (p. 152) : « Singulier prélat qui paraît n'avoir eu de chrétien que le nom (2) ; grand caractère et excellent patriote, voilà, suivant mon humble appréciation, le jugement qu'il convient de porter sur le tout puissant ministre de Louis XIII. Il a fondé de toutes pièces la France qui dure encore. La tâche n'était pas facile. Il n'y épargna ni ses peines, ni son inflexibilité. La grandeur de l'œuvre qu'il rêvait lui interdisait le luxe de la pitié. Aussi n'en abusa-t-il pas. Le ciel lui a-t-il réservé *récompense ou justice ?* C'est le secret de Dieu, je n'essayerai pas de le pénétrer. » L'auteur, jaloux de justifier ce titre coquettement appli-

(1) Je n'ai guères aperçu, en tout le livre, que deux expressions malencontreuses : le fatal *sous un rapport* (p. 152) qui se glisse, hélas ! jusque dans les meilleures pages écrites de notre temps (*anguis in... floribus*), alors qu'on ne le rencontre pas une seule fois dans les ouvrages du XVIIe siècle, et le non moins inévitable *vis-à-vis* (p. 136 : « Louis XIII ne se montra pas ingrat *vis-à-vis* de ses auxiliaires hollandais »). Quelle grimace eût fait ici un des plus illustres devanciers de l'amiral à l'académie, Voltaire, que cette faute de français agaçait horriblement, lui dont la langue était si irréprochable et dont on peut bien dire comme de Pétrone, que c'est un écrivain *purissimæ impuritatis*.

(2) Cela n'est-il pas une exagération ? L'auteur de l'*Instruction du Chrestien* aurait-il donc été un incrédule ? Le grand ministre se préoccupa toujours plus des intérêts politiques que des intérêts religieux ; mais s'il manqua souvent de charité, pourquoi soutenir qu'il manqua aussi de foi ?

Digitized by Google

qué à un de ses chapitres les plus attachants, le XXVIIe : *La bonne humeur du chef fait la constance du soldat*, use ainsi avec bonheur de rapprochements et d'anecdotes (p. 203) : « L'influence que Toiras exerçait sur ses soldats, semble avoir tenu surtout à un grand fonds de bonne humeur. Rien n'a plus d'empire sur notre race. Nous l'avons vu devant Sébastopol. Le général en chef n'y parcourait pas en vain les tranchées. Quand un boulet écrêtait les parapets et le couvrait de terre, quand on le voyait sortir de ce nuage de poussière souriant et presque railleur, les soldats en supportaient plus aisément leurs misères. « *Ne passez pas par là, général, deux hommes viennent d'y être tués.* » Le général écartait du bras le donneur d'avis et passait. Le défilé dangereux une fois franchi : « *Qu'on ne laisse passer personne !* » criait-il de sa voix joyeuse et martiale. Des Toiras, des Canrobert, des Mac-Mahon ! avec des généraux comme ceux-là, je ne suis pas surpris que nous ayons étonné les Anglais (1). » Dans le chapitre suivant (p. 207), l'amiral nous donne un autre fragment autobiographique, rappelant le merveilleux tour de force, accompli sous ses yeux en 1838, dans le golfe de Tunis, par deux matelots qui franchirent à la nage près de quatre kilomètres pour aller chercher une embarcation de secours et sauver douze de leurs camarades naufragés. — Piquante autant que vraie est cette remarque (p. 272) : « Au bruit qui accompagna le débarquement... le plus difficile pour les Français a toujours été d'agir en silence... » — On sera frappé de ces réflexions sur la conduite de Schomberg, ayant débarqué au fort de La Prée malgré la tempête et la flotte ennemie (p. 286) : « Le premier soin du maréchal fut d'entendre la messe et de rendre grâces à Dieu. Tous les dangers surmontés valent sans doute qu'on remercie le ciel ; mais le risque de mer est si capricieux qu'il paraît plus que les autres peut-être dépendre de la volonté divine. Si Dieu règne sur la terre, on serait tenté de croire qu'il règne avec plus de majesté encore sur les flots. Le maréchal en avait le sentiment sans doute... » On admirera avec moi ce beau et éloquent début du chapitre XLV sur la *Commune de La Rochelle* (p. 298) : « Le siège de La Rochelle, c'est la Vendée du protestantisme. Bien que les protestants aient, en cette occasion, menacé l'unité de la patrie, il n'est pas, je crois, un Français d'aujourd'hui qui puisse rester insensible à l'énergie de leur défense. L'héroïsme des Rochelais, à la distance où nous sommes de ces tristes querelles, nous apparaît comme une des gloires de la France. Nous l'enregistrons, avec une fierté largement satisfaite, dans notre histoire. On a comparé souvent le siège de La Rochelle au siège de Tyr. Ces deux sièges n'ont de commun que la digue élevée par l'as-

(1) On lit un peu plus loin (p. 224) : « Rire avec les rieurs dans les heures de détresse est encore, à mon sens, la meilleure politique. Ce fut celle de Toiras et de Canrobert. Tous deux s'en trouvèrent bien. Ce n'étaient pas seulement des héros ; c'étaient en même temps des gens d'esprit. »

Digitized by Google

siégeant à l'entrée du port qu'il voulait fermer à tout secours. Tyr fut emportée de vive force ; La Rochelle ne céda qu'à la famine, comme Paris. Dans l'un et l'autre cas, l'honneur, on peut le dire sans paradoxe, est pour le vaincu. » C'est avec une charmante malice que le narrateur (p. 307), rappelant les mauvais propos tenus sur l'amiral don Frédéric de Tolède (1), nous reproche nos torts héréditaires : « Nous avons trop d'esprit : ceux aux dépens de qui nous exerçons notre gaieté railleuse ne nous le pardonnent guères. Pas ne serait besoin de chercher à ce sujet des leçons jusque dans la nuit des temps; la chronique contemporaine en est remplie. » Voici un digne hommage rendu par l'éminent homme de mer à la marine russe, hommage qui, dans les circonstances où nous sommes, a toute la saveur de l'à-propos (p. 355) : « Un blocus hermétique ! C'est la tour d'Ugolin. Il faut le prévenir à tout prix et, pour le prévenir, la première chose à faire est de ne pas laisser l'ennemi élever des ouvrages qui doubleront sa puissance de résistance. Des sorties, des sorties ! il faut en faire dès le premier jour. Les Russes, en 1855, en ont fait devant Sébastopol d'admirables. La force de la marine russe n'est pas dans le nombre de ses vaisseaux ; elle n'est pas davantage dans la docilité de ses équipages ou dans l'instruction de ses officiers. Elle réside surtout dans les souvenirs glorieux d'un siège dont les marins de l'escadre de la mer Noire supportèrent à eux seuls presque tout le poids. » Mais il faut s'arrêter et je ne reproduirai plus qu'une phrase qui, tirée de la *Tactique naturelle*, prouve que, même dans cette aride matière, l'amiral académicien a déployé une verve originale et spirituelle (p. 425) : « Soyons pratiques, et rejetons bien loin tout ce qui ne serait qu'entraves inutiles. Pas de chinoiseries, pour l'amour de Dieu ! Les Chinois eux-mêmes les abandonnent. »

Après avoir justement loué le *Siège de La Rochelle*, j'exprimerai le regret que l'auteur n'ait pas consulté certains gros recueils et même certaines plaquettes qui lui auraient permis de nous donner des renseignements plus complets et plus précis. C'est très bien sans doute d'avoir suivi deux aussi bons guides que le *Mercure français* et que le P. Arcère, d'avoir parcouru quelques mémoires du temps, d'avoir mis à profit la notice de M. Callot sur le brave Guiton (2) ; mais pourquoi donc

---

(1) L'auteur a un joli mot (p. 305) au sujet de ces vaisseaux espagnols que le cardinal de Richelieu, en ses *Mémoires*, représente « dépourvus de vivres, mal artillés, non fournis d'ancres et d'amarres, chargés de peu de bons soldats, tout pleins de misère et de nécessité. » — « La fierté castillane ne s'en drapait pas avec moins d'arrogance dans son dénûment. » Cette phrase à image me rappelle le geste superbe, le geste royal avec lequel mon ancien professeur de langue espagnole au collège de Marmande s'enveloppait dans son manteau troué.

(2) Je constate avec plaisir que l'historien du siège de La Rochelle ne croit guères aux phrases ronflantes débitées par Guiton et dont jadis, dans une brochure spéciale, je me suis tant moqué, notamment aux paroles qui accompagnaient, en une scène ultra-dramatique, le poignard jeté sur la table de marbre

Digitized by Google

avoir laissé de côté la double collection des *Archives historiques* et de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* ? Combien de particularités curieuses l'historien du siège de La Rochelle aurait-il pu extraire de ces deux mines si riches et si précieuses : *Lettres* de La Hoguette, par exemple, t. XVI, ou les *Machines du Plessis-Besançon*, t. XVIII ! Combien, à l'aide de tant de documents et de tant de notes, il aurait pu serrer de plus près la vérité ! Pour n'invoquer qu'un seul exemple, n'aurait-il pas dû, en rédigeant son brillant chapitre sur les *Nageurs héroïques*, tenir compte d'une communication insérée dans la livraison de notre *Bulletin* du 1er juillet 1880, p. 301 ? Il aurait vu là que le nageur gascon qu'il appelle *La Pierre* (du reste avec raison, je le crois) a reçu de divers historiens antérieurs au P. Arcère un nom tout différent. Il y avait nécessité de discuter la question : car, puisqu'on nous présente le sauveur de la troupe de Toiras comme un héros digne d'être mis au-dessus de Cynégire et du soldat de Marathon (1), encore faut-il qu'on soit avant tout fixé sur le véritable nom de ce héros. Je demande la permission d'ajouter, sans vouloir le moins du monde manquer au respect qui est dû à un vaillant amiral et à un savant écrivain deux fois membre de l'institut, que la lecture de la note sur *Le messager marin employé par Toiras à l'île de Ré* l'aurait préservé du malheur de répéter (p. 206), trop fidèle écho du *Calino* qui, en l'an de grâce 1627, rédigea l'article du *Mercure françois*, ce *truisme* déjà dénoncé ici (livraison du 1er juillet 1891, p. 278) : « Il revêtit sa chemise qu'il avait ployée sur sa tête et *qui n'en était pas moins encore toute mouillée.* »

---

du conseil ; l'amiral dit à ce sujet (p. 334) : « Le culte de ces légendes emphatiques est un peu ruiné aujourd'hui parmi nous Que les paroles attribuées au maire de La Rochelle aient ou n'aient pas été prononcées, il est certain que les actes de Guiton ne les démentent pas. La convention ne fut ni plus tenace, ni plus impitoyable ». En plusieurs passages l'amiral parle avec enthousiasme de ce magistrat municipal qui « semble avoir, comme Hector, absorbé toute la gloire de la nouvelle Troie. » De tous ces passages, le plus flatteur pour la mémoire de Jean Guiton est celui qui le rapproche ainsi de Richelieu (p. 386) : « Ce n'étaient pas de vulgaires factieux que la force des armes contraignait en ce jour à se prosterner : jamais depuis Vercingétorix plus mâles courages n'avaient honoré la race française. La gloire d'une aussi héroïque résistance ne rejaillissait-elle pas sur la France entière ? Le triomphe de Richelieu ne parait pas le front de la mère commune d'une plus belle auréole que la défense prolongée de Guiton. Richelieu et Guiton ! Ce sont deux noms qui passeront ensemble à la postérité la plus reculée. La Vendée n'a-t-elle pas, aussi bien qu'Austerlitz, sa place dans notre histoire ? »

(1) Cela me remet en mémoire une très judicieuse et très fine observation d'un homme que j'ai beaucoup aimé et vénéré, Léon de Cazenove de Pradines, le père du glorieux mutilé de Patay. M. de Cazenove daigna rendre compte dans le journal l'*Union* de mon édition de la *Reprise de la Floride*, par le capitaine Dominique de Gourgue, édition préparée pour la société des bibliophiles de Guyenne. J'avais dans mon enthousiaste introduction élevé Dominique de Gourgues à cent coudées plus haut que tous les héros de Plutarque. L'aimable et délicat critique fit observer que c'était bien assez de mettre le vengeur de notre colonie sur la même ligne que les grands hommes de l'antiquité. *Est modus in rebus.*

Digitized by Google

Que l'amiral, dans une nouvelle édition (qui sera très prochaine : car le livre est assuré d'un grand succès), supprime les petites taches qui lui auront été signalées ici et ailleurs, qu'il corse un peu plus certains de ses récits, en utilisant surtout les publications de la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (car les négliger encore, ce serait presque s'embarquer sans biscuit), et nous serons heureux de lui envoyer, des bords de la Charente comme des bords de la Garonne, une magnifique salve d'applaudissements.

T. DE L.

QUESTIONS ET RÉPONSES

I. — QUESTIONS

N° 486. F. H., dans la *Nouvelle biographie générale*, article *Descartes*, raconte que ce grand philosophe, en 1627, alla au pays d'Aunis « voir le siège de La Rochelle », et qu'il ne revint à Paris qu'à la fin de 1628. A-t-on quelques détails sur le séjour de René Descartes en Aunis, et la toute récente publication de M. l'amiral Jurien de La Gravière, *Le siège de La Rochelle*, contiendrait-elle quelque chose sur ce sujet ?

A.

N° 487. Au commencement de ce siècle, un poète (?) s'est amusé à composer la chanson suivante qui contient tous les noms singuliers appartenant à des particuliers de La Rochelle:

Couillandeau, Bigrel, Bougreau, Mariocheau,
Blanconnier, Friconeau, Rétau, Solau,
Le Gras, Le Gris, Petit, Petau,
Penigau, Pinasseau, Fouasseau,
Boufandau, Grelaud, Grêlet, Pineau, Pinet,
Fanton, Fauton, Fonbret, Fragneau, Fougnet,
Le Rède, Viavant, Vihant, Vinet,
Concarré, Labouret.

La Sanglar et La Plantar,
Petitpied, Chaussegros, Létrille,
Robinet et Courjaret,
Dutrou, Crassou, Rondraille et Sandrille,
Dupaty, Paton, Pata,
Hüe, Dia, Caillaud, Caillé, Fallofé,
Piou, Piet, Pian, Pia,
Bré, Brand, Brart,
Daud, Dodin, Dodart.

Gargouilleaud, Macouiller,
Culant, Cuchand, Martin, Braillard,
Roux, Couillaud, Rangouillard,
Sontan, Sichard.

Digitized by Google

Angoulon, Engoulen,
Jarnigan, Beaubassin, Mongrand, Cousin,
Patrouilleau, Gâtignon,
Gazeau, Conignon,
Boutet, Beutard, Boutiron.

Quelqu'un pourrait-il connaître le nom de l'auteur ?

A.

—

N° 488. *Familles de Rochon, Dreuille et Beaumont de Gibaud* ; le *fief de Taillandie*. Je désirerais connaître les armoiries, ainsi que quelques détails sur elle, d'une famille de Rochon, anoblie en novembre 1615 dans la personne de Claude Rochon, sieur de La Roche, sergent-major de la citadelle de Blaye, marié à Marie de Dreuille. Leur fils Louis se qualifiait sieur de Puycheny, paroisse d'Essarts, au marquisat d'Aubeterre en Angoumois, sur la limite de la Saintonge. Il s'agit donc aussi de la famille Dreuille de Puycheny, que Théophile de Bremond d'Ars cite à la page 70 de sa brochure sur le *Ban* de 1635 en Angoumois, dont il ignore les armoiries, que je désirerais connaître aussi.

Ce Louis de Rochon est dit sieur de Taillandie, garde du corps, dans un arrêt de maintenue de noblesse, rendu par les commissaires généraux, le 16 janvier 1669 (Arch. nat., E, 1750). Le fief de Taillandie, sis sur les confins des paroisses d'Essarts et de Bonnes, passa en 1453 des Lantas aux Restier (*ex meis*). Quoique dans l'opuscule cité les Restier se qualifiassent encore en 1635, seigneurs de Taillandie, sans doute comme suzerains, cette petite seigneurie était sortie de chez eux vers 1604 pour entrer chez les Beaumont de Gibaud: car Lucrèce de Beaumont, fille de François, l'apporta en dot à Charles de Livenne (*ex meis*).

Pourquoi Taillandie revint-il aux Beaumont, et comment passa-t-il aux Rochon ? Sans doute par Catherine de Beaumont, fille d'Henri et de Marie de Salignac-Fénelon, mariée à Louis de Rochon de Puycheny, dont la fille et héritière universelle, Louise de Rochon, épousa en 1725 Jean-Jacques d'Arlot, marquis de Frugie, et de La Coussière-Saint-Saud, « seigneur de Taillandie », neveu d'Hélie d'Arlot, chevalier de Frugie, marié à Hippolyte-Angèle de Beaumont de Gibaud.

Sur une lettre datée de 1690 et signée « Puycheny », au milieu d'autres lettres émanant des Rochon de Puycheny, j'ai vu un cachet portant écartelé : *Aux 1 et 4 de... au lévrier de...* ; *aux 2 et 3 à trois fasces ondées de...* Les Restier, d'après Bremond d'Ars et Nadaud, porteraient 5 bandes ondées d'or, ce qui a un certain rapport avec l'écartelé 2 et 3 ci-dessus. Le lévrier serait-il alors l'écu des Dreuille ou celui des Rochon ?

De St-S.

—

Digitized by Google

II. — Réponses

N° 476 : t. XI, 212, 281. *Martin Luther, lieutenant de vaisseau au port de Rochefort.*

Le lieutenant de vaisseau, qui signait en 1789 ses lettres au vicomte de La Porte, son frère d'armes et son ami, « Martin Luther », avait pour nom de famille *Martin*. Aucun Luther ne figure dans l'*Etat de la marine* en 1789, comme sous-lieutenant ; mais on y trouve Martin, attaché au port de Toulon, sixième escadre, promotion du 1er mai 1786. Il devint lieutenant de vaisseau en avril 1789. F.

—

N° 478 : t. XI, 275. *Les Ballonfeau et le « chevalier d'industrie » Jacques Ballonfeau.*

Voici quelques Ballonfeau qui pourront peut-être servir à établir une filiation :

Jacques Ballonfeau, avocat et échevin à Saint-Jean d'Angély (1581), épousa Madeleine Horric. Il eut Françoise, née à Niort le 15 janvier 1581, tenue sur les fonts de baptême par René Ballonfeau, licencié ès-lois, bailli du comté de Taillebourg, et par Françoise Veilleseille et Renée Mestivier (1). Jacques est mort à Niort et y a été inhumé le 7 septembre 1586.

Johan Horric, écuyer, sieur d'Audonne, est, le 12 août 1629, parrain avec Renée de l'Espine, femme de Pierre Cochon, procureur du roi, de Renée Dufour, fille de François, maître passementier, et de Catherine Bodin.

Catherine Horric, dame de La Roche-Tolay, assiste, en 1679, à l'abjuration de Françoise Jousselin.

Jacques Horric, de la paroisse de Saint-Sauveur de La Rochelle, seigneur de Laugerie, officier des troupes du roi à Saint-Domingue, veuf de Marie-Honorée Jaulin, épouse à Niort, en secondes noces, le 20 juillet 1747, damoiselle Marie-Gabrielle de Lucet, fille de feu Gabriel, écuyer, ingénieur du roi à Brouage, et de défunte Marie Huot.

Dans une délibération du corps de ville de Niort, en juillet 1672, Claude Ballonfeau prend part à la nomination des maîtres jurés de la « manufacture », sans doute comme marchand ou manufacturier. Son nom ne figure pas sur les registres catholiques. Etait-il protestant? La famille s'est longtemps maintenue dans cette ville, mais dans une position modeste, celle des marchands. Vers la fin de l'échevinage un Ballonfeau est député de la corporation des marchands et artisans pour la nomination de deux échevins. G. L.

— Jacques Ballonfeau, de Saint-Jean d'Angély, a composé : « *Complaincte au pays et villes de Sainctonge, de la mort du*

(1) Jusque vers 1610, il était d'usage que tout garçon présenté au baptême eut deux parrains et une marraine, de même que toute fille avait deux marraines et un parrain.

Digitized by Google

seigneur comte de Martigues, duc de Panctièvre. Paris, de l'imprimerie d'Olivier de Hairy, 1570; in-4° de 16 pages, coté 70 francs, dans le catalogue Lefèvre en 1881. Citons encore :

Olivier Ballonfeau, avocat, qui assiste, le 31 juillet 1560, au partage des dettes de la maison de Clion entre Jeanne, Jacquette et Marie de La Roche-Andry ;

Anne Ballonfeau, mariée à Maurice Gadouyn, maire de Sain-Jean en 1575 ;

Marguerite Ballonfeau, mariée à Robert Dupont, sieur de Charsay, vivant en 1581 ;

René Ballonfeau, juge de l'abbaye, sieur des Groies, marié à Mathurine Vallet, vivant en 1594 ;

Mathieu Ballonfeau, conseiller élu en l'élection de Saint-Jean d'Angély en 1605 ;

Catherine Ballonfeau, mariée à Olivier Razin.

La généalogie, probable, pourra s'établir ainsi :

Olivier Ballonfeau a pour enfants : 1° René, 2° Mathieu, 3° Anne, 4° Marguerite, 5° Catherine.

De René est venu Jacques Ballonfeau, chevalier d'industrie.

Il y a un partage entre Robert et Olivier Dupont, mari de Marguerite Ballonfeau, du bien provenant tant de leur père « que ceux acquis de Jacques Ballonfeau ». Olivier Razin reçoit, le 9 septembre 1594, le compte de tutelle des mineurs Gadouin, enfants d'Anne Ballonfeau. L'auteur de la *Complainte* devait être frère d'Olivier Ballonfeau. D.

—

N° 479 : t. XI, 276. *Constant de Saint-Mégrin, évêque constitutionnel de Lot-et-Garonne.*

Voir plus haut, pages 325-328.

—

N° 480 : t. XI, 276. *Le mot de la chérade :*

Quante arrive l'hivar, vint le premié de l'*an*,
Thi fait piésit aû drôle oûtan coume aû meman ;
Au thiu d'in entounour o faut mette in' *deuye*.
Mei le chassour-n-en tire et mein i-l-eit brr'douye ;
La soupe eit boune aneut ! O n'a reun d'étounan :
La thieûsinière a mi dan son pot ine *andouye*.

PIERE MARCOUT.

—

N° 482 : t. XI, p. 277. *Le théâtre en Saintonge-Aunis aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

A. — Le 12 décembre 1788, les citoyens de la ville de Rochefort rendirent un témoignage éclatant à l'illustre tragédienne Saint-Val, par l'intermédiaire de M. C..., « avocat de l'académie de La Rochelle » :

O sublime Saint-Val, fille de Melpomène,
Tu viens par ta présence embellir notre scène.

Digitized by Google

Grâce au prestige heureux de ton art enchanteur,
Nous jouissons en toi de l'immortel auteur,
Emule de Racine et rival des Corneilles,
Qui de notre théâtre augmenta les merveilles...
Jaloux de nos plaisirs, un rigoureux destin
A l'Europe ravit et Voltaire et Le Kain.
Le Kain ! Ah ! ce nom seul, ce nom rouvre et rappelle
De nos tristes regrets la source trop cruelle.
Que dis-je ? Il vit en toi, Saint-Val, et par ta voix
Sur la scène française il donne encor des lois !...

Un compte rendu termine l'épître : « Mlle Saint-Val a joué successivement à Rochefort les rôles de Zelmire, Mérope, Sémiramis. A la fin de cette pièce on a fait passer sur la scène une couronne de lauriers à laquelle étaient attachés des vers où l'on a tâché de peindre le juste enthousiasme des spectateurs pour cette actrice célèbre. Elle a reçu cette couronne au bruit des acclamations universelles, et l'a placée sur son cœur avec cette modestie, compagne ordinaire des vrais talents. Les vers ont été lus par le premier acteur à la demande du public. Mlle Saint-Val a témoigné sa reconnaissance par des expressions d'une sensibilité aussi honorable pour elle qu'agréable aux citoyens de Rochefort, dont elle a continué de captiver l'admiration et les suffrages dans différents rôles. »

La Saint-Val, d'après des documents inédits, par Paul Pourat, p. 89 ; *Revue d'art dramatique* du 15 juillet 1891, n° 134.

*
* *

B. — Sur Philippe Vincent, on peut consulter *La France protestante* de Haag, qui indique un autre ouvrage sur le même sujet, *Traité des théâtres* (La Rochelle, 1647, in-12), mais qui ne parle pas du débat ; surtout Arcère, *Histoire de La Rochelle*, II, 374, qui ajoute à propos de ce dernier ouvrage : « Il y a de l'ordre et du raisonnement. On y trouve le fond et le germe de ce qui a été dit depuis contre les spectacles. »

Le père Estienne Audebert, du diocèse de Limoges, dit le père de Backer, I, col. 308, « se servit utilement de son talent oratoire pour combattre les hérétiques à La Rochelle, dans l'île de Ré, etc. » ; il lutte aussi contre Vincent : « Il s'agissait de savoir si la danse était permise. Il arriva en cette occasion ce qui pour l'ordinaire arrive dans les disputes littéraires : on écrivit de part et d'autre, on répliqua, on répondit encore, on embrouilla la matière, on s'injuria : car les armes des savants ne sont pas toujours des raisons. Le jésuite considérait son sujet dans une spéculation vague et abstraite ; et le ministre l'envisageait à travers les circonstances qui l'accompagnent et les dangers qu'il fait naître. » Arcère.

La *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* n'indique aucun ouvrage d'Audebert sur cette discussion.

*
* *

C. — La *Bibliographie des écrivains de la compagnie de*

Digitized by Google

Jésus, qui doit être bien informée, dit (1876), t. III, col. 1,413 : « Pierre de Villiers, né à Cognac le 10 mai 1648, entra dans la compagnie le 6 juin 1666. Après s'être distingué dans les collèges et dans les chaires, il quitta la compagnie en 1689, pour entrer dans l'ordre de Cluni, non réformé ; il devint prieur de Saint-Taurin, et mourut à Paris le 14 octobre 1728. » L.

— Les documents sur les Villiers à Cognac sont d'une extrême rareté. Le 20 juillet 1648, Jacques de Villiers, receveur des tailles dans l'élection de Cognac, est parrain à Saint-Léger; quant à l'acte de baptême du poète Pierre de Villiers, il n'a pas été trouvé jusqu'ici. On n'est d'accord ni sur la date précise de sa naissance, ni même sur la ville où il est né, bien qu'on le dise généralement né à Cognac en 1648.

Voici la légende qui accompagne son portrait gravé par Desrochers : « Pierre de Villiers, prieur de Saint-Taurin, du grand ordre de Saint-Benoist, prédicateur et écrivain célèbre, *né à Paris en 1650.* » On lit au bas ces vers de Gacon :

Villiers, orateur et poète,
Répand une grâce secrète
Sur tout ce que sa plume écrit.
Il se rend maître des suffrages
Et joint toujours dans ses ouvrages
L'honnête homme à l'homme d'esprit.

Je profite de cette occasion pour renouveler la question que j'ai posée il y a bien longtemps, dans le t. I du *Bulletin*, page 366. De Villiers a dit, dans l'*Art de prêcher* :

Plus exact qu'autrefois, notre siècle condamne
Ce mélange brillant du saint et du prophane,
Si chéri, si commun au siècle de Coton,
Quand par un *cambisès* commençait le sermon.

J'ai demandé et je demande encore le sens de *Cambisès* que G. Sandré, dans son édition de l'*Art de prêcher* (Paris, Sarlit, 1858, in-12), a remarqué lui aussi sans pouvoir en trouver la signification précise. (*Bulletin*, I, 394). J. P.

*
* *

D. — « *Réflexion sur le comique larmoyant*, par M. M. D. C., Trésorier de France et Conseiller au Présidial, de l'Académie de La Rochelle ; Adressées à MM. Arcère et Thylorier, de la même Académie. A Paris, chez Durand et Pissot : M.DCC. XLIX » ; in-18, VIII-77 p. Il est facile de reconnaître sous ces initiales, « Martin de Chassiron » (Pierre-Mathieu), dont parle la *Biographie saintongeaise*.

—

N° 483 : t. XI, 277. *La famille Ancelin et le fief de Savigné.*

Pour les Ancelin de La Garde de Saint-Quentin, seigneurs de La Mauvignère, Savigné, Bernessart, Mazerolles, etc., consulter le *Bulletin* des Archives, t. VII, p. 401.

—

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

PALISSY (Bernard) et AMBROISE PARÉ. *Œuvres choisies... Voyages* d'A. Paré racontés par lui-même. Paris, Delagrave, 1890 ; Villefranche de Rouergue, impr. Bardoux. Voir plus haut page 68.

—

PAPILLAUD (Adrien). *Les crimes maçonniques. La mort du prince impérial.* Lettre à M. le baron Tristan Lambert. Paris, Savine, 31 mars 1891, in-18, 275 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

—

PEIRESC. *Une lettre de Peiresc à son relieur Corberon.* Document communiqué par M. Tamizey de Larroque. Paris, 1890, in-8°, 8 p. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la société de l'histoire de France, XXVI, 121).

La lettre (28 octobre 1630) qui est fort belle, « est une sorte de protestation où est exprimée avec une simple et forte éloquence l'indignation de l'homme de bien méconnu, du bon citoyen calomnié, du bibliophile menacé dans l'objet de ses plus chères affections », à propos des troubles d'Aix où sa maison envahie par la foule faillit être pillée.

—

PHELIPPOT (R.-T.), auteur de publications historiques. *Lettre historique rétaise* sur l'incendie de la mairie de la ville de Saint-Martin, du tribunal de commerce, de la justice de paix, du commissariat de police, et sur l'anéantissement des archives historiques et municipales de cette ville et du tribunal de commerce de l'île de Ré. Saint-Martin (île de Ré), Berton, 1891, in-8°, 24 pages. Prix : 60 centimes.

Nous avons déjà parlé et de l'incendie de Saint-Martin, XI, 94, et de cette *Lettre historique rétaise*, XI, 210, quand elle a paru dans l'*Echo rochelais*. Cette nouvelle édition, ornée de gravures, contient quelques additions. Ah ! si l'auteur voulait vider ses riches cartons, quels suppléments, quels développements il donnerait à son opuscule !

—

PINEAU (Le docteur Emile). *L'île d'Oleron au point de vue de l'établissement d'un sanatorium maritime.* Paris, 1890, in-8°, 8 pages. (Extrait de l'*Association française* pour l'avancement des sciences : congrès de Limoges ; reproduit par le *Conservateur* de Marennes, du 28 juin).

Le Gérant, NOEL TEXIER.

Digitized by Google

REVUE

DE SAINTONGE & D'AUNIS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE NOVEMBRE 1891 : AVIS ET NOUVELLES : Les Maurès de Malartic ; conférences ; programme du congrès de la Sorbonne en 1892. — NÉCROLOGIE : Gonzalez, comte de Larocque-Latour, Mme Lecoq de Boisbaudran, Frédéric Mestreau, Mme du Pavillon, Rainguet, Louis Routurier, Jacques de Tilly. — MARIAGES : Rémy Barbot et Marguerite Guimaron, Goubaux et Victorine Bachelar, Adolphe Hocquart et Marie Alleyron, Amédée Mesnard et Angèle Baudet, comte de Mentbron et Antoinette de Marcellus, marquis de Nieul et Marie de Valon d'Ambrugeac, Victor Thierry et Marguerite Bertrand. — ARCHÉOLOGIE : Sépultures mérovingiennes à Biron ; les églises de Saintes avant le XIe siècle ; la date des remparts de Saintes. — VARIÉTÉS : Dessèchement des marais ; ecclésiastiques de la région de Montlieu en 1792. — LIVRES ET PÉRIODIQUES : Inscriptions du musée de Saintes ; Saint-Froult ; Belzunce ; les conventionnels de la Charente-Inférieure ; l'*Angelus* à Saintes ; les détenus de Brouage et Chabelland ; Lafond-Duclaud. — QUESTIONS ET RÉPONSES : Robillard ; un curé hérétique ; un abbé de Baigne musicien ; une histoire manuscrite de l'île de Ré ; les Pelletan d'Archiac ; les Rochon, Dreuille et Beaumont de Gibaud. — BIBLIOGRAPHIE : *RE-VI.*

AVIS ET NOUVELLES

La *Revue critique d'histoire et de littérature*, n° 18 de 1891, a analysé avec grand éloge l'article de M. d'Aussy, *Les campagnes de Du Guesclin dans le Poitou, l'Aunis et la Saintonge*, paru dans le *Bulletin*, x, 329.

—

La *Revue des questions historiques* d'avril a publié le mémoire de M. d'Aussy lu à la séance du 15 janvier 1891, *Montesquiou a-t-il assassiné le prince de Condé à la bataille de Jarnac ?* qui conclut à un doute très sérieux.

—

La *Revue historique* de juillet-août cite du numéro de mai : *Les prieurs de Fouras, Deux bénédictins, Description de Saintes, Le prince royal de Danemark, Parcoul* et *Ballonfeau.*

Digitized by Google

La *Revue de l'art chrétien*, 1891, 4e livraison, signale dans le XVIIIe vol. des *Archives* les inventaires de Taillebourg, Royan et de Gilles de Montgommery à Saint-Jean d'Angély.

—

La *France militaire* a rendu compte de la notice sur le général Alleyron, parue dans le numéro de juillet.

—

Les *Tablettes des deux Charentes* du 3 octobre tire du numéro de septembre la « curieuse révélation historique » sur René Caillié, et cite « le commentaire sur l'épitaphe de Thomas de Comans, et la notice *Bernard Palissy*. Le *Courrier de La Rochelle* du 4 et *l'Echo saintongeais* du 8 ont reproduit l'article Caillié.

—

Le *Mémorial de Saintes*, *Gazette des bains de mer de Royan*, a reproduit *Bernard Palissy* dans ses numéros des 11 et 18 octobre, sans indiquer la source.

—

Ont publié le sommaire du numéro de septembre : Le *Progrès* du 18 ; le *Journal de La Pallice* du 19 ; l'*Echo de Jonzac* et le *Journal de Marennes* du 20 ; l'*Echo rochelais* du 23 ; l'*Union conservatrice* du 24 ; l'*Eclaireur saintongeais* du 27 ; le *Bulletin religieux* du 3 octobre ; le *Barbezilien* du 15.

—

Le *Polybiblion* d'octobre a reproduit le sommaire du XIXe volume des *Archives*.

—

Dans sa séance du 20 août, le conseil général de la Charente-Inférieure a voté 200 francs pour le monument de Le Terme à Marennes.

Il a refusé de voter quelques francs pour la plaque commémorative que la société des *Archives* se propose de poser au pont de Taillebourg, pour rappeler la victoire de saint Louis.

—

Par décret de l'empereur d'Autriche en date du 17 mai, notre confrère, M. Sorbier-Bey, secrétaire rédacteur au ministère des affaires étrangères au Caire, a été nommé chevalier de la couronne de fer.

—

Dans son audience du 5 août, le tribunal civil de Mâcon a fait défense aux membres de la famille Malartic, habitant les départements de Saône-et-Loire, de l'Aube et du Gers, de prendre à l'avenir le nom de *De Malartic*, les condamne aux dépens du procès et les oblige à faire rectifier ceux de leurs actes de l'état civil où la particule *de* a été inscrite. Il résultait, en effet, une confusion de noms entre cette famille Malartic et la maison de Maurès de Malartic en Gascogne, absolument étrangères l'une à l'autre. Les seuls représentants de la maison de Malartic sont actuellement Jean-Hippolyte-Maxime, comte de Maurès de

Digitized by Google

Malartic, ancien conseiller général de la Seine-Inférieure, chef de nom et d'armes ; son neveu le comte Henry, et son cousin le comte Gabriel. Il existe encore une branche, celle de Fondat, séparée de la souche commune depuis le XVIe siècle, et dont le représentant est M. Camille de Malartic de Fondat, ancien préfet, dont l'*Annuaire de la noblesse,* 1856, page 235, a donné la filiation.

Le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chenaye-Desbois a publié, IX, 417, la généalogie des Malartic, et p. 636, celle des Maurès, originaires de Bordeaux. Louis XIV, en février 1690, permit à Jean-Vincent de Malartic, commandeur de Saint-Louis, commandant au gouvernement du Roussillon, de porter les nom et armes des Maurès, auxquels il avait été substitué par le testament (28 novembre 1686) de sa tante maternelle Anne de Maurès, la belle Manon d'Artigues, comtesse de Montricoux, sœur de Marie, comtesse de Plassac, épouse de Jean-François Bigot de Saint-Quentin. C'est le fils de ce Jean-Vincent, Ambroise-Eulalie, dit le vicomte de Malartic, qui fut maire de La Rochelle, et député de la noblesse d'Aunis aux états généraux de 1789. Voir pour la représentation actuelle l'*Annuaire de la noblesse* de 1862, page 186, et *La noblesse de Saintonge,* page 268.

—

Parmi les objets préhistoriques provenant de la grotte du Gros-Roc (Voir *Bnlletin*, X, 365) et récemment entrés au musée de Saintes, figure un fragment de la mâchoire inférieure du lion des cavernes, qu'un de nos premiers paléontologistes, M. H. Filhol, professeur au muséum, à la Sorbonne et à l'école des hautes études, a trouvé tellement intéressant qu'il a créé une variété nouvelle, *Felis leo*, variété *Cloueti*.

—

Conférences : A Rochefort, le 4 août (omission du dernier numéro), *Voyage aux Indes néerlandaises*, par M. Fritz du Bois, délégué de l'union des sociétés suisses de géographie ; le 13 septembre, à Berneuil, par M. E. Dupon, *Les conquêtes de la république* ; le 10 octobre, à Rochefort, par M. Trivier, sur le second voyage qu'il vient d'accomplir en Afrique, *Autour du pays noir* ; voir compte-rendu dans les *Tablettes* du 13.

—

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1892.

Section d'histoire et de philologie. — 1° Transformations successives et disparition du servage ; 2° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers ; 3° Histoire des anciennes foires et marchés ; 4° Anciens livres de raison et de compte ; journaux de famille ; 5° Vieilles liturgies des églises de France ; 6° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes ; 7° Rechercher à quelle épo-

Digitized by Google

que, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs ; distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français ; 8° Jeux et divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes ; 9° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle ; 10° Etudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms ; 11° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France ; 12° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la renaissance ; 13° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV ; 14° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes ; 15° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de l'ancienne France ; 16° Recherches relatives à l'histoire de la marine française d'après les archives notariales des villes maritimes de France ; 17° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.), jusqu'au règne de Louis XIII.

Section d'archéologie. — 1° Signaler les inventaires des collections particulières d'objets antiques, statues, bas-reliefs, monnaies, formées en province du XVIe au XVIIe siècle ; 2° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique ; 3° Etudier dans une région déterminée de l'Afrique les édifices antiques, tels que : arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de villes, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes ; 4° Signaler les objets antiques conservés dans les musées, de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent ; 5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés ; 6° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui des édifices chrétiens d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an mil ; 7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.) ; 8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire au

Digitized by Google

France aux diverses époques du moyen âge ; signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date ; 9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers, En donner autant que possible les coupes et plans ; 10° Signaler, comme l'a fait en 1741 l'abbé Jean-Baptiste Thiers dans son *Traité des superstitions*, les restes de vieilles croyances et pratiques superstitieuses qui peuvent subsister dans certaines parties de la France : croyance aux phylactères, à la valeur surnaturelle de certains mots dépourvus de sens, à la vertu curative spéciale de certains saints et de leurs tombes ; pèlerinages à des roches ou à des fontaines ; degré de diffusion locale des livres de superstitions populaires : clé des songes, traité du Grand Albert et autres recueils toujours réimprimés, reproduisant des signes, figures et formules en usage depuis plusieurs siècles ; feux de Saint-Jean ; paroles de l'évangile détournées de leur sens ; invocation des anges Uriel, Assiriel, Iniel, Anarael et autres de même sorte ; 11° Rechercher les documents écrits ou figurés relatifs à l'archéologie navale ; 12° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge; indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits ; 13° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier ; 14° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique ; signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; 15° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée ; 16° Etudier dans les *Acta sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région ; 17° Signaler les découvertes numismatiques faites soit isolément, soit par groupes, dans une circonscription déterminée ; les classer par époques depuis les temps les plus reculés (époque gauloise) jusqu'au XVIIe siècle ; étudier les causes historiques et économiques qui justifient la présence de ces monnaies.

Section des sciences économiques et sociales. — 1° Rechercher quelle était, sous l'ancien régime, dans les diverses régions de la France, la nature des fonctions du procureur du roi auprès des autorités locales d'ordre municipal ; 2° De l'exécution de la peine des travaux forcés ; 3° Existe-t-il des modes à peu près satisfaisants d'évaluation de la fortune mobilière et immobilière d'un pays ? 4° Quelle est la cause principale de l'augmentation des dettes publiques européennes et quelle est son influence sur la fortune publique et privée ? 5° Quels ont été les éléments qui ont concouru à former la population des Etats-Unis d'Amérique ? Quelle influence ont-ils encore sur sa composition, tant sur la quotité de cette population que sur ses mœurs et son caractère ? 6° Y aurait-il intérêt à introduire en France le prin-

Digitized by Google

cipe soit du *home-stead* des Etats-Unis de l'Amérique du nord, soit d'institutions analogues en vigueur dans d'autres pays et ayant pour but de rendre insaisissable le foyer familial ? Quelles seraient les dispositions législatives et réglementaires à adopter pour assurer à la famille la sécurité de l'héritage dans une mesure à déterminer ? Quelle pourrait être cette mesure ? 7° Etudier les tentatives qui ont été faites en France, avant l'organisation de l'enseignement secondaire spécial (en 1866), pour créer un enseignement d'où les langues anciennes seraient exclues, mais qui, par le caractère et l'étendue de ses programmes, par la durée des études, par la sélection des élèves et les garanties exigées des professeurs, serait supérieur à l'enseignement primaire ; 8° Du rôle des écoles professionnelles dans l'enseignement primaire obligatoire : Faut-il mettre l'atelier dans l'école ou l'école dans l'atelier ? 9° Etudier les mesures propres à garantir les pensions de retraite dans l'industrie privée ; 10° Rechercher le meilleur régime légal à appliquer aux sociétés par actions.

Section de géographie historique et descriptive. — 1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers ; étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française ; 2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées : cartes de diocèses, de provinces, plans de ville, etc.; 3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789 ; 4° Biographie des anciens voyageurs et géographes français ; missions scientifiques françaises à l'étranger avant 1789 ; 5° De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux ; disposition particulière des locaux d'habitation, fermes, granges, etc.; origine et raison d'être de ces dispositions ; altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques ; 6° De l'habitat en France, dans les temps préhistoriques ; cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire ; cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie ; 7° Limites des suffixes ethniques les plus caractéristiques ; cartes des noms de lieux en *ac*, en *az* et *oz*, en *on*, etc.; 8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants ; indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.) ; 9° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes ; 10° Etudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, etc.) ; 11° Chercher les preu-

Digitized by Google

ves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique; traditions locales ou observations directes; 12° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée de France depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au-delà de la période historique, tels que déplacements des cours d'eau, brusques ou lents; apports ou creusements dus aux cours d'eau; modifications des versants, recul des crêtes, abaissements des sommets sous l'influence des agents atmosphériques; changements dans le régime des sources, etc.; 13° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat; 14° Discuter les documents relatifs à la distribution géographique des populations de couleur qui vivent dans les colonies, les protectorats et les zones d'influence française.

—

Erratum. — T. XI, p. 332, dernier §, ligne 3, lire : « A été attaché au cabinet du préfet de la Charent-Inférieure, M. de Blignières, de juillet à novembre 1874. »

T. X, p. 122, ligne 17, lire : « Lamirault de Noircourt »; p. 132, ligne 20 : « Geoffroy de Dompierre. »

NOTES D'ÉTAT CIVIL

—

I. — Décès

La société des *Archives* a deux nouvelles pertes à déplorer :

I.— Le 19 septembre, à Saint-Georges de Didonne, est décédé, âgé de 66 ans, après une courte maladie, Eugène-*Frédéric* Mestreau, négociant, sénateur de la Charente-Inférieure, conseiller municipal de Saintes, ancien député, ancien conseiller général. Né à Saint-Pierre d'Oleron, le 15 février 1825, « de parents chrétiens et orléanistes, dit le *Moniteur de la Saintonge* du 24, qui l'élevèrent dans les nobles sentiments de la foi », il eut pour père Jean-Frédéric Mestreau, marchand et juge au tribunal de commerce, et pour mère Charlotte-Emilie Delbès, née à Saint-Martin de Ré, décédée veuve à Saintes, le 15 mai 1882, dans sa 85° année, universellement estimée pour sa piété et sa charité. Après ses études commencées au séminaire de Pons, où il eut pour condisciple M. Dupon, rédacteur du *Peuple*, achevées au lycée de Poitiers où il connut M. Hippolyte Barbedette, sénateur, il entra dans la maison de commerce qu'avait fondée son père, homme des plus intelligents.

Aux élections municipales des 19 et 20 août 1860, Mestreau fut élu conseiller au premier tour de scrutin, le 9° par 670 voix sur 814 votants et 2,697 inscrits. Au renouvellement de 1865, il eut 933 voix et fut élu le 18°. Il ne fut pas réélu le 7 août 1870. Le 7 mai 1871, au second tour de scrutin, il fut nommé le pre-

Digitized by Google

mier par 985 voix ; au 22 novembre 1874, il arriva le 7e de la liste avec 1,198 suffrages ; le 2e avec 1,895 voix le 9 février 1881 ; le 1er avec 1,941 le 4 mai 1884, et le 9e par 1,757 le 6 mai 1888.

Au 4 septembre, son ami Eugène Pelletan, dont le chalet à Saint-Georges était voisin du sien, le fit nommer préfet de la Charente-Inférieure ; il exerça ses fonctions du 6 septembre au 23 mars. Le 8 février, aux élections générales pour l'assemblée nationale, Mestreau obtint 32,706 voix ; mais son élection fut cassée le 9 mars, parce qu'un préfet ne pouvait se présenter dans son département s'il n'avait pas résigné ses fonctions six mois auparavant. Le 2 juillet, aux élections complémentaires, il fut élu de nouveau par 35,973 suffrages. Son élection, contestée le 24, fut cependant validée après un discours en sa faveur de M. le marquis Elie de Dampierre. Il siégea à gauche.

Le 28 février 1876, il échoua dans la circonscription de Saintes avec 5,473 voix, contre M. le baron Eschasseriaux qui en eut 6,611. Mais Jules Dufaure ayant été nommé sénateur inamovible, Mestreau fut élu député de l'arrondissement de Marennes par 6,266 voix contre 5,374 à Omer Charlet, conseiller général.

Après le 16 mai 1877, Mestreau se représenta à Marennes contre M. le vicomte d'Aviau de Piolant, ancien sous-préfet de Marennes, et fut élu député le 14 octobre, par 7,174 voix, contre 5,682. Le 21 août 1881, il y fut encore réélu, cette fois sans concurrent, par 7,886 suffrages. Au renouvellement triennal du sénat, le 25 janvier 1885, Mestreau fut élu sénateur le premier de la liste par 549 voix sur 1,036 votants, avec M. Bardedette et M. Combes, contre le baron Vast-Vimeux, M. Roy de Loulay et M. Boffinton.

Il fut élu membre du conseil général de la Charente-Inférieure pour le canton de Saujon en 1873, échoua contre Massiou en 1875 ; en 1883 il fut nommé à La Tremblade qu'il représenta jusqu'en 1890, où il fut remplacé par M. le docteur Verneuil ; on lui reprochait de ne pas assez s'occuper du canton.

Ses funérailles civiles ont eu lieu à Saintes le 22, à 4 heures du soir. Une foule qu'on peut évaluer à 500 personnes, a suivi le cercueil de la maison mortuaire au cimetière de Saint-Vivien. Les cordons du poële étaient tenus par M. le comte Anatole Lemercier, maire de Saintes et député ; M. Grimanelli, préfet de la Charente-Inférieure ; MM. Barbedette et Combes, sénateurs ; MM. Dionys Ordinaire, député du Doubs ; Delmas, maire de La Rochelle ; Braud, maire de Rochefort, et Garnier, maire de Royan, conseillers généraux et députés de la Charente-Inférieure. Le deuil était conduit par M. Abel Mestreau, Huvet et Georges Huvet, fils, gendre et petit-fils du défunt. Quatre discours ont été prononcés sur la tombe. M. Grimanelli a vanté surtout le « patriote ardent et clairvoyant » qui « a été un des premiers dans le département à comprendre que la république était le seul gouvernement qui convint à la société

Digitized by Google

française issue du XVIIIe siècle et de la révolution ». M. Barbedette a parlé du camarade d'études devenu plus tard l'ami : « Elevés sur les mêmes bancs, il nous a paru simple de continuer, remplissant un même mandat de nous asseoir dans notre âge plus avancé, sur les mêmes bancs encore ». M. Ordinaire a célébré ses vertus domestiques : « J'ai éprouvé une douceur, une joie infiniment tendre à contempler cet intérieur, à vivre pleinement de la vie du cœur de mon ami, à m'associer à lui dans ses pensées intimes. » M. Lemercier a célébré ses « trois grandes passions : l'honnêteté, la patrie, la famille », et a terminé ainsi : « Pour tant de vertus, tant de titres à la reconnaissance publique, je puis bien, au nom de la ville, au nom de cette population qui nous écoute, le remercier de tout ce qu'il a fait de beau et de bien dans sa vie. Il fut un grand citoyen et un bon citoyen. Adieu, mon ami ; bientôt j'irai te rejoindre. Pendant ma courte absence, prie pour moi. » Voir le récit des funérailles et ces discours *in extenso* dans l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* du 24, reproduit en partie par quelques autres journaux du département.

Mestreau avait épousé Jeanne-Marie-Eugénie Philippon, née à Archiac, fille de Jean et d'Anne-Jeanne-Eugénie Febvre, décédée à Saintes le 19 août 1860, dont il a eu trois enfants: 1° Frédéric, décédé en 1876, à Narbonne, soldat au 100e régiment de ligne ; 2° Abel, qui a épousé, le 21 décembre 1885, Marguerite David, fille de David, propriétaire et maire des Gours, canton d'Aigre (Charente), dont une fille, et 3° Jeanne-Eugénie-Emilie-*Noémi*, née le 23 juin 1850, mariée le 24 avril 1871 à Louis-*Anatole* Huvet, né le 18 mars 1846 de Louis-Charles Huvet et de Marie-Jeanne Paillot, décédée à Saintes le 24 novembre 1882, laissant une fille et un fils : Marina-Marguerite, née à Saintes le 17 juillet 1872, et Frédéric-Charles-Joseph, né le 23 octobre 1873.

—

II. — Le 8 octobre, est décédée à Cognac, âgée de 77 ans, Alexandrine Joubert, née à Jarnac le 2 novembre 1814, de Philippe Joubert et de Henriette Bertrand, mariée en 1837 à Paul Lecoq de Boisbaudran, « femme d'élite, entourée à Cognac du respect de toute la population, dit la *Charente-Inférieure* du 10, par suite de son inépuisable charité. » Elle laisse deux enfants, M. Lecoq de Boisbaudran, le savant chimiste, membre de l'institut, et une fille mariée à M. Paul Guenon des Mesnards, médecin à Saintes, dont postérité.

—

Le 2 juillet, est décédé à Paris, âgé de 85 ans, Charles-Cosme-Marie, comte de La Rocque-Latour, commandeur de la légion d'honneur. Entré à Saint-Cyr en 1823, il fut nommé lieutenant-colonel du 6e régiment de cuirassiers en 1854. Fils de Jean-Marie de La Rocque-Latour, officier au régiment de Royal-Cra-

Digitized by Google

vattes cavalerie, et de Marie-Suzanne-Joséphine Harouard de Saint-Sornin, mariés le 8 juillet 1800, il avait épousé, le 14 mai 1839, Marie-Augustine-Alix de Trimond, dont sont issus Jean-André-Raoul et Alicie-Marie. (Voir La Morinerie, p. 258; Ogilvy, I, 336).

—

Le 15 août est décédée, à Jonzac, Antoinette-*Cécile* de Lestrange, fille de Joseph, marquis de Lestrange, sous-préfet de Jonzac (9 octobre 1822-28 août 1827); mariée, le 20 mai 1828, à Marie-*Déodat* du Cheyro n du Pavillon, ancien officier de la marine royale, mort en juillet 1880, à qui elle apportait la terre de Salignac, canton de Mirambeau. De cette union sont issus : Déodat, Albert, morts sans alliance; Joseph, chevalier de Pie IX, marié à Mlle Bonnet; Alfred; Marie-Charles-Louis, décédé le 4 avril 1891, au château de Salignac (*Bulletin*, XI, 162), dont la fille Alix, née à Givet (Ardennes) en 1867, épousait, le 4 décembre 1890 (*Bulletin*, X, 17), Pierre de Boussiers; Nathalie, marquise Foucauld de Lardimalie; Gabrielle, comtesse d'Arche, décédée; Mme de La Boissière; la comtesse de Pindray, et Mme Rochebé, décédée. Le corps de Mme du Pavillon a été inhumé dans un caveau de famille, à Salignac.

—

Le 6 septembre, est décédé à Saint-Fort sur Gironde où il était né Joseph-Camille Rainguet, conseiller municipal, notaire honoraire. Il a été maire quinze ans et 25 ans notaire. D'une vieille famille du pays, il était neveu de Pierre-Damien Rainguet, l'historien saintongeais, et d'Augustin Rainguet, vicaire général, chanoine, supérieur du séminaire de Montlieu, poète distingué. « Travailleur infatigable, dit l'*Echo de Jonzac* du 13, honnête dans le sens le plus large du mot, esprit éclairé, parfois méticuleux un peu plus que de raison, on venait de loin prendre ses conseils; et il était toujours heureux d'obliger ses amis aussi bien qu'indifférents et adversaires politiques. »

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Sarrazin, notaire à Jonzac, président de la chambre des notaires de l'arrondissement; Dusser, conseiller municipal; Chabrier, président de la société de secours mutuels, et Hardy. Le deuil était conduit par son fils, M. Gaston Rainguet. Sur la tombe, M. le baron Eschasseriaux, député, a loué dignement cet honnête homme. Voir l'*Echo* du 13.

—

Le 8 octobre, est décédé à Saintes, âgé de 17 ans. un jeune homme qui donnait les plus belles espérances, Marie-Joseph-Emile-Eutrope-Armand-*Jacques* Le Gardeur de Tilly, né à Saintes, de Gustave-*Théodule* Le Gardeur de Tilly et de Marie-Amélie Girard du Demaine. Le deuil était conduit par ses deux frères Pierre et Jean, élève de l'école Saint-Cyr, et l'amiral Juin, son oncle. Sa sœur, Marie-Thérèse, a épousé M. Alphonse-Maurice Gaultier, chef de bataillon d'infanterie de marine.

Digitized by Google

Le 8 octobre, est décédé à Cognac, âgé de 57 ans, François-Louis Gonzalez, époux de Marie-Emilie Bouclier, négociant et membre du tribunal de commerce, qui, à force de courage et d'intelligence, avait réussi à fonder une importante maison de commerce. Sur sa tombe, M. Julien Roy, président du tribunal, a dit les mérites de son collègue dans un discours que publie l'*Ere nouvelle* du 11.

—

Le 16, est décédé à Matha, où il était né le 7 mars 1791, Louis Routurier, un vieux brave, qui avait combattu à Magdebourg, Lutzen, Dresde, Leipzick, Champaubert, Montmirail, Montereau, Craonne, etc. Blessé et fait prisonnier à Fleurus, il s'était échappé pour assister à la bataille de Waterloo. Il était âgé de 100 ans et 7 mois.

II. — Mariages.

Le 11 avril, a été béni en l'église de Saint-Louis d'Antin à Paris, le mariage de Maurice-Charles-Pierre Poute, marquis de Nieul, petit-fils du marquis de Coislin et de Joséphine-Adélaïde de Mac-Mahon, fils de Georges-Augustin, avec sa cousine germaine Mlle Huguette-Louise-Marie de Valon d'Ambrugeac. Il descend de Charles-Arnoul Poute, marquis de Nieuil le Virouil, Saint-Hilaire du Bois (1730-1806), grand sénéchal de Saintonge, qui présida en cette qualité les élections pour les états généraux en 1789. Voir *Bulletin*, IX, 326, et pour la filiation, *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*.

—

Le 14 mai, a été célébré en l'église cathédrale de Bordeaux, le mariage du comte Adrien Chérade de Montbron avec sa cousine, Mlle Antoinette Martin de Marcellus, fille du comte de Marcellus. Les témoins étaient pour le marié : le comte de Montbron et le baron de Rolland de Blomac ; pour la mariée : le vicomte de Pontac et le colonel Albert de Pontac.

La famille Chérade, très ancienne en Angoumois, établit sa filiation suivie depuis le XVIe siècle. Etienne Chérade, maire perpétuel d'Angoulême en 1693-1708 et lieutenant général en la sénéchaussée d'Angoumois, acquit du comte de Brienne le comté de Montbron ; du comte de Roussy, Blanzac et Marthon ; La Rocheandrie, du baron de La Rocheandrie. Son fils Etienne-Adrien Chérade, comte de Montbron, épousa Marie-Louise Deval, fille de Guillaume, engagiste de Touvre, décédée en 1744, qui eut Adrien-Alexandre-Etienne, marié le 13 octobre 1759 à Elisabeth Le Musnier, sa cousine germaine. Voir *Jean de La Rochefoucaud*, pages 98 et 218 de la *Revue de l'Aunis*, t. X, 1869. En 1781 un des membres de la famille se fit admettre dans une école militaire sur preuves établissant 4 degrés de noblesse. Armes : *D'azur à 3 losanges d'or.*

Digitized by Google

La maison de Martin de Marcellus, originaire du Périgord, fixée en Guyenne, commence sa filiation à Berthomieu de Martin, vivant en 1345. La baronnie de Marcellus, près de Marmande, fut érigée en comté l'an 1742. Armes : *De gueules à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable*

—

Le 20 août, a été béni en l'église Saint-Vivien de Saintes le mariage de M. Pierre-Marie-Etienne-*Rémy*-Martial Barbot juge suppléant au tribunal civil de Saintes, né à Chadenac, le 11 octobre 1864, d'Alexandre-Théobald Barbot, docteur en médecine à Jonzac, et de Marie-Suzanne-Agathe Nadaud, avec Mlle Marie-*Marguerite* Guimaron, née à Saintes, le 23 octobre 1871, d'Amable-François-Bernard Guimaron, avoué, et de Marie-Louise-Françoise Guillermet.

—

Le 31, a été béni à Rochefort le mariage de M. Henri-*Amédée* Mesnard, avoué à Saint-Jean d'Angély, né à Saintes, le 11 juillet 1853, de François-Elie et de Marie-Alexandrine Bouyer, avec Mlle *Angèle*-Alice-Joséphine Baudet, née à Saintes, le 2 juillet 1860, d'Hilaire Baudet, conducteur des ponts et chaussées, et de Marie-Antoinette Gény.

—

Le 28 septembre a eu lieu, à Rochefort, le mariage de M. Nicolas-Airy Goubeaux, capitaine d'artillerie de terre du 14e bataillon de forteresse, adjoint au commandant de l'artillerie de l'arrondissement de Rochefort, né à Moulotte, canton de Fresne, arrondissement de Verdun, le 16 mai 1856, de Pierre-René et de Marie-Barbe-Joséphine Person, avec Mlle Eugénie-Joséphine-Victorine Bachelar, née à Rochefort le 27 juin 1867 de Victor-Louis Bachelar, courtier maritime à Rochefort, président de la chambre de commerce et membre du conseil municipal, et de Jeanne-Adéline Deprovins.

—

Le 8 octobre, mariage à Rochefort de Victor Thiéry, capitaine d'artillerie, né le 8 mars 1860 à Senones (Vosges), de François Thiéry et de Marie-Adèle Vernier, avec Marguerite-Anne-Augustine-Emilie Bertrand, fille de Jules-Emile-Clément-Léon-François, et de Anne-Marie-Louise Boudard, née le 2 novembre 1868 à Rochefort.

—

Le 8 octobre, a eu lieu à la mairie de Rochefort, et le 10 à l'église Saint-Louis, le mariage de M. *Adolphe*-Charles-Léon Hocquart, capitaine au 7e régiment d'infanterie de marine, né à Colmar le 26 mai 1861 de Charles-Nicolas Hocquart et de Marie-Justine Rimlinger, avec Hortense-*Marie*-Joséphine-Amélie Alleyron, née à Lorient le 5 mars 1869, de Louis-*Eugène* Alleyron, qui fut général de brigade d'infanterie de marine (Voir

Digitized by Google

Bulletin, XI, 245), et d'*Amélie*-Adèle Robinet. Les témoins pour le marié : M. Klipfel, lieutenant-colonel au 3e régiment d'infanterie de marine, et M. Peignaux, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie de marine ; pour la mariée : son oncle, M. Emile Maisonneuve, capitaine de vaisseau en retraite, et son cousin, M. Gustave Regelsperger, docteur en droit.

ARCHÉOLOGIE

I

SÉPULTURES BARBARES A BIRON

Une nouvelle nécropole mérovingienne ou barbare vient d'être découverte à Biron, près Pons, au lieu appelé « La Tombe ».

C'est grâce aux indications de notre honorable confrère, M. Augereau, du château d'Usson, près Pons, que j'ai été amené à examiner, puis à acquérir du propriétaire, ces sépultures.

Quelques tombes seulement ont été fouillées jusqu'à ce jour, et la sécheresse du sol m'empêche actuellement de continuer mon travail. Mais, dès à présent, je puis dire que cette nécropole est contemporaine de celle d'Herpes ; les objets, verres, vases, bijoux, armes et monnaies, sont identiques. Une monnaie d'argent envoyée à M. Prou, du cabinet des médailles, est déclarée par lui de même nature et de même époque que celles qui ont été reproduites dans le dernier *Bulletin des Archives*, XI, 336. Une seule chose est à remarquer : la proportion des armes est bien plus considérable qu'à Herpes ; presque tous les hommes ont à côté d'eux une francisque ou un javelot, ce qui était rare à Herpes. De plus, je n'ai jamais trouvé de longues épées à Herpes ; et à Biron je trouve des épées à deux tranchants, en fer, longues de près d'un mètre et larges de 4 à 5 centimètres.

Mes fouilles sont trop peu avancées pour que je puisse donner de plus longs détails, mais l'importance de la nécropole de Biron peut être constatée dès à présent par les objets qui y ont été trouvés, et comme j'ai acquis des propriétaires le droit de fouille, je pourrai dans quelque temps donner à nos confrères des renseignements précis et complets sur cette nouvelle sépulture mérovingienne ou barbare.

PHILIPPE DELAMAIN.

II

LES ÉGLISES DE SAINTES AVANT L'XIe SIÈCLE (1)

Quand les premiers missionnaires vinrent d'Orient en Gaule pour y prêcher la foi nouvelle, quand Eutrope, grec d'origine,

(1) Ce mémoire a été lu le 29 janvier 1880 à la commission des arts ; voir le procès-verbal de la séance. Nous le publions tel qu'il a été lu alors, sauf une

Digitized by Google

Εὐ τρέπω, envoyé par saint Clément, comme le rapporte Grégoire de Tours, eut converti Eustelle, autre nom grec, Εὐ στέλλω, fille du propréteur ou gouverneur de Mediolanum Santonum, et rangé autour de sa cabane, sur le coteau qui porta depuis son nom, des néophytes ardents, il fallut bien construire une maison de prières. Or, une bulle du pape Nicolas V (1451) accordant des indulgences à ceux qui contribueraient à la reconstruction de l'église cathédrale de Saintes, dit que cette église a été la seconde dans l'univers entier dédiée au prince des apôtres : « Secunda in toto orbe sub honore dicti principis apostolorum constructa. » Evidemment, pour être la seconde basilique érigée en l'honneur de saint Pierre, cette église devait avoir été construite dès les premiers temps du christianisme, sans doute au commencement du second ou au troisième siècle. Est-ce sur l'emplacement de l'église actuelle ? Peut-être ; car cette église Saint-Pierre s'éleva dans un lac où avaient été jetés des corps de martyrs : « Super quemdam lacum ubi antea plurima sanctorum martyrum corpora projecta fuere. »

Que devint cette première basilique ? Elle eut le sort de beaucoup d'autres. La communauté chrétienne créée par saint Eutrope avait été, après lui, sinon dissoute et dispersée ou anéantie, du moins privée de pasteurs et partant réduite à l'impuissance. De saint Eutrope, au premier siècle, il faut aller jusqu'au ve siècle, à saint Ambroise, pour trouver le 2e évêque de Saintes, et cette interruption du culte est à peu près générale pour les églises des Gaules, ce qui prouverait que la foi prêchée par les apôtres eux-mêmes ou leurs disciples, et répandue immédiatement sur la surface du globe entier, ne se maintint pas partout avec l'ardeur première, ou que les persécutions éteignirent dans le sang ces foyers de prosélytisme. Au ve siècle, le 1er successeur connu de saint Eutrope, saint Vivien (450), reçut en songe l'ordre de bâtir une église à saint Pierre : « Præsul Bibianus basilicam in honore beati Petri apostolorum principis construere angelica revelatione ammonitur », et d'y établir son siège épiscopal : « In qua ut pontificalem sedem constituat idem præsul misso a stellifero cardine legato imperetur. » Est-ce l'église dont parle Nicolas V : « Secunda in toto orbe » ?

Il est à croire que saint Vivien fut enseveli dans le monument qu'il avait bâti, et où les évêques accourus pour ses funérailles furent témoins de ses miracles. Est-ce cette église qui prit de lui le nom de Saint-Vivien, ou bien lui éleva-t-on une nouvelle église sous son propre nom ? Le *Gallia*, II, col. 1055, dit formellement que le monastère (prieuré) de Saint-Vivien fut fondé par lui sous le nom de Saint-Pierre. Toujours est-il qu'un siècle plus tard, Eusèbe, 8e évêque de Saintes, d'après le *Gallia*, commença en son honneur une basilique que ne put continuer Emerius et

---

égère modification. En 1884, M. Georges Musset, qui ne le connaissait pas, a publié dans les *Mémoires* de la *société des antiquaires de l'ouest*, t. VII, et tiré à part *Les églises de Saintes antérieures à l'an mille* (in-8°, 14 pages).

Digitized by Google

qu'acheva saint Léonce de Saintes, évêque de Bordeaux. Il y reposa, selon le *Gallia*, II, col. 1055. Le poète illustre de l'époque, saint Venance Fortunat, évêque de Poitiers, a célébré ce monument, livre Ier, carmen 12 :

Digna sacerdotis Bibiani templa coruscant...

Voici saint Pallais. C'était un auvergnat actif, ardent ; il ne ménagea pas sa peine et fut un grand logeur du bon Dieu. Mais il préparait de difficiles problèmes aux antiquaires de l'avenir.

On a souvent dit et répété (*Saint-Pierre de Saintes*, p. 22) que saint Pallais, évêque de Saintes (573-597), éleva un tombeau à saint Martin, abbé, une basilique à saint Martin, évêque de Tours, un monastère et une église à saint Vaize, une église aux saints Pierre et Paul, en outre, une église à saint Etienne. Pour cette dernière, j'avais l'autorité de l'abbé Briand, qui (*Histoire de l'église santone*, I, 139) raconte la construction dans un faubourg de Saintes d'une église à saint Etienne. Pendant qu'on la bâtissait, on trouva le tombeau de saint Eutrope qu'on y transporta ; « l'église de Saint-Etienne prit dès lors le nom de Saint-Eutrope. » Or, Briand, qui réfute dom Fonteneau, prétendant que l'église Saint-Eutrope était l'église bâtie par saint Pallais à saint Pierre et à saint Paul, Briand a suivi Mabillon (*Annales ordinis sancti Benedicti*, t. I, ch. VII, p. 186), tout en l'altérant un peu. Le docte bénédictin a compris ce qu'avait de singulier ce temple élevé pour un saint et donné à un autre ; il dit plus vraisemblablement : « Basilicam in honorem sancti Stephani in illius urbis suburbio extruxit, teste Fortunato in libro I, carmen 3, idemque corpus sancti Eutropii, primi illius civitatis episcopi et martyris, corpus transtulit in locum ab se preparatum in ejus basilica quam Leontius renovaverat. » Le *Gallia*, II, col. 1093, reproduit textuellement ce passage, et admet aussi que l'édifice avait bien été construit pour saint Etienne, mais que Pallais y avait réservé un endroit « locum » où il transporta les reliques d'Eutrope ; peu à peu l'église prit le nom de ce dernier : « Sanctorum Stephani et Eutropii monasterium suam Palladio Santonum episcopo debet originem ; hic enim basilicam in honorem S. Stephani, in illius suburbio construxit, tuncque S. Eutropii, primi illius civitatis episcopi et martyris, corpus in locum abs se in illa basilica præparatum transvexit ; unde postea nomen S. Eutropii obtinuit. » Le bréviaire de Saintes disait aussi que l'église construite par saint Pallais reçut les reliques de saint Eutrope et devint l'église du monastère de Cluny : « Ejus reliquiæ in ea ecclesia quam extruxerat Palladius, cuique adjunctum est monasterium ordinis Cluniacensis. » (*Officia propria ad usum regalis abbatiæ Sancti Johannis Angeriacensis* (1747, p. 94, *lectio* VIII). Mais Mabillon et le *Gallia* d'après lui renvoient à Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, chap. LVI. Or, Grégoire de Tours ne parle pas de cette basilique de Saint-Etienne, devenue église de Saint-Eutrope. Il s'exprime ainsi : « Post multa

Digitized by Google

annorum spatia in ejus honore basilica ædificata est; expletoque opere, Palladius sacros cineres in locum quem præparaverat transferri studuit. » Au contraire, Grégoire de Tours affirme que l'église fut construite en l'honneur de saint Eutrope, et sans doute après que son tombeau eut été retrouvé. Il ne dit pas un mot de saint Étienne, dont il eut parlé certainement ; il était fort lié avec saint Pallais, et c'est lui-même qui lui donna, en 587, des reliques de saint Martin, évêque de Tours, pour la basilique que Pallais avait construite : « Præsenti anno, Palladius hujus reliquias petiit ; construxerat enim in ejus honorem basilicam.» Mabillon n'a pas seulement appelé Grégoire de Tours en témoignage, mais aussi saint Venance Fortunat, et c'est lui qu'ont mentionné aussi André du Saussay (1637) dans son *Martyrologium*, p. 697, au 7 octobre : « Sancto Stephano basilicam, cujus decora pangit Fortunatus, miro opere extruxit, » et ceux qui l'ont suivi.

Ici, une question se pose : Est-ce de notre saint Pallais qu'a parlé Fortunat ? Les Bollandistes ont examiné la question. D'abord, au t. XIV, II de mai (10 mai), p. 568, en parlant de saint Pallais, archevêque de Bourges (Ve siècle), ils s'expriment ainsi: « La cathédrale de Bourges est dédiée à saint Etienne... c'est d'elle que parle Fortunat et de son fondateur, saint Pallais, qui, selon nous, est un des deux sus-mentionnés : « De hac basilica S. Stephani ejusque fundatore Palladio (quem aliquem e duobus sanctis relatis arbitramur) hoc cecinit carmen Venantius Fortunatus, lib. I, num. 3. » Puis, au t. LI (III d'octobre), page 933, 17 octobre, il réfute l'opinion du *Gallia*, II, 1093, qui s'appuie sur saint Grégoire de Tours. En effet, Sainte-Marthe cite à tort le chapitre 56, *De gloria confessorum*, où il n'y a pas un mot de saint Eutrope ou de saint Etienne. Il a, sans doute, voulu parler du ch. LVI : *De gloria martyrum*, où il parle en effet du martyre d'Eutrope et de l'église élevée en son honneur. Or, l'évêque de Tours ne dit pas un mot qui puisse faire croire à une église de Saint-Etienne construite par saint Pallais dans un faubourg de Saintes, ou que cette église de Saint-Etienne ne soit la même que celle de Saint-Eutrope. De plus, il affirme nettement que l'église où fut transféré le corps de saint Eutrope trouvé par saint Pallais, avait été bâtie en l'honneur de saint Eutrope, non de saint Etienne ; en outre, traitant de saint Etienne, chapitre XXXIV, il ne parle pas d'église bâtie en son honneur. Il faut donc admettre que l'église, dont Venance Fortunat célèbre la construction par saint Pallais, diffère complètement de celle que mentionne Grégoire de Tours. Enfin, Léonce bâtit de 573 à 597 une église. Il y aurait donc eu deux églises, l'une de Saint-Etienne, l'autre de Saint-Eutrope ; et c'est à tort qu'on en aurait fait une seule. Reste à démontrer que Fortunat parle de notre saint Pallais, ce qui n'est pas encore prouvé.

Il y a plusieurs saints Pallais : un à Saintes, mais aussi deux à Bourges. Des deux saints Pallais, évêques de Bourges, l'un vivait au IVe siècle et mourut en 384 ; l'autre au Ve et mourut en

Digitized by Google

464. C'est à ce dernier que les Bollandistes, t. XIV, II de mai, page 568 (10 mai), attribuent l'église de Saint-Etienne, chantée par le poète poitevin. Et cela n'a rien d'étonnant. Fortunat n'a pas chanté seulement les constructions contemporaines et les saints du jour. Ses *carmen*, pièces de circonstance pour la plupart, sont cependant quelquefois rétrospectifs. Il a bien pu chanter la construction de la cathédrale de Bourges dédiée à saint Etienne, et dont Grégoire de Tours a vanté la splendeur, « miro opere composita », encore qu'elle ait été commencée, et peut-être terminée un siècle auparavant.

Remarquons ensuite que le texte de Fortunat dit seulement : « A Palladio episcopo erectum : élevé par l'évêque Pallade ou Pallais. » C'est par conjecture que l'on a dit « évêque de *Saintes* ». Rien ne prouve qu'il s'agisse de Pallais, évêque de Saintes. Grégoire de Tours ne dit pas que l'église de Saint-Eutrope fut construite par Pallais ; il dit : « Une église fut construite » par Léonce, et Pallade y plaça le corps du saint. Si l'on adopte cette interprétation, tout est clair. Il y a une vieille masure, un édifice en bois tout cossonné ; il tombe de vieillesse. Léonce (541-563) construit une église ; il ne l'achève pas. Pallais arrive (573-597), l'achève et y transporte le corps. Quant à saint Etienne, c'est Etienne de Bourges. Pallais n'aurait pu construire à saint Etienne une église construite par Léonce pour saint Eutrope, afin de la rendre à saint Eutrope.

Saint Pallais édifia aussi, nous l'avons dit, un temple à saint Martin de Tours, un monastère et une église à saint Vaise, près de Saintes, sur les bords de la Charente, une chapelle à saint Martin, abbé de Saintes, où il fut enterré. Mais rien ne prouve que ces diverses constructions se soient dressées dans l'enceinte de la ville de Saintes.

Comme saint Vivien, il éleva aussi une basilique en l'honneur de saint Pierre. Il la dédia aux apôtres Pierre et Paul et aux martyrs Laurent et Pancrace. Celle-ci devait avoir d'assez grandes dimensions : car on y comptait treize autels. Quatre n'étaient pas encore consacrés, lorsque le pape saint Grégoire le Grand lui envoya pour eux des reliques. Saint Pallais établit des religieux pour le service de cette église. On croit qu'à sa mort il y reçut la sépulture, et que plus tard elle prit son nom. Cette nouvelle basilique était-elle distincte de la première ou bien la remplaçait-elle ? Je ne crois pas que Saint-Pierre ait jamais été autre chose que Saint-Pierre ; l'emplacement a pu changer, le vocable n'a pas varié. On sait que les premiers édifices religieux furent longtemps en bois, proie facile pour les flammes, les barbares et le temps :

Nudatasque trabes vacuatus paries habebat,

dit Fortunat de l'église Saint-Eutrope. C'est ce qui explique ces fréquentes reconstructions et aussi la rareté des monuments antérieurs au XIe siècle. A cette époque, on se mit à bâtir

Digitized by Google

en pierres et moellons ; de là le nombre considérable de monuments qui nous restent du XIIe siècle. L'incendie fit plus pour la ruine des églises que les terreurs chimériques de l'an mil, inventées de nos jours par un grand historien.

C'est l'église conventuelle de Saint-Pallais qui fut donnée par Geoffroy d'Anjou et Agnès, sa femme, aux bénédictines, et qui devint l'abbaye royale de Notre-Dame hors les murs de Saintes. Toutefois, les deux églises restèrent distinctes : celle de l'abbaye et celle de la paroisse, administrée jusqu'à la révolution par les quatre chapelains du monastère à titre de curés alternatifs.

Il y en avait même une troisième, placée celle-ci entre l'église Saint-Pallais et l'église des religieuses : elle subsistait encore au XVIIe siècle, et dom Estiennot, en 1675, l'avait sous les yeux quand il écrivait ses *Antiquitates benedictinæ Santonenses :* « Entre l'église Saint-Pallais et l'église Sainte-Marie, existe une vieille basilique appelée Notre-Dame la Rotonde, qui est, dit-on, la première église du monastère : « Inter utramque Sancti Palladie et Sanctæ Mariæ basilicam hactenus existat ecclesia dicta beatæ Mariæ rotundæ [Notre-Dame la Rotonde], quam primam Parthenonis ecclesiam esse tradunt. » Et l'auteur pense que c'est plutôt cette chapelle qui fut donnée aux bénédictines par Geoffroy d'Anjou. Voilà un intéressant sujet de fouilles : une église ronde, à la manière orientale, comme Saint-Michel d'Entraigues dans la Charente.

Saint Saloine avait aussi son église. Charlemagne la visita et se plaisait à s'y faire lire les actes du martyr. Elle avait été bâtie sur les ruines des thermes ; on en voyait les restes au XVIIe siècle, et l'ingénieur Masse les indique sur son plan de Saintes. Au sommet de la colline qui portait le château, *capitolium*, sur l'emplacement de l'hôpital et du couvent de la Providence actuels, s'élevaient l'église de Saint-Froult et l'église de Notre-Dame du Château. Elles subsistèrent même assez longtemps. Le chanoine Tabourin, au XVIe siècle, en parle encore : « J'ay veu que l'on allait en procession tantost à Saint-Frion, tantost à Nostre-Dame du Chasteau...; mais, à présent, on ne va plus à icelles églises en ces jours, parce que les guairres ont tout corrompu ceste coutume, et aussy que les églises de Saint-Frion sont renfermées dans les fortifications du chasteau, comme aussy l'église de Nostre-Dame du Chasteau. »

Au pied de la même colline se dressait l'église Saint-Aignan, dédiée soit à l'évêque d'Orléans de ce nom (453), soit à un évêque de Saintes qui fut le XVIe successeur de saint Eutrope, ce qui me paraitrait plus vraisemblable. Dès 1199, il y avait les curés de Saint-Aignan et de Saint-Froult. Une charte de 1270 parle du port et du cimetière Saint-Aignan, près de la Charente, et une autre de 1418 mentionne la porte Saint-Aignan, qui a pu devenir la porte Evêque. (*Archives de la Saintonge*, II, 273).

Je ne citerai que pour mention les églises de Saint-Maurice, de Saint-Macoux, détruites au XVIe siècle, et la chapelle qui se trouvait sur le pont, près d'un moulin. Mais le souvenir ou même

Digitized by Google

les restes sont encore présents des églises ou chapelles de Saint-Michel, de Saint-Maur ou Notre-Dame du Puy, de Saint-Pierre, paroisse distincte de la cathédrale, des jacobins, des carmélites, des récollets, du palais.

Ainsi, des nombreuses églises édifiées avant le XIe siècle, il ne reste pas même des ruines.

Etiam periere ruinæ.

Aussi, on ne peut guère s'en occuper qu'au point de vue de l'histoire, et encore ne puis-je ici qu'en donner la liste.

LOUIS AUDIAT.

—

III

LA DATE DES REMPARTS DE SAINTES

(Voir *Bulletin*, IX, 19, et X, 39)

Nous croyions bien n'avoir plus à y revenir ; nous avions tant dépensé de lignes à prouver que les murailles de Saintes, formées de débris de monuments romains, avaient été façonnées pour défendre la ville contre les invasions barbares à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, que naïvement nous nous persuadions que nos efforts n'avaient pas été inutiles. Tout près de nous, à Bordeaux, M. Camille Jullian (*Bulletin*, X, 39) avait fait la même démonstration avec l'autorité qui s'attache à son nom, et son argumentation était tellement solide que la question nous semblait résolue à jamais.

Illusion ! L'erreur est tenace ; le chiendent ne s'arrache pas d'un coup. Un grave et populaire recueil, le *Magasin pittoresque*, a voulu vulgariser nos fouilles de 1887 et 1888. Dans son numéro du 31 mars, il a publié avec quatre gravures un article, *Les antiquités romaines de Saintes et les nouvelles découvertes*, dont le *Mémorial de Saintes* du 3 mai a donné une nouvelle édition, non corrigée, mais augmentée en guise de préface de deux paragraphes, l'un sur l'habitude qu' « on prend trop facilement d'ignorer les travaux des savants de province » et « le R. P. Laferrière », l'autre sur « la ville de Saintes merveilleusement située », qui « a eu tout naturellement une grande importance dans le monde gaulois, importance qu'elle a conservée pendant la domination romaine, où elle fut la capitale des Santons, les Saintongeais de l'époque ». (1)

Cet article est bien la plus jolie gasconnade dont puisse être victime un périodique sérieux et parisien. M. Daniel Bellet veut révéler à la capitale les « importantes découvertes faites à l'hôpital, découvertes dont pas un mot ne se disait à Paris », et don-

(1) A comparer avec la phrase suivante : « La ville de Saintes, fort riante cité, très importante à l'époque gauloise, capitale des Santons sous la domination romaine... »

Digitized by Google

ner la date exacte de la construction des remparts de Saintes. C'est par le plus fortuit des hasards qu'il les a connues, et avec grand'peine qu'il a pu les découvrir à son tour ; aussi s'empresse-t-il de les annoncer au monde savant : « L'an dernier, pendant les vacances, je me trouvais à Saintes pour revoir ces monuments, et l'on vint à me parler des fouilles qu'on y faisait. »

Cet aveu, un peu naïf, prouve simplement que M. Daniel Bellet n'est pas bien au courant des progrès de l'archéologie et que, comme ces Parisiens dont il déplore l'insouciance, lui aussi il « prend trop facilement l'habitude d'ignorer les travaux des savants de province » : car il a été question des fouilles de Saintes dans les corps savants, à l'institut, à la société des antiquaires de France, dans les recueils spéciaux : le *Hermès* de Leipsick, le *Bulletin archéologique* du ministère de l'instruction publique, le *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, le *Bulletin de la faculté des lettres de Poitiers*, la *Semaine des constructeurs*, la *Revue poitevine*, le *Bulletin monumental*, la *Revue celtique*, la *Revue épigraphique*, la *Nature* (1), que l'au-

---

(1) Quel dommage pour M. D. Bellet que *La Nature* du 22 mars 1888 ne lui soit pas tombée sous les yeux ! Il aurait vu là un article, *Les fouilles de Saintes*, qu'il eût sans doute approuvé tout entier. Certaines idées, certaines phrases sont pareilles aux siennes. Je me permets de lui en reproduire quelques unes ; il verra comment il n'y a pas que les beaux esprits qui se rencontrent :

La Nature du 22 mars 1888 :	*Le Magasin* du 31 mars 1891 :
Au sommet de la ville actuelle s'élève un acropole, où a existé un très vaste château-fort du moyen âge, puis des églises, un ou deux monastères..., l'hôpital, qui est dans une situation ravissante.	Au moyen âge s'était élevé sur cette montagne en miniature un château-fort très vaste ; puis ce furent des églises, un ou deux monastères ; enfin l'hôpital s'y est établi, profitant, pour ses malades, du bon air qu'on y respire.
Il y a bien longtemps que les remparts de Saintes fournissent des objets d'art.	Depuis longtemps, ces murs... ont fourni un grand nombre d'objets d'art.
Au XVIe siècle déjà, un antiquaire saintongeais avait relevé un certain nombre d'inscriptions qu'on y avait découvertes pendant qu'on les réparait.	Au XVIe siècle, pendant des réparations aux fortifications de la ville, un antiquaire avait pu relever plusieurs inscriptions en faisant partie.
Les textes épigraphiques étudiés ont déjà fourni des clartés nouvelles pour l'histoire des milices au début de l'empire.	Il a trouvé des textes épigraphiques de la plus grande valeur, éclaircissant bien des doutes sur l'histoire des milices après la conquête romaine ;
Voici deux bas-reliefs : deux hommes nus admirablement dessinés ;	Deux hommes nus remarquablement dessinés ;
Un monument votif, peut-être portant une statue équestre : car, auprès, on a trouvé un pied de cheval en bronze ;	Un pied de cheval en bronze, grandeur nature, qui doit provenir d'une statue ;

Digitized by Google

tous a peut-être connu et lu ; la *Revue archéologique*, qui n'a pas manqué de publier les textes épigraphiques à mesure qu'on les découvrait ; puis les périodiques locaux, journaux et revues ; le *Temps* ; le *Figaro*, dans un article qui a fait quelque bruit dans Landerneau, les a expliqués à son public, qui n'est pourtant pas un public d'érudits ni d'archéologues.

Une frise circulaire ornée de branches de feuillages d'un fort bon style.

Il fallut se défendre contre les barbares qui s'avançaient. On fortifia non pas peut-être toute la ville, mais une partie de la ville... Le temps pressait ; on prit ce qu'on avait sous la main : temples, palais, théâtres, monuments funéraires.

Des escouades d'ouvriers travaillèrent en même temps sur divers points; aussi trouve-t-on sur un espace restreint les pièces d'un même édifice. On commença par le haut des édifices ; et, à mesure qu'on les démolissait, on en transportait les pierres au rempart. Ainsi s'explique ce fait bizarre, qu'il y a seize fort beaux chapiteaux et seulement deux ou trois bases : les bases ont été placées les dernières, au sommet du mur par conséquent ; et le mur écrêté n'en a gardé que fort peu.

On mettait à l'extérieur la partie lisse de la pierre...

On a entassé les pierres. Or, quelquefois il fallait, pour les faire entrer à la place indiquée, les marteler un peu ; aussi les chapiteaux composites ont presque tous perdu leurs volutes, et beaucoup de fines ciselures ont été horriblement gâtées. Mais qu'il reste encore d'admirables choses !

Une frise circulaire ornée de très belles sculptures.

Pour se défendre contre ces barbares, on fortifia une partie de la ville ; et comme le temps manquait, on démolit une partie des monuments, palais, temples, théâtres, etc.

On procédait méthodiquement pour chaque monument, puisque les pièces d'un même tout se retrouvent proches voisines.

On commençait par le haut des édifices, et l'on construisait le mur au fur et à mesure.

On a retrouvé les bases des colonnes en haut du mur et les chapiteaux en bas, ce qui prouve qu'on apportait les matériaux au fur et à mesure de la démolition ; d'ailleurs, les bases sont peu nombreuses, parce que les remparts ont été écrêtés.

Les morceaux sculptés sont uniformément tournés de façon à ne laisser à l'extérieur que des parties lisses.

Pour faire prendre sa place à chaque morceau dans ce mur, il a fallu parfois enlever ce qui gênait ; on a quelque peu martelé certaines parties : des volutes ont disparu dans les chapiteaux, des personnages de bas-reliefs ont perdu quelque membre ; mais ce qui reste est vraiment merveilleux.

Qui donc disait que les savants n'étaient créés et mis au monde que pour se chamailler ? Si l'on faisait quelquefois ces rapprochements, on verrait bien qu'ils sont au contraire très souvent d'accord.

L'un dit :

« On pourra aisément comprendre la transition de l'art antique à l'art moderne, et comment le romain dégénéré est devenu le roman. »

L'autre répond :

« Certaines pièces démontrent que les artistes du moyen âge comme ceux de la renaissance ont imité les productions de l'art romain, et que le roman n'est qu'une suite de l'architecture romaine, au moins dans certaines parties décoratives. »

Digitized by Google

Même « les savants se sont entretenus à l'étranger », avoue l'auteur, de cette « collection d'antiquités d'une valeur inappréciable », dont pourtant « pas un mot ne se disait à Paris ». Si, par suite de circonstances inutiles à rappeler, les amateurs n'ont pas été plus nombreux ; si, par un sentiment de mesquine jalousie qui faisait trop souvent enfouir aussitôt dans le sol des pièces importantes qu'on venait d'en tirer afin de les garder pour soi, on a ainsi, en les soustrayant aux regards des hommes compétents, enlevé les moyens d'étude et des sujets de discussion, partant éloigné des visiteurs sérieux, il n'en est pas moins vrai que la foule a vu, a parlé, raisonné ; que les spécialistes ont éclairci bien des problèmes, que les périodiques en France et à l'étranger ont signalé les trouvailles faites. M. Momsen à Berlin s'en est occupé et les a fait connaître à l'Allemagne. M. Hirsfeld est venu à Saintes relever les inscriptions pour le *Corpus inscriptionum*. Nos romanistes les ont appréciées et en ont parlé ; M. Héron de Villefosse, M. Robert de Lasteyrie, M. Cagnat, M. Espérandieu, M. Jules de Laurière, M. Charles Normand, le père Camille de La Croix, MM. Lisch et Ballu, inspecteurs des monuments historiques, les ont racontées, décrites, vantées. Des visiteurs nombreux et marquants les ont examinées et célébrées. Ainsi, il n'est pas un homme, s'intéressant un peu à l'antiquité romaine, qui ait pu les ignorer. Pour sa part, le *Bulletin* de la société n'a pas manqué de noter, petit ou grand, tout ce qui s'opérait, tout ce qui se disait, tout ce qui se discutait, et de tenir ses lecteurs au courant. Voir notamment VI, 230 ; VII, 305, 346 ; VIII, 24, 180, 387, 415 ; IX, 16, 315 ; X, 270, etc. Donc, qui a voulu savoir a su, et voulu voir a vu.

*
* *

« Je me fais conduire sur le lieu des fouilles, et bientôt escaladant une route en échelle, nous nous trouvons dans le jardin de l'hôpital. » Et de raconter l'origine des fouilles dans les murailles de la ville « qu'on n'avait guère pénétrées jusqu'ici ». C'est de la haute fantaisie. Tout le musée — que M. Bellet n'a pas vu sans doute, car il n'en dit pas un mot — est composé — nous l'avons dit, VIII, 413 — de pièces d'architecture arrachées aux remparts gallo-romains depuis 1602 par Samuel Veyrel, qui publiait les inscriptions, surtout en 1816 par Chaudruc de Crazannes (voir ses *Antiquités de la ville de Saintes*), puis en 1841, 1853, 1862 (1). Pourquoi nous raconter que c'est le P. L.

(1) C'est de la fouille de 1850 (non *1860*, comme l'a écrit le *Bulletin*, VIII, 414) que sont venus les 17 pièces, fûts, chapiteaux, frises, caissons, dont M. le baron Eugène Eschassériaux a fait, en 1888, don au musée de Saintes. Ces pierres lui avaient été échangées par l'entrepreneur Michel Morice contre l'équivalent en pierres de Thenac. « Leur cube total, d'après les dimensions que j'ai relevées, est très approximativement de 70 pieds... Morice m'a témoigné le regret de n'avoir pas conservé un plus grand nombre de ces pierres, puisque leur possession vous est agréable. » Lettre de Fontorbe, architecte de Saintes, le 29 août 1851.

Digitized by Google

qui a découvert les remparts et M. Daniel B. qui les a révélés *urbi et orbi* ? L'auteur avait bien plus raison quand il écrivait : « Ces murs depuis longtemps ont fourni un grand nombre d'objets d'art ; au XVIe siècle, un antiquaire avait pu relever plusieurs inscriptions sur des pierres en faisant partie. » S'il y a dans cette phrase contradiction avec ce qui a été dit plus haut, ce n'est pas notre affaire.

Le critique a noté l'espèce de symètrie avec laquelle les fragments sont placés dans la muraille et « le soin pris pour les sculptures » qui n'ont été mutilées que pour les faire entrer à la place destinée, comme nos maçons font des moellons. « L'explication est facile », dit-il ; en effet, « l'on se réservait de réédifier les monuments sculptés qu'on avait démolis dans ce but de défense. »

Si «l'explication est facile»... à donner, peut-être n'est-elle pas aussi facile à admettre. Depuis quand, dans quel pays, quel ingénieur, quel architecte a bâti de blocs énormes parfaitement disposés un mur provisoire « de 3 à 4 mètres d'épaisseur à la base, 1m 80 à 2m 30 au sommet, sur une hauteur variant entre 7 mètres à 4m 60 », selon les calculs de l'écrivain, et ayant « au seul front ouest un développement de 240 mètres » ? Est-ce pour se défendre une fois, pour se mettre à l'abri d'un ouragan qu'on élève cette enceinte formidable, qu'on enferme une ville dans un rempart de cette force et de cette étendue ?

Mais ces démolisseurs, qui renversaient pour réédifier plus tard, auraient bien dû numéroter leurs pierres. Puisqu'ils prévoyaient ainsi l'avenir, puisqu'ils ne voulaient pas, aux yeux de leurs descendants, passer pour des Vandales, puisqu'ils songeaient pieusement aux archéologues futurs, ils auraient bien dû leur épargner aussi le souci d'attribuer à un temple ce qui appartenait à un théâtre et de donner à un cirque une frise qui décorait un tombeau ! Que de discussions ils leur eussent ainsi évité, et de bévues ! Mais dans les moments de presse, à l'approche de l'ennemi, menacé d'être détruit, scalpé, volé, violé, on peut bien, il est vrai, songer à ranger symétriquement dans une muraille défensive toutes les assises d'un fanum, toutes les pierres d'un tombeau, y compris des stèles funèbres et des blocs informes calcinés par l'incendie, à les ajuster en ne cassant juste que les volutes d'un chapiteau ou le nez d'un personnage, qui gênent l'agencement ; mais que voulez-vous ? marquer d'un signe les pierres appartenant à un même édifice, c'est trop long, trop dispendieux ; et puis on n'a pas la tête à soi, l'on ne pense pas à tout.

Et à quelle époque prenait-on toutes ces précautions ? Dans quel siècle avait-on le projet de reconstruire les édifices qu'on détruisait systématiquement ? A quelle date jetait-on des monuments dans des murailles pour les préserver de la ruine ?

Tous les savants sont unanimes — sauf M. D. qui a soutenu ici même le contraire... — à reconnaître que les remparts de Saintes, comme ceux de 50 cités de la Gaule, sont du IIIe ou IVe

Digitized by Google

siècle. Nous avons soutenu cette thèse contre M. l'abbé Julien-Laferrière qui les datait du XIIIe siècle, qui allait même peut-être jusqu'à Henri IV. M. Bellet, lui, les fixe « à l'époque des invasions normandes, sans doute ». Mais ces monuments étaient-ils encore debout à cette date ? Or, à voir un bien grand nombre de fragments, si frais qu'ils semblent sortir de l'atelier, il est impossible de croire qu'ils ont subi les intempéries de notre climat pluvieux pendant six à sept cents ans. Puis, au IXe siècle, les Saintongeais étaient chrétiens, je suppose ; et ils voulaient sauver, bien plus, reconstruire les temples païens ? Etait-ce vénération pour Jupiter et Vénus ? Non pas, certes. Alors, c'était l'amour de l'archéologie, l'orgueil patriotique d'avoir de beaux édifices à montrer aux touristes, et le désir louable d'attirer les étrangers dans leur ville. Je ne savais pas les habitants de Mediolanum si férus d'antiquités. En tous cas, ce goût a un peu disparu chez leurs petits-fils. Voyez en quel état sont les arènes de Saintes, depuis surtout que l'état a mis à nu ces vieux murs qui dès lors s'effritent chaque jour. Voyez à l'hôpital, « tout le jardin envahi par un entassement de pierres sculptées, frises, chapiteaux, fûts de colonnes, entablements », qu'on laisse là depuis trois ans et pour lesquels on dépensera de location une somme suffisante à les bien loger dans le musée.

On le voit, l'article du *Magasin pittoresque* n'est vraiment pas sérieux, surtout pour un recueil ordinairement mieux informé. « Ce qu'il y a de bon n'est pas nouveau ; ce qu'il y a de nouveau n'est pas bon. »

Ah ! j'oubliais une nouvelle importante, qui va réjouir les antiquaires de Saintes, de France et d'ailleurs : l'auteur nous apprend qu' « on a retrouvé, sur les bords de la Charente, les substructions d'un grand temple circulaire ».

L. A.

VARIÉTÉS

I

LE DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE ROCHEFORT.

A propos de l'ouvrage de M. le comte de Dienne sur le dessèchement des marais (XI, 330), nous aurions pu rappeler ce qui avait été dit (VII, 141) de la tentative du comte de Broglie. M. Polony, dans le *Bulletin de la société de géographie de Rochefort* (VII, 253), a rendu pleine justice à ses efforts que personne avant lui n'avait mis en lumière ; il a en effet trouvé dans les archives du service des ponts et chaussées de l'arrondissement de Rochefort un « Mémoire sur le projet de dessèchement des marais qui entourent la ville de Rochefort. May 1781 », qu'il n'hésite pas à attribuer au comte de Broglie. « Le ton

Digitized by Google

général du document, dit-il, décèle la plume d'un écrivain formé au maniement des grandes affaires, habitué à traiter des questions se rattachant aux intérêts généraux les plus élevés de son pays. » Ce comte de Broglie est ce Charles-François, dont son arrière-neveu, M. le duc de Broglie, de l'académie française, a donné un si original portrait dans son livre *Le secret du roi*. On savait qu'en 1779 il avait été chargé d'une inspection militaire à Rochefort et de l'examen des ouvrages faits pour la sûreté du littoral à l'île d'Aix. On ignorait la part si active qu'il avait eue à l'assainissement de la région, entreprise qui lui coûta la vie.

Maréchal de camp, ambassadeur à Varsovie, agent secret de Louis XV, « c'est, dit le marquis d'Argenson, un fort petit homme, la tête droite comme un petit coq. Il est colère, a quelque esprit et de la vivacité en tout. » L'abbé Georgel disait encore : « Ses yeux étincelants le faisaient ressembler, quand il s'animait, à un volcan en feu. » M. le duc de Broglie a raconté l'épisode de sa vie qui nous concerne, t. II, p. 598 : « L'exploitation des forêts et d'une grande forge, qui dépendaient de son domaine de Ruffec, le mettait en rapport constant avec le port militaire de Rochefort, auquel il fournissait le bois et le fer nécessaires pour la construction des vaisseaux. Dans une des visites qu'il dut y faire pour la conclusion d'un marché, il fut frappé, comme le voyageur peut l'être encore aujourd'hui, de l'aspect de désolation des campagnes qui environnent cette ville et qui sont rendues inhabitables par les vapeurs pestilentielles d'un terrain marécageux. Il conçut la pensée qu'un desséchement, pratiqué sur une certaine étendue, pourrait rendre tout à la fois un sol fertile à l'agriculture et préparer une résidence plus saine pour les troupes qui stationnaient ordinairement dans ces parages.

» Il sollicita et obtint la permission de tenter l'opération. Impatient de mettre la main à l'œuvre, il se rendit sur les lieux au milieu de l'été de 1781, avec l'intendant de la province, le marquis de Voyer d'Argenson (1), qui s'était associé à son entreprise Dès la première tournée d'inspection, il se sentit le léger malaise qui est le symptôme de la fièvre locale. Il n'en persévéra pas moins dans sa visite, bien que l'accès revînt les jours suivants avec un redoublement périodique d'intensité. Il s'arrêta enfin vaincu par le mal, se décida à retourner à Ruffec, mais trop tard ; à Saint-Jean d'Angély, la fièvre prit un caractère pernicieux qui ne lui permit pas de continuer sa route.

---

(1) Il faut lire : « l'intendant de la province *et* le marquis de Voyer d'Argenson », ou bien « le gouverneur ». En effet, Marie-Pierre-Charles Meulan d'Ablois, intendant de la généralité, arrivé à La Rochelle, le 20 mars 1776, fut nommé à l'intendance de Montauban en août 1781. Reverseaux, son successeur, prit possession de sa charge le 21 novembre suivant (*Archives*, III, 340). Il n'y a pas là place pour l'*intendance* de Voyer d'Argenson, il était *gouverneur* de la province.

Digitized by Google

» Ce fut là, seul, loin des siens, dans l'hôtellerie d'une petite ville, qu'il vit arriver la mort. Dans cet instant solennel, cet homme « de fer et de feu », comme l'appelait un de ceux qui l'avaient le mieux connu, laissa voir la sensibilité cachée au fond de son cœur. Ses regards cherchèrent, sa voix appela avec une expression de tendresse douloureuse sa femme, ses enfants, son frère, tous absents de son lit de mort. Les sentiments de piété qu'il n'avait jamais perdus, mais dont le mouvement des affaires l'avait souvent distrait, se réveillèrent alors avec force dans son âme, et on lui entendit exprimer tout haut le regret, qui fut celui de Colbert mourant, de n'avoir pas consacré à Dieu tout ce qu'il avait donné à son roi et à son pays. Il mourut le 16 août 1781, à l'âge de 62 ans. »

D'après les devis de l'ingénieur Guizan, faits avec Toufaire, ingénieur en chef de la marine, Broglie estimait qu'en deux campagnes, de sept mois chacune, et une dépense qui n'irait pas au-dessus de 600,000 francs, on dessécherait 9 à 10,000 arpents de terrains, depuis Tonnay-Charente jusqu'à Soubise. C'est l'intendant Guéau de Reverseaux qui, l'année suivante (1782), commença ces travaux, avec quel succès, on le sait, et avec quelle récompense, on l'a dit.

Le *Bulletin* a encore cité, IX, 131, un arrêt du conseil d'état du 8 juillet 1742 permettant à l'abbesse de Saintes, Marie de Durfort de Civrac, de dessécher le marais Gargouilleau, faisant partie de sa terre de Vix en Poitou.

Enfin les *Archives de la Gironde*, XII, 123, ont publié (1870), un extrait du procès-verbal de nomination d'experts pour les travaux faits dans les marais de Blaye (17 janvier 1698). Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*, pair de France, gouverneur des ville, citadelle et comté de Blaye, seigneur du marais Saint-Simon et comtau de Blaye, du fief de Saint-Louis à La Rochelle, etc., avait obtenu du roi la concession des marais de Blaye pour les dessécher. Théophile Audebert, sieur de La Morinerie, demeurant à Romas, paroisse de Neuillac, était le syndic des entrepreneurs du dessèchement.

—

II

LES ECCLÉSIASTIQUES DE LA RÉGION DE MONTLIEU PENDANT LA RÉVOLUTION

—

Voici le relevé, aussi exact que possible, des curés de la région de Montlieu et de leur sort en 1791-93. Je l'ai dressé à l'aide de nombreux documents : Registres paroissiaux et communaux ; délibérations des administrations révolutionnaires ; renseignements de MM. Louis Audiat, l'abbé Isidore Manseau, de Cugnac, etc. ; sources diverses, qu'il serait oiseux d'énumérer à chaque allégation.

Digitized by Google

Pour plus de clarté, les noms sont d'abord classés par ordre alphabétique, puis par catégories ; la besogne est assez délicate, soit par manque de documents suffisants, soit parce que les catégories à établir, si l'on ne veut pas les multiplier, se pénètrent parfois mutuellement.

*
* *

François D'Abescat, curé de Montandre et de Chardes, annexe de Montandre, 1776 à avril 1791 ; originaire probablement de Cognac ; insermenté. En mai 1791, son successeur élu, Benoît Lafon, le dénonce au district pour conduite et propos séditieux. Ses meubles sont vendus en avril 1794.

Depuis 1785, le prieur commandataire de Montandre est Charles Peyron de Lancagne, du diocèse de Tarbes, à la nomination de l'abbé de Saint-Martial de Limoges.

Pierre Augier, ancien secrétaire de l'évêché de Saintes, curé de Vanzac de 1786 à septembre 1792. Dénoncé en avril 1792 par la municipalité pour incivisme, il refuse le serment de mort aux tyrans. Est remplacé par Duclos, curé de Chaunac.

Jean Babinot, curé de Saint-Maurice de Laurensanne de 1786 à septembre 1792 ; non déporté. Le 9 septembre 1792, il teste devant Duburg, notaire ; il dit être de la religion C. A. R. ; il lègue plusieurs sommes aux pauvres de sa paroisse et de celle de Saint-Pallais de Saintes ; en novembre 1793, étant toujours curé de Saint-Maurice, il vend une maison à Saintes et un domaine à Chaniers. Dénoncé par le comité de surveillance révolutionnaire de Montandre en 1794, il est arrêté comme suspect, et meurt, détenu à Rochefort, en septembre 1794 ; ses biens sont alors rendus à ses héritiers.

Antoine Ballay, curé de Chevanceaux, 1767 à 1793. Né en 1729, fils de Pierre Ballay, chirurgien de La Garde-Montlieu, et de Marguerite Michenot, il meurt à Chevanceaux, « ministre du culte catholique », le 25 juin 1798.

François-Laurent Bard, curé de Vassiac-sous-Montguyon de 1777 à septembre 1792, disparaît alors ; se réfugie quelque temps chez Jean-Baptiste Thénard Dumousseau, puis en Espagne. Il revient, après le concordat, est curé de Montguyon, et y meurt à 60 ans, le 4 janvier 1805 ; il était originaire de Saint-Germain en l'Herm (Puy-de-Dôme).

Jean Berniard, curé de Saint-Hilaire de Coux depuis 1771. En 1793 et 94, la municipalité de Coux se plaint de lui et lui refuse un certificat de civisme. Dénoncé en mai 1794 par les tyranneaux de Montandre, il est arrêté comme suspect, transféré à Rochefort, et relâché en décembre 1794. Après la révolution, il devint curé de Tizac et Lapouyade (Gironde).

Pierre Bitard-Lacombe, curé de Brossac de 1786 à décembre 1791.

Jean Boisson, vicaire d'Orignolles en 1790 et 1791.

Pierre Boisson, vicaire de Roch (Montlieu) en 1790 et commencement de 1791.

Digitized by Google

Doutrept, curé de Saint-Pierre du Palais, obtient en 1791 une retraite pour âge et infirmités.

Antoine Brard, curé de La Genétouze de 1774 à novembre 1791. En juillet 1792, il est détenu à Saintes, etc. ; libéré en août, il obtient un mandat de 384 livres pour son traitement du 1er trimestre 1792, et un délai d'un mois avant de quitter le territoire pour vaquer à ses affaires ; il délègue sa procuration à son neveu. En juin 1795, sa métairie de La Chaume, en Vallet, est vendue comme bien de déporté. Il était né en 1740, fils aîné de Jean-César Brard, hôtelier du Lion d'Or, à Montandre et de Catherine Billonneau. Bonnerot dit de lui : « Exul a sede, initio persecutionis vagus et ignotus, multum laboravit ».

En 1796, à La Genétouze, est desservant M. Montazeau, catholique. Ce Montazeau dessert aussi Yviers en 1797-98.

Benjamin Brard, cousin germain du précédent, né en 1730, fils de Louis Brard, bourgeois du Petit-Niort et de Jeanne Barbotin, curé de Saint-Maurice de Laurensanne, puis de Pommiers, 1773 à décembre 1792 ; assermenté. En mai 1794, il refuse de livrer pour la monnaie les ornements de son église ; il meurt au bourg de Montandre, le 4 novembre 1794.

Joseph Brudieu, curé de Bran depuis 1788 par la résignation en sa faveur de Joseph Martin. Le 7 septembre 1792, il est un des électeurs à la convention, et il répudie fièrement toute confusion avec le curé de Vanzac, « un contre-révolutionnaire », dit-il. En juin 1793, il est nommé par le district commissaire pour répartir les secours aux parents indigents des soldats, et, en novembre suivant, pour rechercher les subsistances au domicile des particuliers ; il est encore délégué à l'assemblée primaire pour la levée en masse. On l'appela, dit-on, Brule-Dieu. Il était né à Saint-Georges des Coteaux en 1757, de Charles Brudieu et de Marie Cerizier. Il se maria à Catherine Bouhier et mourut « propriétaire » à Rouffiac le 2 novembre 1837.

Nicolas Brulatour, chanceladais, né à Mussidan en 1720, prieur-curé de Moings depuis 1785, prêta, puis rétracta le serment ; fut deux fois incarcéré à Périgueux ; s'exila en 1792, puis revint mourir dans sa famille, le 10 mai 1802. (P.-D. Rainguet, *Etudes historiques*, p. 212.)

Jean-Jacques de Busquet, né en 1753 à Boulogne-sur-Mer, prieur de Mérignac et Le Pin, 1782 à 1793 et après ; demeura à Mérignac pendant la révolution et après le concordat, jusqu'à sa mort, 28 février 1813. En mars 1794, il est un des commissaires chargés de distribuer les secours aux parents indigents des défenseurs de la patrie.

Jean-Louis Cayx, aussi de la congrégation de Chancelade, prieur-curé de Meux, insermenté ; se cacha dans sa paroisse, puis s'expatria. Il revint mourir, après la révolution, au séminaire de Cahors, où il a publié un ouvrage ascétique remarqué sur les psaumes de David. (P.-D. Rainguet, *Loc. cit.*, p. 211). Voici le titre de cet in-16 de xvij-268 pages, dont nous devons la communication à M. L. Greil : « *Les pseaumes pénitentiaux*

Digitized by Google

et les pseaumes graduels en latin et en français, avec une glose d'affections morales sur chaque verset pour l'intelligence du texte; et pour exciter le cœur à se pénétrer des sentimens d'humilité et de componction qu'ils contiennent. Editeur J.-L. Cayx, chanoine régulier de la congrégation de Chancellade, retiré au séminaire de Cahors. A Cahors, chez G. Richard, imprimeur de Mgr l'Evêque avec approbation ».

Nicolas Chandon, curé du Fouilloux et de Revignac, son annexe, depuis 1772, après avoir été vicaire de Dolus de 1760 à 1772; est élu en 1791 troisième vicaire épiscopal de Robinet, évêque de la Charente-Inférieure, aux appointements de 2,000 livres. En juillet, il procède avec l'administration du district de Montlieu, à une nouvelle répartition des paroisses. Il fut remplacé comme curé par Jean Flandrin en juin 1793.

Joseph-Henry de Charbonnel, curé d'Orignolles, 1773 à 1792; archiprêtre de Montandre. En mars 1793, il est dénoncé comme se cachant et prêchant dans son ancienne paroisse; le directoire ordonne qu'il sera recherché, arrêté et déporté. Il échappe à cette perquisition; mais ses meubles sont vendus en mars 1794; l'usufruit d'une métairie lui est confisqué, qui lui avait été concédé gratuitement par Charles de Callières, seigneur de Coustolle. Lui-même se réfugie en Espagne et y meurt, dit déporté, en décembre 1798.

Le prieur d'Orignolles depuis 1786 est alors Hyacinthe-François Tramier de La Boissière, prêtre, et celui de Saint-Martin d'Ary depuis 1785 est François Pichon, curé de Saint-Martin du Bois, près Coutras.

Antoine-Bernard Corrieu, curé de Léoville depuis 1767 au moins; jure le 23 janvier 1791; il était d'une famille locale.

Charles de Cosson de Guimps, de la famille des seigneurs de Guimps, fils de Louis, receveur des tailles d'Angoumois, et d'Anne de Fradin, avait été curé de Sainte-Radégonde de Baigne et archiprêtre de Barbezieux. Mais, lors de son testament fait le 26 mars 1790, chez ses neveux, à Guimps, il n'est plus que chanoine d'Angoulême et prieur commandataire de Bouillé en Poitou; il léguait à Pierre Joubert sa métairie des Melans en Bran et son fief de Saint-Simon en Chantillac. Ces biens sont séquestrés, et les meubles vendus en juin 1794, comme provenant d'un prêtre insermenté, ou plutôt passés à des cohéritiers émigrés: car Charles de Cosson paraît être mort en 1790.

Jean-Baptiste Dabernard, curé de Chantillac (Charente) de 1776 à la fin de 1792; probablement assermenté.

Alexis Dangeny, vicaire de Vassiac en 1790-91.

Joseph Delagnès, vicaire perpétuel de Passirac (Charente) de 1780 à 1793; donc probablement assermenté. Cependant, en 1796, Bonnerot le dit catholique.

Jean-André Duclos, curé, depuis octobre 1788, de Chaunac, où il succédait à Louis Pouzols, décédé le 7 septembre. En 1792 et 93, curé constitutionnel de Vanzac, où il est officier

Digitized by Google

public. En 1792, il se plaint à l'administration départementale des vexations qu'il éprouve de la part de ses anciens paroissiens de Chaunac. Il mourut à Messac, le 29 octobre 1795.

Dumonteil, curé d'Expiremont ; ses meubles sont séquestrés en mai 1794, et il est dit déporté. Voir *Maurin*.

Antoine Duplessis, curé depuis 1788 de Saint-Aigulin, dont le revenu était de 3,000 livres.

Durandeau, curé de La Clotte en 1749-1792 ; son revenu est de 2,000 livres. En juillet 1793, le presbytère et le jardin sont à louer.

Jean Flandrin, frère récollet de Bordeaux, sous le nom de frère François dit Morice ; probablement ordonné prêtre par l'évêque Robinet (Manseau). Est curé contitutionnel du Fouilloux en juin 1793, époque où il demande à jouir de la cour et du jardin. Curé de Sousmoulins en 1801 et à sa mort, 6 décembre 1811.

Joseph Fleury, curé de Saint-Vallier, et de Sauvignac et Melac, ses annexes, élu le 22 mai 1791, à la place de Christophe Pelletan. Il avait été curé de La Chapelle (Charente) ; il exerce jusqu'à fin 1793, et est alors arrêté comme suspect et incarcéré à Bordeaux. Voir *Pelletan*.

Jean Frouin, né en 1744, curé de Sainte-Radégonde de Baigne depuis 1774, se dit curé de Vanzac, sa patrie, en 1798 et à sa mort, 19 avril 1811. Il était fils de Charles Frouin, marchand et de Michelle Marteau.

Michel Frouin, frère du précédent, curé de Chartuzac depuis 1785. Est détenu comme suspect, puis élargi en décembre 1794, et le séquestre de ses biens levé. Il meurt curé de Cartelègue (Gironde), après la révolution ; il avait légué à son ancienne paroisse de Chartuzac, une somme de 800 francs pour y fonder un bureau de bienfaisance qui y fonctionne encore.

Jean-Baptiste Garreau, prieur-curé de Saint-Laurent de Roch et Montlieu, de 1753 à sa mort, 9 septembre 1791. Etait d'une famille bourgeoise de Périgueux, religieux augustin de la congrégation de Chancelade ; quelques vieillards du pays parlent encore du « prêtre blanc », dernier prieur de Roch. Arnaud Richard fut son successeur élu.

Jean-Baptiste Gasse, prieur commendataire de Médis et d'Ozillac depuis 1788 ; assermenté. Elu curé de Saint-Bonnet (dit, sous la terreur, Bonnet-Rouge) ; s'engagea ensuite dans une des armées de la république.

Antoine Gazan, vicaire perpétuel de Chepniers, de 1774 à fin 1792. Etait né en 1722 à Antibes, et religieux de l'abbaye de Saint-Etienne de Guîtres (congrégation dite des Exempts). Il se sécularisa, et mourut dans son ancienne paroisse, le 31 décembre 1802.

Jean Geneuil, prieur-curé de Saint-Pallais de Négrignac, de 1784 à 1792 ; curé et maire en 1790-91 ; assermenté. Arrêté comme suspect en mars 1794, pour s'être refusé à arborer la cocarde ; il est transféré à Rochefort, et y meurt à l'hôpital,

Digitized by Google

avant d'être jugé, en août 1794. Sa famille et son frère, qui était membre de l'administration du district et notaire à Montguyon, entrent alors en possession de ses biens qui avaient été séquestrés. Il était fils de Jacques Geneuil, marchand à Vassiac, et de Marguerite Roy.

François Geneuil, frère cadet du précédent, vicaire de Marennes. En avril 1794, son père est sommé de prouver son existence en France; sinon il sera réputé émigré. Donc probablement insermenté.

Thibaud Girou des Marets, augustin, curé de Chalais depuis 1787. Est, en février 1789, définiteur de l'ordre des augustins, et délégué par le prieur aux états provinciaux de Saintonge. Il devient curé de Chevanceaux en 1803, et y meurt le 5 octobre 1827.

François Guignard, vicaire perpétuel de Bussac et de Tugéras, son annexe, de 1775 à septembre 1791. Disparaît alors, insermenté, ou plutôt élu ailleurs. Originaire des environs de Montmorillon. Voir *Périer*.

Pierre Guimberteau, curé de Boresse, Martron, Guyzengeard et Montandret ses annexes, depuis 1777. Disparait en avril 1791, insermenté ou déplacé; cependant ses biens passent à sa famille, non confisqués. Voir *Salvaing de Boissieux*.

Joseph Laborie, curé de Saint-Martin de Coux depuis 1773, déporté; ses meubles sont vendus en mars 1794, en son ancienne paroisse, appelée officiellement Coux-Goulore.

Jean-Baptiste Lacam, curé de Sainte-Colombe depuis 1787; avait été curé de Pouillac; jura, ne fut point inquiété.

Jean Lafargue, ci-devant augustin, mort en arrestation à Montandre, en novembre 1794, avant d'être jugé; originaire de Montguyon. Un Lafargue était curé de Saint-Sornin de Marennes en 1791.

François de Lafaye, écuyer, sieur de Jarrige. Né en 1725 à Brossac, fils de Jacques, écuyer, conseiller à la table de marbre de Bordeaux, secrétaire audiencier en la chancellerie, et de Catherine Arnaud. Curé de Clérac, 1755 à juillet 1792, il teste, catholique romain, le 20 septembre 1792. Il émigre, ayant, comme son vicaire Mac-Daniel, refusé les derniers serments, et meurt à Oviédo en 1800. Son domaine de Serre, en Sousmoulins, est adjugé le 5 mars 1795, et celui de Rippe, en Vassiac, affermé, puis vendu. En juillet 1793, la municipalité de Clérac réclame en vain la cure de Clérac et le traitement du curé, absent. Son neveu, émigré, fut aïeul d'Alfred de Lafaye de Ponteyraud. Voir *Bulletin*, xi, 300.

Benoît Lafon, né à Aurillac en 1756, fils de Pierre Lafon et de Marie Vialard; curé de Vallet, 1786 à avril 1791; jureur, élu curé de Montandre où il reste en fonctions jusqu'en 1792; il est alors élu procureur-syndic de sa commune, et en 1793 commissaire pour rechercher les subsistances. En février 1794, après qu'il est allé apprendre le métier à Angély-Boutonne, il est désigné pour diriger à Montandre l'atelier de fabrication du

Digitized by Google

salpêtre. Il se marie, le 29 avril 1794, avec Anne Joubert, marchande de Montandre, et s'établit marchand lui aussi. De 1795 à 1799, il est président de l'administration municipale du canton de Montandre, et officier public jusqu'en 1807. Il fut aussi sous l'empire suppléant du juge de paix.

Pierre Lafon, frère cadet de Benoît ; insermenté, réfugié en Espagne avec un autre frère ; devint, à la paix religieuse, curé de Chepniers, puis de Montlieu de 1810 à 1832 ; royaliste influent et zélé ; il se retira à Saint-Sulpice de Roumagnac (Dordogne), près de son frère, lui succéda, et y mourut le 5 août 1835.

Un Lafon était curé de Saint-Mégrin, dont le prieur était, depuis 1784, Charles-Louis Regley. Il mourut pendant la révolution.

Antoine Lafosse, né en 1762, fils aîné de Pierre Lafosse, chirurgien de La Garde-Montlieu, et de Marguerite Ballay ; vicaire de Mareuil en 1792, curé de Neuvicq au concordat.

Jean Lavergne, curé de Tugéras, sa patrie, de 1758 à 1793 ; était fils de Pierre Lavergne, notaire royal, et de N. Lassalle ; avait prêté le serment, mais avec restriction, et ne voulut pas reconnaître le nouvel évêque. Il était très riche, ne fut pas trop inquiété pendant la terreur, rétracta son serment en 1797, et mourut à Tugéras « ecclésiastique », à 78 ans, le 25 janvier 1802.

Henri Laulaigne, ancien vicaire de Brossac, curé depuis 1787 de Saint-Avit, archiprêtré de Chalais ; il prêta serment.

François Legendre, prieur-curé de Châtenet de 1769 à 1793. Il était fort riche, fut assermenté, et se maria dans le pays avec une servante, d'après la tradition locale.

Louis-Marie-Henri-Joseph Léonard, né en 1749, à Chevanceaux, de Jean-Joseph Léonard, intendant du comte de Sainte-Maure, seigneur de Chaux, et neveu de Mandé Léonard, prieur-curé de Challaux, de 1746 à 1787, mort chez son frère, à Oriolles, en 1791. Léonard était curé de Marennes depuis 1784 ; il prêta, puis rétracta le serment de liberté-égalité ; fut président du club, etc. (Voir *Bulletin*, VII, 20) ; embarqué sur le vaisseau les *Deux-Associés*, il y mourut le 13 août 1794. En 1888, M. l'abbé Pierre Bonnin, curé de Marennes, lui a dédié une cloche.

Barnabé Mac-Daniel, vicaire de Clérac et desservant de Saint-Pierre du Palais ; insermenté, comme son curé Lafaye ; le directoire de Montlieu ordonne, en décembre 1792, son arrestation et sa déportation. On ne le retrouve pas sur les listes. Voir *Lafaye* et *Morice*.

Charles Magny, né en 1748, d'une famille bourgeoise de Jonzac ; curé de Neuvicq, de 1781 à 1793. En septembre 1791, il achète à son compte le domaine de sa cure ; en décembre 1793, il fait un don patriotique de six couverts d'argent. Il épouse Jeanne Roy, demeure au bourg de Neuvicq, puis dans un village que la tradition appelle encore le Maine de Judas ; il s'y dit tantôt propriétaire et tantôt instituteur.

Digitized by Google

Joseph Marnyhac, prieur-curé de Challaux et de Saint-Vivien-Champon, son annexe, de 1787 à septembre 1792, par la démission de Mandé Léonard. Il était insermenté; aussi le 3 juillet 1792, un député de la Charente à l'assemblée nationale, Gabriel Martin, juge à Cognac, se rendant à Bagnères, et mourant dans une auberge de La Garde, en la paroisse de Challaux, se fit, sur sa demande expresse, assister et enterrer par le curé constitutionnel de Roch-Montlieu, Richard. Quant à Marnyhac, il se réfugia en Espagne et en revint après le concordat; il fut curé de Cercoux de 1804 à 1824, et se retira alors dans sa famille, en Périgord.

Un Marnyhac était depuis 1760 curé de Saint-Laurent des Combes, archiprêtré de Chalais, à la nomination de l'abbé de Brantôme; parent d'un autre Marnyhac, curé de Brossac de 1760 à 1767.

François Martin, prieur-curé de Rouffignac depuis 1771; achète en juin 1791 le domaine de sa cure. Il y réside encore en juillet 1793.

Joseph Martin avait, en octobre 1788, résigné, en faveur de Brudieu, sa cure de Bran; il était mort, le 24 octobre 1791.

Pierre Martin, curé de Polignac sous Montendre de 1746 à décembre 1792. Dès le mois d'août 1791, il demande une pension de retraite, motivée sur ses infirmités et sur son grand âge (73 ans).

Jean-Louis Maubaret, vicaire, puis seul desservant de Cercoux en avril 1791, après la mort de son oncle Petit, ancien archiprêtre de Montguyon; exerce jusqu'à septembre 1792; il paraît être parti pour Paris à cette époque. Le prieur commendataire de Cercoux était alors Joseph d'Humières.

Jacques Maurin, curé d'Expiremont, depuis 1749, et prieur de ladite église depuis 1753, par résignation de P. Dunouguey, curé de Donnezac. Voir *Dumonteil*.

Antoine-Pascal Michel, curé de Fontaines d'Ozillac depuis 1781; prêta serment et se maria. Il se repentit ensuite et fit pénitence.

Jean Monjou, curé de Mérignac, 1766 à 1779. Né en 1713, mort le 29 août 1790, chez son frère, le curé de Moulons. Il était frère des trois suivants, et comme eux né à Raulhac, dans le Cantal actuel, fils de Jean Monjou et de Jeanne Dunoyer.

Bernard-Alexis Monjou, curé de Sainte-Eugène, de 1776 au 27 janvier 1780, mort à Boisbreteau, chez son frère, le 17 septembre 1790.

Augustin Monjou, né en 1726, curé de Moulons, 1760 à janvier 1792, avait fait faire à ses frais de grandes réparations à son église. Il était insermenté, et dit prêtre déporté en 1793. P.-D. Rainguet dit, d'après une tradition, qu'il resta dans sa paroisse pendant la terreur; mais il paraît plutôt qu'il se réfugia en Espagne avec ses trois frères et ses deux neveux. Quoiqu'il en soit, il est, en 1801, dit par un notaire prêtre catholique ro-

Digitized by Google

main, ayant fait sa soumission à la loi ; il revint après la tourmente, chez son neveu le curé de Montandre, et y mourut à 94 ans, le 13 janvier 1820.

Alexandre-Bernard Monjou, né en 1734, curé de Boisbreteau et ses annexes Oriolles, Bords et Peyrefonds, 1786 à septembre 1792. Assermenté avec restriction, émigré en Espagne ; puis, ayant repris ses fonctions dans son ancienne paroisse, il y mourut le 27 novembre 1806.

Jean-Baptiste Monjou, neveu des *quatre* précédents, né en 1750 à Raulhac, fils de Joseph Monjou et d'Élisabeth Sobrier; curé de Mérignac, de 1779 à 1781, puis curé de Sainte-Eugène, de juillet 1780 à 1792. Réfugié lui aussi en Espagne; il est nommé au concordat curé-doyen d'Arthenac, et y meurt le 16 mars 1833.

Pierre Monjou, frère de Jean-Baptiste, né en 1759 ; curé de Montandre en 1804, dès le rétablissement du culte ; chanoine honoraire ; mort à Montandre le 28 avril 1836, avait fait rebâtir l'église.

Morice, curé, depuis 1772, de Saint-Pierre du Palais.

Jean Mussauld, curé de Sousmoulins de 1759 au 26 décembre 1793, date de sa mort. Assermenté. En novembre 1790, il déclare que le revenu de son bénéfice est de 2,000 livres, pour quoi il souscrit à un don patriotique de 450 livres. Il était né à Saint-Mégrin en 1726 d'une famille de notaires.

Jacques Parenteau, curé de Bardenac (Charente), jusqu'à 1792 ; assermenté ; desservant d'Yviers en 1793 ; fut notaire public à Chalais, de 1796 à sa mort en 1836. Non marié.

Christophe Pelletan, curé de Saint-Vallier (Charente), depuis 1786. Le 2 février 1791, devant la municipalité, il prête serment aux lois; mais il refuse d'adhérer à la constitution civile. Plus tard, il est probable qu'il mettait en péril l'ordre public : car la municipalité va saisir « un vieux fusil chez son ancienne servante ». Voir *Fleury*.

Jean-Charles Pelluchon, fils de Jean et de Marguerite Miran ; curé de Vibrac depuis 1749. Il était fils et frère de notaires royaux de cette paroisse. P.-D. Rainguet raconte qu'il ne prêta pas serment, mais qu'il fut laissé tranquille et finit ses jours à Montandre ; assertion qui me paraît incompatible avec un certificat de civisme en forme obtenu par lui le 27 mars 1793, et l'absence de son acte de décès sur les registres de Montandre. Il fut inhumé à Vibrac.

Périer, curé constitutionnel de Bussac de juillet 1791 à la fin de 1792.

Gabriel Piet, vicaire de Montandre et aumônier de l'hôpital en 1790-91. Né en 1761, fils de Pierre Piet, notaire royal de Montlieu, et de Marie Gaignon. En 1794, ses droits héréditaires sont liquidés avec ses frères, et vendus par la nation. On raconte dans le pays qu'il resta quelque temps caché dans sa famille, disant nuitamment la messe à Pouillac.

Digitized by Google

Poirier, curé d'Yviers, de 1769 à mai 1792; remplacé alors par des curés voisins.

Jacques de Ransanne du Charbon-Blanc, prieur-curé de La Hoguette et des annexes Chamouillac et Souméras depuis 1773.

Jean-Baptiste Revers, né en 1728 à Montlieu, prêtre sans fonction curiale; demeurant chez son frère, aubergiste à La Garde-Montlieu, et à Orignolles, de 1765 à sa mort, 27 juillet 1801. N'eut pas à prêter serment: car il n'exerçait pas le ministère.

Simon-Pierre de Ribeyreys, religieux chanceladais, curé de Jonzac depuis 1777; il fait rebâtir le presbytère; est, en 1789, un des deux délégués de l'archiprêtré d'Archiac aux états provinciaux de Saintonge; il prête serment: car, en 1792 et juillet 1793, il dessert Jonzac et les paroisses voisines comme « officier de morale ». Il est alors arrêté comme suspect, traduit et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Rochefort, et ses biens confisqués (21 nivôse an II, 10 janvier 1794). La tradition locale rapporte que son dénonciateur, L. Parenteau, brûla dans sa maison huit jours après. Son vicaire, Archambeau, était réfractaire.

Arnaud Richard, né en 1730, fils et frère des maîtres de poste de Montlieu; riche, curé de Saint-Nicolas de Baigne, puis de Guimps (Charente). Il jura, fut élu, le 16 septembre 1791, curé de Roch et de Montlieu, en remplacement du prieur J.-B. Garreau, mort sept jours auparavant; il y est maintenu malgré plusieurs réclamations. En mai 1793, l'administration du district lui alloue un crédit pour desservir à cheval Montlieu, Orignolles, Challaux et Vivien-la-Montagne (Saint-Vivien). Curé de Montlieu depuis la paix religieuse jusqu'à sa mort, 23 novembre 1809.

Michel-Zacharie Richard-Bediou, curé de Pouillac de 1780 à 1793. Originaire de Saint-Yrieix, près d'Angoulême. Arrêté pour incivisme, en mars 1794, il n'obtient sa liberté qu'un an après, et ses meubles lui sont alors rendus. Il reste curé de Pouillac et Saint-Pallais, et y meurt à 78 ans, le 24 mai 1812.

Louis-Gérault Rigal, vicaire perpétuel d'Ozillac depuis 1787. Né en 1753 à Celles, diocèse de Saint-Flour, fut d'abord curé de Saint-Genis; insermenté. Se retire à Saint-Sébastien (Espagne), puis à Placentia (province de Léon); revient desservant d'Ozillac en 1801, et s'y installe malgré quelques difficultés avec l'administration civile; il y meurt le 25 juin 1820. Il avait succédé comme curé d'Ozillac à Jacques Gazel, décédé le 3 octobre 1787. Voir *Gasse*.

Pierre Roy, prieur-curé de Messac de 1751 à 1792. D'une famille du pays; il est dit prêtre déporté en 1794, ses meubles vendus, sa succession échue; oncle breton du suivant.

Pierre-Paul Roy, vicaire de Sainte-Radégonde de Baigne avant la révolution; prête serment, puis le rétracte en septembre 1792, et passe en Espagne. Né en 1767, fils aîné d'An-

Digitized by Google

dré Roy, notaire royal de Montlieu, il meurt curé d'Orignolles, le 6 octobre 1804.

Blaise-Antoine-Alexandre DE SAINT-LÉGIER D'ORIGNAC, né le 19 mars 1721, d'Auguste de Saint-Légier et d'Anne Chevalier, religieux de Chancelade, et prieur-curé de Champagnac depuis 1754. Il prêta serment de fidélité à la loi et au roi et à la constitution ; après la persécution il se rétracta et fit pénitence. Il mourut peu après. P.-D. Rainguet le confond avec son neveu, René-Antoine de Saint-Légier, né le 6 septembre 1755, mort curé de Jonzac en 1834. Voir *Généalogie de la maison de Saint-Légier* (1891), p. 29 et 31.

SALVAING DE BOISSIEUX, vicaire de Roch, puis curé constitutionnel de Boresse-Martron, où, en mars 1794, il se fait rembourser les frais de culte pour 1792. Voir Guimberteau.

Jean SARRAZIN, curé de Sainte-Marie sous Chalais depuis 1785 ; assermenté ; finit ses jours chez lui, au village de Tabourin. Avait été élu curé constitutionnel de Chalais.

SICARD. curé de Sérignac, près Chalais. depuis 1764 ; meurt assermenté, en 1795, dans son ancienne paroisse.

Hippolyte SURAN ou SORIN, curé de La Barde, depuis 1789. P.-D. Rainguet dit qu'il partit pour l'Espagne en juillet 1793.

Jean-Michel TERRIEN, fils d'un chirurgien de Mortiers, prieur-curé de Saint-Germain de Lusignan, de 1785 à avril 1792 ; signe ses actes depuis 1791 : prêtre de l''église catholique, apostolique et romaine. Il est dit prêtre déporté en mai 1794, et sa part de succession dévolue à la nation. Ce doit être lui qui est revenu curé de Mortiers après la tourmente, et y est mort en 1834, ayant fait des dons importants aux séminaires.

François TEXIER DES MARAIS, curé de Bédenac ; né à Saint-Saturnin, en Angoumois, en 1741. Prête, puis rétracte le serment de liberté-égalité ; déporté sur le ponton les *Deux-Associés*, mort à l'île d'Aix le 14 août 1794.

THINON, ancien curé de Bazac, où il avait été nommé en 1763, et de Saint-Quentin, près Chalais ; assermenté. Reçoit encore en 1797 une pension de 1,000 livres, à raison de son âge.

Joseph-Barthélemy VIALARD, curé de Vallet, de 1769 à 1785. Il transmet alors sa cure à son neveu, Benoît Lafon, et se retire à Aurillac, sa patrie, où il est encore pensionné en octobre 1792.

Jean-Hubert DE VILLEFUMADE, curé de Jussas et Corrignac de 1769 à 1793. Il prête, devant sa municipalité, le serment à la constitution civile le 6 février 1791, et celui de liberté-égalité le 7 octobre 1792 ; il est plusieurs fois président de l'assemblée électorale primaire. Il était né en 1737 à Saint-Martin du Pin, en Périgord, fils d'un chirurgien ; il se retira à Montandre auprès de son neveu, officier de santé et zélé révolutionnaire, et y mourut, « ex-prêtre pensionné », le 13 janvier 1803.

*
* *

Digitized by Google

Essayons maintenant une classification :

1° Prêtres insermentés, n'ayant pas prêté le serment à la constitution civile du clergé (décrets des 27 novembre 1790 et 17 avril 1791), ni les suivants. C'est le petit nombre. Les curés étaient presque tous du pays, entourés de parents et d'amis, ayant fait quelquefois des acquisitions territoriales importantes ; quelques uns en possession de leur cure depuis de longues années. Il est facile de comprendre que la plupart aimèrent mieux faire aux idées et aux lois du jour quelques concessions forcées, que de quitter tout, patrie, famille et paroisse:

D'Abescat, à Montandre ; Cayx, à Meux ; Guignard?, à Bussac ; Guimberteau, à Boresse ? ; Pelletan, à Saint-Vallier ; Piet, vicaire à Montandre ; Rigal, à Ozillac.

2° Prêtres probablement assermentés d'abord, puis ayant refusé d'obéir aux lois de 1792, et dits déportés. Plusieurs curés demeurèrent en fonctions jusqu'au milieu de 1792, soit qu'ils eussent prêté serment, soit que les municipalités ne les eussent pas inquiétés.

En effet, la Législative prescrivit, le 29 novembre 1791, aux ecclésiastiques de prêter un second serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la constitution, sous peine d'être privés de toute fonction et pension, et internés dans une ville du département. Le 6 avril 1792, elle prohibe le costume ecclésiastique, sous peine de déportation. Le 26 mai, elle ordonne la déportation des prêtres insoumis aux deux serments. Même décret le 26 août 1792, exécutoire dans les 15 jours. Il y a enfin un troisième serment, prescrit par la convention, le 26 mai 1793, celui de liberté-égalité et haine aux tyrans, et celui-ci encore sous peine de déportation.

Je rangerai aussi dans cette catégorie les prêtres qui rétractèrent un des trois serments. La plupart échappèrent par l'exil à la déportation réelle et au martyre du ponton. Légalement, ils n'en étaient pas moins censés déportés:

Augier, à Vanzac ; Bard, à Vassiac ; A. Brard, à La Génetouze ; Brulatour, à Moings ; Charbonnel, à Orignolles ; Lafaye, à Clérac ; Dumonteil, à Expiremont ; Durandeau, à La Clotte ; Geneuil, à Marennes ; Girou-Desmarets, à Chalais ; Laborie, à Saint-Martin de Coux ; Léonard, à Marennes ; Mac-Daniel, à Clérac ; Marnyhac, à Challaux ; Maubaret, à Cercoux; Monjou, à Moulons ; Monjou, à Boisbreteau ; Monjou, à Sainte-Eugène ; P. Monjou, à Montandre ; Poirier, à Yviers ; Roy, à Messac ; Roy, à Sainte-Radégonde ; Suran, à La Barde ; Texier des Marais, à Bédenac ; Terrien, à Saint-Germain de Lusignan.

3° Prêtres assermentés, mais incarcérés comme suspects sous un prétexte ou un autre, bien qu'ayant prêté tous les serments voulus :

Babinot, à Saint-Maurice de Laurensanne ; Berniard, à Coux; Fleury, à Saint-Vallier ; Frouin, à Chartuzac; Geneuil, à Saint-Pallais ; dom Lafargue; Richard-Bediou, à Pouillac; Ribeyreys, à Jonzac.

Digitized by Google

4° Prêtres assermentés, non inquiétés pendant la terreur, du moins à ma connaissance :

Ballay, à Chevanceaux ; Boissieux, à Boresse ; Brard, à Pommiers ; Busquet, à Mérignac ; Chandon, au Fouilloux ; Corrieu, à Léoville ; Dabernard, à Chantillac ; Delagnès, à Passirac ; Duclos, à Vanzac ; Flandrin, au Fouilloux ; Frouin, à Sainte-Radégonde ; Lacam, à Sainte-Colombe ; Laulaigne, à Saint-Avit ; Lavergne, à Tugéras ; Martin, à Polignac ; Martin, à Rouffignac : Mussauld, à Sousmoulins : Pelluchon, à Vibrac; Périer, à Bussac ; Ransanne, à Chamouillac ; Richard, à Montlieu ; Saint-Légier d'Orignac, à Champagnac; Sarrazin, à Sainte-Marie ; Sicard, à Sérignac ; Thinon, à Saint-Quentin ; Villeffumade, à Jussas.

5° Prêtres apostats ou révolutionnaires. Je désigne par là les ecclésiastiques, très peu nombreux, qui, non contents de subir sans protester le nouvel état de choses, y ont joué eux-mêmes un rôle plus ou moins actif, que tout semblait leur interdire. J'y comprends aussi ceux qui se sont mariés. Deux, Brudieu et Lafon, furent même persécuteurs de leurs frères :

Brudieu, à Bran ; Gasse, à Ozillac ; Gazan, à Chepniers ; Lafon, à Montandre ; Legendre, à Châtenet ; Magny, à Neuvicq; Michel, à Fontaines d'Ozillac ; Parenteau, à Bardenac.

Dr C. V.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le Mémorial de Saintes des 14 et 21 juin, contient de M. Marchand : *Notices sur quelques communes de l'arrondissement de Marennes. Saint-Froult,* qui pendant la révolution s'appelait Lepelletier. On lit : « En 1659, Dumas était curé de Saint-Froult. Mais en consultant le vol. XIII des *Archives historiques de Saintonge*, p. 312, on trouve qu'en *1786* il y avait un curé du nom de Jean Dune qui pourrait bien être le même, vu la difficulté que l'on éprouve souvent à retrouver le nom réel par la signature illisible. En 1686, le dit curé avait 50 ans.» Ce curé qui avait 50 ans en 1686 ne pouvait vivre encore en *1786* ; il faut lire 1686. Il s'appelait bien Dune ou Dunes ; c'est lui qui en 1686, le 17 mars, baptise Pierre Vaslet, fils de Pierre, procureur et notaire à Soubise, et de Jeanne Reparon ; et le 7 juillet 1691, une fille de Jacques Dalidet, avocat au parlement, juge bailli de Soubise, et de Marie des Essarts, ayant pour parrain Gabriel de Calvimont, seigneur des Trancars.

L'auteur donne la liste des curés, des vicaires, les naissances, mariages et décès les plus marquants, qui ne sont pas très importants.

—

Le Moniteur de la Saintonge, nos des 13, 17, 20 septembre, contient: *Royan-Pontaillac, Royan ancien*. L'auteur aurait

Digitized by Google

bien dû, avant d'écrire, consulter pour le siège de 1622 et le reste le *Bulletin de la société des Archives* ou le *Royan et ses environs* de M. Victor Billaud, 2e édition.

—

Le Phare des Charentes du 9 octobre, le *Courrier de La Rochelle* du 11, l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* du 13, etc., publient la liste des conventionnels de la Charente-Inférieure, qui doit figurer dans le 5e volume de l'*Histoire anecdotique de la révolution française*, de M. Jean Bernard.

Le premier, par ordre alphabétique, est « Bernard (des Sablons) : 36 ans, né à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), le 2 septembre 1757 ; avocat, président du tribunal de Saintes. A voté la mort de Louis XVI. Fit partie des 500 jusqu'en 1798, puis revint à Saintes ; fut exilé en 1816, partit pour l'Amérique, rentra en 1830 et mourut à Moret en 1831. »

Il faut lire : André-Antoine Bernard (des Jeuzines), plus tard Pioche-Fer Bernard (de Saintes), né à Corme-Royal (Charente-Inférieure), le 21 juin 1751, avocat au présidial de Saintes, puis président du tribunal. A voté la mort de Louis XVI. Fut envoyé en mission dans le Doubs, l'Ain, la Haute-Saône, la Côte-d'Or. Après la convention, revint à Saintes, fut président de l'administration municipale de 1796 à 1797, fut nommé conseiller général par le premier consul en 1800 ; fut exilé en 1816, partit pour l'Amérique, fit naufrage à Madère, où il mourut deux ans après.

A cela près, la petite note est exacte. Quel dommage que l'auteur ait fait des deux conventionnels Bernard des Jeuzines et Bernard des Sablons un seul personnage, et prêté à Claude ce qui appartient à André-Antoine ou réciproquement ! Voir pour Bernard, de Saintes, *Bulletin des archives*, IX, 62, et *Un conventionnel en mission. Bernard, de Saintes*, par M. Armand Lods.

Les autres notices ont aussi quelques fautes. M. Jean Bernard dit de Joseph Eschasseriaux qu'il « mourut à Paris en 1831 » ; il est mort à Thenac, le 24 février 1823 ; c'est son frère cadet, René Eschasseriaux, qui mourut en 1831, mais aux Arènes de Thenac, non à Paris. L'auteur, en parlant de Dechézeaux dit : « Il fut remplacé par Jean Eschasseriaux (jeune) ». Le successeur de Dechézeaux fut en effet Eschasseriaux cadet, qui s'appelait René, non Jean. Pourquoi ne figure-t-il pas sur la liste des députés à la convention, non plus que Niou ?

Si l'auteur avait consulté ou la *Biographie saintongeaise*, ou mieux encore les *Assemblées électorales de la Charente-Inférieure, 1790-1799*, par M. le baron Eschasseriaux, ouvrage très sérieusement fait, il se serait évité et les confusions, et les erreurs et les lacunes. Quand messieurs les écrivains de Paris consentiront-ils à savoir qu'il y a en province des érudits et des chercheurs, dont ils pourraient profiter ?

—

Digitized by Google

Le Progrès de la Charente-Inférieure des 7 et 9 octobre reproduit, sous le titre *Ephémérides*, les *Opérations de la troisième assemblée électorale* (25 août 1791 et suivant), qui s'ouvrit le 1er octobre, d'après les *Assemblées électorales de la Charente-Inférieure* (1790-1799), par M. Eschasseriaux (1868), p. 41-54.

—

La Revue de Gascogne de septembre-octobre, contient de M. Arnaud Communay, *Armand de Belsunce, vicomte de Méharin*, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de l'île de Saint-Domingue, qui, né le 6 février 1720, de Charles de Belsunce et de Marie-Anne de Haraneder, eut, par provision du 19 mai 1761, le gouvernement des île et citadelle d'Oleron, vacant par la mort du marquis de Crussol de Salles. Mort célibataire à Saint-Domingue le 4 août 1764, il avait un frère cadet, Dominique, bailli royal du pays de Mixe, colonel d'infanterie et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, qui, de l'agrément du roi, épousa, le 10 mars 1764, Angélique-Louise-Charlotte de La Live d'Epinay, fille de Denis-Joseph de La Live, seigneur d'Epinay, et de Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles, comme nous l'avons dit, x, 300, *La fille de Mme d'Epinay à Gemozac.*

—

Revue des sciences naturelles de l'ouest, janvier 1891, publie *Une lettre de Brongniart à d'Orbigny* avec une notice biographique de M. Odin sur Charles-Marie Dessalines d'Orbigny (1770-1856), conservateur au muséum d'histoire naturelle de La Rochelle.

—

La Revue épigraphique du midi de la France (n° 63 ; juillet-septembre 1891) reproduit le fragment d'inscription romaine de notre numéro de mai, xi, 164 ; et M. Allmer le commente ainsi: « L'état incomplet dans lequel se trouve être ce débris d'une belle inscription de la bonne époque ne permet pas de restitution sûre. Le personnage peut avoir été sévir augustal ; les lettres OR seraient la fin du mot abrégé [*ann*]OR[*um*], appartenant à la mention de l'âge au moment du décès ; l'inscription serait funéraire. Mais plus probablement il s'agit d'un personnage plus relevé : un *quatuor*VIR, qui précédemment aurait été, en remontant chronologiquement, édile et questeur : *quaestor*, ou même, comme on lit sur l'inscription de *Julius Marinus, C. Julii Ri(g)overjugi filius* (Espérandieu, *Inscr. de la Saintonge*, p. 274), également de Saintes et de la bonne époque, *curatOR civium romanORum*, mais alors plutôt après qu'avant le quatuorvirat; et le fait que la rédaction est au nominatif ferait penser à autre chose qu'à une épitaphe. L'inscription serait postérieure au temps où les premiers magistrats des Santons avaient encore le titre national de « *vergobret* ».

« Les Santons citoyens romains étant, comme on sait, inscrits

Digitized by Google

dans la tribu *Voltinia*, les lettres VIR de la première ligne ne peuvent pas être un reste du nom de la tribu *qvirina*. »

—

Revue historique de juillet-août 1891 : *Une famine en Guyenne* (1747-1748), par M. Marion, mémoire important qui intéresse aussi par contre-coup la généralité de La Rochelle. L'auteur montre le rôle du ministre Machault, de son homme de confiance Bouret, de l'intendant Tourny, qui n'eut rien que d'honorable, et cependant si critiqué : « L'on peut voir par cet exemple, dit l'auteur, dans quelle suspicion il faut tenir les attaques si vives et si fréquentes dirigées contre les contrôleurs généraux à propos des blés. Leurs opérations pouvaient n'être pas toujours très bien combinées, mais elles n'avaient, en réalité, d'autre objet que le bien des populations ; leurs efforts, loin de provoquer la cherté, tendaient au contraire à la combattre ; et il fallait au peuple un singulier aveuglement pour accuser de ses souffrances — d'ailleurs très sensiblement exagérées — roi, ministres, intendants, négociants, au lieu de s'en prendre à ses propres exigences, à ses terreurs irréfléchies, aux vieux préjugés dont il était précisément le gardien et le défenseur obstiné. En 1748, comme plus tard, le fameux *pacte de famine* — on peut se servir de ce terme, car, si le mot n'était pas encore trouvé, l'idée était déjà née dans les esprits — n'avait d'existence que dans l'imagination malade des populations. »

—

La Revue historique de l'ouest de juillet contient de Mme de Morry, *Bretons et Angevins à Notre-Dame du Puy. Notes d'une voyageuse, suite.* On y lit, page 516 :

« Un savant bénédictin qui vivait au XVIe siècle, Arnold Viou, croit que le pape Urbain II ordonna de sonner l'*Angelus* deux fois par jour, en 1090, à partir du moment où l'armée partirait pour la croisade, afin que cette triple salutation à Marie attirât ses bénédictions sur les défenseurs de la foi. Il en fut ainsi jusqu'au commencement du XIIIe siècle, où le pape Grégoire IX voulut que, dans tout le monde chrétien, cette récitation fût faite matin et soir, à genoux, au son de la cloche. En 1243, le concile de Cologne ajoute cette prescription que l'*Angelus* serait sonné trois fois le vendredi, en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et plus tard, un concile tenu à Paris recommande aux fidèles la récitation de l'*Ave Maria*, le matin et le soir, au son du couvre-feu.

» Mais c'est au Puy que l'usage habituel des trois coups de cloche de chaque jour prit naissance; et voici ce qu'en disent les vieilles chroniques de la ville : « En 1449, une pieuse veuve du » Puy, nommée Agnès Monteil, par zèle pour la gloire de la » mère de Dieu, commença à constituer une rente perpétuelle » pour que, le matin, à midi et le soir, on avertit le peuple au » son de la cloche que c'était l'heure de se recommander à la » Vierge et de la saluer avec l'ange, en mémoire de l'incarna- » tion du fils de Dieu. »

Digitized by Google

» C'est au commencement du pèlerinage que Louis XI fit à Notre-Dame du Puy, en reconnaissance de la naissance du dauphin, en 1476, qu'il ordonna la publication dans la ville des lettres apostoliques du Saint-Père, accordant de nouvelles indulgences à tous ceux qui réciteraient l'*Angelus* de midi ; et depuis cette époque cette sainte coutume n'a plus subi de changement. »

Est-ce au Puy que l'*Angelus* a pris naissance ? J'avais cru que c'était à Saintes. Oui, Urbain II, pour attirer les bénédictions de Marie sur la croisade, ordonna que, matin et soir, on sonnât les cloches par trois coups dans les églises cathédrales et dans les monastères, afin d'avertir les fidèles de prier à cette intention. C'était temporaire. On cite Agnès Monteil qui en fit un usage au Puy, en 1449. Mais il y avait près d'un siècle et demi que le pape Jean XXII recommandait à l'église universelle l'habitude prise à Saintes de réciter l'*Angelus* le soir, aux sons de la cloche : « Hoc denique anno (1318), cum pius mos in Xantonensi ecclesia susceptus esset... » Voir pour plus de détails *Saint-Pierre de Saintes*, page 73.

—

Revue poitevine du 15 août publie *Les détenus de Brouage en 1792*, par M. H. Beauchet-Filleau. C'est la « liste des personnes détenues à Brouage depuis le 23 juin 1792 » dressée par Mme de Conty, une des détenues, qui l'avait remise à Garnier, président du tribunal de Melle, d'où elle était passée entre les mains de Benjamin Fillon. Cette liste est une simple nomenclature avec indication du lieu d'habitation : La Rochelle, Niort, Rochefort, Luçon, Saint-Jean d'Angély, Fontenay-le-Comte, etc. Le total s'élève à 617 détenus, dont 163 pour le clergé, 172 pour la noblesse et 282 pour le tiers, qui est toujours le plus nombreux à souffrir. On pourra la comparer avec une autre liste des mêmes détenus de Brouage publiée par le *Mémorial de l'ouest* (nos du 18 septembre-9 octobre 1849) et divisée par districts avec les noms, prénoms, qualités, professions, etc.

Dans la liste de la *Revue* nous lisons : *Chambelland, dentiste.* Cette indication contient deux petites erreurs portant sur l'orthographe du nom et sur la profession.

Il s'agit de Hyacinthe-René Chambellant, chirurgien-major de l'amirauté au port de Rochefort, ainsi que le prouvent la pièce suivante et un brevet ou commission sur parchemin délivré et signé par Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, amiral de France, le 10 janvier 1777, enregistré au greffe de l'amirauté de La Rochelle le 27 janvier, suivant et à celui du siège royal de police de la ville de Rochefort, le 18 février de la même année. Il fut mis en prison le 3 novembre 1793, traduit, paraît-il, devant un tribunal révolutionnaire et relaxé. A sa sortie de captivité il revint à Rochefort, où il exerça la médecine jusqu'à sa mort, arrivée vers 1820.

Nous avons trouvé dans ses papiers la note ci-après, qui nous semble utile à publier. Elle contient la réfutation des accusa-

Digitized by Google

tions peu sérieuses ayant amené son arrestation. Il est à croire que ce sont les raisons produites par lui qui ont déterminé sa mise en liberté.

« Justification du citoyen Chambellant, détenu à Brouage depuis le trois novembre 1793, vieux style.

» Il n'est pas difficile de répondre à des chefs d'accusation aussi insignifiants que ceux d'après lesquels on a prononcé mon arrestation, surtout lorsqu'ils ne sont que présumés et dénués de preuves, pendant qu'au contraire j'ai à leur opposer des faits qui, depuis la révolution, constatent et mon amour pour elle et mon zèle pour la chose publique, à laquelle j'ai été près de quatre ans.

» *Fréquentant les aristocrates*, mots vides de sens. Je fréquentais pour mon état et les pauvres et les riches ; on ne peut même prouver que j'aie refusé mes secours aux premiers ; mais les prétendus aristocrates que je fréquentais, sont en liberté et je suis détenu. Que faudrait-il en inférer ? Qu'il y aurait plus de mal à les fréquenter qu'à l'être ; ou rougirait d'un semblable raisonnement.

» *Leur espion.* J'en demande la preuve à mes dénonciateurs.

» *Toujours en opposition avec les patriotes.* Lorsque, comme officier municipal, je faisais membre d'une assemblée délibérante, je devais bien discuter mon opinion ; la preuve que je l'ai fait comme je le devais, c'est qu'aucune délibération ne prouve que j'ai été rappelé à l'ordre.

« *Cherchant à leur nuire.* Je passerais condamnation si n'être pas de l'avis d'un homme, souvent exagéré, parce qu'il est peu éclairé, était suffisant pour prouver contre moi.

» *Et notamment à Niou, alors maire de la commune, contre lequel il a fait un mémoire.* Il est vrai que j'ai confié au papier, mais sans intention de les répandre, des idées ainsi que les événements qui me les ont suggérées ; mais il y a bien loin de là à faire un mémoire ; et à ce titre, qu'on donne à ce qui a été trouvé dans mon bureau, il est aisé de s'apercevoir qu'on a voulu légitimer par une expression forcée la rigueur — il a pensé m'échapper de dire, l'injustice — de ma détention. Cependant je suppose qu'en effet c'eut été un mémoire ; je demanderais : Où était donc le crime ? La liberté de la presse existait alors ; j'aurais donc pu le faire imprimer et le répandre, sauf à moi à répondre et à être poursuivi en réparation des faits calomnieux, si j'avais été assez lâche pour avoir ce reproche à me faire. Le citoyen Niou était maire, j'étais officier municipal ; les mêmes fonctions nous étaient déléguées ; je n'aurais donc pas manqué à la subordination. En rendant justice au citoyen Niou, depuis ce temps porté à la place de représentant du peuple, je le connais assez pour penser de lui qu'il en voudra à ceux qui, ou à intention de lui faire leur cour, ou à défaut d'avoir su bien faire la distinction qu'il y avait et qui se présentait tout naturellement, ont prononcé une arrestatiou qui a été aussi longue, aussi préjudiciable à ma santé ainsi qu'aux intérêts de ma famille par la perte

Digitized by Google

de mon état ou la suspension de son exercice. Mais est-ce la chose publique qu'on veut venger, ou le citoyen ?

» Si la liberté de la presse existait, celle d'écrire et de conserver dans son cabinet existait donc à plus forte raison. Je suis donc fondé à demander quel est mon crime.

CHAMBELLANT. »

Il serait bien à désirer qu'on pût donner ainsi quelques détails sur chacun des noms de cette liste.

TH. LÉAUD.

—

Dans la REVUE SCIENTIFIQUE du 21 février, p. 239 du tome XLVII, M. A. de Rochas passe en revue quelques unes des plus importantes découvertes modernes qui ont été indiquées ou pressenties aux siècles passés, *Le phonographe au XVIIe siècle et les rêveries scientifiques*. Le télégraphe électrique est indiqué par Strada dans ses *Prolusiones academicæ* (1617), et décrit par le P. Leusechon (1624). Le phonographe est annoncé par le *Courrier véritable* d'avril 1632 comme existant dans un pays au-dessous du détroit de Magellan ; Cyrano de Bergerac, dans son *Histoire comique des états et empire de la lune* (1650), est encore plus précis sur ce point ; il parle aussi de boules transparentes qui servaient à l'éclairage et où l'on avait fixé de la lumière sans chaleur; puis des microbes, dans un passage qui rappelle singulièrement le paragraphe de Blaise Pascal sur les infiniment petits. On sait qu'il avait essayé de monter dans la lune et qu'il était parvenu à s'élever au-dessus de terre. Tiphaigne de La Roche, en 1760, a décrit dans la *Giphantie* la photographie avec la reproduction des couleurs.

—

L'UNION FRATERNELLE, *Bulletin mensuel de l'union pédagogique et fraternelle des instituteurs et institutrices de la Charente-Inférieure*, périodique de Saintes oublié par l'*Annuaire de la presse*, (août 1891), reproduit par le *Peuple* du 28, publie : *Il y a un siècle*, « procès verbal de la cérémonie de la fédération faite à Saint-André de Champagne, le 14 juillet 1790... à l'issue de la messe célébrée par M. Lafond-Duclaud, prieur-curé et maire du lieu ». Tous « les bons cytoyens » jurent « de maintenir la nouvelle constitution et d'obéir à la loi et au roi », et « défilent devant l'autel de l'union sur lequel étoit placés une étole, une épée et un fer de charrue, unis ensemble par des liens champêtres... Touts les individus de la commune, sans aucune distinction, se sont empressés de donner à M. le maire les marques de l'amitié la plus tendre. Des embrassades mutuelles et des cris souvent répétés de : vive la nation, vive le roi, vive M. le maire, vive la commune ! ont terminé la séance. »

M. l'abbé Valleau, qui avait publié un extrait de cette pièce dans *Pont-Labbé et ses environs. Champagne* (Voir *Bulletin re-*

Digitized by Google

ligieux de La Rochelle, t. x, p. 352, 24 janvier 1874), ajoute ce détail sur le curé-maire : « Après avoir prêté serment, le maire acheta de ses deniers le prieuré ; mais sous la terreur il fut dépouillé de sa charge, comme ci-devant curé et forcé d'aller porter au district de Marennes les vases sacrés et les ornements de son église. »

Ajoutons, nous, ce complément : Jean Lafond, surnommé Duclaud, religieux de Chancelade, originaire de Périgueux, épousa à Champagne la servante de M. de Tilly et se fit commerçant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

I. — Questions

N° 489. Mademoiselle de Robillard, décédée vers 1830 à Saint-Jean d'Angély, était-elle de la famille des Robillard, de Tonnay-Boutonne ? Elle habitait chez les demoiselles Barbeau, dont la maison était un centre de réunion de la noblesse de Saint-Jean d'Angély et des environs ; lesquelles étaient sœurs du prêtre de ce nom qui disait clandestinement la messe en 1793.

S.-M.

N° 490. *Un curé du diocèse de Saintes hérétique.* — Jean Baptiste de Champflour, évêque de Mirepoix de septembre 1737 au 6 février 1768, parent d'Etienne de Champflour, évêque de La Rochelle, écrivait de Mirepoix, le 4 mars 1744, à Léon de Beaumont, évêque de Saintes, la lettre suivante :

« A Mirepoix, le 4 mars 1744.

» J'ai été bien surpris, monseigneur, quand j'ai reçu par le dernier ordinaire une lettre du sieur Cuppé, chanoine régulier, curé de votre diocèse, à laquelle il joint une rétractation d'un ouvrage pernicieux qu'il a composé depuis plusieurs années, dans laquelle il marque qu'il y a eu des copies de ce damnable écrit répandues dans le diocèse de Toulouse et dans celui de Mirepoix ; ce qui me surprend, c'est que je n'ai rien seu du tout de cette distribution de copies de cet ouvrage dans ce diocèse et que je n'ai pas encore pu découvrir que personne en ait eu connaissance : il faut pourtant bien que quelqu'un en ait porté des plaintes ou à vous, monseigneur, ou à la cour, puisque le sieur Cuppé me marque qu'il a été renfermé à cette occasion ; il n'en a pourtant rien transpiré jusqu'à moi. Si vous étiez en état, monseigneur, de me donner quelque connaissance qui pût m'aider à déraciner ou au moins à diminuer le mal que j'ai à craindre dans cette occasion, je vous en serais sensiblement

Digitized by Google

obligé. Je voudrai trouver quelque occasion de vous être de mon côté bon à quelque chose; je m'y emploierai avec zèle et empressement. J'ai l'honneur d'être avec un sincère respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† J.-B., *Ev. de Mirepoix.* »

Nous faisons aux lecteurs du *Bulletin* la même question que l'évêque de Mirepoix. Quel est ce Cuppé ? quel est cet ouvrage? Ce chanoine-curé était-il un prédécesseur de ce prieur-curé de Jarnac, dont le dernier volume des *Archives* contient les singulières aventures et idées ?

M.

—

N° 491. *Un abbé de Baigne musicien au XVe siècle et une musique de pourceaux.* — Jean Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, page 289 (Poitiers, 1644, in-f°), raconte de Louis XI le singulier fait suivant :

« Il aimoit aussi les gens, lesquels ne trouvoient rien impossible à faire. Et quelque jour commanda à l'abbé de Baigne, homme de grand esprit et inventeur de choses nouvelles, quant à instrument musicaux, qui le suivoit et estoit à son service, qu'il luy fist quelque harmonie de pourceaux, pensant qu'on ne le sçauroit jamais faire. L'abbé de Baigne ne s'esbahit, mais luy demanda de l'argent pour ce faire; lequel luy fut incontinent délivré, et fist la chose aussi singulière qu'on avoit jamais veuë. Car d'une grande quantité de pourceaux, de divers aages, qu'il assembla sous une tente ou pavillon couvert de velours, au devant duquel pavillon y avoit une table de bois toute peinte, avec certain nombre de marches, il fist un instrument organique, et ainsi qu'il touchoit les dites marches, avec petits aiguillons qui touchoient les pourceaux, les faisait crier en tel ordre et consonance, que le roy et ceux qui estoient avec luy, y prindrent plaisir.

« Certain temps après, requist ledit abbé de luy bailler sa dite abbaye de Baigne ; mais il fut sage en response : « Sire, dit » l'abbé, j'ay vacqué par quarante ans à apprandre deux let- » tres, c'est A, B ; je vous prie de me donner autant de temps à » aprendre les deux autres lettres subséquentes, qui font C. D. », comme s'il vouloit dire : « J'ay demeuré quarante ans avant » qu'estre abbé ; que je sois autant avant que céder mon ab- » baye ». Le roy se contenta fort de la dite response, et luy fist d'autres biens. »

Eusèbe Castaigne a raconté la même histoire dans le *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, p. 195, t. v (1853) ; et il donne le nom de l'abbé de Baigne, Antoine de Cosnac, fils d'Antoine de Cosnac et de Louise de Noailles. L'anecdote n'est pas datée et le règne de Louis XI s'étend de 1461 au 30 août 1483. Dans cet espace de 22 ans, il y a eu trois abbés de Baigne, que le *Cartulaire* avec le *Gallia*

Digitized by Google

indique ainsi : « Antoine de Cosnac, fils de Pierre et de Louise de Noailles mariés en 1452 ; N. de Jarnac, fils de Raimond Chabot et d'Isabelle de Rochechouart ; François de Jarnac, mort en 1493, frère du précédent ». Pourrait-on découvrir lequel des trois est le singulier mélomane dont parle Jean Bouchet ?

L.

—

N° 492. —Dans sa *Lettre historique rétaise* (XI, 210 et 344), M. Théodore Phelippot parle d'une histoire de l'île de Ré en deux volumes, écrite par Bourru, ancien notaire. « Le tout, ajoute-t-il, est resté manuscrit. Son petit-fils, homme aussi aimable qu'érudit, est aujourd'hui médecin en chef de la marine à Rochefort-sur-mer. » Ces deux volumes ont été communiqués à M. le docteur Kemmerer, puis au curé de Saint-Martin, Dières-Montplaisir, mort en janvier 1867, chez lequel on ne les trouva pas. Que sont-ils devenus ? S.

—

N° 493. — Une plaque de cuivre de 0m 07 de diamètre, percée de 8 trous, ce qui indique une enseigne de pèlerinage, montre un personnage à mi-corps, nimbé, la main droite bénissante, la gauche tenant un livre.

Elle a été trouvée à Barbezieux ou dans les environs. Pourrait-on dire quel est ce saint et s'il y a autour de Barbezieux quelque lieu de pèlerinage dont cette plaque puisse être l'enseigne ?

A.

—

N° 494. — Un petit cachet en argent, acheté par M. Jules Pellisson à Barbezieux, porte dans un cartouche élégant un écusson : *de... à 2 oiseaux se becquetant, posés sur une terrasse ; entre eux un anneau ? ; en chef, une étoile.* De qui sont ces armes ?

B.

—

N° 495. — Un sceau ovale de 0m03, trouvé au village du Grand-Breuil, commune de Saint-Pallais sur le Né, montre une femme long vêtue, debout, tenant un oiseau de la main gauche. En légende : † S' LETISA. CLARETA, en caractères du XIIIe ou XIVe siècle. Il appartient à M. André Dumontet, d'Archiac. Quelqu'un pourrait-il le déterminer ? J'ajoute qu'il y avait, non loin de là, au XIVe siècle : Létice de La Marche, qui était, en 1378, veuve de Foucaud d'Archiac, seigneur d'Availle ; et Létice de La Guerche, mère de Marie Chasteigner de La Chataigneraye, qui épousa, en 1338, Aymar d'Archiac, seigneur d'Archiac et de Saint-Mégrin, lieutenant de Savary de Vivonne, capitaine souverain en Saintonge.

L.

—

Digitized by Google

II. — Réponses.

N° 86 : t. I, 366 et XI, 343. *Qu'est-ce qu'un* Cambisès ?

Il me semble qu'un *Cambisès* est quelque chose comme un *Cyrus*, un *Alexandre* ou tout autre nom ancien cité à contretemps ; l'intention du poète étant de stigmatiser le mélange du profane et du sacré, si fréquent encore chez les prédicateurs de la première moitié du XVIIe siècle, dont Cotton personnifie ici l'espèce. Du reste, bien d'autres que les orateurs de la chaire se laissaient aller à ce fol engouement pour l'antiquité, suite de la renaissance; témoin cette anecdote que j'ai lue autrefois, je ne saurais dire où, mais dont le fond m'est bien présent : Henri IV recevait un jour les envoyés d'une petite ville de province. Le chef de la délégation commença ainsi sa harangue : « Sire, Agésilas, roi de Lacédémone... » — « Ventre-saint-gris, interrompit le monarque, avait-il déjeûné cet Agésilas ? » — « Mais oui, sire », balbutia l'orateur interloqué. — « Eh bien, ajouta le bon roi en riant, allons donc faire comme lui. »

P.-G. Tricoire.

—

N° 437 : IX, 381 ; X, 278. *Un nageur de l'île de Ré.* — Dans sa courte, mais substantielle note, *Un héros ignoré* (voir plus bas, page 399), M. Philippe Tamizey de Larroque a montré qu'il s'appelait réellement La Pierre et qu'il était d'Unet, village de la commune de Tonneins (Lot-et-Garonne). Est-ce que l'on ne pourrait pas trouver à Tonneins son acte de naissance, ce qui lèverait tout doute ?

—

N° 475 : t. XI, 212. *Les Pelletan d'Archiac.*

Le célèbre chirurgien Pelletan, que le *Bulletin* appelle Philippe-*Jean* avec Quérard et la *Biographie* Didot, et que le *Grand dictionnaire* de Larousse, après la *Biographie* Michaud, nomme Philippe-*Joseph*, est né, suivant Larousse et Didot, en 1747, à *Paris*, d'un maître en chirurgie.

Etait-il né à Archiac ? Dans les registres paroissiaux déposés à la mairie d'Archiac, il n'est fait aucune mention de Pelletan à cette date; mais on trouve en 1745 la naissance suivante :

« Le 19 septembre 1745, est né Jean-François Pelletant, fils naturel et légitime de sieur Pierre Pelletant, maître chirurgien de cette paroisse, et de demoiselle Suzanne Guesdon, et a été baptisé le 29. Ont été parrain Me François-Jean Rossignol, avocat en parlement et notaire royal à Rochefort ; la marraine, demoiselle Julie Pelletant. Et a été fait par moy, en présence des soussignés : Simon Rossignol. Marie Bouclier. Jullie Pelletan. Rossignol. Marie Charroppin. Pelletan. Hanriette Manet. Dusaux. Lervoire, curé d'Arthenac et ses annexes ». (1)

(1) Presque tout le bourg d'Archiac faisait partie, avant la révolution, de la paroisse d'Arthenac : le Château, le village de l'Aumônerie et celui de Saint-Pierre où se trouvait l'église, appartenaient à la paroisse de Saint-Pierre d'Archiac.

Digitized by Google

Ce Jean-François Pelletan, fils d'un chirurgien, est-il celui que nous cherchons ? Il y a eu plusieurs membres de cette famille, chirurgiens ou médecins. Mme veuve Pelletan se rappelle avoir entendu parler d'un médecin de la famille de son mari, vivant à la fin du siècle dernier. Un Claude Pelletan était médecin au commencement du siècle.

Dans le registre de la communauté des dames de la Foi ou « Nouvelles converties de Pons », publié dans le *Recueil de la commission des arts*, n° de juillet 1891, on trouve : Thérèse Pelletan, d'Arthenac ; Marie-Anne Pelletan, d'Archiac, et Antoinette Pelletan, d'Archiac.

Au XVIIIe siècle, une partie des membres de cette famille devait être protestante ; c'est ce qui explique le nombre très restreint de Pelletan que l'on rencontre dans les registres paroissiaux. Après la révolution, on en voit une grande quantité. L'énumération n'offrirait aucun intérêt. Il y avait un Pelletan, notaire royal, en 1612.

La famille Pelletan est maintenant représentée par : 1° Mme veuve Pelletan, née Galliot, ancienne directrice des postes, âgée de 97 ans ; son fils M. Jean-Saint-Ange Pelletan, ancien notaire à Macqueville, demeurant à Bône (Algérie), et les trois enfants de ce dernier : Hermann, administrateur adjoint de la commune mixte d'Aïn-Touta (Algérie), Valérie et Henri ; 2° M. Marcellin Pelletan, maire de Saint-Maigrin, et son fils Achille ; 3° Hyacinthe, habitant la Gironde, et ses deux fils ; 4° Alfred et son fils Léopold ; 5° Taxile, demeurant à Challignac, beau-frère de M. Longueteau, percepteur à Saintes.

« M. Lucazeau, dit P.-D. Rainguet, *Etudes historiques sur l'arrondissement de Jonzac*, page 167, note 1, indique comme dernier possesseur du château de Fontaines les comtes de Pelletan. » C'était Jean Pelletan, d'Archiac, grand-père de M. Jean-Saint-Ange Pelletan, qui a possédé ce château dans le premier quart de notre siècle. Mlle Marcelline Pelletan, fondatrice du couvent des Ursulines du Sacré-Cœur à Archiac, appartenait à cette famille.

A. Dum.

—

N° 487 : XI, 388. *L'auteur de la chanson sur des noms rochelais.* — Mon père croit se rappeler avoir entendu dire par son oncle, le chevalier de Saint-Marsault, mort en 1860, âgé de 88 ans, que la chanson mentionnée à la question 487 du *Bulletin* (septembre 1891) avait été composée par Mariocheau de Bonnemort, père de celui qui est décédé récemment. Je m'empresse de vous transmettre ce renseignement.

M. de Saint-Marsault.

—

N° 488 : t. XI, 339. *Familles Rochon, Dreuille et Beaumont de Gibaud.* — Les *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France* par Laisné, donnent, t. x, une généalogie de

Digitized by Google

la famille des comtes de Dreuille en Bourbonnais et en Nivernais. L'alliance entre les Rochon n'est pas mentionnée. Elle portait : *D'azur au lion d'or, lampassé, armé et couronné de gueules.* Elle est encore représentée, et ne paraît pas être la même que celle de « Dreuilh de Puycheny, paroisse de Saint-Romans et des Essars, élection d'Angoulême », dont Nadaud dans son *Nobiliaire du Limousin* a parlé, II, 25, 59. Les Rochon de Lapeyrouse en Limousin et Périgord portent : *D'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux chevrons alésés du second.* Devise : ROCHON VAILLANCE. Mais les Rochon dont il s'agit dans la demande, les Rochon de Taillandie, de Puycheny, portent : *Ecartelé aux 1 et 4 de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux toques (?) d'argent ; au 2 d'argent à la bande de sinople chargée de trois annelets d'or ; au 3 d'argent à la fasce de gueules.*

Hippolyte-Angèle de Beaumont, fille de Henry de Beaumont, chevalier, seigneur de Gibaut, d'Usseau, de Monmalan, d'Echillais, etc., maréchal de camp, et de Marie de Salignac de La Motte-Fénelon, sœur de l'archevêque de Cambrai, épousa : 1° par contrat du 20 janvier 1690, François Achard-Joumard de La Brangelie, en présence de Louis Rochon, seigneur de Puicheny, beau-frère de l'épouse ; 2° Hélie d'Arlot-Frugie, seigneur de La Motte Saint-Privat, fils de Jacques d'Arlot, baron de La Coussière, seigneur de Frugie, etc., et de Suzanne de La Rochefoucaud, fille de Louis de La Rochefoucaud, marquis de Bayers et gentilhomme de la chambre du roi, mestre de camp du régiment de Piémont, etc.

Je lis cette note sur elle dans les papiers de Léon de Beaumont, évêque de Saintes :

« Hippolyte-Angèle de Beaumont, fille d'Henry de Beaumont, seigneur de Gibaut, fut mariée deux fois : en premières noces, elle avoit épousé N. Achard-Joumard de La Brangelie, vicomte de Balanzac, qui portoit les noms de deux maisons fort nobles. Il estoit fils de N. Achard-Joumard, seigneur de La Brangelie, vicomte de Balanzac, et de N. Taillefer de Mauriac, laquelle estoit issuë d'une maison très distinguée et très bien alliée qui possédoit depuis fort longtems la terre de Mauriac en Périgord et plusieurs autres belles seigneuries tant dans cette province que dans les voisines. Isaac Taillefer, seigneur de Mauriac, épousa Isabeau Bouchard d'Aubeterre, sœur de David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, chevalier des ordres du roy, séneschal et gouverneur de Périgord, et nièce d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre femme de Jean de Partenay seigneur de Soubise, duquel elle eut Catherine de Partenay, dame de Soubise, mère d'Henry, duc de Rohan, prince de Léon, etc.; de Benjamin de Rohan, duc de Soubise, et de Catherine de Rohan, femme de Jean de Bavière, duc des Deux-Ponts. N. Taillefer de Mauriac, mère du vicomte de Balanzac, mari de cette Hippolyte-Angèle de Beaumont, a eu une nièce, fille de son frère, qui a épousé

Digitized by Google

N. Taleiran de Chalais, comte de Grignaux, marquis de Bauville, seigneur de Saint-Severin et de Beauséjour. Telles sont les parentez et alliances de N. Achard-Joumard de La Brangelie, vicomte de Balanzac, premier mari de cette Hippolyte-Angèle de Beaumont, laquelle, estant veuve de lui, se remaria avec N. de Frugie, seigneur de La Motte Saint-Privat, etc., en Périgord, fils de N., seigneur ou baron de Frugie, et de N. de La Rochefoucaud, sa femme, fille de Louis de La Rochefoucaud, IIIe du nom, comte de Bayez. »

Catherine de Beaumont, sœur d'Hippolyte-Angèle, épousa « Louis de Rochon, seigneur de Puicheny, de Taillandie, etc., fils de Claude de Rochon, seigneur de Taillandie, etc., et de Marie de Dreuille, fille de Jean de Dreuille, seigneur de Puicheny et de Cressac, et d'Esther de Sainte-Maure. Louise de Rochon, fille de cette Catherine de Beaumont, épousa Jean-Jacques d'Arlot, dit le marquis de Frugie, baron de La Coussière, etc., dont la mère était fille du comte de Clermont de Vertillac, et sa grand'mère était de la maison de La Rochefoucaud. »

Léon de Beaumont dit d'elle : « Catherine de Beaumont, fille aînée d'Henry de Beaumont, seigneur de Gibaut, etc., épousa Louis Rochon, chevalier, seigneur de Puicheny prez Aubeterre, de La Roche, de Taillandie et en partie de Montmalan à cause d'elle: car elle a eu son partage sur cette terre; lequel seigneur de Puicheny est fils de Claude Rochon, seigneur de La Roche et de Taillandie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, et de Marie de Dreüillé, fille de Jean de Dreüillé, seigneur de Puicheny, de Cressac, etc., et d'Esther de Sainte-Maure, sa femme. Cette Esther de Sainte-Maure estoit fille de Jacques de Sainte-Maure, seigneur de Chevanceaux, de Chaux, de Saint-Germain et de Cadillac, lequel avoit deux autres filles ; l'une épousa François de l'Espinaye, seigneur de Bellevüe et de Saint-Avit, dont elle eut un autre François de l'Espinaye, seigneur des mêmes lieux, qui épousa Lidie Chabot, sœur d'Henry Chabot, duc de Rohan, etc. De ce mariage naquit Jeanne de l'Espinaye qui épousa en premières nôces N. de Gallard de Béarn, seigneur de Mirande, puiné de la maison des comtes de Brassac et de La Rochebaucourt, et elle se remaria avec N. Raimond, seigneur du Breuil de Dignac, issu de la maison des anciens vicomtes d'Aubeterre du nom de Raimond; elle a laissé des enfans de ces deux mariages. Esther de Sainte-Maure, grande mère de Louis de Rochon, mari de cette Catherine de Beaumont, avait une autre sœur mariée dans une autre branche de cette maison de Raimond qui est celle des seigneurs de Saint-Germain d'Angle en Poitou. Marie de Dreüillé, mère du même Louis de Rochon, avait une sœur nommée Jeanne de Dreuillé, qui eût une fille mariée avec François de La Jarte, seigneur de Cherval, de Saint-Marsaut, de Viverant, etc., séneschal d'Angoumois, issu de Jean du Puy, dit de La Jarte, seigneur de La Jarte en Périgord, et de Marguerite de Salagnac, sa femme, laquelle était fille

Digitized by Google

de Jean de Salagnac, seigneur de Fénelon, de la Motte-Massaut, de Gaulejac et de Mareüil, maître d'hôtel du roy, et de Catherine de Lauzières, dite de Thémines, sa femme. »

D'après Léon de Beaumont, les armes d'Arlot sont : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à 3 étoiles d'argent surmontées d'un croissant de même ; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout, le premier écimé*, qui est La Rochefoucauld.

BIBLIOGRAPHIE

—

Régelsperger (Gustave). *Le général Eug. Alleyron*. La Rochelle, imp. Noël Texier, 1891, in-8°, 7 p. (Extrait de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* du 1er juillet).

—

Richemond (Louis Meschinet de). *La Rochelle et ses environs*. Précis historique par M. A. de Quatrefages. Guide illustré de nombreuses gravures par MM. E. Counoau, A. Duplais-Destouches et Noé. La Rochelle, Charier, 1890, in-18, 112 pages ; plan.

—

Richemond (Samuel-Louis-Adolphe Meschinet de), bachelier en théologie. *L'église de la pentecôte* (thèse). Montauban, imp. Granié, 1891, in-8°, 204 p.

—

Royan-Guide. Année 1891. Marennes et Royan, Florentin-Blanchard, 1891, in-32, 104 pages.

On y trouve tous les renseignements désirables sur Royan, maisons, hôtels, casino, chemin de fer, tramways, commerçants, fonctionnaires. Il y a même « deux mots d'histoire », *Royan à travers les âges*, qui ont grand besoin d'être rectifiés dans une prochaine édition.

—

Saint-Saud (Le comte de). *Parcoul et ses registres paroissiaux*. La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1891, in-8°, 8 pages. (Extrait du *Bulletin de la société des Archives*, xi, 184.)

—

[Saint-Légier (La comtesse de)]. *Généalogie de la maison de Saint-Légier*. Versailles, imp. Cerf, 1891, in-8°, 53 pages.

Les Saint-Légier sont fort répandus en Saintonge et y ont joué un certain rôle. Cette *Généalogie* servira notablement à les distinguer et à les désigner. Il faut savoir gré à madame la comtesse de Saint-Légier d'avoir entrepris d'établir cette filiation, travail ardu mais fort utile. On suivra avec intérêt les diverses

Digitized by Google

branches de cette famille jusqu'à nos jours. Souhaitons que cet essai soit complété par des détails plus précis de noms et de dates, et des documents qui servent de pièces à l'appui.

—

Savigny (Michel). *Le mouvement socialiste en Amérique et en Allemagne. La révolution de la vapeur.* La Rochelle, Charier, 1890, in-18, 150 pages,

Compte-rendu dans l'*Indépendant* du 11 novembre, par M. Tapernoux ; le *Peuple* du 16, par M. Moinet.

—

Société des amis des arts de la ville de La Rochelle. Assemblées générales des sociétaires du 21 novembre 1889 et du 4 mai 1890. Procès verbaux des assemblées, rapports annuels, nos VIII et IX. La Rochelle, imp. A. Siret, 1891, in-8°, 40 pages.

—

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure. Annales de 1889, n° 26. La Rochelle, typ. E. Martin, 1890, in-8°, 32 p.

Ce volume contient, entre autres travaux : excursions géologiques et botaniques à Fouras, par M. Dollot et M. Foucaud ; à Esnandes, par M. Boissellier et M. Michau ; dans la forêt de Vouvant, par M. le docteur Termonia ; sphæropsidées récoltées jusqu'à ce jour dans la Charente-Inférieure, par M. Paul Brunaud ; note sur la géologie du cours de la Charente entre Rochefort et l'île d'Aix, par M. Boissellier ; contribution à l'étude du crétacé de Saintes et de ses environs ; sur la faculté motrice chez les végétaux ; étude sur un point intéressant du détroit poitevin : Pamproux et ses environs, par M. Edmond Bordage ; recherches sur les végétaux fossiles de l'île d'Aix, par M. Louis Crié.

— *De 1890*, n° 27. Idem, 1891, 157 pages.

—

Société de Saint-Vincent de Paul. Conférence de Cognac. Assemblée générale du 6 décembre 1890. Cognac, imp. G. Béraud, 1891, in-8°, 18 pages.

C'est un rapport bien fait de notre confrère, M. R.

—

Société d'instruction populaire de la Charente-Inférieure. Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 janvier 1891, présidée par M. le marquis de Dampierre, président d'honneur de la société. Saintes, au siège de la société, 19, place du théâtre ; Rochefort, imp. Thèze, 1891, in-8°, 29 pages.

Contient des discours de MM. de Dampierre, Oudet, Amédée Dufaure ; des rapports de MM. Geay et Lambert.

—

Digitized by Google

Statuts de la caisse de secours mutuels de l'imprimerie nouvelle Noël Texier. La Rochelle, imp. nouvelle Noël Texier, 1891, in-16, 11 pages.

—

Suire (Antonin). *Dictionnaire de graphologie. Première partie : Psychologie. Physiologie de l'écriture*. Paris, Ch. Mendel, 1891, in-18, 80 pages. Prix : 1 franc.

Trente-six chapitres d'une page à peu près, avec chacun un quatrain pour épigraphe et les signes graphologiques, composent cet opuscule. Le premier est sur l'amour ; le dernier sur la philosophie avec cette épigraphe :

Hugo, profond penseur,
L'origine des choses
T'apparaît, grand honneur :
De tout cherchons les causes.

Il y a aussi un *Avant-propos* en vers, une *Introduction* en prose et une *Table* aussi en prose.

—

Tamizey de Larroque (Philippe). *Hercule d'Argilemont*. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1890, in-8°, 38 pages. (Extrait à 100 exemplaires des *Actes* de l'académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 1889.)

Rapide biographie d'un personnage ignoré des biographes, qui a eu sa célébrité comme voleur de grands chemins — il était capitaine des châteaux de Caumont sur Garonne et de Fronsac sur Dordogne — et qui finit par être décapité à Bordeaux, le 24 septembre 1620. La notice est suivie du *Procès verbal des crimes de lèze majesté et malversations commis par le baron d'Argilemont (1620)*, d'une *Note sur un recueil de vers en l'honneur de J.-O. du Sault*, où Jean-Olivier du Sault, conseiller au parlement de Bordeaux, se vante en 16 pages d'avoir, comme commissaire du roi, jeté par terre onze villes ou châteaux, y compris Caumont :

Qui Calmontanam quondam suspexeris arcem,
Et calidi montis grande supercilium...

— *Billets languedociens inédits*, extraits de La Méjanes, publiés et annotés. Toulouse, Ed. Prévôt, 1891, in-8°, 12 pages.

Cet extrait des *Annales du midi*, tiré à 60 exemplaires, contient des lettres de Cujas, du Faur de Saint-Jory, Desclan, Garrigues.

— *Les correspondants de Peiresc. XVII. François de Galaup-Chasteuil, le solitaire du mont Liban*. Lettres inédites, écrites de Provence et de Syrie à Peiresc (1629-1633), publiés et annotées par Philippe Tamizey de Larroque, et suivies d'une *Notice généalogique sur la famille de Galaup-Chasteuil*, par le marquis de Boisgelin. Digne, imp. Chaspoul, 1890, in-8°, 52 pages.

Digitized by Google

— *Les correspondants de Peiresc. XVIII. Boniface Borilly. Lettres inédites*, écrites d'Aix à Peiresc (1618-1631), publiées avec avertissements, notes et appendices par Philippe Tamizey de Larroque. Aix en Provence, Garcin et Didier, imprimeurs, 1890, in-8°, 72 pages. (Extrait à 100 exemplaires des *Mémoires de l'académie d'Aix*.)

Boniface Borilly est une des gloires du notariat provençal, et de plus pour nous un savant antiquaire et un amateur éclairé des beaux arts. Pour M. Tamizey de Larroque, c'est un correspondant de son aimable Peiresc, et c'est ce qui lui vaut d'être biographié pour notre érudit confrère. Heureux Borilly ! Nous avons ses lettres à Peiresc, et en outre l'inventaire du cabinet de son fils, Michel de Borilly, prieur de Ventabren.

— *Livre de raison de la famille Dudrot de Capdebosc* (*1522-1675*), publié et annoté par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, A. Picard, 1891, in-8°, 47 p. (Extrait à 120 exemplaires de la *Revue de Gascogne*.)

Le texte intéresse surtout la Gascogne, mais les notes intéressent tout le monde : tant est variée, l'érudition de l'auteur.

— *Un héros ignoré. Le soldat La Pierre d'Unet.* Tonneins, imp. Georges Perrier, 1891, in-18, 16 p. (Extrait à 50 exemplaires du journal le *Paysan du sud-ouest*.)

Note intéressante sur le soldat La Pierre, ce nageur héroïque de l'île de Ré pour lequel l'auteur réclame à Tonneins une statue, que saurait très bien faire M. Daniel Campagne, le sculpteur du monument, si justement admiré, des soldats de Lot-et-Garonne morts pour la patrie en 1870.

—

Thomas, archevêque de Rouen, primat de Normandie. *Lettre pastorale* (n° 56). *Les patrons et les ouvriers.* Rouen, imp. Mégard, 1891, in-4°, 647-679.

Fort belle page d'économie sociale dans un beau langage.

—

Thouar (A.). *Exploration dans l'Amérique du sud. Voyage à la recherche de la mission Crevaux.* Paris, Hachette, 1891, in-16, 60 grav. et 2 pl. Prix : 4 fr.

—

Tricoire (L'abbé P.-G.). *Le château d'Ardenne...* Voir *Bulletin*, xi, 123, et compte-rendu très élogieux, par M. l'abbé Denise, dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angoulême* du 14 décembre 1890.

— *Engolismenses episcopi, auctore Gabriele Carlonio Engolismensi, iterum prodeunt, accedentibus notulis ineditis Joannis Mesneau, decani ecclesiæ cathedralis, curante et annotante P.-G. Tricoire, parocho Molidarnensi...* Angoulême, L.

Digitized by Google

Coquemard, 1891, in-8°, 78 p. (Extrait à 100 exemplaires du *Bulletin de la société archéologique de la Charente*, 1890.)

En attendant que dom Piolin nous donne ses additions et corrections au *Gallia* depuis bien longtemps promises, quelques érudits publient des notes partielles qui nous font prendre patience. On n'a pas oublié les *Notes additionnelles et rectificatives* de M. Paul de Fleury, archiviste de la Charente. Voici qu'un autre savant, M. l'abbé Tricoire, réédite la liste des évêques d'Angoulême de La Charlonie, avec les remarques manuscrites du doyen Jean Mesneau. Il y a joint ses propres observations qui mettent ce catalogue au courant. L'érudition de M. le curé de Moulidars est sûre ; il l'avait déjà prouvé dans son *Château d'Ardenne*. Aussi regrette-t-on que, sous forme d'appendice, il n'ait pas prolongé jusqu'à nos jours cette liste d'évêques, qui s'arrête à Charles de Bony (1567).

—

Trivier (E.). *Mon voyage au continent noir. La « Gironde » en Afrique* : ouvrage orné du portrait de l'auteur, de quatre autres portraits et de trois cartes. Paris, Plon, 1890, in-18 jésus. Prix, 3 fr. 50. (Voir compte-rendu, *Bulletin*, XI, 273).

—

Troche (Paul). *La dame au loup rouge*. Saintes, Prévost, 1891, in-18, 350 pages. Prix : 2 francs.

—

Vasselot de Regné (Le comte de) et le comte de Montmort. *La culture du houblon dans l'Afrique australe*. Paris, imp. P. L'Heureux, 1889, in-8°, 48 pages.

—

Viaud (Julien) [Pierre Loti]. *Le livre de la pitié et de la mort*. Paris, C. Lévy, 1891, in-18. Prix : 3 fr. 50.

—

Vie de saint Romain de Blaye, prêtre et confesseur, d'après un manuscrit latin du x° siècle. Blaye, imp. Patouillet, 1890, in-8°, 20 pages.

Traduction sur vélin d'un texte, *Vita S. Romani, presbyteri et confessoris apud castrum Blaviæ quiescentis*, publié pour la première fois par les *Analecta Bollandiana*, tome v (1886), dont a parlé le *Bulletin*, VII, 171. Disons que le zélé et fidèle traducteur est M. l'abbé Bellemer, et regrettons que l'auteur érudit de l'*Histoire de la ville de Blaye* n'ait pas jugé à propos d'annoter davantage son texte. Les érudits y auraient gagné, sans que les fidèles y perdissent rien.

Le gérant, Noel Texier.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Par M. Henri Joyer.

—

Actes concernant la société des Archives : Admission de membres, 2, 146 ; Séances du bureau et du conseil d'administration, 1, 81, 145, 289 ; Séance publique, 82 ; Situation financière, 81.

Archéologie. — *Epoque préhistorique* : Mâchoire d'un lion trouvée au Gros-Roc, 19, 347 ; Silex taillés trouvés près de Saintes, 94.

Epoque gallo-romaine : Briques à rebords couvrant des cercueils, 165 ; Objets gallo-romains à Saint-Symphorien, 165 ; — à Suzac, 21 ; Substructions gallo-romaines à Beaulieu, 255 ; Théâtre romain des Bouchands, 306 ; Vases gallo-romains à Saintes, 19.

Moyen âge : Cuve baptismale de Saint-Eutrope à Saintes, 255 ; Eglises de Saintes avant l'xie siècle, 357 ; Eglises romanes de la Charente-Inférieure, 256 ; Monument gothique à La Rochelle, 93 ; Remparts de Saintes, 363 ; Sépultures anciennes de Saintes, 6, 20 ; Sépultures barbares à Biron, 357 ; Statue byzantine à Herpes, 93 ; Tombeaux en pierre à Lussac, 165.

Renaissance : La renaissance en Saintonge, 87 ; — à Usson, Lonzac, Saint-Just, 28 ; — à Saint-Pierre de Saintes, 37.

Epoque moderne : Le gaufrier de Saintes, 112 ; Plaque de cheminée de 1738, 19.

Sigillographie : Anneau romain à Saintes, 22 ; Bagues du cimetière d'Herpes, 168 ; Sceau de plomb du xiiie siècle, 255 ; Sceau en bronze trouvé à Rétaud, 94.

Numismatique : Monnaies gauloises à Saint-Symphorien, 165 ; — romaines à Suzac, 21 ; — à La Rouillasse, 166 ; — mérovingiennes à Herpes, 19, 307 ; Pièces de Henri IV, Louis XIII et Philippe II d'Espagne à La Pimpelière, 165 ; Monnaies du xvie siècle à Saint-Martial de Coculet, 6 ; Numismatique saintongeaise, 166, 239.

Epigraphie : Cippe avec inscription, 164, 240 ; Epitaphe de Thomas de Comans à Tonnay-Charente, 310 ; — d'un maître d'école en 1710, 174 ; Inscriptions romaines dans les murs de l'hôpital de Saintes, 22, 23 ; — romaines d'après les manuscrits, 23 ; — sur la cloche de La Chapelle-Montbrandeix, 313 ; — de Fenioux, 313 ; — de Varaize, 261.

Avis et Nouvelles. — I. — *Distinctions, titres honorifiques et récompenses* : Arvède Barine, 4 ; Audiat (Louis), 231 ; Baril, 231 ; Belloc, 232 ; Béraud, 4 ; Bergier, 4 ; Bouffandeau, 92 ; Bourru, 292 ; Bremond d'Ars (Anatole de), 92 ; Charroux, 4 ; Chevalier, 151 ; Coustolle, 151 ; Danjou, 293 ; Fellmann, 4 ; Feugère des Forts, 149 ; Fromaget, 4 ; Gendre, 4 ; Giraudias, 92 ; Gourdon, 293 ; Guillaud, 292 ; Haury, 4 ; Laage (A. de), 4 ; Lallemant, 4 ; Lallement, 232 ; Laronze, 150 ; Lenoir, 232 ; Loti (Pierre), 94 ; Mabille, 4, 232 ; Maguier, 92, 149, 231 ;

Digitized by Google

Marchand, 92 ; Musset (G.), 292 ; Pellisson (M.), 292 ; Petit (Fulbert), 292 ; Roux, 4 ; Sorbier-Bey, 346 ; Thurninger, 151 ; Toutant, 292 ; Viaud, voir Loti ; Vincent (Mme), voir Arvède Barine.

II. — *Dons* : A la société des Archives, par M. Garran de Balzan, de divers imprimés et manuscrits, 6 ; — par M. Denys d'Aussy, des registres de l'église réformée de Tonnay-Boutonne, 1683-1685, 93 ; — par M. Dyke Gautier, de photographies, 230 ; — par M. Person, au musée de La Rochelle, de deux tableaux, 93.

III. — *Errata* : 14, 15, 154, 239, 240, 299, 351.

IV. — *Nouvelles diverses* : Annexion du comtat venaissin à la France, 234 ; Clocher de Fenioux, 5 ; Délégués au congrès de la Sorbonne, 149 ; Discours de distribution de prix en 1891, 295 ; Examens des jeunes prêtres, 232 ; Exposition d'aquarelles de M. G. Roullet, 150 ; Excursions de la société, 148, 226, 240 ; — de la société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 235 ; — Inauguration de la statue de l'amiral Jacob, 293 ; — du pont de Taillebourg, 293 ; Incendie de la mairie et des archives de l'île de Ré, 85, 94 ; Jugement concernant la famille Malartic, 346 ; La Hoguette et *Le Cid* sujets de discours, 149 ; Le salon des Champs-Elysées, 232 ; Manuscrit à vendre, 5 ; Monument de monseigneur Sebaux, 294 ; — de Charles Le Terme, 150, 231, 346 ; Programme du congrès à la Sorbonne, 347 ; Refus par le conseil général d'une plaque commémorative de saint Louis à Taillebourg, 346 ; Revues locales à Saintes et à Royan, 294 ; Société des amis des arts de Cognac, 151 ; — des archives du Limousin, 150 ; Statue à Bernard Palissy à Villeneuve d'Agen, 150, 234 ; — d'Eugène Pelletan à Royan, 294 ; Subvention à la mission en Afrique du capitaine Trivier, 150 ; — à la société de géographie de Rochefort, 150 ; — au théâtre romain des Bouchauds, 306 ; Tableaux de Bouguereau, 93 ; Vente de médailles, 232.

BIBLIOGRAPHIE. — Allmer, 61 ; Arbellot, 74 ; Ardin, 74, 75 ; Denys d'Aussy, 75 ; Auton (Jean d'), 75 ; Babinet de Rencogne, 222 ; Barbier de Montault, 75, 275 ; Barbot, 75 ; Barraud, 75 ; Barthélemy (A. de), 75 ; Beauchet-Filleau, 295 ; Bellemer, 400 ; Bikélas, 75, 76 ; Blanchet, 274 ; Bonvallet et La Marsonnière, 73 ; Bordage, 76 ; Bosmans, 234 ; Bouillé, 152 ; Bouny (A.), 76 ; Bouny (Daniel), 294 ; Bourdeille (le marquis de) 76 ; Bremond d'Ars (le comte Guy de), 76 ; Breton, 76 ; Bussière, 76 ; Clouzot, 125, 239 ; Coulliaux, 77 ; Couraud, 77 ; Crahay de Franchimont, 77 ; Damas (de), marquise de Cumont, 77 ; Dampierre (le marquis Elie de), 78 ; Dangibeaud, 78, 219 ; Delamain, 78 ; Delmas, 94, 270 ; Dienne (le comte de), 330 ; Dissard, 61 ; Dubois (l'abbé), 131 ; Du Boys, 80 ; Duplais (Léonie), 80 ; Duplais-Destouches, 221 ; Duret, 80 ; Espérandieu, 141, 152 ; Fournier (Albert), 142 ; Faucher de Saint-Maurice, 124, 142 ; Foulques de Villaret, 142 ; Garnault, 328 ; Garnier, 142 ; Gautier (B.). 143, 152 ; Gautier (Henri), 143 ; Gendre, 143 ; Giraudias, 144 ; Gourdon, 144 ; Granges de Surgères, 144 ; Grison, 144 ; Gruel, 268 ; Guibert, 144 ; Guyho, 144 ; Hamy, 69 ; Havard, 208 ; Hérisson, 144 ; Jean, 220 ; Jouan, 220 ; Jurien de La Gravière, 234, 333 ; La Marsonnière, 73, 220 ; La Morinerie (de), 221 ; La Rochebrochard (de), 272 ; Laronze (C.), 221 ; La Trémoille, 221 ; Léaud, 222 ; Lebon, 62 ; Le Gendre, 222 ; Lemoyne, 222 ; Le Savoureux, 223 ; Lestrange, 223 ; Lételié, 130, 223 ; Lieutier (madame Nelly), 224 ; Lièvre, 224 ; Loti (Julien Viaud), 224 ; Luguet, 224 ; Maguier, 285 ; Malepeyre, 269, 286 ; Mancelle, 286 ; Maurès de Malartic, 64 ; Méjécaze, 152, 286 ; Menudier, 286 ; Mérier, 286 ; Mériot, 286 ; Mesnard, 287 ; Millet (Dom G.), 287 ; Moinet, 287 ; Morice, 287 ; Musset (G.), 65, 287, 288 ; Nadeau (A.),

Digitized by Google

294 ; Nelly (voir Lieutier) ; Niox, 288 ; Noguès, 288 ; Ordonneau et Valabrègue, 288 ; Palissy (Bernard) et Paré (Ambroise), 68 ; Peiresc, 344 ; Phelippot, 344 ; Pineau, 344 ; Raunier, 329 ; Regelsperger, 396 ; Richemond (Samuel de), 396 ; Richemond (Louis de), 396 : Saint-Légier (la comtesse de), 396 ; Saint-Saud (le comte de), 396 ; Savigny, 397 ; Suire, 398 ; Tamizey de Larroque, 398, 399 ; Thomas, 399 ; Thouar, 399 ; Tricoire (l'abbé), 5, 123, 399 ; Trivier, 273, 400 ; Valette. 152 ; Vasselot de Regné, 400 ; Viaud (Julien), voir Loti ; Wallon, 128.

OUVRAGES ANONYMES : *Affaire du guet-apens de Pont-l'Abbé*, 77 ; *A la mémoire de M. Philippe-Louis-Mélanie Rondeau*, 73 ; *Catalogue de diverses publications de MM. Anatole, Théophile et Guy de Bremond d'Ars*, 76 ; *Catalogue illustré des œuvres de Bouguereau*, 152 ; *Compte-rendu des recettes du denier de Saint-Pierre, etc.*, 77 ; *Délibérations du conseil général de la Charente-Inférieure*, 80 ; *Dictionnaire des familles du Poitou*, 295 ; *Généalogie de la maison de Saint-Légier*, 234 ; *Grand almanach de Saintes*, 144 ; *La Pallice, revue d'un jour*, 221 ; *Noces d'or et d'argent de M. Antoine Baron*, 288 ; *Ordo divini officii recitandi sacrique peragendi*, 288 ; *Royan guide*, 396 ; *Société de Saint-Vincent de Paul*, 397 ; *Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, annales de 1889 et 1890*, 397 ; *Société des amis des arts de La Rochelle*, 397 ; *Statuts de la caisse de secours mutuels de l'imprimerie nouvelle de Noël Texier*, 398.

HISTOIRE. — Authon Barberousse, 72, 138 ; Ballonfeau (Les) ; le chevalier d'industrie Jacques Ballonfeau, 192. 275, 340 ; Bénédictins (Deux) de l'Ile de Ré 122, 173 ; Caillié (Le décès de René), 313 ; Campani (Les), milices rhétaises, 44, 120 ; Constant (André), évêque constitutionnel du Lot-et-Garonne, 276, 325 ; Dessèchement (Le) des marais de Rochefort, 330, 368 ; Ecclésiastiques (Les) de la région de Montlieu pendant la révolution, 370 ; Palissy (Bernard), agénois ou saintongeais, 315 ; Parcoul et ses registres paroissiaux, 184.

NOTES DE L'ÉTAT CIVIL. I. — *Mariages* : Barbot et Marie-Marguerite Guimaron, 356 ; — Bertrand des Brunais et Marie-Rosa-Victorine-Catherine Bordet, 255 ; — Boussiers et Alix du Cheyron du Pavillon, 17 ; — Boutinet et Hermance Sicot, 112 ; — Brunet et Marie-Hélène-Marguerite Bosigiraud, 17 ; — Chérade de Montbron (Le comte) et Antoinette Martin de Marcellus, 355 ; — Compreignac et Marguerite de Laage de Meux, 255 ; — Dampierre et Jeanne-Marie-Charlotte Carraby, 305 ; — Durand et Rosita-Juliette-Marie Mallat, 255 ; — Dusault et Marie-Louise Beltrémieux, 253 ; — Fayet et Brigitte-Marie-Andrée-Alice Leps, 306 ; — Fontorbe et Louise-Marie Duplais, 306 ; — Goubeaux et Eugénie-Joséphine-Victorine Bachelar, 356 ; — Hocquart et Marie-Justine Rimlinger, 356 ; — Joly d'Aussy et Germaine Verrier, 254 ; — Le Porquier de Vaux et Jeanne-Caroline Dumorisson, 112 ; — Marchesseau et Marie-Antoinette-Hortense-Clara Gruel-Villeneuve, 254 ; — Maurel et Amélie d'Houvignet, 254 ; — Mesnard et Angèle-Alice-Joséphine Baudet, 356 ; — Pellisson et Ernestine Dubois, 254 ; — Pindray (Le vicomte de) et Anne-Marie Ancelin de Saint-Quentin et de La Garde, 18 ; — Poute, marquis de Nieul, et Huguette-Louise-Marie Valon d'Ambrugeac, 355 ; — Thiéry et Marguerite-Anne-Augustine-Emilie Bertrand, 356.

II. — *Décès* : Alleyron, 245 ; — Arnoux, 107 ; — Aube, 106 ; — Ayraud, 161 ; — Barbet, 161 ; — Barbrau, 159 ; — Barbraud, 109 ; — Bérar, 16, 155 ; — Bérard, 164 ; — Boisdon, 107 ; — Bonnin, 253 ; —

Digitized by Google

Roscal de Réals, 97; — Bossay, 154; — Bouraud, 15; — Boutaud de Lavilléon, 251; — Brédif, 15; — Broquedis, 110; — Brudieu, 107; — Carluy, 108; — Chaigneau, 161; — Charron, 245; — Coudret, 252; — Croisille, 161; — Dehault de Pressensé, 162; — Deneux, 162; — Denys de Bonnaventure, 106; — Du Cheyron du Pavillon, 162; — Du Cros, 162; — Duplais-Destouches, 303; — Ferret (Benjamin), 155; — Ferret (P.-Honoré), 162; — Festy, 163; — Figier, 304; — Finot, 305; — Fleurat de Parade, 108; — Fleuriau, 245, 301; — Fontaine, 305; — Fournier, 158; — Fraignaud, 109; — Froment-Coste, 109; — Gauchard, 162; — Gonzalez, 355; — Guéau, comte de Reverseaux de Rouvray, 245; — Hennessy, 303; — Hermantier, 304; — Hilairet, 252; — Huas, 253; — Jallant, 108; — Janod, 161; — Joubert, 353; — Juin de Baissé, 252; — Lafaye de Ponteyraud, 299; — Lambert, 304; — Larade, 244; — Largeaud, 245; — La Rocque-Latour, 353; — Larrard, 162; — Le Gardeur de Tilly, 354; — Lemanissier, 163; — Lestrange, 354; — Lételié, 98; — Lewis, 299; — Lombard, 158; — Maitrot de Varennes, 161; — Marchegay, 305; — Marchis, 253; — Marck, 110; — Maréchal, 106; — Martin de Bonsonge, 253; — Masson de La Sauzaye, 304; — Meilhac, 16; — Mellez, 108; — Mestreau, 351; — Michallet, 160; — Moinardeau, 106; — Monjalon, 16; — Mounier, 304; — Offret, 245; — Pallu de La Barrière, 110; — Pelet, 253; — Pelletreau, 15; — Petiniaud de Champagnac, 110; — Pourquery, 161; — Putier, 16; — Rainguet, 354; — Routurier, 355; — Saint-Marc, 107; — Sebaux, 244; — Simon, 303; — Soulignac, 17; — Thiéry, 109; — Warnod, 160; — Weiss, 252.

LIVRES ET PÉRIODIQUES. — 1° Livres: *Château d'Ardennes et la seigneurie de Moulidars en Angoumois*, 123; *Commerce rochelais au XVIIIe siècle*, 328; *Chronique d'Arthur de Richemond*, 268; *Contraventions de petite voirie et de simple police*, 269; *Dictionnaire de l'ameublement*, 208; *Grande encyclopédie*, 61; *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*, 270, 330; *Hôpital militaire d'Aufrédy à La Rochelle*, 270; *Inscriptions antiques du musée de Lyon*, 61; *Instructions aux ministres de France en Bavière et en Palatinat*, 62; *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, 64; *La Rochelle et ses ports*, 65; *Loin du pays, souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique*, 124; *Louis de La Rochejaquelein*, 272; *Mon voyage au continent noir*, 273; *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres*, 125; *Notice sur les écoles secondaires ecclésiastiques du diocèse d'Angoulême*, 274; *Œuvres choisies de Bernard Palissy*, 68; *Œuvres complètes de monseigneur X. Barbier de Montault*, 275; *Origines de la marine française et sa tactique naturelle*, 333; *Origines du musée d'ethnographie*, 69; *Représentants du peuple en mission*, 128; *Rochefort et les pontons de l'île d'Aix*, 130; *Ronce-les-Bains, Marennes et la côte saintongeaise*, 130.

2° Périodiques: *Almanach-annuaire du Limousin*, 152; *Annuaire de la Charente-Inférieure pour 1889, 1890*, 74; — *pour 1891*, 151; — *de la presse française*, 266; — *de la société de géographie de Rochefort*, 73; — *du conseil héraldique de France*, 203; — *général de la Charente-Inférieure*, 74; *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 74; — *historiques du Poitou*, 57; *Armorial français*, 151; *Avenir de l'Ouest*, 5; *Bibliothèque de l'école des chartes*, 203; *Bulletin de la société archéologique de Nantes*, 205; — *de la société archéologique et historique du Limousin*, 267; — *de la société archéologique du Vendômois*, 205; — *de la société d'anthropologie*, 206; *de la société géologique de France*, 207; — *de la société des sciences historiques et naturelles de*

Digitized by Google

l'Yonne, 267 ; — *de la société de statistique des Deux-Sèvres*, 123 ; — *du protestantisme*, 123 ; — *évangélique de l'ouest*, 58 ; — *historique du comité des travaux historiques*, 58 ; *Canada français* (*le*), 58 ; *Charente-Inférieure* (*la*), 58, 207 ; *Correspondant* (*le*), 329, 332 ; *Curiosité universelle* (*la*), 59 ; *Dictionnaire international des écrivains du jour*, 5 ; — *XIXe siècle* (*le*), 209 ; *Echo de Royan* (*l'*), 294 ; *Echo* (*l'*) *rochelais*, 210 ; *Espérance du peuple* (*l'*), 270 ; *Evénement* (*l'*), 60 ; *Gazette des beaux arts*, 93 ; *Grande encyclopédie*, 61 ; *Indépendant de la Charente-Inférieure*, 232 ; *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 333 ; *Journal de La Pallice*, 271 ; *Mémorial de Saintes*, 67, 382 ; *Moniteur de la Saintonge*, 382 ; *National* (*le*), 66, 210 ; *Petit nantais*, 270 ; *Peuple* (*le*), 70 ; *Phare des Charentes*, 383 ; *Progrès de la Charente-Inférieure*, 210, 384 ; *Revue catholique de Bordeaux*, 275 ; — *de Gascogne*, 130, 384 ; — *des questions historiques*, 210 ; — *des sciences naturelles de l'ouest*, 94, 384 ; — *épigraphique du midi de la France*, 384 ; — *historique*, 385 ; — *historique de l'ouest*, 385 ; — *poitevine*, 166, 386 ; — *scientifique*, 388 ; *Union fraternelle*, 388 ; *Vérité* (*la*), 5.

QUESTIONS ET RÉPONSES : Abbé (un) de Baigne musicien au XVe siècle et une musique de pourceaux, 390 ; Ancelin (les) et le fief de Savigné, 277, 343 ; Arrêts du parlement de Bordeaux, 278 ; Auteur d'une chanson sur des noms rochelais, 338, 393 ; — du *maudit*, du *moine*, de la *religieuse*, 136, 281 ; — d'une poésie intitulée *Songe*, 211 ; — d'un sonnet sur les sentiments d'un pêcheur pénitent, 276 ; Authon Barberousse, 72, 138 ; Ballonfeau (les), 340 ; Ballonfeau, poète élégiaque, 275 ; Bénédictin (un) de Saint-Jean d'Angély historien de la Saintonge, 279 ; Beaumont (les), 339, 393 ; Bridault (Amy-Félix), 137, 281 ; — correspondant de la société d'émulation de Poitiers, 137 ; Cachet en argent, 391 ; Cambisès, 392 ; Charade, 276, 341 ; Château (le) de Montchaude, 136 ; Clivier (le R. P. Antoine) et François Mauduit, 137 ; Constant, évêque constitutionnel du Lot-et-Garonne, 276, 325 ; Culant (les), 212, 283 ; Curé (un) hérétique du diocèse de Saintes, 339 ; Descartes (René), 338 ; Dreuille (les), 339, 393 ; Enseigne de pèlerinage, 391 ; Eutrope (saint) et son culte, 213 ; Ganden, 211, 283 ; Gouverneur (un) de Cognac, 138, 219 ; Guillebot (Jean), 275 ; *Histoire de l'île de Ré* en 2 volumes, 391 ; Lagaric, ministre de Cognac, 212 ; Ledru-Rollin, saintongeais, 136, 217 ; Luther Martin, 212, 284, 340 ; Mauduict, 137 ; Montils (les), 278 ; Nageur (un) de l'île de Ré, 278, 392 ; Pelletan et les Pelletan d'Archiac, 212, 392 ; Robillard (mademoiselle de), 389 ; Rochon, Dreuille et Beaumont de Gibaud, 339, 393 ; Saint-Marsault, 136 ; Savigné (la famille et le fief de), 277, 341 ; Sceau du XIIIe siècle, 391 ; Société de littérature, sciences et arts à Rochefort, 71, 139 ; Théâtre (le) en Saintonge et Aunis aux XVIIe et XVIIIe siècles, 277, 341 ; Verreries et gentilshommes verriers de la Saintonge, 71, 138.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET CONFÉRENCES. — I. *Sociétés* : Congrès national des sociétés françaises de géographie, 5, 96, 296 ; Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, 10, 92, 347 ; Société de géographie de Rochefort, 5, 96, 154, 234 ; — littéraire de La Rochelle, 9, 153 ; — des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 9, 96, 153, 234, 235.

II. *Conférences* : A Arvert, 295 ; — Bayonne, 96 ; — Berneuil, 347 ; — Bordeaux, 96 ; — Châtelaillon, 295 ; — Cognac, 9, 95, 96, 154, 234 ; — Fontenay-le-Comte, 154 ; — Jarnac, 235 ; — Jonzac, 96 ; — La Rochelle, 96, 154 ; — La Tremblade, 235 ; — Limoges, 96 ; — Lussant, 295 ; — Marennes, 96, 235 ; — Paris, 9, 234 ; — Rochefort, 95, 96, 154,

Digitized by Google

235, 295 ; — Royan, 295 ; — Saintes, 96, 154, 295 ; — Saint-Jean d'Angély, 96, 235 ; — Saujon, 96 ; — Tonnay-Charente, 154, 235.

VARIÉTÉS : Description (une) de Saintes au XVIIe siècle, 176 ; Documents inédits sur un évêque de Maillezais, 324 ; Erreurs dans les périodiques sur Montluc, Viaud, Olivier de Serres et Palissy, 121 ; Excursion de la société, 226, 240 ; Gélinard (les) de Malaville et de Varaize, 261, 314 ; Imprimerie (l') de Maillé et l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, 119 ; *Ma boune an-née prr' 1891*, 118 ; Motet pour la fête de saint Léger, 43 ; Pallas Athéné, 198 ; Préhistoire (la) et l'histoire au conseil général, 50 ; Prince (le) de Danemark à Rochefort en 1692, 177 ; Prieurs (les) et curés de Fouras, 172 ; *Saintonjhouê et Angoumouêsin se fasan sarviteur*, 265.

TABLE DES GRAVURES

—

Porche de l'église de Saint-Just en Marennes. 35
Façade de l'oratoire de Saint-Just 35
Le métayer et le lapin (fable) 79
Le gaufrier de Saintes 116
Marque de l'imprimeur Thomas Portau 127
Marque de l'imprimeur Jean Moussat 128
Bagues du cimetière d'Herpes 168-171
Abbaye de La Couronne 240
Monnaies du cimetière d'Herpes 308

Digitized by Google

TABLE ONOMASTIQUE

Par M. Henri Joyer

A

Abadie, 228.
Abbadie (Charles d'); 301 ; — (Marie d'), 300, 301.
Abel, négociant, 8.
Abescat (François d'), curé de Montandre, 371, 381.
Abzac (Les d'), 185 ; — (Barbe d'), 190 ; — (Henri d'), 187 ; — de Migré de Pommiers (Jeanne d'), 187 ; — (Ulric d'), marquis de La Douze, 300.
Accarie du Bourdet (Les), 124.
Achard-Joumard (N.) ; — de La Brangelie (François), 394, 395.
Achet (Marie d'), 58.
Addison, 110.
Admyraud (Marie-Lydie), 158.
Advinent, professeur, 120, 121.
Agedomopatis, chef gaulois, 239, 240.
Agier Saint-Aubin, 140.
Agnès de Chazac, 94.
Agonac, cant. de Brantôme, arr. de Périgueux, 188.
Aignan (Saint), évêque d'Orléans, ou de Saintes, 362.
Aisse (Les), 124.
Aix (*Ile d'*), cant. de Rochefort sur mer, 131, 132, 397.
Alain (Nicolas), géographe, médecin, 176, 184, 296, 297, 298, 313.
Alanson (Nicolas d') ; — (Jean), seigneur de Vige, 188.
Albertoni, écrivain, 154.
Albret (D'), 268 ; — (Jeanne d'), 264 ; — (Marie d'), comtesse de Marsan, 58.
Alefsen de Boisredon (Louise-Elisabeth), 162.
Alesme (Antoine d') ; — (Jean-Baptiste d') ; — (Jeanne-Anne d') ; — (Pierre-Joseph d'), 187.
Alfebt (d'), chambellan du prince de Danemark, 183.
Alfeston, policier, 196, 197.
Allard, 140 ; — (Eugène), 16.
Allègre (Alphonse), notaire, 230, 306.
Allen, historien, 182, 184.
Allenet, curé assermenté de Saint-Germain du Seudre, 70.
Alleyron (Hortense-Marie-Joséphine), 356 ; — général de brigade, 245-251, 346, 356, 396 ; — (Martial-Joseph-Gabriel-Louis), 251.
Allmer, 61, 384.
Alloue (Les), 124.
Ambrière (René d'), 112.
Ambroise (Saint), évêque de Saintes, 358.
Amelot (Charles-Michel), président à mortier ; — (Michel-Marie-Noël), comte de Varaize, 231.
Amouroux (Edouard), 74, 82, 85, 146, 290.
Amperneau, fief des Martin, 189.
Ance, bourreau à Rochefort, 134.
Ancel de Pernes, 57.
Ancelin (Elisabeth), 223 ; — Les Ancelin de Saint-Quentin et de La Garde, 18, 19, 343 ; — de Savigné, 278.
Ancezune (Le marquis d'), 63.
Andouin (Corisande d'), 331.
Angély-Boutonne (Saint-Jean d'Angély), 375.
Angle (Jeanne d'), 267.
Angoulême (Les comtes d'), 29 ; — (Le duc d'), 45.
Angoulême, 145, 148, 227, 228-230, 235, 240, 242.
Angoulins, cant. de La Rochelle, 154, 234.

Digitized by Google

Angoulon, 339.
Aujac, terre des Boscal de Réals, 97.
Anjou (Le duc d'), 179; — (Agnès d'); — Geoffroy d'), 362.
Annepont, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 276.
Annicoios, chef gaulois, 167, 239.
Antenne, rivière (Charente), 67.
Arbellot (L'abbé), écrivain, 74, 267.
Arcendeau, notaire, 264.
Arcère, 342, 343.
Arces, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 235.
Archambault, bourgeois, 125.
Archambeau, vicaire de Jonzac, 379.
Arche (Etienne d'), 18.
Archiac (Aymar d'), 391; — (Catherine d'), 32, 33; — (Foucaud d'), seigneur d'Availle, 391; — (Jeanne d'), 267.
Archiac, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 15, 212, 256, 379, 391.
Arcussia (Madame d'), 184
Ardenne, château, com. de Moulidars, cant. de Hiersac, arr. d'Angoulême, 123, 124.
Ardillières, cant. d'Aigrefeuille, arr. de Rochefort-sur-mer, 208.
Ardin, évêque de La Rochelle, 16, 74, 75, 132.
Ardouin, médecin de la marine, 159, 235.
Argilemont (Hercule d'), 398.
Arivos, 167, 239.
Arlot (Les) de Saint-Saud, 203, 339, 394, 395; — de Frugie, 300.
Arnaud (Catherine), 375; — géologue, 207.
Arnault, biographe, 218.
Arnault de La Gorce (Catherine), 300.
Arnoul (Les), 124.
Arnould (André-Aza), colonel d'artillerie; — (Clémence-Adélaïde-Marguerite); — (Emile-Nicolas), colonel, 108.
Arnoux (Marie-Madeleine), 107.
Arrivé (François), sieur du Sableau, 332.
Ars, commune du cant. de Cognac, 67.
Artaud (d'), 46, 47.
Artemia, 27.
Arthenac, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 28, 32, 378, 392.
Arthez-Labat (Marie-Claire d'), 282.
Artigues (Manon d'), comtesse de Montricoux; — (Marie d'), comtesse de Plassac, 347.
Arvède Barine. Voir Vincent.
Arvert (Franck d'). Voir Le Savoureux, 223.
Arvert, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 69, 102, 105, 130, 158, 296.
Asschemoresbroke (Jean de), 114.
Assier, cant. de Livernon, arr. de Figeac, 32-34.
Astris, fief des Morienne, 332; — des Comans, 312.
Astry (Françoise d'), 312.
Atectori, chef gaulois, 167.
Aube (Gustave); — (Hyacinthe-Laurent-Théophile), vice-amiral; — (Léon); — (Paul), médecin de la marine, 107.
Aubé, 294.
Aubeterre, arrond. de Barbezieux, 136, 395.
Aubigné (Charles d'), 219; — (Théodore-Agrippa d'), 69, 119, 120, 127, 148, 239, 316, 317, 319.
Aucouturier (Jean-Baptiste), cordelier, 185.
Audebert (Etienne), religieux, 342; — (Théophile), sieur de La Morinerie, 370.
Audiat (Louis), 5, 20, 27, 31, 32, 38, 39, 82-85, 87-93, 102, 106, 108, 113, 121, 128, 136, 139, 146, 147, 149, 176, 177, 184, 219, 227-231, 235, 236, 241, 242, 275, 276, 291, 296, 297, 312, 314, 323, 363, 368, 370.
Audier (Daniel), sieur de Relliac; — (Elisabeth); — (Mathurine), 188.
Audonne, fief des Horric, 340.
Audouin, pasteur de La Tremblade, 253.
Auffrédy; — (Pernelle), 270.
Augereau, 357; — (William), 256.
Augier, législateur, 140; — (Pierre), curé de Vanzac, 371, 381.
Augis, libraire à Gemozac, 152.
Auguié (Antoinette), 112; — (Charles); — (Eglé), femme du maréchal Ney; — (Mathurin), prieur de Notre-Dame de Morlieu, 112, 113.
Auguin, peintre, 232.
Aumet (Elisabeth), 58.

Digitized by Google

Aunay, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 257.
Auriol, ingénieur, 139.
Aussy (Denys d'), 32, 33, 73-75, 82, 85, 88-91, 93, 120, 131, 138, 146, 147, 155, 198, 210, 219, 231, 241, 257, 275, 291, 345.
Authon (La maison d'), 138; — (Antoine d'), marin, 72, 73, 291; — (Jean d'), 72; — Barberousse, 87, 138, 226; — (Jean d'), 75.
Availle, chef-lieu de cant., arr. de Civray (Vienne), 391.
Avezou (François), sieur du Bignon, juge de Parcoul, 186, 188, 190; — (Julie-Emilie), 254; — (Léonard), juge de Parcoul, 187; — (Louis-Jacques), 187; — (Marguerite), 188; — (Suzanne), 187.
Aviau de Piolant (Le vicomte d'), 352.
Avignon (Vaucluse), 234.
Avranches (Manche), 152.
Avy, cant. de Pons, arr. de Saintes, 41, 256, 260, 261.
Aydie (Odet d'), seigneur de Lescun, 68.
Aymar de Palaminy (Marie d'), 15.
Ayraud (Gabriel-Henry-Emmanuel), médecin de la marine; — (Jacques-Gabriel), 161.
Aze, médecin principal de la marine, 305.

B

Babinet de Rencogne (Gustave), archiviste; — (Pierre); — (Madame), née Dubor, 222.
Babinot, curé de Saint-Maurice de Laurensanne, 371, 381.
Babut (Louise), 112; — négociant, 8.
Bachelar (Eugénie-Joséphine-Victorine); — (Victor-Louis), 356.
Bachelier (Nicolas), 32, 34.
Backer (De), religieux, écrivain, 342.
Badeigts-Laborde, 139, 140.
Badial (Pierre-Antoine), 115.
Baffet, 109.
Baigne, abbaye, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 390.
Baillet (Le baron de), 17.
Baillou (Daniel), maire de Saint-Germain du Seudre, 70.
Balanzac, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 28, 394.
Balbaud (Léon), médecin principal de la marine, 2.
Ballande, pasteur d'Etaules, 253.
Ballay (Antoine), curé de Chevanceaux, 371, 382; — (Pierre), chirurgien, 371; — (Marguerite), 376.
Bâllo, fief des Gelinard, 262.
Ballon (Madame), 58.
Ballonfeau (Anne), 341; — (Catherine), 341; — (Claude), 340; — (Françoise), 340; — (Jacques), 192-198, 340, 341, 345; — (Jacques), avocat, 340; — (Marguerite), 193, 341; — (Mathieu), 341; — (Olivier), avocat, 193, 341; — (René), 193; — (René), licencié ès-lois, 340; — (René), sieur des Groies, 341.
Ballu, inspecteur des monuments historiques, 5, 366.
Baluze, 80, 291.
Balzac (Jean-Louis Guez de), 67.
Bandello (Matteo), 321, 322.
Banet, curé de Parcoul, 185.
Barante (De), 33.
Baraud, pharmacien à Saintes, 241.
Barbaud, curé de Varaize, 261.
Barbault (Ezéchiel), pasteur de Gemozac, 210.
Barbeau (Les demoiselles), 389.
Barbedette (H.), sénateur, 351-353.
Barberousse, pirate. Voir Authon, 72, 291.
Barbet (Nicolas), chef de musique, 161.
Barbeyrac de Saint-Maurice (Zoé), 97.
Barbezieux (Charente), 224, 391.
Barbier (Albertine), 219.
Barbier de Montault, 6, 74, 75, 118, 219, 275.
Barbot (Alexandre-Théobald), 356; — (Rémy), 356.
Barbot (Amos), 74, 75, 123, 147, 291.
Barbotin (Jean), 372; — peintre, 232.
Barbrau (Elie), négociant; — (Pierre-Henri), docteur-médecin, 159.
Barbraud (Pierre-Etienne), prêtre, 109.
Bard, 235; — curé de Vassiac, 371, 381.

Digitized by Google

Bardenac, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 378, 382.
Bardon, archiprêtre, 295.
Barentin (Achille), seigneur de Mons ; — (Charles-Amable-Honoré) ; — (Charles-Honoré) ; — (Honoré) ; — (Jacques-Honoré), vicomte de La Motte, 329.
Baril (Clément), médecin de la marine, 231.
Barlaud (Maurice-Simon-Charles de), curé de Saint-Hilaire de Saintonge, 275.
Baron (Antoine), curé de Saint-Léger de Cognac ; — commandant ; — prévôt, 288.
Barral, 102.
Barraud (Emile), négociant, 2.
Barraud (Emile), 141, 146 ; — avocat, 240 ; — (P.-B.), écrivain, 75, 314 ; — libraire, 240 ; — maire de Parcoul, 191.
Barrère, 133.
Barret, 140.
Barrias, sculpteur, 150, 234, 315.
Barrin (Rolland), marquis de La Galissonnière, 183.
Barris (Louis), prêtre, 130.
Barruel-Beauvert (A. de), 7.
Barry, général, 156.
Barthélemy (Anatole de), 75, 166, 239, 275.
Bassac, cant. de Jarnac, arr. de Cognac, 238.
Basset, 153, 234 ; — (Jacques), 212 ; — (Suzanne), 212.
Bassompierre (Louis de), évêque de Saintes, 37.
Basville, intendant, 181.
Baudet (Angèle) ; — (Hilaire), 356.
Baudin (Charles), amiral, 139 ; — (Esther), 173.
Baudoin (A.), 151 ; — (François), seigneur de Fleurac ; — (Marguerite), 264.
Baudoin de l'Audeberderie (Marie), 285 ; — (Pierre), 284, 285.
Baudrillart (Henri), écrivain, 121.
Baudry, fief des La Faye, 300.
Baudry de La Garenne, curé de Saint-Germain du Seudre, 70.
Baussay (Jeanne), 283.
Bauville, fief des Taleyrand de Chalais, 394.
Bavière (Isabeau de), 114 ; — (Jean de), duc des Deux-Ponts, 394 ; — (Marie-Anne-Christine-Victoire), 62.
Baye (Le baron de), 238, 291.
Bayers, cant. de Mansle, arr. de Ruffec, 394, 395.
Bazac, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 186, 190, 380.
Bazinette, 185.
Beaubassin, 339.
Beauchet-Filleau (H.), 205, 386.
Beaucorps (Le baron Adalbert de), 235, 236, 291 ; — (Le vicomte Maxime de), 235, 237.
Beaufort, notaire à Paris, 264.
Beauharnais (Fanny, comtesse de), 147. (Voir Mouchard).
Beaulieu, curé de Parcoul, 186.
Beaulieu, fief des Quessart, 185, 187-189.
Beaulieu, com. de Germignac, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 255.
Beaulieu (Charente), 228.
Beaulon, 71.
Beaumanoir (De), 268, 269.
Beaumont (De), 47 ; — (Anne de), 119 ; — (Catherine de), 339, 395 ; — (François de), 339 ; — (Henri de), 339 ; — (Henry de), seigneur de Gibaut, 394, 395 ; — (Hippolyte-Angèle), 394, 395 ; — (Léon de), évêque de Saintes, 389, 394, 396 ; — (Louise de), 31 ; — (Lucrèce de), 339 ; — de Gibaut (Les), 339 ; — de Gibaut (Hippolyte-Angèle), 339 ; — de Lomagne, 222.
Beaune (Joseph), 332.
Beaupoil de Saint-Aulaire, 147 ; — (Martial-Louis), évêque de Poitiers, 147.
Beauregard, fief des Tourettes, 40.
Beauséjour (De), 139, 140.
Beauséjour, fief des Taleyrand de Chalais, 395.
Beaussant (Adolphe), maire de La Rochelle ; — (Ernest), conseiller général, 107.
Beauvais (De), notaire à Paris, 264 ; — (Sérène de), 188.
Beauval (Edmond de), jésuite, 126.
Beauvois (E.), écrivain, 182.
Béchameil (Jean-François-Théodore), capitaine de vaisseau, 156.
Béchillon (Marie-Félicité de), 283 ; — (Marie-Françoise), 123.
Bédenac, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 380, 381.

Digitized by Google

Begard (Léonie), 303.
Bégeon de Sainte-Mesme (De), 7.
Begon (Michel), intendant de La Rochelle, 96, 178, 182-184, 291, 329.
Béguier, propriétaire, 7.
Béhéaa, pharmacien major, 305.
Beillant, com. de Saint-Sever, cant. de Pons, arr. de Saintes, 67.
Belcier (Marie-Anne de), 189-191.
Belhade (François) ; — (Jeanne), 190.
Belion, libraire, 333.
Bellade ou Belladen, curé de Parcoul, 91, 185.
Bellaigue (Camille), 329.
Bellanger, inspecteur d'académie, 94, 295.
Bellemer (L'abbé), 400.
Bellet, écrivain, 268; — (L'abbé Charles), 122.
Bellet (Daniel), 363, 364, 366-368; — (Hippolyte), biographe, 232.
Bellevue, fief des L'Espinaye, 395.
Belloc (Louise S. W.), littérateur; — sculpteur, 232.
Bellot, 97, 109.
Belloy (Suzanne-Adelaïde de), 261.
Belot, pasteur à Chalais, 188.
Belsunce (Armand de), vicomte de Méharin ; — (Charles de), 384 ; — (famille de), 147.
Beltremieux, 9, 96, 153, 234 ; — (Marie-Louise) ; — inspecteur des contributions directes, 254.
Benech, étudiant, 161.
Bennet, curé de Parcoul, 186.
Benon, avocat à Bordeaux, 154.
Benon, cant. de Courçon, arr. de La Rochelle, 268, 269.
Béon de Luxembourg (Charles de), 265, 315 ; — (Antoinette-Louise-Thérèse de), 315.
Bérar (Alexis-Martial), capitaine de vaisseau ; — (Brigitte-Eugénie) ; — (Claude-René) ; — (François); — (François-Eugène) ; — (Jeanne-Clémentine) ; — (André), 16, 156-158 ; — (René), propriétaire, 156.
Bérard (Jules-Edouard), avocat, 164 ; — (Modeste), 164.
Bérard, écrivain, 320.
Béraud, instituteur, 4 ; — avocat, 4.
Bérault (Joachim), 63.
Berchon, docteur en médecine, 177.
Bercier (Marie-Catherine de), 139.
Bergeron (Anaïs), 112.
Bergier, instituteur, 4.
Bermondet (Georges de), comte d'Oradour ; — (Madeleine de), comtesse de Bussière, 313.
Bernadotte, roi de Suède, 210.
Bernard, 67, 108 ; — (André-Antoine) ou Bernard de Saintes, 129, 383 ; — (Auguste), 27 ; — (Emilie), 110 ; — (François), 188 ; — (Jean), 383 ; — (Marie-Adèle), 110 ; — (Pierre), maître chapelier, 190 ; — (Pierre), 67 ; — maire de Parcoul, 186 ; — (Samuel), 140, 141 ; — (des Sablons), 383 ; — de Javerzac (Bertrand), 67.
Bernède, pharmacien, 305.
Bernessart, com. de Gemozac, arr. de Saintes, 343.
Berniard, curé de Saint-Hilaire de Coux, 371, 381.
Bernier (Jean), 114.
Bernoff (Michel de), officier de réserve de l'infanterie russe, 154.
Bernon (Zoé), 16.
Berriat Saint-Prix, écrivain, 135.
Berry (Le duc de), 114, 179 ; — (la duchesse de), 158.
Berteaud, directeur des contributions directes, 16.
Berthelé, archiviste à Niort, 239.
Berthelot (Catherine), 99 ; — (Jeanne), 300.
Berthelot du Couret (Marie-Honorée-Joséphine) ; — (François), 300.
Berthomier, écrivain, 268.
Berthomieu de Martin, 356.
Berthonnet, notaire, 264.
Bertier, 280.
Bertin, ministre, 220.
Bertolotti, 115.
Berton (Barthélemy), 128, 317.
Bertrand (Adèle), 159 ; — (Henriette), 353 ; — (Jules-Emile-Clément-Léon-François), 356 ; — (Marguerite-Anne-Augustine-Emilie), 356 ; — curé de Puymangou, 185 ; — des Brunets (Charles-Joseph), 259 ; — de Puyraimond (Les), 255.
Besancenet (De), 132.
Besnard, président du tribunal civil, 240.
Bessonis (De), 112.

Digitized by Google

Bethmont (Paul), député, 139.
Béthune (Henri de), évêque de Maillezais, 324, 331 : — (Maximilien de), duc de Sully, 324 ; — (Philippe de), comte de Selles, 324.
Beurlay, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 144.
Bévin (Pierre), 313.
Bezons (De), 182.
Biais (Emile), 227, 229, 230, 238, 243.
Bignon (Jérôme), conseiller d'état ; — (Jérôme), juriste, 268.
Bigot, 291 ; — (Pierre), seigneur de Beaulon, 71 ; — de Saint-Quentin (Jean-François), 347.
Bigrel, 338.
Bikélas (Dimitrios), écrivain, 2, 75, 76.
Billaud (Victor), 143, 151, 383.
Billaud-Varenne, 133, 333.
Billonneau (Catherine), 372.
Biron, maréchal, 196 ; — les Biron, 323.
Biron, cant. de Pons, arr. de Saintes, 41, 144, 256, 258, 260, 261, 357.
Biron, La Capelle-Biron, cant. de Monflanquin, arr. de Villeneuve-sur-Lot, 316.
Birot, 140.
Bitard-Lacombe, curé de Brossac, 371.
Bitaudeau, 97.
Blactot, 57.
Blanc (Edouard), explorateur, 295.
Blanchet (L'abbé), écrivain, 229, 241, 274, 275 ; — (J.-Adrien), numismatiste, 167, 168.
Blanchot, colonel, 299.
Blanconnier, 338.
Blanzac, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 355.
Blaye (Gironde), 149, 158.
Blémont (Emile), écrivain, 60, 61.
Blignières (De), 351.
Blin, lieutenant-colonel du 6e régiment d'infanterie, 160.
Blois (Charles de), seigneur de Roussillon, 71 ; — (Geoffroy de), 186 ; — (Henri de), 186 ; — (Henry-Geofffroy de), 71 ; — (Jacques-Gaspard de), 71 ; — (Théodore), religieux, 183.
Blondeau, 7, 140, 141.
Blouin (Marie-Anne), 173.
Blutel, 129.
Bobe-Moreau, chimiste, 139, 140, 166.
Bodin (Catherine), 340.
Boffinton, sénateur, 352.
Bognetteau (Pierre-Martin-Nicolas-Sosthène), curé de Fouras, 172.
Bohier, Boyer (Antoine), général des finances, 321, 322.
Boireau, 94.
Boisbreteau, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 139, 377, 378, 381.
Boisdon (Louis-Emile), 107.
Boisgelin (Bruno-Louis-Marie, comte de), 303 ; — (Le marquis de), 398.
Boisgiraud (Marie-Hélène-Marguerite) ; — (Ernest Thomas), maire de Gemozac, 17.
Boisleroy, chapelle à Saintes, 39.
Boislinards (Caroline de), 253 ; — (Charles-Denis-Alexandre de), 98.
Boisselier, 397.
Boissieux, curé de Boresse, 382.
Boisson (Jean), vicaire d'Orignolles ; — (Pierre), vicaire de Roch, 371.
Boller (Suzanne), 110.
Bonchamp (Madame de), 152 ; — (Marie-Anne), 283.
Bonnaud (Albert), ingénieur, 295 ; — curé de Lussant, 295.
Bonnaventure (Achille de) ; — Charles de) ; — (Louis de), 106. Voir Denys.
Bonnaventure, fief des Denys, 106.
Bonneaud de Mongaugé (Joseph), avocat, 70.
Bonnegens des Hermittans, 140.
Bonnerot, prêtre, 372.
Bonnet, 354 ; — (Claude), marchand, 194 ; — (Marie-Thérèse), 188 ; — de Lescure, 139.
Bonnières, château, com. de Sainte-Foy-la-Grande, arr. de Libourne, 220.
Bonnin (Adolphe), imprimeur, 253 ; — curé de Marennes, 376.
Bonoront, greffier de Parcoul, 191.
Bonsonge (Ernest de), 253. Voir Martin.
Bonvallet (A.), 73.
Bony (Charles de), évêque d'Angoulême, 400.
Bordage (Edmond), 2, 3, 76, 87, 147, 149, 235, 237, 291, 397.

Digitized by Google

Bordet (Marie-Rosa-Victorine-Catherine), 255.
Bords, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 378.
Boressse-Martron, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 375, 380-382.
Borilly (Boniface) ; — (Michel), prieur de Ventabren, 399.
Borros de Gamanson ; — (Adélaïde-Françoise), 185 ; — (F.), 186.
Boscal de Réals (Adèle), 283 ; — (Adrien), 98 ; — (César-Léon), 98 ; — (François), 98 ; — (François-Léon), 97 ; — (Henri), 98 ; — (Léon), seigneur de Champagne, 97 ; — (Léon), 98 ; — (Léon-Joseph-Charles), 98 ; — (Louis), 283 ; — (Louis-Victor), 98 ; — (Louis-Victor-Alexandre-César), comte de Mornac, 97, 98 ; — (Marie-Charlotte-Louise) ; — (Marie-Thérèse-Joséphine-Lydie) ; — (Marie-Léontine-Charlotte) ; — (Marie-Bénigne-Françoise-Cécile) ; — (Marie-Céleste-Octavie) ; — (Marie-Caroline-Pauline) ; — (Marie-Aimée-Louise) ; — (Marie-Alexandrine-Adèle) ; — (Marie-Henriette-Louise) ; — (Marie-Louise-Françoise) ; — (Marie-Charlotte-Antoinette), 98 ; — (Michel), baron de Mornac, 123 ; — (Michel-César) ; — (Pierre) ; — (Raoul-Alexandre-Gustave) ; — (Victor), 98.
Bosmans (Jules), écrivain, 234.
Bosredon, 188 ; — (Philippe de), 267.
Bossay (Auguste), maire de Matha, 154 ; — (Jean-Auguste), artiste peintre, 155.
Bossu, sous-préfet de Marennes, 151.
Bost, vicaire de Parcoul, 185.
Bouchard (Les), 263 ; — notaire à Chérac, 241 ; — (Antoine), sieur de Puimoreau, 263.
Bouchard (David), vicomte d'Aubeterre ; — d'Aubeterre (Antoinette) ; — (Isabeau), 394.
Boucher, verrier à Cognac, 151.
Boucher de Molandon, écrivain, 236.
Boucherie, instituteur, 252.
Boucheron, 8.
Bouchet (Jean), 390, 391.
Bouclier (Marie), 392 ; — (Marie-Emilie), 355.
Boudart (Anne-Marie-Louise), 356.
Boudet (Dom), religieux, 35, 221.
Boudon de Saint-Amans, 323.
Boué, docteur, 235.
Boufandeau, 338 ; — (Félix), 92.
Bouffard (Edouard), 245.
Bougneau, cant. de Pons, arr. de Saintes, 41, 144.
Bougreau, 338.
Bouguereau, peintre, 93, 152, 232.
Bouhier (Catherine), 372 ; — (Jean), 80.
Bouillé (Augustin), 152.
Bouinais (A.), écrivain, 248.
Boula de Nanteuil, 57.
Boulenger (Jules-César), 126.
Boulet de La Boissière, curé de Salles, 17.
Boulineau, notaire à La Tremblade, 99.
Boulogne (Christine de), 189.
Bouny (A.), pasteur à Arvert, 76 ; — (Daniel), journaliste, 294, 295.
Bouraud (François), commis greffier ; — (Marie-François-Henri), avocat ; — (Jean-Maigrin-René), pharmacien, 15.
Bourbaud, professeur de droit civil, 7.
Bourbon (Le connétable Charles de), 32 ; — (Louis de), comte de Busset, 313 ; — (Louis-Jean-Marie de), duc de Penthièvre, 386.
Bourcefranc, com. de Marennes, 226.
Bourchemin, écrivain, 152.
Bourcy (Le docteur), 244 ; — substitut du procureur du roi, 8.
Bourdeille (Les) ; — (André de), 15 ; — (François de), 29, 72 ; — (Jeanne de), 115 ; — (Le marquis de), 76.
Bourdery (Louis), 150.
Bourdier, 192.
Bourdin, 240.
Boureau (J.), curé de Saint-Jean à La Rochelle, 282.
Bourein, curé de Parcoul, 185.
Bouret, 385.
Bourgeois (Léon), ministre de l'instruction publique, 234, 294, 315, 316 ; — (L'abbé), 55.
Bourges (Cher), 215, 360, 361.
Bourgogne (Le duc de), 179.
Bourguignon, archéologue, 242.

Digitized by Google

Bourguillaud (Pierre), curé de Fouras, 172.
Bourru (Joseph-Henri), médecin de la marine, 14, 19, 292, 296, 391.
Boussiers (Les), 18; — (François-Louis de); — (Pierre-Henri de). 17; — (Pierre de), 354.
Boutand (Anne), 190.
Boutard, 339.
Boutaud de Lavilléon, 251.
Boutenac, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 70.
Boutet, 339.
Boutet-Destouches, 141.
Bouteville, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 262, 265, 315.
Boutillier, 186.
Boutinet (Jean-Camille-Aris); — (Jean), 112; — curé de Saint-Pierre du Palais, 372.
Boutiron, 339.
Bouvier (Jean-Baptiste), évêque du Mans, 244; — naturaliste, 153.
Bouyer (Marie-Alexandrine), 356.
Boyer, 215, 320-322; — bourgeois, 125; — curé de Parcoul, 186.
Bradley, Bradelay (Humfroy), 310, 331, 332.
Braillard, 338.
Bran, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 372, 377, 382.
Brand, 338.
Brantôme, 72.
Brard (Antoine), curé de La Genétouze, 372, 381; — (Benjamin), curé de Saint-Maurice de Laurensanne, 372, 382; — (Jules-César); — (Louis), 372.
Brart, 338.
Brassac (Les comtes de), 395.
Brassaud, curé de Marennes, 105.
Braud, maire de Rochefort, 352; — (Julien), propriétaire, 6.
Bré, 338.
Bréard, 135.
Brédif (Jules), 15, 16; — (Augustin), 16; — ingénieur, 141.
Bremond (Anne de), 186, 188; — (Catherine de), 41; — (Charles de), comte d'Ars; — (François Galiot de), 67; — (Gabriel de), sieur de Beaulieu, 188; — (Jeanne de), 41, 189; — (Les), seigneurs d'Orlac et de Dompierre, 67; — (Marianne de), 189.
Bremond d'Ars (De), 51, 298; — (Le comte Anatole de), 67, 76, 92, 203, 262; — (Le comte Guy), 76; — (Le général de), 203; — (Jacques-René de), 67; — (Jean-Louis de), 67; — (Josias de), 67; — (Pierre-Auguste de), 166; — (Théophile de), 76, 339.
Bretinauld de Méré (Alexandrine-Marie-Paule de), 253.
Breton (Jules), 76.
Breuillet, cant. de Royan, arr. de Marennes, 205.
Briand (L'abbé), 359.
Briand de Vallée, 136.
Briault (Marie-Suzanne), 110.
Bridault, 7; — (Alexis-Ignace), 283; — (Amy-Félix), docteur en médecine, 137, 141, 281-283; — (Augustin), négociant, 282; — (Etienne-Louis), prêtre, 283; — (Gilbert), contrôleur des guerres, 283; — (Jacques-Thomas), 282, 283; — (Louis), négociant, 282; — (Louis-Félix), 283; — (Pierre-Joseph), officier de marine, 282; — (Toussaint-Paul), prêtre, 282.
Brie-sous-Mortagne, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 70.
Brienne (Le comte de), 355.
Brière de L'Isle, commandant, 248.
Brigaud (André), fermier général des cartes à jouer, 193, 194.
Brillac, fief des Rabaine, 31.
Brisambourg, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 30, 323.
Brisson, maire de Cognac, 151, 252.
Broc (De), 112.
Brocas (Dominique), curé de Parcoul, 185, 189.
Brochot, 140.
Broglie (Le comte de), 368; — (Charles-François, comte de), 369; — (Le duc de), 369.
Broglio, 181.
Bron (La famille), 285.
Brongniard, 384.
Broquedis (Marie-Irma), sœur de Saint-Vincent de Paul, 110.
Brossac, chef-lieu de canton, arr. de Barbezieux, 186, 264, 300, 371, 375, 376.
Brothier (L'abbé Gabriel), 26, 27.
Brouage, com. de Hiers, cant. de Marennes, 30, 131, 332, 386, 387.
Brouc, com. de Saint-Sornin, cant. de Marennes, 8, 231.

Digitized by Google

Brudieu (Bénoni), 107 ; — (Charles), 372 ; — (Delphine-Madeleine-Jeanne-Anne), 108 ; — (Joseph), curé de Bran, 372, 377, 382 ; — (Philippe-Ferdinand), avoué, 107.
Brueilhès, fief des Rochechouart, 267.
Brulatour, prieur-curé de Moings, 372, 381.
Brunaud (Paul), avoué, 159, 397.
Bruneau (Armand), 45 ; — (Le capitaine), sieur de Rivedoux, 126.
Brunet, maire de Parcoul, 186 ; — Voir Pézère ; — (Pierre-Etienne-François), lieutenant au 88e de ligne ; — (Th.), médecin ; — (Louis-Georges), lieutenant, 17.
Bruslé (Madame), 7.
Bruyères-Chalabre (De), 301.
Bryen (Le comte de), colonel, 254.
Buffon (Georges Leclerc de), 317.
Bugeau (Georges), avocat, 16, 304.
Bugue (Le), chef-lieu de cant., arr. de Sarlat, 185.
Buirette de Verrières (Le baron) ; — (Max) ; — (Alfred) ; — (Gustave), 98.
Burgaud des Marets, poète, 265.
Burie, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 28, 29.
Burlaud, curé de Saint-Louis de La Petite-Flandre, 293.
Busquet (De), prieur-curé de Mérignac, 372, 382.
Bussac, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 375, 378, 381, 382.
Busset (Louis, comte de), 313.
Busset, cant. de Cusset, arr. de La Palisse (Allier), 313.
Bussière du Breuil, fief des Bermondet, 313.
Bussières (Georges), 76, 77.
Butaux-Dupoux, évêque de Moulins, 328.

C

Cabane-Neuve, fief des Comans, 331.
Cabart de Villermont, avocat au parlement de Paris, 177, 182.
Cabaud-Destouches (Marie-Magdelaine-Catherine), 164.
Cabrero, curé de Fouras, 172.
Cacault (Le baron), sous-préfet de Marennes, 100.
Caccia, banquier à Paris, 7, 8.
Cadéac, 235.
Cadeuil, fief des Courcelles de Rigaud, arr. de Marennes, 223.
Cadillac, fief des Sainte-Maure, 395.
Cagnat, archéologue, 366.
Cailhava (Dom), 220.
Caillard, commandant la 70e brigade à Bordeaux, 160.
Caillaud, 338.
Caillé, 338.
Caillet (Barthélemy), prieur et curé de Fouras, 172.
Caillié, Caillé (François), 314 ; — (René), explorateur, 273, 313, 314, 346.
Callandreau, notaire à Cognac, 230.
Callières (La famille de), 210 ; — (François de), 62, 220 ; — (Jacques de) ; — (Louis-Hector de) ; — (la comtesse de), 220 ; — (la comtesse douairière de), 2 ; — (De), gouverneur du Canada, 210 ; — (Charles de), seigneur de Coustolle, 373.
Callot, 120 ; — graveur, 60 ; — historien, 45 ; — poète, 4.
Calvairac, sous-préfet de Marennes, 101.
Calvimont (Dorothée de), 223 ; — (Gabriel de), 382.
Campan (Madame), 112.
Campion (Henri), 107.
Cantaloube (Charles), capitaine de frégate, 112.
Canut, caporal, 157.
Capdenac, cant. de Figeac, 32, 239.
Caquerault (Perrine), 205.
Carfort (De), lieutenant de vaisseau, 18.
Cargouet de Ranléon (Paul-Marie-Georges, comte de) ; — (Jean) ; — (Yves), 301.
Carle (François de), ambassadeur, 63.
Carles, maire de Villeneuve d'Agen, 316.
Carluy (Pierre-Toussaint), lieutenant-colonel, 108.
Carraby (Calixte), 306 ; — (Jeanne-Marie-Charlotte) ; — avocat, 305.
Carré de Sainte-Gemme, 141.
Carrier, de Nantes, 129.
Cartelègue, cant. de Blaye, 374.

Digitized by Google

Cartier (Jacques), 60.
Casanova (Ch.), 75.
Casans (Bertrand de), 63.
Casideroque, cant. de Tournon d'Agenais (Lot-et-Garonne), 332.
Cassany de Mazet, 315.
Castaigne (Eusèbe), 390.
Catat (L.), docteur, 235.
Caumont, château, 398.
Caumont-Dade (Constance-Lucie-Bonne de), 272.
Cavelier de La Salle, 61.
Cayx, prieur-curé de Meux, 372, 373, 381.
Celle (Hughes de), sénéchal de Saintonge, 204.
Celles, cant. de Murat, 379.
Cercoux, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 377, 381.
Cerizay (Thomasse de) ; — (Françoise), 205.
Cerizier (Marie), 372.
Cervole (Arnaud de), dit L'archiprêtre, 239.
Chabannais (Laure de), 267.
Chabosseau, maire de Parcoul, 186.
Chabot (Claude), 263, 314 ; — (Henry), duc de Rohan ; — (Lydie), 395.
Chabot (Victor), curé de Fouras, 172.
Chabrier, 354.
Chadenac, cant. de Pons, arr. de Saintes, 256, 258, 260, 261.
Chaigneau (Adolphe), ancien notaire ; — (Albert), ancien sous-préfet, 161.
Chaillé, com. de Surgères, arr. de Rochefort, 331.
Chaillolaud (Catherine), 7 ; — (Madame), 58.
Chaillou (La dame), 261 ; — (De), 7.
Chalais (De), seigneur du Gagnon, 70.
Chalais, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 375, 378, 380, 381.
Challaux, com. de La Garde-Montlieu, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 376, 377, 379, 381.
Challignac, canton de Barbezieux, 393.
Chalmot (Louis-Henri-Pierre), seigneur de Sainte-Ruhe ; — (Henri-Charles) ; — (Charles-Alexandre-Louis), 283.
Chambard (Marie-Gabrielle), 161.
Chambellant (Hyacinthe-René), chirurgien-major, 386, 387, 388.
Chambes (Colette de), 68.
Chambrelent, de l'institut, 154.
Chamouillac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 149, 379, 382.
Champagnac, cant. de Jonzac, 380, 382.
Champagne, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 388, 389.
Champagnolles, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 70.
Champagny, ministre de l'intérieur, 140.
Champdeniers, chef-lieu de cant., arr. de Niort, 267.
Champdolent, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 82.
Champeau, curé de Parcoul, 185.
Champeval, écrivain, 267.
Champeville, curé de Fouras, 172.
Champfleury (De), 120.
Champflour (Jean-Baptiste de), évêque de Mirepoix, 389, 390 ; — (Etienne de), évêque de La Rochelle, 389.
Champlain, 58, 61, 64, 97, 296, 313.
Champlembeau, fief des Massard, 138.
Chancelade, cant. de Périgueux, 9, 372.
Chandeau, maire de Parcoul, 186.
Chandon, curé du Fouilloux, 373, 382.
Chaniers, canton de Saintes, 68, 371.
Chantillac, cant. de Baigne, arr. de Barbezieux, 373, 382.
Chaperon (Catherine), 186.
Chapron (Alfred), préfet, 112.
Chapt de Rastignac (Louis-Jacques), archevêque de Tours, 187.
Charbonnel (De), curé d'Orignolles, 373, 381.
Charbonnier, avoué à Marennes, 165.
Chardavoine (Jules), 99.
Chardes, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 371.
Charette, général vendéen, 132, 152.
Charlemagne, 151, 176, 177.
Charles VII, 82 ; — Charles le Téméraire, 160.

Digitized by Google

Charles, peintre, 321, 322.
Charlet (Omer), peintre, 352.
Charmes (Xavier), 280.
Charost, chef-lieu de cant., arr. de Bourges, 325.
Charpentier (Léonard), curé de Parcoul, 186.
Charpentier de Longchamps, 141.
Charrier, négociant, 140; — (Samuel), 285.
Charron (Jules), trésorier payeur général de l'Allier; — (Paul); — ingénieur des ponts et chaussées; — percepteur, 245; — (Marie-Emilie), 248.
Charron de Brie (Le comte de), 19.
Charroppin, pharmacien à Pons, 230; — (Marie), 392.
Charroux, instituteur, 4.
Charroux, chef-lieu de cant., arr. de Civray, 259.
Charsay, fief des Dupont, 193, 341.
Chartres (Madame de), 180.
Chartuzac, cant de Montandre, arr. de Jonzac, 374, 381.
Chaslon, 140.
Chaslus (Antoine-François, comte de), 313.
Chaslus, chef-lieu de canton, arr. de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), 313.
Chasseloup (Madame), 58.
Chasseloup-Laubat (Le marquis de), 5.
Chasseriau, 154.
Chassin (Marie-Alice), 254.
Chassiron (Le baron de), 266; — (Martin de), 6, 8; — tribun, 140; — conseiller au présidial de La Rochelle, 266.
Chassors, cant. de Jarnac, arr. de Cognac, 315.
Chastang, médecin en chef de la marine, 253.
Chasteigner (Les), 124.
Chasteigner de La Châtaigneraye (Marie), 391; — de La Rochepozay, 262.
Chastellier (Georges), chef d'escadron d'artillerie; — (Emile), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 17.
Chastillon (Claude), topographe, 59.
Châteaubardon, comm. de Meschers, canton de Cozes, arr. de Saintes, 71.
Châteaubernard, canton de Cognac, 75.
Château-du-Loir, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Calais, 156.
Châteaugay (Pierre), écrivain, 247.
Châteauneuf, chef-lieu de cant., arr. de Cognac, 314.
Châteauponsac, chef-lieu de cant., arr. de Bellac, 118.
Châteauroy, 188.
Châteauvillain, chef-lieu de cant., arr. de Chaumont (Haute-Marne), 175.
Châtelaillon, comm. d'Angoulins, cant. de La Rochelle, 269.
Châtellerault (Vienne), 156, 214.
Châtenet, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 376, 382.
Chaudruc de Crazannes, 27, 32-34, 323, 366.
Chaulnes (De), aide-major de la marine, 183.
Chaumet (L'abbé), 95, 296.
Chaumont, ingénieur, 139, 141.
Chaumont de Quitry, 141.
Chaumoy, com. du Subdray, cant. de Charost, arr. de Bourges, 236.
Chaunac, cant. de Jonzac, 371, 373, 374.
Chaussegros, 338.
Chauveau, bourgeois, 125.
Chauvet, 226, 228-230, 240, 243.
Chauvin (Suzanne), 58.
Chaux, com. de Chevanceaux, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 275, 376, 395.
Chavanon, inspecteur départemental de l'assistance publique, 159.
Chemineau (Antoine), curé de Fouras, 172.
Chenaud, cant. de Sainte-Aulaye, arr. de Ribérac, 186, 190.
Chenu des Touches (André-Lucien), 109.
Chepniers, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 374, 376, 382.
Chérac, cant. de Burie, arr. de Saintes, 67.
Chérade (Adrien-Alexandre-Etienne); — (Etienne), comte de Montbron; — (Etienne-Adrien), comte de Montbron; — de Montbron (Le comte Adrien), 355.
Chéruel, historien, 268.
Cherval, fief des La Jarte, 395.
Cherveux, château, cant. de Saint-Maixent, arr. de Niort, 212.

Digitized by Google

Chesneau (Jacques) ; — Aubry, 46.
Chessous, comm. de Marennes, 8.
Chevalier, 162, 285 ; — (André), 210 ; — ferblantier, 93 ; — médecin de la marine, 151.
Chevanceaux, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 371, 375, 376, 382, 395.
Chez-Viaud, 191.
Chillac, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 300.
Chillioux, 108.
Choiseul-Praslin (Marie-Marthe de), 151.
Christian II ; — IV, 182 ; — V, rois de Danemark, 179.
Chuppin (Jean), 277.
Cingé, fief des Crevan, 264, 265.
Cinq-Abbés, canal, 331.
Cinq-Mars, 196.
Ciraud (Valentin), 106.
Civray (Vienne), 62.
Cladier, notaire royal, 315.
Clais (Adolphe) ; — (Marie), 254.
Claricus (Pierre de), 45.
Clémence de Hongrie, 114.
Clément (Saint), 358.
Clérac, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 375, 376, 381.
Clérac, canton de Montguyon, 62.
Clercq (Berthe-Aline-Françoise-Marie de), 303.
Clermont (Raoul de), 114 ; — de Vertillac (Le comte de), 395 ; — Toucheboeuf (Anne de), comtesse de Boissière, 187.
Clervaux (Le général), 328.
Clivier (Antoine), religieux, 137.
Clouet, instituteur au Douhet, 237.
Clouzot (Henri), 125, 127, 239 ; — (L.), libraire à Niort, 230.
Cluny, chef-lieu de canton, arr. de Macon, 359.
Coazze (Le comte de), 115.
Cochon (Pierre), procureur du roi, 340.
Cochon-Duvivier, médecin de la marine, 139, 140.
Coëtivy (Les), 29, 82 ; — (Marguerite de), 40.
Cognac (Charente), 77, 151, 219.
Coislin (Le marquis de), 355.
Coivert, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 119.
Colas, ministre protestant, 210.
Colbert, 369 ; — de Croissy ; — de Torcy, 62, 63.
Collet (Marie-Anne-Suzanne de), 42.
Colombier, cant. de Saintes, 256, 259-261.
Comans (Les), 331, 332 ; — (Adrien de), 312 ; — (Alexandre de), 311 ; — (Anne de), 312 ; — (Charles de), 311 ; — (François de), 312 ; — (Gaspard de), 310, 312 ; — (Hippolyte de), 311, 312 ; — Jérôme de), 310, 312, 331 ; — (Marc de), 310, 311, 312, 331 ; — (Thomas de), 311-312, 346.
Combes (Justin), maire de Pons, 50, 51, 53, 56, 352.
Communay (Arnaud), écrivain, 130, 384.
Compain (Noémi), 109.
Compreignac (Raymond de) ; — (Le baron de), 255.
Comus. Voir Ledru, 217, 218.
Concarré, 338.
Condé (Le prince de), 68, 85, 89, 90, 330, 345.
Congonnettobdubnus, 23, 240.
Conignon, 339.
Conon (Jacques de), 264.
Consac, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 28.
Constant, curé de Bran, 327 ; — évêque constitutionnel d'Agen, 276, 325-328, 341.
Constantin (Victoire-Hélène), 110.
Conti (Elisabeth-Thérèse de), 283 ; — (La princesse de), 180, 332 ; — (La duchesse de), 180 ; — (Madame de), 386.
Contoutos, chef gaulois, 165, 239.
Conus, physicien, 218.
Cor (Catherine de), 186 ; — (H.), 151.
Corbineau, Corbinaud (Michel), prieur-curé de Saint-Germain du Seudre, 70.
Cordier (Charles-François-Marie), prêtre, 210.
Corlieu (Léonard), 186 ; — (Marie de), 186-188 ; — (Pierre de), 186-188 ; — de Grandmaison, 189.
Corme-Royal, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 28, 383.
Corrieu, curé de Léoville, 373, 382.
Corrignac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 380.
Cosnac (Antoine de), abbé de Baigne, 390 ; — (Pierre de), 391.

Digitized by Google

Cosson de Guimps (Charles de), curé de Sainte-Radegonde de Baigne ; — (Louis de), 373.
Coste, curé de Saint-Germain du Seudre, 70.
Costis (Jean), curé de Parcoul, 185.
Cotard (Mademoiselle), 100.
Cothonneau (Guillaume); — (Jacob), 45.
Cotte (Etienne), dit Conus, 219 ; — (Louis - Nicolas - François), 218.
Couchot (Eugénie), 313.
Coucis (Charles de), seigneur de Burie, 29.
Coudein, capitaine de vaisseau, 158.
Coudreau (Henri), explorateur, 233, 234, 274, 313.
Coudret (Dominique), maire de Saint-Thomas de Cosnac, 252 ; — (Jean-Jacques), curé de Fouras ; — (Nicolas), 172.
Couffon de Kerdellech (Alexandre de), 205.
Cougny (Gaston), écrivain, 156.
Couillandeau, 338.
Couillaud, 9, 338.
Couilliaux (Alcide), 77, 298.
Coulaures, cant. de Savignac-les-Eglises, arr. de Périgueux, 189.
Coulerie (Jean de), greffier, 189.
Coulonge, fief des Tourette, 41.
Couneau (Emile), 4, 65, 66, 270, 271, 396.
Couraud (Aristide), 77; — (Charles), 151.
Courbins (Julienne de), 186.
Courbon (La maison de), 39.
Courcelles de Rigaud (Jacques de); — (Jean-Henri), seigneur de Cadeuil ; — (Jean-Daniel), 223.
Courcelle-Seneuil, lieutenant de vaisseau, 298.
Courcoury, cant. de Saintes, 68.
Courjaret, 338.
Coursan (Aube), château, 115.
Cousin, 339.
Cousin de Feugré (Elodie), 19.
Coust ou *Coux*, 205, 371, 381.
Coustolle, ingénieur, 151.
Coustolle, fief des Callières, 373.
Coutelle, sous-inspecteur aux revues, 153.
Coutras (Gironde), 186.
Couvidou de Saint-Pallais (Marie-Henriette de), 19.
Coux, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 381.
Coux-Goulore, 375. Voir Saint-Martin de Coux.
Coyron, 300.
Cozes, chef-lieu de cant., arr. de Saintes. 41.
Crahay de Franchimont, 77.
Crassou, 338.
Crazannes, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 29, 78.
Crémoux (Augustine de) ; — (Marguerite de) ; — (Pierre-Félix, vicomte de), 300.
Crespin, professeur, 296.
Cressac, fief des Dreuille, 395.
Cretté, éditeur à Paris, 152.
Crevan (Hercule-Charles de) ; — (Louise-Marie-Jacqueline de), 264.
Crevaux, 399.
Crié (Louis), 397.
Croiset (Alfred), 75.
Croisille (Jean - Baptiste - Gabriel-Franck) ; — (Jean-Baptiste), 161.
Croissy, 62, 63. Voir Colbert.
Croiszetières (G.-J.-C.), 72, 139-141.
Croix-Chapeau, cant. de La Jarrie, arr. de La Rochelle, 173.
Cruc (Les), 124.
Cruchon, sous-préfet de Cognac, 252, 295.
Crussol (François-Charles de), comte d'Uzès, 41 ; — de Salles, 384; — d'Uzès, évêque de La Rochelle, 10.
Cuchand, 338.
Culant (Les), 124, 338 ; — (Alexandre-Charles-René de), 283 ; — (Charles - André - Henri - Louis - Alexandre de), 212, 283, 284 ; — (Geoffroy de), seigneur de Vergebeau, 283 ; — (Louise-Elisabeth-Renée de), 283, 284 ; — (Louis - Alexandre - Henri - Benjamin de), 284 ; — (Marie-Louise-Radégonde de), 284 ; — (René-Alexandre de) ; — (René-Alexandre de), marquis de Vergebeau, 212, 283 ; — (le marquis de), 291.
Cumont (Félicie de), 70 ; — (René de), conseiller d'état, 198.
Cumont (G), numismatiste, 308.
Cunéo d'Ornano (Alphonse) ; — (Gustave), député, 254.
Cugnac (De), 370.
Cuppé, chanoine, 389, 390.
Cyrano de Bergerac, 388.

Digitized by Google

D

Dabernard, curé de Chantillac, 373, 382.
Dagay (Le commandant), 157, 158.
Dagien (Jean), 45.
Dalesme de Meycourbi, 187.
Dalidet (Jacques), avocat, 382.
Damas (De), marquise de Cumont, 77, 78.
Dampierre (Le marquis Elie de), 52, 78, 147, 306, 352, 397 ; — Henry de), 305 ; — Louis-Richard de), 305.
Dampierre-sur-Boutonne, canton d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 29.
Dancelon (Hondrat), seigneur de Fonbaudry, 264.
Dangeau (Le marquis de), 62, 178, 179, 262.
Dangeny, vicaire de Vassiac, 373.
Dangibeaud (Charles), 3, 43, 74, 78, 85, 87-92, 124, 138, 139, 146, 168, 172, 203, 209, 219, 231 ; — (Joseph), 42.
Dangirard, 58.
Dangliers ; — (Claude), seigneur de La Sauzaye, 40.
Daniaud (Pierre), 46.
Daniel, capitaine, 7.
Danienville, lieutenant de vaisseau, 213.
Danil (?), district de Saint-Jean d'Angély, 212.
Danjou, 7 ; — (André), 293 ; — sous-préfet de Marennes, 101.
Danycan de Lespine (Marguerite-Pélagie), 261.
Daoglena, 112.
Darboy, archevêque de Paris, 125.
Darcel, 113. 317.
Darcussia (Madame), 183.
Daubasse (Arnaud), 320.
Daud, 338.
Daux (L'abbé Camille), 279.
David (Honoré-Simon-Louis), curé de Saint-Martin de Ré ; — (Jean-Simon), 210 ; — (Marguerite), 353 ; — (Simon), curé de Saint-Germain du Seudre, 70 ; — maire des Gours, 353.
David d'Angers, 232.
Decaisne (Joseph), botaniste, 100.
Decamp (F.), curé de Fouras, 172.
Dechézeaux, 135, 383.
Decrès, ministre de la marine, 140.
Dedé, 151.
Defaulx (Marie-Louise-Henriette-Josèphe), 108.
Deffrans (Christophe), 126.
Defortair, architecte, 140.
Degouts (Jean), vicaire conductif de Parcoul, 185.
Dehault de Pressensé (Edmond), sénateur ; — (Pierre-Marie), trésorier-payeur des guerres et vivres de La Rochelle ; — (Charles-Philippe), 162.
Delacoste, juge, 140.
Delacroix (Eugène), peintre, 238.
Delafargue (Marguerite), 158.
Delafont (Anne), 212.
Delagarde (Charles-Armand), 7.
Delage, maire de Parcoul, 186 ; — notaire royal, 315.
Delage de Luget, conseiller d'arrondissement, 146, 166.
Delagnès, curé de Passirac, 373, 382.
Delalande, 9.
Delamain (Philippe), 19, 55, 78, 87, 93, 147, 168, 169, 171, 238, 255, 307, 357.
Delange, éditeur, 317.
Delarue, 141.
Delaunay, curé de Parcoul, 186.
Delavaud (Elie), sacristain, 206 ; — (Louis), 61, 231,
Delayant, écrivain, 123.
Delbard, ministre à Saint-Martin de Ré, 210.
Delbès (Charlotte-Emilie), 351.
Delbœuf, naturaliste, 154.
Delétant (Auguste), 78.
Delmas (François), prieur et curé de Fouras, 172 ; — (Louis), médecin, 94, 270, 271 ; — maire et député de La Rochelle, 162-164, 303, 352.
Deloche (Maximin), archéologue, 168-170.
Delphin (Marie-Madeleine), 110.
Demassé, juge, 141.
Demissy, législateur, 140.
Demmin, 208.
Denesle (François), 46.
Deneux, prêtre, 162.
Denis, commandant d'artillerie, 157 ; — curé de Saint-Genis, 132.
Denise (L'abbé), 399.
Denys (Les) ; — (Charles-Claude) ; — (Mathurin) ; — (Nicolas) ; —

Digitized by Google

(Achille) ; — (Louis) ; — (Charles) ; — de Bonnaventure (Jean-Charles-Amédée), capitaine, 106.
Deprovins (Jeanne-Adéline), 356.
Des Adrets (Le baron), 121.
Desaivre (Léo), 239.
Desaulces de Freycinet (Louis-Claude), navigateur, 156 ; — (Charles-Henri-Auguste), contre-amiral ; — (Louis-Auguste), contre-amiral, 156.
Desbois, 328.
Descartes (René), 338.
Deschamps (Gaston), 320.
Des Combes (Jeanne), 186.
Descubes de Lascaux (Marie-Justine-Zénobie), 109.
Des Essarts (Marie), 382.
Des Glenays (Marthe); — (Suzanne), 186.
Desgravelle (Marie-Julie-Marguerite), 156.
Desiderius, évêque de Nantes, 270.
Desjoncherets, 240.
Des Lanes (J.), 186.
Desmazeaux, 240.
Des Mesnards, 241.
Desmortiers, curé de La Tremblade, 102, 105.
Desprez de Boissy, écrivain, 277.
Des Robert (Ferdinand), de l'académie de Stanislas, 146.
Desrochers, graveur, 343.
Dessalines d'Orbigny (Charles-Marie), 384.
Des Varannes, 248.
Deval (Guillaume) ; — (Marie-Louise), 355.
Dexmier (Les), 124.
Dia, 338.
Dienne (Le comte de), 270, 296, 298, 315, 330-332, 368.
Dières (Jean), curé de Fouras, 172.
Dières-Monplaisir, curé de Saint-Martin de Ré, 391.
Dion, com. de Chérac, cant. de Burie, arr. de Saintes, 67.
Dionnet, curé de Royan, 295.
Discon (Marthe) ; — (Timothée), 58.
Dispot (Alfred), sous-préfet de Marennes, 100.
Dissard (P.), 61.
Dodart, 338.
Dodin, 338.
Dohet, prêtre-vicaire de Saint-Germain du Seudre, 70.
Doin-Musset (Louis-Frédéric), 7.
Dollot, 9, 397.
Dolus, cant. du Château d'Oleron, arr. de Marennes, 373.
Domange, commandant, 248.
Dompierre (Geoffroy de), 351.
Dompierre-sur-Charente, cant. de Burie, arr. de Saintes, 67.
Dondau (Pierre-Alexandre), notaire à Parcoul, 190.
Donnezac, cant. de Saint-Savin, arr. de Blaye, 377.
Dordayque (Les), 332.
Doré, juge, 140.
Dorré Kervon, peintre, 111.
Doussin (Jean), 206.
Dowmont, 151.
Doyen, 333.
Dreuilh de Puycheny, 394.
Dreuille (Les), 339, 393 ; — (Les comtes de), 394 ; — (Jean de), seigneur de Puycheny, 395 ; — (Marie de), 339 ; — (Jean de) ; — (Jeanne de) ; — (Marie de), 395.
Dreux com. du Port d'Envaux, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 205.
Dreux (Simon), sieur de La Gastillonnière ; — (Joachim), prieur de Mornac ; — (Simon) ; — (Mery); — (Pierre) ; — (Thomas) ; — (Charles) ; — (Pierre), sieur du Port d'Arclou ; — (Thomas), prieur de Saint-Eutrope, 205 ; — Dreux-Brézé (Les) ; — (Thomas de), 205.
Drilhon, notaire, 6 ; — (Henri), 241.
Drouineau, poète, 4.
Dubarat (L'abbé), aumônier du lycée de Pau, 213.
Dubet, curé de Parcoul, 185.
Dubois, curé de Ciré, 131-135 ; — banquier, 254 ; — propriétaire, 254 ; — (Ernestine), 254.
Du Bois (Fritz), 347.
Dubor. Voir Babinet de Rencogne.
Du Bourg (Les) ; — (Marguerite-Mélanie) ; — Dominique), sieur du Pérou, 67 ; — (Dominique), maire de Saintes, 297.
Du Bourgoin, 300.
Du Boys (Emile), 80, 149, 226, 236, 291.
Dubreuil (Angélique), 70, 71 ; — (Antoine), seigneur de Théon ; — (Eutrope-Alexandre), diacre et prieur de Saint-Léger, 71 ; —

Digitized by Google

(Jeanne); — de Théon (Jean), 188.
Du Buc (Geneviève-Désirée-Élisa), 302.
Dubuisson, docteur-médecin, 141.
Duburg, notaire, 371.
Dubut (Marie-Olympe); — (Jeanne-Anne), dame de Manzac, 187.
Du Caylard de Saint-Bonnet (Jean), 49.
Duchâtel (La comtesse). Voir Harcourt, 76.
Duchesne (L'abbé), écrivain, 215, 217, 270; — (André), historien, 262.
Du Cheyron du Pavillon (Albert); — (Alfred), 354; — (Alix), 17, 354; — (Déodat); — (Gabrielle), comtesse d'Arche; — (Joseph), 354; — (Louis), 17; — (Louis-Charles), maire de Salignac, 162; — (Marie-Charles-Louis); — (Marie-Deodat); — (Nathalie), marquise Foucauld de Lardimalie, 354; — (Pierre-Joseph-Pascal), 17.
Duclos, 68; — curé de Chaunac, 371, 373; — curé de Vanzac, 382.
Ducourtieux, éditeur à Limoges, 152.
Du Cros (François-Charles), 162; (François-Paul), 163; — (Roger), 163.
Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux, 190.
Dudrot de Capdebosc (Les), 399.
Duez (Maximilien), 280.
Dufaure (Les); — (Amédée), 397; — (Gabriel), 160; — (Jules), ministre de la justice, 176, 269, 352.
Du Fossé (François), seigneur de La Fosse; — (Marguerite), 264.
Dufour (François), 340; — (Pierre-Joseph), provincial, 325; — (Renée), 340.
Dufresne (Marie-Jeanne), 163.
Dugast-Matifeux, 63.
Du Gros (Marie-Anne), 189.
Dugrot, notaire royal, 194.
Du Guesclin, 87, 147.
Du Hamel (Anne), 329.
Dulac, colonel du 29e de ligne, 246.
Dulerit, inspecteur primaire, 245.
Dulieu, colonel, 251.
Dulon, libraire à Saintes, 151.
Du Lyon (Le sénéchal Gaston), 147.
Dum (A.), 393.
Dumas, curé de Saint-Froult, 382.
Du Massard (Gaspard), 138.
Du Massé, 38.
Dumnomotus, 25, 26, 27.
Dumont (Arsène), écrivain, 206.
Dumonteil, curé d'Expiremont, 374, 377, 381.
Dumontet (André), 391.
Dumorisson (Jeanne-Caroline); — (Marie-Louis-Ernest), 112; — (Marie-Anne-Delphine), 108.
Dune (Jean), curé de Saint-Froult, 382.
Dunoyer (Jeanne), 377.
Dunouguey, curé de Donnezac, 377.
Dupaty, 338.
Du Pavillon (Les), 17, 18.
Duperrau, 140.
Duperré (L'amiral), 18; — (Zélie), 163.
Dupin (Charles), ingénieur, 139; — (Philippe), avocat, 272.
Duplais (Edme-Henri), avoué 306; — (Léonie); —(Louis); — (Louise-Marie-Lucie), 80.
Duplais-Destouches, 78, 80, 87, 131, 146, 147, 172, 221; — (Antoine), 16, 35, 304, 396; — (Léonie), 303; — (Louis-Edouard), 303.
Duplessis, écrivain, 178.
Duplouy, directeur du service de santé de la marine, 159, 254.
Dupon (Eutrope), 347, 351.
Du Pont (Annet), sieur de La Garde, 186; — (Robert), sieur de Charsay, 341; — (Olivier), 193.
Dupont-Maroix (Jean), 46.
Duport (Adolphe), 77, 254.
Du Portail (Françoise), 196.
Dupré (A.), écrivain, 271, 325; — (Prosper-Barthélemy-Géraud), colonel du génie, 98; — (L.), 231.
Dupuy, 77; — (Jacques); — (Pierre), historiens, 149; — curé de Parcoul, 186, 187.
Du Puy (Jean), dit de La Jarte, 395.
Du Puy de Brémond (Gabriel), sieur de Beaulieu, 185, 186, 188.
Du Puymolinier, 115.
Durand (Georges), 255; — (Jean-Joseph-Marie-Paul), sous-commissaire de la marine; — (Michel-Gustave), 254.
Durand de Coupé (Marie-Clémence), 15.
Durandeau, curé de La Clotte, 374, 381.
Du Refuge (Les), 38, 42, 43; —

Digitized by Google

(Charles), abbé de Moutier-la-Celle ; — (Elie), seigneur des Bordes, 38 ; — (Jean) ; — (Paul), 38.
Duret (G.), 241 ; — juge, 15 ; — législateur, 140 ; — maître de danse, 188 ; — (Edmond), 80.
Durfort de Civrac (Marie de), abbesse de Saintes, 370.
Durfort-Duras (Claire-Louise-Augustine-Félicie-Maclovie de), 272.
Du Revest d'Arcussia (Joseph), officier des galères, 183.
Dusault (Emile), médecin, 253 ; — (Paul-Aimery), 254 ; — (Jean-Olivier), 398.
Dusaux, 392.
Dussail, docteur-médecin, 174.
Dussaud (Henri), sieur de La Guiarderie, 42.
Du Saussay (André), 860.
Dusser, 354.
Dussol (Pierre), 144. Voir Hérisson.
Dutrou, 338.
Du Verdier, 80.
Du Vignaud (La famille), 142.
Duvoisin de La Mazorie (Marie), 108.

E

Echillais, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 258, 394.
Ecoyeux, cant. de Burie, arr. de Saintes, 172.
Ecravoix, fief des Marsant de Parsay, 284.
Eléonore d'Aquitaine, 331.
Emerius, 358.
Enault (Louis), 323.
Engoulen, 339.
Epannes, cant. de Frontenay, arr. de Niort, 123.
Epinay (Madame d'), 147.
Epinay, fief des La Live, 384.
Epotsorovidus, 28.
Eppia, Eppius, 21.
Eprave, province de Namur, 307, 308.
Ernault (E.), professeur à la faculté des lettres de Poitiers, 224.
Ernault (Nicolas d'), 45.
Escadasse, com. de Faycelles, cant. de Figeac, 113.
Escars (Marie d'), 313.
Eschasseriaux (Eugène), député, 51, 52, 306, 352, 354, 366, 383, 384 ; (Jean) ; — (Joseph) ; — (René), 383.
Eschebrunes, cant. de Pons, arr. de Saintes, 256, 258, 260, 261.
Esgonnière, curé-doyen de Loulay, 17.
Esnandes, cant. de La Rochelle, 59, 65, 397.
Espalungue d'Arros (Le baron d'), 300.
Esperandieu, 26-28, 284, 366 ; — capitaine, 141, 152, 224, 239.
Espinaye (François d'), seigneur de Bellevue ; — (Jeanne d'), 395.
Espine (Renée de l'), 340.
Essé (D'), 29.
Essenant (D'), 109.
Este (Hercule d'), 322.
Estiennot (Dom), 362.
Estoille (Pierre de l'), 316, 320.
Estrade (D'), jésuite, 277.
Estrade, fief des La Porte, 71.
Estremont (Aimé-Charles d'), général, 112.
Estuer (Diane d'), 31.
Etaules, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 156.
Etienne (Saint), 236, 359, 360.
Eusèbe, évêque de Saintes, 236, 358.
Eustelle (Sainte), 358.
Eutrope (Saint), évêque de Saintes, 74, 205, 206, 213-217, 226, 236, 358-360, 362.
Evain, fourrier, 157.
Expiremont, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 377, 381.

F

Faidherbe (Le général), 107.
Falcon (Victoire), 161.
Fallières (Armand), ministre de la justice, 234, 315 ; — (Frédéric), évêque de Saint-Brieuc, 315.
Fallofé, 338.
Fanton, 338.
Fanty-Lescure (Mademoiselle), peintre, 232.
Farnoux (Jean), curé de Frontenay, 123.
Faucher de Saint-Maurice (Narcisse-Henri-Edouard), député, 124, 142.
Faucquereaud (René), curé de Fouras, 172.

Digitized by Google

Faujas de Saint-Fond, 317.
Faurès, 140.
Fautereau (Le vicomte de), 18.
Fauton, 338.
Favard, 332.
Favery (Marie), 66.
Favreau (Virginie), 245.
Fayet (Charles-Antoine-Catherine-Agénor); — (Marie-Joseph-Catherine-Agénor-Alexis de), 306.
Fé (Les); — (Jean), sieur de Fondenis, 314; — (Jean), sieur de Boisragon, 314, 315.
Fébure, 46.
Febvre (Anne-Jeanne-Eugénie), 353.
Félix de Mascureau, 255.
Fellmann (Augustin), curé-doyen de Courçon, 4.
Fénelon, 105.
Fénelon, fief des Salignac, 396.
Fenioux, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 5, 306, 313.
Fenon (Phelippot), 57.
Féréol, chef de bataillon, 246.
Féret, 230.
Ferret (Benjamin), négociant, 155; — (Julie-Victoire), 112; (P.-Honoré), pharmacien de la marine, 162.
Ferrier (Nicolas), prieur et curé de Fouras, 172.
Ferrière (Cl.-Jos. de), 278.
Ferrières (Les), 124; — (Jacques de), 46, 124.
Ferron, général commandant le 18e corps d'armée, 160.
Festy (A.), capitaine au 3e dragons, 163; — (A.), lieutenant de vaisseau, 163; — (Eugène-Aristide), professeur du collège de Rochefort, 163; — (G.), docteur-médecin, 163; — (L.), commis des postes et télégraphes, 163.
Feugères des Forts (Philippe), 149.
Feuillet (Octave), académicien, 231.
Fèvelas (Charles-Marie-Pierre-Théophile de); — (Charles-Marie), 108.
Figier (Emile), conseiller d'arrondissement, 304.
Filhol, paléontologiste, 347.
Fillastre (Pierre), seigneur de Richemont, 332.
Filleau, 8.
Filliatre (Joséphine), 7.
Fillon (Benjamin), 127, 309, 317, 386.
Finot (François-Edme-Julien-Eutrope), 305.
Fisquet, biographe, 320.
Flandrin, curé constitutionnel du Fouilloux, 373, 374, 382.
Fleurac, fief des Baudoin, 264.
Fleurat de Doumailhac (Elie); — (Françoise-Thérèse-Zoé); — de Lessart (Les), 109; — de Parade (Jean-Baptiste); — de Parade (Marie); — de Parade (Pierre), 108; — de La Pouméroulie (Les), 109.
Fleuriau, conseiller général, 132; — (Les), 245, 301-303.
Fleury (Elie-Jérôme), écrivain, 232; — (Henri), curé de Fouras, 172; — (Paul de), archiviste, 213, 230, 240, 241, 400; — curé de Saint-Vallier, 374, 378, 381.
Flipsen dit Philipsen, peintre, 232.
Floriot (Pierre), 115.
Flote dit Floton de Revel (Pierre), 57.
Fonbaudry, fief de Hondrat Dancelon, 264.
Fonbret, 338.
Fondenis, fief des Fé, 314.
Fontaine (André), pharmacien principal de la guerre, 305; — (Frédéric-Auguste), sous-commissaire de la marine, 251; — horloger, 22.
Fontaine d'Ozillac, cant. et arr. de Jonzac, 260, 261, 377, 382, 393.
Fontdouce, com. de Saint-Bris, cant. de Burie, arr. de Saintes, 138.
Fontenay, chef-lieu d'arrondissement de la Vendée, 269.
Fontenay-aux-Roses, cant. et arr. de Sceaux, 217.
Fonteneau (Dom), 220, 221, 359.
Fontenelle, écrivain, 318.
Fontevrault, cant. de Saumur, 70.
Fontorbe (Jean-Baptiste-Victor), architecte, 306, 366; — (Georges), médecin de la marine; — (Victor-Emile), lieutenant de vaisseau, 306.
Fontpitou (famille de Massacré), 188.
Forant (Les), 105.
Forestié (Em.), 280.
Forestier, 77.
Forgerit (Pierre-Ixile), 172.
Forget (Anne), 312.
Forgettes, château, cant. de Saint-

Digitized by Google

Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 255.
Fortair (De), architecte, 139.
Fortin de La Hoguette (Philippe), seigneur de Chamouillac, 149.
Fortunat, 236, 361.
Fouasseau, 338.
Foucaud, (Le marquis Louis de), 18 ; — (Marie de), 17.
Foucaud (Pierre-Louis), pasteur 210
Foucaud, naturaliste, 153, 234, 235, 397.
Foucaud de Saint-Germain-Beaupré comte de Dognon, 147, 329.
Foucher, libraire à La Rochelle, 151 ; — (Marie), 212.
Fougeras, curé de Parcoul, 186.
Fougères (Jeanne de), 243.
Foulon (Marie), 382.
Foulques de Villaret (Amicie de), 142.
Fouras, cant. de Rochefort, 147, 172, 397.
Fourcade, 107.
Fourcroy, conseiller d'état, 140.
Fourcy (Jean de), surintendant des bâtiments du roi, 310.
Fourneret, docteur-médecin ; — pharmacien, 140, 141.
Fourniels (Roger des), 5.
Fournier, 9, 264 ; — (Albert), 153 ; — (Charles), maire de La Rochelle, 158 ; — (Charles-Albert), ancien notaire, 158 ; — (Philibert), vicaire épiscopal, 210.
Fourré de Dampierre (Marie de), 330.
Fourvoirie, com. du cant. de Saint-Laurent-du-Pont, arr. de Grenoble, 122, 173.
Foussat (Charlotte-Jérémie-Catherine), 303.
Foyal de Donneri (De), gouverneur de Blois, 123.
Fradin (Anne de), 373.
Fragneau, 338.
Fraignaud (Léon-François), prêtre, 109.
Français, conseiller d'état, 140.
Franc de Ferrière (Mizrael-Denis), 17.
François dit Morice. Voir Flandrin, 374.
François, seigneur de Châteauroy, 188.
François Ier, 29, 185, 331.
Francoulès. Voir *Morlieu*.
Fraprie, 107.
Frédéric, prince de Danemark, 177-182 ; — IV, roi de Danemark, 182-184, 226.
Freppel, évêque d'Angers, 244.
Frère (Marguerite de), 3.
Fréron, 277.
Friconeau, 338.
Friedlander, 309.
Froidefond de Boulazac (Alfred de), 78.
Fromaget (Camille), étudiant en médecine, 4.
Froment (César) ; — (Fanny) ; — (Julien) ; — (Louis) ; — (Olympe), 112.
Froment-Coste (François), 109 ; — (Jean), 110.
Fronsac, com. de Clermont-de-Beauregard, cant. de Villamblard, arr. de Bergerac, 106, 398.
Frontenac (Le comte de), 125.
Frontenay, chef-lieu de cant., arr. de Niort, 123.
Fronton, 224.
Frottier de La Messelière (Marguerite-Thérèse), 110.
Frouin (Michel), curé de Chartuzac, 374, 381 ; — (Jean), curé de Sainte-Radégonde de Baigne, 374, 382.
Frugie (N. de), seigneur de La Motte Saint-Privat, 395.
Frugie, com. du cant. de Jumillac-le-Grand, arr. de Nontron, 339, 394, 395.
Fulchie, maire de Parcoul, 186.
Furcy de Lavault, peintre, 232.

G

Gabi (Madeleine), 205.
Gaboriau, imprimeur à Jonzac, 220.
Gabriel (Mathieu-Vital); — (Joseph-Marie-Justin), artiste peintre ; — (Madame), 160.
Gadouyn (Maurice), maire de Saint-Jean d'Angély, 341.
Gaffarel (Paul), écrivain, 64.
Gaignon (Marie), 378.
Galaup-Chasteuil (François de), 398.
Galifet (De), 125.
Galiot. Voir Genouillac, 33, 34, 41, 256.

Digitized by Google

Gallard de Béarn (N. de), seigneur de Mirande, 395.
Galliot, directeur des postes, 393.
Gallochau, juge de paix, 141.
Galopin, fils, 7.
Galz de Malvirade (Marie-Barbe-Victoire de), 306.
Galzain (De), avocat, 95.
Gamot, 112.
Ganden, 211.
Gando (S.-H.), 15, 154.
Ganière, 305.
Ganivet (François), sieur des Graviers ; — des Graviers (Anne), 187.
Ganne, Ganelon, 224.
Garde, 112.
Garde-Epée, com. de Saint-Brice, cant. de Cognac, 242.
Gargot, 63, 64.
Gargouilleau, marais, 370.
Gargouilleaud, 338.
Garlopeau, curé de Saint-Germain du Seudre, 70.
Garnault (Emile), écrivain, 9, 153, 328.
Garneray, graveur, 60.
Garnier, 208, 386 ; — conventionnel, 129 ; — (Françoise), 313 ; — (Frédéric), maire de Royan, 151, 231, 352 ; — (Paul), docteur, 142 ; — (Robert), 126 ; — (Vincent), 99.
Garnier-Pagès, 218.
Garran de Balzan, 71 ; — (Le baron), 6, 7.
Garreau, 60 ; — prieur-curé de Saint-Laurent de Roch, 374, 379.
Gasse, prieur de Médis, 374, 379, 382.
Gâtignon, 339.
Gauchard (Léon-Théophile-Auguste), négociant, 162.
Gaudin, propriétaire à La Couronne, 227.
Gaudin de La Grange, 141.
Gaulejac, com. du cant. de Montignac, arr. de Sarlat, 396.
Gaultier (Alphonse-Maurice), 354.
Gaumet (L'abbé), chanoine honoraire, 235.
Gauthier, écrivain, 138, 166, 310, 332 ; — (B.), caricaturiste, 143, 152 ; — (Dyke), négociant, 230, 240, 241 ; — (Henri), 143.
Gauthier de La Richerie, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, 250.
Gautier-Abran, libraire à Marennes, 230.
Gay (Mademoiselle), 218 ; — (Victor), 117.
Gazan, curé de Chepniers, 374, 382.
Gazeau, 339.
Gazel, curé d'Ozillac, 379.
Geay (Marcel), négociant, 84, 88, 91, 241, 397.
Geay de Montenon (Françoise-Bathilde), 163.
G. de C., 45, 120, 121, 147, 283.
Gedomon, chef gaulois, 28.
Gelinard (André de), 264, 314, 315 ; — (Elisabeth de), 264 ; — (Emmanuel de), 262, 264, 314, 315 ; — (Foulques de), 263 ; — (François de), 262, 264 ; — (François-Marc de), 315 ; — (Guillaume de), 262, 264 ; — (Gabrielle de), 264 ; — (Jean de), 262, 263, 314 ; — (Louise de), 262 ; — (Louise-Marie de), 264 ; — (Marc-François de), 264, 314 ; — (Marie de), 264 ; — (Marie-Anne de), 264 ; — (Pierre-François de), 264 ; — (Renée de), 264 ; — de Malaville et de Varaize (Les), 261-263, 291, 314, 315.
Gemozac, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 147.
Gendre, chanoine de La Rochelle, 4, 143.
Genet (Mademoiselle), 112.
Geneuil (François), curé de Marennes, 375, 381 ; — (Jean), prieur-curé de Saint-Pallais de Négrignac, 374, 381 ; — (Jacques), 375.
Genouillac (François de), 33 ; — (Jacques), dit Galliot, grand maître de l'artillerie de France, 32, 41.
Gensay, chef-lieu de cant., arr. de Civray, 269.
Genty (Le général baron), 144 ; — (Pierre), 42.
Gény (Marie-Antoinette), 356.
Georgel (L'abbé), 369.
Georgeon, avocat, 154.
Georges de Danemark (Le prince), 4.
Gérando (De), 139.
Gérard (Le baron), peintre, 93.
Germain (Henri), 151.
Gerzat (Madame), 163.
Gibaut, cant. de Pons, arr. de Saintes, 394, 395.

Digitized by Google

Gibert, directeur de l'école des garçons à Rochefort, 245.
Gicquel des Touches, amiral, 132.
Gilbert (Pierre-Marie), curé de Fouras, 172; — curé d'Annepont, 277.
Gilbon (Pierre), 46.
Girard, notaire royal, 263; — épouse d'Ayraud, 161.
Girard du Demaine (Marie-Amélie), 354.
Giraud (Anne-Thérèse), 158; — (Jean), notaire, 44; — (Marie), 99; — notaire à Cognac, 212, 253; — (Pierre), prêtre, 44.
Giraudias (Emile), 144; — (Eugène), 92; — (Ludovic), 143.
Giret, 192.
Girou des Marets, curé de Chalais, 375, 381.
Gisa, 169.
Gisquet, banquier à Paris, 8.
Gobel (Jean-Baptiste), évêque de Lydda, 327.
Gobelin (Les), 310.
Godet, avocat, 9; — (Marie-Madeleine), 163.
Godineau, 276; — (Jeanne-Henriette-Françoise-Ernestine), 161.
Gohas, mestre de camp, 49.
Goguet (Jeanne), 99.
Gombaud (Isabeau), 40.
Gontaut-Biron (Les), 323.
Gontier, propriétaire, 306.
Gonzalez (François-Louis), 355.
Goring, 8.
Goubeaux (Nicolas-Airy); — (Pierre-René), 356.
Goué (Achille-Charles-Alexandre de); — (Alain de); — (Emilie de); — (Henri de); — (Louis de); — (Mathilde de); — (Philibert de); — (Octave de); — (Zoé de), 98.
Gouinaud, adjoint au maire de Marennes, 231.
Goujaud-Bomplan, naturaliste, 141.
Goulard, imprimeur, 14[illegible].
Goulu (Le père), 67.
Goumards (Les), 38, 42.
Gourdon (Georges), écrivain, 144, 293.
Gournay, fief des Amelot, 261.
Grain, Green de Saint-Marsault (A.), maire de Parcoul, 186; — (Adélaïde), 223; — (André-Pharamond), 189, 191; — (Angélique), 188; — (Casimir), 186; — (César), 186, 188; — (François), 185; — (Jean); — (Marie); — (Pharamond), 186, 188.
Grandgent, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 260, 261.
Granges de Surgères (Le marquis de), 144, 203, 270.
Gravier de Vergennes (Françoise-Hélène), 245.
Grégoire de Tours, 74, 215, 217, 359, 360, 361; — évêque de Blois, 328; — le grand, pape, 361.
Greil (L.), négociant, à Cahors, 372.
Grelaud, 338.
Grêlet, 338.
Grémoux (André), 46.
Grezac, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 176.
Grignaux, fief des Taleyrand de Chalais, 395.
Grimanelli, préfet de la Charente-Inférieure, 293, 303, 352.
Grison (Georges), 144.
Groies, com. d'Archingeay, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 193.
Gros de Tramer (Catherine), 109; — de Veaud, 109.
Grout (François), 206.
Gruel (Guillaume), chroniqueur, 268.
Gruel-Villeneuve (Marie-Antoinette-Hortense-Clara); — (Jean-Jacques); — (Emile), notaire, 254.
Guast (Pierre de), 61.
Gubernatis (Angelo de), 5.
Guéau (Alexandre-Clément-Ferdinand-Marie,), comte de Reverseaux de Rouvray, 332, 370; — (Jacques-Philippe-Isaac), 245.
Guenon des Mesnards (Paul), 353.
Guéranger (Dom), abbé de Solesmes, 173.
Guerne (Le baron de), 295.
Guesdon (Suzanne), 392.
Guesno, 134, 135.
Guestiers (Daniel), négociant, 306.
Guibert, écrivain, 268; — (Louis), 144.
Guichot (François-Louis), 6.
Guignard, vicaire perpétuel de Bussac, 375, 381.
Guilbaud, 9.
Guillanson (Marie-Jeanne, dame de), 188.

Digitized by Google

Guillard, docteur-médecin, 141.
Guillaud (Jean-Alexandre), docteur-médecin, 292.
Guillebot (Jean), 275.
Guillemardet, préfet, 140.
Guillemeau, 141.
Guillermet (Marie-Louise-Françoise), 356.
Guillet, 241.
Guimaron (Marie-Marguerite); — (Aimable-François-Bernard), 356.
Guimberteau, curé de Boresse, 375, 380, 381.
Guimps, com. du cant. de Barbezieux, 373, 379.
Guionneau, curé de Plassac, 174.
Gupratte, général, 155.
Guiton, 66, 336, 337; — (Jean), 9.
Guizan, ingénieur, 370.
Guras (Judith de), 186.
Guyenne (Le duc de), 68, 115.
Guyho (Corentin), 144.
Guyonnet (Pierre), curé de Fouras, 172.
Guyzengeard, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 375.

H

Haag, écrivain, 342.
Hairy (Olivier de), imprimeur, 341.
Hamelin, vice-amiral, 247.
Hamilton-Corbin (Elisabeth), 305.
Hamon, 93.
Hamy (Le docteur), 69.
Haraneder (Marie-Anne de), 384.
Harcourt (Marie d'), comtesse Duchâtel, 76.
Hardivilliers, fief des Barentin, 329.
Hardy, 354.
Harel (Dom Jean), 213.
Harmand (L'abbé), 55.
Harmel, 132.
Harouard de Saint-Sornin (Marie-Suzanne-Joséphine), 354.
Harvet (Israël), docteur-médecin, 126.
Harville des Ursins (François de), 312.
Hauréau, membre de l'institut, 231.
Haury (Gaston-Edouard), 4.
Hauser, écrivain, 123.
Havard (Henry), écrivain, 208.
Hay (Madeleine), 126.
Héard du Taillis, sous-directeur des contributions indirectes à Charolles, 146.
Hennessy (Les), 67; — (Augustine-Elisabeth-Marguerite); — (Jacques-Richard-Maurice), 303.
Hennet (Léon), 48, 120.
Hennin (Edmond de), 306.
Henri II d'Angleterre, 331; — III, 319; — IV, 165, 179, 310, 331, 332.
Henry (Marie-Thérèse-Adélaïde), 156.
Héraud, entrepreneur, 5; — sous-ingénieur des ponts et chaussées, 158.
Herbert (Pierre), 46.
Hérisson, 151; — (Ernest), 144.
Hermantier (Antoine), curé de Neuvic-sur-Matha, 304.
Héron de Villefosse, 22, 366.
Herpes, com. de Courbillac, cant. de Jarnac, arr. de Cognac, 2, 8, 19, 55, 78, 93, 168, 169, 171, 226, 238, 239, 291, 307-309, 357.
Hetomenil, fief des Barentin, 329.
Heurtin (Anne), 99.
Hilairet (Alcide), adjoint au maire de Cognac, 252.
Hirsfeld, 366.
Hitier, instituteur, 99.
Hocquart (Adolphe-Charles-Léon); — (Charles-Nicolas), 356.
Hog (Thomas), 126.
Hondrat Dancelon, 264.
Horric (Catherine), dame de La Roche-Tolay; — (Jacques), seigneur de Laugerie; — (Jehan), sieur d'Audonne; — (Madeleine), 340; — (Pierre), 71; — de Beaucaire (le comte de), 74.
Hourdé, musicien, 250.
Houvignet (Amélie d'), 254.
Huas (Félix), commissaire de marine, 253; — peintre, 232.
Hubert, ingénieur, 139, 140.
Hüe, 338.
Hue de Miroménil (Armand-Thomas), garde des sceaux de Louis XVI; — (Thomas), 237.
Huguet (Henriette), 232.
Humbert, professeur de droit, 207.
Humières (Joseph d'), prieur commandataire de Cercoux, 377.
Huot (Marie), 340.
Hursaut-Destouches, 141.
Hurterel, 222.

Digitized by Google

Hurtrel, Hurtrelle (Simon), 222.
Huvet (Augustine), 252 ; — (Georges), 352 ; — (Louis-Anatole), 352, 353 ; — (Louis-Charles), 353.

I

Imbert, maire de Rochefort, 140 ; — jésuite, 135.
Isaac, sénateur, 299.
Isabelle de Portugal, 33 ; — la Catholique, 203.
Isnard, historien, 45, 46, 120.

J

Jacob, amiral, 2, 293.
Jacquart (Marie-Judith), 161.
Jacquemart, 208 ; — de Tournes, 57.
Jacques II, roi d'Angleterre, 166.
Jal, historien, 177, 178.
Jallant (François-Eugène), 108.
Jamet, 140, 192.
Jancourt, avocat à Paris ; — professeur de basson, 164.
Janod, capitaine trésorier du 123e de ligne ; — (Alexandre), 161.
Janvier de La Motte (Suzanne-Charlotte-Marianne-Madeleine), 245.
Jard, cant. de Talmont, arr. des Sables d'Olonne (Vendée), 331.
Jarnac (François) ; — (N. de), 391.
Jarnac-Champagne, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 256, 260.
Jarnigan, 339.
Jasmin, poète, 320.
Jaulin (Marie-Honorée), 340.
Jauréguiberry, vice-amiral, 111.
Javarzay, com. de Bougon, cant. de La Mothe-Saint-Héraye, arr. de Melle, 267.
Javrezac, com. du cant. de Cognac, 67.
Jazennes, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 31.
Jeammet (Joseph), curé de Parcoul, 186.
Jean (Le docteur Jean-Athanase), 220.
Jeandeau, propriétaire à Saint-Symphorien, 165.
Jean-Paul, religieux augustin de Parcoul, 185.
Jean Pied d'argent, saunier, 46.
Jean Ier, comte d'Angoulême, 262 ; — XXII (le pape), 386.
Jeoffrenie, cordelier à Parcoul, 185.
Jeudi (Charles), 46.
Jolivel, 140.
Jollain, 60.
Joly (Alfred de), sous-préfet de Marennes, 100.
Joly d'Aussy, 141 ; — d'Aussy (Marie-Eliacim-Gabriel Denys), avocat ; — (Henry), 254. Voir Aussy (d').
Jonzac (Le comte de), 37, 265.
Jonzac, 28, 37, 379.
Jouan (Henri), capitaine de vaisseau, 220.
Joubert (Alexandrine), 353 ; — (Anne), 376 ; — (Laurent), 126 ; — (Philippe), 353 ; — (Pierre), 373 ; — notaire royal, 263.
Joulin, 19.
Jouneau, propriétaire, 141.
Jouneau de Dauve (Jean-Joseph), député à l'assemblée législative, 210.
Jourdan, imprimeur, 123.
Journolleau, curé de Fouras, 172.
Jousselin (Françoise), 340.
Jousset, naturaliste, 235.
Joyeux (A.-J.-B.), 91.
Juin (L'amiral), 139, 251, 296, 298, 354 ; — de Baissé (René-Joseph) ; — (Raymond), 252.
Julien (Henri), ouvrier, 155.
Julien-Laferrière. Voir Laferrière.
Jullian (Camille), 21, 363.
Jully, près de Vierzon (Cher), 220.
Jumilhac (Le marquis de), 8.
Jurien de La Gravière, vice-amiral, 234, 247, 278, 333-338.
Jussas, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 380, 382.
Juste (François), 128.

K

Kemmerer, docteur-médecin, 46-48, 95, 120, 121, 279, 294, 391.
Kermel, négociant, 7, 8.
Klipfel, lieutenant-colonel, 357.

Digitized by Google

L

Laage (Armand de), supérieur du petit séminaire de Montlieu, 4; — (Jean de), sieur de La Grange. 188; — (Marie de), 186, 188, 189; — de Meux (Marguerite de), 255; — (Théophile de), 50, 52, 255.
Laage de Ponteyraud (Marie de); — (Pierre de), seigneur de Ponteyraud, 300.
La Badaire, com. de Saint-Symphorien, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 314.
La Barde, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 381.
La Barre (De), colonel, 155.
Labarthe, lazariste, 327.
La Bastide (R. de), maire de Parcoul, 186.
Labat (Daniel), 280.
La Béarnaiserie, château, 18, 154.
La Bernardière, com. de Champeau, cant. de Mareuil, arr. de Nontron, 115.
La Blachière (Louis de), ministre protestant, 125.
La Bléretie, com. de Jaure, cant. de Saint-Astier (Dordogne), 300.
La Boissière (De), 354.
Laborde, curé de Parcoul, 186.
Laborde-Lasalle (Eugène de), 98.
Laborie, curé à Saint-Martin de Coux, 375, 381.
La Boucaudrie, com. de Chaniers, cant. de Saintes, 42.
La Bouchardière, fief des Gelinard, 264.
La Boulaye (Madame de), 152.
Labouret, 338.
La Brangelie, com. de Vanxains, cant. de Ribérac, 394.
La Braye (Pierre de), 57.
La Bretonnière, ingénieur, 141.
La Brousse (Marguerite de), 265.
La Bruère, fief des Denys, 106.
La Brunetière du Plessis de Gesté (Guillaume), évêque de Saintes, 58.
L'Absie, cant. de Montcoutant, arr. de Parthenay, 331.
La Caffinière, capitaine de vaisseau, 183.
Lacam, curé de Sainte-Colombe, 375, 382.
La Capelle-Biron, cant. de Monflanquin, arr. de Villeneuve-sur-Lot, 150, 316, 317, 318, 323.
La Chaise-le-Vicomte, com. du cant. de La Roche-sur-Yon, 97, 98.
La Chambre (Charles de), 70.
La Chapelle (Antoine de), seigneur de La Marterière, 71.
La Chapelle, cant. de Saint-Amant de Boixe, arr. d'Angoulême, 374.
La Chapelle-Monbrandeix, cant. de Saint-Mathieu, arr. de Rochechouart, 313.
La Chapelle des Pots, com. du cant. de Saintes, 139.
La Chartre, com. de Morannes, cant. de Durtal, arr. de Baugé, 156.
La Chaslionnière, près Niort, 126.
La Chaussée, 277.
La Clochetterie (De), 130.
La Clotte, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 374, 381.
Lacombe, évêque de Bordeaux, 328.
Lacoste, 206.
La Côte, château, 116.
La Couronne, com. du cant. d'Angoulême, 145, 148, 227, 229, 230, 235, 240, 241, 259, 263.
La Coussaye (Marguerite de), 205.
La Coussière-Saint-Saud, com. de Saint-Saud, cant. de Saint-Pardoux la Rivière, arr. de Nontron, 339, 394, 395.
La Couture (Marie de), 109.
Lacroix, religieux augustin de Parcoul, 185; — (P. de), 67, 68.
La Croix (Le père de), 55, 308, 366.
La Croix (Jacques-Philippe Easme de), 158; — (Jean-André-Aimé-René Easme de), 156-158; — (Jean Easme de), 158; — (Marie-Aimée Easme de), 156.
La Croix du Repaire (Marguerite de), 18.
Lacurie (L'abbé), 311.
La Daurade, monastère de Toulouse, 279.
La Dixmerie, branche des Beaupoil de Saint-Aulaire, 147.
Ladoux, fief des Rondeau, 315.
La Douze, com., cant. de Saint-Pierre de Chignac (Dordogne), 300.
Lafargue, curé de Saint-Sornin de Marennes, 375; — (Augustin), 375, 381.

Digitized by Google

Lafaye (Les), 300 ; — (François de), sieur de Jarrige, curé de Clérac, 375, 376, 381 ; — (Jacques de), 375 ; — de Ponteyraud (Alfred de), 299-301, 375 ; — (Pierre-Jacques-Marie-Oswald), lieutenant d'infanterie de marine ; — (Pierre-Jacques-Marie-Armand) ; — (Jeanne-Marie-Caroline), 301.
La Faye, fief des Lafaye, 300.
La Faye, fief des La Marthonie, 70.
Laferrière (Louis-Marie-Paul), médecin de la marine, 108 ; — (L'abbé), 22, 23, 261, 363, 368.
Laffon, docteur-médecin, 154.
Lafon, curé de Montandre, 382 ; — (Benoît), curé de Vallet, 371, 375, 380 ; — (Pierre), 375 ; — (Pierre), curé de Chepniers ; — (Sicaire), curé de Parcoul, 185, 188 ; — curé de Saint-Mégrin, 376.
Lafond, président du conseil de fabrique de Jonzac, 15.
Lafond-Duclaud, prieur-curé de de Champagne, 388, 389.
La Forêt d'Armaillé (Perrine de), 98.
Lafosse (Antoine), vicaire de Mareuil ; — (Pierre), chirurgien, 376.
La Fosse, fief des Du Fossé, 264.
La Frenade, abbaye, com. de Merpins, cant. de Cognac, 68.
La Galissonnière, 125 ; — (Samuel de) ; — (Roland Barrin de), 266 ; — (Madame de), 183, 184.
Lagane (De), conseiller au sénéchal ; — (Sophie) ; — (Suzanne), 112.
Lagarde (L'abbé de), desservant de Parcoul, 185.
Lagarde, sous-préfet de Saintes, 101
La Garde, com. de Boën (Loire), 168.
La Garde, fief des Du Pont, 186.
La Garde, com. de La Garde-Montlieu, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 377.
La Garde-aux-Valets, 119, 120.
La Garde-Montlieu, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 371, 376, 379.
Lagaric, ministre de Cognac, 212.
La Gaubertie, terre de Paul du Pavillon, 17.
La Genétouze, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 372, 381.
La Gontrie (De), curé de Saint-Germain du Seudre, 70.
La Gorce, branche des Beaupoil de Saint-Aulaire, 147.
La Grande-Chartreuse, com. de Saint-Pierre-de-Chartreuse, cant. de Saint-Laurent du Pont, arr. de Grenoble, 122, 173.
La Grandière (De), vice-amiral, 248, 249.
La Grange, paroisse de Brossac, arr. de Barbezieux, 188.
La Grasse, abbaye, chef-lieu de cant., arr. de Carcassonne, 280.
Lagrave, 295.
La Gripperie, com. de Saint-Symphorien, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 165.
La Guerche (Létice de), 391.
La Guiarderie, fief des Dussaud, 42.
Lagut du Caillaud (Jeanne-Marie de), 188 ; — (Marie de), 187,
La Haye (Françoise-Catherine de), 283.
La Hoguette, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 379.
Laignelot (Joseph-François), député à la convention, 129, 133-135.
Lair (Joseph), maire de Saint-Jean d'Angély, 207, 232, 244.
La Jalousière, près Niort, fief des Deffrans, 126.
La Jard, com. du cant. de Saintes, 70.
La Jarrie, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 262.
La Jarte (François de), seigneur de Cherval ; — (De). Voir Du Puy, 395.
La Jarte, fief des Du Puy, 395.
La Jeunie (De), curé de Bazac, 188.
Lalanne (L'abbé), écrivain, 214, 268.
Laleu, com. du cant. de La Rochelle, 262.
La Limaille (Robert de), 105, 147.
La Live (Denis-Joseph de), seigneur d'Epinay, 383 ; — (Angélique-Louise-Charlotte de), 384.
Lallement (F.), médecin 4, 232.
Lalliat (Joséphine), 246.
Lalut, avocat, 9.
La Madeleine, com. de Faycelles, cant. de Figeac, 113.
La Malmaison, fief des Barentin, 329.
La Marche (Létice de), 391 ; — (Olivier de), 115.
La Marsonnière (De), écrivain, 73, 220.
La Marterière, 71.
La Marthonie (Les), 70, 71.

Digitized by Google

Lamartine, 316, 317.
La Mauvignère, fief des Ancelin, 343.
Lamaux en Saintonge, fief des Pressac, 189.
Lamaux, curé de Parcoul, 185, 191, 192.
Lambert, 397; — (Léandre); — (Anatole), 304.
Lamberterie (De), sous-préfet de Saintes, 101.
La Ménècle-d'Aubeterre, 189.
Lameullière, 240.
Lamirault de Noircourt, 351.
La Monnoye (Bernard de), 80.
La Morinerie (L. de), 104, 109, 147, 221, 311, 354.
La Morinerie, fief des Audebert, 370.
La Mothe-Arnaud (Pierre de); — (Arnaud de), 49.
La Mothe-Fénelon (Les), 323.
La Mothe-Fouqué (Les), 147.
La Motte, fief des Barentin, 329.
La Motte-Massaut, fief des Salagnac, 396.
La Motte Saint-Privat, com. de Saint-Privat, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 394, 395.
Lamoureux (Augustin), 255.
Landrais, cant. d'Aigrefeuille, arr. de Rochefort, 208.
Landrieu, propriétaire, 141.
Landrodye, vicaire de Parcoul, 185.
Lanes de La Roche-Chalais (Les), 185; — (Adrienne de), 187.
Lanessan (J.-L.), gouverneur général de l'Indo-Chine, 209.
Langallerie (Le marquis de), 3, 147.
Langerote, colonel espagnol, 247.
Langlois (Ch.-V.), 203.
Lanne de Montebello (Maurice), 295.
Lannes (B.), curé de Fouras, 172.
Lantas (Famille), 339.
Lanyer (Pierre), 49.
La Pallice, port de La Rochelle, 65, 151, 163, 221, 296.
La Paludeuse, 331.
Laparra, étudiant en droit, 161.
Lapasset (Ferdinand-Auguste), général de division, 294.
La Petite-Flandre, com. de Saint-Louis, cant. de Tonnay-Charente, 311, 312.
Lapeyre de Bellair (Emile), avocat, 159.
La Pierre, nageur, 278, 392, 399.
La Pimpelière, com. de Marennes, 165.
Laplagne-Barris, écrivain, 130.
La Planche (Les), 331, 332; — (Catherine de), 312; — (François de), 310, 331; — (Raphaël de), 311.
La Plantar, 338.
Lapleau, chef-lieu de cant., arr. de Tulle, 223.
La Pommeraye (Charles de), 61.
La Pommeraye, com. du Port d'Envaux, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 205.
La Porte (Jean de), seigneur d'Estrade, 71; — (Pierre de), 190; — (le vicomte de), 213, 340; — de Matignon, 187.
La Poumèroulie, cant. de Saint-Mathieu, arr. de Rochechouart, 109.
Lapouyade, cant. de Guitres, arr. de Libourne, 371.
La Prée, fort de l'île de Ré, 49.
Luqueuille (Françoise de), 33.
Larade (Hippolyte), maire de Ternant; — (Joseph-Victor), lieutenant particulier du roi; — rapporteur du point d'honneur, 44.
Larcher (Nicolas), marchand à Saint-Cloud; — (Victor), huissier à cheval, 194.
Largeaud (Jeanne-Augusta); — (Charles-Philippe), 245.
Largeault, 118.
La Rivière, com. de Malaville, cant. de Châteauneuf-sur-Charente, arr. de Cognac, 314.
Larmat, libraire à Saintes, 151.
La Rochandry (Blanche de), 35; — (Marguerite de), 264; — (Le baron de), 355; — (Jacquette de); — (Jeanne de); — (Marie de), 341.
La Roche (Henriet de), 68; — (Tiphaigne de), 368.
Laroche, pasteur à Rochefort, 159.
La Roche, fief des Rochon, 339, 395.
La Rocheandry, fief des Chérade, 355.
La Roche-Aymon, cardinal, 220.
La Rochebaucourt (Les comtes de), 395.

Digitized by Google

La Rochebrochard (Louis de). 272.
La Roche-Chalais, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 188.
La Rochefoucauld, 152, 395; — (Jean de). 355; — (Louis de), marquis de Bayers, 394; — (Louis de), comte de Bayers, 395; — (Louise-Elisabeth de), 224; — (N. de), 395; — (Suzanne de), 394; — (Les), 124; — (Pierre-Louis de), évêque de Saintes, 18.
La Rochejaquelein (Louis de); — (Auguste de); — (Henri-Louis-Auguste de), 272; — (Madame de), 152.
Laroche-Joubert, fabricant de papier, 228, 242.
La Rochelle, 59, 60, 65, 149, 150, 177, 203, 221, 232, 269, 288, 296, 370.
La Roche-Tolay, fief des Horric, 340.
La Rocque-Latour (Aline-Marie), 354; — (Charles-Cosme-Marie, comte de), 353; — (Jean-André-Raoul), 354; — (Jean-Marie de), 353.
La Ronde, fief des Denys, 106.
Laronze (Charles), inspecteur d'académie à Amiens, 150, 221.
Laroque (De), 149.
La Roque, curé de Fouras, 172.
La Roquette (De), écrivain, 156.
La Rouillasse, com. de Soubize, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 166.
La Rovère (Antoine de), 321, 322.
Larrard (Jules de), ancien magistrat; — (Jean-Alexandre de); — (Jean-René de); — (Elisabeth-Juliette de); — (Marie-Louise de); — (Pierre-Alexandre de), archiprêtre de Jonzac, 162.
La Sanglar, 338.
La Saussaie (De), 125.
La Sauzaye, com. de Saint-Xandre, cant. de La Rochelle, 40.
Laserve, 188.
Lassalle (N.), 376.
Lasteyrie (Robert de), 366.
Latingy, fief des Hue, 237.
La Tombe, com. de Biron, cant. de Pons, arr. de Saintes, 357.
La Touche (Isabeau de), 186.
La Tour (Marie de), duchesse de La Trémoille, 277.
La Tremblade, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 102, 296.
La Trémoille (De), 181; — (Les), 29, 221, 268, 269; — (Le duc de), 206, 220; — (Charles-Henri-Léopold de), prince de Talmont, 272; — (Charlotte-Catherine de), 330; — (François de), 322; — (Georges de), 221, 222; — (Guy de), 222; — (Guy VI de), 221; — (Louis, duc de), 221.
La Trinité, fief des Denys, 106.
La Trinité de Mauléon, abbaye, 57.
Lauberterie, fief des Saulière, 190.
Laugerie, fief des Horric, 340.
Laulaigne, curé de Saint-Avit, 376, 382.
L'Aumônerie, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 392.
Laurence (G.), 284, 340.
Laurent (Paul), 1er adjoint au maire de Saint-Jean d'Angély, 158.
Laurière (Jules de), 366.
Lauzières (Catherine de), dite de Thémines, 396.
Laval, 302; — (Julie-Catherine), 301.
Laval, chef-lieu d'arrond. de la Mayenne, 152.
La Valade (Madeleine de), 223.
La Vauguyon (Le duc de), 220.
Lavauzelle (Henri-Charles), éditeur, 152.
Laveau (François), explorateur, 233.
Lavergne (Jean), curé de Tugéras, 376, 382; — (Pierre), notaire, 376.
Lavergne (Jacques de), 186, 188; — (Louis de), sieur du Cormier, 189; — (Marie de), 188; — (Simon de), sieur du Rompy, 189; — (Suzanne de), 186; — (Ysaac de), 186.
La Vieille-Verrerie, com. de Vénérand, cant. de Saintes, 139.
Lavigerie, archevêque, 273.
Lavilléon (De), 251. Voir Boutaud.
Léaud (Th.), avocat, 222, 388.
Lebas, graveur, 60.
Leberthon de Bonnemie (Jean) 97; — de Rouliac (Louis), 190.
Lebœuf (Pierre), maître chirurgien, 188; — sous-préfet de Saintes, 101,
Lebon (André), 62; — (Joseph). 129.
Le Breuil, fief des Ponthieu, 42.
Le Breuil de Dignac, fief des Raimond, 395.

Digitized by Google

Le Breuil, com. de Meschers, cant. de Cozes, 71.
Le Breuillet, cant. de Jonzac, 165.
Lecat (H.), 151.
Lecercler Deshormeaux, 45.
Le Chaput, com. de Marennes, 88.
Le Château d'Oleron, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 207, 224.
Le Châtelard de Meursac, com. de Meursac, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 28.
Le Cigne (Robert), 114.
Leclec, ingénieur, 141.
Leclerc, 235.
Leclercq (J.-B.), pasteur à Hanau, 136, 281.
Lecocq, curé des Ormes, 214.
Lecomte, médecin de la marine, 159; — aumônier de la reine, 213.
Lecoq de Boisbaudran, chimiste, 353.
Le Cormier, fief des Lavergne, 189.
Lecot, archevêque de Bordeaux, 244.
Lecroupe de La Boissière, 18.
Leczinska (Marie), 237.
Le Daugnon, fief des Foucault de Saint-Germain, 147, 329; — de d'Aubigné, 119, 127.
Le Douhet, com. du cant. de Saintes, 50, 136.
Ledru (Les), 217-219.
Ledru-Rollin, 136; — (Alexandre-Auguste), avocat, 217-219.
Lefeuvre, 293.
Le Fouilloux, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 373, 374, 382.
Le Fouilloux, com. d'Arvert, cant. de La Tremblade, 67.
Le Gagnon, com. de Champagnolles, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 70, 71.
Le Gardeur (Jacques), sieur de Saint-Pierre; — (Jean), sieur de Croysille; — (Pierre), sieur de Repentigny; — (Charles), sieur de Tilly; — (Marguerite); — (Jean-Baptiste); - (Jean-Paul), 66; — de Tilly, 125; — (Gustave-Théodule); — (Jacques); — (Jean); — (Marie-Thérèse); — (Pierre), 354. — (Hippolyte), 130, 144, 389.
Legendre, curé de Châtenet, 376, 382
Le Gendre (Alcide), écrivain, 222.
Léger (Saint), 43, 146.
Legois, prêtre, 170.
Le Gouaz, graveur, 60.
Le Goux (Paul), 9.
Legrand (A.), médecin de la marine, 108.
Le Grand-Breuil, com. de Saint-Pallais sur le Né, cant. de Barbezieux, 391.
Le Gras, 338.
Legret (Daniel), 138; — (Gilles de), 139.
Le Gris, 338.
Le Gros-Roc, com. du Douhet, cant. de Saintes, 19, 76, 237, 347.
L'Eguille, cant. de Royan, arr. de Marennes, 238.
Le Joindre, colonel d'infanterie, 160, 161.
Lelouis, négociant, 141.
Leloup (Jacques), 46.
Le Maine de Judas, 376.
Lemanissier (Jean-Baptiste), avocat, 7, 163; — (Philippe), 163.
Le Mans (Sarthe), 156, 218.
Le Marchené, fief des Martin, 189.
Le Mas du Noyer, com. de Faycelles, cant. de Figeac, 113.
Lemercier (Le comte Anatole), maire de Saintes, 50-52, 140, 151, 231, 252, 293, 352, 353.
Lemercier, curé de Fouras, 172.
Lemerle, commissaire de marine, 251.
Lemoing, notaire à Varaize, 264.
Lemoyne (André), poète, 222.
Lemoyne de Sérigny, 125.
Le Musnier (Elisabeth), 355; — (Les), 124.
Le Neuf de La Potherie (Jacques), 66.
Le Neuf de La Villière (Joseph), 66.
Lenoir, peintre, 232.
Léon, fief des Rohan, 394.
Léonard (Louis), curé de Marennes, 376, 381; — (Jean-Joseph), 376.
Léonce (Saint), de Saintes, évêque de Bordeaux, 359-361.
Léoville, com. du cant. de Jonzac, 373, 382.
Le Pavillon. Voir Les Ondes, 331.
Lepeau, château, com. de Donzy, arr. de Cosne, 155.
Le Peletier (Claude); — (Jérôme), conseiller d'état; — (Michel), 268.

Digitized by Google

Le Pérou, com. de Chérac, cant. de Burie, arr. de Saintes, 67.
Le Petit-Maillezais, fief de Henri de Béthune, 332.
Le Petit-Mareuil, terre d'Antoine d'Authon, 72.
Le Petit-Niort, com. et cant. de Mirambeau, arrond. de Jonzac, 372.
Le Pin, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 372.
Lépine (Anne), 314.
Le Porquier de Vaux, capitaine de hussards ; — (Camille-Jules), 112.
Le Poussin, 93.
Le Prédour, amiral, 139.
Leps (Alice), 306 ; — (Edmond), négociant, 255 ; — (Marie-Elodie-Emma), 255 ; — (Paul-André-Edmond) ; — (Paul), 306.
Lequinio (Joseph), député à la convention, 129, 130, 133-135.
Le Rède, 338.
Lériget (Marie de), 71.
Le Rompy, fief des Lavergne, 189.
Leroux (Alfred), archiviste, 150, 152, 268.
Lervoire, curé d'Arthenac, 392.
Le Sableau, com. de Chaillé-les-Marais, arr. de Fontenay-le-Comte, 332.
Les Angeliers, 67.
Les Arènes de Thenac, com. de Thenac, cant. de Saintes, 383.
Le Savoureux (Franck). Voir Arvert, 152, 223.
Les Belles-Ruries, fief des Barentin, 329.
Les Bernardières, terre d'Antoine d'Authon, 72.
Les Bordes, fief des Du Refuge, 38.
Les Bouchauds, com. de Saint-Cybardeau, cant. de Rouillac, arr. d'Angoulême, 306.
Lescène des Maisons, 234.
Les Chapelles, fief des Laurent, 188.
Les Combes, château d'Authon, 72.
Lescun, fief d'Odet d'Aydie, 68.
Les Eglises d'Argenteuil, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 261.
Les Egreteaux, com. de Posn, arr. de Saintes, 256.
Les Essarts (Charente), 394.
Les Gours, cant. d'Aigre, arr. de Ruffec, 353.
Les Granges, com. de Ternant, cant. de Saint-Jean d'Angély, 244.
Les Graviers, fief des Ganivet, 187.
Les Groies, fief des Ballonfeau, 341.
Les Hermines, fief des Comans, 312.
Les Marattes, fief des Richard, 210.
Les Marraux, chapellenie, 42.
Les Ondes ou *Le Pavillon*, fief des Comans, 311, 312, 331.
Les Ormes, cant. de Dangé, arr. de Châtellerault, 214.
Les Rabanières, fief des Tourettes, commune de Saintes, 40.
Lesson (René), 35, 36, 298, 310 ; — (Les), 97, 313 ; — (Pierre), 232, 298.
L'Estourbeillon (Régis de), 147.
Les Trancars, fief des Calvimont, (Charente-Inférieure), 382.
Lestrange (Les), 223 ; — (Alfred de), 223 ; — (Antoinette-Cécile), 17, 354 ; — (Audouin, marquis de), 223 ; — (Caroline de), 185 ; — (Elie de), évêque de Saintes ; — (Elisabeth de) ; — (Etienne de) ; — (Fulcon de) ; — (Guillaume de), archevêque de Rouen ; — (Henri, comte de) ; — (Joseph de), 223 ; — (L'abbé de), 220 ; — (Louis de) ; — (Marie-Anne de) ; — (Michel de) ; — (Raoul de), 223 ; — (Roger de), 15.
Les Tuileries, com. de Saint-Arnould, cant. de Montoire, arr. de Vendôme, 155.
Lesueur, 22.
Lételié (Adèle-Marie-Thérèse) ; — (Charles-Nicolas) ; — (Elie-Marie-Adélaïde) ; — (Eugène-Marie-Ignace) ; — (Eugénie-Marie) ; — (Gabriel) ; — (Gaston-Marie) ; — (Georges-André-Marie), 99 ; — (Jean, dit André), 98-106, 130, 131, 153, 223 ; — (Marie-Eugénie) ; — (Pierre) ; — (Reine-Marie-Louise), 99.
Le Terme (Charles-Esprit), 102, 105, 150, 231, 332, 346.
Létrille, 338.
Le Valois (Marie), 272.
Levêque, capitaine de frégate, 141 ; — négociant, 8.
Le Vergerbeau, com. de Saint-Porchaire, cant. de Bressuire, 212, 283.

Digitized by Google

Lewis (Samuel-Savage), 299.
Leygues, député, 150, 317, 319, 320.
Leymarie (Camille), écrivain, 267.
Lezardière (Mademoiselle de), 152.
L'Hotte (Le général), 306.
Liège (Marie-Anne-Suzanne), 301.
Liégey, sous-préfet de Rochefort, 159.
Lieutier (Nelly), écrivain, 224.
Lièvre (A.-F.), bibliothécaire, 224, 238.
Limoges (Haute-Vienne), 150.
Linder, 96.
Liniers (Les), 284 ; — (Amaury de); — (De), 212.
Linois (L'amiral de), 302.
Lippmann, 96.
Lisch, inspecteur des monuments historiques, 366.
Littré, 239.
Livenne (Les), 124 ; — (Anne de), 264 ; — (Charles de), 339 ; — (François de), seigneur de Verdille, 264.
Lods (Armand), écrivain, 383.
L'Oselleric, château, com. de La Couronne, cant. d'Angoulême, 148, 228-230, 241.
Loisnel (Nicolas), 315.
Loix, cant. d'Ars en Ré, arr. de La Rochelle, 46, 47, 49, 50.
Lombard (Louis), conducteur des ponts et chaussées, 158.
Loménie (Guillaume de), 115, 116.
Longèves, cant. de Marans, arr. de La Rochelle, 164.
Longfellow, poète américain, 84.
Longnon (Auguste), 75.
Longstaff, statisticien, 154.
Lonzac, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 28, 30, 32, 34, 41, 43, 87, 256.
Loriquet, historien, 125.
Lorraine (Les demoiselles de), 203.
Losetucarus, 25.
Loti (Pierre). Voir Viaud (Julien), 94, 144, 224, 400.
Louis IX, 346 ; — XI, 386, 390 ; — XIII, 165, 179, 196, 197, 219, 331, 332 ; — XIV, 138, 179, 181, 219, 332 ; — XV, 217, 220 ; — XVI, 234 ; — XVII, 152, 212 ; — XVIII, 158.
Loume (Les), 124.
Louveau de La Règle (Marie), 255.
Louvent, général, 163.
Lucanus, 25, 26.
Lucas (Jean), 210.
Lucet (Gabrielle de) ; — (Gabriel de), ingénieur du roi, 340.
Luçon (Vendée), 331.
Luguet (Henri), professeur, 238 ; — (Marcel), 224.
Luppé (Jean de), 8.
Lusignan (La comtesse de), 220 ; — (Hugues de), 243.
Lusignan, chef-lieu de cant. de l'arrond. de Poitiers, 227.
Lusson, 96, 153.
Luther (Martin), 212, 213, 284, 285 ; — (Thomas), 285.
Lusac, com. de Saint-Just, cant. de Marennes, 35.
Luziès, vicaire de Parcoul, 185.
Lyon (Rhône), 195, 215.

M

Mabille (H.), docteur-médecin, 4, 232.
Mabillon, 359, 360.
Machault, ministre, 385.
Mac-Daniel, vicaire de Clérac, 375, 376, 381.
Mac-Mahon (Joséphine-Adélaïde de), 355.
Madame, île, com. de Saint-Nazaire, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 131, 132.
Madères, fief des Barentin, 329.
Madey d'Escoublant (Marie-Augustine-Sophie), 18.
Mageau, instituteur public, 2.
Magnan (Marie), 303.
Magny, curé de Neuvicq, 376, 382.
Maguier (Edmond), 85, 88-92, 149, 198-203, 231, 285.
Maher, médecin, 139.
Maillard, sous-préfet, 141.
Maillard de Lafaye (Alexandre-Guillaume), 189.
Maillé, com. de Coivert, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 119, 120, 127, 148.
Maillet, maire de Chérac, 67.
Maillezac (François-Joseph-Bastide), 7.
Maillezais, chef-lieu de cant., arr. de Fontenay-le-Comte, 137, 324, 331.
Maillion, fief des Gelinard, 262.

Digitized by Google

Maintenon (Madame de), 219.
Maisoncelles, fief des Barentin, 329.
Maisonneuve (Camille), professeur à l'école de médecine navale, 139; — (Emile), 357; — (Marie-Camille-Hortense), 156.
Maitrot de Varennes (F.-M.-A.), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; — (M.-P.), sous-préfet de Compiègne, 161.
Malartic (La famille), 346, 347; — (Maurès de), 346, 347. Voir Maurès.
Malaville, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 189, 262-264, 314, 325.
Malepeyre, juge d'instruction, 269, 286.
Malicorne, 119.
Mallat (Antoine), colonel d'artillerie, 255, 306; — (Jean), propriétaire, 255; — (Rosita-Juliette-Marie), 255.
Malvin de Montazet (Le chevalier de), 147, 225; — archevêque de Lyon, 147.
Mamory, chapelle à Saintes, 42.
Manceau, chroniqueur, 119.
Mancelle, avoué, 286.
Mancié, notaire royal, 315.
Mandé (Léonard), prieur-curé de Challans, 376, 377.
Manet (Henriette), 392.
Manseau (Isidore), curé de Saint-Martin de Ré, 131, 133, 370.
Manzeac, cant. de Saint-Astier, arr. de Périgueux, 187.
Marais (Les), branche de la famille Lafaye, 300.
Maran (Joseph-Bertrand de), seigneur de Saint-Armand, 71.
Marans, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 262, 268, 269.
Marcellus. Voir Martin, 355.
Marcellus, cant. de Meilhan, arr. de Marmande, 356.
Marchaisse, lieutenant-colonel, 248.
Marchand, 382; — (Vincent), 46; — bourgeois, 125; — maire d'Aunay, 92.
Marchegay (Edmond); — (Paul), archiviste, 305.
Marchenès, 191.
Marchesseau (Avit-Louis); — (Ferdinand); — (Léopold); — (Louis-Edouard), 254.
Marchis, inspecteur primaire à Bayeux; — (R.-G.-A.), aspirant de marine, 253.
Marcillac (Jean de), 72.
Marcouiller, 338.
Marcut (Piâre) [Pellisson (Marcel)], 341.
Mardié, com. du cant. d'Orléans, 237.
Maréchal (Louis), capitaine d'infanterie; — (Louise), 106; — avoué à Saintes, 7.
Marennes (Charente-Inférieure), 8, 29, 41, 130, 150, 172, 296.
Mareschal (H.), 281.
Mareuil, cant. de Rouillac, arr. d'Angoulême, 376; — fief des Salagnac, 396.
Mariette (Pierre), 60.
Marignac, cant. de Pons, arr. de Saintes, 256, 258-261.
Marin (Marguerite); — (Yzaac), 186.
Marinus (Julius), 384.
Mariocheau, 338.
Mariocheau de Bonnemort, 393.
Marion, écrivain, 385.
Mark (Louis-Gustave), notaire; — (Balthazar), 110.
Marnyhac, prieur-curé de Challaux, 377, 381; — curé de Saint-Laurent des Combes; — curé de Brossac, 377.
Marot (Clément), poète, 126, 195.
Marquet, capitaine, 154.
Marraux (Les), 39.
Marsan, fief des Albret, 58.
Marsaud de Longbois, 282.
Marsault (Louis), boulanger, 7.
Marsault de Parsay (Alexis-René-Angélique); — (Alexis), 284.
Marsay (Mademoiselle de), 252.
Marsay en Aunis, fief des Culant, 212, 283.
Marsilly, cant. de La Rochelle, 59.
Marsolle (Dom Vincent), 213.
Martel (Edouard), député, 151.
Martel (Geoffroy), comte d'Anjou, 144.
Marthon, cant. de Montbron, arr. d'Angoulême, 355.
Martigues (Le comte de), 341; — (Le prince de), 193.
Martin, 338; — (François), prieur-curé de Rouffignac, 377, 382; — (G.), professeur, 295; — (Gabriel), juge à Cognac, 377; — (Geoffroy), receveur ordinaire du roi, 5; — (Joseph), curé de Bran,

Digitized by Google

372, 377 ; — (Luther), voir Luther ; — (Pierre), curé de Polignac-sous-Montandre, 377, 382 ; — (Dom), historien, 279-281 ; — (l'amiral), 14, 140 ; — archiprêtre de la cathédrale de La Rochelle, 295.
Martin (Saint), abbé de Saintes, 359, 361 ; — évêque de Tours, 359-361.
Martin d'Amperneau de Châteauroy (Jean de), seigneur d'Amperneau, 189 ; — (Henri de); — (Jean de), 187 ; — (Marie-Anne), 188.
Martin de Bonsonge (Henri), 98 ; — (Louis-Henry) ; — (Henry-Auguste), 253.
Martin de Chassiron (Pierre-Mathieu), 343.
Martin de La Bastide (René de), 185.
Martin de Marcellus (Les), 356 ; — (Antoinette), 355.
Martineau (Félicie), 17 ; — juge à Rochefort, 154, 295, 298 ; — (Maurice), 85, 88-91, 227, 229, 230, 235, 241, 242.
Martinet, 77.
Martron, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 375.
Mas-Grenier, abbaye, cant. de Verdun, arr. de Castelsarrasin, 279.
Massacré de Fontpitou. Voir Fontpitou.
Masse, ingénieur, 362.
Massé (Emile), 165.
Massias (Gabriel-Joseph-Phinée), 6.
Massiou, 8 ; — 352 ; — (Ferdinand), 99 ; — historien, 68.
Masson ; — (France), 285 ; — (Louis-Léon) ; — (Rosalie-Adélina), 16 ; — curé de Parcoul, 185 ; — pasteur de Saint-Pierre d'Oleron, 253.
Masson de La Sauzaye (Albert-Marie-Auguste) ; — (Edouard), 110 ; — (Marie-Auguste-Albert) ; — (Marie-Antoine-Alexis-Edouard) ; — (Marie-Henri-Auguste), colonel ; — (Marie-Pierre-Henry) ; — (Marie-Edouard-René), 304.
Matha, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 28.
Maubaret, curé à Cercoux, 377, 381.
Maubert (Marie-Suzanne-Henriette), 8.
Mauchen (René), sieur de La Boucaudrie, 42.
Mauduict (François), 137.
Mauduit (Marie), 254.
Maugars (Eugénie), 327.
Mauger (Marie-Virginie-Pauline), 112.
Maulde (Emery), 228, 229 ; — (Marcel), 227, 241.
Maulde La Clavière (B. de), 75.
Mauléon (Les), 44 ; — (de), 301.
Mauléon, 269.
Maumont (Les), seigneurs de Tonnay-Boutonne, 267.
Maumusson, pertuis (Charente-Inférieure), 69.
Mauprie (Théophane), 7.
Maurel (L.), lieutenant d'infanterie, 254 ; — (L.), naturaliste, 154.
Maurès (Les) ; — (Anne de), 347.
Maurès de Malartic, 64, 65, 346 ; — (Ambroise-Eulalie), vicomte de Malartic ; — (Anne-Joseph-Hippolyte de), 64 ; — (le comte Gabriel de), 2, 64, 65 ; — (Pierre-Hippolyte-Joseph), 64.
Mauriac, com. de Douzillac, cant. de Neuvic, arr. de Ribérac, 394.
Mauriac, fief des Barentin, 329.
Maurichaud-Bauchamp, 141.
Maurin, curé d'Expiremont, 374, 377 ; — (Jeanne), 175.
Maury (Gabriel-Antoine), 246.
Mauviel (Guillaume), évêque constitutionnel de Cayes (Saint-Domingue), 276, 328.
Mauvilain, curé de Fouras, 172.
Mauzé (Guillaume de) ; — (Agnès), 262.
Mauzé, chef-lieu de cant., arr. de Niort, 262.
Mayac, cant. de Savignac-les-Eglises, arr. de Périgueux, 185, 187, 189.
Mazard de Laurinas (Pauline), 109.
Mazerolles, cant. de Pons, arr. de Saintes, 343.
Médicis (Catherine de), 29.
Médis, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 374.
Medrano, curé de Fouras, 172.
Méhée (Les), 124.
Meilhac (Paul-Julien), curé de Lussant, 16.
Meilhaud, curé de Bors, 240.
Méjécaze, capitaine au 6e de ligne, 152, 286.
Mélac, com. de La Genétouze, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 374.

Digitized by Google

Melars-en-Bran, métairie, com. de Bran, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 373.
Melet (Pierre de), receveur du roi, 57.
Melle (Deux-Sèvres), 62, 177.
Mellez (Adelaïde-Justine); — (Charles-Ernest), 108.
Menand (Samuel), 72.
Ménesplier de Lagrange (Guillaume), prieur de Parcoul, 185.
Ménestérol, cant. de Monpont, arr. de Ribérac, 187.
Menudier (Adolphe), docteur-médecin, 286.
Menut (Alphonse), 9, 153, 159.
Mercadier, 96.
Merchier, professeur, 295.
Mercier, bourgeois, 125; — (L.), 10.
Merichon (Jean), sieur d'Uré, 45.
Mérier (A.), instituteur, 286.
Mérignac, com. de Montils, cant. de Pons, arr. de Saintes, 251, 372, 377, 382.
Mériot (Henry), 286, 287.
Merle, docteur en médecine, 159.
Merlette de Sable [M. le baron de La Morinerie], 221.
Meschinet de Richemond (Marie), 162. Voir Richemond.
Meslier, maire de Barbezieux, 296.
Mesnard (Edmond), procureur de la république, 269, 287; — (François-Elie); — (Henri-Amédée), 356.
Mesneau (Jean), 399, 400.
Mesnier (Louis), procureur d'office; — (Marie); — (Pierre), greffier, 188.
Messac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 374, 381.
Mestivier (Renée), 340.
Mestreau (Abel), 352, 353; — (Eugène-Frédéric), sénateur, 351-353; — (Frédéric), 353; — (Jean), 351; — Noémi), 353.
Métais (L'abbé Ch.), secrétaire archiviste de l'évêché de Chartres, 231, 287.
Métezeau (Clément), ingénieur, 60.
Meulan d'Ablois (Marie-Pierre-Charles), 369.
Meunier, 235.
Meux, com. du cant. de Jonzac, 372, 381.
Mey (Charles), 294.
Meyer (L.-E.), 153; — (Paul), 75.
Meynier (L.), procureur d'office, 190.
Meynne, capitaine de vaisseau, 141.
Michallet (Louise-Julie), 160.
Michaud, 154, 218, 397.
Michel, curé de Fontaine d'Ozillac, 377, 382.
Michel de La Morinerie. Voir La Morinerie.
Michenot (Marguerite), 371.
Michon (L'abbé Jean-Hippolyte), écrivain, 137, 274, 281.
Midlebourg (Catherine de), 197.
Mignon (Marguerite), 282.
Migon, fief des La Faye, 300.
Migré, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 185, 204.
Mila de Cabarieu, préfet, 100.
Millet (Dom Germain), 287.
Milne Edwards, 96.
Miran (Marguerite), 378.
Mirande, fief des des Gallard de Béan, 395.
Mirecourt (Eugène de), 218.
Miroménil, com. de Tourville-sur-Arques, cant. d'Offranville, arr. de Dieppe, 237.
Miron (Jacques), négociant, 282.
Mixe, 384.
Mizière (François), docteur-médecin, 126.
Mocé, chef de bataillon, 246.
Mocquet (Caroline-Adèle), 162.
Moëse, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 30, 43, 296.
Mohic (Dom), religieux, 280.
Moinardeau (Etienne), curé de Saint-Sulpice d'Arnoult, 106; — curé de Fenioux, 313.
Moinet, 397; — (Charles), docteur-médecin, 96, 209, 235, 287; — statisticien, 298.
Moings, com. du cant. de Jonzac, 372, 381.
Moisset (Ch.), écrivain, 267.
Moizac, village de la com. de Saint-Just en Marennes, 35.
Momsen, historien allemand, 366.
Mongrand, 339.
Monjalon (François), 16.
Monjou (Alexandre-Bernard), curé de Boisbreteau, 378, 381; — (Augustin), curé de Moulons, 377, 381; — (Bernard-Alexis), curé de Saint-Eugène, 377, 381; — (Jean), 377; — (Jean), curé de Mérignac, 377; — (Jean-Baptiste), curé de Mérignac, 378; — (Joseph), 378; — (Pierre), curé de Montandre, 378, 381.

Digitized by Google

Monnier (Marcel), 295.
Monnoye, fief des Barentin, 329.
Mons (Pierre de), 61, 97.
Mons, fief des Barentin, 329.
Montaiglin, com. de Sainte-Gemme, cant. de Saint-Porchaire, 8.
Montaigne (Nicolas de), prieur de Fouras ; — (Raimond de), prieur de Fouras, 172.
Montal, château, dans le Quercy, 256.
Montalembert (Les comtes de) ; — (le comte Arthur de), 151 ; — de Cers (Louis de) ; — (Marthe de), 98 ; — (le marquis Stanislas de), 160 ; — (Thérèse de), 98 ; — d'Essé (Arthur, marquis de), 151.
Montandre, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 371-373, 375, 378-382.
Montandret, com. de Saint-Pallais, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 375.
Montaumer (De), 182.
Montausier, fief des Crusol, 42.
Montaut, inspecteur en chef de la marine, 251.
Montazeau, desservant de La Genétouze, 372.
Montberon (Les) ; — (René de) ; — (Jacquette de), 15. Voir Montbron.
Montboyer, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 187.
Montbron (Le comte de), 355.
Montbron, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 355.
Montcalm (Le marquis de), 61, 64.
Montchaude, com. du cant. de Barbezieux, 136.
Montcornet, 47, 50.
Monteil (Agnès), 385, 386.
Montespan (La marquise de), 138, 219.
Montesquiou, 85, 89, 90, 345.
Montférier (J.), curé de Parcoul, 185.
Montgommery (Gilles de), 74, 219, 346
Montguyon, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 375.
Montierneuf, com. de St-Aignan, 30.
Montlieu, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 370, 374, 376, 378-380, 382.
Montluc (Le baron de), 121.
Montmalan, fief des Rochon, 394, 395.
Montmoreau, chef-lieu de canton, arr. de Barbezieux, 259.
Montmorency, connétable, 30.
Montmort (Le comte de), 400.
Montoire, chef-lieu de cant., arr. de Vendôme, 213.
Montpellier (Hérault), 181, 195.
Montpipeau, fief de Jeanne d'Angle, 267.
Montplaisir (Benoîte de), 199.
Montravel-Bonneville, 188.
Montrémy (De), sous-préfet de Saintes, 101.
Montricoux, fief des Artigues, 247.
Morand, premier président au parlement de Toulouse, 178 ; — (Jules), 164.
Moreau, greffier de la justice de paix, 95 ; — historiographe, 220 ; — (Gabriel), vicomte de Servanches, 189 ; — notaire à Saint-Aigulin, 190 ; — de Varige (Gabriel), 191 ; — (Eugénie), 305.
Moreilles, com. de Champagné, cant. de Chaillé-les-Marais, arr. de Fontenay-le-Comte, 331.
Morel, 7.
Morel (A. de), 188 ; (Anne de), 189 ; — (Jean-Charles de), 189, 191 ; — (Marie de), 189 ; — de Pressac Jean-Charles), 189.
Moret-sur-Loing, chef-lieu de cant., arr. de Fontainebleau, 388.
Morice, curé de Saint-Pierre du Palais, 376, 378 ; — (Gaston), docteur en médecine, 287 ; — (Michel), entrepreneur, 366.
Morienne (Jacques), sieur d'Astrie, 332.
Morin, avocat, 141 ; — (Delisse), 149, 236, 238 ; — fabricant de porcelaine, 208.
Morlieu ou *Francoulès*, cant. de Catus, arr. de Cahors, 113.
Mornac (Le comte de), colonel, 81. Voir Boscal de Réals.
Mornac, cant. de Royan, arr. de Marennes, 97, 205, 210.
Mornay (Philippe de), 126.
Morry (Madame de), 385.
Mortagne, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 235.
Mortemart, 310, 331.
Mortier, com. de Sablonceaux, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 188.
Mortiers, com. du cant. de Jonzac, 380.
Mortillet (De), 237.
Mosé (Suzanne de), 262.

Digitized by Google

Mostéjouls (Léon, comte de), 300.
Motelay, 234.
Mothonière (Michel de), 59.
Mouchard de Chaban (Fanny), comtesse de Beauharnais, 147.
Mouchet, notaire, 6.
Mouflet, principal du collège de Saintes, 120.
Mouflait, sergent-major, 157.
Moulenecq (François), archéologue, 222.
Moulidars, cant. de Hiersac, arr. d'Angoulême, 123, 124, 400.
Moulons, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 377, 381.
Mounier (Anatole), curé de Saint-Romain de Benêt, 304.
Moussot (Jean), imprimeur, 119, 126, 127.
Moussaud, docteur-médecin, 232.
Mouthon (Catherine de); — (Jacques de); — (Jean de), 136.
Muller (Eugène), 68, 69.
Mulot (L'abbé), 234.
Mun (Le comte de), 132.
Muron, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 310, 331.
Murphy, curé de Fouras, 172.
Mussauld, curé de Sousmoulins, 378, 382.
Musset (Georges), 10, 51, 53, 65, 66, 80, 123, 153, 231, 287, 296-293, 333, 358, 372.
Mussidan, chef-lieu de cant., arr. de Ribérac, 372.

N

Nadaud (L'abbé J.), 31, 262, 264; — (Marie-Suzanne-Agathe), 356.
Nadeau, 165; — (A.), écrivain, 295.
Nancras, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 323.
Nanglard, vicaire capitulaire d'Angoulême, 296.
Nantes (Loire-Inférieure), 182, 205.
Napoléon (Le prince), 154.
Nastorg, curé de Parcoul, 185.
Naudin (Charles), botaniste, 100.
Nazelle, pasteur de Marennes, 253.
Nebou, 100.
Nennius, 169.
Néraud, syndic, 46.
Nesmond (Les), 124.
Neul, comm. du cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 189.
Neuvicq, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 29, 376, 382.
Ney (Le maréchal), 112.
Nicolas V (Le pape), 358.
Nicollet (Marguerite), 66.
Nieul-le-Virouil, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 355.
Nieul-sur-l'Autise, cant. de Saint-Hilaire-des-Loges, arr. de Fontenay-le-Comte, 331.
Nieul-sur-Mer, com. du cant. de La Rochelle, 222.
Niort (Deux-Sèvres), 127, 222.
Niou, député à la convention, 140, 333, 337.
Niox (Amédée), 238.
Nivet (Jeanne), 99.
Noailles (Louise de), 390, 391.
Nodet (Henri), écrivain, 256, 261.
Noé, graveur, 306.
Nogués (L'abbé Jules-L.-M.), 288; — libraire, 151.
Normand (Charles), 366; — (R.), 151.
Normandin, 324.
Notre-Dame de Lagord, cant. de La Rochelle, 59.
Notre-Dame du Puy, au Puy (Haute-Loire), 335, 336.
Nouveau (E.), journaliste, 294.
Nouveau de La Carte (Nelly-Emma), 18.
Nozereau, ingénieur, 139.

O

Odin, 96, 384.
Offret (Marie-Auguste-Alexandre), lieutenant de vaisseau, 251.
Ogier, frère, 5.
Oleron, île, arr. de Marennes, 69, 207, 231, 233.
Olivier (Aimé), vicomte de Sandervat, maire de Marennes, 101, 105.
Oradour, com. de Linards, cant. de Châteauneuf-la-Forêt, arr. de Limoges, 313.
Orbigny (D'), naturaliste, 334.
Ordinaire (Dyonis), député, 352, 353.
Ordonneau (Charles), 151; — (M.), 288.
Orignolles, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 371, 373, 379-381.
Oriole (Pierre d'), chancelier de France, 149.
Oriolles, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 378.

Digitized by Google

Orlac, comm. de Dompierre-sur-Charente, cant. de Burie, arr. de Saintes, 67.
Orléans (La duchesse d'), 116.
Ossière, avoué à Marennes, 165.
O'Tard de La Grange (Marie-Claire); — (Léon), 252.
Otuaneunus, chef gaulois, 28.
Oudet (Le baron Amédée), 95, 160, 254, 397 ; — (Louise), 254.
Ouille, 181.
Oursel (Jean), 211.
Ozanne, graveur, 60.
Ozias (Robert), 138.
Ozillac, com. du cant. de Jonzac, 28, 374, 381, 382.

P

Pacard (Georges), pasteur, 126.
Pacareau (Pierre), chanoine, 327.
Pacaud (E.), 139, 304.
Padirac, 87.
Paillot (Frédéric-Charles-Joseph) ; — Marie-Jeanne) ; — (Marina-Marguerite), 353.
Paillot de Beauregard (Pierre-Raphaël), maréchal de camp, 234.
Paillou, évêque de La Rochelle, 140.
Paimpol, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Brieuc, 94.
Pain, propriétaire, 141.
Pain, Du Pain ou Du Pin (La famille), 234.
Pairé (Barthélemy de), 57, 58.
Palissy (Bernard), 68, 69, 83, 122, 126-128, 139, 150, 234, 315-323, 344, 346.
Pallais (Saint), évêque de Saintes, 236, 359-361.
Pallu (Les), 110 ; — de La Barrière (Auguste-Angélique), avocat, 110; — (Charles), professeur, 110 ; — (Léopold-Augustin), contre-amiral), 110, 111, 153, 210 ; — du Parc (Les) ; — du Parc (Louis-Théophile), évêque de Blois, 110.
Palluau (De), 125.
Palustre (Léon), 29, 31, 34, 35.
Pamproux, cant. de La Mothe-Saint-Héraye, arr. de Melle, 397.
Pandin (Gaspard), 71 ; — de Beauregard (Marie-Anne), 71.
Pape (Guy), 195.
Paperon, 192.
Papillaud (Adrien), 344 ; — notaire royal, 175.
Papillion, 26.
Parade, com. d'Oradour-sur-Vayre, arr. de Rochechouart, 108.
Parcoul (Les barons de), 185.
Parcoul, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 184-192, 226, 345, 396.
Paré (Ambroise), 69, 344.
Parent (Caroline), 17 ; — (Eugénie), 18.
Parenteau, curé de Bardenac, 378, 379, 382.
Parigné-l'Evêque, com. du cant. du Mans, 156.
Paris, général, 155.
Parmentier, professeur d'anglais, 235.
Parsay, fief des Marsault de Parsay, 284.
Partenay (Jean de), seigneur de Soubise ; — (Catherine de), dame de Soubise, 394 ; — (Anne de), 322.
Pasquanet de Lavaud (Charles), baron de Pierrebrune, 19.
Passirac, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 373, 382.
Passy, 225.
Pata, 338.
Paton, 338.
Patris, conducteur des ponts et chaussées, 253.
Patron, avocat, 15.
Patrouilleau, 339.
Patureau (Isabelle) ; — (Raymond), 186.
Paulian (Louis), 295.
Paulinier (Guillaume), 7.
Paulus (A.), écrivain, 248.
Pécolet, président du tribunal civil à La Rochelle, 295.
Pédézert, 241.
Peignaux, chef de bataillon, 357.
Peiresc, 344, 398, 399.
Peladan (Joséphin), 287.
Pelet (Omer-Antoine), pasteur, 253.
Pelletan (Achille) ; — (Alfred) ; — (Antoinette) ; — (Claude), 393 ; — (Eugène), 294, 352 ; — (Henri) ; — (Hermann); — (Hyacinthe) ; — (Jean), 393 ; — (Jean), marchand, 212 ; — (Jean-François) ; — (Jean-Saint-Ange) ; — (Julie) ; — (Léopold) ; — (madame), née Galliot ; — (Marcellin), maire de Saint-Mégrin ; — (Marcelline) ; — (Ma-

Digitized by Google

rie-Anne), 393 ; — (Martial), substitut du procureur du roi ; — (Philippe-Jean), 212 ; — (Philippe-Joseph), chirurgien, 392 ; — (Pierre), maître chirurgien, 392 ; — (Taxile) ; — (Thérèse) ; — (Valérie), 393 ; — (les comtes de), 393 ; — curé de Saint-Vallier, 374, 378, 381 ; — notaire royal, 393 ; — d'Archiac (les), 392.
Pelletier (Marie-Anne), 282 ; — (Pierre), maître d'école, 174-176 ; — écrivain, 154 ; — pharmacien, 165 ; — instituteur communal, 303.
Pelletreau, 154; — (Henri), 1, 15 ; — (Léon), 15, 146 ; — négociant, 140.
Pellevoisin, île, fief des Marsault de Parçay, 284.
Pellisson, avoué, 254 ; — (Jules), 44, 212, 343, 391 ; — (Louis), 254 ; — (Marcel), 61, 85, 88-90, 118, 119, 151, 230, 243, 265, 266, 283, 292.
Pelluchon (Jean), 378 ; — (Jean-Charles), curé de Vibrac, 378, 382.
Pénétreau, 47.
Penigau, 338.
Péponnet, 132, 251.
Perboyre (Jean-Marie), prêtre de la mission, 74.
Périer (Adrian), libraire, 317 ; — curé constitutionnel de Bussac, 375, 378, 382 ; — curé de Notre-Dame de Rochefort, 252.
Périer, 375.
Pérignac, cant. de Pons, arr. de Saintes, 41.
Périgueux (Dordogne), 184.
Perraudeau de Beaufief (Marie-Antoinette), 110, 304.
Perrens, membre de l'institut, 297.
Perret (Les) ; — (Michel), 101.
Perry (Jean), directeur de la chambre de commerce de La Rochelle ; — (Marie-Henriette), 162.
Person, 93 ; — (Marie-Barbe-Joséphine), 356.
Perusse, château, 267.
Petau, 338.
Petiniaud de Champagnac (Pierre-Louis-Gustave), 110 ; — (Marie-Suzanne), 110, 304.
Petiot (Etienne), jésuite, 212.
Petit, 338 ; — (Fulbert), évêque du Puy-en-Velay, 4, 244, 292 ; — (Pierre), curé de Blanzac, 42 ; — archiprêtre de Montguyon, 377 ; — professeur de physique, 296.
Petite-Flandre (Saint-Louis de la), cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 331.
Petite-Métairie, com. de Lussac, cant. de Jonzac, 165.
Petit-Mittau, château près Saint-Hermine, 272.
Petitpied, 338.
Peyran (Charles-Samuel), sous-préfet de Marennes, 100.
Peyrefonds, annexe de la cure de Boisbreteau, 378.
Peyron de Lancagne, prieur-commandataire de Montandre, 371.
Peyronnet (Le comte de), ministre de Charles X, 251.
Peyrucheaud (Anne de), 189 ; — (Anne) ; — (François), avocat ; — (François), juge ; — (Gabriel) ; — (Pierre), juge, 187.
Peyrusset, 8.
Pézère, dit Brunet, procureur d'office à La Roche-Chalais, 190.
Phelippot (Théodore), 210, 391, 344.
Philebert, général, 160.
Philippe de Champaigne, peintre, 238.
Philippe-le-Bon, 33.
Philippon (Jeanne-Marie-Eugénie) ; — (Jean), 353 ; — entrepreneur, 5.
Philipsen, 232. Voir Flipsen.
Pia, 338.
Pian, 338.
Piau, curé de l'île d'Aix, 131, 132.
Pic (Ossian), 252 ; — (Ulysse), 218.
Picard, libraire, 230.
Pichon, curé de Saint-Martin-du Bois, 373.
Pichon de Lagord, 212.
Picton (Jean), maçon, 6.
Piedmont, com. de Saint-Nazaire, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 235.
Pierre, évêque, 215 ; — (Jeanne), 156.
Pierre (Saint), 236.
Pierrebrune, fief des Pasquanet de Lavaud, 19.
Piet, 338 ; — (Gabriel), vicaire de Montandre, 378, 381 ; — (Pierre), notaire, 378.
Pinasseau, 338.
Pinau (Jean), sergent royal, 183.

Digitized by Google

Pinder, 309.
Pindray (De). 17 ; — Pindray (le vicomte Marie-Charles-Jean-Paul de) ; — (le comte Paul de) ; — (Elie de) ; — (Guy de) ; — (Jean de) ; — (Germaine de) ; — (Sophie), 18 ; — (la comtesse de), 334.
Pineau, 333 ; — (le docteur Emile), 371.
Pinet 333.
Piogaud, professeur, 295.
Pinnelière, curé, 95.
Piolin (Dom), [illegible].
Piou, 333.
Piouneau (Marie), 153.
Pisany (La maison de), 39.
Pisany, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 40-42.
Plassac, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 174, 175, 347.
Plezisc, curé de Fouras, 172.
Poëy d'Avant, numismatiste, 166, 168.
Poirier, curé d'Yviers, 379, 381.
Poisson, officier municipal de Parcoul, 192.
Poitiers (Alphonse de). 267.
Poitiers (Vienne), 220. 221, 224.
Poli (Oscar de), 94.
Polignac (Le duc de), 220.
Polignac-sur-l'ouionnière, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 377, 382.
Polony, 308.
Pommeroy (De), 125.
Pommier, maire de Marennes, 151.
Pommiers, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 372, 332.
Pommiers-en-Parcoul, 185-183.
Poncet-Delpech, écrivain, 279. 280.
Pons (La famille de) 41. 124 ; — (les sires de). 29 ; — (Antoine de), 324 ; — (François de), 40 ; — (Jacques de), 30.
Pons, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 28. 41, 256.
Pons de La Tourgne, 67.
Pont (Jean de) ; — (Annet de), 186.
Pont, par Champdeniers (Deux-Sèvres), 212.
Pontac (Le colonel Albert de) ; — (le vicomte de). 335.
Pontaillac, commune de Royan, arr. de Marennes, 332.
Pontatier, Pontenier (Marguerite de). 264.
Pontbriand (Claude de), 61.
Ponteyraud, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 300, 301.
Ponthieu (De), seigneur du Breuil, 42 ; — (Jeanne de), 41.
Pont-l'Abbé, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 314, 338.
Pontlieu, com. du cant. du Mans, 156.
Poniville (Les), vicomtes de Rochechouart ; — (Jean de), chambellan du roi, 267.
Porcheresse, fief des Du Bourg, 67.
Porcou (Charlotte) ; — (Jean), imprimeur ; — (Marie) ; — (Philippe) ; — (Thomas), imprimeur, 156.
Port d'Arclou, com. du Port-d'Envaux, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 205.
Port-des-Barques, com. de Saint-Nazaire, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 235.
Portier, curé de Saint-Louis de Rochefort. 192, 254, 306.
Pottier (Ferdinand), chanoine, 222.
Pouget (P.-B.), 14 ; — administrateur, 139-141.
Pouillac, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 375, 373, 379, 381.
Poujaud (Philippe), curé de Jarnac, 231.
Pourat (Paul), 242.
Pourquery (Léon-Pierre) ;—(Pierre), 161.
Pourroy (Marie de), marquise de Simiane, 3.
Poussard (Les), 124.
Poute (Charles-Arnoul), marquis de Nieul-le-Virouil ; — (Georges-Augustin) ; — (Maurice-Charles-Pierre), marquis de Nieul, 355.
Pouvrelle (L'abbé Geoffroy), 324.
Pouzols, curé de Chaunac, 373.
Pradilhon de Sainte-Anne, 80.
Prahec, chanoine, 33.
Préau de La Erétonnière, 214.
Pregent de Coëtivi, 209.
Pressac (Hector-François-Augustin de), 189 ; — (Julie de), 187 ; — (Marie de), 188, 264 ; — (Thomas), seigneur de Jamaux, 189, 190.
Prévaudeau (Hippolyte), notaire, 99.
Prévost, 5 ; — (Les), 124 ; — libraire, 151.
Prézat, officier municipal de Parcoul, 192.

Digitized by Google

Prieur (R.), 150.
Priqué de Guippeville (Elisabeth-Marie-Gabrielle), 70.
Proteau (Marie-Catherine). 16.
Prou (Maurice), numismaiiste, 307, 308, 357.
Proust (Emile), 20, 159 ; — (Thérèse-Augustine), 159.
Proyard (L'abbé), 297.
Puicheny, *Puycheny*, fief des Rochon, 339, 394. 395.
Puimoreau, fief des Bouchard, 263.
Putier (Jean-Jacques);— (Jacques); — (Jacques-Louis-Arthur) ; — (Louise-Gabriel), 16.
Puy de Brémond, 187.
Puymongon, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 137.
Puymoyen (Emile), 240.

Q

Quatrefages (De), 5, 234.
Quelin d'Estuer de Caussade de La Vauguyon (Nicolas de), 313.
Quesnel, 327 ; — (Brigitte), 306.
Quessart (Les) 185;—(Anne de), 187, 188 ; — (François de), 187 ; — (Gabriel de), seigneur de Beaulieu, 187, 189 ; — (Gaston de), 187 ; — (Henriette), 188 ; — (Henry de), 187, 188, 190 ; — (Jean de), 187 ; — (Laurent de), 187, 188 ; — (Louis de), 187, 190 ; — (Marguerite de), 187 ; — (Marie de), 187, 188, 190 ; — (Pierre-Mathieu de), 183 ; — de Beaulieu, 191 ; — (Anne de), 190; — (Henry de), 191 ; — (Louis de), 189.
Queux de Saint-Hilaire, 75.
Quillet, administrateur, 139, 140.
Quinault, 316.
Quoy, médecin, 139.

R

Rabaine (Les), 30, 31, 231, 256 ; — (Jean de), 31 ; — (Jeanne de), 40; — (Paul de), 31.
Rabbe, biographe, 218.
Raboteau, 58.
Raboteau-Lambert (Edouard-Ferdinand-Constant), officier de santé, 304.
Rabreau, 8.
Rafeneau de Lile (Marie-Joséphine Alice), 93.
Raimbau, 157.
Raimond (Les), vicomtes d'Arbeteyre ; — seigneur du Breuil de Digeac, 395.
Raiguet (Pierre-Damien), écrivain, 32, 53, 73, 327, 354 ; — (l'abbé Augustin) 295, 354 ; — (Gaston) ; — (Joseph-Camille), 354.
Rambaud (Alfred), 61 ; — (Anne), 15.
Rambaud (Henri), marchand, 262.
Rambouillet (La marquise de) ; — (Catherine de), 175.
Rambur, 47.
Rameau. 233.
Ramier de Franchauvet (Honorine), 203.
Rang, 112, 141.
Rangeaud, officier municipal de Parnoul, 192.
Rangouillard, 338.
Ransanne du Charbon-Blanc, curé de Chamouillac, 379, 382.
Ranson (Mademoiselle), 164.
Rapé, notaire, 46.
Raquin (Pierre), recteur du collège d'Arc-en-Barrois, 175.
Ratier, législateur, 140.
Reulhac, cant. de Vic-sur-Cère, arr. d'Aurillac, 377, 378.
Raunié (Emile), 329.
Raymond (Gabriel), 264.
Rayneau (Elisa), 204.
Razin (Olivier), 341.
Ré (île de), 44-50, 120, 121, 131, 132, 173, 206, 238.
Reboul, général. 248, 249 ; — professeur à Cognac, 151.
Reclus (Onésime), 142.
Regelsperger (Gustave), écrivain, 154, 158, 208, 260, 307, 396.
Regley, pseur de Saint-Méarin, 376.
Regnault de Saint-Jean d'Angély (Le comte), 139, 140, 316 ; — (la comtesse), 93 ; — juge, 164.
Reims (Marne), 215.
Reinach (Le baron de), sous-préfet de Marennes, 100 ; — (Salomon), 152.
Reiss (Yakoub), 73.
Réjou, 139, 140.
Relliac, fief des Audier, 186.
Remilly, Romilly (Guillaume de), prêtre, 255.

Digitized by Google

Rémond (Jeanne), 205.
Remus, 27.
Renaud, 78.
Renée de France (La duchesse), 322.
Reparon (Jeanne), 382.
Repentigny (Les), 66.
Repousset (Guillaume de), 57.
Resmond (Les), seigneurs d'Auberterre, 263.
Rességuier (La marquise de), 301.
Restaud, commune du canton de Gemozac 91.
Restier (Les), 339.
Restier de Durefort (Catherine de), 300.
Rétau, 338.
Reuilly, com. de Chécy, cant. d'Orléans, 236.
Revers, prêtre, 379.
Reverseaux, 369 ; — (le comte de); — (Jacques-Charles-Albert, marquis de) ; — (Marie-Ferdinand-Frédéric, marquis de), 245.
Revignac, com. du Fouilloux, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 373.
Rey (Jean), médecin, 9.
Riamé, 110.
Riban, curé de Saint-Sauveur, à La Rochelle, 132.
Ribell (L'amiral), 107, 296.
Ribéreau (Jean), 186.
Ribeyre (Françoise), 329.
Ribeyreys (Simon-Pierre de), curé de Jonzac, 379, 381.
Ribourt (L'amiral), 132, 250.
Richard (Arnaud), curé de Saint-Laurent de Roch, 374, 377, 379, 382 ; — (Elie), 58 ; — (Etienne), sieur de La Poitevinière, 210 ; — (François), 189 ; — (Héliot), 267 ; — (Jean), sieur des Marettes, 210 ; — (Louis), seigneur de La Garde-aux-Valets, 119 ; — (Philippe), 119 ; — préfet, 140 ; — notaire, 265.
Richard-Bediou, curé de Pouillac, 379, 381.
Richard Cœur-de-Lion, 331.
Richelieu (Le cardinal de), 196, 197, 333-337 ; — (le duc de), 8.
Richemond (Arthur de), connétable de France, 268.
Richemond (Louis Meschinet de), 58, 123, 153, 159, 234, 235, 270, 298, 301 ; — (Samuel-Louis-Adolphe Meschinet de), 393.
Richemont, com. du cant. de Cognac, 332.
Richer (Etienne), rédacteur du *Mercure de France*, 193.
Richier (Edmond), député, 105.
Ridoret-Tardy, 303.
Rié en Poitou, 263, 264.
Riffaud (Jeanne), 187.
Rigal, curé d'Ozillac, 379, 381.
Rigault de Genouilly, amiral, 247.
Rigoverjugus (Julius), 384.
Rigueur (Jean-Baptiste), fondeur, 261.
Rimlinger (Marie-Justine), 356.
Rippe de Vassiac, comm. et cant. de Montguyon, 375.
Rivaille (Elise) ; — (Jacques), 173.
Rivedoux, com. de Sainte-Marie, cant. de Saint-Martin de Ré, arr. de La Rochelle, 126.
Rives (Paul), 300.
Rivière, négociant, 134, 135.
Rivière (Le baron de), 32.
Rivière de Lussan (Claire de), 300.
Robat (Charles), 154.
Robert (Adolphe), écrivain, 156-158 ; — (Pierre), 332 ; — (Ulysse), 280.
Robert de la Limaille, capitaine du XVIe siècle, 105, 147.
Robestpierre, 128, 237.
Robillard (Les), de Tonnay-Boutonne, 389 ; — (Suzanne de), 147.
Robin, 314 ; — (Ernest), propriétaire, 165.
Robinet, 338 ; — (Amélie-Adèle), 248, 357 ; — (Isaac), évêque de la Charente-Inférieure, 210, 373, 374.
Rocard, bois, près Clisson (Vendée), 272.
Roch-Montlieu, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 371, 377, 379, 389.
Rochar, 46.
Rochas (A. de), 388.
Rochave, 278.
Roche (Frédéric), adjoint au maire de Rochefort, 52, 159, 245.
Rochebé, 354.
Rochebonne, récifs, 96.
Rochechouart (Les), 38 ; — (Aimery, comte de), 203 ; — (Anne, vicomtesse de), 267 ; — (Aymery VIII de), 267 ; — (Aymery IX de), 267 ; — (Aymery), capitaine général de Poitou et de Saintonge,

Digitized by Google

80, 267 ; — (François de), seigneur de Champdeniers, 267 ; — (Guy de), évêque de Saintes, 267; — (Isabelle de), 391 ; — (Jean, vicomte de), 220, 267 ; — (Jean Ier de), 267 ; — (Louis, vicomte de), 267 ; — (Louis-Joseph, comte de), 313 ; — (Marguerite de), 203; — (Renéde), baron de Mortemart, 331 ;— (Simon de), connétable de La Rochelle, 267 ; — (Valentine-Juliette-Léonie de), 151.
Rochedragon, 234.
Rochefort-sur-mer, 133-135, 139, 150, 178, 181-184, 209, 212, 231, 300, 368, 369, 397.
Rochon (Les), 399, 393, 394 ; — (Claude de), sieur de La Roche, 309 ; — (Claude de), seigneur de Taillandie, 395 ; — (Louis de), seigneur de Puycheny, 394, 395. — (Louis de), sieur de Puycheny, 339 ; — (Louise de), 953 ; — de Lapeyrouse (Les), 394.
Rocoles (De), historiographe de France, 178.
Rogemond, curé de Plassac, 175.
Rohan (Les), 152 ; — (Anne de), abbesse de Saintes, 35 ; — (Benjamin de), duc de Soubise ; — (Catherine de) ; — (Henry, duc de), 394 ; — (le duc de), 119, 120, 196.
Rohan, fief des Chabot, 395.
Roland (Anne), 195, 197.
Rolland, ingénieur, 139-141.
Rolland de Blomac (Le baron de), 355.
Romain (Saint), 400.
Romas, com. de Neuillac, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 370.
Romejoux (De), 138.
Romouil, colonel du 3e régiment d'infanterie de marine, 160.
Ronce-les-Bains, com. de La Tremblade, arr. de Marennes, 105, 130, 203, 223.
Rondeau, capitaine de vaisseau, 141 ; — (Gabriel), sieur de Ladoux, 315 ; — (Philippe-Louis-Mélanie), 315.
Rondraille, 338.
Roquebrune, général, 156.
Rossignol (François-Jean), avocat en parlement ; — (Simon), 302.
Rostand (Arthur), 146.
Rostrelen (De), 268, 269.
Rothschild (Alphonse de), 317.
Rouen (Seine-Inférieure), 215.
Rouffiac, cant. de Pons, arr. de Saintes, 68.
Rouffignac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 377, 382.
Rougier (Jean), notaire et procureur de Parcoul, 187 ; — (Jean), chirurgien, 190 ; — (Marie), 187.
Rouillé, cant. de Lusignan, arr. de Poitiers, 373.
Roulhac de Rochebrune (L.), capitaine de frégate, 255 ; — (Marie-Barthélemy-Victoire), 254.
Roullet (Charles), négociant, 2, 21; — (Gaston), peintre de la marine, 111, 125, 150, 232.
Roumegoux (De), 72.
Roumejoux (De), 226.
Rouspeau (Yves), pasteur, 126.
Roussillon (Marie-Jeanne de), 71.
Roussillon, com. de Saint-Germain du Seudre, cant. de Saint-Genis, 71, 186.
Roussy (Le comte de), 355.
Routier (Jean), 189 ; — (Marie-Madeleine-Anne-Célestine-Agnès), 306 ; — (Nicolas), notaire et procureur, 189.
Routurier (Louis), 355.
Rouval, fief des Comans, 312.
Rouvroy (Louis de), duc de Saint-Simon, 370.
Roux, 338 ; — (Jeanne), 67 ; — (Jules), docteur-médecin, 4 ; — notaire royal, 315.
Roy (André), notaire à Montlieu, 380 ; — (Jeanne), 376 ; — (Julien), 151, 355 ; — (Marguerite), 375; — (Pierre), prieur-curé de Messac ; — (Pierre-Paul), curé de Sainte-Radégonde de Baigne, 379, 381 ; — curé de Saint-Germain-du-Seudre, 18, 78.
Roy de Loulay, 352.
Royan, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 74, 219, 231, 296, 346, 382, 396.
Roy-Bry (Eugène), député, 139.
Rugier, marchand, 190.
Rullier, architecte, 5, 241, 290 ; — notaire royal, 315.

Digitized by Google

S

Sablé (Ambroise), instituteur à Saint-Genis, 175.
Sablonceaux, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 46, 49, 260.
Sachy, colonel, 205.
Saffres (Jean de), chanoine de Langres, 114.
Saint-Aigulin, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 374.
Saint-Allyre de Clermont, monastère à Clermont-Ferrand, 220.
Saint-Amand, fief des Maran, 71.
Saint-André (Sophie de); — (Charles de), 7.
Saint-André d'Apchon, cant. de Saint-Haon-le-Châtel, arr. de Roanne, 115.
Saint-André de Lidon, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 70.
Saint-Angel (Le baron de), 196, 197.
Saint-Avit, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 376, 382, 395.
Saint-Bonnet, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 374.
Saint-Cybard d'Angoulême, abbaye à Angoulême, 213.
Saint-Dizan du Gua, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 40.
Sainte-Colombe, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 375, 382.
Sainte-Eugène, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 377, 378.
Sainte-Foy (Le baron de), 195.
Sainte-Lheurine, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 28.
Sainte-Marie-sous-Chalais, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 380, 382.
Sainte-Marthe, historien, 47, 120, 300.
Sainte-Maure (Les), 29, 124; — (Alexis de), 219; — (Diane de), 32; — (Esther de); — (Jacques de), seigneur de Chevanceaux, 395; — (Jacquette de), 32; — (Léon de), comte de Jonzac, 219; — (le comte de), 376.
Sainte-Modane, cant. de Carlux, arr. de Sarlat, 393.
Sainte-Radegonde de Baigne, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 373, 374, 379, 381, 382.
Sainte-Rose, fief des Chalmot, 283.
Saintes (Charente-Inférieure), 6, 19, 20, 22-30, 37-39, 42, 43, 57, 68, 164, 166, 176, 177, 205, 206, 208, 209, 212, 217, 218, 226, 227, 229, 230, 231, 236, 257, 258, 261, 357-368, 397. — Abbaye de Notre-Dame, 177, 257, 258, 261; 362. — Eglises ou chapelles: Notre-Dame du Puy, 363; — Notre-Dame de la Rotonde, 2 6, 362; — Notre-Dame du Château, 362; — Saint-Aignan, 236, 362; — Saint-Eutrope, 6, 205, 255, 359, 361; — Saint-Etienne, 361; — Sainte-Marie, 362; — Saint-Froult, 362; — Saint-Macoux, 362; — Saint-Maur, 363; — Saint-Maurice, 236, 362; — Saint-Michel, 363; — 362; — Saint-Palais, 236, 362; — Saint-Pierre, 29, 30, 37, 38, 39, 42, 43, 176, 206, 358, 362; — Saint-Saloine, 362. — Prieurés, couvents: Prieuré Saint-Eutrope, 68, 177, 206, 231; — prieuré Saint-Vivien, 358; — couvent de Sainte-Claire, 205. — Rues, places, etc.: Place des Cordeliers, 206; — cimetière de Saint-Aignan; — porte Saint-Aignan; — porte Evêque, 362; — le donjon et la muraille de Rigault, 24; — faubourg des Dames, 176; — tour de Montrible, 176; — hôtel des quatre fils Aymon, 177; — musée, 166; — quartier Saint-Vivien; — hôpital, 22; — place Adolphe Brunaud; — rue Laroche, 19, 20.
Saint-Etienne de Guîtres, chef-lieu de cant., arr. de Libourne, 374.
Saint-Florent, fief des Salignac de la Chaise Le Vicomte, 98.
Saint-Fort sur Gironde, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 67, 354.
Saint-Froult, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 382.
Saint-Gelais (Les), 136, 227, 229, 230, 243.
Saint-Genis, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 379.
Saint-Georges de Didonne, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 351.
Saint-Georges d'Oleron, cant. de Saint-Pierre d'Oleron, arr. de Marennes, 207.
Saint-Georges des Coteaux, com. du cant. de Saintes, 372.
Saint-Germain (Madame de), 220.

Digitized by Google

Saint-Germain, com. de Chevanceaux, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 395.
Saint-Germain d'Angle (Les seigneurs de), 395.
Saint-Germain d'Angle en Poitou, 395.
Saint-Germain de Lusignan, com. du cant. de Jonzac, 28, 380, 381.
Saint-Germain des Prés, à Paris, 150.
Saint-Germain du Seudre, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 70.
Saint-Germain en Laye, chef-lieu de cant., arr. de Versailles, 180.
Saint-Germain en l'Herm, chef-lieu de cant., arr. d'Ambert, 371.
Saint-Gilles, comm. de Surgères, arr. de Rochefort, 57.
Saint-Hermine (Les), 124; — (le marquis de), 220.
Saint-Hermine, 62, 262, 264.
Saint-Hilaire de Coux, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 371.
Saint-Hilaire du Bois, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 355.
Saint-Jacques de Compostel, en Espagne, 227, 241.
Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure), 28, 127, 177, 194, 221.
Saint-Jean d'Angle, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 28.
Saint-Julien Lescap, cant. de Saint-Jean d'Angély, 261.
Saint-Just en Marennes, com. du cant. de Marennes, 8, 28, 30, 34, 35, 85, 87-92, 165.
Saint-Laurent (Françoise de), 31.
Saint-Laurent (Isère), 122.
Saint-Laurent de Roch, com. de Montlieu, arr. de Jonzac, 374.
Saint-Léger, cant. de Pons, arr. de Saintes, 41.
Saint-Léger, à Cognac, 44.
Saint-Légier (Les), 39, 234, 380, 396; — (René-Antoine de), curé de Jonzac, 380; — (le comte René-Elie-Auguste de), 70; — d'Orignac (Blaise-Antoine-Alexandre de), prieur-curé de Champagnac, 380, 382.
Saint-Louis, marais, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 310.
Saint-Loup, fief des Abbadie, 301.
Saint-Maigrin, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 313, 376, 378, 391.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres), 331.
Saint-Marc (Sophie-Marie-Adélaïde), 107.
Saint-Marsault (Le chevalier de), 393; — (De), maire de Parcoul, 186, 192; — (le vicomte de), 132.
Saint-Marsault, 136, 395.
Saint-Martial de Coculet, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 6.
Saint-Martial, à Limoges, 371.
Saint-Martin (De), commissaire de marine, 253.
Saint-Martin d'Ary, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 373.
Saint-Martin de Coux, ou *Coux-Goulore*, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 375, 381.
Saint-Martin de Doussay, 214.
Saint-Martin de Ré, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 85, 94, 95, 148, 182, 210.
Saint-Martin du Bois, cant. de Guîtres, arr. de Libourne, 373.
Saint-Martin du Pin, en Périgord, 380.
Saint-Mathieu (Elisabeth de), 31.
Saint-Maurice en Gençais (Vienne), 259.
Saint-Maurice de Laurensanne, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 371, 381.
Saint-Méard de Gurçon, cant. de Villefranche-de-Lonchapt, arr. de Bergerac, 188.
Saint-Médard, fief des Gelinard, 264
Saint-Mégrin. Voir *Saint-Maigrin*.
Saint-Même, 43.
Saint-Michel d'Entraigues, com. du cant. d'Angoulême, 145, 148, 227, 229, 235, 240, 241, 291, 362.
Saint-Michel en l'Herm, cant. de Luçon, arrond. de Fontenay-le-Comte, 331.
Saint-Palais de Négrignac, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 374, 379, 381.
Saint-Paul (Anthyme), 259.
Saint-Pierre (Jacques de), 66.
Saint-Pierre, fief des Denys, 106.
Saint-Pierre, com. du cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 392.
Saint-Pierre de Salles, en Marennes, 35.
Saint-Pierre d'Oleron, chef-lieu de canton, arrond. de Marennes, 207.

Digitized by Google

Saint-Pierre du Palais, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 372, 376, 378.
Saint-Quentin (Le vicomte Albert-Marie de), 18.
Saint-Quentin, près Chalais, 380, 382.
Saint-Quentin de Ransanne, cant. de Gemozac, arrond. de Saintes, 19.
Saint-Romans, 394.
Saint-Saturnin, cant. d'Hiersac, arr. d'Angoulême, 380.
Saint-Saturnin de Séchaud, com. du Port-d'Envaux, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 28.
Saint-Saud (Arlot de), 71, 147, 189, 276, 339, 376.
Saint-Saud, cant. de Saint-Pardoux-la-Rivière, arr. de Nontron, 203.
Saint-Seurin d'Uzet, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 235.
Saint-Sever, cant. de Pons, arr. de Saintes, 68.
Saint-Sever, chef-lieu d'arr. (Landes), 68.
Saint-Séverin, 186; — fief des Taleirand de Chalais, 395.
Saint-Simon (Le duc de), 180, 181, 184, 228, 229.
Saint-Simon, marais, près Blaye, 370.
Saint-Simon, fief des Denys, 106.
Saint-Simon en Chantillac, cant. de Baigne, arr. de Barbezieux.
Saint-Simon de Pelouaille, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 70.
Saint-Sornin de Marennes, com. du cant. de Marennes, 375.
Saint-Sulpice de Roumagnac, com. du cant. de Roumagnac, cant. de Ribérac, 376.
Saint-Surin (De), 275.
Saint-Symphorien, cant. de Saint-Aignan-les-Marais, arr. de Marennes, 165, 226, 314.
Saint-Taurin, prieuré, 343.
Saint-Val, tragédienne, 341, 342.
Saint-Vallier, 378.
Saint-Vallier, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 374, 381.
Saint-Vivien-Champon, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 377.
Saint-Yrieix, com. du cant. d'Angoulême, 379.
Salabery (De), 195.
Salafranque (Pierre de), curé de Fouras, 172.
Salagnac (Marguerite de), 395; — (Jean de), seigneur de Fénelon, 396.
Salignac, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 162, 233, 259, 354.
Salignac de La Motte-Fénelon (Marie de), 394; — Salignac-Fénelon (De), 125, 339.
Saligné (Les), 97; — de La Chaise-le-Vicomte (Marie-Perrine de), 98; — (Julien de), 98.
Salneuve, 139.
Saloine (Saint), 362.
Salvaing de Boissieux, curé constitutionnel de Boresse-Martron, 375, 380.
Salviac (Charles de), 300.
Sandré (G.), écrivain, 343.
Sandrille, 338.
Sanier, graveur, 59.
Sansac (De), 29.
Santeuil, poète latin, 268.
Sanxay, *Sansais*, cant. de Lusignan, arr. de Poitiers, 55, 123.
Sapinau (Madame de), 152.
Sarrante (Henri de), 45, 47.
Sarrasin, notaire à Jonzac, 354.
Sarrazin, curé de Sainte-Marie-sous-Chalais, 380, 382.
Sarrazin-Lami (René), 7.
Saudau, à Saint-Jean d'Angély, 231.
Saulces de Freycinet (Henri de), amiral, 139.
Saule (Jeanne de), dame de Mortemart, 310.
Saulière (Gabriel-Hector de), seigneur de Lauberterie, 186, 189.
Saulx-Tavannes 115, 331.
Saunier, 2.
Saunier de Beaupine (Georges), 190.
Saunier de Montplaisir, 185; — (Benoîte), 187.
Saurine (Jean-Pierre), évêque constitutionnel des Landes, 328.
Sauvignac, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 374.
Savary, procureur impérial, 141.
Savary de Vivonne, 391.
Savelli (Julie), marquise de Rambouillet, 40, 125.
Savigné, com. de Saint-Just, arr. de Marennes, 277, 343.

Digitized by Google

Savigny (Michel), 397.
Savin de Larclauze, capitaine, 248.
Savoie (Adélaïde de), 63 ; — (Louise de), 29, 32, 33.
Scaliger (César), 321.
Scarron, 218.
Sceaux, fief des Barentin, 329.
Schauenbourg (Le comte de), 179.
Schomberg, 47.
Schuré (Edouard), 122, 173.
Scott (Elisabeth), 108.
Sebaux (Alexandre-Léopold), évêque d'Angoulême, 244, 294.
Sédières, château, com. de Clergoux, cant. de La Roche-Canillac, arr. de Tulle, 115.
Seguier, Soguier (Marguerite), 205.
Seguin (Jacques), notaire, 189.
Ségur de Minsac (Marguerite de), 300.
Seignette, juge, 139, 140 ; — maire de Saint-Symphorien, 165 ; — négociant, 8.
Séjourné, 284.
Selles-sur-Cher, chef-lieu de cant., arr. de Romorantin, 324, 325.
Sens (Yonne), 215.
Sercey (Le marquis de), 17.
Sérignac, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 382.
Serigny (De), 139-141 ; — de Luret, 141.
Sermansan, général, 160.
Serre, com. de Sousmoulins, cant. de Montandre, 375.
Serres (Olivier de), 121, 122.
Servanches, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 189.
Sicard, curé de Sérignac, 380, 382.
Sichard, 338.
Sicot (Hermance) ; — (Jean-Alexandre), 112, 155.
Siette (Pierre), ingénieur ; — (Thomas), receveur des tailles, 332.
Simiane, fief des Pourroy, 3.
Simon (Marie-Anne) ; — (Pierre-Paul), maire d'Ars en Ré, 15.
Simouneau, 4 ; — président de la société philharmonique de La Rochelle, 163.
Sobrier (Elisabeth), 378.
Soderini (François), évêque de Saintes, 29 ; — (Julien), évêque de Saintes, 29, 37.
Solau, 338.
Solemnis Sennius, 27.
Soles (Jacques), prieur de Fouras, 172
Solesmes, cant. de Sablé, arr. de La Flèche, 123, 173, 174.
Sollier (Marie-Joséphine), 161.
Sonnac, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 233.
Sontan, 338.
Sorain (Pierre-Paul), propriétaire, 7.
Sorbier-bey, 241, 346.
Sorel (Agnès), 82.
Sorin, 380. Voir Suran.
Soubise, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 49, 226, 296, 370, 382, 394.
Souciet, 26.
Soulard, curé de Matha, 305.
Soulignac (Joseph-Jean), curé de Migré, 17.
Soumard, com. de Fouras, cant. de Rochefort, 147.
Soumèras, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 379.
Sourdis (Le comte de), 182.
Souriceau (Jacques), 46, 47.
Sousmoulins (Les), 124.
Sousmoulins, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 374, 382.
Spinola (Le marquis), 196, 197.
Stein (Henri), archiviste, 236, 238.
Stofflet, général vendéen, 152.
Strauss, 169.
Sudrie (De), 188.
Suire (Antonin), 398.
Sully (Jeanne de), 267.
Sulte (Benjamin), membre de la société royale du Canada, 210.
Suran ou Sorin, curé de La Barde, 380, 381.
Surgères (De), 226 ; — (Isabelle de), 267.
Surimeau, com. de Sainte-Pézenne, arr. de Niort, 222.
Surville (Philippe), chanoine, 114.
Suzac, com. de Saint-Georges de Didonne, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 21.
Suzanne, général, 48, 49, 120.

T

Tabourin, 38, 39, 42, 43, 362, 380.
Tachar d'Arbussy, 46, 47.
Taillandie, com. de Bonnes, cant. d'Aubeterre, arr. de Barbezieux, 339, 395.

Digitized by Google

Taillebourg, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 28, 74, 219, 290, 293, 346.
Taillefer de Mauriac (N.); — (Isaac), seigneur de Mauriac, 394.
Talleyrand (François de), 136, 395.
Talmont, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 235.
Tamizey de Larroque (Ph.), 203, 388, 392, 398, 399.
Tapernoux, 9, 397.
Tapicier, de Pons, 239.
Tardieu d'Esclavelles (Louise-Florence-Pétronille), 384.
Tardy, 140.
Targé (Marie-Elisabeth), 16; — professeur, 295.
Targon (Pompée), ingénieur, 59.
Tarin, 107.
Tarmonia, docteur-médecin, 9, 154, 234, 241, 397.
Terrasson (Adélaïde-Françoise de), 185.
Terrien, curé de Saint-Germain de Lusignan, 330, 381.
Testut, 141; — docteur-médecin, 9.
Tétut (Eugénie-Antoinette-Caroline), 314.
Teulère, ingénieur, 141.
Texier (Marie-Anne-Nadine), 232; — (Noël), imprimeur, 219, 241; — capitaine des pompiers, 158.
Texier de Chauvignac, 187.
Texier des Marais, curé de Bédenac, 380, 381.
Thalamy (Etienne), curé de Fourac, 172.
Thémines, 396. Voir Lauzières.
Thenac, com. du cant. de Saintes, 366, 383.
Thénard-Dumousseau (Jean-Baptiste), 141, 371.
Théon, com. de Meschers, cant de Cozes, arr. de Saintes, 71.
Théveniu (François), sous-doyen de Saint-André de Bordeaux, 88.
Thevet (André), cosmographe, 69.
Thèze (Le docteur C.), 139.
Thiat, cant. du Dorat, arr. de Bellac, 152.
Thibault (Marie-Anne-Christine de); — (Martial), 189; — de Servanches, 190.
Thiéry (Adolphe), directeur des postes, 109; — (François); — (Victor), 356.
Thinon, curé de Bazac, 380, 382.
Thion (Henry de), 186.
Thivend, 140, 141.
Thomas, administrateur, 139; — (Antoine), 239; — archevêque de Rouen, 399.
Thors, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 57.
Thouar, explorateur, 44, 95, 97, 274, 313, 399.
Thouars (Madame de), 68, 268.
Thouars (Deux-Sèvres), 221.
Thoynard (Nicolas), 80.
Thoyon, notaire à Rochefort, 241.
Thurninger (Albert), ingénieur, 16, 151.
Thylorier, 343.
Tillac, près Saint-Jean d'Angély, 5.
Tilly (De). Voir Le Gardeur.
Tirel (Robert), 53.
Tison d'Argence (Catherine), 264.
Titon, receveur général des finances, 8.
Tizac, com. de Saint-Gervais, cant. de Saint-André-de-Cubzac, arr. de Bordeaux, 371.
Toiras, com. de Le Vernet-La-Varenne, cant. de Sauxillanges, arr. d'Issoire.
Tolstoï (L.), 235.
Tonnay-Boutonne, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 148.
Tonnay-Charente (Jeanne de), 267.
Tonnay-Charente, chef-lieu de cant., arr. de Rochefort, 311, 331, 370.
Topsent, 134, 135.
Tortat (Gaston), 214, 285.
Touchelonge, fief des Fleuriau, 301.
Toufaire, ingénieur, 370.
Toulon (Var), 212.
Toulouse, 178, 215, 217.
Tourettes (Les), 34, 35, 38, 41, 42, 43; — (Arnaud de), 40, 42; — (Charlotte de); — (Denis de), ou (Jean de); — (Elie de); — (Guillaume de), 40; — (Guy de), évêque de Saintes, 37, 39, 40, 42; — (Pierre de), 40.
Tournai, 115.
Tourny, 335.
Toutant (Jean-Charles-Henri), 292.
Touyéras, écrivain, 268.
Touzaud, 226, 228, 229, 242.
Tramier de La Boissière, prêtre, prieur d'Orignolles, 373.
Tranchant (Charles), 88, 238.
Traversay, propriétaire, 141.

Digitized by Google

Tréfeu (Etienne), 248, 250.
Trémont, 232.
Tresallet, curé de Fouras, 172.
Treuil-Bussac, com. de Fouras, cant. de Rochefort, 147.
Trèves, 215.
Trichert, hautboïste, 164.
Tricoire (L'abbé P.-G.), 5, 123, 124, 212, 240, 261-265, 315, 392, 399, 400.
Trimond (Marie-Augustine-Alix de), 354.
Trivier (E.), explorateur, 97, 150, 273, 274, 313, 347, 400.
Troche (Paul), publiciste, 400.
Troismailles (René), imprimeur, 126.
Troque, maire de Parcoul, 186.
Trouille, 140, 141.
Trouillé de Boisamoran (Anne), 71.
Truguet, amiral, 139.
Tubanal, 292.
Tuffet, 139, 140.
Tugéras, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 375, 376, 382.
Turmeau, 191.
Turner (Le docteur E.), 63; — (Marguerite), 232.
Turpaut (Pierre), marchand, 332.
Turpin de Joué, 141.

U

Ulbach (Louis), 231.
Unet, com. de Tonneins, arr. de Marmande, 392.
Urbain II (Le pape), 386.
Uré, 45.
Usseau, com. de Marignac, cant. de Pons, arr. de Saintes, 394.
Usson, com. d'Echebrune, cant. de Pons, arr. de Saintes, 28, 29, 30-32, 43, 87, 256, 357.
Uxelles (La marquise d'), 62.
Uzès (La vicomtesse d'), 33.
Uzès, fief des Crussol (Gard), 41.

V

Vacquerie (Auguste), 320.
Vadinehna ou Vadina, 169.
Vaize (Saint), 359, 361.
Valabrègue (Albin), 288.
Valade (La citoyenne), 210.
Valans, 123.
Valette (René), avocat, 152.
Vallais, cant. de Frontenay (Deux-Sèvres), 123.
Valleau (L'abbé), 388.
Vallée (Dominique), 8.
Vallet (Mathurine), 193, 341.
Vallet de La Toucne (Nicolas), 8, 278.
Vallet, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 375, 330.
Valois (Marie de), 82.
Valon (L'amiral), 107.
Valon d'Ambrugeac (Huguette-Louise-Marie de), 355.
Vandré, fief des Ponthieu, cant. de Surgères, arr. de Rochefort, 42.
Vanufle (Les), 331.
Vanusle (Jérôme), 310.
Vanzac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 371, 372-374, 381, 382.
Varaize (Adrien de); — (Briand de); — (Foulques de); — (François de); — (Guy de); — (Jean de); — (Philippe de); — (Renoul de), 262.
Varaize, cant. de Saint-Jean d'Angély, 261, 262, 264, 314, 315.
Vareines (Olivier de), 177.
Variges, fief des Moreau, 189.
Varin (Ursule-Clémence), 109.
Vaslet (Pierre); — (Pierre), notaire à Soubise, 332.
Vassal-Monviel (Marie-Louise de), 18.
Vasselot de Perissac, fief des Priqué de Guippeville, 70.
Vasselot de Regné (Le comte), 102, 400.
Vassiac, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 371, 373, 381.
Vast-Vimeux (Le baron), 155, 352.
Vatry (Le colonel baron de), 306.
Vauban (Le maréchal de), 332.
Vaubois, sénateur, 140.
Vaudreuil (le comte de), 64, 125; — (le marquis de), 130.
Vault (Jacques de), 186.
Veilleseille (Françoise), 340.
Veillon, 240.
Venance Fortunat (Saint), évêque de Poitiers, 359, 360.
Vendôme (Loir-et-Cher), 213.
Vérac, fief des Dubreuil, 71.
Verchère (De), 125.
Verdelin (Jacques de); — (Marie de), 67.

Digitized by Google

Verdille, cant. d'Aigre, arr. de Ruffec, 264.
Verdon, syndic, 45.
Verdun (De), fermier général, 333.
Vergebeau, *Vergerbeau*, com. de Saint-Porchaire, cant. de Bressuire, 283.
Verneuil (Le docteur), 352.
Vernhiolles (Jean de), prieur et curé de Fouras, 172.
Vernier (Marie-Adèle), 356.
Verninhac Saint-Maur, 234.
Verrier, maire de Parcoul, 186 ; — (Arsène), 254 ; — (Germaine), 254.
Versailles (Seine-et-Oise), 180.
Versois (Faure de), abbé de Saint-Jean d'Angély, 68.
Very, numismatiste, 166-168, 239.
Vesigneul, fief des Bourbon, 313.
Veyeaud (Marie-Adélaïde) ; — (Abel), 99.
Veyrel (Samuel), archéologue, 366.
Veyreton (Marie-Florence), 109.
Vialard, curé de Vallet, 380 ; — (Marie), 375.
Viard (Jules), 203 291 ; — (Julien), jardinier, 188.
Viaud (J.-T.), 14.
Viaud (La famille), 173 ; — (Aglaé), 173, 174 ; — (Eliacin), 173, 174 ; — (Elise), 173 ; — (Eugène), 173, 174 ; — (Jean), 231 ; — (Julien), 94, 231, 400 (Voir Loti) ; — (Mathieu), 173 ; — (Toussaint), 173, 174.
Viault de Présigny, 284.
Viavant, 338.
Vibrac, com. du cant. de Jonzac, 378, 382.
Victor (C. Julius), citoyen santon, 23.
Videau (Marie), 109.
Vienne, 215.
Vige, fief des Alesme de Vige, 188.
Vigen (Le docteur), 185, 219.
Vigier (Arnault), 57.
Vigier de La Pile, 262, 264.
Vignolles, cant. de Barbezieux, 264.
Vihant, 338.
Villars (Jeanne de), abbesse de Saintes, 35.
Villars, fief des Comans, 312.
Villebon (De), curé de Medillac en Saintonge, 189.
Villecourt, évêque de La Rochelle, 275.
Villedieu, greffier en chef, 15.
Villedomange, cant. de Ville-en-Tardenois, arr. de Reims, 309.
Villefumade (De), curé de Jussas, 380, 382.
Villegente (Joseph de), 187.
Villeneuve d'Agen (Lot-et-Garonne), 150, 234, 315.
Villeneuve-Durfort (Jeanne-Armande de), 301.
Villiers (Joseph de), 187; — (Louise de), 212, 283 ; — (Pierre de), bénédictin, 277, 343 ; — de Chantemerle (Louise de), 283 ; — receveur des tailles, 343.
Vincens, curé de Bonneville, 188 ; — (Pierre), lieutenant, 188.
Vincens-Pelet, pasteur de Mornac, 253.
Vincent (Madame), 4. Voir Arvède Barine.
Vincent, peintre, 93 ; — (Philippe), 277, 342.
Vinsonneau (Jeanne), 67.
Vinet, 338 ; — (Jean), 313.
Virollet, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 70.
Viverant, fief des La Jarte, 395.
Vivien (Saint), évêque de Saintes, 87, 236, 358, 361, 379.
Vivien-la-Montagne, com. de La Garde-Montlieu, cant. de Montlieu, arr. de Jonzac, 379.
Vivier, avocat, 107, 154; — (Alphonse), 207, 235 ; — (E.), 295.
Vivonne (Les), 82; — (Arthénice de), 40 ; — (Arthur de), 41 ; — (Arthus-Guillaume de), seigneur de Saint-Gouard, 40 ; — (Jean de), 41 ; — (Jean de), seigneur de Pisany, 40 ; — (Savary III de), sieur de Thors, 57.
Vix en Poitou, 370.
Vogué (Le marquis de), 302.
Voix (Marie-Noémi), 306.
Vollet, capitaine de vaisseau, 299.
Volvire (Jeanne de), 262 ; — (Pierre de), seigneur de Chaillé, 331.
Vouvant, cant. de La Châtaigneraie, arr. de Fontenay-le-Comte, 397.
Voyer, 8.
Voyer d'Argenson, 369.
Vrignaud, 21.

Digitized by Google

W

Wallon (Henri), 128, 130.
Warnod (Ferdinand-Camille), colonel, 152, 160.
Weiss (Jean-Jacques), écrivain, 252.
Weissemburger (Emile), explorateur, 273.
Welter, libraire à Paris, 146.
Welvert (Eugène), 333.
Wilhem, de Chartres, 280.
Willaumez, capitaine de frégate, 141.
Witz (Louise-Catherine), 160.
Wolmard (Christian), comte de Schleswig et Holstein, 177.

X

Xambeu, professeur, 120, 153.

Y

Ybry, 305.
Ysambert, curé de Fouras, 172.
Yviers, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 372, 378, 379, 381.
Yvonnet (Madame), imprimeur à La Roche-sur-Yon, 152.

Z

Zierer (Climène-Caroline), 160.
Zinzerling, écrivain, 177.

Digitized by Google

IMPRIMÉ

Sur les presses de Noel Texier,

Typographe a La Rochelle

1891.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06825 0490

Digitized by Google

Digitized by Google